

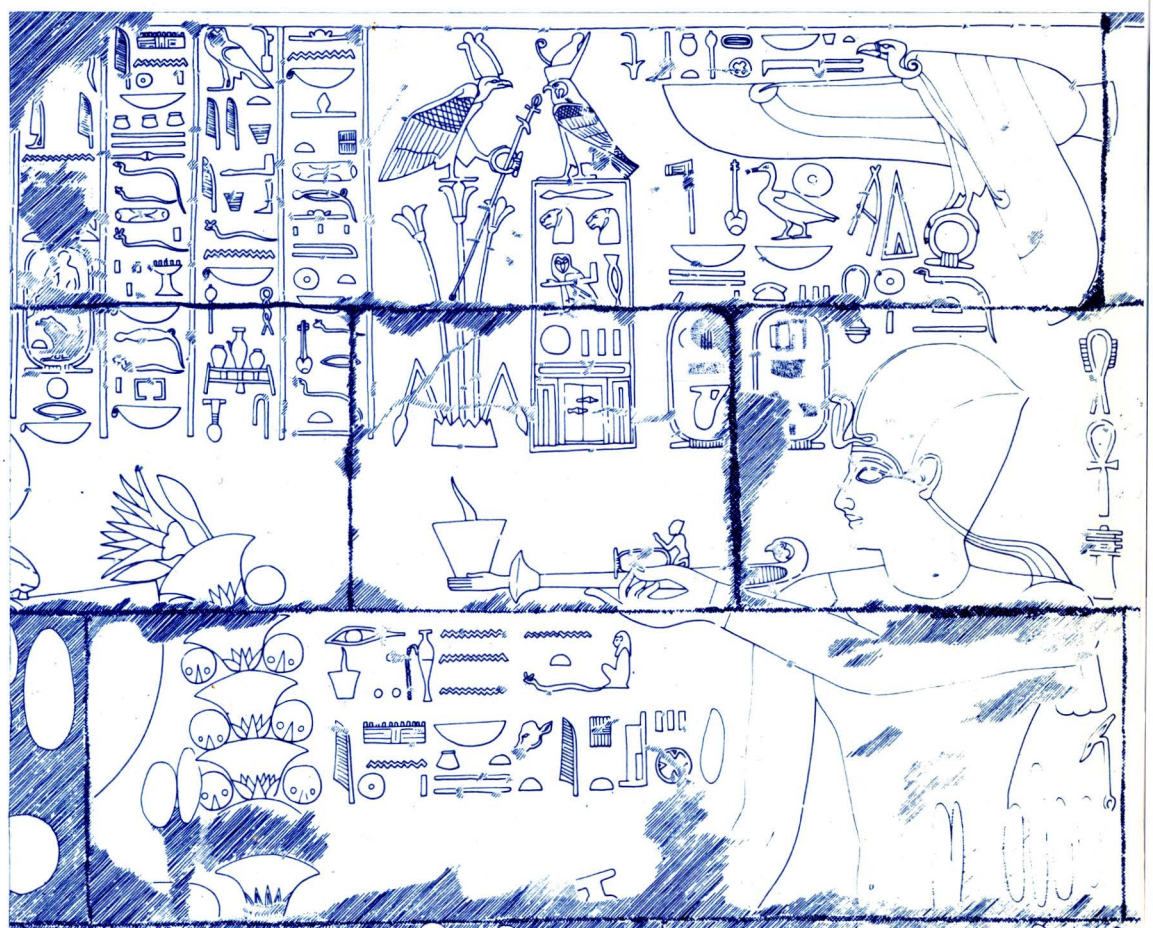
Recherche sur les grandes civilisations

Synthèse n° 5

LA CHAPELLE D'ACHÔRIS A KARNAK



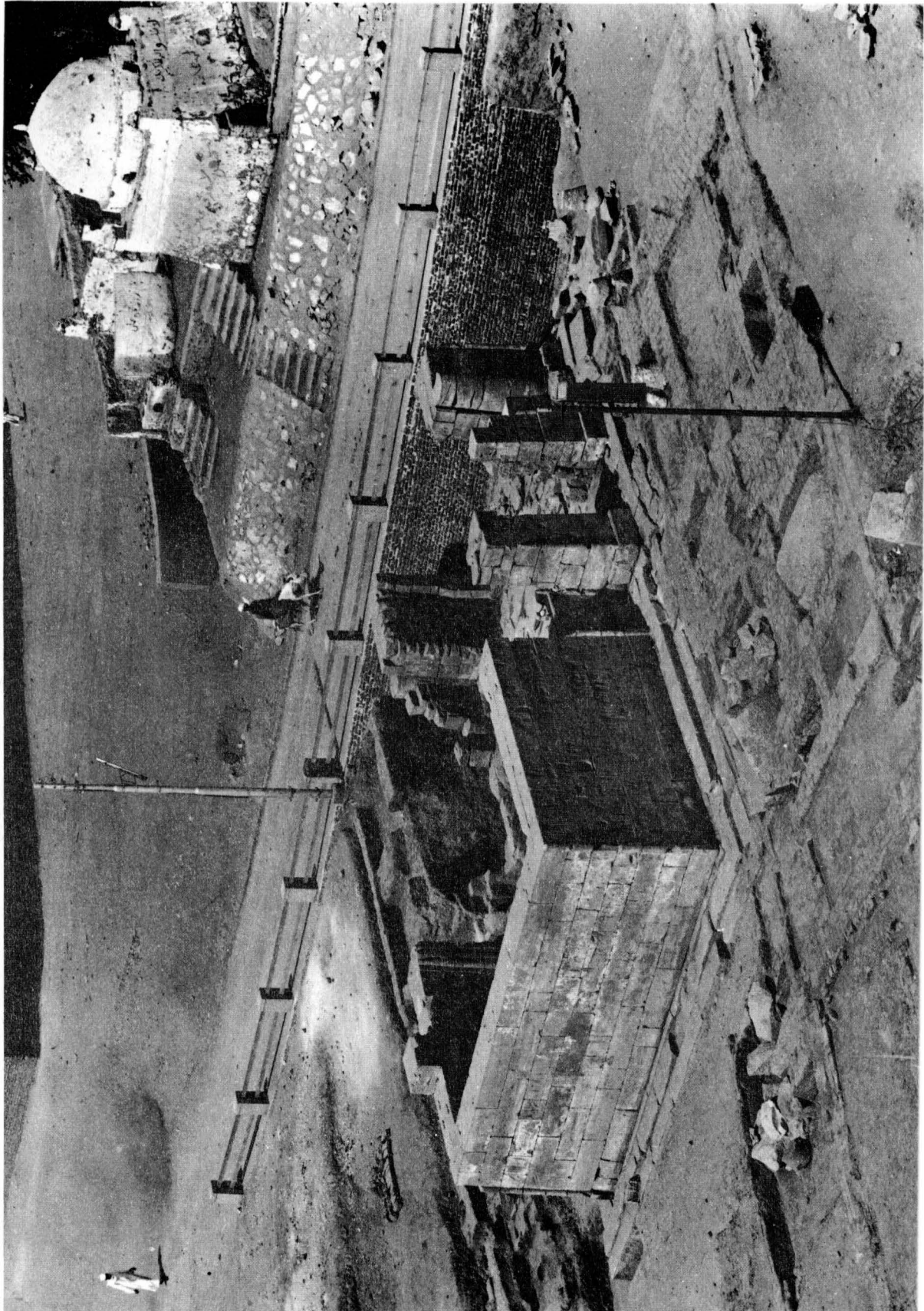
Texte



Claude Traunecker
Françoise Le Saout
Olivier Masson

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN D'ÉTUDE DES TEMPLES DE KARNAK

Éditions A.D.P.F., Paris



La chapelle d'Achôris avant les restaurations.

Recherche sur les grandes civilisations

Synthèse n° 5

**LA CHAPELLE D'ACHÔRIS
A KARNAK**



Texte

Claude Traunecker
Françoise Le Saout
Olivier Masson
(CNRS)

*Avec le concours du Centre National de la Recherche
Scientifique*

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN D'ÉTUDE DES TEMPLES DE KARNAK

Éditions ADPF, Paris 1981

*Ouvrage réalisé dans le cadre du Centre Franco-Égyptien d'Étude
des temples de Karnak*

*Cet ouvrage porte le n° 2
des Mémoires du Centre*

ISSN 0247-8552
ISBN 2 86538-010-6

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Editions A.D.P.F. - 1981
9, rue Anatole de la Forge - 75017 PARIS

AVERTISSEMENT

Les travaux du Centre Franco-Egyptien de Karnak au cours des cinq dernières années ont entraîné le dégagement et l'étude d'un monument de la XXIX^e Dynastie, connu depuis G. MASPERO sous le nom de « temple » ou de « chapelle d'Achôris ». Bien que ce pharaon ne soit responsable que de son achèvement, il a paru opportun de conserver cette désignation commode et consacrée par l'usage.

Des contraintes techniques majeures ont entraîné que, la publication d'ensemble devant comporter deux volumes, la parution du premier tome a dû être différée quelque peu. Lorsqu'il sortira des presses, il fournira l'historique de la fouille, un état descriptif des lieux et du mobilier ainsi qu'un essai de synthèse sur l'architecture et les restitutions des élévations de la chapelle.

Il convenait donc de rendre disponibles, sans plus tarder, les importants résultats épigraphiques et historiques obtenus à la faveur du dégagement. On trouvera donc dans ce tome second l'édition complète et l'analyse des textes hiéroglyphiques et décors relevés à l'intérieur de la chapelle (Claude TRAUNECKER), associées au fruit d'une recherche approfondie de paléographie menée à partir des caractères épigraphiques spécifiques du monument (Françoise LE SAOUT). Ces deux études ont en effet permis de déterminer avec exactitude non seulement la date mais encore la destination religieuse de la construction.

Enfin et surtout, la publication intégrale (Olivier MASSON) d'une soixantaine de signatures gravées par des mercenaires chypriotes, en écriture grecque et en caractères chypriotes syllabiques, sur les murs extérieurs de la chapelle vers 385 avant notre ère, vient précieusement éclairer la vie et l'histoire de la Thébaïde au temps des dernières dynasties indigènes.

Paris, décembre 1980
J. Cl. Goyon
Directeur Scientifique
du Centre Franco-Egyptien de
Karnak

PREMIÈRE PARTIE

**DÉCOR, TEXTES
ET INTERPRÉTATION**

par

CLAUDE TRAUNECKER

Dessins épigraphiques de
Françoise LE SAOUT

AVANT-PROPOS

Lorsque, sous la direction du regretté Serge Sauneron, nous avons entrepris l'étude de ce monument, il s'agissait, avant tout, de rendre accessible un ensemble à la fois archéologique et épigraphique. L'apparente banalité du décor ne laissait pas prévoir l'importance qu'allait prendre ce travail. Il fut décidé de réaliser une publication en fac-similé du décor accompagné d'une description, d'une traduction des textes et d'un rapide commentaire. La fonction essentielle du monument était connue. Sa position sur le parvis, les représentations de la barque processionnelle d'Amon ne laissaient aucun doute à ce sujet. Le décor paraissait très classique et ne semblait cacher aucune surprise. L'intérêt historique du monument semblait avoir été épuisé par l'étude de Daressy. La publication de cet édifice devait permettre de clore un dossier tout en fournissant au monde scientifique l'intégrité d'un ensemble archéologique, seul témoin d'une période par ailleurs mal représentée, tant sur le terrain que dans les musées.

Mais l'apparente immuabilité du vocabulaire architectural et de la thématique iconographique des demeures divines cache souvent la vitalité et la constante évolution de la pensée religieuse égyptienne. L'examen poussé de l'édifice et de son décor révéla de nombreuses particularités de détail qui cadraient mal avec le schéma qui prévalait jusqu'alors. Il fallut donc élargir l'enquête. Il était évident que la compréhension de l'édifice dépendait de la connaissance du contexte historique et liturgique qui a déterminé sa construction.

Il apparût rapidement que la chapelle-reposoir faisait partie d'un vaste programme de construction comprenant, entre autres, l'agrandissement et l'embellissement du temple de la XVIII^e Dynastie à Médinet Habou et visant à restaurer dans leurs solennités d'antan les grandes sorties divines. La chapelle de la XXIX^e Dynastie n'était donc pas un simple édifice accessoire de l'ensemble de Karnak mais un point important du trajet processionnel d'Amon lorsqu'il se rendait à Louqsor ou dans la nécropole. Après l'étude des constructions contemporaines de Médinet Habou, de nombreux points obscurs s'éclaircirent et il devint possible d'esquisser un schéma d'interprétation du monument dans le contexte évolutif des cultes thébains. Cette étude nous révéla l'importance de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon dans la transformation des liturgies et, en conséquence, de leur cadre architectural.

Tout naturellement, ce développement nous conduisit à réexaminer en détail les éléments du dossier historique. Quels étaient les desseins des auteurs de ce vaste projet, mené à bien en dépit des vicissitudes politiques et des troubles dynastiques ? Après le long silence perse à Thèbes, la bruyante manifestation de la fidélité des nouveaux maîtres de l'Égypte à l'ancien dieu dynastique prend un relief particulier. Que sait-on de ces souverains originaires de Mendès qui se disputèrent le privilège de graver leurs noms sur les parois de la chapelle de Karnak ? Partant de la remarquable étude de Kienitz, nous avons complété, dans la mesure du possible, sa liste des documents et monuments attribués à cette dynastie et tenté une mise au point de nos connaissances sur ce sujet. Comme cette étude dépassait largement le cadre thébain, il parût plus sage, afin de ne pas alourdir la présente publication, de ne point en exposer le détail mais simplement d'en utiliser les résultats.

Afin de faciliter la tâche du lecteur, nous avons cru utile de présenter nos conclusions sous la forme d'un court chapitre récapitulatif résumant synthétiquement l'ensemble de l'étude.

Ainsi, une tâche qui ne devait être que de routine révéla dans le modeste monument situé à l'orée de l'immense champ de ruines de Karnak un émouvant témoin de la dernière aurore de la civilisation pharaonique.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

La structure de la chapelle du parvis d'Amon est fort simple (1) : un naos ouvert sur le grand côté, (ouest) précédé vers l'ouest d'un pronaos constitué d'une colonnade de six supports. Cinq murs d'entrecolonnement délimitent le pronaos accessible par deux portes ; une porte principale entre les deux colonnes de la face ouest et une porte plus étroite ménagée entre la deuxième et la troisième colonne de la rangée nord (Voir le plan-clé après la planche XVI). Seules les parois intérieures du monument et les façades des portes sont décorées.

L'historique des travaux et études concernant cet édifice ayant déjà été exposé, nous n'y reviendrons pas (2). Relevons simplement que Daressy a donné en 1919, dans les *Annales du Service des Antiquités* une copie de l'ensemble des inscriptions, et un essai historique portant sur la succession des souverains de cette dynastie (3). En effet, les cartouches surchargés qui figurent sur cet édifice, reflètent avec éloquence la lutte pour le pouvoir qui suivit la disparition du fondateur de la dynastie, Néphéritès I^{er}. L'importance historique du monument est rehaussée par la présence de nombreux graffites chypriotes gravés sur les parois extérieures de l'édifice.

Sans revenir ici sur le détail de l'histoire de la dynastie — nous l'avons exposée ailleurs (4) — qu'il nous soit permis cependant d'en rappeler les grandes lignes.

De 525 à 401, l'Égypte n'est qu'une satrapie parmi les autres satrapies de l'empire Perse. Un dynaste du Delta, Amyrtée, après une guerre de neuf années, réussit à chasser l'occupant. Mais son règne fut court. Deux années plus tard, en septembre-novembre 399, un inconnu originaire de Mendès, monte sur le trône des pharaons : Néphéritès. Il adopte un protocole royal inspiré des titulatures des souverains de la XXVI^e Dynastie, et se lance dans la lutte. La menace perse reste proche. Le nouveau pharaon, tout en ménageant les forces de son pays dont il faut réorganiser l'économie, s'allie à Sparte en lutte contre la puissance Achéménide. Son règne fut bénéfique : même l'auteur du texte prophétique connu sous le nom de « Chronique Démotique » rend hommage à sa sagesse. De nombreux sites d'Égypte nous ont laissé des traces de son activité : Mendès, Saqqara, Sohag, Karnak, Bouto. Pendant l'hiver 394/393, après un règne de six ans, Néphéritès meurt.

Sa disparition provoque de féroces luttes pour le pouvoir. Les troubles de l'année 394/393 allaient avoir de profondes conséquences sur l'histoire du pays. Plusieurs rivaux sont en présence : Mouthis, fils de Néphéritès ; Psammouthis, probablement usurpateur d'origine

1. LAUFFRAY, *La chapelle d'Achôris à Karnak I, Archéologie : Mobilier et Architecture à paraître* ; idem, *Karnak V*, fig. 1.

2. LAUFFRAY, *o.c.* ; *PM II*², p. 23.

3. *ASAE* 18, 1919, p. 37-48.

4. *BIFAO* 79, 1979, p. 395-436 où le lecteur trouvera les notes et références dont nous avons cru devoir alléger l'exposé que nous donnons ici.

inconnue ; Achôris qui paraît avoir revendiqué un droit légitime à la succession de Néphéritès. Peut-être même dès cette époque, Téos et son fils Nectanébo I^{er} (le futur fondateur de la XXX^e Dynastie et petit-fils d'un souverain dont le nom ne nous est pas parvenu, peut-être Néphéritès I^{er}), firent-ils déjà valoir leurs droits au pouvoir. Quoiqu'il en soit, les documents livrés par le sol d'Égypte, montrent que Psammouthis prit le dessus, du moins à Thèbes et à Memphis.

Adaptant un protocole royal tiré de celui d'Aménophis II, il fait décorer les magasins de consécration d'offrandes et la chapelle-reposoir du parvis d'Amon à Karnak. Mais rapidement, vers la fin de l'année 393 ou au début de 392, Psammouthis est évincé par Achôris. En avril 392, celui-ci règne, semble-t-il, en maître incontesté sur tout le pays.

Accédant au pouvoir après une période de troubles dynastiques, le nouveau roi proclame sa légitimité avec force. Sur plusieurs documents son nom est associé à celui du fondateur de la dynastie. Son protocole découle directement de celui de Néphéritès et des souverains saïtes. Dans les documents démotiques, il se fait appeler « *celui qui est renouvelé de couronnement* », exemple qui sera suivi par Ptolémée IX, lorsqu'il remonta sur le trône pour la seconde fois. Enfin, Achôris date le début de son règne à partir de la mort de Néphéritès.

A l'intérieur du pays il déploie une grande activité de construction et se montre d'une grande générosité envers les dieux (à Létopolis, carrières de Toura et Masara, Tell el Mas-khouta, Saqqara, Héracléopolis, Sohag, Médamoud, Karnak, Louqsor, Médinet Habou, Tôd, Elkab, Éléphantine, oasis de Kharga).

A l'extérieur, Achôris se lance résolument dans une politique d'intervention. Il engage des mercenaires grecs et crée une flotte de guerre. En 389, il signe un traité d'alliance avec Evagoras de Salamine, souverain de Chypre en exil. Au printemps de 387, Chypre est reconquise sur les Perses, mais l'année suivante, une paix séparée est signée entre les Grecs d'Europe et le pouvoir Achéménide. Achôris et son allié se retrouvent seuls devant la menace perse qui se fait pressante. Ils se défendent vaillamment et, en 383, l'armée égyptienne s'est avancée en Asie. Mais les attaques perses sur Chypre font fléchir Evagoras. En 380, l'île est perdue et l'Égypte se retrouve seule devant le Roi des rois.

En l'été 380, peu avant la fin de la guerre de Chypre, Achôris meurt après un brillant règne de treize ans. Son fils Néphéritès II monte sur le trône et s'y maintient de juin/juillet à septembre/octobre, face aux attaques du dynaste de Sebennytyos, Nectanébo I^{er}. Dès novembre 380, celui-ci règne seul sur l'Égypte. Aux frontières, la situation est alarmante, mais les dissensions internes de l'armée achéménide donnent un répit de sept ans au fondateur de la XXX^e Dynastie. Une fois de plus, la chance sourira aux Égyptiens, Nectanébo I^{er} sortira victorieux de la lutte et l'Égypte gardera son indépendance jusqu'en 342.

Pendant ces cinquante-neuf années écoulées entre les deux occupations perses, les règnes de Néphéritès I^{er} et d'Achôris jouent un rôle important. Nouveaux souverains d'une dynastie nationale, ils marquèrent le début d'une ère nouvelle, seconde renaissance égyptienne, après la renaissance saïte. Au-delà des luttes internes entre les souverains apparentés des deux dynasties se profile un véritable renouveau de la théocratie et de la pensée religieuse égyptienne. Thèbes, la prestigieuse métropole religieuse du Sud en bénéficiera directement.

La XXV^e Dynastie éthiopienne clôt à Karnak la période des grandes réalisations architecturales (5). Avec la XXVI^e Dynastie, on assiste à une prolifération de petites chapelles et de petits sanctuaires édifiés par les divines adoratrices et souvent dédiés à Osiris. Ni pylône, ni sanctuaire majeur, ni kiosque ne sont à mettre à l'actif de cette dynastie. Seuls des magasins d'offrandes au Sud du Lac Sacré semblent procéder d'une initiative royale à Karnak. Des inscriptions, relevées sur les restes du portique aux colonnes à pans coupés, établissent clairement que cet édifice date, dans un état ancien, de Psammétik (6). Sans fouilles complémentaires, il est vain de tenter des conjectures sur l'importance et la nature du monument antérieur. Moins prestigieuse que celle de leurs prédécesseurs, l'œuvre architecturale des souverains et des

5. LECLANT, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e Dynastie dite éthiopienne*, p. 3 à 130.

6. Cf. *infra*, p. 16.

divines adoratrices saïtes n'en est pas pour autant négligeable. En près de 140 ans, une dizaine de monuments sont édifiés sans compter les restaurations et usurpations (7).

La domination perse n'a laissé à Karnak que de très rares vestiges. Jusqu'à présent, Thèbes n'a livré aucune inscription officielle contemporaine des 125 ans de domination des souverains achéménides. Le culte se poursuit normalement, mais le peu d'intérêt des rois perses pour le grand sanctuaire national étonne, alors qu'en d'autres lieux d'Égypte ils n'ont pas hésité à matérialiser leur piété envers les dieux locaux par de fastueuses constructions (8). Les seuls objets d'époque perse trouvés à Karnak consistent en une *ménat* en faïence (9) et une plaque de bronze ajourée (10) découvertes dans la cour de la cachette. Un tambour de colonne portant le nom de Darius, récemment découvert, est le seul témoin d'une hypothétique activité architecturale (11).

L'indifférence des souverains perses pour la capitale religieuse de la Haute-Égypte est probablement dictée par une certaine méfiance à l'égard d'un clergé nationaliste. La réouverture des chantiers de Karnak avec la XXIX^e Dynastie est un moment important de l'histoire du site. Elle marque le début d'une ère nouvelle et reflète bien les préoccupations des nouveaux souverains. L'étude de leur œuvre est révélatrice de leurs motivations et permet de préciser quels aspects du culte les nouveaux maîtres de l'Égypte tenaient pour représentatifs d'une reprise éclatante des célébrations solennelles à Thèbes.

Avant d'aborder l'histoire de la chapelle du parvis, examinons les principaux points d'intervention à Thèbes des constructeurs de la XXIX^e Dynastie : Médinet Habou et les magasins d'offrande de Karnak (12).

A Médinet Habou, l'ancien sanctuaire thoutmoside, déjà devenu un important lieu de culte consacré à l'Amon primordial, a connu sous les XXV^e et XXVI^e Dynasties d'importantes transformations (Fig. 9). Achôris, ici encore, renoue avec la tradition (13). Il fit aménager une porte d'accès latérale au déambulatoire. Nommée sur le montant droit « *Porte du roi qui apporte les offrandes solides pour son père Amon du Lieu Djoseret* » et sur le montant gauche « *Porte du roi qui apporte les libations pour son père Amon* » (sic), elle servait à l'introduction des offrandes (14). Dans le déambulatoire même, les quatre colonnes d'Achôris soutenant les dalles d'angle étonnent par leur position dissymétrique (Fig. 10). Une étude architecturale détaillée (15) nous

7. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 6, 14, 15, 16, 41, 51, 54, 55, 124. Psammétique I^{er} : chapelle de Nitocris à Karnak-Nord (PM II², p. 13) ; édifice de Nitocris à Malgatta (PM II², p. 19). Nékaou : stèle devant le II^e Pylône (PM II², p. 38) ; blocs du temple de Thot (PM II², p. 20) ; tombeau d'Osiris (PM II², p. 209). Psammétique II : porte du sanctuaire d'Amon-Kamoutef (PM II², p. 275) ; stèle devant le II^e Pylône (PM II², p. 37) ; temple d'Osiris Pamérès à Malgatta (PM II², p. 19). Apriès : bloc trouvé au sud du Lac Sacré (PM II², p. 222). Amasis : chapelle de Nitocris (PM II², p. 192) ; chapelle de Ankhnesneferibé (PM II², p. 193) ; monument au sud du Lac Sacré découvert par le CFETK. Psammétique III : achèvement de la chapelle d'Amasis et de Ankhnesneferibé (PM II², p. 193) ; temple d'Osiris Pamérès à Malgatta (PM II², p. 19).

8. Pas très loin de Thèbes, le gouverneur perse de Coptos était un fervent adorateur des dieux locaux. Son frère est allé jusqu'à adopter un nom égyptien. POSENER, *La première domination perse en Égypte*, n^{os} 24 à 34, p. 117-129 et p. 178 ; G. GOYON, *Nouvelles inscriptions du Wadi Hammamât*, p. 118 n^o 109 ; BRESCIANI, dans *Fischer Weltgeschichte* 5, p. 319 ; *idem*, dans *studi Classici ed Orientali* VII, p. 132-188.

9. ASAE 8, 1907, p. 51 ; POSENER, *o.c.*, p. 156-157, n^o 107. Cet objet, daté de Darius I^{er}, est dédié à Haroéris de Qous.

10. ASAE 8, 1907, p. 51 ; POSENER, *o.c.*, p. 159, n^o 114. Darius : procession de rois portant des offrandes.

11. TRAUNECKER, *Un document nouveau sur Darius à Karnak*, Karnak VI, 1980, p. 209.

12. Nous ignorons tout quant à l'importance des constructions de Néphérîtès à Karnak (BIFAO 79, 1979, p. 408). Nous disposons de peu de renseignements sur le temple de Harprê à Karnak-Nord, doté sous Achôris d'une salle hypostyle (VARILLE, *Karnak* I, p. 30, pl. 87-89 et 91-92). D'après une analyse Carbone 14 d'une queue d'aronde en bois trouvée intacte dans leur maçonnerie, les salles du fond dateraient de la XXI^e Dynastie (renseignement aimablement communiqué par M. J. Jacquet). Ce culte étant mal connu il est difficile d'évaluer l'importance de cette intervention. Les constructions d'Achôris à Louqsor ne sont connues qu'à l'état de remplois dans les édifices romains (ASAE 19, 1920, p. 171).

13. Voir fig. 9 et pour les liens avec Karnak, *infra* p. 117.

14. PM II², p. 472 (75), rectifier l'attribution de la salle VII à Achôris (probablement Ptolémaïque). La forme « *sb3 n nswt ...* » est assez curieuse. Normalement, on a « *sb3 NN + épithète* » (BARGUET, *o.c.*, p. 343-344). La porte latérale sud-ouest du temple de Khonsou servait au même usage : « *sb3 𓆎3 ln 𓄂3w m Pr-Ḥnsw* ».

15. F. et C. TRAUNECKER, à paraître.

a permis de démontrer que ces colonnes sont des étais mis en place sous Achôris. En aucun cas elles ne viennent remplacer des colonnes plus anciennes (16). L'ensemble des textes, aux noms de Thoutmosis III et d'Achôris, date de ce dernier, honorant ainsi son illustre prédécesseur (17). Enfin, devant la façade éthiopienne du temple, le kiosque à colonnes lotiformes (18) doit très probablement être attribué à la XXIX^e Dynastie. Les cartouches au nom de Necténabo I^{er} sont regravés sur un nom plus ancien (pl. F1, 2). Certains auteurs l'attribuèrent à la XXV^e Dynastie (19) d'autres à la XXVI^e Dynastie (20). Pour diverses raisons, entre autres stylistiques, il est difficile de suivre ces hypothèses. L'examen des cartouches surchargés a révélé l'existence de traces pouvant convenir parfaitement au premier cartouche d'Achôris : *Hnm-m^c-t-R^c*. A ce fait, il faut ajouter l'existence d'un parallélisme étroit, tant dans le contenu des textes que dans le style avec la chapelle de Karnak (21). Il paraît donc clair que ce kiosque fait partie du programme de remise en état et d'embellissement de l'antique sanctuaire, sous le règne des souverains de Mendès.

A Karnak, dans l'enceinte d'Amon, les magasins de consécration des offrandes divines, élevés sur la berge sud du Lac Sacré, sont attribués à Psammouthis, l'éphémère souverain de l'an 393 (22). Les portes des cellules-magasins et les chapelles de consécration sont à son nom, sauf deux montants gravés à celui de son heureux rival, Achôris (23). Le portique de la façade portait des textes où Psammouthis déclare avoir restauré un monument plus ancien tombant en ruine (24). Or, sur un des dés actuellement à terre, on lit, sous les surcharges de la XXIX^e Dynastie, le nom du premier constructeur : Psammétik (25). Ainsi la fondation du monument doit-elle être attribuée à la XXVI^e Dynastie. Mais Psammouthis eut-il le temps de reconstruire l'édifice et de faire décorer les portes pendant son court règne d'un an ? Nous ne le pensons pas et c'est probablement à Néphéritès I^{er} qu'il faut attribuer l'initiative de cette intervention.

L'histoire de la chapelle-reposoir du parvis d'Amon est complexe. Les indices permettant d'essayer de la reconstituer sont les suivants : les colonnes, qui ne sont pas originales, proviennent d'un édifice plus ancien, très probablement éthiopien (26) ; les cartouches sont tous au nom d'Achôris surchargeant celui de Psammouthis, sauf dans trois cas où la gravure est originale (27) ; le nom de bannière de Psammouthis a été épargné par Achôris. Ajoutons à ces éléments la mention de Taharqa sur le montant nord de la porte ouest (28) et la présence de graffites chypriotes sur les parois extérieures.

Aucun indice ne permet d'affirmer que la chapelle a été construite avant la XXIX^e Dynastie. Tous les éléments portant un décor antérieur sont des remplois.

16. Voir bibliographie dans PM II², p. 467 ; HÖLSCHER, *The Excavations of Medinet Habu II*, p. 20. BADAWY, *Architecture III*, p. 292.

17. Voir l'étude de ces textes *infra*, p. 108.

18. PM II², p. 463-464.

19. LD Text III, p. 151 ; KEES, ZÄS 52, 1944, p. 63 et *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Rê-Heiligtum des Rathures*, I, p. 8.

20. LECLANT, *Recherches*, p. 152 ; HÖLSCHER, *o.c.*, p. 28.

21. Comparer par exemple HÖLSCHER, *o.c.*, V, pl. 14 et 18d ; JEQUIER, *l'Architecture II*, pl. 78 avec pl. 80,3 et HÖLSCHER, *o.c.*, II, pl. 31. Pour le style de Nectanébo, voir par exemple ASAE 50, 1950, pl. 28. La XXVII^e Dynastie est à écarter, les reliefs du temple d'Hibis sont plus plats et leur style est sec et nerveux. En 1929, Hölscher attribuait à Achôris l'élargissement de la galerie éthiopienne (OIC, 10, 1931, p. 64). Voir *infra* p. 105 et F. LE SAOUT, *Paléographie hiéroglyphique*, p.

22. PM II², p. 222 ; voir surtout RICKE, ZÄS 73, 1937, p. 128-131. voir aussi J.C. GOYON et C. TRAUNCKER, *Karnak VII* sous presse.

23. WIEDEMANN, PSBA 7, 1885, p. 110.

24. 5^e et 7^e colonne à partir de l'est, porte du couloir ouest.

25. RICKE (*o.c.*, p. 130, n° 4) et WIEDEMANN (*o.c.*, p. 109) ont déjà reconnu ces blocs mais hésitaient à y voir des éléments de la colonnade. Une étude sur le terrain nous a permis de trouver des arguments à la fois architecturaux et épigraphiques en faveur de cette attribution.

26. Cf. *infra*, p. 61.

27. Cf. *infra*, p. 47 ; la paroi du fond et une partie des parois latérales ont été décorées sous Achôris.

28. Cf. *infra*, p. 25 ; LECLANT, *o.c.*, p. 7.

C'est le cas en particulier des tambours de colonnes à pans coupés utilisés lors de la réfection des colonnes **2** et **3** après leur effondrement (29). On y distingue encore quelques bribes des textes des bandeaux, malheureusement inutilisables. Les hiéroglyphes, gravés en creux, sont peints en bleu. Deux cartouches sont conservés, mais illisibles. Tout au plus est-il possible de reconnaître le disque solaire dans le premier quadrat de l'un d'eux. Pour le reste, seuls restent lisibles les bas de colonnes de formules banales (Pl. XVI).

Le remploi de colonnes éthiopiennes pose une série de problèmes intéressants. Examinons les renseignements d'ordre historique qu'il est possible d'en déduire.

Dans la curieuse formule à la gloire de Taharqa de la porte ouest, Amon-Rê est en jubilation en raison des travaux mis en œuvre par Taharqa à son intention (Pl. II **3**). Cette référence à un pharaon antérieur est singulière. Le contenu du texte répond à celui d'une dédicace classique dont la formule d'introduction « *ír.n.f m mnw.f* » « *il a fait comme son mémorial* » a été omise (30). Il ne s'agit pas d'un texte de restauration car le verbe *smꜣw* « *renouveler* » n'est pas employé (31). Il faut cependant noter que la référence à un roi ancien n'est pas rare dans les textes égyptiens (culte au roi ancêtre ou culte d'un roi divinisé). Les raisons de ces divinisations sont multiples et cette question a été longuement débattue (32). Pour certains auteurs, la divinisation est souvent liée à l'œuvre architecturale du souverain (33).

Le cas qui nous occupe sort de l'ordinaire, le texte ne précisant pas la position du roi constructeur vis-à-vis du souverain ancien (34). L'hypothèse d'un simple hommage de la dynastie régnante au souverain éthiopien est à écarter. D'après le libellé du texte, il semble que le constructeur de la chapelle voulût marquer son appartenance à une lignée participant à un programme architectural remontant à la XXV^e Dynastie. Le souverain éthiopien est l'auteur d'une rampe d'accès au fleuve encore visible, un peu au nord de la chapelle (35). La dévotion de Taharqa pour le Nil et l'élément liquide est bien connue (36) et il est certain que cette rampe n'était pas isolée mais s'intégrait dans un complexe à but liturgique en relation avec le Nil. Sa fonction est bien connue : elle permettait l'accès au plan d'eau par la procession venant puiser l'eau sacrée au cours des fêtes du Nouvel An. On sait que la tribune n'a jamais pu servir de quai d'embarquement et ceci pour des raisons matérielles. Si la chapelle dite d'Achôris desservait réellement, comme nous tenterons de le démontrer plus loin, le point d'embarquement de la barque sacrée, peut-être remplaçait-elle un monument plus ancien ? Admettons provisoirement que cet édifice datait de l'époque éthiopienne et que ses colonnes ont été remployées par les rois de Mendès. Il est certain que la construction de la XXV^e Dynastie était de forme et d'implantation différentes de celle de la chapelle actuelle, car dans le cas contraire, le texte où sont mentionnés les travaux de Taharqa aurait été libellé comme une dédicace de restauration. Les fouilles du sous-sol de la chapelle n'ont apporté aucun argument décisif sur l'existence d'un monument plus ancien et remplissant les mêmes fonctions.

La petite taille de nos colonnes fait écarter d'emblée l'hypothèse qui voudrait qu'elles proviennent d'un portique éthiopien édifié sur l'axe d'Amon en façade occidentale. Peut-être proviennent-elles d'un kiosque d'accostage ? Seules des fouilles systématiques du secteur permettront d'élucider ce point. Retenons surtout le désir des constructeurs de la XXIX^e Dynastie d'intégrer leur œuvre dans un complexe plus ancien.

29. LAUFFRAY, *o.c.*

30. Sur cette formule, cf. l'étude récente de Björkman dans *Kings at Karnak*, p. 22 à 25.

31. BJÖRKMAN, *o.c.*, p. 45 à 48. Voir aussi CAMINOS, *Chronicle*, p. 62 § 87.

32. BJÖRKMAN, *o.c.*, p. 41 à 45 avec un état de la question. WILDUNG, *Die Rolle ägyptischer Könige im Bewusstsein ihrer Nachwelt I*, *MÄS* 17, p. 229 à 233. OTTO, *MDIAK* 15, 1957, p. 204.

33. SAUNERON, *CdE* 51, 1951, p. 49. WILDUNG, *o.c.*, p. 231, BJÖRKMAN *o.c.*, p. 43. H. De Meulenaere a montré que le culte de Nectanébo II est étroitement lié à son œuvre architecturale. *CdE* 69, 1960, p. 107.

34. Ainsi, par exemple, Hatchepsout a dédié une coupe d'albâtre à Montouhotep dont le temple funéraire a certainement servi de modèle au sien propre : PETERSON, *CdE* 82, 1967, p. 266.

35. TRAUNECKER, *Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa*, *BIFAO* 72, 1972, p. 195 à 236. LAUFFRAY, *Kémi* 21, 1971, p. 101-106.

36. TRAUNECKER, *o.c.*, p. 200.

A. Descriptions et traductions

Le décor de la chapelle de la XXIX^e Dynastie de Karnak est intéressant à plusieurs titres. Il constitue, à lui seul, près du tiers de la surface gravée connue de cette époque. C'est par conséquent, pour l'historien de l'art, un jalon important qui marque la transition entre la sculpture de l'époque perse et celle de la XXX^e Dynastie, sur la voie menant à l'art ptolémaïque. En outre, le contenu même des scènes présente un grand intérêt pour la compréhension des fonctions possibles du monument.

A l'extérieur de la chapelle, seules les façades des montants des portes ont été gravées. En revanche, les surfaces intérieures sont, pour la plupart, pourvues d'un décor sculpté, entièrement en relief. Celui-ci, assez plat mais très délicatement travaillé, évoque encore, avec une certaine rondeur en plus, la sculpture de la XXV^e Dynastie.

Les scènes et représentations originales peuvent être classées en trois groupes essentiels :

	Scène	Pl.
I. LES PORTES.		
I. A. Porte ouest.	1 et 2	I
I. A. 1. <i>Façade ouest :</i>		
I. A. 1. Le roi prononce la formule de purification à l'entrée du temple.		
I. A. 2. <i>Tableaux de l'encadrement :</i>		
I. A. 2. Nord : Discours d'Atoum et Geb.	3	II
I. A. 2. Sud : Discours d'Amon.	4	II
I. A. 3. <i>Face est :</i>		
I. A. 3. Nord : Roi du Nord recevant l'accolade de Montou.	5	III
I. A. 3. Sud : Roi du Sud recevant l'accolade d'Amon.	6	III
I. B. Porte nord.		
I. B. 1. <i>Facade nord des montants</i>	7 et 8	IV
I. B. 1. Le roi consacre les pièces de choix.		
I. B. 2. <i>Tableaux de l'encadrement</i>	9 et 10	V
I. B. 2. Protocole royal.		
II. LES MURS D'ENTRECOLONNEMENT.		
II. A. Moitié ouest :		
II. A. 1. Nord : Sortie du palais et purification royale.	11	VI
II. A. 2. Sud : Montée royale.	12	VI

II. B. Moitié est :		
II. B. 1. Nord : Rite de « <i>pousser les veaux</i> ».	13	VII
II. B. 2. Sud : Rite de « <i>défoncer le sol</i> ».	14	VII
II. Le mur d'entrecolonnement central de la série a entièrement disparu.		
III. LE NAOS.		
III. 1. <i>Panneaux d'ante :</i>	15 et 16	VIII
III. 1. le roi accomplit un geste d'offrande.		
III. 2. <i>Parois latérales, registre inférieur : le roi fait une libation et encense les barques sacrées de la triade thébaine.</i>		
III. 2. Nord : Barques d'Amon et de Mout.	17	X
III. 2. Sud : Barque d'Amon et de Khonsou.	19	XI
III. 3. <i>Parois latérales, registre supérieur.</i>	18	X
III. 3. Nord : le roi est introduit en présence de la triade.		
III. 3. Sud : le roi devant Amon-Min.	20	XI
III. 3. Le roi devant Amon.		
III. 3. Seul le bas de ces scènes est conservé.		
III. 4. <i>Paroi du fond :</i>	21	XII
III. 4. Le roi consacre la grande offrande devant Amon et les génies de la <i>litanie du Soleil</i> .		
III. 5. <i>Bandeau de Soubassement.</i>	21	XII
IV. LES COLONNES.		
IV. A. Les colonnes de la XXIX^e Dynastie (anépigraphes)		
IV. B. Les colonnes remployées (décors anciens cachés)		

Les lacunes sont malheureusement nombreuses et la copie de G. Daressy, publiée en 1919, ne permet pas de les combler, car l'état de la chapelle au début du siècle était déjà celui que nous connaissons actuellement (1). De plus Daressy n'a pas pu, en son temps, voir les scènes de la façade ouest.

Le décor du monument, si l'on considère individuellement chaque tableau, n'offre apparemment rien d'original sinon sur la paroi du fond, où l'on relève la présence d'extraits de la *Litanie du Soleil*. Mais un examen approfondi montre que le groupement des scènes lié à l'emplacement topographique particulier du monument, ses caractères architecturaux propres et sa place dans la chronologie des constructions thébaines lui confèrent un intérêt exceptionnel.

La plupart des cartouches royaux, à l'origine gravés au nom de Psammouthis, ont été arasés pour recevoir, peints à l'encre rouge, les noms d'Achôris. La majorité des décors du monument doit être attribuée à l'éphémère successeur de Néphéritès.

Pour ne pas nuire à la clarté de l'exposé, il s'est avéré nécessaire de présenter à part chacun des documents dont nous disposons. Pour toutes les scènes, leurs descriptions et les traductions des textes ont été exposés en tête, précédant ainsi les commentaires qu'elles appellent.

1. G. DARESSY, *ASAE* 18, 1919, p. 37-48.

I. LES PORTES (Pl. H 1-2, I)

A. Porte ouest

1. *Façade ouest.*

Les façades extérieures des deux montants sont ornées de la scène traditionnelle montrant le roi se présentant devant le temple. La répartition des titres de formules indique clairement que la scène sud doit être lue la première.

Montant sud. (2)

Le haut du tableau limité latéralement par deux sceptres *w3s* est perdu. Seul le tiers inférieur du protocole royal est conservé. Une double bande étroite marque le bas de la scène. Le roi est représenté debout, tourné vers la gauche (Nord) levant le bras droit, le coude replié et la main tendue dans le geste symbolisant le discours. La main gauche tient une canne assez courte, à l'extrémité supérieure arrondie. Dépourvue de tout ornement, elle évoque les bâtons (nabout) des actuels paysans du Saïd. Le souverain est coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte. L'uraeus ornant le front du roi est lové de façon à ne former qu'une seule boucle latérale. L'extrémité d'un triple ruban décoratif partant du bas de la couronne est visible sous l'épaule gauche. Psammouthis est vêtu d'un pagne royal à devanture triangulaire. Les plis verticaux du corps du vêtement ont été soigneusement représentés. Avec son décor de bandeaux étroits convergeant vers sa pointe gauche, le grand devanture triangulaire paraît asymétrique. La bordure latérale (droite) de ce grand rabat est marquée par un bandeau cloisonné. La bande verticale d'orfèvrerie ornant le grand devanture est figurée décalée vers la droite par rapport à la pointe supérieure du rabat et vient ainsi augmenter cette impression d'asymétrie, en masquant près de la moitié du bandeau cloisonné. Le décor de cette pièce du pagne, limitée latéralement par deux uraeus et dans le bas par une série de perles ovoïdes, n'a pas été sculpté. La ceinture, simplement ornée de deux filets, est munie à l'arrière de la traditionnelle queue cérémonielle. Enfin, Psammouthis porte le corselet à double bretelle, costume rare pour un souverain. Ce vêtement, ici dépourvu de notation de décor, s'arrêtait au niveau de la poitrine, limite simplement soulignée par un filet horizontal ; il était soutenu par deux bretelles dont les nœuds, bien que représentés schématiquement, sont bien visibles un peu sous l'épaule royale. La partie antérieure de chacune de ces bretelles est constituée par quatre bandes de toile partant du nœud et venant se rattacher sur le haut du vêtement sur une largeur équivalente à près de la moitié de la poitrine. La notation de lignes incurvées vers le bas qui sépare ces bandes évoque soit un plumage d'oiseau, soit une broderie ajourée. Les bijoux portés par le roi sont simples et le sculpteur a négligé d'en représenter le détail : un bracelet au poignet gauche et un large gorgerin autour du cou. Pour en terminer avec l'effigie royale, notons que le souverain est nu-pieds et qu'il porte une barbe postiche assez large dont la bride de fixation n'a pas été représentée. Nous nous sommes quelque peu attardé sur cette description de l'image du roi car nous la retrouverons fréquemment dans ce monument, avec quelques variantes.

Comme de coutume, figurait au-dessus du souverain un ensemble de textes et d'éléments symboliques que nous avons appelé « panneau protocolaire ». Le panneau protocolaire se décompose en cinq éléments : le panneau d'identité avec les deux cartouches et le nom d'Horus, les épithètes royales, le symbole de la déesse tutélaire, le rapace protecteur planant au-dessus du roi et enfin, derrière le souverain, la formule de protection.

Les panneaux protocolaires de la chapelle font l'objet d'une étude particulière que le lecteur trouvera plus loin (2). Aussi, pour ne pas alourdir cette description, nous bornerons-nous ici à signaler les détails spécifiques de chaque panneau.

Celui de la façade ouest du montant sud de cette porte n'est que partiellement conservé. Le rôle de divinité protectrice était probablement tenu ici par la déesse Nekhbet (3). Comme dans la majorité des cartouches de la chapelle, les noms de Psammouthis ont été arasés (sauf le nom

2. Cf. *infra*, p. 70.

3. Voir les scènes symétriques 17 et 19 (*infra*, p. 43 et pl. X-XI).

d'Horus) et ceux d'Achôris repeints en rouge par-dessus. La disposition peu orthodoxe des signes de la formule « *doué de vie comme Rê à jamais* » est due à l'étroitesse de la scène et à la place prise par l'aile gauche du vautour venant perturber l'ordre normal des signes. La formule de protection gravée derrière le roi n'offre pas de variante particulière.

A la hauteur du visage royal, deux lignes d'hiéroglyphes donnent le titre de la scène :



« [Faire] l'offrande royale et l'offrande litannique (4) en toutes bonnes [choses]. Elle est pure. Deux fois. »

Une colonne de texte gravée sous la main du roi donne les premières paroles du discours royal :



« *Tout ce qui pénètre dans la demeure d'Amon-Rê seigneur des Trônes du Double Pays est pur. Quatre fois.* »

Montant Nord. (1)

Symétrique et complémentaire de la scène du montant sud, ce tableau présente quelques variantes de détail. Le haut de la scène est détruit jusqu'au niveau de la couronne. A la différence du panneau sud, le tableau est limité latéralement par une simple bande verticale. Le panneau protocolaire a entièrement disparu, mais il est probable que le rapace protecteur était le faucon d'Horus d'Edfou.

Le geste du roi est le même que celui du tableau sud : main droite levée et tendue horizontalement, mais le souverain étant représenté se dirigeant de la gauche vers la droite, son bras droit vient tout naturellement barrer le haut de la poitrine.

Le roi porte la couronne rouge de Basse-Égypte qui, comme celle du Sud, est munie d'un triple ruban flottant derrière la nuque. Le pagne est le même que sur le montant sud avec toutefois deux différences : le devanteau d'orfèvrerie est représenté à peu près au centre du rabat triangulaire dont l'arête opposée au point de convergence des bandes décoratives est ainsi découverte ; la ceinture est unie et sans filet. Notons au passage le bourrelet qu'elle forme sous le ventre. Les bretelles du corselet sont moins visibles qu'au Sud. Celle de gauche n'est pas figurée et celle de droite semble être d'un type différent. La canne du roi est bien plus fine et plus élancée que sur le montant sud. Tenue verticalement, elle est ornée à mi-hauteur d'une garde en forme de corolle de papyrus. Psammouthis, pourvu d'une barbe plus fine que son effigie du Sud, porte aux deux poignets des bracelets dont le décor cloisonné est bien détaillé : deux bandes latérales encadrant cinq bandes centrales interrompues par trois bandes verticales.

Derrière le monarque figure la formule de protection habituelle.

Le tableau nord ne comporte pas de texte rituel. Ce détail montre bien que le panneau sud doit être lu le premier. Par contre au-dessus de l'épaule droite du roi subsiste le bas d'une courte colonne de texte :



« ... toute [santé] toute joie »

4. Sur l'offrande litannique cf. *infra*, p. 56.

Le dieu auquel le roi s'adresse n'est pas figuré ici. On peut donc difficilement rattacher ce bas de colonne à une formule de type « *je te donne...* etc. ». Sans doute faut-il voir ici une épithète royale du type « *doué de toute vie, de toute santé, de toute joie* » complémentaire, en quelque sorte, de la formule de protection.

2. Tableaux de l'encadrement. (3 et 4) (Pl. G 1, II).

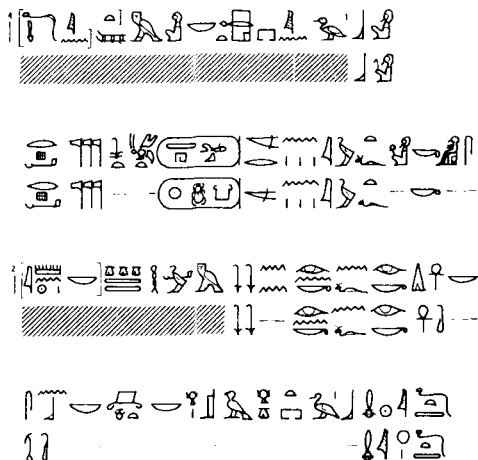
Seules les faces des feuillures parallèles à l'axe Est-Ouest (montant nord, face sud ; montant sud, face nord) ont reçu un décor comportant deux colonnes d'hiéroglyphes. La porte étant fermée, ces textes restaient, tout comme les scènes décrites précédemment, visibles de l'extérieur. Les signes sont orientés vers l'intérieur du monument, dans le sens de la marche du roi.

L'inscription du montant nord est à peu près intacte, à part la valeur d'un quadrat disparu au sommet des colonnes de texte. Celle de la feuillure sud est en bien plus mauvais état. La colonne de droite est presque intacte mais plus de la moitié de la colonne de gauche a disparu lors d'une réfection de l'angle nord-est de la feuillure (insertion d'une pierre rapportée). Sans le parallèle de Médinet Habou cette inscription serait restée illisible. En effet, le porche contemporain édifié devant le pylône éthiopien du petit temple de Médinet Habou (5) présente un dispositif semblable.

Les feuillures de la porte de ce monument portent une version parallèle des textes 3 et 4 de la chapelle de Karnak (6). Quoique l'orientation des deux monuments soit différente (vers l'Ouest à Karnak, vers l'Est à Médinet Habou), les textes sont répartis de la même façon entre les montants nord et sud. Notons cependant que les signes des textes de Médinet Habou sont tournés vers l'extérieur du monument. Cette disposition paraît d'ailleurs beaucoup plus logique que celle de Karnak, ces textes reproduisant les paroles adressées par les dieux au roi dédicant.

Montant nord : Discours d'Atoum et de Geb. (7)

Karnak 3
Médinet Habou
Montant nord



« [*Paroles prononcées par A*]toum, seigneur du grand-temple (et) (8) par Geb, prince des dieux : (Ô) Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Taharqa, (9) notre aimé, ton vénérable père, [*Amon-Rê*] seigneur des Trônes du Double Pays, jubile en raison de ce que tu as fait pour lui, ce que tu fais étant gratifié de toute vie, de toute santé et de toute joie sur le siège d'Horus et sur le trône de Geb comme Rê à jamais. »

5. Cf. *infra*, p. 120.

6. PM II², p. 463 (17 c, d) ; Ch. ND I, p. 320. Texte d'après notre copie.

7. DARESSY, *o.c.*, p. 42.

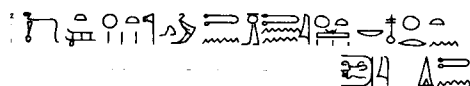
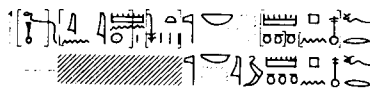
8. A Médinet Habou, la longueur de la lacune qui précède n'est pas sûre. Il semble que la version de Médinet Habou soit un abrégé de celle de Karnak.

9. A Médinet Habou, le premier cartouche de Nectanébo I^{er} est gravé dans un ancien cartouche arasé.

La version de Médinet Habou est moins développée que celle de Karnak. La présence du nom de Nectanébo 1^{er} en surcharge dans un cartouche plus ancien permet de penser qu'originellement celui-ci contenait le nom du souverain mendésien constructeur du porche, probablement Achôris. A Karnak, le nom de Taharqa est original et a été épargné par les martelages d'Achôris. Remarquons au passage l'erreur du scribe qui n'a pas craint de placer le nom de « s³R^c » de Taharqa dans son cartouche de « *nswt bity* » (10). Ces faits, s'ajoutant à la direction anormale du texte, illustrent l'embarras des scribes chargés d'utiliser, au bénéfice d'un roi plus ancien, une formule qui décrit la joie des dieux devant l'œuvre du souverain constructeur (11).

Montant sud : Discours d'Amon-Rê et d'Atoum (12).

Karnak 4
Médinet Habou
Montant Sud



« [Paroles prononcées par] Amon-Rê, [roi des dieux] (13) seigneur du ... (14) : [Ce monument est parfait] (15) pour (mon) cœur (16) et juste pour le cœur d'Atoum (17). J'ai fait pour [toi]... (18).

« Paroles prononcées (19) par Atoum à son ennéade divine : Venez, apportez-moi toutes les bonnes choses venant de vous, toutes nourritures venant de vous. J'existe par les choses apportées des nomes vers Thèbes (20), l'Héliopolis du Sud (21). »

10. On attendrait *Nfr-Tm-ḥw-R^c* (LECLANT, *Recherches*, p. 343).

11. Cf. *supra*, p. 17.

12. DARESSY, *o.c.*, p. 42. Pour le parallèle de Médinet Habou voir aussi JEQUIER, *l'Architecture*, II, pl. 80, 4.

13. Dans sa copie G. Daressy place ici par erreur le début de la seconde colonne.

14. A Karnak, la lacune correspond à un demi-carré horizontal. On pourrait peut-être reconstituer *nb pt* « seigneur du ciel ». (LEGRAIN, *Statues, CGC*, n° 42023, 42024, 42078, 42181, 42189, 42225, 42231, 42235.) A Médinet Habou on distingue les traces d'un oiseau.

15. Encore lisible à l'époque de G. Daressy.

16. Sur cette expression voir PIANKOFF, *Le cœur dans les textes égyptiens*, p. 114 et 50. Sur le sens de *nfr* voir STOCK, *Ntr nfr = der gute Gott ?* et BERGMAN, Quelques réflexions sur *nfr-nfrt-nfrw*, Actes du XXIX^e Congrès International des Orientalistes, Égyptologie I, p. 8-14.

17. *Wb* II, 14 (11) ; GAYET, *Le Temple de Louxor*, p. 73. Sur le sens à donner à *m³t* voir MORENZ, *La Religion Égyptienne*, p. 157 ; BONNET, *RÄRG*, p. 430-434.

18. D'après la version de Médinet Habou.

19. En l'absence de *in*, le groupe *ḡd-mdw* marque simplement le haut de la colonne. Cependant symétriquement (3, 2) la place est insuffisante pour reconstituer *ḡd-mdw* avant le nom d'Amon. La lacune du bas de la colonne 4, 1 empêche de saisir le contexte général et de trancher ce problème.

20. *hr* est ici une conjonction d'usage rare mais attestée dès le Moyen Empire avec le sens de « à la suite, car » (*Wb* III, 388 (15), voir aussi idem 388 (1) : *hr* préposition avec sens analogue). *in ḥt spwt r w³st* est une subordonnée au *sdm.f* passif, usage rare mais dont Gardiner donne un exemple (*Egyptian Grammar*, § 423, 3.) Une autre interprétation possible consiste à voir dans *in ḥt* un mot composé de sens analogue à *inw* « *lieferung* », *hr* jouant le rôle d'une préposition.

21. Sur Héliopolis du Sud = Thèbes : VARILLE, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep fils de Hapou*, p. 28-31.

Seule la première colonne de texte, très endommagée à Karnak, possède un parallèle à Médinet Habou. Malheureusement, dans ce dernier monument la seconde colonne de texte a été remplacée par un texte banal, dont le seul rapport avec la version de Karnak est l'utilisation du pronom de la seconde personne du pluriel. Comme à Karnak, sans doute, une série de dieux était évoquée dans la partie manquante du texte.

3. *Face est* (Pl. G.3, III).

La partie intérieure de la porte est ornée de la scène, traditionnelle à cet endroit, de l'accueil du souverain par les dieux.

Montant nord : (5)

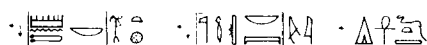
La partie supérieure de la scène a disparu et seul le tiers inférieur du panneau protocolaire et des épithètes divines est conservé. Les limites de la scène ont également disparu, mais d'après les traces conservées dans l'angle inférieur droit il semble que de simples bandes étroites en formaient le cadre.

Le roi venant de la gauche, donc du passage de la porte, s'avance vers Montou. Sa main gauche, coude replié, se pose sur l'épaule gauche de la divinité. Montou, le bras gauche replié en arrière, soutient le coude du roi. Le bras droit du dieu n'est plus visible, mais il passait sans doute derrière le roi pour venir se placer sur son épaule ou sa nuque droite (22). Les pieds sont mêlés et le pied droit du roi est représenté devant le pied correspondant du dieu qu'il masque partiellement. Inversement, le pied gauche de Montou est figuré devant le pied du roi. La complication dans le détail de cette position (torsion de l'attitude ; position des pieds) provient d'un souci d'équilibre de composition et de symétrie l'emportant sur le réalisme. Ce fait vaut la peine d'être souligné. Nous avons vu qu'au contraire dans les scènes de la face est, l'utilisation systématique de la main droite pour l'accomplissement du geste symbolique a entraîné une asymétrie des scènes (23). Cette différence de traitement est probablement due à l'importance de l'usage de la main droite dans les actes rituels (24).

Le roi est coiffé de la couronne de Basse Égypte, ornée d'un uraeus surgissant de la coiffure sans boucle apparente et d'un ruban décoratif flottant sur la nuque. Le pagne royal appartient au type normal sans rabat triangulaire mais il est muni d'un devant d'orfèvrerie semblable à celui relevé dans les scènes 1 et 2. Les plis du pagne n'ont pas été représentés et cette partie du vêtement paraît faite d'un tissu non plissé. Le reste du costume royal n'est plus lisible, mais il est probable que le souverain portait, comme son équivalent de la paroi sud, le corselet à bretelles.

Montou porte également un corselet à bretelles mais son pagne paraît être du type ordinaire sans devant d'orfèvrerie. Le dieu hiéracocéphale porte, directement posées sur sa perruque, deux plumes ayant sur l'avant le disque solaire muni des deux uraeus caractéristiques de Montou (25).

En raison de l'exiguïté du montant, le panneau protocolaire a été abrégé : la plante symbolique et le *serekh* sont remplacés par les noms et titres de Montou. La disposition de ces textes est un peu particulière car le bas de l'inscription se lit horizontalement et se répète symétriquement à gauche des cartouches. Notons au passage que ces derniers ont subi le même traitement que ceux de la façade ouest (noms de Psammouthis arasés et surchargés en rouge par Achôris). La restitution suivante paraît convenir pour les parties mutilées :



« L'aimé de [Montou, seigneur de] Thèbes, [le dieu grand, seigneur du ciel] (26)
doué de vie à jamais ».

22. CALVERLEY-GARDINER, *Abydos I*, pl. 25.

23. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *Le petit temple d'Abou Simbel*, p. 205, n. 349.

24. Cf. *infra*, p. 28.

25. LECLANT, *o.c.*, p. 257 n.2 et *Mélanges Maspéro I*, 4^e fasc., p. 76-79.

26. Montou et ses titres : cf. CHRISTOPHE, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle*, p. 54.

Montant sud : (6)

Les gestes et l'attitude des personnages sont similaires à ceux de la paroi nord. Amon, venant du Sud, remplace Montou et le roi, venant du Nord (donc du passage de la porte), porte la couronne de Haute Égypte. Le costume royal est d'ailleurs mieux conservé qu'au Nord. Les plis du pagne sont figurés, obliques à l'avant du devant, verticaux à l'arrière. Le corselet à bretelles est très proche de celui que portait le roi dans les scènes 1 et 2. Cependant le rendu différent de la seule bretelle conservée est à noter. Le nœud, bien détaillé, diffère sensiblement de ceux, plus schématiques, qui figurent dans la scène 2. En outre, le collier du souverain est orné ici d'un rang de perles. Enfin le bas de la couronne royale est orné d'un bandeau étroit et l'uraeus, lové un peu différemment, est plus détaillé.

En face se tient Amon, vêtu et paré comme il est d'usage à la Basse-Époque : gorgerin à perles, pagne simple à plis verticaux, barbe étroite et longue. La base des hautes plumes, emblème caractéristique de ce dieu, dépasse légèrement à l'arrière du mortier. Ce procédé graphique tente de rendre compte du mode de fixation de ces ornements qui, dans la réalité, étaient fixés dans une rainure pratiquée sur le mortier parallèlement à la ligne des épaules (27). Le cloisonnement caractéristique de chaque plume comprend seize compartiments (28). Au bas de la coiffure est fixé un bandeau semblable à celui de la couronne royale. La sculpture des visages est de qualité et il faut signaler que celui du roi est le seul qui soit intact dans tout le monument.

Les inscriptions ont entièrement disparu, à l'exception d'un fragment de légende du faucon qui devait surmonter la scène (bloc tombé à terre). Le cadre, sans doute simple, est détruit en grande partie.

B. Porte nord

1. Façade nord (7 et 8) (Pl. IV).

Sur les faces extérieures des montants de cette porte figure le roi faisant le geste de consacrer les pièces de choix.

Dans sa composition générale, cette scène rappelle celle que l'on voit sur les montants extérieurs de la porte ouest.

La délimitation supérieure de la scène est constituée par l'image classique du ciel supporté par deux sceptres *wꜥs*. Le roi, debout, se dirige vers le passage de la porte. Contrairement aux scènes correspondantes de la porte ouest, les figures royales sont symétriques : sur le montant ouest le souverain tient la massue de consécration dans la main droite, coude replié, tandis que sur le montant est, c'est de la main gauche que le roi accomplit le geste rituel. Ce principe de symétrie purement graphique est connu ailleurs et il semblerait que, dans ce cas, l'aspect général de la composition prime sur la réalité des faits (29). Mais, alors que sur le montant ouest les mains sont représentées telles qu'elles apparaissent à l'observateur, le montant est présente une inversion intéressante : au bout du bras droit c'est une main gauche qui tient le signe de la vie, tandis que le bras gauche est doté d'une main droite qui brandit la massue de consécration. Cette disposition étrange est probablement due à un scrupule du décorateur qui, voulant éviter l'asymétrie qui résulterait d'une représentation réaliste du geste rituel (comme sur les montants de la porte ouest), n'a pu se résigner à voir le roi accomplir le geste sacré à l'aide de la main gauche (30).

27. Cf. les statuettes de bronze dans ROEDER, *Kulte und Orakel*, pl. 10.

28. On sait que ce nombre est variable : LACAU-CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er}*, pl. 35, 33, 35, 24, avec respectivement 17, 14, 18, 25 compartiments, mais dans l'ensemble c'est le nombre 16 qui est le plus souvent attesté (par exemple HELCK, *Umfassungsmauer*, pl. 51a, 56 ; KUENTZ-CLERE, *La porte d'Evergète I^{er}*, pl. 21 ; WINLOCK, *Hibis III*, pl. 32) et plus rarement 14 (par exemple LACAU-CHEVRIER, *o.c.*, passim ; ROEDER, *o.c.*, pl. 8, 10 et 30).

29. ROEDER, *Der Tempel von Bet ee Wali*, p. 159 (schematische Umkehrung).

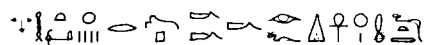
30. Sur la prédominance de la droite sur la gauche : POSENER, *Sur l'orientation et l'ordre des points cardinaux chez les Égyptiens*, dans *NAWG* 1965/1, p. 73 et n.5.

Psammouthis porte le même costume que sur les scènes correspondantes de la porte ouest. A l'Est, il est coiffé de la couronne de Basse Égypte ornée d'un bandeau simple qui retombe sur l'épaule. L'uraeus surgit directement de la coiffure sans que l'on puisse distinguer la manière dont il était lové. A l'Ouest la coiffure du roi a entièrement disparu. Le pagne est du même type que celui porté par Psammouthis dans la scène 1 mais la sculpture en est moins fouillée. Le devant d'orfèvrerie, plus simple, n'est pas flanqué d'uraeus et le nombre de pendeloques est variable (six à l'Ouest et huit à l'Est).

Le corselet royal du montant est retenu par une bretelle unique à nœud passant sur l'épaule droite. Sur le montant est, figurent deux bretelles dont le nœud diffère sensiblement de celui de la scène symétrique. Le collier est simple, sans aucun ornement. Les bracelets sont répartis irrégulièrement : à l'Est, le roi porte un seul bracelet (poignet gauche). Des différences notoires apparaissent également dans la forme et le détail de la massue : à l'Est, trois bandeaux décoratifs figurent sous le corps de l'arme ; à l'Ouest cet ornement est absent et l'extrémité inférieure du manche est évasée.

Les panneaux protocolaires sont très mutilés, mais les divinités tutélaires sont aisément reconnaissables : à l'Est, le roi du Nord est placé sous la garde du faucon Horus, tandis qu'à l'Ouest le vautour de la déesse Nekhbet assure la protection du souverain.

Sous le bras du roi, une colonne de texte donne le titre de la scène :



« *Frapper par quatre fois les morceaux de choix, (31) ce qu'il accomplit étant doué de vie (32) comme Rê à jamais : (33).* »

2. Tableaux de l'encadrement (9 et 10) (Pl. V.)

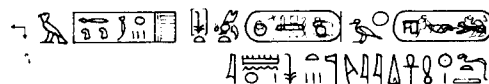
Comme sur la porte ouest, les faces des feuillures parallèles à l'axe du passage ont reçu un décor. L'embrasure proprement dite, au-delà du vantail, est anépigraphie. Les tableaux de l'encadrement étaient visibles de l'extérieur même lorsque la porte était fermée. Les textes qui les ornent donnent, disposés en une colonne verticale, les noms du roi, aimé d'Amon. Le signe du ciel surmonte chaque colonne de texte, limité latéralement par un simple bandeau étroit.

Les cartouches contenaient à l'origine les noms de Psammouthis : *Wsr-R^c stp-n-Pth* dans le premier et *p3-šry-n-Mwt* dans le second. Comme ailleurs, ils ont été arasés sur l'ordre d'Achôris qui a fait ajouter les siens, peints à l'encre rouge (*Hnm-m3^c t-R^c, Hkr*). Ce procédé est très net dans le cas de la porte nord. Le nom d'Horus de Psammouthis par contre a été épargné.

Montant est : (9)



Montant ouest : (10)



31. Traduit par Junker « *étendre (le bras)* » (ZÄS 48, 1910, p. 71).

32. Sur cette formule cf. GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 378 ; BJÖRKMANN, *Kings at Karnak*, p. 23 et 39 ; DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 302, n. 341. C'est à l'auteur de l'action, qui n'apparaît pas en raison de la forme impersonnelle, dans le titre de la scène que se rapporte le pronom-suffixe-*f* de la formule (LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, § 455,2).

33. Pas d'inversion honorifique sur le montant ouest.

9. « *l'Horus, grand de puissance, aux actions bénéfiques, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte $\underline{H}nm-m\bar{z}^c t-R^c$ (surcharge peinte sur $Wsr-R^c -stp-n-Pth$) fils de $R\bar{e} Hkr$ (surcharge peinte sur $P\bar{z}-\bar{s}ry-n-Mwt$) l'aimé d'Amon-Ré seigneur des Trônes du Double Pays, doué de vie à jamais.* »

10. mêmes noms qu'à l'Est...

« *l'aimé d'Amon-Ré, roi des dieux, doué de vie comme Ré à jamais.* »

Ces inscriptions sont orientées vers l'intérieur de la chapelle et suivent donc le sens normal de la marche du roi pénétrant dans le lieu de culte.

II. LES MURS D'ENTRECOLONNEMENTS

La chapelle comptait à l'origine cinq murs d'entrecolonnement : trois au Sud, entre les trois colonnes et le pilier d'ante du naos et deux seulement au Nord, l'emplacement de l'entrecolonnement médian étant occupé par la porte nord. Leurs faces intérieures ont seules reçu un décor en relief. Les faces extérieures, simplement ravalées, sont vierges de tout décor, même peint. Le style des reliefs est très semblable à celui du reste du décor. Ces éléments sont originaux : ils ont été prévus et exécutés en même temps que le reste du monument, contrairement aux colonnes qui proviennent, elles (33 b), d'une construction plus ancienne. Leur médiocre état de conservation est dû à la fragilité de ces parois peu épaisses construites à l'aide de pierres de petite taille. L'entrecolonnement médian sud a totalement disparu et il ne reste que peu de choses de celui qui lui faisait suite vers l'Est. Par contre, les deux murets de la moitié ouest du monument, tant au Sud qu'au Nord, sont relativement bien conservés. Le muret est de la rangée nord est complet, mais la surface gravée a été détruite en grande partie par un incendie ayant entraîné l'éclatement de l'épiderme du grès.

Malgré leur état fragmentaire, il a été possible d'identifier la nature des scènes ornant ces murets : ils appartiennent pour la plupart au rituel de la « visite royale ».

A. Moitié ouest.

1. *Muret d'entrecolonnement nord* : (Pl. VI.)

Sortie du Palais et Purification. (11)

Le roi, précédé de deux enseignes, sort du palais figuré derrière lui, à gauche. Cette scène qui marque l'ouverture du « rituel de la visite royale » est classique et se retrouve souvent sur les murets d'entrecolonnement (34). Mais, dans la majorité des cas, le souverain tient la canne et la massue, comme s'il s'apprêtait à accomplir les rites représentés sur les montants extérieurs des portes. Or, ici, Psammouthis tient dans ses mains, relevés à hauteur de la poitrine, le flagellum et le *mekès* (35). Ce geste et ces attributs sont ceux du roi pendant la course rituelle de la fête-*Sed*. Cette particularité est remarquable dans une série de scènes de type assez classique (36).

Le souverain est coiffé de la couronne rouge, munie de deux rubans décoratifs retombant sur la nuque. Au front est fixé un uraeus ; malheureusement les replis du serpent sacré ne sont pas représentés. Comme sur la porte ouest, Psammouthis porte la barbe postiche (à l'inverse de

33 B. Cf. *infra*, p. 63.

34. Par exemple XXV^e Dynastie : colonnade est : LECLANT *BIFAO* 53, 1953, p. 144 et fig. 13, p. 147 et fig. 15, 16 ; BARGUET-LECLANT, *Karnak Nord* IV, pl. 61, 66, 68, 71, 75, 77. Ptolémaïque : *Edfou* X, pl. 113, 117, 151.

35. Sur le *mekès*, BONNET, *RÄRG*, p. 446.

36. Cf. *infra*, p. 147.

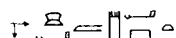
la porte nord). Le costume rappelle celui des figures royales déjà décrites : pagne à grand rabat triangulaire orné d'un devanteau d'orfèvrerie et muni de la queue cérémonielle. Différence importante toutefois dans ce tableau, le roi est torse-nu alors que sur les scènes parallèles d'époque éthiopienne il porte le corselet à bretelles (37). Un collier large et un bracelet constituent les seuls ornements du roi. En raison de la petite taille de la représentation, les détails de ces bijoux sont à peine suggérés.

Devant le souverain, les enseignes sont d'inégales dimensions. Celle d'*Wp-W3wt* monte très haut. Derrière elle, bien plus petite, est campée l'enseigne *hns* (38).

Cette différence de taille, peut-être due à la composition de la scène, se retrouve également dans les parallèles éthiopiens.

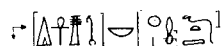
La représentation symbolique du palais derrière le roi appelle quelques remarques. La construction figurée est double : un élément très allongé et couronné de *khakerou* est précédé d'un autre, moins élevé et entièrement entouré de *khakerou*. Les parallèles éthiopiens de la colonnade du temple de l'Est sont détruits, mais sur ceux qui sont conservés, à la colonnade du temple de Montou, on ne retrouve pas l'élément avancé. A Edfou, les constructions sont doubles (39). A. Badawy interprète ces représentations comme étant la figuration d'une « tour-palais » comprise dans une enceinte (40). Dès l'époque romaine, la différenciation des deux parties de la construction ne devait plus être comprise, car à Esna le décor du second élément reproduit celui du premier.

Devant le roi, une courte colonne de texte donne le titre de la scène :



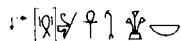
« Apparaître hors du palais »

Au-dessus du souverain, seuls subsistent quelques signes d'une inscription en quatre colonnes. Psammouthis y est qualifié de « *seigneur des couronnes* » (*nb h^cw*). Ce titre fait probablement allusion à une des phases suivantes du rituel (couronnement du roi avant la Montée Royale). Sur les parallèles éthiopiens, l'effigie du souverain est simplement accompagnée d'un (41) ou deux cartouches (42) suivis d'une formule simple. Dans le cas présent, le contenu de la colonne de texte précédant le cartouche est difficile à restituer (formule *wnn* ?). Par contre, nous proposons de lire les deux dernières colonnes ainsi :



« doué de toute vie, stabilité, force comme Rê à jamais »

Derrière le roi, une formule de protection se devine :



« Toute protection de vie et force l'entoure »

37. BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 61, 68, 71, 77, (corselet à bretelle unique).

38. Cf. BONNET, *o.c.*, p. 141. Plus tard le nombre d'enseignes croît : 4 à Edfou (*Edfou* X, pl. 113) 5 à Esna (*Esna* II, n° 52 et 74).

39. Edfou X, pl. 113, 117, 151.

40. BADAUY, *Le dessin architectural*, p. 43.

41. LECLANT, *o.c.*, p. 144 ; BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 71, 77.

42. BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 61, 68.

La formule en $s\bar{s} n$ n'est pas très courante (43) mais elle apparaît également derrière le roi dans la scène 18. Son sens n'est pas très clair (44). L'ordre des derniers signes est perturbé et il semble qu'il faille lire $\text{𓂏} \text{𓂐} \text{𓂑}$

La scène qui vient d'être décrite n'occupe que la moitié gauche du tableau. Sur la moitié droite figurait la traditionnelle scène de purification royale. Dans les scènes parallèles le roi, encadré par Thot à gauche et Horus à droite, était aspergé d'eau lustrale. Mais seul un fragment de la jambe royale et les pieds du dieu de droite, debout sur un piédestal, ainsi que les bras et les épaules du personnage de gauche (44 b), sont conservés. A l'extrême droite Amon, dont seul un bras est visible, assistait à la scène. La physiognomie générale de la scène peut être rétablie facilement par comparaison avec les parallèles éthiopiens (45).

2. Muret d'entrecolonnement sud : (Pl. VI)

La Montée Royale (12)

Dans les séries complètes du « rituel de la visite royale », une ou même deux scènes viennent s'intercaler entre la purification et la montée royale. Dans la plupart des cas, cette scène occupe la quatrième place de la série (46) (après le couronnement) ou même la cinquième (après le couronnement et l'offrande du pain blanc) (47). La disposition symétrique par rapport au panneau nord ne laisse pas de place pour la scène du couronnement. Une telle omission est attestée à l'époque éthiopienne (paroi extérieure nord de l'édifice de Taharqa au bord du Lac Sacré) (48). Mais, dans le contexte de la chapelle de la XXIX^e dynastie du parvis d'Amon, une séquence ainsi tronquée serait bien étonnante. Il est plus probable que nous soyons en présence d'une interversion de l'ordre des scènes, la représentation du couronnement ayant pu servir de décor au muret médian sud, actuellement disparu. Par cette modification de l'ordre traditionnel, la scène du couronnement aurait occupé une place privilégiée, juste en face de la porte nord.

Le roi, encadré par deux divinités lui donnant la main, s'avance vers la gauche. Le dieu qui ouvre la marche, probablement Montou (49), tient la main droite du souverain. Le haut de la figure divine a disparu mais la main droite du dieu maintenant le signe de vie à la hauteur des narines du roi est encore visible. Ce vestige permet de restituer le mouvement de torsion de Montou se retournant vers le roi pour lui insuffler la vie. Derrière le souverain, et lui tenant la main gauche, s'avance Atoum. Les divinités faisant face à ce groupe sont presque entièrement détruites. En cet endroit, seul le bas de la scène est conservé, montrant les jambes de deux personnages divins masculins. Le premier, qui tenant le sceptre $w\bar{s}$ et la croix de vie, était probablement Amon ; le second pourrait être selon les traces de légende conservées Khonsou-Horus, seigneur de la joie (avec une graphie particulière $\text{𓂏} \text{𓂐}$ pour $\text{𓂏} \text{𓂑}$) (50).

Le costume royal est très différent de celui qui apparaissait dans la scène précédente : le pagne est simple sans détails, semblable à ceux des dieux qui guident le roi, mais pour accentuer la ressemblance avec les personnages divins, Psammouthis a revêtu le corselet à bretelles.

43. Par exemple, temple d'Hibis : WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 31, 33.

44. Ici n vaut probablement pour m « en tant que » ; $s\bar{s}$ « protection » désigne plus généralement une force magique. Sur le sens de $\text{𓂏} w\bar{s}$, voir WINTER, *Untersuchungen zu den Ägyptischen Tempel-reliefs*, p. 78 et 84, ($w\bar{s}$ signifiant « pouvoir, force divine »). Voir aussi DERCHAIN, *A propos de l'Obélisque d'Antinoüs*, dans *Le Monde Grec*, 1975, Hommages à Claire Préaux, p. 811 et 812.

44 b. Ce personnage est muni de la barbe divine. S'agissait-il d'Atoum faisant face à Montou ? (Temple de Louqsor, PM II², p. 327 (154) l. 1. Amenophis III).

45. LECLANT, *o.c.*, p. 144 ; BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 61, 66, 68, 71, 75, 77.

46. *Philä* II, 224-235 ; L D IV, 2. MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 208-235.

47. LECLANT, *o.c.*, p. 125, 134 ; BADAWY, *ZÄS* 102, 1975, p. 84 ; BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 61.

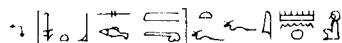
48. PM II², p. 220-221 (19-20).

49. LECLANT, *o.c.*, p. 132 et 134 ; BARGUET, *Le temple d'Amon-Ré*, p. 315 ; *Esna* II, n° 91, *Opet* I, 56. A Karnak Nord ce rôle est dévolu à Horus et Thot (BARGUET-LECLANT, *o.c.*, pl. 67) comme sur la paroi sud du sanctuaire de Philippe à Karnak (PM II², p. 100).

50. Dans l'exemple de Philippe à Karnak, c'est Thot qui accueille la procession (BARGUET, *o.c.*, pl. 23).

Doté de la barbe des dieux, le roi est coiffé d'une couronne-*atef* (51) et porte un large gorgerin. Le costume d'Atoum est semblable en tous points à celui du roi. Seule la couronne caractéristique de ce dieu (couronne blanche se superposant à la couronne rouge) le distingue de celui qu'il guide.

Devant Montou est conservée une partie du titre de la scène. La restitution suivante peut être proposée avec une relative sûreté :



« *[Introduction du roi devant] (52) son père Amon-Rê (53)* »

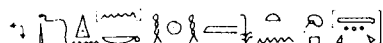
La légende de Montou a entièrement disparu. Au-dessus du roi subsistent les derniers mots du texte le concernant :



« *aimé de..., doué de vie comme Rê, à jamais* »

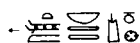
Malgré quelques lacunes, le discours et les épithètes d'Atoum se reconstituent aisément (54).

Paroles d'Atoum :



« *Dire : Je t'accorde l'éternité en tant que souverain sur terre (55).* »

Noms d'Atoum



« *Atoum, seigneur du Double Pays et d'Héliopolis* » (56).

Enfin, à l'extrémité droite, une colonne de texte occupant toute la hauteur du registre marque la clôture de la scène :



« *Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (Hnm-M3^c t-R^c) est celui qui préside à ... de tous les vivants sur le trône d'Horus* »

51. Il ne semble pas qu'une couronne particulière soit associée à ce rite. Colonnade est : couronne blanche ; colonnade nord : couronne d'Atoum ; sanctuaire de Philippe : perruque courte ; Temple d'Opet : couronne rouge ; Esna : némès et atef.

52. D'après *Opet I*, 56. On pourrait également restituer *r hwt it.f* (L D IV, 2 ; Édifice de Taharqa près du Lac Sacré : LECLANT, *Recherches*, p. 72, texte copié sur place).

53. Les signes sont inversés pour respecter le sens divin. Voir par exemple *Médinet Habu VI*, pl. 442.

54. DARESSY, *o.c.* p. 45.

55. Expressions analogues : *Opet I*, 157 et 257.

56. Titre fréquent d'Atoum : *Opet I*, 56, 107.

La fin de cette formule se rattache apparemment aux phrases du type « *ḥnty k3.w^c nḥ.w* » mais les restes de signes visibles après la lacune ne permettent pas de restituer une orthographe normale. Il peut d'ailleurs s'agir d'une erreur du scribe antique. Dans la colonne symétrique à l'Est, on lit le départ de la liste des bienfaits accordés au roi.

B. Moitié est.

Le panneau médian sud ayant disparu et la porte nord occupant l'emplacement opposé, il ne reste plus à décrire que les deux tableaux situés dans la moitié est du pronaos.

1. *Muret d'entrecolonnement nord* : (Pl. VII)

Rite de « pousser les veaux » (13)

Cette scène ne fait pas proprement partie du rituel de la visite royale mais elle est attestée plusieurs fois sur les parois des murs d'entrecolonnement (57). Elle appartient à une série moins connue figurant souvent sur les parois extérieures des reposoirs, associée à des scènes de course et à l'offrande des quatre coffres-*merout* (58).

Peu de choses subsistent de cette paroi ravagée par le feu. Du roi et des quatre veaux, seule la partie inférieure est conservée ; et des personnages divins face au roi, il reste à peine quelques fragments de légende.

Le souverain, probablement coiffé de la couronne-*atef* (59) et vêtu du pagne à grand rabat triangulaire se dirige vers la droite. A la main gauche il tient, légèrement penché, un bâton ondulé à tête de serpent. L'extrémité de ce bâton touche l'arrière-train du veau de la rangée inférieure. A Médinet Habou et sur l'exemple de la colonnade du temple oriental, le bâton touche le dos de l'animal. Autre différence : à Karnak l'image du bâton se superpose tout naturellement à celle du roi, alors qu'à Médinet Habou elle passe derrière l'image royale afin de respecter son intégrité.

La main droite du roi serre deux objets : une canne ondulée tenue verticalement (il s'agit de l'autre moitié du serpent-bâton) et quatre longes dont une extrémité est fixée à la patte antérieure gauche de chacun des veaux. Le détail de ces liens, normalement soigneusement lovés, est perdu mais on distingue très nettement les signes de vie fixés à leur extrémité libre. Blackman et Fairman considèrent que les longes sont fixées à la patte postérieure uniquement aux époques récentes ; toutefois les scènes de la grande salle hypostyle de Karnak infirment cette hypothèse (60). Les indications de couleur des veaux ne sont pas conservées mais elles devaient se suivre comme dans l'exemple contemporain de Médinet-Habou : (de haut en bas) pie, blanc, fauve, noir. Cet ordre a connu de nombreuses variations, mais la succession des couleurs de Médinet Habou correspond à celle en usage à l'époque éthiopienne. (61).

Devant le roi se tenaient deux divinités. D'après les traces de textes qui subsistent, la première était Amon ou une de ses formes. Derrière lui figurait Isis, dont seule la coiffure et une partie des titres sont conservés. Il faut noter qu'à Karnak ce rite s'accomplit en général devant Amon, mais parfois également devant Amon-Kamoutef (62). Lorsqu'il s'adresse à plusieurs

57. Colonnade est (LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 137) ; Porche de la XXIX^e Dynastie à Médinet Habou (PM II², p. 464 (26)). Porche de la XXX^e Dynastie devant le temple d'Hibis (WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 64). Mammisi d'Edfou (*Edfou, Mammisi*, pl. 39, 3 et p. 145-146). Sur ce rite voir l'étude de Blackman et Fairman (*JEA* 36, 1950, p. 68-81) ; voir aussi *infra* p. 122.

58. Par exemple chapelle d'albâtre d'Aménophis I^{er} (PM II², p. 63) ; chapelle d'albâtre de Thoutmosis III, (PM II², p. 174) ; chapelle de granit de Philippe (PM II², p. 100). Voir également salle hypostyle de Karnak (PM II², p. 48) ; cour sud du VI^e Pylône (PM II², p. 95) ; décor de Ramsès II sur le mur d'enceinte de Thoutmosis III (PM II², p. 129).

59. Cette coiffure semble spécifique à ce rite malgré quelques exceptions (PM II², p. 44, 117).

60. PM II², p. 44 et 48.

61. LECLANT, *o.c.*, p. 137. Sous Séthi I^{er} et Ramsès II : pie, fauve, blanc, noir (PM II², p. 44 et 48). Sous Ptolémée Evergète I : fauve, blanc, pie, noir (KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 44). Fin de l'époque ptolémaïque : pie, fauve, blanc, noir (*Edfou* VI, 286).

62. PM II², p. 48, 118. KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 44.

divinités, il s'agit toujours de membres de la triade thébaine (63). La présence d'Isis dans ce tableau est remarquable. Peut-être Amon était-il représenté sous la forme d'Amon-Min, ce qui justifierait alors la présence d'Isis, parèdre du dieu coptite (64).

Le titre de la scène n'est pas conservé mais sa formulation devait être semblable à celle qui apparaît à la colonnade du temple oriental (65). Au-dessus du roi, la place libre étant vaste, le panneau protocolaire était très développé pour des murets d'entrecolonnement : devant le panneau d'identité figure le serpent d'Ouadjit, déesse tutélaire de Basse Égypte, dressé sur une corbeille *neb* placée au sommet d'une touffe de papyrus. Derrière le roi, la colonne d'inscriptions qui couvre la hauteur du registre peut être reconstituée sans peine grâce au parallèle de Médinet Habou :



« Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte [*Hnm-mꜣt-Rꜥ* est celui qui paraît en tant que roi de la Haute et de la Basse-Égypte] sur le siège d'Horus comme Rê, à jamais »

Devant le dieu, deux colonnes d'hiéroglyphes contenaient l'énoncé des bienfaits accordés par Amon. Les deux colonnes suivantes donnaient les noms du dieu. Le même schéma de répartition est adopté pour les légendes d'Isis. Après le nom de la déesse « *Isis la grande, souveraine du ciel* », un titre fragmentaire doit probablement être rétabli « *ḥnwt ntrw, souveraine des dieux* » (?). Une cinquième colonne contient le début d'une formule « *dispensant, toute vie* » qui devait sans doute se prolonger derrière l'effigie d'Isis.

Légende d'Amon



Légende d'Isis



2. Muret d'entrecolonnement sud : (Pl. VII.)

Rite de « défoncer le sol » (14)

Le dernier panneau de la rangée sud est presque entièrement détruit. Les rares traces conservées permettent cependant de reconnaître que le rite (66) effectué s'adressait à un couple divin, comme d'ailleurs sur le panneau symétrique nord, réunissant probablement Amon et Mout. Le texte gravé entre les deux divinités est très mutilé et illisible. Il énumérait probablement les bienfaits accordés par la déesse. La colonne d'hiéroglyphes qui borde verticalement la scène à l'Est devait être de même type. Le seul passage lisible retient l'attention en raison d'une orthographe inhabituelle : *ksy* pour *ksy* attendu.



« Dire : je t'accorde tous les pays sont prosternés.... »

63. PM II², p. 31 : Amon et Mout ; p. 132 : Amon et Khonsou ; p. 95 : triade thébaine. Voir cependant PM II², p. 44 : Amon et Hathor.

64. CHRISTOPHE, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle*, p. 85. Amon-Rê accompagné d'Isis est toujours ityphallique.

65. LECLANT, *o.c.*, p. 138 « pousser les veaux dans le temple ». A l'époque de Daressy les derniers quadrats du titre étaient encore lisibles (DARESSY, *o.c.*, p. 42 G).

66. Dans sa publication, Daressy attribue par erreur à cette scène le titre de la scène 17 (*o.c.*, p. 45 G').

L'usage de *K* pour *K̄*, sans être très fréquent, est attesté à l'époque ptolémaïque (67). Un peu plus loin (68) d'ailleurs, nous retrouverons la graphie classique.

Le fragment de légende royale, provenant probablement de ce muret d'entrecolonnement et conservé sur un bloc isolé, n'apporte aucun renseignement sur la nature du rite accompli ; on y lit seulement :



« ... aimé de ..., doué de vie comme Rê [à jamais]. »

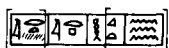
Divers fragments des reliefs des murs d'entrecolonnements sud ont été relevés parmi les ruines (pl. IX). Leur provenance est assurée étant donné la taille (69).

Mais la position particulière du roi, coiffé de la double couronne et légèrement penché en avant ainsi que la présence au bas de la scène d'un fragment de texte permet d'identifier sans nul doute possible la nature de la scène. On y lit le mot *irp* « vin », suivi, après une barre de séparation verticale, par un second mot commençant par « h... ». Ce groupement de signes évoque une scène du porche de Médinet Habou où le roi pioche le sol devant Amon (70). Sous le tranchant de sa houe, une sorte de cadre divisé en quatre carrés renferme les mots suivants : (Pl. F1.)



« Vin, lait, bière, eau. »

Il faut souligner dès l'abord que l'exemple de Karnak, qu'il faut certainement restituer en :



comporte une variante dans la succession des liquides. Ce bloc ne pouvant provenir que des entrecolonnements sud, il faut bien admettre que les signes n'étaient pas dirigés dans le même sens qu'à Médinet Habou. Nous verrons plus loin que cette scène représente le piochage du sol par le souverain au cours de cérémonies osiriennes.

Quoi qu'il en soit de l'orientation du texte, la parenté semble évidente et la nature de la scène ornant ce muret d'entrecolonnement nous paraît assurée. La notation des quatre liquides versés (?) dans la tranchée serait un motif propre à la XXIX^e Dynastie.

III. LE NAOS

1. *Panneaux d'ante*. (15 et 16) (Pl. VIII)

Le mur de la partie proprement reposoir de la chapelle étant détruit à la septième assise, les panneaux décorant la surface des antes sont tous interrompus à la hauteur du pignon royal.

Un bloc tombé appartenant au mur sud du naos a conservé une partie du panneau protocolaire qui surmontait l'image royale dans la scène sud (16). La déesse monarchique tutélaire

67. JUNKER, *Grammatik der Dendaratexte* p. 29. FAIRMAN, *BIFAO* 43, 1945, p. 78.

68. *Infra*, p. 47.

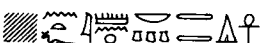
69. *Infra*, p. 65.

70. PM II², p. 464 (26) 3.

était, comme il se doit pour un élément de la moitié sud, Nekhbet. Les cartouches royales présentent les surcharges habituelles.

La scène symétrique nord était probablement placée sous la protection d'Ouadjit et d'Horus d'Edfou, mais aucun fragment du panneau protocolaire n'est connu. En revanche, cette scène a conservé le détail du pigne royal à grand rabat avec devant de l'orfèvrerie du même type que celui relevé lors de l'étude de la scène 2.

En raison du peu de surface disponible sur les antes du naos, le souverain officiant est figuré seul, accomplissant le geste rituel en direction de la divinité présente dans son reposoir. Seule la moitié inférieure des titres des scènes nous est parvenue : (71)

16 

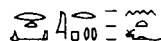
15 

16 « [...] pour son père Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays, afin qu'il soit doué de vie (72). »

15 « [...] pour] son père Amon-[Rê, seigneur des Trônes du Double Pays,] ce qu'il fait étant doué de vie. »

L'alternance des épithètes d'Amon sur les tableaux de l'encadrement des portes ouest et nord pourrait suggérer une restitution *nswt ntrw* plutôt que *nb nswt t3.wy* pour la légende de la scène 15. Mais en examinant les orientations des autres exemples, on s'aperçoit d'une part que la première épithète est associée au roi du Sud (4, 10), tandis que la seconde est associée au roi du Nord (3, 9) ; d'autre part, sur la façade de la porte ouest, seul Amon, seigneur des Trônes du Double Pays, est nommé (2). Dans le naos, tant au Sud qu'au Nord, Amon porte également cette épithète (17 et 19). Il semble donc que l'alternance des titres d'Amon n'apparaisse que sur les tableaux d'encadrement. Sur les façades et les surfaces privilégiées, l'épithète *nb nswt t3.wy* garde la préséance absolue. La restitution proposée nous paraît donc solidement étayée. D'ailleurs si nous tentons une restitution des légendes des scènes 15 et 16, la position d'Amon « *nb nswt t3.wy* », au Sud, imposée par les restes de la légende de la scène 16, serait en contradiction avec les faits relevés sur les tableaux des portes, où ce titre est en relation avec le Nord (3 et 9) (73).

Quel geste accomplissait le roi ? Il s'agissait à coup sûr d'un acte rituel nécessitant l'utilisation des deux mains. Étant donné la position de ces panneaux, il semble permis de penser qu'ils reproduisaient un des rites majeurs représentés normalement sur les montants ou les linteaux de porte. L'offrande de Maât serait particulièrement indiquée dans ce cas (74). Mais les restes du quadrat mutilé qui subsiste dans la légende de la scène 16 ne permettent pas de tenter d'y lire, du moins avec une orthographe normale, le titre habituel de cette offrande. L'offrande du vin pourrait également convenir (75). Un exemple de graphie, datant de Ramsès III il est vrai, permettrait de rendre compte des signes du dernier quadrat (76) :



71. DARESSY, *o.c.*, p. 42 et par erreur p. 45 G'.

72. Formule abrégée, voir *infra*, p. 51, 64, n° 216.

73. Cette orientation est confirmée par un exemple de reposoir de Sethi II (CHEVRIER-DRIOTON, *Le Temple reposoir de Séthi II*, p. 8).

74. *Urk.* VIII, 2 (1), 3 (3), 11 (13), 13 (14). KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 14, 15, 31, 32.

75. *Urk.* VIII, 2 (2), 4 (4). KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 13, 16.

76. *Reliefs and Inscriptions at Karnak I*, pl. 49, 50.

D'autres possibilités encore peuvent être envisagées mais aucune n'apporte une certitude (77) ; aussi vaut-il mieux, dans l'état actuel de la documentation, laisser ce problème en suspens.

2. *Parois latérales. Registre inférieur.* (Pl. A1.2, D2, G3, X, XI)

Le roi officiant devant les barques sacrées (17 et 19)

Les scènes **17** et **19** montrent Psammouthis présentant l'encens et versant une libation devant la barque processionnelle d'Amon. Les deux images de la barque, sur la paroi nord et sur la paroi sud, sont semblables à quelques infimes détails près. Sous les barres de portage, à l'arrière, figurent sur la paroi sud la barque de Khonsou et sur la paroi nord celle de Mout. Les textes qui surmontent la scène sont différents d'une paroi à l'autre, mais se complètent. La présence, au Sud, d'une courte inscription en quatre colonnes formulant la présentation du roi montre qu'il faut lire les textes en commençant par la paroi sud. Nous avons d'ailleurs déjà rencontré une situation semblable lors de l'examen du décor de la porte ouest.

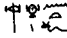
A. **L'officiant.**

Le roi, de la main gauche, tient l'encensoir à la hauteur des épaules. Au Sud, il s'agit d'un encensoir simple composé d'un corps en forme de papyrus. A son extrémité antérieure, une main tenant la cassolette sort de la corolle de papyrus. L'autre extrémité est ornée d'une tête de faucon. Le godet contenant la résine odoriférante est fixé au milieu du corps. En forme de cartouche, il est flanqué d'une petite image du roi agenouillé et adorant. Cet objet était probablement en bronze, comme ceux qui nous sont parvenus. L'encensoir de Berlin, qui ressemble le plus au nôtre, mesure 46 cm de long (78).

Au Nord c'est à l'aide d'un quadruple encensoir qu'officie le souverain. Cet objet étrange était constitué de quatre encensoirs de type habituel, liés en gerbe (79). Ils sont cependant différents dans le détail de celui de la paroi sud (proportions plus élancées, godet-réserve conique tenu par une petite effigie royale, cassolette beaucoup plus petite). Il semble que dans ce cas le quadruple encensoir soit réservé à l'encensement de la barque sacrée. Le nombre quatre est probablement en relation avec les quatre points cardinaux et la quadruple répétition du rite. De la main droite, le roi tient, légèrement inclinée, une aiguère en forme de vase *hs* d'où s'échappent trois filets liquides ; l'un part du couvercle, les autres du rebord et du bec verseur. Cette abondance de liquide est peut-être une tentative pour représenter une aspersion plutôt qu'une libation. Le bas des scènes étant en fort mauvais état, les tables d'offrandes placées sous l'aiguère ont presque entièrement disparu. Sur la paroi sud, il reste encore une partie du plateau d'offrandes. Celles-ci sont constituées de fruits de diverses espèces placés dans des coupelles représentées en coupe. Le tout est couvert de rameaux de verdure. Au Nord, seuls les pieds des trois supports d'offrande et le bas de deux bouquets montés sont encore discernables.

Comme sur la façade de la porte ouest, la symétrie de l'image royale a été sacrifiée au besoin de montrer le souverain sur les deux parois accomplissant le geste rituel principal à l'aide de la main droite.

Psammouthis est coiffé du *khepresh*. C'est d'ailleurs la seule scène du monument où le souverain porte cette couronne. Le profil de cette coiffure est caractéristique de la forme qu'elle a prise à l'époque tardive (arête latérale courbe et non pas droite) (80). L'uraeus qui l'orne est lové de façon à former une seule boucle latérale. Ce pourrait être une représentation schéma-

77. Par exemple l'adoration les deux bras levés ; dans ce cas il faudrait restituer  Belegst. II, 372 (8) ou l'apport du plateau d'offrandes (*f3*) *ih*t).

78. Berlin 10708. ROEDER, *Kulte, Orakel und Naturverehrung im Alten Agypten*, pl. 9 et p. 405-406. Voir aussi MOGENSEN, *La Glyptothèque Ny Carlsberg*, pl. 72. Un encensoir de bronze est conservé dans la collection de l'Université de Heidelberg. Noter l'existence d'encensoirs votifs en bois (Collection égyptienne d'Istanbul).

79. Par exemple *Esna* VI, n° 543, 545 ; *Kêmi* 21, 1971, p. 220 : PM II², p. 406 (28). Sur ces objets, voir BONNET ZÄS, 67, 1931, p. 20-28 et WIGAND, *Bonner Jahrbuch* 122, p. 2-15.

80. MÜLLER, ZÄS 80, 1955, p. 47-50 et p. 146.

tique de la double boucle qui, d'après B.v. Bothmer, est caractéristique des coiffures portées par les souverains de cette dynastie (81). Une mince bordure souligne le bas de la coiffure. Sur la nuque pendent les trois rubans traditionnels. Sur la paroi nord, le roi porte le corselet à bretelles. Ses attaches ressemblent beaucoup à celles de l'exemple de la scène 2. Chaque bretelle paraît triple. Les nœuds sont bien détaillés et évoquent ceux de la scène 7. En revanche, aucun ornement du corselet lui-même ne se laisse deviner. Le type de pagne est difficile à définir avec précision. On distingue encore l'attache de la queue cérémonielle et, au niveau des chevilles, la retombée d'une sorte de vaste jupe. Sans doute Psammouthis était-il vêtu d'un pagne double constitué d'une longue jupe en tissu transparent descendant jusqu'aux chevilles sur laquelle se superposait un pagne d'apparat, probablement à grand rabat triangulaire. Ce type de costume est souvent porté par Darius sur les parois du temple d'Hibis (82). Le seul bijou identifiable est un large gorgerin qui orne la poitrine royale.

Sur la paroi sud, le roi paraît être vêtu de manière différente. Il n'y a pas de notation d'un corselet à bretelles ni de trace d'une jupe longue. La présence d'un double trait vertical dans l'axe du corps et sous la ceinture suggère un pagne à grand rabat triangulaire avec son ornement d'orfèvrerie.

B. La barque d'Amon. (Pl. D2, X, XI)

Le sculpteur n'a omis aucun détail du riche décor de la barque divine du seigneur de Karnak. La représentation est très fouillée et précise. Il ne s'agit pas d'une image conventionnelle copiée sur les représentations ramessides, mais bel et bien de la reproduction de cet objet de culte tel qu'il se présentait sous la XXIX^e Dynastie. Une étude comparative nous a permis de suivre l'évolution de la barque processionnelle d'Amon jusqu'à l'époque ptolémaïque. Nous avons ainsi pu replacer l'exemple de la chapelle dite d'Achôris dans son contexte historique. Les résultats de cette étude seront exposés plus loin (83). Aussi nous bornerons-nous maintenant à décrire la barque telle qu'elle est figurée sur les parois. L'exemple de la paroi nord, mieux conservé, peut servir de base à cette description.

1. La proue.

A l'avant, la tête du bélier d'Amon paraît comme plaquée contre une proue se terminant par une simple surface verticale. Dans les exemples plus anciens, on distingue même l'emplacement de la mortaise qui permettait de fixer la figure de proue (84). Les détails de la tête du bélier sont rendus avec soin : nervures des oreilles, matière des cornes. Sur le front plat du bélier se dresse un grand uraeus coiffé des deux cornes encadrant un soleil et se profilant sur un immense disque solaire dont le diamètre est plus grand que celui de la tête de l'animal sacré.

Le bélier porte une barbe courte. Un large collier-*ousekh* est adapté à la proue. Directement autour du cou du protome de l'animal sacré, s'enroule un triple collier constitué de pastilles d'or (collier des victoires). L'espace central délimité par ce collier est vide et permet d'apercevoir la fixation de la tête de bélier. Le collier-*ousekh*, d'un diamètre à peine inférieur à la longueur du pont avant, porte dans son axe médian un décor dont l'origine est probablement à rechercher dans les plaques pectorales qui figuraient à cet emplacement sur les barques plus anciennes, du moins à Karnak (85). Cet élément se subdivise en deux registres :

Registre supérieur : Deux personnages féminins accroupis (Maât ?) dos à dos marquent l'axe. Devant chacun d'entre eux se tient un oiseau-*ba* andropocéphale tourné vers le centre de la scène. Au-dessus des personnages, un petit panneau était destiné à recevoir un texte. Registre inférieur : Un personnage tourné vers la droite soutient de ses deux bras au-dessus de sa tête

81. BOTHMER, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, p. 88-89.

82. WINLOCK, *o.c.*, pl. 31-33 ; *Dendara I*, pl. 62. Parfois cette sorte de grande robe se porte sur le pagne court normal (*Esna VI*, n° 545, 543.).

83. Voir *infra* p. 77.

84. Par exemple *ASAE* 23, 1923, pl. IV (Hatchepsout).

85. *Medinet Habu IV*, pl. 229. Voir aussi la barque d'Amon sous Hérihor : PARKER, *A Saïte Oracular Papyrus*, p. 4, fig. 1.

une barque solaire. Dans la barque, l'image du soleil dans son horizon est flanquée de deux orants agenouillés. De part et d'autre du dieu soulevant la barque, figurent deux yeux-*oudjat* et les deux Merit effectuant leur geste caractéristique. Il est intéressant de constater que, même dans ce détail, le graveur a tenu compte de l'orientation : la Merit du Nord se trouve à gauche et celle du Sud à droite, positions qu'elles occupaient réellement lorsque la barque était placée face à l'Ouest.

2. *La poupe.*

L'ensemble de la figure de poupe est semblable à celle de proue. Cependant on relève des différences de détails. La fixation de la tête de bélier est posée directement sur le plat du pont arrière ; elle est visible par l'échancrure du collier. En raison de la pente accentuée du pont, la partie postérieure de la perruque est courbe. Cette courbure suit d'ailleurs celle du profil de la poupe. Le décor médian du collier-*ousekh* est divisé en trois registres comportant de haut en bas : 1. un scarabée ailé ; 2. deux béliers affrontés, coiffés du disque solaire et surmontés chacun d'un œil-*oudjat* ; 3. un personnage tourné vers la droite faisant le geste de « *soulever le ciel* ». Le reste de ce registre est semblable à son équivalent de la proue, au détail près des pavois qui supportent les yeux-*oudjat*. L'état de la paroi ne permet pas d'apprécier la disposition des Merit et l'on ne peut savoir si la face ornée du collier était dirigée vers l'avant de la barque. La qualité du rendu de la tête de bélier est remarquable. Le détail des sourcils et du double tracé de la bouche font penser à l'art achéménide.

3. *Le pont avant.*

La plage avant de la barque est peuplée des six statuettes traditionnelles. Trois d'entre elles sont tournées vers l'avant. On trouve ainsi : 1.2. Maât et Hathor ; 3. L'enseigne royale représentant Pharaon sous la forme d'un lion androcéphale coiffé de la couronne à double plume et à cornes, dressé sur un pavois orné d'un uraeus. Les trois autres figures, représentant le souverain dans diverses attitudes et offrant les vases-*nw*, sont orientées vers le naos ; 4. Roi agenouillé coiffé du *némès* ; 5. Roi debout coiffé de la couronne blanche et vêtu du pagne à rabat triangulaire ; 6. Roi sous la forme d'un sphinx, coiffé du *némès* et posé sur un socle orné d'une corniche à gorge.

4. *Le pont arrière.*

La plage arrière, moins encombrée, est occupée seulement par une figure du roi en porte-éventail et par les gouvernails. Le souverain, tourné vers le naos, tient verticalement un grand éventail. Devant lui sont gravés son premier cartouche et les épithètes correspondantes :



« *Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays,*
 [(*Hnm-m3t*] -*R^c*] [.....] »

Cette inscription est importante. La position du disque solaire au début du cartouche est caractéristique du prénom d'Achôris. La confusion avec Psammouthis est impossible. Or ce cartouche est intact et sa gravure est originale, il est donc certain que cette partie de la paroi a été sculptée sous le règne d'Achôris. L'image correspondante de la paroi sud ne comporte pas d'inscription. Le souverain est coiffé du *némès* à uraeus et porte, avec le pagne simple, le corselet à bretelle unique passant sur l'épaule droite.

Derrière lui, une figurine analogue, mais moins détaillée, tient le gouvernail. Les sommets des rames-gouvernails et de leurs supports sont ornés d'une tête de faucon. Les barres qui permettaient de manœuvrer ces lourdes rames sont traitées comme de longs uraeus.

Sur la paroi sud, le roi barreur est placé sur un petit piédestal. Le détail de la composition est légèrement différent et les barres de manœuvre sont courbes.

Conventionnellement, les deux rames disparaissent derrière le collier-*ousekh*. Notons pour terminer la symétrie des figures des parois nord et sud entraînant un changement des mains pour accomplir les mêmes gestes.

5. *Le naos.*

Les enveloppes successives protégeant la précieuse statuette seront décrites en partant de l'extérieur. Elles sont toutes très légèrement plus larges à la base qu'au sommet.

a. L'ensemble du naos est couvert d'un dais supporté par quatre colonnettes dont deux seulement sont visibles sur cette représentation. Leurs chapiteaux appartiennent au type « piquet de tente ». En raison de la présence d'une corniche en façade, les colonnettes antérieures sont moins hautes que celle de l'arrière. Sur la corniche, un uraeus coiffé du disque solaire résume la frise de cobras qui surmontait la face antérieure du dais. Les quatre supports de ce dais étaient fixés non pas sur le pont de la barque mais sur le pavois lui-même où une petite effigie du roi agenouillé faisait le geste de serrer entre ses mains, comme pour les maintenir, les bases des colonnettes.

Enfin, probablement également fixée au pavois et au même niveau que les supports du dais, une série de six statuettes se profile en avant de la coque de la barque. Elles représentent le roi agenouillé, coiffé du *khepresh* et faisant le geste d'acclamation *hnw*, suivi de trois figures dans la même position. Ces personnages à tête de chien symbolisent les Âmes de *Nhn*. L'ensemble est limité à gauche et à droite par les deux Merit Symétriquement, sur la paroi sud, ce sont les Âmes de Pê à tête de faucon qui accompagnent le roi, complétées très probablement par les Merit.

b. Le dais abrite une chapelle aux parois ajourées dans sa moitié supérieure et ouverte dans le bas. Elle est également fixée sur le pavois. Son couronnement est constitué d'une corniche à gorge surmontée d'une frise d'uraeus, coiffés du disque solaire, qui alternent avec l'image de Rê, sous la forme d'un dieu hiéracocéphale accroupi ayant la plume de Maât sur ses genoux. Sous les ramessides, cette frise était formée des monogrammes royaux, mais elle est rapidement devenue un élément purement décoratif (86). Sur la paroi sud, l'image du serpent est complétée par un signe \square .

Le corps même de cette chapelle est constitué par deux montants verticaux et deux traverses horizontales, le tout cerné d'un boudin d'angle. La traverse supérieure est surmontée de la corniche. La traverse médiane est ornée d'un décor cloisonné faisant alterner des groupes de trois baguettes verticales avec des plaques rectangulaires décorées d'un petit cercle dans leur centre. L'ensemble compte six de ces plaques. Ce type de décor apparaît déjà sur un naos portatif d'Amon sous Taharqa (87) et se perpétue sur certaines barques divines ptolémaïques (88).

Cette traverse délimite un registre supérieur occupé par un décor ajouré dont la tradition remonte aux premières barques ramessides. Au centre, Amon sous la forme d'un personnage accroupi criocéphale, coiffé de l'*atef* et tenant le signe de la vie sur ses genoux, paraît surgir d'une fleur de lotus. Cette fleur est elle-même posée sur un signe \Rightarrow symbolisant l'eau primordiale. Devant et derrière lui, deux personnages royaux coiffés du *némès* lui présentent chacun un œil-*oudjat* surmonté du signe *nfr*. Sur la paroi sud, ces personnages semblent porter une perruque courte ou un voile de tête-*afnet*. Ils sont agenouillés sur de hauts piédestaux à corniche à gorge et boudin d'angle qui compensent la hauteur de la fleur de lotus et mettent les figurines au niveau du dieu. Enfin, étendant leurs ailes protectrices sur l'ensemble de la scène, deux déesses Maât, debout sur un petit socle occupent les extrémités de la composition. Elles sont coiffées du disque solaire et leurs mains levées tiennent la plume, emblème de leur nom. Entre la plume et le disque, un petit panneau était destiné à recevoir une inscription.


Sous ce registre, figure un grand vautour dont les ailes déployées occupent toute la largeur de la chapelle. Ses serres tiennent un signe \square qui, à en juger par le parallèle de la paroi sud, était combiné avec une longue plume de Maât. Plusieurs éléments de comparaison indiquent que ce motif faisait également partie du décor ajouré de la chapelle extérieure (89).

86. Pour que le groupe qui couronne le naos de la barque de la XXIX^e Dynastie puisse se lire *hnm-M3^ct-R^c* il faudrait admettre la valeur *hnm* pour le serpent.

87. PARKER, *o.c.*, pl. I.


88. *Edfou* I, pl. 11.

89. Voir *infra*, p. 79.

c. La partie inférieure du décor de la cabine est en réalité celui du voile brodé qui, dès Hathepsout, enserme le bas du naos. Il est probable que sous la XXIX^e Dynastie ce voile était déjà remplacé par une structure rigide. Néanmoins, la courbure du bord supérieur est encore présente. Si l'on se fie à la seule représentation de la paroi nord, on pourrait croire que ce décor est solidaire du naos extérieur, mais l'exemple de la paroi sud le fait nettement passer derrière les montants de la chapelle extérieure. D'ailleurs il faudra attendre l'époque ptolémaïque pour voir cet élément totalement assimilé au décor ajouré de la chapelle extérieure. Le bas du voile suit la courbure du pont, il est orné d'une frise de cartouches vides encadrés d'uraeus, tous surmontés du disque solaire. Cet élément probablement rigide fixait le voile sur le pont. Le décor du voile proprement dit est assez semblable à celui du registre supérieur de la chapelle extérieure. Dans l'axe figure, accroupi sur un petit socle, un dieu à tête de faucon qui tient un signe de vie sur ses genoux. De part et d'autre de cette image, deux déesses Maât sont figées dans la même attitude que sur la chapelle extérieure, mais agenouillées, cette fois-ci, sur un petit socle bas. Dans leurs mains, elles brandissent la plume traditionnelle (et le signe de vie sur la paroi sud). Derrière elles, une succession de symboles ; de haut en bas : un œil-*oudjat*, le signe du ciel, trois signes *nfr*, le signe *nb*. Sur la paroi sud, ce dernier signe est remplacé par . Il s'agit peut-être d'une sorte de formule de protection.

Enfin, sur l'espèce d'avancée du voile vers le pont avant, une déesse ailée, accroupie sur un socle à corniche et boudin d'angle, esquisse un geste de protection.

6. *Le pavois et le socle.*

Cette partie de la représentation est en très mauvais état. La longueur des barres de portage n'apparaît pas clairement mais elle ne devait guère dépasser celle de la barque même. Accolé aux barres de portage, on remarque un patin de traîneau, archaïsme de règle pour les barques sacrées. A l'aplomb des montants du dais et de la chapelle extérieure et assurant le contact avec le support, une pièce carrée représente l'extrémité de la poutre de raidissement transversale qui solidarise entre elles les barres de portage. Aucun système de fixation n'est représenté (90). Une seule barre de portage a été représentée, mais il est hautement probable que la barque processionnelle d'Amon en usage au début du 4^e siècle avant J.-C. comptait encore, comme sous Ramsès II, cinq barres de portage (91). Le socle est des plus classiques. Couronné d'une corniche à gorge, il était décoré de la quadruple représentation du souverain coiffé du *khepresh*, levant les bras devant lui, les paumes tournées vers le haut, dans le geste de « soulever le ciel » (92). La base du socle était ornée d'un décor de rayures verticales ; décor peut-être influencé par le thème des « façades de palais » (rectangles oblongs de type ) (93).

7. *Objets rituels.*

Sous l'avant du pavois, contre le support de barque, figuraient les dix bâtons sacrés associés à la barque d'Amon. On en voit cinq sous la barque sud et les cinq autres sous la barque nord.

Le nombre de ces objets n'a pas changé au fil du temps, mais leur ordre a pu varier. Ainsi, le bâton occupant sous Ramsès II la quatrième place, d'après la représentation de la salle hypostyle, est relégué à la sixième sous Ramsès III (94). Dans notre cas, deux bâtons seulement sont encore visibles. Celui de la paroi nord, à tête de faucon, occupe la troisième place (en accord avec l'ordre ramesside). Notons au passage que là encore, c'est la paroi sud qu'il faut lire d'abord. Au Nord, il ne subsiste que le bas des hampes des deuxième et troisième mâts de la seconde moitié ainsi que la couronne double qui surmontait l'image du dernier bâton. Celui-ci semble correspondre au quatrième de la série de Ramsès II et au sixième de la série de Ramsès III.

90. Comme par exemple CALVERLEY-GARDINER, *Abydos I*, pl. 5.

91. Étude des dimensions de la chapelle de granit par G. Legrain : *BIFAO* 13, 1913, pl. 2, p. 17-18.

92. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, pl. 2 ; WOLF, *Das schöne Fest von Opet*, pl. 5 (1). Sur ce type de scène et les supports voir D. KURTH, *Den Himmel stützen*, p. 105-107.

93. Voir par exemple les temples du Sud de Coptos.

94. Cf. par exemple PM II², p. 48 (150, III, 1) ; *Relief and Inscriptions at Karnak I*, OIP 25, pl. 56, 17. L'ensemble des objets sacrés d'Amon est au nombre de 13 : les dix bâtons, la massue (?), le sistre et le naos.

Entre l'officiant et les bâtons sacrés, on distingue quelques vagues traces des objets rituels placés sous la barque. Au Sud, derrière l'amas d'offrande déjà signalé plus haut, est érigé un grand bouquet monté constitué de fleurs de papyrus superposées et couronnées par une fleur de lotus s'inclinant vers la gauche, au niveau de la figure de proue. Chaque fleur de papyrus est flanquée d'une feuille ronde. Sur la paroi nord, un bouquet monté légèrement différent occupe le même emplacement. Ses fleurs sont moins évasées et sont flanquées de feuilles ou de boutons en forme de fer de lance. La fleur de lotus qui couronnait le tout a disparu. Sous le pavois, on devine les restes d'une table d'offrande lourdement chargée. Deux traverses du meuble de culte sont encore visibles au Nord. Sous la tablette était disposée une série de sept ou huit récipients. De l'amas d'offrandes, quelques vestiges épargnés par les dégradations montrent deux pains et quelques fruits ou légumes. La verdure qui recouvrait le sommet du monceau est encore identifiable.

C. Les barques de Mout et de Khonsou.

Placés sous l'arrière du pavois d'Amon, ces deux barques processionnelles sont presque méconnaissables car elles ont subi les dégradations qui affectent toujours les bas de parois. Il faut donc se borner à quelques remarques d'ordre général. La barque de Khonsou est figurée sur la paroi sud, en accord avec la règle qui veut que Khonsou soit toujours placé à la gauche d'Amon (95). Un peu mieux conservée que la barque de Mout, celle de Khonsou laisse deviner encore le collier d'or à trois rangs qui orne la figure de poupe. Celle-ci, hiéracocéphale, est coiffée du disque et de croissant lunaires. Il ne semble pas qu'elle ait été pourvue d'un pectoral. Le naos a presque entièrement disparu. Le support est décoré de simples rayures verticales. Une sellette supportant trois ou quatre vases-*hs* est placée sous l'avant du pavois.

La barque de Mout, sur la paroi nord, est dans un état encore plus déplorable. Les inscriptions sont totalement détruites. Tout au plus distingue-t-on une partie de la poupe avec le collier d'or à trois rangs et, peut-être, les traces d'un pectoral au décor plaqué sur le collier-*ousekh*.

D. Les textes (Pl. A1, 2, X, XI)

Les textes qui accompagnent cette scène se répartissent en six groupes. Leur succession logique sur les deux parois confirme le sens de lecture déjà proposé (Sud puis Nord). Les figures 1 et 2 montrent la disposition de ces textes et le numérotage des colonnes d'inscription.

1. Panneau protocolaire royal		(17 et 19)
2. Titre de la scène :	Lg 1 et 2	(19)
	Col. 3	(17)
3. Présentation du roi :	Col. 1 – 4	(19)
4. 1 ^{er} discours d'Amon :	Col. 1 – 14	(19)
5. 2 ^e discours d'Amon :	Col. 1 – 13	(17)
6. Les bienfaits d'Amon :	Col. 1 – 2	(17)

1. *Panneau protocolaire.*

Cette série de symboles sera étudiée plus en détail plus bas. Ici, comme sur les autres panneaux, le nom d'Achôris a été peint sur le nom martelé de son prédécesseur, et ceci tant pour la scène 17 que la 19. L'orientation a été soigneusement respectée : au Nord, c'est Ouadjit qui tend le signe de vie au faucon perché sur le *serekh* tandis que Nekhbet remplit cette fonction sur la paroi sud. Le rôle d'oiseau sacré protecteur planant au-dessus du roi est dévolu au Sud à Nekhbet et au Nord à Horus d'Edfou (voir 7 et 8).

95. Cf. par exemple les reposoirs de Sethi II (PM II², p. 25-26) ; de Ramsès III (PM II², pl. 7) ; le temple de Louqsor (PM II², pl. 32, p. 319) ; le temple de Gournah (PM II², pl. 50) ; le temple de Médinet Habou (PM II², p. 513).

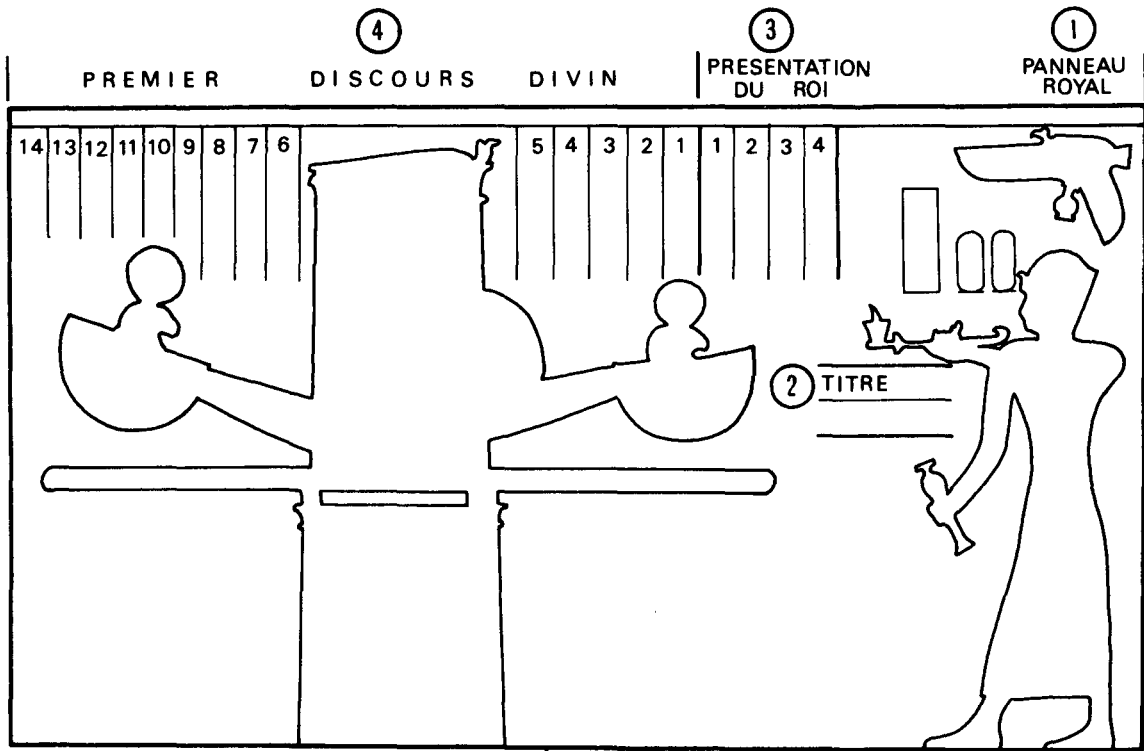


Fig. 1. Ordre de lecture des textes accompagnant la barque. Paroi sud. (19)

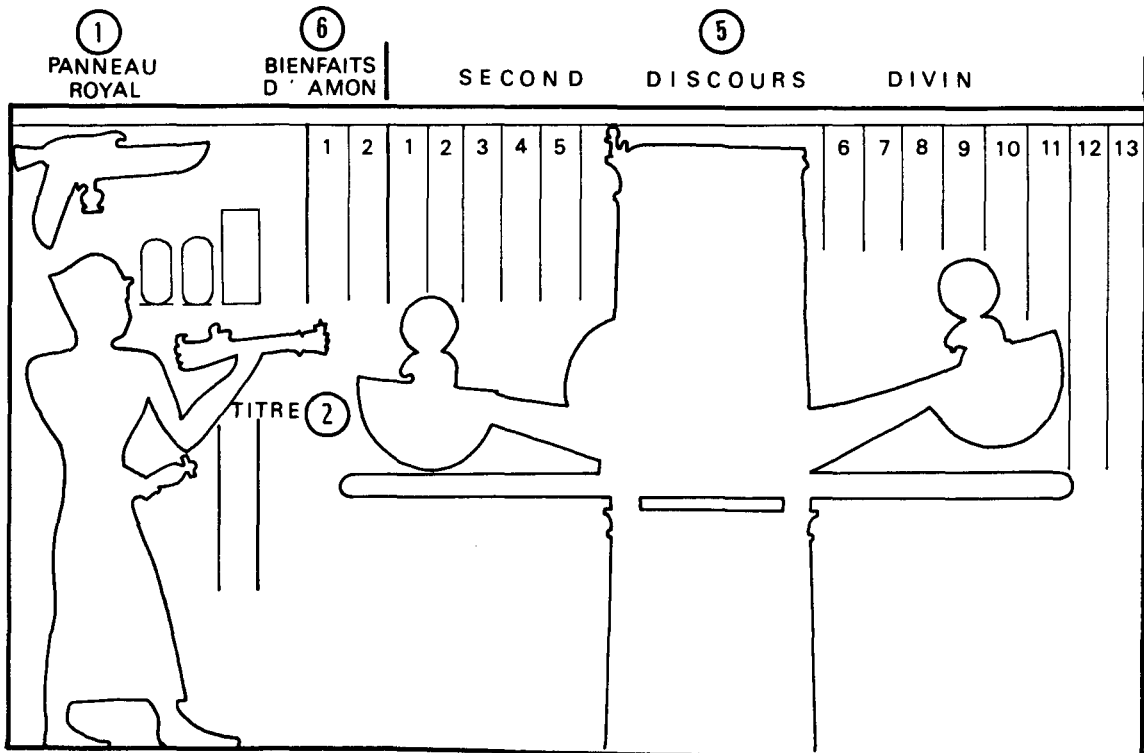


Fig. 2. Ordre de lecture des textes accompagnant la barque. Paroi nord. (17)

2. Titre de la scène. (96)





« Faire l'encensement et la libation pour (son) père Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays (a), qui préside à Karnak (b) ».

a. Cette graphie fautive de l'épithète d'Amon est attestée à deux reprises dans les inscriptions contemporaines des magasins d'offrandes de Psammouthis, où elle voisine avec de nombreux exemples de graphie normale (97).

b. Ces deux épithètes semblent constituer la désignation officielle d'Amon de Karnak à cette époque. Cette titulature apparaît fréquemment également dans les magasins d'offrandes (98).

3. Présentation du roi. (99)




(Tous les signes  et  sont inversés sur l'original (a))

« Dire : Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte [(Hkr)] (b) (trace de surcharge peinte sur P3-šry-n-Mwt) vient vers toi, Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays. Il alimente tes autels (c), il remplit ta maison de végétaux, il te présente (d) le dressoir à liquides, il réunit pour toi des offrandes (e) constituées de toutes choses parfaites (f) à jamais. »

a. Probablement erreur d'un scribe plus familier des textes hiératiques que des hiéroglyphes monumentaux.

b. Même erreur que dans le texte du passage de la porte occidentale où le scribe a mis le nom de s3 R^c dans le cartouche de nswt bity. Cet usage provient peut-être de l'habitude prise à la Basse Époque de désigner dans le langage courant le pharaon d'après son nom de s3 R^c.

c. Le signe employé rappelle l'autel à holocauste (ḥ3w). Un parallèle de la XVIII^e Dynastie utilise le signe  (100).

d. Le sens premier de (l)^c b est « réunir ». On peut penser à la préparation du dressoir à liquide mais ici l'expression semble avoir un sens plus général (101).

e. A rapprocher de sm3 ḥt (102).

f.   fautif pour   ; lire ḥt nb.t nfr.t

96. DARESSY, *o.c.*, p. 46, titre scène 17 omis.

97. WIEDEMANN, *PSBA* 7, 1885, p. 110 (Hôtel de Louqsor) ; Montant sud de la troisième porte percée dans le mur ouest du couloir ouest (inédit). L'inscription symétrique du montant nord porte l'orthographe normale.

98. Ch. *Monuments*, pl. 303, 1, 2 ; 309, 3.

99. DARESSY, *o.c.*, p. 46.

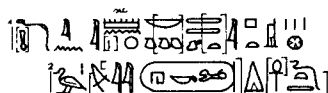
100. *Urk.* IV, 873 (15).

101. *Urk.* IV, 325 (15).

102. *Wb* III, 447.

La présence de ce texte dans une scène d'encensement et de libation à la barque sacrée est étrange. Il se distingue nettement de la phraséologie habituelle représentée par les deux discours d'Amon. Or ce sont les paroles que prononce le dieu Thot sur une des parois des chambres magasins sud de l'*Akh-menou* pour exalter les actions du roi (103). Étant donné le contenu de ce texte et la présence d'un parallèle dans un bâtiment servant au stockage et à la consécration des objets et offrandes destinés au dieu, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une allusion directe à l'œuvre de Psammouthis, restaurateur des magasins des offrandes au sud du lac sacré.

4. **1^{er} discours d'Amon. (19) (104)**



colonnes 3, 4 et 5 perdues



« Paroles prononcées par Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays, qui préside à Karnak :

Mon fils aimé, (Achôris) (a) doué de vie à jamais...

(lacune de trois colonnes)

Tant qu'existera le ciel, ton monument existera comme l'horizon du ciel (b) et ta durée de vie sera celle du disque qui est en lui (c).

[Établie] est ta dignité en tant que roi du Double Pays (d). Je [t'] accorde de très nombreuses fêtes-Sed en tant que souverain de tout ce qu'encercle l'orbe du disque (e) et que toutes les terres et tous les pays étrangers soient rassemblés sous tes sandales

..... fonction d'Atoum

..... [secret dans] (f)

a. Cette formule d'introduction est assez fréquente dans les scènes d'offrande aux barques (105). La présence du nom de Psammouthis sous celui d'Achôris dans le cartouche du texte précédent donne à penser qu'il en était de même ici.

b. Cette expression est attestée dans le même contexte (106). Noter ici l'usage de *wn* pour *wnn* comme dans l'exemple du reposoir de Sethi II.

c. Ce passage possède un parallèle approchant parmi les légendes des scènes de la fête d'Opet du temple de Louqsor : *di.n.i mnw.f mn mi pt ḥḥ.k mi itn im.s* (107)

103. PM II², p. 115 ; *Urk.* IV, 873 (15-17). Le dernier verset est remplacé par la variante *shṭp.f tw m...*

104. DARESSY, *o.c.*, p. 46.

105. WOLF, *Das schöne Fest von Opet*, pl. II, 5 (Aménophis III) ; CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, II, pl. 5 (Séthi I^{er}) ; SEELE, *Coregency*, p. 67, fig. 21 (Ramsès II) ; CHEVRIER-DRIOTON, *o.c.*, pl. 9 et 10 et p. 27 (Séthi II) ; *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 66, 68 (Ramsès III) ; ZÄS 21, 1883, p. 76 (Hérihor).

106. CHEVRIER-DRIOTON, *o.c.*, p. 31 ; *Urk.* IV, 570 (6).

107. WOLF, *o.c.*, pl. II, 5.

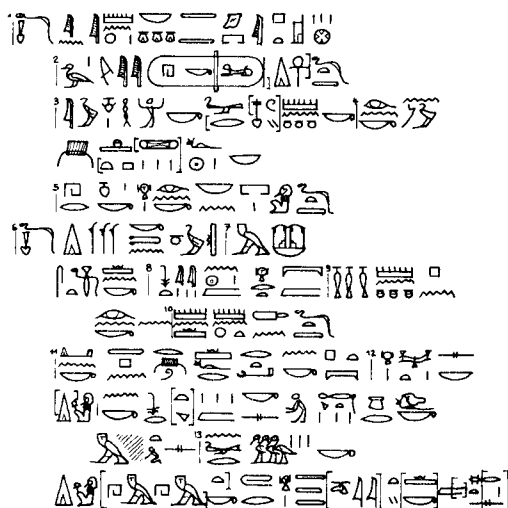
« *Je fais que ton monument soit stable comme le ciel et que ta durée soit comme celle du disque qui est en lui* ». Dans notre texte, l'endroit où réside le disque dans le ciel est précisé ; en revanche, le \downarrow que l'on attend devant *itn* a été oublié.

d. Cette expression est déjà utilisée dans l'inscription d'Hatchepsout du Spéos Artémidos (108). Elle se rencontre également au-dessus de la barque d'Amon sur la face nord du VIII^e Pylône (109).

e. *r* semble avoir ici le sens d'un *m* d'équivalence, usage connu à l'époque ptolémaïque (110).

f. Colonne 13 d'après la copie de Daressy. (111).

5. 2^e discours d'Amon (17) (112)



« *Paroles prononcées par Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays, qui préside à Karnak. Mon fils aimé, (Hk[r] (a), doué de vie] à jamais, mon cœur est en exaltation, grandement (b). [Combien est beau] (c) ton monument que tu as renouvelé (d) car opulentes sont ses offrandes chaque jour.*

Mon cœur est en joie (e) à cause de tout ce que tu as fait pour ma demeure à jamais.

Dire : Je fais que tes années soient comptées en fêtes-sed (f).

Je te transmets (g) la royauté de Rê dans le ciel en récompense de ce monument que tu as fait en tant que (h) chose stable et parfaite d'éternité (i). Je te donne cette terre dans sa totalité jusqu'au ciel dans toutes ses directions (j).

Je [fais] pour toi que les pays du Sud soient prosternés (k) et que les pays du Nord soient sous ton poing (l), courbés par la grandeur de ta colère (m).

Je fais que ton [rugissement] parcoure toutes les terres et que ta crainte [révérentielle] soit dans leur ventre (n).

a. Le cartouche d'Achôris est ici en gravure originale. Cette partie du décor a donc été achevée après l'éviction de Psammouthis.

b. Ce passage est corrompu. Le texte correspondant de la chapelle de Séthi II donne « *tw.i ḥtp.kwi m ḥw.t.k* » « *Je suis satisfait de ta chapelle* » (113), donc une

108. JEA 33, 1947, p. 15, n.t et pl. III.

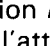
109. Urk. IV, 281 (4).

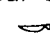
110. JUNKER, *Grammatik der Dendaratexte*, § 191, 10. Pour un usage analogue, voir ERMAN, *Neuaegyptische Grammatik*, § 610, 11.

111. DARESSY, *o.c.*, p. 46. « *Fonction d'Atoum* » cf. par exemple Urk. IV, 563.


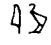
112. DARESSY, *o.c.*, p. 45.

113. CHEVRIER-DRIOTON, *o.c.*, p. 27.

forme *tw.i* pseudoparticipe. Mais si on admet, dans le passage d'Achôris, une construction *iw.i* + pseudoparticipe en lisant  . *kwi*, la position de *ib* fait difficile. On l'attendrait après *h^ci*. Mais même dans l'optique d'une antéposition fautive le passage ainsi corrigé n'est pas satisfaisant (114).

Dans la chapelle de Séthi II on lit, à la suite de la phrase déjà citée, *ib.i 3w* « *mon cœur est content* » (lit. large) (115). Une fois encore, en admettant cette forme, le  est fautif.

La corruption de ce passage trouve son origine dans la confusion accidentelle entre les deux formes possibles :

 *iw ib. (i) h^ci.(w) wr* et éventuellement
 *iw. (i) h^ci-ib.kwi wr.*

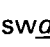
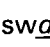
De toute façon le sens de la phrase est clair.

c. La formule *nfr wy* est fréquente dans les textes accompagnant les barques sacrées (116).

d. Le pronom de la seconde personne du singulier déterminant *mnw* devant une forme relative perfective est un usage irrégulier (117). Il s'agit d'un effet de redondance (*ce tien monument que tu as ...*). La position de *n m3w* immédiatement après *ir.n.k* s'oppose à une coupure de la phrase où *nfr wy mnw.k* forme une proposition indépendante. En effet l'objet auquel se rapporte *n m3w* est toujours cité avant lui. L'usage de *n* pour *m*, fréquent à l'époque ptolémaïque, est déjà connu en néo-égyptien (118). A noter l'absence du déterminatif de l'abstrait.

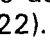
e. *hr-ib* est utilisé ici comme une racine simple (pseudoparticipe de la première personne du singulier).

f. C'est-à-dire que les années du roi se comptent au nombre (119) de fêtes-*sed*. (par trentaines).

g. Lire ici *swd*.  est utilisé pour . Cet usage est connu dès le Nouvel Empire (120).

h. *n* pour *m*. Voir plus haut commentaire d.

i. Les adjectifs *mn* et *mnḥ* sont utilisés en parallèle et qualifient *mnw* (121). Noter les assonances en *mn* de ce passage.

j. A partir de cette phrase, nous possédons un texte très proche gravé sur le pylône du temple de Ramsès III, dans la grande cour de Karnak. (Scène de massacre ouest) (122). Nous y retrouvons le groupe . Les exemples réunis par C. Kuentz montrent que ce groupe doit être lu *r r3-^c* « *jusqu'à* » (123). L'usage de la locution

114. Les exemples donnés par Piankoff (*Le cœur dans les textes égyptiens*, p. 116) montrent que généralement *ib* est compris comme un élément d'une expression verbale et non comme un déterminatif. Par contre cela semble être devenu le cas pour *hr-ib* (*Wb* II, 496 ; PIANKOFF, *o.c.*, p. 28) comme l'atteste d'ailleurs l'exemple de la colonne 5.

115. Cf. aussi WOLF, *o.c.*, pl. II, 5 et *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 56 a et b.

116. Attesté dès Aménophis III, GAYET, *le Temple de Louxor*, MMAF 15, pl. 41 et 42. Cf. aussi CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, II, pl. 5 ; *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 56 a et b ; *Medinet Habu* IV, pl. 229.

117. Normalement l'antécédent n'est pas déterminé (GARDINER, *o.c.*, § 198 avec quelques rares exceptions).

118. ERMAN, *o.c.*, § 606 ; KOROSTOVTSSEV, *Grammaire du Néo-Égyptien*, p. 120.

119. Pour *tnw* s'appliquant au compte des années de règne : *Edfou* II, 74 ; I, 277.

120. *Wb* IV, 65 et 78. Cf. également *Urk.* IV, 558.

121. *Edfou* I, 90 : *mnw mnḥ n dt* et *Belegst.* II, 85 (18). Cf. également texte au-dessus de la barque d'Amon : PM II², p. 48 (159) III 1.

122. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 4, lg. 5 à 9.

123. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 54 et n. 201, p. 172-173 ; *Wb* II, 394 (6).

hr w3t.s nb pour exprimer une totalité peut s'appliquer, par exemple, à un bloc de pierre monolithique (*inr w^c hr w3t.f nb*) (124) ou à des notions abstraites : *chercher de tous côtés* (125) *partout* (126) ». Le choix de cette expression pour rendre la totalité de l'univers céleste, en opposition à l'univers terrestre, paraît assez systématique (voir les exemples cités par C. Kuentz). Plusieurs documents faisant allusion aux chemins célestes (127), il est permis de se demander si le choix de cette métaphore n'a pas été influencé par une vision particulière de la voûte céleste sillonnée par les astres (128).

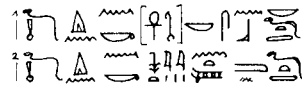
k. expression courante (129).

l. *hf^c* est souvent écrit sans ^c. Dans tous les exemples cités au *Wb* on lit *m hf^c* et non *hr hf^c* et de même pour *3mmt*. Le rédacteur a probablement été influencé par une autre expression fréquente : *hr tbwty.k*.

m. D'après le texte du temple de Ramsès III, le groupe mutilé initial doit se lire *hf3*, lecture confirmée par le déterminatif encore lisible. Nous proposons de compléter le demi-quadrat vertical de la lacune par *ⲗ* ou par *ⲗe* ou éventuellement par *ⲗ̅*. *wr b3w.k* paraît lié à cette métaphore (130).

n. La restitution *hmhmt* s'appuie sur le texte de Ramsès III (131). En revanche il est difficile de restituer *hryt* dans la lacune en bas de colonne. La présence de ^ⲁ nous a conduit à proposer *šfyt*. La valeur *s[n] de s* est clairement démontrée par les exemples ramessides. Cette anomalie est probablement la conséquence d'un mauvais calcul des quadrats.

6. Les bienfaits d'Amon (132)



« Dire : Je te donne toute [vie et force], (133) toute santé à jamais.

« Dire : Je te donne la royauté d'Atoum à jamais. »

Ces colonnes de textes fort banals (134) sont placées directement devant le roi et précèdent le second discours divin.

En parcourant l'ensemble des textes qui commentent une des principales scènes de la chapelle, on ne peut s'empêcher d'être déçu par leur banalité, quelques points de détail exceptés. Néanmoins, ils nous apportent quelques renseignements sur l'histoire du monument :

1. La présence des cartouches originaux d'Achôris sur la paroi nord montre qu'au moment où l'autorité de ce souverain a été reconnue à Karnak la décoration intérieure était presque achevée à l'exception de la barque de cette paroi et les textes qui la surmontent. Nous verrons plus bas qu'il en était de même de la paroi du fond.

124. BIFAO 52, 1953, p. 148 ; *Urk.* IV, 932.

125. *Urk.* IV, 1425 (14).

126. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, 6, 3.

127. ALLIOT, *Le Culte d'Horus à Edfou I*, p. 141, (*Edfou III*, 74) ; *Urk.* IV, 159 (17).

128. *w3t* peut désigner la route d'un bateau (*Wb* I, 247) et pourrait également s'appliquer au parcours de la barque céleste (l'orbite). Voir pour mémoire VARILLE, *Karnak I*, p. 15.

129. *Belegst.* V, 140 (8) (Philae) ; *Urk.* IV, 161 et II, 31.

130. Sur *wr b3w*, avec valeur exclamative cf. GRAPOW, *Wie die Alten Ägypter sich anredeten*, II, p. 50 ; *Belegst.* III, 71 (14).

131. Pour d'autres phrases du même type cf. *Belegst.* I, 546 (10).

132. DARESSY, *o.c.*, p. 45.

133. D'après la copie de Daressy.

134. Voir les remarques de G. Posener au sujet de ces formules (*De la Divinité du Pharaon*, p. 37 et sq.).

2. Les colonnes 4 à 7 font peut-être allusion aux travaux de Psammouthis au sud du Lac Sacré.

3. La formule *n m3w* est difficile à interpréter. Elle peut aussi bien désigner le renouvellement d'un édifice ancien que l'institution pour la première fois d'un rite ou d'une construction innovatrice. Étant donné le résultat de l'étude archéologique, notamment en ce qui concerne les colonnes et la citation de Taharqa sur la porte ouest, nous sommes enclins à voir dans cette locution l'indice de l'existence d'un édifice plus ancien remplissant des fonctions analogues.

Bien que de type conventionnel, la succession des formules religieuses s'ordonne selon un plan assez strict. L'analyse de la succession des idées de cet ensemble de textes permet d'en dégager le schéma général suivant :

1. Le dieu appelant le roi son « *fils aimé* » exprime sa joie devant son œuvre dont il exalte la beauté et la solidité (1^{er} discours : 2-7 ; 2^e discours : 2-5).

2. Il garantit la durée du souverain et affermit sa royauté (1^{er} discours : 7-8 ; 2^e discours : 6-10).

3. Enfin, il confirme son pouvoir temporel (1^{er} discours : 8-14 ; 2^e discours 11-13).

Ces trois grands volets sont plus ou moins développés dans les autres exemples recueillis et analysés mais sont toujours présents. Il est intéressant de constater comment, dans une scène rituelle somme toute très banale, dégagée de toute allusion à un cérémonial spécifique (représentation valable pour toute sortie de la barque sacrée), les Égyptiens ont exprimé en un raccourci saisissant le fonctionnement des relations du roi avec la divinité : le fils du dieu perpétue le culte de son père et, en échange, celui-ci confirme sa nature divine et son rôle terrestre (royauté d'Atoum). C'est par ce biais qu'il exerce le pouvoir temporel, exprimé uniquement pour les nations étrangères car la nature divine du souverain couronné ne saurait sous-entendre qu'il puisse y avoir doute sur la loyauté de l'Égypte même.

2. Parois latérales, registre supérieur (18 et 20)

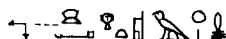
Le naos de la chapelle ayant été rasé au niveau de la septième assise il ne subsiste que fort peu de choses des scènes qui occupaient le registre supérieur. Les représentations ne sont conservées que jusqu'à hauteur de ceinture des personnages. De ce fait, l'identification des dieux et des rites reste hypothétique.

A. Paroi sud. (20). (Pl. H3, XI)

Le décor de ce registre est constitué de deux scènes d'offrandes se succédant sans séparation apparente.

1. *Le souverain suivi par une déesse présente une offrande devant Amon-Min ityphallique.*

Le roi, pieds nus, porte une sorte de manteau en tissu très fin, probablement sur un pagne de cérémonie. On distingue le bas des cordons de ceinture décorés des fleurs symboliques de Haute et de Basse Égypte. Derrière l'officiant royal, une déesse tient la branche bourgeonnante des millions d'années dont l'extrémité est décorée d'un tétard juché sur un signe Ω . Il est probable qu'à l'extrémité de cette branche était pendue une série de signes *heb-sed* et de symboles divers (135). L'identité de cette déesse est difficile à préciser. Diverses divinités féminines peuvent jouer ce rôle de porte-bannière de *heb-sed* : Séchat, Ouret-hekaou, Mout ou peut-être Hathor (136). La fin du discours divin est conservée : (137).



« ... apparaître sur le siège d'Horus comme Rê »

135. *Medinet Habu VI*, pl. 372.

136. *Medinet Habu VI*, pl. 364, 365, 368.

137. DARESSY, *o.c.*, p. 47.

Devant le roi subsistent quelques signes ayant appartenu à la formule finale du titre de l'offrande



« ... ce qu'il a fait étant gratifié de vie »


Le dieu est momiforme. La présence, derrière lui, de l'extrémité inférieure du ruban s'échappant de la couronne et d'un support en forme de naos ne laisse aucun doute sur son identité : le rite était accompli au bénéfice d'Amon sous sa forme ityphallique. Le naos est directement posé sur le sol et ses arêtes sont ornées d'un boudin d'angle. Il supportait la grande fleur accompagnant traditionnellement l'image d'Amon-Min (138).

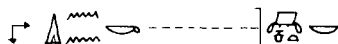
2. Le roi offre le vin à Amon et à un autre dieu.

Le pagne royal est bien conservé. Du type à grand rabat triangulaire, il est semblable à celui porté par le souverain dans les scènes 1 et 2. La pointe du rabat est ornée d'un décor cloisonné probablement métallique. Le détail de la moitié postérieure du pagne n'est pas discernable. La ceinture est plus étroite et ne fait pas saillie sur le ventre. Derrière le roi subsiste un fragment de la formule de protection. Devant lui, le titre de l'offrande est à peu près complet (139).



[Offrir] le vin à son père Amon-Rê, ce qu'il fait étant gratifié de vie (140).»

Amon est assis sur un trône placé sur un socle orné de groupes . Ce type de décor est assez fréquent dès l'époque ramesside (141). L'angle intérieur droit du trône archaïque est frappé du traditionnel symbole de l'union des Deux Pays. Normalement, Amon est suivi de Mout ou de Khonsou. Or le dieu debout derrière lui n'est pas momiforme. Cependant il pourrait s'agir d'un Khonsou hiéracocéphale. Ce qui subsiste du discours de ce dieu pourrait à la rigueur étayer cette hypothèse :



« Je te donne ... toute joie »

Khonsou hiéracocéphale est en effet souvent appelé

« l'Horus, seigneur de la joie » (142).

B. Paroi nord (18). (Pl. X.)

Une scène unique occupe l'ensemble de la paroi. Le roi, précédé d'un dieu et suivi d'une déesse, est introduit devant la triade thébaine.

La divinité qui ouvre la marche tient dans la main droite le sceptre-*ouas* dont seul le bas est conservé. Sans doute son autre main serrait-elle celle du roi. Dans la plupart des cas, ce rôle de guide est dévolu à Montou, Atoum ou Thot ; mais il n'est pas possible ici de se prononcer avec certitude (143). Comme sur la paroi symétrique, le souverain porte un long vêtement transparent mais dont le bas est coupé en biais. On remarque encore l'extrémité de la ceinture.

138. GAUTHIER, *Les Fêtes du dieu Min*, p. 151-155 ; par exemple *Médinet Habu* IV, pl. 200.

139. DARESSY, *o.c.*, p. 47.

140. Sur cette formule cf. BJÖRKMAN, *Kings at Karnak*, p. 39.

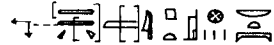
141. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, pl. 45 et 37 où ce décor semble réservé aux dieux : voir aussi WINLOCK, *Hibis* III, pl. 13, 27, 54, 56.

142. Par exemple KUENTZ-CLÈRE, *o.c.*, pl. 5, 35.

143. Cf. *supra*, p. 32.

La déesse qui vient ensuite tient dressée devant elle une tige bourgeonnante des millions d'années. Vertical, son chapelet de signes *heb-sed* descend presque jusqu'au sol. Par manque de place le tétard est seul et le signe α a été omis. Le groupe de dieux auxquels font face ces personnages n'appelle aucune remarque importante. La succession est la suivante : un dieu marchant muni du sceptre-*ouas*, une déesse, et une divinité momiforme debout sur un socle et tenant elle aussi un sceptre-*ouas*. Il s'agit donc, sans aucun doute possible, de la triade thébaine.

Au centre, entre Amon et la divinité qui introduit le roi, se voit le bas d'une colonne d'hiéroglyphes qui donne les restes des titres du dieu : (144).



« ... Double Pays dans Karnak, seigneur du ciel »

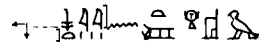
La graphie de *t3.wy*, bien que peu courante pour le titre *nb nswt t3.wy*, est cependant connue (145). En raison de la mutilation de ce texte, il est difficile d'expliquer la présence de *m* là où l'on attendrait *hnty*. Il faut noter enfin le *t* superflu de *nb.t* annonçant les fantaisies graphiques des scribes de l'époque ptolémaïque (146). La même remarque est valable pour le reste du discours prononcé par le dieu introducteur :



« ... dans tous les pays »

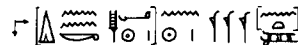
où figure également un *t* fautif. Devant le roi on lit encore $\text{r} \cdot] \cup \text{m}$ « seigneur des dieux » et devant Amon $\text{f} \cdot \cup \text{m}$ « prosternés ».

Les discours des deux déesses se répondent en quelque sorte. Mout accorde au roi, entre autres :



« ... la royauté d'Atoum sur le siège d'Horus »

Celui de la divinité féminine qui suit le roi peut vraisemblablement être reconstitué ainsi :



« [Je t'accorde la durée] de Ré et les années d'Atoum » (147).

Le caractère des scènes du registre supérieur tranche très nettement sur celui des scènes du premier registre. Détaché semble-t-il de toute indication rituelle propre à cette chapelle, il exalte la royauté divine de pharaon, souverain temporel successeur des dieux et bénéficiaire de nombreuses fêtes-*sed*.

3. Paroi du fond (21). (Pl. B1.2, XII).

La paroi intérieure du mur est occupée par une scène unique montrant le roi consacrant les quatre bêtes de boucherie à Amon suivi des divinités de l'abrégé de la *Litanie du Soleil*. Cette scène de grande taille devait être chargée d'une signification toute particulière pour mériter cette position privilégiée. Malheureusement, en raison de la destruction de la partie supérieure des murs, les têtes et coiffures des personnages, le début de la légende, ainsi que les trente premiers noms de la *Litanie* sont perdus.

144. DARESSY, *o.c.*, p. 45.

145. Par exemple LEGRAIN, *Statues et Statuettes*, C.G.C. 42022, 42035.

146. JUNKER, *o.c.*, p. 52 et 53 (par exemple *Dendara VI*, 155, 5).

147. Sur cette formule et ses variantes, voir DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 59 et 187 n. 233.

A. L'officiant.

Le roi, tourné vers le Sud, est représenté à l'extrême gauche de la scène. Le bras droit tendu à l'horizontale, le souverain brandit un objet au-dessus des offrandes, sans doute le sceptre de consécration $\text{C}b\text{B}$; seule la partie inférieure en est conservée. Du fait de la direction du mouvement du roi venant de la gauche, la face externe du bras est apparente et barre le haut de la poitrine. L'autre main royale tient une canne apparemment sans décor ni garde. Les jambes ne sont pas conservées. La représentation est réaliste. La position du bras droit masquant malencontreusement une partie du corps royal, chose que les Égyptiens essayaient d'éviter autant que possible, résulte du double impératif de l'utilisation de la main droite pour accomplir ce rite et de la direction divine.

La coiffure royale a disparu mais les trois rubans fixés à l'arrière se devinent encore derrière l'épaule. La barbe postiche, légèrement plus large dans le bas est bien visible. La poitrine était couverte du corselet à bretelles rencontré assez fréquemment dans ce monument.

Ici, cependant, la vêtue se distingue par la richesse de son décor brodé : le torse du roi est enserré par l'image de deux faucons déployant leurs ailes qui viennent se croiser sur la poitrine et dans le dos. Leurs serres maintiennent une sorte de cartouche horizontal qui, nous le verrons plus bas, est le souvenir du système de fermeture d'un costume ancien et dont dérive cette broderie (148). Le corselet proprement dit est maintenu par des bretelles à trois bandes dont le système de fixation n'est plus visible. Le pagne royal à grand devant triangulaire est semblable à ceux des scènes **2, 7, 8, 20**. L'angle droit du grand rabat n'est plus visible. Comme dans l'exemple de la scène **2** les plis de la partie postérieure du pagne sont bien marqués. De même, ceux du devant sont indiqués. En revanche ceux du rabat sont indiqués plus schématiquement. Apparemment, le gorgerin simple et un bracelet au poignet sont les seuls bijoux portés par le roi.

Derrière le roi figure une série de symboles traditionnels dont le sens reste obscur. Les quatre groupes de signes $\text{H} \text{H}$, H , H , H apparaissent régulièrement accompagnés des trois $\text{C} \text{C} \text{C}$ (149) derrière les représentations du roi courant. Cet ensemble symbolique se retrouve également accompagnant d'autres rites, mais bien moins systématiquement (150). D'après Kees (151), ces signes seraient la reproduction schématique d'enseignes et de symboles de protection portés en procession derrière le roi lorsque celui-ci se déplaçait, les signes Δ et H remplaçant les porteurs.

Ici l'habituelle formule de protection manque, remplacée par une courte légende :



« doué de vie comme Rê à jamais »

En admettant la valeur prophylactique de ces symboles, on peut se demander si cette accumulation d'éléments protecteurs ne serait pas motivée, du moins à l'origine, par des rites se

148. Cf. *infra*, p. 74.

149. Ces signes se retrouvent systématiquement pour toutes les scènes de course royale et plus rarement dans d'autres rites où figurent les quatre groupes symboliques. JEQUIER, *RT* 37, 1915, p. 65, *dnbw* : Höfe, Bezirk.


150. JEQUIER, *RT* 27, 1905, p. 170-175 : offrande du vin, tir à l'arc, ouverture du naos, accolade divine (signes symboliques avec scène d'accolade : face nord de la chemise de Thoutmosis III autour de l'obélisque nord d'Hatchepsout). Cf. également : consécration des coffres (KUENTZ-CLÈRE, *o.c.*, pl. 64.) ; Paroi est du mur ouest de la cour de la cachette : PM II², p. 132 (490, I, 4) HELCK, *Umfassungsmauer*, fig. 24). Sacrifice de l'oryx (Ch., *Monuments* IV, pl. 339). Massacre rituel des ennemis (Ch., *o.c.*, I, pl. 94). Parfois seuls les deux premiers groupes sont présents : adoration à Rê (Ch., *o.c.*, III, pl. 252) ; Chapelle Rouge : offrande du lait, PM II², p. 65 Blocs 205, 247 ; offrande du vin, PM II², p. 64, Bloc 64 ; grande offrande, PM II², p. 71, Bloc 209 N : offrande litannique, PM II², p. 70, Bloc 310. Dans d'autres exemples seul l'éventail est représenté : roi dans son char (Ch., *o.c.*, IV, pl. 300).

151. KEES, *Opfertanz*, p. 119-134. Cf. également WAINWRIGHT, *The Sky-Religion in Egypt*, p. 21-22. Sur le quatrième groupe, cf. GRIFFITH, *A collection of hieroglyphs*, (ASE 6), fig. 13 et 14, p. 59.


déroulant en terrain « découvert » c'est-à-dire à l'extérieur du temple proprement dit (152). Quoi qu'il en soit, la présence de ces signes dans ce contexte n'est pas un exemple isolé (153).

B. L'offrande.

Devant l'officiant, cinq registres d'offrandes sont conservés. Les quatre premiers montrent les animaux sacrifiés et le cinquième, couronnant le tout, est constitué de quatre supports d'offrandes dont seule la partie inférieure est visible.

La fonction de ces supports nous est suggérée par une scène de la tombe de Montouemhat où le défunt consacre l'offrande devant les divinités de la *Litanie du Soleil*. Au-dessus du guéridon d'offrande sont représentés quatre braseros à pied du type [] (154).

Il faut cependant noter que si ces objets peuvent également supporter le vase à eau, ils sont surtout destinés à l'holocauste (155). Dans le présent contexte, c'est cette dernière fonction qui semble le mieux correspondre à la réalité, puisqu'on sait par d'autres sources que les animaux sacrifiés étaient destinés à l'holocauste (156).

La victime du registre supérieur est la seule qui soit suffisamment conservée pour permettre une description. L'animal sacrifié est couché sur le flanc gauche, présentant son ventre à l'observateur (157). Les pattes postérieures ainsi que la patte antérieure gauche ramenée en arrière sont maintenues par un lien. L'absence de la patte antérieure droite s'explique aisément si l'on se rappelle que l'ablation du cuissot est l'opération la plus importante du dépeçage de l'animal abattu (158). Il n'est pas impossible que, dans certaines circonstances au moins, la patte antérieure droite ait été tranchée sur l'animal vivant d'où la nécessité d'un lien immobilisant les autres membres (159). Les scènes où les quatre pattes des victimes sont liées appartiennent à la série des rites apotropaïques de mise à mort accomplis par l'officiant lui-même, du moins symboliquement (160). A la hauteur de la gorge, une sorte de protubérance évoquant un carré grossier représente la plaie résultant de l'égorgement (161). L'emplacement à la base de la tête de l'animal interdit d'y voir la découpe de la patte antérieure sectionnée. Au-dessus de la plaie, on distingue encore la trace d'une forme ovale. Il s'agit en fait du cœur de la victime souvent représenté à côté de la dépouille. Sa forme varie beaucoup selon les époques. A l'ancien Empire, il présente un aspect très évocateur :  (162) ces formes se sont maintenues

152. JEQUIER, *Les frises d'Objets*, p. 255 et n. 4. Le Ka royal remplace parfois les signes symboliques. Ainsi la consécration des coffres sur la paroi Est du mur d'enceinte décoré par Ramsès II à Karnak, le Ka royal figure derrière le roi (HELCK, *o.c.*, fig. 76) tandis que son correspondant du mur sud est suivi par les groupes symboliques (HELCK, *o.c.*, fig. 24). Dans une scène de massacre de Philae (CH., *o.c.*, I, pl. 94) le Ka royal suit les signes symboliques. Sur le Ka royal, cf. BARGUET, *ASAE* 51, 1951, p. 205.

153. PM II², p. 70-71, Blocs de la Chapelle Rouge n° 209 N et 310 ; Le roi consacrant les pièces de choix de la paroi Nord de la Chapelle d'Albâtre d'Aménophis I^{er} est suivi du Ka royal (SCHWEITZER, *Das Wesen des Ka*, pl. II, p. 55).

154. PIANKOFF, *The Litany of Ré*, pl. 2 ; PM I¹, p. 56.

155. VANDIER, *Manuel* IV, p. 103-104 ; BOSTICCO, *Le Stele Egiziane* II, n° 55 ; BIFAO 27, p. 187, fig. 13 ; SCHOTT, *Das schöne Fest vom Wüstentale*, p. 17, 20-23.

156. Cf. *infra*, p. 126.

157. Les vues ventrales peuvent alterner avec des vues dorsales (*Medinet Habu* III, 172 b ; VI, 438).

158. MONTET, *Les scènes de la vie privée*, p. 150-177 ; VANDIER, *Manuel* V, p. 128-185, 134 ; EGGERBRECHT, *Schlachtungsbraüche im Alten Ägypten*, p. 53.

159. VANDIER, *o.c.*, p. 136-138.

160. DERCHAIN, *Le sacrifice de l'oryx*, pl. 1, 3. Amulette : LEXA, *La Magie dans l'Égypte antique*, pl. 64, fig. 121. Sur les scènes d'abattage avec quatre pattes liées : VANDIER, *o.c.*, p. 134, pl. 11, fig. 93, 1 et 3.

161. N. de GARIS DAVIES, *The Tomb of the Vizier Ramose*, pl. 13 ; Tombe de Montouemhat : SCHEIL, dans *MMAF* 5, 1894, p. 613-623, pl. 1 et 2 ; Temple de Deir el Bahari : NAVILLE, *Deir el Bahari* IV, 107 ; VANDIER, *o.c.*, p. 286, fig. 130, 2, p. 288, fig. 131, 2.

162. WILD, *Le tombeau de Ti*, *MIFAO* 65, II, pl. 163. VANDIER, *o.c.*, p. 135, fig. 73, pl. 10, fig. 86, 3.

jusqu'au milieu de la XVIII^e Dynastie (O) (163). Sous Aménophis III et au cours de l'époque ramesside le cœur est flanqué de deux sortes d'appendices, sans doute les poumons (164) :



Dans le tombeau de Montouemhat, qui fit copier pour la décoration de son domaine funéraire des scènes du temple d'Hatchepsout, il est normal de trouver des formes archaïsantes (165). La comparaison aurait été intéressante, mais l'état du signe à la chapelle d'Achôris ne permet pas de définir avec certitude s'il appartient au type archaïsant ou s'il est, comme sur la porte d'Evergète, dérivé des conventions ramessides (Q) (166).

L'identité des deux premières victimes est donnée par deux courtes légendes. Les deux registres inférieurs ayant disparu, il est néanmoins possible d'en restituer la teneur d'après les exemples proches de l'édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré (167) et de la chapelle de Tanoutamon (168).

L'ordre était donc très probablement le suivant :

- Jeune (169) gazelle (170).
- Jeune oryx (171).
- Jeune bœuf-*neg* (172).
- Jeune bœuf-*ioua* (173).

Autant que l'on puisse en juger par le seul animal conservé, les détails spécifiques à chaque victime sont bien marqués : la queue courte et la double courbure des cornes de la gazelle-*dorcas* sont reconnaissables. Sans doute le même souci d'exactitude prévalait-il pour les représentations de l'oryx-*leucoryx*, animal à queue longue, de même pour celle du bœuf ou taureau demi-sauvage des prairies (animal de trait) et au bœuf de boucherie élevé en étable (174).

Entre les offrandes et les dieux était dressé un bouquet monté dont seule la partie supérieure est conservée. Il était composé d'une série de fleurs de lotus superposées, flanquées chacune de deux boutons et s'inclinant vers le dieu.

C. Le titre de l'offrande.

Devant le dieu, une colonne de texte donnait l'intitulé de la scène. Malheureusement le début a disparu avec les assises supérieures, de sorte qu'il est impossible d'avoir une idée précise de la disposition des inscriptions qui couronnaient la paroi et, partant de la longueur du titre. La solution courte implique un manque de 2 quadrats environ. Au cas, plus improbable, où

163. NAVILLE, *o.c.*, pl. 107, 111.

164. WRESZINSKI II, pl. 196 ; *Medinet Habu* V, 297 ; VI, 438 ; NAVILLE, *Détails relevés dans les ruines de quelques temples égyptiens*, pl. 1.

165. SCHEIL, *o.c.*, pl. 1.

166. P. CLÈRE, *o.c.*, pl. 20 et 21.

167. PM II², p. 220 (19-20) ; LECLANT, *Recherches*, pl. 43, 44.

168. LECLANT, *o.c.*, p. 110 et pl. 69.

169. Le sens de *rnn* devant les noms d'animaux a été discuté par Hartmann (*L'Agriculture dans l'Ancienne Égypte*, p. 246) qui propose avec Loret de traduire « animal élevé à l'étable ». L'ancienne traduction d'Erman « jeune animal » (FAULKNER, *CDME* p. 150 ; SAUNERON, *Esna* V, p. 42) est bien plus satisfaisante (évite le pléonasmisme *rnn iw3*).

170. HARTMANN, *o.c.*, p. 183 ; VANDIER, *o.c.*, p. 7, fig. 1, 5.

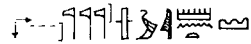
171. HARTMANN, *o.c.*, p. 182 ; VANDIER, *o.c.*, p. 7, fig. 1, 4. KEIMER, *Bi.Or.*, 14, 5-6, 1957, p. 212.

172. HARTMANN, *o.c.*, p. 180 (Bœuf des prairies). CAMINOS *LEM*, p. 439 avec bibliographie. Cf. surtout MONTET, *Kémi* 13, 1954, p. 47-58.

173. HARTMANN, *o.c.*, p. 197. MONTET, *o.c.*, p. 43-47. Cf. également BOESSNECK, *Die Haustiere in Altägypten*, p. 12 et sq.

174. Les animaux sacrifiés de la chapelle de Tanoutamon sont reproduits avec une grande exactitude que ne rend malheureusement pas le dessin de Mariette (LECLANT, *o.c.*, pl. 69).

la colonne contenant le titre arrivait jusqu'au sommet de la paroi, il faudrait restituer 6 quadrats. Actuellement on lit encore : (175)



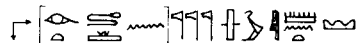
« ... dieux de la nécropole-imenet »

Quel pouvait être l'intitulé exact de cette scène ? Trois titres peuvent s'appliquer à cet acte rituel. Le premier est une « description » étroite du rite : *ḥwi sp 4 r stpw* « frapper par quatre fois les pièces de choix » (176). C'est bien l'action accomplie par le roi. Toutefois cette restitution trop longue nous amène à deux ou trois quadrats du couronnement de la scène. En outre ce titre étant déjà utilisé sur les montants de la porte nord, une répétition textuelle serait étonnante. D'autant plus étonnante que nous savons, sans aucun doute possible, qu'en réalité le rite de la consécration des pièces de choix n'est qu'un épisode limité, peut-être seulement la préparation, de la grande offrande. Ainsi à Esna le rite du *ḥwi r stpw* fait partie de la grande offrande (*ḥbt ḥbt*) (177). Dans la chapelle éthiopienne d'Osiris-Ptah de Karnak le rite de la consécration des pièces de choix constitue la scène principale de l'antichambre alors que la présentation de la grande offrande (*smḥ ḥbt*) occupe une des parois de la chambre de culte proprement dite (178). A Amada, le même rite reçoit le double titre : « *ḥwt r stpw* et *rdit mḥt ḥbt* » (179).

Ces considérations nous amènent donc à envisager une seconde hypothèse, celle de la grande offrande : *ḥrp* (ou *smḥ*) *ḥbt* ; *rdit mḥt ḥbt*. Ces titres peuvent s'appliquer à la scène de présentation des quatre animaux abattus (180) bien qu'en général le tas d'offrandes compte, en plus du bétail, divers produits végétaux (181). La restitution proposée pourrait trouver place dans les deux quadrats disponibles. Ces deux hypothèses ne tiennent pas compte de la nature des bénéficiaires de l'offrande, c'est-à-dire les dieux de l'Occident, formes divines de la *Litanie du Soleil*, avec à leur tête Amon.

La troisième hypothèse tient compte de cet élément. Il s'agirait alors de l'Offrande Litanique (*irt wdn*). S. Schott suivi par S. Sauneron (182) ont établi que l'expression *irt wdn* s'applique très souvent aux rituels d'offrande accompagnés de récitation de litanies (183). Or c'est bien ainsi que s'intitule la scène de la tombe de Montouemhat où le défunt consacre les offrandes devant les soixante-quatorze formes divines de la *Litanie du Soleil* (184). De plus, c'est ainsi que s'intitulent les scènes d'holocauste des tombes thébaines, sacrifices célébrés en grande pompe à l'occasion de la Belle Fête de la Vallée, dont on verra plus loin les rapports étroits avec la chapelle d'Achôris (185).

Dès lors, il semble donc permis de mettre en avant la restitution suivante :



« [faire l'offrande litanique] pour les dieux de la nécropole -imenet »

L'absence du nom d'Amon dans cette restitution n'est pas choquante. Le dieu de Karnak devait bénéficier d'une série de colonnes de texte gravées au-dessus de lui. L'intitulé de la scène n'est qu'un résumé de l'acte royal.

175. DARESSY, *o.c.*, p. 47.

176. Chapelle d'Osiris-Ptah à Karnak. PM II², 278, LECLANT, *o.c.*, pl. 70.

177. SAUNERON, *Esna* III, n° 344, 12. Cf. aussi CHRISTOPHE, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle*, p. 132.

178. LECLANT, *o.c.*, pl. 70 ; MARIETTE, *Monuments divers*, pl. 81 et 84.

179. Ch., *Monuments* I, pl. 46.

180. Scène de consécration des animaux, III^e Pylône, môle nord, face est, extrémité sud : PM II², p. 61 ; *Urk.* IV, 1733.

181. Par exemple, CHASSINAT, *Dendara* I, 101, pl. 75 et 76.

182. SCHOTT, *Eine Aegyptische Bezeichnung für Litaneien*, dans *Festsch. Grapow*, 1955, p. 289-295 ; SAUNERON, *Esna* V, p. 82-83.

183. Cf. BARGUET, *Le Papyrus N. 3176* (S), p. 11 et 18.

184. PIANKOFF, *o.c.*, pl. 2.

185. SCHOTT, *Das Schöne Fest vom Wüstantale*, p. 102. Pour les offrandes litaniques pendant les rites du désert à Edfou : *Edfou* V, 132 (15) et 135 (40).

D. Les dieux.

La divinité principale est debout, face au roi. De son visage, seule la barbe postiche est conservée. Sa main droite, légèrement tendue en avant, tient un grand sceptre-*ouas* à tête zoomorphe. La main gauche, serrant le signe de vie, repose le long du corps. Le dieu est vêtu du pagne simple court avec la queue cérémonielle et d'un corselet à bretelles. Ces dernières sont apparemment triples, mais le nœud d'attache n'est pas visible. La poitrine divine est ornée d'un gorgerin à double rang de perles, en forme de gouttes à l'extérieur et approximativement sphériques, passé autour du cou. Enfin par-dessus le gorgerin, le dieu porte un pectoral en forme de chapelle. La coiffure a disparu, mais il semble bien qu'il s'agissait du mortier muni des deux hautes plumes.

L'identité de ce dieu ne fait guère de doute : Amon seul peut ainsi occuper la place centrale, de la paroi principale de ce monument. Malheureusement la légende divine a disparu, nous laissant dans l'ignorance des épithètes particulières qu'Amon aurait pu porter dans cette chapelle.

Derrière le dieu, figurait sur un grand panneau montant jusqu'au sommet du registre la liste des divinités et formes divines de la *Litanie du Soleil* selon la version dite « petite Litanie ». Dans les tombes royales ces divinités sont nommées comme dans notre exemple « *ntrw imyw imnt* » (185 a). Chaque nom divin est gravé en une courte colonne verticale formant une sorte de case oblongue. Les hiéroglyphes sont tournés vers la gauche (sens du dieu). Le bas de chaque colonne, indépendamment de la longueur du nom, est occupée par le déterminatif (personnage barbu accroupi ou éventuellement déesse accroupie). Les colonnes sont ordonnées en registres surmontés du signe du ciel. Seuls les trois registres inférieurs sont conservés, chacun comportant quinze colonnes ; il reste donc quarante-cinq noms sur la paroi. La « petite Litanie », telle qu'elle est conservée dans les tombes royales, totalise soixante-quatorze figures divines. Pour retrouver le nombre canonique il faudrait donc restituer deux registres. Le panneau complet développait à l'origine cinq registres de quinze noms chacun, soit un total de soixante-quinze. L'adjonction du nom du roi (dernière colonne en bas à droite) à la liste originale des soixante-quatorze formes a permis d'aboutir à cette composition simple et équilibrée. En extrapolant sur les dimensions des registres conservés il a été facile d'estimer avec une bonne approximation les mensurations exactes du tableau original. En outre, grâce à la découverte dans les déblais d'un fragment de la frise des *khakerou*, il est possible d'estimer la hauteur réelle sous plafond du reposoir (185 b).

Dans les tombes royales, la liste des formes solaires est répartie sur deux parois : à gauche un premier groupe de 37 noms (série chthonienne (186) débutant sur *B3-dmḏ*, à droite, le second groupe (série solaire) ayant Khépri à sa tête (187). Le texte des litanies proprement dites se compose de soixante-quinze invocations ; chacune d'entre elles traitant d'un aspect de Rê constitue une sorte de glose du nom de la forme correspondante de la « petite Litanie ». Dans ce texte, les formes chthoniennes alternent avec les formes solaires de Rê. Dans l'édition donnée par E. Hornung (188) les numéros affectés aux effigies sont ceux des invocations correspondantes du grand texte, de sorte que la série chthonienne porte des numéros impairs et la série solaire des numéros pairs (189).

Quatre exemples seulement de la petite *Litanie*, en dehors des tombes royales et des papyrus dits mythologiques (190), sont connus :

1. Tombe du vizir Ouser (règne d'Hatchepsout) (191).

185a. HORNUNG, *Das Buch der Anbetung des Rê im Westen I*, *ÄH 2*, 1975, p. 115.

185b. Cf. l'étude de P. Pacault, dans LAUFFRAY, *o.c.*, à paraître.

186. PIANKOFF, *o.c.*, p. 13, n° 38 à 74 (fig. B de Thoutmosis III).

187. PIANKOFF, *o.c.*, p. 13, n° 1 à 38 (fig. A de Thoutmosis III).

188. HORNUNG, *o.c.*, I, *ÄH 2*, 1975 et II, *ÄH 3*, 1976.

189. Du moins jusqu'au n° 57 et 58.

190. Dans son édition, E. Hornung se limite aux versions du Nouvel empire et ne cite que les plus récentes (*o.c.*, p. 20-21). Voir aussi les versions tardives de la Grande Litanie citées par SCHENKEL, *Das Stemma der Altägyptischen Sonnenlitaniei*, *Göttinger Orient Forschungen 6*, p. 61-62.

191. HORNUNG, *o.c.*, II, p. 9 et *Das Grabkammer des Vizir User*, NAWG, 1961, n° 5, p. 102, 103 et pl. 4 a.

2. Temple de Ramsès II en Abydos (192).
3. Tombe de Montouemhat (193).
4. Édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré de Karnak (194).

D'après Hornung, dans les tombes royales, les formes chthoniennes ont priorité sur les formes solaires (195). En revanche, dans la version du vizir Ouser la liste des formes solaires (1-37 de Piankoff) doit sans doute possible être lue avant les formes chthoniennes (38-74 de Piankoff) (196). En Abydos, le sens de lecture ne paraît pas évident dès l'abord. Le début de solution se trouve dans la tombe de Montouemhat où l'ensemble des 74 formes est représenté sur une même paroi : le registre supérieur est occupé par la série solaire, le registre inférieur par la série chthonienne. Cette disposition est très proche de celle de la chapelle dite d'Achôris où les 37 premières colonnes (deux registres et demi) donnent les noms de la série solaire et les suivantes celles de la série chthonienne. Les exemples cités plus haut montrent bien qu'il ne s'agit ni d'une erreur, ni d'une mauvaise compréhension des modèles des tombes royales, mais bien d'une intention délibérée (197).

La comparaison des graphies des noms des figures dans les diverses versions du Nouvel Empire et éthiopiennes est délicate. W. Schenkel dans sa récente étude sur l'interdépendance et la succession des diverses versions de la *Litanie du Soleil* n'a pas utilisé la petite *Litanie* (197 b). Le peu de variantes réellement significatives ainsi que le grand nombre de lacunes fait que la version d'Achôris se prête mal à l'analyse stématique (197 c). En parcourant les différentes versions on constate de fortes analogies entre celles de la tombe de Montouemhat et celle du temple de Ramsès II à Abydos (198). Celle d'Achôris s'en différencie nettement. Elle paraît en effet se rattacher plus directement au groupe relativement homogène des exemplaires des tombes royales ramessides. Ces constatations quoique superficielles correspondent approximativement au « stemma » de la *Grande Litanie* d'après Schenkel. Dans un article récent, W. Schenkel introduit la version de Taharqa dans son étude (198 b). A l'inverse de celles de Montouemhat et d'Ibi, il la rattache au groupe des tombes royales de la XX^e Dynastie. En soumettant notre version au même type d'analyse nous obtiendrons probablement un résultat analogue.

La restitution présentée ici se fonde essentiellement pour l'orthographe sur la version de la tombe de Sethi I^{er}. Dans les pages suivantes nous donnons en parallèle la version de Sethi I^{er} et celle d'Achôris.

Dans l'exposé qui va suivre le premier chiffre correspond à la fois au numéro de la colonne en partant du registre supérieur à gauche et à la numérotation de Piankoff. Le second chiffre (entre parenthèses) est celui de la numérotation adoptée par E. Hornung.

Achôris	Sethi I	
A. Série Solaire	Droite	
1 ^{er} registre (détruit)		
1 (2)		« Celui qui vient à l'existence »
2 (4)		« Rê, celui du Disque »

192. MARIETTE, *Abydos* II, pl. 14-17 ; PM VI, p. 36 ; HORNUNG *o.c.*, I, p. 266-274, II, p. 13.

193. PIANKOFF, *o.c.*, pl. 2 ; Les tombes de Pediamenope et d'Aba dans la nécropole thébaine renferment de larges citations de la Litanie (HORNUNG, *o.c.*, II, p. 21).

194. PM II, p. 219, 1-2 ; HORNUNG, *o.c.*, II, p. 21.

195. HORNUNG, *o.c.*, I, p. 266-270, 1^{re} série : chthonienne p. 270-274, 2^e série : solaire.

196. Le sens de lecture des formes de Rê se déduit de celui de l'Amdouat peint sur les mêmes parois.

197. Il paraît logique que les formes chthoniennes du soleil traversant le monde inférieur occupent le registre du bas. E. Hornung a reconnu que les invocations pouvaient également s'articuler en séries de 25 ou de 10 (*o.c.*, II p. 27).

197b. SCHENKEL, *o.c.*, p. 61.

197c. *idem*, p. 19-39.

198. Graphies remarquables des noms de génies : 17, 19, 27 (PIANKOFF, *o.c.*, p. 12, n. 8), 43, 45, 67, 71.

198b. *GM* 37, 1980, p. 37-39.

3 (6)			« Le puissant de face »
4 (8)			« Celui qui fait périr (par) le pieu »
5 (10)			« Celui qui illumine les corps »
6 (12)			« Celui qui vient à l'existence »
7 (14)			Tefnout
8 (16)			Nout
9 (18)			Nephtys
10 (20)			Noun
11 (22)			« Le décomposé »
12 (24)			« Le divin »
13 (26)			« Le grand Bélier »
14 (28)			« Celui de la caverne »
15 (30)			« Le caché de membres »
2° registre			
(détruit)			
16 (32)			« Celui qui ne cesse de venir à l'existence »
17 (34)			« L'Éjaculateur »
18 (36)			« Celui qui fait respirer »
19 (38)			« Celui qui enserme le Ba » (?) (199)
20 (40)			« Celui qui embrase »
21 (42)			« Le Brillant »
22 (44)			« Le mystérieux »
23 (46)			« Celui qui jubile »
24 (48)			« Celui dont les chemins sont rigoureux »
25 (50)			« L'illuminateur »
26 (53)			« Le resplendissant de cornes »
27 (54)			« L'exalté de formes »
28 (58)			« Celui dont le Ba est lointain »
29 (59)			« Celui dont le Ba est exalté »
30 (61)			« L'Enfant »
3° registre			
31 (63)			« Le flamboyant dans le sol »
32 (65)			« Celui du chaudron »
33 (67)			« Le veilleur »
34 (69)			« Le babouin, celui de la Douat »
35 (71)			« L'Éternel »
36 (73)			« Le seigneur des Ba »
37 (75)			« Le seigneur de l'obscurité »

B. Série Chthonienne

		Gauche	
38 (1)			« Le Ba de celui qui unit »
39 (3)			« Celui qui préside à sa caverne »

199. Traduction E. Hornung : « Der mit verweilendem Ba ».

40 (5)			« Le protecteur des <i>Ba</i> »
41 (7)			« Le souffle dans les <i>Ba</i> »
42 (9)			« L'Obscur »
43 (9a)			« Le <i>Ba</i> de Rê »
44 (11)			Atoum
45 (13)			Chou
4° registre			
46 (15)			Geb
47 (17)			Isis
48 (19)			Horus
49 (21)			« Celui qui pleure »
50 (23)			« Celui du poisson <i>Adou</i> »
51 (25)			<i>Netouty</i>
52 (27)			« Celui de l'occident »
53 (29)			« L'endeuillé »
54 (31)			« Celui qui est à la tête des occidentaux »
55 (33)			« Celui du chat »
56 (35)			<i>Debaty</i> (200)
57 (37)			« Le destin »
58 (39)			« Le caché de corps »
59 (41)			« Celui de la Douat »
60 (43)			« Celui qui rassemble les membres »
5° registre			
61 (45)			« Le pourvoyeur de la terre »
62 (47)			« Le Vénérable »
63 (49)			« Le voyageur »
64 (51)			« Le créateur des corps »
65 (52)			« Le Caché »
66 (55)			« L'Élevé »
67 (56)			« Le grand Chat »
68 (57)			« Celui dont l'œil brillant parle »
69 (60)			<i>Iouaty</i> (201)
70 (62)			« Le sombre de visage »
71 (64)			« Celui qui lie »
72 (66)			<i>Netjy</i> (Tatenen) (202)
73 (68-72)			<i>Besy-shemty</i>
74 (70-74)			« Celui qui renouvelle le sol <i>Houty</i> »
75		 Achôris

200. Traduction E. Hornung : « *Der im Sarcophag ist* ».

201. Traduction E. Hornung : « *Der Faulende* ».

202. Corruption graphique du nom de Tatenen. Elle paraît dériver d'une graphie de la tombe de Ramsès IV (, HORNUNG, *o.c.*, I, p. 270) avec en plus confusion entre et

5. Le bandeau de soubassement.

L'existence de ce bandeau est attestée par quelques signes subsistant sous la litanie (21, pl. XII)

---.... à midi

Ce bandeau actuellement presque entièrement détruit soulignait la paroi du fond de la chapelle. Les niveaux relatifs des scènes des parois latérales montrent que, contrairement à l'usage, le bandeau ne courait pas le long des trois parois intérieures. D'une hauteur de 36 cm il comptait environ 32 quadrats peut-être répartis en deux inscriptions symétriques axées sur un signe de vie central. On peut aussi envisager un texte unique se lisant de gauche à droite et constituant une sorte de commentaire divin à la scène du fond. Cette seconde hypothèse paraît plus séduisante. Le seul mot conservé se distingue nettement de la phraséologie ordinaire. Cette observation, s'ajoutant à la disposition peu courante du texte, laisse à penser qu'il ne s'agissait pas d'une simple inscription de dédicace mais qu'il faisait partie de la scène du fond. Sa perte est regrettable car il nous aurait certainement apporté de précieux renseignements sur la signification du monument.

IV. LES COLONNES

A. Les colonnes de la XXIX^e Dynastie.

Les parties apparentes des six colonnes de la chapelle reposoir sont lisses excepté l'ombelle des chapiteaux pourvue d'un décor végétal. En revanche, les surfaces engagées (appui des murs d'entrecolonnement et des montants de porte), ayant échappé au ravalement, ont conservé les restes d'un décor antérieur. Il apparaît donc que les six colonnes de la chapelle sont des remplois.

Notons tout d'abord l'étrangeté du procédé. On connaît de nombreux exemples de colonnes construites avec des tambours remployés (203), empilés grossièrement sans souci du décor ancien et retaillés par la suite. Mais les constructeurs du début du IV^e siècle avant notre ère ont agi différemment : ils ont remonté, dans la nouvelle construction, chaque colonne en prenant soin de reconstituer avec précision sa décoration originale, puis ils ont fait disparaître toute trace de celle-ci en ravalant les fûts (204).

La raison pour laquelle les décors anciens n'ont pas été conservés est d'ordre purement technique. Les décors originaux n'étaient pas adaptés à la nouvelle construction et des remaniements substantiels étaient inévitables. Au niveau des scènes d'offrande, les fûts des colonnes, dans leur état primitif, étaient décorés sur toute leur circonférence. Dans leur nouvelle position, une grande partie des scènes des colonnes 1, 4 et 2, 3 aurait été fâcheusement oblitérée par les montants des portes et il aurait fallu les recomposer. A la place des anciens liens, qui après la surélévation des colonnes (205) se trouvaient trop bas, c'est un registre supplémentaire qu'il s'agissait de graver. Enfin, sous les chapiteaux, il a paru indispensable de tailler de nouveaux liens puisque cette dernière opération, seule, a été effectivement réalisée. La modification de l'ancien décor était plus délicate, il est probable que l'on a préféré le supprimer pour en regraver ultérieurement un autre, mieux adapté à la nouvelle construction.

203. Par exemple les colonnes de la cour du temple de Khonsou (HÖLSCHER, *Excavations* II, p. 79, fig. 69).

204. De tels procédés sont connus, mais, dans ce cas, le souverain qui a déplacé ou restauré le monument ancien se contente de rajouter son nom ou une inscription commémorant la restauration (Kiosque de Nectanébo à Philae, déplacé (?) et restauré par Ptolémée II, PM VI, p. 206 ; Reposoir d'Aménophis, II, déplacé par Sethi I^{er}, PM II², p. 185).

205. Cf. dessin F. LAROCHE dans LAUFFRAY, *o.c.*, à paraître.

Mais lorsque les constructeurs remontaient ces colonnes en suivant scrupuleusement leurs anciens reliefs, avaient-ils alors l'intention de les conserver ? Les orientations des dieux, indiquées sur la figure 3 présentent des irrégularités : les lignes de séparation des scènes sont ouest-est sur les colonnes 1, 2 et 5 (orientation normale pour la chapelle), mais sud-nord sur les colonnes 4 et 6. Ce simple fait démontre que l'on n'avait pas essayé d'adapter le décor ancien à la chapelle pour le réutiliser.

En revanche, lorsqu'on examine la position des nervures verticales (fig. 3), on s'aperçoit qu'il y a toujours une coïncidence parfaite entre les nervures anciennes conservées et celles des surfaces ravalées. Il semble donc que la reconstitution fidèle des colonnes ait été effectuée pour réutiliser ces nervures, sans tenir compte des orientations du décor.

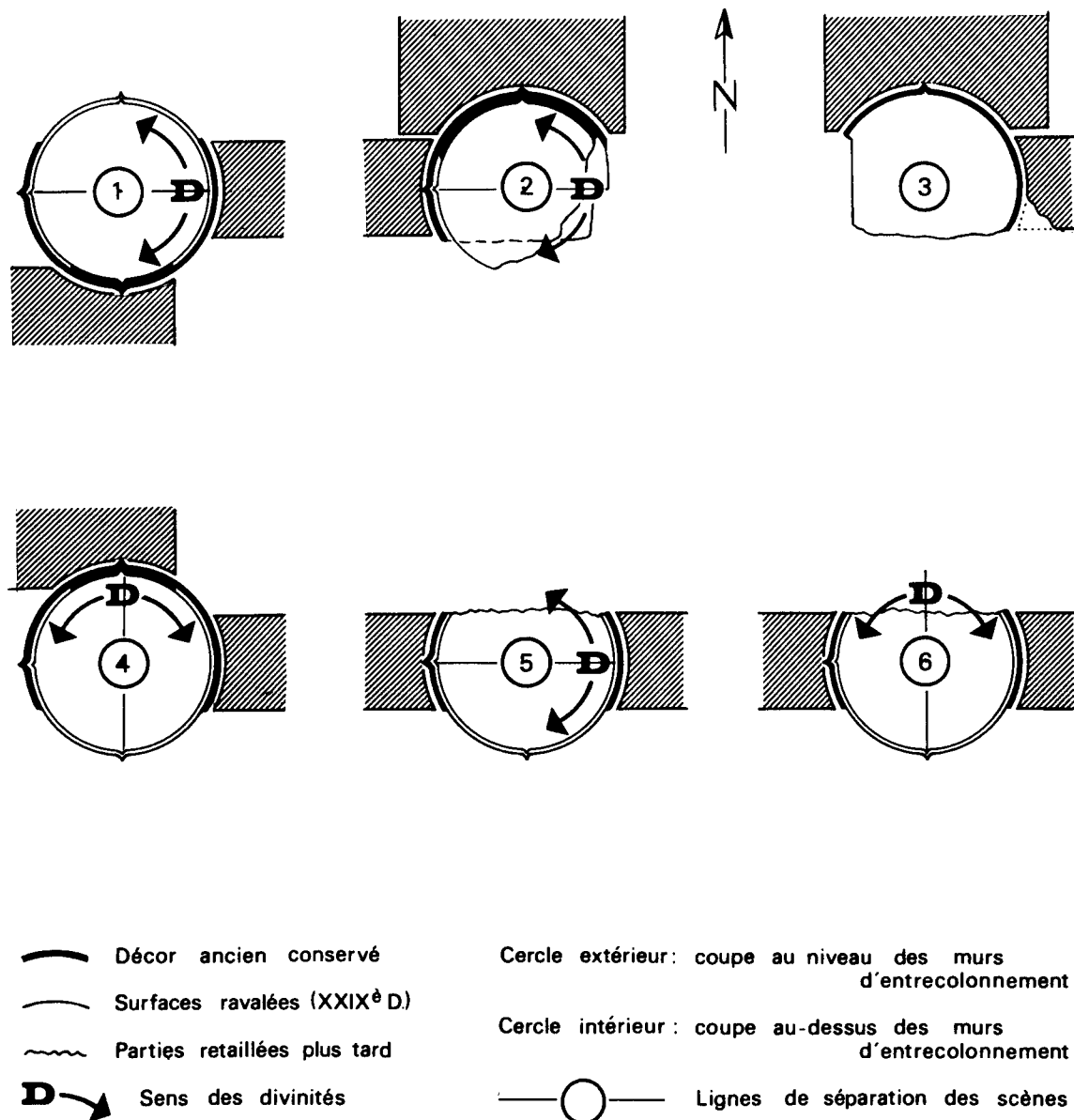


Fig. 3. État du décor des colonnes remployées.

B. Les colonnes remployées.

1. Description des décors.

Les reliefs encore en place des colonnes 1 et 4, et ceux des tambours provenant des colonnes 2 et 4 (206) ont permis de reconstituer le décor type des colonnes dans leur état primitif : (Pl. XIII).

a. Le bas du fût, légèrement incurvé (caractéristique qui disparaîtra à l'époque ptolémaïque) (207), est décoré de quatre grandes feuilles triangulaires à limbes rectilignes se superposant à quatre feuilles secondaires de même type décalées de 45° par rapport aux premières.

b. Deux étroits bandeaux cloisonnés délimitent une frise de huit groupes de signes symboliques *ḥḥ*, *ḏḏ*, *w3s* placés sur la corbeille *nb*. La position du signe *w3s* donne le sens de lecture de la frise. Il va de droite à gauche pour toutes les colonnes sauf pour la colonne 1 où le signe *w3s* est orienté en sens inverse (lecture de gauche à droite).

c. Deux grandes scènes d'offrandes occupant chacune une demi-circonférence. Sur l'une, le roi vient de droite, sur l'autre, de la gauche de sorte que la limite de scène passe d'un côté entre deux rois adossés et de l'autre entre deux dieux.

d. Une seconde frise de signes symboliques vient couronner la scène d'offrande.

e. Représentation traditionnelle des cinq liens enserrant le haut du fût (208).

f. L'ombelle du chapiteau est décorée à sa base par deux fois quatre folioles disposées comme les feuilles de la base du fût. De ces folioles surgissent seize papyrus dont les corolles atteignent l'extrémité de l'ombelle. Entre les corolles, légèrement plus bas, figurent seize lys de Haute Égypte. Enfin, entre les tiges des lys et des papyrus, sont disposées trente-deux courtes tiges portant des ombelles non épanouies. (209).

Sur les colonnes papyriformes classiques, et ceci jusqu'au Nouvel Empire inclus, un souci de réalisme a poussé les Égyptiens à noter les trois nervures longitudinales, formant entre elles un angle de 120°, caractéristique de cette cypéracée (210). Sur les colonnes que nous étudions, ces trois nervures forment entre elles deux angles de 90° et un angle de 180°.

Cette disposition des nervures à 90° est, semble-t-il, une caractéristique des colonnes éthiopiennes (211). La répartition du décor, en particulier les frises de signes symboliques, évoque fortement les colonnades de Taharqa (212). Les dispositions typiques des légendes des scènes sont bien attestées sous la XXV^e Dynastie (213). La qualité de la sculpture enfin, dans les rares endroits où il est encore possible d'en juger (colonnes 1 et 2), rappelle bien les réalisations de cette époque (214).

2. Description des scènes.

Au niveau des scènes, protégées surtout par les montants des portes, les restes de décors sont pauvres :

Colonne 1. (pl. XVI)

Ligne de séparation des dieux : face à l'Est.

Scène nord : perdue, seule une jambe d'un dieu est conservée.

206. Tous les tambours tombés ont été dessinés, étudiés et leur position d'origine restituée par F. Trau-necker-Laroche.

207. JEQUIER, *Manuel d'Archéologie égyptienne, Les éléments de l'Architecture*, p. 234.

208. Seuls deux des liens anciens sont encore visibles (bloc n° 58).

209. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 163.

210. JEQUIER, *o.c.*, p. 221.

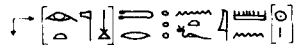
211. LECLANT, *Recherches*, p. 207.

212. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 160.

213. Par exemple, LECLANT, *Recherches*, pl. 14, 15, 25, 35 (antéposition), pl. 34 (texte entre scènes).

214. Voir en particulier les tambours de colonnes éthiopiennes de petit module conservés dans la cour du X^e Pylône : BARGUET, *o.c.*, p. 252 ; PM II², p. 184.

Scène sud : Titre de la scène :



« [Faire] l'encensement pour son père Amon-[Ré] » (215)

La main du roi tenant le godet à encens se distingue à l'extrême gauche. Une nervure longitudinale passe au milieu de la colonne d'hiéroglyphes.

Du dieu se reconnaissent la main tenant le sceptre w3s et les jambes. Des légendes divines, seule la première formule est encore lisible. La seconde formule et la disposition du nom divin peuvent se restituer d'après la scène nord de la colonne 2 :



« Je t'accorde toute vie et force »

« Je t'accorde toute santé »

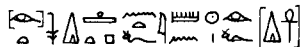
« Amon-Ré seigneur des trônes du Double Pays. »

Il faut noter l'antéposition des dons divins précédant le nom du dieu.

Colonne 2. (pl. XVI).

Ligne de séparation des dieux face à l'Est. Scène reconstituée d'après trois tambours trouvés dans les décombres.

Scène nord : Titre :



« Faire l'offrande royale, ce qu'il fait étant doué de vie » (216)

Une nervure longitudinale passe dans l'axe de la colonne de texte. Toute la moitié antérieure de l'image divine est conservée ainsi que la partie inférieure des légendes divines dont nous avons reconstitué le contenu à propos de la scène sud de la colonne 1.

Scène sud : perdue.

Colonne 3.

Aucun élément des scènes de cette colonne n'a été retrouvé. Elle était constituée de remploi de tambours de colonne à pan coupé (Pl. XVI) (216 b).

Colonne 4. (pl. XVI).

Ligne de séparation des dieux : face au Nord. Elle est marquée par une nervure longitudinale.

Scène est : Seuls un fragment d'un pied du roi et le bas de la formule $\Delta \ddagger$ sont conservés. Le haut des plumes d'Amon est encore visible.

Scène ouest : Une bonne partie des images d'Amon a été protégée par l'appui du massif sud de la porte ouest, mais les représentations du roi n'ont pas échappé au ravalement général.

215. Le nom du dieu est inversé afin que les signes composants soient dirigés dans le même sens que l'image divine.

216. Sur la formule finale, cf. *supra*, p. 51. Elle ne figure pas systématiquement au bas de tous les titres d'offrande : Colonne 1, scène sud : absente ; Colonne 3, scène nord et Colonne 6, scène ouest : *ir.f di Cnh* ; Colonne 6, scène est : *ir.f di Cnh ml R^c dt* ; Ces différences (absence, version abrégée ou complète) sont simplement un moyen d'utiliser la place libre au bas des colonnes de texte après un titre de scène plus ou moins long.

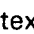
216b. Cf. *supra*, p. 17. Cet état résulte d'une restauration très tardive. Cf. LAUFFRAY, *o.c.*, à paraître.

Colonne 5. (pl. XIV).

Ligne de séparation des dieux : face à l'Est. Il ne reste qu'une infime partie des scènes, masquée par le haut des corniches des murs d'entrecolonnement.

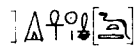
Scène nord : Seuls éléments conservés : un pied d'un dieu à l'extrême gauche et un pied royal à l'extrême droite.

Scène sud : A l'extrême droite, se reconnaît la silhouette d'une déesse portant un sceptre. A gauche, se distingue une jambe royale.

Malgré son état, cette colonne apporte un renseignement typologique intéressant : c'est la seule où l'on ait trouvé la ligne de séparation des rois adossés. Entre eux courait une colonne verticale de texte se terminant par . Elle est marquée par une nervure longitudinale.

Colonne 6. (pl. XV).

Ligne de séparation des dieux : face au Nord.

Scène est : sont préservés : le bas du titre de la scène : 
« ... doué de vie comme Rê [à jamais] »
ainsi que le bas du sceptre et d'une jambe divine.

Scène ouest : se distinguent encore : le bas du titre de la scène :



« ... Rê, ce qu'il fait étant doué de vie »

Le nom du dieu se terminait en Rê (Amon-Rê, Montou-Rê ?). Se voient également : un fragment du sceptre divin et une jambe royale.

Les renseignements spécifiques sur les scènes rituelles qui ornaient les colonnes dans leur état primitif sont maigres. Néanmoins, leurs caractéristiques générales sont nettes : antéposition des dons divins, titres en colonnes verticales, ligne de séparation des rois marquée par une colonne de texte. Ces observations, s'ajoutant à celles déjà faites à propos de la composition du décor, viennent appuyer notre hypothèse concernant la date de ces colonnes. Nous nous sommes bornés jusqu'à présent à décrire les faits. Dans le chapitre d'interprétation nous reprendrons le problème des édifices antérieurs à la chapelle et nous proposerons une restitution du portique de l'édifice éthiopien qui a probablement précédé le monument actuel (217).

Les fragments.

La planche IX regroupe quelques fragments d'épigraphie trouvés dans les ruines. Les fragments **a** et **b** proviennent des murets d'entrecolonnement. Peut-être appartenaient-ils au panneau central de la série sud car il est difficile de les placer ailleurs. Dans ce cas, le fragment **b** viendrait appuyer notre hypothèse qui voit dans ce panneau l'emplacement de la scène du couronnement royal. Le fragment **c** provient de la partie supérieure de la *Litanie de Rê*. Quant au bloc **d** nous reproduisons ici son décor afin de donner une idée de la forme et des proportions des *khakerou* qui ornaient le haut des parois intérieures du naos.

Sur la planche IX nous avons regroupé quelques graffites figurés relevés sur les parois extérieures de la chapelle. Cinq d'entre eux reproduisent des tables d'offrande, thème déjà attesté parmi les graffites de Karnak. En gravant cette humble image, le dédicant bénéficiait aux moindres frais des bienfaits de la libation divine. Les autres figures semblent représenter des guéridons d'offrande et un autel à corne. Le graffite **f** gravé sur la face sud du monument est le plus intéressant. Il reproduit le profil d'un bateau. Ce thème est fort courant parmi les graffites de Karnak mais cet exemple présente des particularités remarquables. La forme de sa proue et surtout de sa rame-gouvernail indiquent un navire de mer non égyptien (218). Il est tentant de rapprocher ce graffite des inscriptions chypriotes qui couvrent les parois extérieures de la chapelle. Aurions-nous là l'image d'un des navires qui amena les mercenaires en Égypte ?

217. Cf. *infra*, p. 90.

218. Représentation d'un navire romain (?) voir G. WEIGALL, *Travels in the Upper Egyptian Desert*, pl. X. n° 6.

B. Études iconographiques

La plupart des scènes de la chapelle, nous l'avons déjà noté, sont connues sur d'autres monuments. Après avoir décrit le décor tel qu'il se présente, il peut être intéressant d'approfondir l'étude de certains éléments que l'on retrouve fréquemment sur les parois des temples égyptiens à toutes les époques. Cette étude comparative permettra de savoir s'il est possible de préciser leur sens et leur fonction et surtout de replacer notre monument dans un schéma d'évolution chronologique plus général. Nous aborderons dans cet esprit un certain nombre de thèmes iconographiques importants susceptibles d'apporter de précieux éclaircissements.

I. LE DÉCOR DES PORTES.

A. Le décor extérieur.

C'est évidemment le plus important. Dans les grands monuments, toute une série de scènes d'offrandes diverses occupe l'encadrement extérieur des portes. Les places privilégiées sont le linteau et les deux premiers panneaux inférieurs, de part et d'autre du passage. Sur les portes de grandes dimensions, ménagées dans les enceintes, c'est souvent la scène de l'offrande des champs qui occupe les panneaux inférieurs (1). Souvent aussi cet emplacement est réservé à la représentation du roi accomplissant un rite à la porte de l'édifice. Dans le cas de portes de taille modeste, c'est ce dernier type de scène qui est le plus fréquent. La scène forme alors l'unique décor des montants. C'est le cas des portes de notre chapelle.

Les scènes de ce type présentent de nombreuses variantes. Souvent le roi est muni de la massue et de la canne, parfois il brandit au bout de son bras droit le sceptre de consécration, comme dans les exemples de la chapelle du parvis de Karnak, mais dans certains cas il tient la main droite tendue horizontalement. Le sens de ces gestes est évident. Les deux premiers tendent à consacrer au dieu, pour son usage exclusif, les denrées présentées à la porte du temple. Le second est le geste du discours lorsque le roi s'adresse au dieu (2). Ce geste n'est d'ailleurs pas spécifique des rites divins et peut apparaître dans un contexte profane (3) ; les chanteurs, par exemple, peuvent effectuer le même geste (4). On peut d'ailleurs imaginer sans peine que le discours royal était plus ou moins psalmodié par l'officiant. Cette interprétation est confirmée dans les faits par la mention de l'offrande litanique parmi les légendes des scènes de la porte ouest.

1. *Urk.* VIII, 7(8), 10(12), 53(65), 57(70), 108(136), 113(141).

2. Exemples où le discours royal est reproduit : GAYET, *le Temple de Louxor*, MMAF 15, pl. 12 ; RICKE, HUGHES, WENTE, *Beit el Wali Temple of Ramses II*, pl. 20 et 22.

3. Par exemple LEFEBVRE, *Le Tombeau de Petosiris*, p. 50 ; VANDIER, *Manuel* IV, p. 655, fig. 359.

4. VANDIER, *o.c.*, p. 366, fig. 184, p. 369, fig. 186, 1.

Les légendes qui accompagnent ces représentations sont assez diverses. Elles peuvent se classer en trois groupes :

1. Formule de purification
2. Formule de consécration des offrandes
3. Formule royale.

1. *Formule de purification.*

$\text{C}^k \text{nb} r i w . w \text{w}^{\text{C}b}$ (5) *sp 4.* « *Tout ce qui pénètre dans (nom de la demeure divine) est pur. Quatre fois* ». Ce type de formule est le plus fréquent. Les variantes sont nombreuses ; par exemple : $\text{sw}^{\text{C}b} \text{h}t \text{nb} \text{C}^k r$: « *purifier toute chose qui pénètre dans . . .* » (6) ; absence de $i w . s n$ ou $i w . w$ (7). Parfois, sur chacun des deux montants de la porte le rite est déclaré accompli par quatre fois (8). Dans d'autres cas, la quadruple répétition du rite n'est décrite que sur un seul des montants (9), ou encore il peut arriver que sur chacun des montants le rite soit répété deux fois (10). Ces deux derniers types de répartition montrent que la répétition « *par quatre fois* » de la formule était un impératif liturgique et non une sorte de superlatif.

2. *Formule de consécration des offrandes.*

Les variantes sont plus nombreuses :

- a. $m\text{B}^{\text{C}} \text{n}t r \text{h}t p$ et variantes (11) : « *présenter les offrandes* »
- b. $w d n \text{h}t \text{nb}$ et variantes (12) : « *faire l'offrande litanique de toutes choses...* »
- c. $\text{h}r p \text{m}^{\text{C}} \text{B}^{\text{C}} t$ et variantes (13) : « *consacrer l'offrande* »
- d. $i r \text{n} s w t d l \text{h}t p$ (14) : « *faire l'offrande royale* »
- e. $m l m \text{h}t p r \text{m}\text{B}^{\text{C}} t$ (15) : « *viens en paix vers les offrandes* » (formule invitatoire).

Il ne semble pas que le geste accompli par le roi soit spécifique d'une formulation ; celui de la main tendue peut s'appliquer aussi bien aux formules a, b, d et le bras tendu avec le sceptre $\text{C}^b \text{B}^{\text{C}}$ peut figurer avec les formules a, b, c, e. Tout au plus peut-on dire que l'acte $\text{h}r p$ implique la présence du sceptre de consécration.

3. *Formule royale.*

Nous classons dans ce groupe les titres qui présentent le souverain arrivant dans le temple ou consacrant le monument au dieu : $\text{h}^{\text{C}} \text{n} s w t m \text{C}^h . f$ (16) : « *Apparition du roi hors de son palais* » ; $\text{r} d i t \text{p} r \text{n} \text{n} b . f$ (17) « *donner la maison à son maître* ».

La diversité des titres de scène qui apparaissent dans ce contexte s'explique aisément si l'on considère ces représentations comme la notation abrégée d'une série de rites se déroulant sur le parvis du temple, entre l'enceinte et la porte du temple proprement dit. Cet emplacement

5. $i w . w$: néo-égyptien 3^e personne du pluriel de $i w$ (KOROSTOVITSEV, *o.c.*, p. 183). Sur $\text{C}^k . \text{nb}$ régissant une forme pluriel : (ERMAN, *Neuaegyptische Grammatik*, § 487).

6. *Edfou* II, 237, 238.

7. *Medinet Habu* VI, pl. 450, 471 ; CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, IV, pl. 40.

8. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, IV, pl. 40 ; *Medinet Habu* IV, pl. 247 ; DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, pl. 91-92 ; LECLANT, *Recherches*, p. 41, pl. 16.

9. Karnak, porte sud de la salle hypostyle, montant est (PM II², p. 50) ; *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 40.

10. *Medinet Habu* VI, pl. 450, 471 ; porte d'Achôris à Médinet Habou (PM II², p. 472 (75)).

11. L D III, 287 g ; OIP, *Medinet Habu* III, pl. 176.

12. *Edfou* III, 17, 21 ; L D III, 287 f ; *Medinet Habu* VI ; 467 a.

13. *Dendara* IV, p. 181-182 ; *Edfou* III, 3, 60, 80 ; WINLOCK, *Hibis* III, pl. 65 et 66 ; X^e Pylône, avant porte sud, PM II², p. 189 (585 g-h) ; LECLANT, *o.c.*, p. 81.

14. L D III, 248a ; LECLANT, *o.c.*, pl. 62 ; *Philä* I, fig. 83.

15. *Philä* II, fig. 72d, 74 ; MACADAM, *Kawa* II, pl. 11, 16, 23, 24.

16. *Philä* I, fig. 72 et 75.

17. Karnak, porte sud de la salle hypostyle, montant ouest (PM II², p. 50).

est clairement suggéré sur les portes ptolémaïques de Montou et de Khonsou à Karnak. Aux scènes de l'extérieur, montrant l'offrande des champs, correspond, à l'intérieur, une consécration de la grande offrande (18). Les offrandes étaient rassemblées devant la porte fermée de l'édifice sacré. Puis le souverain, ou le prêtre, s'approchait et, après avoir lu le rituel qui s'imposait (offrande royale, offrande litanique, formule invitatoire, selon la fête célébrée), touchait de son sceptre, par quatre fois, les nourritures réunies, tout en prononçant la formule de purification. Ce n'est qu'alors, que la nourriture divine pouvait pénétrer dans la demeure du dieu.

L'intérêt des scènes de la chapelle dite d'Achôris réside surtout dans la répartition des formules : sur la porte ouest, elles se trouvent toutes sur le montant sud. En plus de la formule de purification ordinaire, deux lignes de texte donne l'abrégé de la formule de purification, précédée de la mention de l'offrande royale et litanique. Cette double formulation témoigne de la complexité de la cérémonie qui précédait la purification ordinaire par quatre fois.

Au contraire, sur la porte nord, la présence, d'ailleurs relativement rare sur un montant de porte, du roi consacrant les pièces de choix fait penser à un cérémonial particulier. La consécration des pièces de choix est un acte préparatoire à la grande offrande qui, elle, devait se dérouler à l'intérieur de l'édifice. Il est donc certain que l'abattage des victimes, rite étroitement lié aux sorties divines (19), était effectué à l'extérieur du monument, du côté du Nord. Les pièces de choix, cuissots, cœurs, côtes, déposées devant la porte nord étaient consacrées là par le souverain ou son substitut, avant d'être introduites par l'officiant et déposées sur l'autel, devant la barque divine.

Le décor de cette porte nord est donc en étroite liaison avec les rites spécifiques de cette chapelle. Les parallèles sont assez rares : Porche de Nectanébo à Hibis, où la même scène orne également une porte latérale (20). De manière analogue, la scène de l'avant-porte du X^e Pylône à Karnak se rapporte probablement aux rites qui se déroulaient dans l'enclos sacré (*sbḥt*) qu'elle délimite devant la porte du X^e Pylône (21).

B. Face intérieure des montants.

L'accueil du roi par le dieu et l'accolade divine sont représentés fréquemment sur les montants intérieurs des portes et sur les piliers. Les gestes des deux personnages en présence sont très variables. Un rapide dépouillement des scènes de ce type dans les grands temples du Nouvel Empire, ainsi qu'à Edfou, permet d'isoler huit types (22). Sans doute y en a-t-il bien plus. Dans un même monument, plusieurs types peuvent apparaître. Ainsi à Edfou, dans la partie du temple couverte par le second volume de l'édition d'E. Chassinat, quatorze exemples réunissent cinq types (par ordre de fréquence : 6 (6 fois) (23), 4 (4 fois) (24), 1 (2 fois) (25), 5 (1 fois) (26), 7 (1 fois) (27). La plupart de ces types sont connus dès le Nouvel Empire et certains remontent au Moyen Empire (28). La scène de l'accolade, telle qu'elle figure dans la chapelle de Karnak, est connue dès le Nouvel Empire et existait sans doute avant (29). Le choix des gestes et la position des personnages semblent bien plus dépendre des proportions du panneau à décorer (30) que d'une évolution chronologique.

18. *Urk.* VIII, 17(18), 20(22), 65(79), 70(84).

19. Cf. *Infra*, p. 126.

20. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 65 et 66.

21. LECLANT, *o.c.*, p. 81.

22. Types : Roi bras pendants : 1. *Edfou* II, pl. 24. 2. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, IV, pl. 31. 3. *Medinet Habu* III, pl. 173. 4. *L D* III, 274 a et b. Roi tenant la main du dieu : 5. *Edfou* II, pl. 34. 6. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, IV, pl. 17. Roi avec la main posée sur l'épaule du dieu : 7. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, I, pl. 25. Divine adoratrice passant les bras autour du cou du dieu : 8. LECLANT, *o.c.*, pl. 19.

23. *Edfou* II, pl. 13, 21, 28, 32, 34, 36.

24. *Edfou* II, pl. 29, 30, 31, 40.

25. *Edfou* II, pl. 24, 27.

26. *Edfou* II, pl. 34.

27. *Edfou* II, pl. 36.

28. Type 3 : LACAU-CHEVRIER, *Une Chapelle de Sésostri I^{er}*, pl. 12.

29. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, I, pl. 25 ; IV, pl. 17 ; *L D* III, 257 a.

30. *Edfou* II, pl. 36.

La curieuse superposition des pieds royaux qui, rappelons-le, masquent un des pieds du dieu, n'est pas une innovation de la XXIX^e Dynastie. On trouve des dispositions analogues dès le Nouvel Empire (31) : le pied royal masque le pied divin, ou le contraire.

Une étude systématique de ce détail permettrait peut-être de dégager les lois qui guidaient le décorateur.

En général, dans les temples ptolémaïques, les divinités qui accueillent le roi aux revers des portes sont en relation étroite avec les divinités de la chapelle considérée. Dans le cas qui nous occupe, paraissent Amon et Montou. La présence d'Amon, le dieu principal sur le montant sud montre qu'ici également le sens de lecture est Sud-Nord. Si Montou est présent ici, c'est plus en tant que seigneur de Thèbes que divinité spécifique de la chapelle. Le culte de ce dieu, malgré la concurrence d'Amon, a toujours été très vivace au cours de la Basse Époque (32). L'on sait que Néphéritès I^{er} est très vraisemblablement celui qui fit commencer les travaux de la salle hypostyle du temple de Harprê, dans l'enceinte de Montou, travaux achevés par Achôris (33). Sous la XXX^e Dynastie, d'importants chantiers furent ouverts dans l'enceinte de Montou (33 a). Il est donc de bonne tradition qu'Amon et Montou, grandes divinités dynastiques, accueillent le souverain.

A travers ce rapide survol des faits, il devient possible de souligner l'importance à toutes les époques des rites pratiqués aux portes du temple et de montrer que, si les décorateurs de la chapelle de Karnak ont fidèlement suivi la tradition, ils ont su l'adapter aux fonctions particulières du monument.

31. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, IV, pl. 31 (XIX^e Dyn.) ; *Medinet Habu*, III, pl. 177 (XX^e Dyn.) ; L D III, 257 b, 277 a (XXII^e Dyn.) ; LECLANT, *o.c.*, pl. 19 (XXV^e Dyn.) ; L D III, 275 f. g (XXVI^e Dyn.) ; *Edfou* II, passim (dieu prioritaire).

32. BONNET, *RÄRG*, p. 475-478 ; KEES, *Götterglaube*, p. 363.

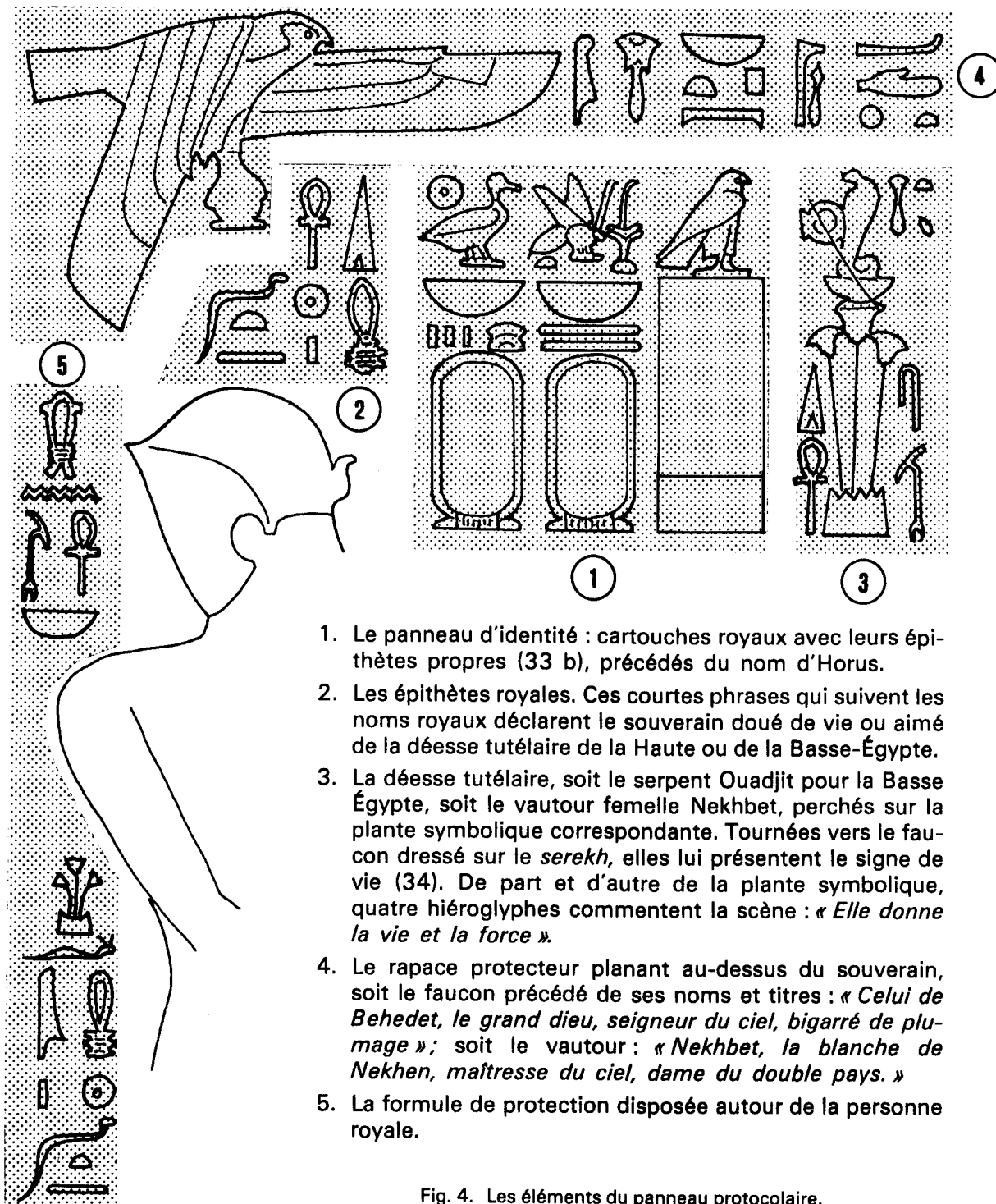
33. Cf. *supra*, p. 15, n. 12.

33a. Porte enceinte (sud) Nectanébo I et II : PM II², p. 11 ; Temple haut : Nectanébo II : DEWACHTER, *CdE* 97, 1974, p. 52-58.

II. LES PANNEAUX PROTOCOLAIRES

Dans tous les tableaux, selon les règles ancestrales, chaque figuration du roi était accompagnée d'une série de textes et d'éléments symboliques, ensemble que nous avons appelé « le panneau protocolaire ». L'exemple type suivant est tiré de la scène 17 (Pl. A1, X).

Le panneau protocolaire se décompose en cinq éléments essentiels :



1. Le panneau d'identité : cartouches royaux avec leurs épithètes propres (33 b), précédés du nom d'Horus.
2. Les épithètes royales. Ces courtes phrases qui suivent les noms royaux déclarent le souverain doué de vie ou aimé de la déesse tutélaire de la Haute ou de la Basse-Égypte.
3. La déesse tutélaire, soit le serpent Ouadjit pour la Basse Égypte, soit le vautour femelle Nekhbet, perchés sur la plante symbolique correspondante. Tournées vers le faucon dressé sur le *serekh*, elles lui présentent le signe de vie (34). De part et d'autre de la plante symbolique, quatre hiéroglyphes commentent la scène : « Elle donne la vie et la force ».
4. Le rapace protecteur planant au-dessus du souverain, soit le faucon précédé de ses noms et titres : « *Celui de Behedet, le grand dieu, seigneur du ciel, bigarré de plumage* » ; soit le vautour : « *Nekhbet, la blanche de Nekhen, maîtresse du ciel, dame du double pays.* »
5. La formule de protection disposée autour de la personne royale.

Fig. 4. Les éléments du panneau protocolaire.

33 b. Sur les titres en *nb* et leurs variantes possibles, cf. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 197, n° 270.

34. Sur la valeur du signe Cnh dans ce contexte, cf. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 131, n° 42 (souvent employé comme simple ornement).

L'ensemble du monument compte douze exemples de panneaux protocolaires plus ou moins fragmentaires : scènes **1, 2, 5, 6, 7, 8, 13, 15, 16, 17, 19, 21**. Nous excluons de cette liste les panneaux d'entrecolonnement appartenant à la série de la visite royale (**11, 12**), car leurs éléments protocolaires répondent à une disposition très particulière et sont très mal conservés. Parmi les douze exemples, les variantes par rapport au type de la scène **17** sont relativement nombreuses, mais à part celles des éléments 3 et 4 qui dépendent de l'orientation du roi, elles sont peu significatives et paraissent dépendre essentiellement de la composition de la scène.

Le tableau ci-contre permettra de se rendre compte des variantes et de leur fréquence.

		1	2	3	4	5
Porte Ouest	1 Nord	[Type normal]	... nb 3wt-ib nb	[Ouadjit]	[Faucon]	s3 Cnh w3s nb h3.f mi R ^c dt
	2 Sud	Type normal	di Cnh dt mi R ^c	Nekhbet	[Vautour]	s3 Cnh w3s nb h3.f mi R ^c dt
	5 Nord	omission du nom d'Horus [et des titres en nb.]	di Cnh dt	omis	[Faucon]	omis
	6 Sud	[idem]	[idem]	[Nekhbet]	[Faucon]	[omis]
Porte Nord	7 Nord	omission des titres en nb	mry	[Ouadjit]	Faucon	s3 Cnh h3.f
	8 Sud	idem	Nekhbet (36)	Vautour
Entrecol.	13 Nord	[idem ?]	Ouadjit	omis
Antes	15 Nord	[idem]	mry (W3dt) di Cnh dt	[Ouadjit]	[Faucon]	...nb h3.f mi R ^c
	16 Sud	idem	mry (Nhbt) di Cnh dt	Nekhbet	Vautour	... nb h3.f mi] [R ^c]
Naos	17 Nord	Type normal	di Cnh mi R ^c dt	Ouadjit	Faucon	s3 n Cnh w3s nb h3.f mi R ^c dt
	19 Sud	ntr nfr pour nswt bity (35)	mry (Nhbt) di <Cnh> mi R ^c dt	Nekhbet (37)	Vautour	s3 Cnh dd w3s ...
	21 ?	groupes de symboles di Cnh nb mi R ^c dt

Lorsque le souverain apparaît en tant que roi du Sud, il est placé sous la protection de Nekhbet ; en tant que roi du Nord, cette fonction est assurée à son bénéfice par Ouadjit et le faucon d'Horus de Behedet. Remarquons au passage la disposition de la porte nord, où le roi du Nord est placé à l'Est et le roi du Sud à l'Ouest, de sorte que le rabattement fictif de cette façade l'oriente vers l'Ouest. La présence du signe *mr* au début de certaines épithètes royales

35. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 131, n° 42, et FECHT, ZAS 85, 1960, p. 93, n.l (*ntr nfr* = le dieu accompli).

36. Variante en *mr* de la formule entourant la plante de Haute Égypte.

37. Le panneau de la scène **19** est, dans le détail, très différent de son symétrique nord : la plante de Haute Égypte surgit en bouquet d'un marais et le faucon du Serekh est coiffé de la double couronne.

(7, 16, 19) montre que cet élément du panneau protocolaire est en étroite liaison avec la divinité protectrice, comme par exemple dans le cas de la scène 19, pour lequel nous proposons la traduction suivante : « *l'aimé de Nekhbet ; doué de vie comme Rê à jamais* » (38).

Dans un des cas (17), la formule de protection présente une variante intéressante : *s3 n ʿnh w3s* etc., variante également attestée à Hibis (39) et dans la scène 11, qu'il faut traduire par : « *la protection de toute vie et force (40) l'entoure, comme < pour > Rê à jamais* ».

Tous les éléments du panneau protocolaire sont évidemment attestés bien avant la XXIX^e Dynastie (41). A l'époque ramesside les variantes sont nombreuses et les formes simplifiées sont fréquentes (42) (oiseau protecteur omis ou remplacé par un disque solaire flanqué de deux uraeus). Cependant, lorsque le roi accomplit des rituels importants, les noms du souverain s'inscrivent dans un panneau d'identité surmonté du signe du ciel. Dans le temple de Ramsès III à Karnak, par exemple, la présence de ce panneau particulier marque très nettement l'importance du rite célébré par le roi (43). Mais, si dans ce cas son utilisation semble justifiée, cette règle ne paraît pas être appliquée systématiquement. Ainsi plusieurs scènes, pourvues de ce panneau à Karnak, en sont dépourvues à Médinet Habou (44). L'importance d'un rite dépendant également de sa position dans une liturgie particulière, il est difficile d'utiliser cet indice sans avoir une connaissance approfondie du contexte.

Le type ramesside se perpétua longtemps (45).

Nous avons déjà souligné l'importance de la composition générale de la scène dans le choix des éléments qui vont figurer dans le panneau protocolaire. Un exemple tiré de Philae vient appuyer cette interprétation :

Le linteau de la porte de Nectanébo, face extérieure, est orné de quatre scènes (46). Dans les scènes extrêmes, le roi coiffé du *Khepreh* est surmonté d'un panneau protocolaire composé des éléments 1 (sans nom d'Horus), 3, 2 et 4 (vautour). Dans les deux scènes médianes, où le roi porte des couronnes hautes, l'oiseau protecteur a disparu, remplacé par le disque solaire flanqué des uraeus. Sur la face interne du linteau (47) le roi porte les couronnes hautes dans les scènes extrêmes et le *Khepreh* dans les scènes médianes. Le changement de coiffure entraîne là également une modification de la composition : l'élément 3 disparaît et le vautour reprend sa place au-dessus du roi, créant ainsi une composition générale du linteau inverse de celle de la face extérieure. Dans le cas que nous venons d'examiner, la place disponible, seule, a déterminé le choix des éléments du panneau.

38. Sur les anomalies possibles de la formule finale : cf. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, I, p. IX, II, p. VIII ; et DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 135, n. 51.

39. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 31, 33.

40. Cf. *supra*, p. 32, n. 44.

41. 1. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 58 ; 2. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, pl. 77 ; 3. *Medinet Habu* IV, pl. 238 ; 4. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, III, pl. 15 ; LACAU-CHEVRIER, *o.c.*, *passim* ; 5. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, III, pl. 46.

42. Par exemple, DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, pl. 114, 105, 108.

43. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 40 (entrée du roi dans la salle hypostyle), pl. 10 et 11 (grandes scènes, mur nord de la cour : le roi reçoit le Hebsed), pl. 8 (encensement du pavois de Min), pl. 19 (grande offrande), pl. 21 (conduite de la procession), pl. 20 (grande offrande), pl. 57, 58 (encensement de la barque).

44. Par exemple : *Medinet Habu* IV, pl. 229, 238 et 247.

45. L D III, 274o (XXVI^e DYN.), 284k (XXX^e Dyn.) ; L D IV, 3 Alexandre.

46. *Philä* I, fig. 68 et 69.

47. *Philä* I, fig. 76 et 77.

III. LES COSTUMES.

A. Le costume royal.

1. *Les couronnes.*

Peu de scènes ont conservé les coiffures royales (1, 2, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 17, 18). De ce fait, quatre types de couronnes seulement sont représentés.

1 et 2. Couronnes de Haute et Basse Égypte.

Leurs formes n'appellent pas de remarques particulières et leurs proportions sont proches de celles des exemples ramessides. Il convient cependant de noter la présence des trois rubans de nuque, très larges à leurs extrémités et retombant depuis la nuque jusque dans le dos du roi. De plus, dans un des exemples (6), la lisière inférieure de la coiffure est doublée. L'uraeus se love sur la face antérieure de la couronne blanche en formant une boucle simple (2, 6). Dans le cas de la couronne rouge, le serpent sacré semble surgir de la coiffure (5, 7, 11).

3. Le *Khepresh* ou couronne bleue.

Le profil de cette coiffure est ici très différent de celui des couronnes bleues connues au Nouvel Empire : le haut de la coiffe est presque horizontal et l'arête latérale est courbe. Comme les couronnes déjà examinées, il est muni de trois rubans et d'une lisière inférieure doublée. Ce type de coiffe est connu depuis l'époque saïte (48) et s'oppose nettement aux types du Nouvel Empire (49). Pour H. W. Müller, le *Khepresh* serait originaire de Basse Égypte (50). La forme de l'uraeus et de ses anneaux est nettement discernable sur les scènes 17 et 19. Il semble que le mode d'enroulement du serpent royal sur le front du souverain ne fut pas laissé au hasard. B. von Bothmer, à l'occasion de son étude de la statuette d'Achôris de Kansas City, identifie plusieurs statues de ce souverain en se fondant sur la forme de cet enroulement (double boucle en 8 horizontal) (51). Ici on distingue une boucle unique, mais il ne faut pas perdre de vue que le roi représenté est Psammouthis et que, par ailleurs, il n'est pas impossible que ce type de représentation à boucle unique soit une transposition propre aux images en deux dimensions de la double boucle en 8 constatée dans la statuaire. De plus, cette argumentation iconographique doit être utilisée avec prudence (52). La signification religieuse de cette couronne paraît être associée à la notion de souveraineté terrestre du roi. Elle pourrait, du moins à l'époque tardive, être la marque de son pouvoir temporel (53), ce qui expliquerait qu'elle soit portée par Psammouthis effectuant un rite réel réservé au souverain : l'encensement des barques (54).

4. La couronne-*Atef*.

Le souverain guidé par deux divinités et s'avancant vers Amon est coiffé de l'*atef* muni des cornes horizontales (12). Dans ce contexte, cette couronne n'appelle guère de remarques particulières, si ce n'est de noter la présence, là également, des trois rubans retombant dans le dos.

48. ZÄS 80, 1955, p. 48, n. 6 pl. 4, 5, 6 ; BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* III, CGC p. 118 et 153 ; BOTHMER, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, pl. 50, 47 ; KAYSER, *Die Aegyptischen Altertümer*, fig. 61, p. 70, n° 384 (ce bronze date de la Basse Époque).

49. Par exemple : v. BISSING, *Denkmäler*, pl. 49 ; SCHÄFFER, ZÄS 70, 1934, p. 13-19 ; STEINDORFF, ZÄS 53, 1917, p. 59-74.

50. ZÄS 80, 1955, p. 47-50 et p. 146. Cette interprétation pourrait expliquer la faveur que connut cette couronne auprès des souverains de Basse Époque.

51. BOTHMER, *o.c.*, p. 89.

52. Cf. par exemple : MYŚLIWIEC, *Le portrait royal dans le bas-relief du Nouvel Empire*, fig. 73, 74, 75, 79, 95, mais aussi fig. 96, 92, 89.

53. DESROCHES-NOBLECOURT, KUENTZ, *o.c.*, p. 189, n. 238 ; LECLANT, *Mélanges Mariette*, p. 266-267, n. 11.

54. L'aspect spécifiquement royal du rite d'encensement des barques et objets sacrés pendant les grandes sorties explique la présence, à la tête de la procession, d'un prêtre portant une statue du souverain tenant l'encensoir : GAYET, *Le Temple de Louxor*, fig. 124 ; *Medinet Habu* V, pl. 331 ; TRAUNECKER, *BIFAO* 72, 1972, p. 230.

2. Le corselet à bretelles.

Traditionnellement, au Nouvel Empire, ce costume est réservé aux dieux. Il est alors traité comme une parure imitant un plumage (55). Le corselet, vêtue royale, est également très courant (56), mais la variante avec bretelles, bien qu'attestée dès Ramsès II (57), ne devient fréquente qu'à la XXV^e Dynastie (58). Le système de fermeture des bretelles au niveau des épaules semble correspondre à celui décrit et étudié par H. Bonnet (59).

Notons au passage que déjà sur les représentations archaïques le roi porte parfois un corselet à bretelle unique (60). Plus tard, sous la XXVII^e Dynastie, dans le temple d'Hibis, le corselet à double bretelle est très fréquent (61). Puis, sous la XXX^e Dynastie, le port de ce vêtement se raréfie (62). Sur les panneaux d'entrecolonnement du kiosque de Nectanébo I^{er} à Hibis, cet ornement vestimentaire a disparu (63). S'il reste rare à l'époque ptolémaïque, il semble bénéficier d'un regain de faveur pendant la domination romaine ; toutefois il est, cette fois-ci, sans bretelle (64).

Sur toutes les représentations de la chapelle qui nous occupe, le vêtement est uni, sauf sur la paroi du fond où le corselet est orné d'un décor faisant intervenir un faucon enlaçant la poitrine du roi. Ce décor, probablement brodé, dérive d'un vêtement plus ancien et plus compliqué, étudié par Borchardt sous le nom de « *Falkenjacke* » (65). Il était fait d'une veste à manches courtes dont les deux pans venaient s'enrouler par deux fois autour de la poitrine pour se nouer à l'avant, un peu au-dessus du nombril. Chacun des pans était orné d'un faucon aux ailes déployées, de sorte que l'image du dieu semblait s'enrouler autour du torse royal. Il est malaisé de définir à quelle époque la « *Falkenjacke* » se transforme en un simple décor brodé du corselet royal. Sous les Éthiopiens, l'ancien costume fut encore porté, mais déjà les faucons semblent faits d'un matériau différent et cousus sur des bandes d'étoffe plus étroites (66). Certains exemples de la même époque pourraient être de simples broderies (67), et il est certain que bien avant les Ptolémées le costume originel ne comportait déjà plus qu'une broderie évoquant le motif ancien.

L'étude de la valeur religieuse ou rituelle de ce corselet reste à faire. Tout au plus est-il permis actuellement de constater qu'il apparaît d'ordinaire dans les scènes de combat ou de victoire (68), les deux faucons protégeant le roi lorsque celui-ci s'avance vers l'adversaire. Porté par le roi dans les cérémonies de culte, il rappellerait et son pouvoir temporel et sa redoutable efficacité au combat contre les ennemis du dieu (69).

55. Par exemple : *Medinet Habu* III, pl. 176.

56. Sur le corselet royal, cf. HOUSTON, *Ancient Egyptian, Mesopotamian and Persian Costume*, 1954, p. 95 ; L. et J. HEUSEY, *L'Histoire du costume dans l'antiquité classique : l'Orient*, pl. 14.

57. WRESZINSKI, *Atlas* II, pl. 179.

58. LECLANT, *Recherches*, p. 331, pl. 40, 43 ; *Karnak-Nord* IV, pl. 66 ; MACADAM, *Kawa* II, pl. 11 ; ROEDER, *Naos CGC*, pl. 7.

59. BONNET, *Die Ägyptische Tracht, Unt. VII.*, pl. 6.

60. MURRAY, *AE* 11, 1926, p. 33, 37 ; FATTOVICH, *RSO* 45, 1970, p. 136.

61. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 16, 17, 35 et passim.

62. *Philä* I, fig. 83.

63. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 79a.

64. *L D* IV, 77, 80a, 81c, 81d.

65. BORCHARDT, *Allerhand Kleinigkeiten*, p. 18 ; RUSSMANN, *The Representation of the King in the XXVth Dynasty*, p. 24 ; par exemple *ASAE* 60, 1968, pl. 1 face p. 219.

66. Chapelle d'Osiris-Ptah à Karnak (LECLANT, *o.c.*, pl. 69). Le dessin de Mariette est fautif, l'examen sur place montre qu'il s'agit du vêtement ancien.

67. LECLANT, *Recherches*, p. 331 (Médinet Habou). Sur la face nord de l'édifice de Taharqa, au bord du Lac Sacré de Karnak, le roi porte un décor de *Falkenjacke* manifestement brodé (pas de bandes).

68. Massacre des ennemis : LECLANT, *o.c.*, p. 149-150 ; *L D* IV, 53a ; au combat : WRESZINSKI, *Atlas* II, 121, 150 a ; dans sedia : *Medinet Habu* IV, pl. 197 ; montée royale : *Medinet Habu* IV, pl. 235 ; consécration des pièces de choix : LECLANT, *o.c.*, pl. 49.

69. Sur la puissance magique de la parure de combat du roi Inaros : ROEDER, *Altägyptische Erzählungen und Märchen*, p. 182 ; BRESCIANI, *Der Kampf um den Panzer des Inaros*, Wien, 1964.

3. *Les pagnes.*

Sur les murs de la chapelle, Psammouthis et Achôris portent cinq principaux types de pagnes.

Type 1 et 2.

Ils appartiennent tous deux à la catégorie connue des pagnes à grand rabat triangulaire. Le type 1 montre le rabat dans sa totalité (**1, 11, 13**). Le second type, plus fréquent, se distingue du précédent par l'asymétrie du rabat (**2, 7, 8, 15, 20, 21**) dont seul un triangle dépasse hors de la bande d'orfèvrerie centrale.

Cette catégorie de pagne apparaît dès l'Ancien Empire (V^e Dynastie) (70). Au Nouvel Empire, les angles sont en métal. Le premier type est très fréquent dès le Moyen Empire (71). A Hibis, sous la domination Perse, il reste le costume favori de l'image royale avec, cependant, de nombreuses variations de détail. Le type 2, plus rare, mais bien attesté dès la XXV^e Dynastie (72), n'est très probablement qu'une variante graphique du premier type (73).

Type 3.

C'est le pagne ordinaire d'orfèvrerie à pièce centrale sans rabat triangulaire. Ce type n'apparaît que sur les faces internes des montants de la porte ouest (accolade du dieu, **5, 6**). Son emploi est commandé par la composition de la scène. Le roi est trop près du dieu pour laisser l'espace suffisant à la mise en place d'un grand rabat. Ce modèle fort courant est connu bien avant la XXIX^e Dynastie (74) et se retrouve encore après (75).

Type 4.

Le vêtement porté par le souverain encensant les barques sacrées est difficile à identifier en raison de l'état de la paroi. Il comportait une robe ample descendant au niveau des chevilles. La figure royale de la scène **20** porte une robe analogue. Sur la scène **17**, la place manque, on l'a vu plus haut, pour restituer un pagne à grand rabat porté sur la robe (76).

Il est inutile de revenir sur les colliers et bracelets portés par le souverain car aucun ne semble offrir de caractère spécifique ou rituel susceptible d'aider à la compréhension du monument et de ses fonctions.

B. *Les costumes divins.*

Peu d'images divines sont conservées (**5, 6, 12, 21**). Leur costume (pagne simple et corselet à bretelles) est des plus classiques. Deux détails cependant sont à noter :

1. *Le collier d'Amon (21).*

Le dieu porte un large gorgerin dont les bords sont ornés de perles. Ce collier ne devient courant que sous les Ptolémées. Il est cependant déjà attesté sous la domination perse (77) et même sous la XXV^e Dynastie à Kawa (78).

70. BONNET, *o.c.*, p. 39-40 et pl. VI.

71. LACAU-CHEVRIER, *o.c.*, pl. 11.

72. LECLANT, *o.c.*, pl. 44c.

73. Cf. Face ouest, porte ouest, scènes 1 et 2 symétriques, avec les types 1 et 2. Signalons au passage l'existence d'un pagne à grand rabat triangulaire asymétrique (représenté d'un seul côté de la bande d'orfèvrerie) : *Philä I*, fig. 83, Nectanébo I^{er}.

74. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 17, 18, 27 (Darius).

75. *L D IV*, 6b, 21 a (Ptolémée II).

76. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 13, 16.

77. WINLOCK, *o.c.*, III, passim.

2. *Le pectoral d'Amon.*

Dès le Nouvel Empire, certains dieux portent un pectoral. Les exemples les plus anciens datent de Thoutmosis III (79). Pour Amon, il faut attendre le règne de Sethi I^{er} (80), (temple de Gourna). La forme de ce bijou est alors déjà très proche de celle de l'exemple qui nous occupe. Il est intéressant de relever qu'en Abydos, le pectoral souvent ouvragé est surtout porté par des divinités momiformes (81). La forme du pectoral d'Amon varie relativement peu (82). Les exemples les plus proches du nôtre se trouvent à Hibis (83) et sur la porte de Ptolémée III Evergète I de Karnak (84).

D'après les textes des scènes d'offrande du pectoral de l'époque ptolémaïque, cet objet avait des vertus nettement protectrices et pouvait marquer le triomphe du dieu sur ses ennemis (85). Sa présence sur la poitrine d'Amon recevant les pièces de choix provenant d'un abattage symbolique des ennemis n'a donc, en soi, rien de surprenant (86).

IV. LES OBJETS MANIPULES

L'état du monument est tel, que peu de représentations des objets utilisés par le roi sont conservées. Nous ne reviendrons pas ici sur l'encensoir décrit et étudié plus haut (87). Nous nous bornerons à quelques remarques générales au sujet des cannes et des massues.

1. *Les cannes.*

a. Canne avec une garde en forme de corolle (1). Ce type remonte au Moyen Empire. Pour Jéquier, c'est une canne de marche réservée à l'usage royal (88). Normalement appelée *m^cks*, elle peut également prendre le nom de *ḫms* à l'époque Ptolémaïque.

b. Canne simple sans ornement (2, 21) (89). Cet appui d'usage civil paraît être le prototype de la canne *m^cks*. Tombée en désuétude au Nouvel Empire, elle est cependant encore représentée dans la main du roi sous la XXVII^e Dynastie (90).

2. *Les massues.*

Sur les montants de la porte nord, le roi consacre les pièces de choix à l'aide d'une massue, masse de calcaire à peu près sphérique emmanchée (91). Cet objet, ancienne arme de guerre, remplace ici le sceptre *ḫbḫ* normalement destiné à cet usage. La représentation est en mauvais état et bien trop schématique pour qu'il soit possible d'établir une typologie. Il faut simplement noter sa taille relativement petite par rapport à celle des exemples plus anciens (92).

78. MACADAM, *o.c.*, pl. 56. A Thèbes, sous la domination éthiopienne, ce collier reste rare (LECLANT, *o.c.*, p. 329).

79. FEUCHT, *Pectorale nichtköniglicher Personen, Äg. Abh.* 22, p. 43.

80. L D III, 150 c, 141 a.

81. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, pl. 4, 5, 6, 8, 10, 11.

82. L D III, 248 ; L D V, 4b.c. ; MACADAM, *o.c.*, I, pl. 8, 10, 11, 56 ; L D III, 273 a.

83. WINLOCK, *o.c.*, pl. 31, 32.

84. KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 64, 47, 30 et 33 ; 20, 14, 6, 4.

85. KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 7.

86. Sur la porte d'Evergète, Amon recevant la grande offrande porte également le pectoral (KUENTZ-CLERE, *o.c.*, pl. 20). Cf. aussi *Medinet Habu* VIII, pl. 598.

87. Cf. *Supra*, p. 38.

88. JEQUIER, *Les frises d'objets*, p. 173-176 ; FATTOVICH, *o.c.*, p. 141.

89. JEQUIER, *o.c.*, p. 162-165 ; VANDIER, *Manuel* IV, p. 60, 64, 67, 71.

90. WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 57.

91. JEQUIER, *o.c.*, p. 203-205 ; FATTOVICH, *o.c.*, p. 180-185.

92. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 5.

V. LA BARQUE PROCESSIONNELLE D'AMON

Au premier examen, l'image de la barque sacrée d'Amon telle que les artistes du début du IV^e siècle avant notre ère l'ont sculptée sur les parois de la chapelle dite d'Achôris ne présente aucune innovation importante par rapport à ses ancêtres ramessides. Cependant la première question qui vient à l'esprit est de savoir si cette image est une représentation stéréotypée, copiée des reliefs plus anciens, ou si, au contraire, elle reproduit l'aspect réel de la barque sous la XXIX^e Dynastie. Comparée aux formes antérieures et à celles qui ont suivi, cette barque peut-elle s'inscrire dans un système général d'évolution du vaisseau processionnel d'Amon ?

Pour répondre à cette question, il convient de retracer ici les grandes lignes de cette évolution (93).

I. XVIII^e Dynastie

A. *Aménophis I^{er}* (Chapelle reposoir d'albâtre).

Il y a là, semble-t-il, la plus ancienne représentation actuellement connue de la barque processionnelle d'Amon (94). Sous le roi Aménophis I^{er}, la barque est d'une grande simplicité (95). Elle constitue en quelque sorte le noyau que les successeurs vont enrichir d'ajouts multiples. La proue et la poupe sont ornées de têtes de béliers simplement rapportées et démunies de colliers. En dehors de l'enseigne du lion royal fichée à l'avant, les ponts sont vides. La cabine est constituée d'un naos orné d'une frise courant sous la corniche, frise composée de paires de piliers-*djed* alternant avec des paires de « nœuds d'Isis ». Le naos lui-même est recouvert d'un dais simplement fixé sur le pont. En raison de l'absence de scène de portage, nous n'avons aucune information sur la composition du pavois.

B. *Hatchepsout* (Chapelle Rouge) (96). (Pl. C1).

La barque s'est considérablement enrichie : les figures de proue et de poupe sont pourvues du collier-*ousekh* assez étroit muni de fermoirs en forme de têtes de faucons. Les ponts s'animent : à l'avant deux statuettes de Maât et de Hathor précèdent l'enseigne royale. Derrière elles, tournées vers le naos, deux figures royales (un personnage debout et un sphinx) présentent des vases. Le gouvernail est manœuvré par un personnage. Au-dessus des ponts avant et arrière, une figure royale tient l'éventail.

Le naos ancien a été remplacé, car celui d'Hatchepsout est caractérisé par deux frises d'uraeus. Enfin apparaît pour la première fois le grand voile qui, passant derrière le naos où il est maintenu par un grand vautour étendant les ailes, s'épanouit sur le pont avant. Les colonnettes du dais sont maintenues par des figurines représentant le roi agenouillé.

D'après Legrain, cette barque était munie de trois barres de portage. De ce fait, son pavois mesurait, pour une longueur que l'on peut estimer à 4,50 m, une largeur d'environ 1,35 m. Cet équipement nécessitait dix-huit porteurs (3 × 6) (97).

C. *Thoutmosis III et seconde moitié de la XVIII^e Dynastie* (Pl. C2).

Les représentations du VIII^e Pylône sont à attribuer au règne d'Hatchepsout, mais de nombreuses traces de réfection montrent que Thoutmosis III a fait modifier ces images (98) pour

93. Sur la barque d'Amon voir : LEGRAIN, *BIFAO* 13, 1917, p. 1-76 ; B. ALTENMÜLLER dans *LÄ* I, 248-251. Voir aussi BONNET, *RÄRG*, p. 78-80 ; KITCHEN dans *LÄ* I, 622-623.

94. Pour la nef de navigation d'Amon, on possède semble-t-il une représentation remontant à la XI^e Dynastie (ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir-el-Bahari* II, AV 11, 1974, pl. 22 ; FOUCAULT, *BIFAO* 24, 1924, p. 102-103 et pl. 9A. La chapelle de Sésostri I^{er}, découverte récemment dans le IX^e Pylône portait l'image de la barque processionnelle d'Amon. Malheureusement elle a été martelée sous le règne d'Akhenaton. (KARNAK, VII, sous presse).

95. *ASAE* 23, 1923, pl. III.

96. *ASAE* 23, 1923, pl. IV ; 24, 1924, pl. III, IV.

97. LEGRAIN, *o.c.*, p. 12.

98. PM II² ; 174 (517, 519) ; BARGUET, *o.c.*, p. 258.

donner à la barque l'aspect qu'elle avait après les transformations de l'an 30 de son règne (99). Les figures de proue et de poupe prennent alors leur aspect classique : large collier-*ousekh* avec un collier d'or de trois rangs, couronne-*atef*. Le naos n'a pas été modifié mais le voile offre un aspect nouveau : il déborde latéralement et est orné d'un décor, probablement brodé, constitué de frises (uraeus, scarabées) et de l'image de deux déesses Maât agenouillées, protégeant de leurs ailes un groupe de signes (100). Sur le pont avant, apparaît une troisième statue royale celle du souverain agenouillé. Enfin, la scène de portage montre que le pavois s'est enrichi de deux barres. Ce pavois, d'une largeur de 2,20 m, était porté par trente prêtres (6 × 5). Les autres représentations contemporaines semblent correspondre à ce schéma (101).

La barque processionnelle d'Amon allait garder, à quelques détails près, l'aspect qui vient d'être décrit jusqu'à la fin de la XVIII^e Dynastie. Les variantes sont alors à rechercher dans les ornements des figures de proue et de poupe (102).

II. XIX^e – XXII^e Dynastie.

Sous le règne de Sethi I^{er}, la barque processionnelle va changer considérablement d'apparence (103). Si les ponts et les figures de proue et de poupe restent sensiblement les mêmes, l'aspect de la cabine en revanche est profondément modifié par un second naos à paroi ajourée, fixé au pavois et coiffant l'ensemble. Ce second naos est, comme le premier, couvert par un dais. La représentation de la paroi nord de la salle hypostyle de Karnak montre bien la structure de ce second naos.

Les figures du tiers supérieur (deux déesses Maât debout étendant leurs ailes vers un dieu criocéphale accroupi sur un lotus surgissant d'un signe *mr*) font partie d'un décor ajouré, car on distingue derrière elles les colonnettes du premier dais et une partie du voile (104). Un peu au-dessus de ce dernier, on aperçoit même une partie des décors du premier naos. Le voile est dans l'ensemble semblable à celui des règnes précédents et la figure centrale est une composition sur le nom du roi. Les colonnettes du second dais sont maintenues par des personnages royaux agenouillés. Également sur le pavois, entre les montants du second naos, deux Merit se font face. Entre elles, un roi agenouillé suivi par quatre âmes de Pê ou de Nekhen dans la même attitude exécute le geste – *henou*.

Sous Ramsès II, la barque garde toujours un aspect semblable (Pl. D1). Notons pourtant une simplification de la représentation en ce qui concerne les transparences : le premier naos n'est plus visible (105).

Sous les successeurs de Ramsès II, la structure de la barque processionnelle va demeurer identique (106). Cependant, à partir de Ramsès III, le voile ne déborde plus latéralement (107).

99. LEGRAIN, *o.c.*, p. 13.

100. Ce groupe doit sans doute se lire *Mn-m³ C t-R C* et date des restaurations de Sethi I^{er}, après les destructions amarniennes.

101. Par exemple NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari* III, p. 83 ; *ASAE* 59, 1969, p. 6 (Temple de Thoutmosis III à Deir el Bahari ; noter l'apparition des âmes de Pe et de Nekhen sur le pavois, à la hauteur de la cabine).

102. Thoutmosis IV (*ASAE* 23, 1923, pl. III) : petit ousekh, collier d'or à deux rangs ; Aménophis III (WOLF, *Das Schöne Fest von Opet*, pl. 1, fig. 5 Grand ousekh, collier d'or à trois rangs. La barque d'Amon à la fin de la XVIII^e Dynastie fournit l'exemple le plus ancien de l'usage d'un pectoral pour la protection d'une barque divine (FEUCHT, *o.c.*, p. 53). E. Feucht cite plusieurs exemples de cet usage pour divers dieux à l'époque ramesside.

103. PM II², p. 47-48 (158, 159) ; SEELE, *Coregency*, p. 24, fig. 8 ; LEGRAIN, *Les Temples de Karnak*, p. 202, fig. 125 ; *JNES* 8, 1949, p. 213 ; voir aussi à Gourna : LD III, 150 a.

104. Un fragment de naos ajouré de ce type daté de la XXIII^e Dynastie nous est parvenu : BRESCIANI, *La Collezione Egizia nel Museo Civico di Bologna*, p. 41. Cf. aussi les sceaux en bronze en forme de naos, par exemple : ROEDER, *Ägyptische Bronzefiguren*, 1956, p. 427, § 585 (n° 8674).

105. SEELE, *o.c.*, p. 67 et fig. 21 ; LEGRAIN, *o.c.*, p. 221, fig. 131 et p. 224, fig. 133. Cf. aussi ARNOLD, *MÄS* 2, pl. 18.

106. CHEVRIER-DRIOTON, *Le Temple reposoir de Séthi II à Karnak*, pl. 9 et 10.

107. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 17 et 56 ; *Medinet Habu* IV, pl. 229, 231. Cf. aussi *JNES* 7, 1948, pl. 8.

Les variantes porteront sur des points de détail : décor du voile, composition des frises, pectoral des figures de proue et de poupe, nombre de rang des colliers d'or, etc. (108).

Plus tard, sous Hérihor, les colliers d'or possèdent cinq rangs. D'après une représentation du temple de Khonsou, le système de voilage semble s'être compliqué (109). Après la XXI^e Dynastie, les informations concernant la barque d'Amon deviennent très fragmentaires (110). Néanmoins, il convient de citer ici un bloc de Tanis qui porte la représentation de la barque processionnelle d'Amon, telle qu'elle était conservée dans le grand temple de la capitale du Nord, sous Chéchanq III. Le relief est fragmentaire et seule la partie inférieure du naos est visible (111). On reconnaît tous les éléments de la barque thébaine ramesside, mais déjà apparaît sur cette représentation le grand vautour étendant ses ailes, fixé sous la partie ajourée du naos extérieur. Cet élément, probablement en bois découpé, cachait à la vue du public le premier naos qui aurait pu être visible au-dessus du voile. Si cette modification du naos extérieur est bien déjà attestée sous les Bubastides, il est très probable que la barque thébaine d'Amon sous les Éthiopiens possédait un naos extérieur de ce type, modèle repris plus tard, au début du IV^e siècle avant notre ère.

III. XXIX^e Dynastie (Pl. D2).

La barque représentée sur les parois de la chapelle du parvis d'Amon se différencie de ses modèles antérieurs, et surtout ramessides, par un certain nombre de points qui annoncent l'évolution aboutissant à la barque ptolémaïque type.

Tout d'abord, les parois du second naos ainsi que les colonnettes du second dais accusent un léger fruit. Nous venons de voir que le grand vautour du naos extérieur est une innovation remontant à la XXII^e Dynastie. Le voile semble s'être figé et le méplat qui limite sa frange supérieure pourrait bien être dès lors en matériau rigide, peut-être même fixé aux montants du second naos. La corniche du naos extérieur reproduit celle qui décorait la barque sous Ramsès III et Hérihor. À l'origine, sous Sethi I^{er} et Ramsès II, les éléments de cette frise réunissaient les hiéroglyphes composant le nom du roi ; ils devinrent ensuite un motif purement formel. Il en est de même du motif central du voile. Sous Sethi I^{er} et Ramsès II, ce groupe de signes reproduit le contenu du premier cartouche royal. Sous Ramsès III, ce motif tend à devenir purement conventionnel (112) et son évolution aboutit au groupe de la barque de la XXIX^e Dynastie et, plus tard, ptolémaïque. Le décor de la bande horizontale limitant le panneau ajouré, si caractéristique de la barque de la chapelle du parvis d'Amon (décor cloisonné avec points centraux), apparaît en fait sous Taharqa (113). La statuette représentant le roi portant l'éventail est définitivement fixée sur le pont arrière. Les pendentifs ornant les figures de proue et de poupe font à présent partie du décor fixe des larges colliers-*ousekh*. L'impression d'ensemble est celle d'une certaine rigidité et d'une volonté de simplification.

IV. Époque Ptolémaïque.

La chapelle de granit de Philippe Arrhidée a conservé de nombreuses représentations de la barque d'Amon (114) (Pl. E1). Ces images, dans leur simplicité, paraissent être des copies de

108. Une des représentations les plus détaillées de la barque date de Ramsès IX (tombe n° 65, Imyseba), photos Chicago House 1706, 1701. Le décor ajouré est fixé sur deux colonnettes. Les détails du voile et de sa fixation sur le naos intérieur sont clairement indiqués. Ostraca ramessides : BRUNNER-TRAUT, *Die Altägyptischen Scherbenbilder*, p. 32-35, pl. 9 n° 17.

109. PARKER, *A Saïte Oracular Papyrus*, p. 4, fig. 1 (double voile ?).

110. La représentation de la barque d'Amon illustrant le texte oraculaire du X^e Pylone (Pinedjem II) est trop schématique (NAVILLE, *L'Inscription Historique de Pinedjem III*, pl. 1). L'image du naos portatif d'Amon conservée sur le papyrus Parker (PARKER, *o.c.*, pl. 1), bien que fragmentaire, montre que cet objet avait, de Taharqa à Psammétique, une structure semblable à celle du naos de la barque. La paroi du naos en bois ajouré, conservée à Bologne, pourrait dater de Pédoubastis, mais rien ne permet d'assurer qu'elle provenait d'une barque d'Amon. D'après ses dimensions, elle appartenait à un naos nettement plus petit, d'une hauteur totale d'environ 127 cm (BRESCIANI, *o.c.*, p. 41).

111. MONTET, *La Nécropole royale de Tanis III*, pl. 14.

112. Cf. par exemple : *Reliefs and Inscriptions at Karnak I*, pl. 17 et 56 ; *Medinet Habu IV*, pl. 229.

113. PARKER, *o.c.*, pl. 1.

114. PM II² ; p. 99-102.

celles de la barque d'Amon de la Chapelle Rouge. Lors de la restauration du sanctuaire de Karnak, au début de la domination macédonienne, on avait pris le parti de reproduire aussi fidèlement que possible l'ancien reposoir de Thoutmosis III (115). De ce fait, il n'est pas étonnant de trouver sur l'actuel sanctuaire l'image d'une barque archaïsante, dépourvue des ajouts ramesides. La simplicité du naos, le fruit des parois, les colonnettes du dais descendant jusqu'au pavois sont les seules concessions au goût du jour. Au demeurant, il devait être fort difficile de sculpter dans le granit, à cette échelle relativement petite, l'image de la barque réelle dans toute sa complexité.

L'époque ptolémaïque nous a laissé une seule représentation de la barque sacrée d'Amon à Thèbes (Pl. E2). Sous les règnes de Ptolémée V, VI et VIII, la restauration de la porte du II^e Pylône est entreprise. Les sculpteurs ptolémaïques réalisèrent dans le passage de la porte une copie du décor ancien, probablement alors dégradé. On pourrait donc croire à un simple pastiche ptolémaïque de la barque rameside (116). Or, en examinant en détail cette représentation, on s'aperçoit que la cabine a subi de profondes transformations. Le vautour planant, apparu sous la XXII^e Dynastie, est présent et forme le second registre du décor ajouré du second naos (116 b). Le voile a disparu, mais son décor fait maintenant partie du second naos où il constitue le registre inférieur. Le porte-éventail est fixé sur le pont.

Ces détails, se référant à des traits caractéristiques de la barque sous la XXIX^e Dynastie, ainsi que la ressemblance avec les barques divines contemporaines montrent sans équivoque que les artistes de l'époque lagide n'ont pas hésité à donner à l'ancienne barque rameside qu'ils avaient pour modèle un aspect correspondant avec l'objet cultuel réellement en usage.

Par rapport à ses modèles antérieurs, faits d'éléments ajoutés et superposés, la barque ptolémaïque paraît beaucoup plus massive avec une structure plus simple tout en essayant de conserver la ligne générale et les motifs caractéristiques des barques ramesides.

La comparaison avec les barques divines représentées sur les parois des temples d'Edfou et de Dendara ne manque pas d'intérêt (117). Elles sont en effet caractérisées par l'absence du voile et le fruit des parois du naos. Le naos, ou plus exactement l'ancien second naos, est assez massif. Son décor comporte trois registres. Le registre supérieur est dérivé de l'ancien décor ajouré rameside ; le registre médian est occupé par le vautour planant ; quant au registre inférieur, il est constitué par une sorte de support également en forme de naos.

L'évolution qui vient d'être retracée est propre à la barque d'Amon à Karnak même. Au début de l'époque rameside, à Abydos, la barque processionnelle locale du dieu thébain avait, contrairement à son équivalent de Karnak, un aspect des plus classiques (118) caractérisé par l'absence du second naos. Sous Ramsès II, ce second naos typiquement amonien et, à l'origine, purement thébain, figure en dehors de Thèbes à Abou Simbel. La barque représentée dans la seconde salle hypostyle de ce sanctuaire est un doublet de celle de Karnak (119). C'est d'ailleurs vers la même époque qu'apparaissent les premières figurations du dieu bélier surgissant du lotus, thème principal du décor ajouré du second naos (120), et il semble qu'à l'origine cette image fut propre au grand dieu de Karnak (121). Elle est fréquemment représentée sur les

115. BARGUET, *o.c.*, p. 136.

116. PM II², p. 42 ; BARGUET, *o.c.*, p. 58-59.

116 b. Cette interprétation est confirmée par les sceaux naos en bronze du Musée du Caire (Salle 19, vitrine R et B).

117. *Edfou* II, pl. 11, 14, 40 ; *Dendara* I, pl. 55.

118. CALVERLEY-GARDINER, *o.c.*, II, pl. 5. Noter toutefois les figures de proue et de poupe composées sur le thème de la tête de bélier surgissant du lotus.

119. PM VII, p. 109 (95), avec une variante dans le haut du voile.

120. MORENZ-SCHUBART, *Der Gott auf der Blume*, p. 52, 62-63 ; Cf. aussi H. SCHLÖGL, *Der Sonnengott auf der Blüte*, AH 5, 1977. Décor de trône archaïque : *Geschenk des Nils Ägyptische Kunstwerke aus Schweizer Besitz* n° 274, p. 80 (Bronze d'Osorkon II).

121. Cf. PARKER, *o.c.*, pl. 1. Un graffite inédit de la Grande Cour de Karnak nous livre une image assez précise de ce naos portatif (Mur Bubastide nord, face sud, à la hauteur du reposoir de Séthi II).

parois des naos-sceaux en bronze du domaine d'Amon (122). Mais, plus tard, le thème décoratif du naos extérieur de la barque processionnelle d'Amon fut utilisé au profit d'autres divinités et finit par constituer l'élément essentiel du décor des barques des temples d'Edfou et de Dendara. Ce décor était tellement caractéristique du culte égyptien à la basse époque et de l'iconographie propre à la vallée du Nil, qu'il connut une certaine faveur en Orient (123).

L'ensemble des documents examinés montre donc clairement maintenant que la barque représentée sur les parois de la chapelle dite d'Achôris est une reproduction fidèle de la barque d'Amon en usage à cette époque. Sa structure dérive des modèles ramessides avec des variantes de détails dont on peut reconstituer l'histoire. Ainsi la barque de la XXIX^e Dynastie s'intègre bien dans l'évolution générale de la forme du véhicule sacré d'Amon.

Ce point important étant établi, que peut-on dire des dimensions de la barque, de ses matériaux et de son mode de transport ?

En ce qui concerne les dimensions, si nous admettons les chiffres donnés par Legrain, il est certain que celles de l'image réelle gravée sont trompeuses. Legrain, se fondant sur la scène de portage du mur sud de la salle hypostyle, estime pour le pavois une longueur de 4,46 m (files de six porteurs) (124). Toujours d'après Legrain, la barque proprement dite mesurait alors 3,65 m. Plus tard, sous Ramsès III, le pavois est porté par des files de huit porteurs (total $5 \times 8 = 40$). Sous la XXI^e Dynastie, la composition semble se réduire à quatre barres de portage avec huit rangées (Total $4 \times 8 = 32$). Sous Achôris, le pavois devait avoir une longueur d'au moins 4,46 m (six files) ou 4,82 m (huit files). Or, sur l'image gravée, les barres mesurent 2,56 m et la barque proprement dite 2,40 m.

Le nombre de barres de portage n'est malheureusement pas apparent (125), il devait être soit de quatre barres comme sous la XXI^e Dynastie, soit de cinq comme à l'époque ramesside. En admettant les chiffres de Legrain (126), nous pouvons tenter de rétablir les proportions générales de la barque processionnelle d'Amon sous Achôris. Selon ces normes on parvient aux dimensions suivantes :

1. Barque : Longueur : 3,65 m
- Hauteur de la cabine : 2,01 m
- Largeur de la cabine : 1,04 m
- Hauteur du support : 1,23 m

122. BOREUX, *Musée National du Louvre. Département des Antiquités Égyptiennes, Guide Catalogue sommaire II*, 1932, p. 382-383 ; *Antiquités Égyptiennes, Collections de M. le Baron de Menaxe, Vente Drouot*, Paris 1891, p. 30 ; HORNBLLOWER, *A Temple Seal*, *AE* 1934, p. 99-100 ; PETRIE, *Objects of Daily Use*, pl. 60 ; *GLR* IV, p. 30, § 4 ; ROEDER, *Ägyptische Bronzefiguren*, p. 247, § 586.

123. Ivoire d'Arslan Tash, musée d'Alep (FRANKFORT, *The Art and Architecture of the Ancient Orient*, p. 317-318) ; C. DECAMP DE HERTZENFELD, *Inventaire commenté des Ivoires Phéniciens*, 1954, pl. 82-86 : Ivoire de Nimroud du Musée de Baghdad. Cf. aussi, pour des thèmes approchants, les ivoires de Samarie (WATZINGER, *Denkmäler Palästinas I*, pl. 37 et W. ORTHMANN, *Der Alte Orient, Propuläen Kunstgeschichte* 14, fig. 430a et p. 490). Sur le problème du décor de l'arche d'alliance biblique, cf. PETRIE, *Egypt and Israël*, p. 61 et STRICKER, *De Ark des Verbonds*, p. 21-25.

124. LEGRAIN, *BIFAO* 13, 1917, p. 10.

125. Les représentations de la chapelle de Philippe Arrhidée ne donnent aucun renseignement à ce sujet. Les exemples où apparaissent toutes les barres de portage de la barque au repos sont rares (Temple de Louqsor, Reposoir de la cour de Ramsès II, PM II², 309 (33) ; LEGRAIN, *o.c.*, p. 5). Pour une représentation en vue verticale d'un pavois à quatre barres, cf. MARIETTE, *Papyrus I*, pl. 28 (Papyrus Boulaq n° 4, recto du Papyrus de la Sagesse d'Ani). Cf. aussi *ASAE* 40, 1940, p. 247-255 (procédé de fixation des barres de naos portatifs).

126. Nous avons vérifié ses calculs et renouvelé son expérience d'évaluation des largeurs d'épaules des porteurs.

2. Pavois

Barres	4		5	
Files	6	8	6	8
Nombre de porteurs	24	32	30	40
Longueur	4,46	4,82	4,46	4,82
Largeur sans porteurs	1,31		1,88	
Largeur avec porteurs	1,76		2,20	

Ces dimensions paraissent raisonnables. Par exemple la hauteur du support de barque encore en place dans le sanctuaire de Philippe est de 1,23 m (127).

Enfin, traditionnellement, d'après les représentations ayant conservé leurs couleurs, la barque sacrée était en bois doré (128) et, d'après les fragments parvenus jusqu'à nous, incrustée de faïence (129), ce qui semble avoir été le cas sous Achôris.

Nous n'avons pas traité ici les problèmes posés par les barques de Mout et de Khonsou, les représentations conservées sur les parois de la chapelle étant bien trop fragmentaires. La présence des barques des divinités de la triade thébaine pose de multiples problèmes pour ce qui est du fonctionnement de l'édifice en tant que reposoir. Ils seront étudiés, avec les dimensions de ces barques, dans le chapitre final.

Restitution perspective de la barque processionnelle d'Amon sous Achôris (Fig. 5).

Pour illustrer cette étude nous proposons une tentative de restitution destinée à montrer la complexité de la barque sacrée du grand dieu thébain, telle qu'elle se présentait au début du IV^e siècle avant notre ère. Bien des problèmes subsistent et les solutions proposées sur notre dessin sont provisoires.

1. Les figures de proue et de poupe. La transposition du dessin de la proue en représentation perspective ne présente guère de difficultés. On distingue nettement sur la représentation de la chapelle l'extrémité de la coque. Il suffit de rabattre perpendiculairement à l'axe du bateau le grand collier-*ousekh* pour obtenir une image cohérente de l'assemblage de la proue et de la disposition du collier d'or. Si nous appliquons le même principe à l'image de poupe, il apparaît que la face décorée du collier-*ousekh* de poupe faisait face à l'arrière et ornait en quelque sorte le dos du dieu. Ce dispositif peut paraître étrange mais les images symboliques du pendentif pouvaient faire office de protection arrière. S'ils avaient voulu suggérer un rabattement vers l'avant, les graveurs auraient représenté la coque cachant la moitié antérieure du collier-*ousekh*. De plus dans cette hypothèse le pendentif, ainsi que le collier d'or, étaient à peine visibles sous la coque. Nous nous sommes donc résolu à suivre fidèlement les indications de la représentation en admettant que la face visible du collier-*ousekh* est la face arrière.

127. Cf. aussi le support de Ptolémée II de Coptos : 1,15 m (REINACH, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos*, p. 8) ; Temple de Khonsou, support de Ramsès III : 1,10 m ; Cour du Temple de Louqsor : 1,07 m.

128. Un certain Nakht-Djehouty (Tombe thébaine 189), serviteur des barques sacrées et des portes dorées, était un artisan spécialisé dans la restauration des bois dorés (KITCHEN, *JEA* 60, 1974, p. 168-174).

129. BRESCIANI, *o.c.*, p. 41, bois incrusté ; RIEFSTAHL, *Glass and Glazes from Ancient Egypt*, fig. 16a et b, paroi de naos en bois incrusté de faïence, Musée de Brooklyn (Nectanébo II).

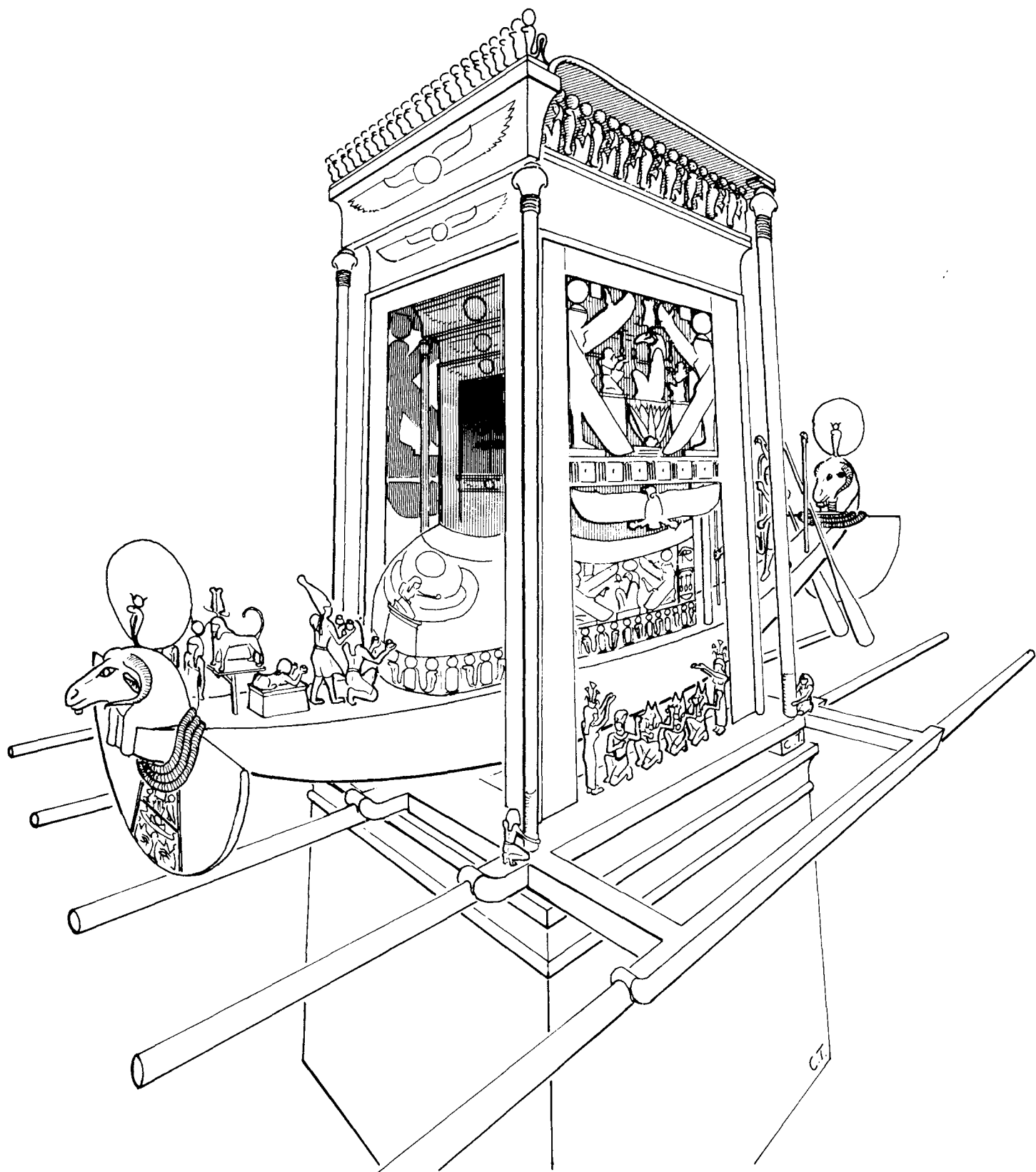


Fig. 5. Vue restituée en perspective de la barque processionnelle d'Amon à l'époque d'Achôris.

2. **Les statuettes et les frises.** Les images placées sur les ponts, visibles sous divers angles, étaient réalisées en ronde-bosse de même que celles fixées sur le pavois (129 b). Le Musée du Caire conserve des éléments en bronze provenant de frises de même type que celles qui ornent le naos extérieur de la barque d'Achôris. Ils sont réalisés en bronze découpé et certains sont ornés d'incrustations en faïence (129 c).

3. **Le naos intérieur.** Pour Legrain, il n'y avait pas de naos intérieur ; d'après lui l'image divine était placée sous un dais intérieur et masquée à la vue de la foule par le voile bouffant vers l'avant (130). C'est cette solution qu'il retint lorsqu'il fit construire grandeur nature une restitution de la barque processionnelle et de son pavois à cinq barres (131). Néanmoins, en examinant avec soin les représentations antérieures à la mise en place du naos extérieur, il apparaît clairement que le dais intérieur abritait un naos à toit bombé et peut-être aux parois latérales ajourées (132). L'adjonction d'un dais reposant sur le pavois n'a certainement pas entraîné de modifications profondes de l'agencement de la cabine du dieu.

La façade de celle-ci pose un problème bien difficile à résoudre car on ne connaît aucune vue frontale de la barque d'Amon. Nous avons admis, en nous appuyant sur des représentations de naos et dais emboîtés, que les corniches successives étaient toutes visibles en façade (133). Cette interprétation permet de restituer une hauteur maximum de la cabine. Quant à la façade même de la cabine, on peut être tenté de restituer simplement une porte à double battant comme sur les naos ordinaires. Mais cette interprétation, si elle est satisfaisante pour la sécurité divine, est difficilement compatible avec ce que l'on sait des sorties du dieu. Amon en personne se déplace dans son fief. Il n'est pas simplement transporté passivement, mais il parcourt Thèbes et rend visite aux temples et nécropoles.

Dans notre restitution nous proposons un naos muni d'une sorte de fenêtre sur sa face antérieure. Cette hypothèse repose sur des documents tous datés de la Basse-Époque. Les naos de barque en bronze de Berlin et du Caire, proches de notre contexte, présentent une fenêtre à mi-hauteur (134). Un bronze de la collection Hoffmann donne même le détail du système de fermeture : deux verrous et deux boutons de préhension (134). Nous nous sommes inspirés de cet objet dans notre restitution. Les exemples de naos dont la moitié supérieure pouvait s'ouvrir ne sont pas rares (135). Nous avons vu plus haut que le thème iconographique ornant les faces latérales du naos extérieur a connu une grande vogue chez les souverains orientaux (ivoires égyptisants). Parmi les célèbres ivoires de Nimrud figure une représentation connue sous le nom de « femme à la fenêtre » (136). Nous sommes, quant à nous, enclins à voir dans cet objet la représentation de la façade d'un naos triple de type égyptien. La femme à la fenêtre serait le visage de la déesse apparaissant dans l'ouverture de la façade du naos intérieur (137). Plus proche de nous dans l'espace, la célèbre représentation de quatre naos et leurs dais

129 b. Ames de Pê en bronze, hauteur 28 cm : DARESSY, *Statues de Divinités*, CGC 38594, 38594 bis, p. 155, pl. 33. Voir aussi Musée Borely à Marseille, NELSON, *Catalogue des Antiquités Égyptiennes*, p. 66, n° 289 ; LEGRAIN, Collection Hoffmann n° 370, pl. 36 ; statuette de roi agenouillé n° 468, pl. 37.

129 c. Salle 19, vitrine Q.

130. LEGRAIN, *o.c.*, p. 11.

131. Cette barque est conservée démontée dans les magasins du Centre Franco-Égyptien de Karnak. Nous espérons pouvoir la remonter et la restaurer.

132. *Supra*, p. 77 et pl. [II, Documents]. Photo CDE.

133. Par exemple chapelle d'Osiris Heqa Djet (PM II² p. 205 (9) Stela.

134. ROEDER, *Kulte und Orakel*, pl. 13 et 12. Le premier exemple a servi de modèle à notre représentation. Cf. aussi Musée du Caire, Salle 19, vitrines A, R et B (naos en bronze et en faïence avec fenêtre à mi-hauteur).

134 b. LEGRAIN, *o.c.*, n° 406, pl. 29.

135. Par exemple PETRIE, *Koptos*, pl. 22 ; ERMAN, *Die Religion der Ägypter*, p. 412, fig. 176 : les naos de Ptah présentent souvent ce dispositif : par exemple SCHÄFER, *Principle of Egyptian Art*, p. 114 et fig. 75 ; sur cette particularité des naos de Ptah, voir ERICHSEN-SCHOTT, *Fragmente Memphischer Theologie*, p. 75, pl. 4. Pour d'autres exemples de naos à fenêtre voir par exemple BONNET, *RÄRG*, p. 367, fig. 92 et TRAUNECKER, *Karnak VII*, sous presse.

136. PRITCHARD, *The Ancient Near East in Pictures*, fig. 131, pl. 39. Cf. par exemple *The Oriental Institute Handbook* 1935, fig. 50. C. DECAMP DE HERTZENFELD, *o.c.*, pl. 76-78, p. 32 avec bibliographie.

137. Les colonnettes sous le buste seraient alors une transposition orientale d'un décor de corniche.

emboîtés du temple d'Osiris Heqa-Djet est significative : le premier naos interne est doté d'une fenêtre couvrant la moitié de sa hauteur (138). Une stèle datée de Nectanébo I^{er}, malheureusement fragmentaire, trouvée à Karnak donnait une vue frontale de la barque de Khonsou-Chou. La façade du naos intérieur était dotée d'une fenêtre s'ouvrant sur une niche (138 b).

4. **Le pavois.** Nous avons admis que la barque sous Achôris comptait cinq barres de portage, mais comment étaient-elles agencées ? Le premier problème est celui de la position des patins de traîneaux. La représentation de la chapelle de Mout à Louqsor montre sans équivoque que chaque barre était dotée d'un patin et Legrain s'interroge sur le mode d'assemblage patin-barre (139). Il pense que, pour de simples raisons de solidité, barre et patin de traîneau étaient taillés dans la même pièce. Ce type de barre de portage est attesté par l'archéologie (140).

Enfin, Legrain considérait que la barque dans ses déplacements devait nécessairement paraître dans l'axe de la masse des porteurs. Ainsi, dans le cas d'un pavois à cinq barres, pour compenser l'asymétrie d'un porteur avec sa barre sur une épaule, la barque occupait l'espace entre la deuxième et la troisième barre (141). Cette disposition asymétrique du pavois paraît logique et la démonstration de Legrain est satisfaisante. Néanmoins aucun document archéologique ne permet actuellement de l'étayer. En revanche dans les seuls exemples de figuration frontale d'une barque que nous connaissions (barque de l'Ibis sacré d'Hermopolis : pavois à trois barres (142), barque de Geb (?) de la chapelle de Cléopâtre VII et Ptolémée XIII à Coptos : pavois à cinq barres (143) la barre centrale passe dans l'axe de la nef sacrée. Cette disposition a pu être dictée par un simple souci d'équilibre de la représentation, mais en l'absence d'autres éléments il nous a paru sage de nous en tenir à cette solution.

138. PM II², p. 205 (9) Stela.

138 b. TRAUNECKER, *Karnak VII*, sous presse.

139. LEGRAIN, *o.c.*, p. 5 et pl. 1.

140. Musée du Caire, salle 22, n° 7 725 (Pavois d'Osiris) Coffre de Toutankhamon, G. FOX, *Das Schatz des Tut-ench-Amun*, fig. 46.

141. LEGRAIN, *o.c.*, p. 6-7.

142. Musée de Mellaoui, n° 200 (XXVII^e Dynastie ?).

143. Temple du Sud de Coptos, Scène n° 65, *ASAE* 11, 1911, p. 39. Représentation inédite. Nous sommes chargés de publier ce monument dans le cadre d'une thèse de 3^e cycle.

CHAPITRE III

FONCTIONS RITUELLES ET SIGNIFICATION RELIGIEUSE

Les différents aspects de la chapelle décrits jusqu'ici forment un ensemble curieux. Pour le comprendre, il convient à présent de se poser des questions fondamentales qui portent sur l'existence même et sur la signification du monument : quels motifs ont suscité sa construction ?, comment fonctionnait-il ?, en quelles occasions ?, quelle était son implication dans le culte amonien ?

Aucune inscription de la chapelle ne donne de réponse directe à ces questions. Seule l'analyse comparative de données à la fois épigraphiques et archéologiques permet de trouver des éléments de réponses.

A. La chapelle-reposoir élément fonctionnel du parvis du temple d'Amon.

1. Les édifices connus du parvis et leur rôle.

L'aspect actuel du parvis d'Amon résulte d'une longue histoire. Les campagnes de travaux se sont succédées pendant plus d'un millénaire. L'examen de l'ensemble architectural où s'insère la chapelle de la XXIX^e Dynastie apporte de précieux renseignements sur ses fonctions possibles (1).

La plus ancienne inscription de la tribune occidentale est datée du règne de Chechanq I^{er}, le constructeur des portiques de la grande cour (2). Nous ignorons tout du monument qui a précédé le I^{er} Pylône, mais il est certain qu'à son emplacement, sous les rois de Bubastis, un édifice marquait l'entrée du temple et délimitait la cour vers l'Ouest (3). L'aspect du dromos à cette époque reste mystérieux ; peut-être se poursuivait-il dans la cour et occupait-il l'emplacement actuel du kiosque de Taharqa (4). Quoi qu'il en soit, ce n'est que vers la fin de la XXIII^e Dynastie, probablement sous Osorkon III ou Takelot III, que la tribune occidentale prit son aspect définitif. L'ancien monument, sans doute en ruine, fut englobé dans la construction actuelle afin de préserver *in situ* les anciennes marques nilométriques (5). Les souverains éthiopiens complétèrent l'œuvre de leurs prédécesseurs et consignèrent également sur la paroi ouest de la tribune le niveau des crues remarquables survenues sous leur règne. Sous Taharqa, une rampe en pente douce menant au plan d'eau primitif fut construite au sud de la tribune. Ce nouvel édifice servait

1. Sur les fouilles récentes du parvis et leurs résultats : *Kémi* 21, 1971, p. 53-56, 77-144 ; *Karnak V*, 1975, p. 2-11, 43-76.

2. Von BECKERATH, *JARCE* 5, 1966, p. 44 et 49, n° 3.

3. BARGUET, *Le temple d'Amon-Ré*, p. 48.

4. LAUFFRAY, *Kémi* 21, 1971, p. 115 ; GITTON, *BIFAO* 74, p. 65.

5. TRAUNECKER, *Karnak V*, 1975, p. 58-63.

de cadre à la grande cérémonie de la procession des vases sacrés, le premier jour épagomène. L'eau puisée dans le fleuve était portée dans le temple où elle servait aux grandes purifications rituelles (6).

Cet ensemble devait être complété par un édifice qui a entièrement disparu, à l'exception des colonnes remployées dans la chapelle de la XXIX^e Dynastie.

Nous avons décrit dans le chapitre précédent les traces du décor ancien des six colonnes, sans doute éthiopiennes (7). Il n'est pas inutile de revenir sur ces données car leur exploitation va nous permettre de préciser la structure de la colonnade dans son état primitif.

Nous avons constaté plus haut que les constructeurs de la chapelle avaient remonté les colonnes en fonction des nervures anciennes. Sachant que les nervures des colonnes éthiopiennes doivent être au nombre de trois, on peut essayer de restituer celles qui manquent (fig. 6 a). Pour les colonnes 1, 3, 4, 5 et 6, la restitution s'impose, mais pour la colonne 2, deux cas sont possibles : face sans nervure vers l'Est ou vers le Sud. Les nervures des autres colonnes étant toutes disposées dans la même direction (Ouest-Nord-Sud, face est sans nervure) afin d'être visibles de l'Ouest, il est fort probable que les nervures de la colonne 2 aient suivi la règle générale. Le schéma a) montre la restitution des nervures à la XXIX^e Dynastie. Or, comme nous savons que les constructeurs ont réutilisé les nervures anciennes, nous pouvons superposer le même schéma aux orientations divines du décor de la XXV^e Dynastie, et restituer ainsi les positions relatives des nervures et des axes de séparation des dieux dans le décor original (fig. 6 b). C'est la corrélation de ces deux éléments qui va nous permettre de replacer les colonnes telles qu'elles étaient dans le monument que les souverains de la XXIX^e Dynastie ont fait disparaître.

J. Leclant, en étudiant la colonnade éthiopienne du temple oriental de Karnak, a mis en évidence le principe de disposition des nervures des colonnes par rapport à l'axe du monument ou, par conséquent, par rapport à la direction des divinités représentées sur les colonnes (7 b). Elles sont orientées de façon à être vues des personnes qui se dirigent vers la divinité placée au fond du monument, c'est-à-dire (fig. 7 a) :

- A. En façade : vers l'extérieur.
- B. Latéralement : vers la travée centrale
 - 1. groupe de droite (pas de nervure à la gauche du dieu).
 - 2. groupe de gauche (pas de nervure à la droite du dieu).

Nos colonnes se répartissent dans les deux catégories suivantes :

- A. (Façade) : 1, 2 et 5.
- B. (Latérale droite) : 4 et 6.

Partant de ce résultat, il est possible d'entrevoir la structure de l'édifice ancien. La présence de trois colonnes de type A et deux de type B 1 indique une colonnade présentant au moins quatre colonnes de façade et trois latéralement donc d'au moins huit colonnes au total (fig. 7 b). La colonne 1 devait se trouver en symétrie avec la colonne 5 par rapport à l'axe du monument en raison du changement de sens de lecture des signes symboliques $w\bar{z}s$, \underline{dd} , $\bar{c}nh$ (sinistrogre pour la colonne 5 et dextrogre pour la colonne 1). Ce détail n'est malheureusement pas connu pour la colonne 2.

Il faut ajouter à ce dernier point une remarque importante : aucune trace de mur d'entrecolonnement n'a été retrouvée, car à leurs emplacements éventuels les surfaces anciennes ont été ravalées par Psammouthis ou Achôris, ou détruites. En outre afin de ne pas oblitérer les registres b. et c. du décor, les murets, s'ils ont existé, devaient avoir moins de 1,20 m de haut, ce qui est nettement insuffisant pour cacher aux regards l'intérieur de la colonnade (7 c).

6. TRAUNECKER, *BIFAO* 72, 1972, p. 195-236 ; sur la disposition des rampes, voir LAUFFRAY, *o.c.*, p. 101-106.

7. voir *supra*, p. 63 et aussi, Introduction, p. 16.

7b. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 161 et pl. 1.

7c. Hauteur des entrecolonnements de la colonnade de l'est : 1,75 m (LECLANT, *o.c.*, p. 123). Colonnade ptolémaïque du temple de Ptah : 1,80 m. Colonnade de Montou : 1,85 m (*Karnak-Nord* IV, pl. 91). Chapelle adossée au temple de Khonsou : 1,60 m (*Karnak* VI, 1980, p. 173).

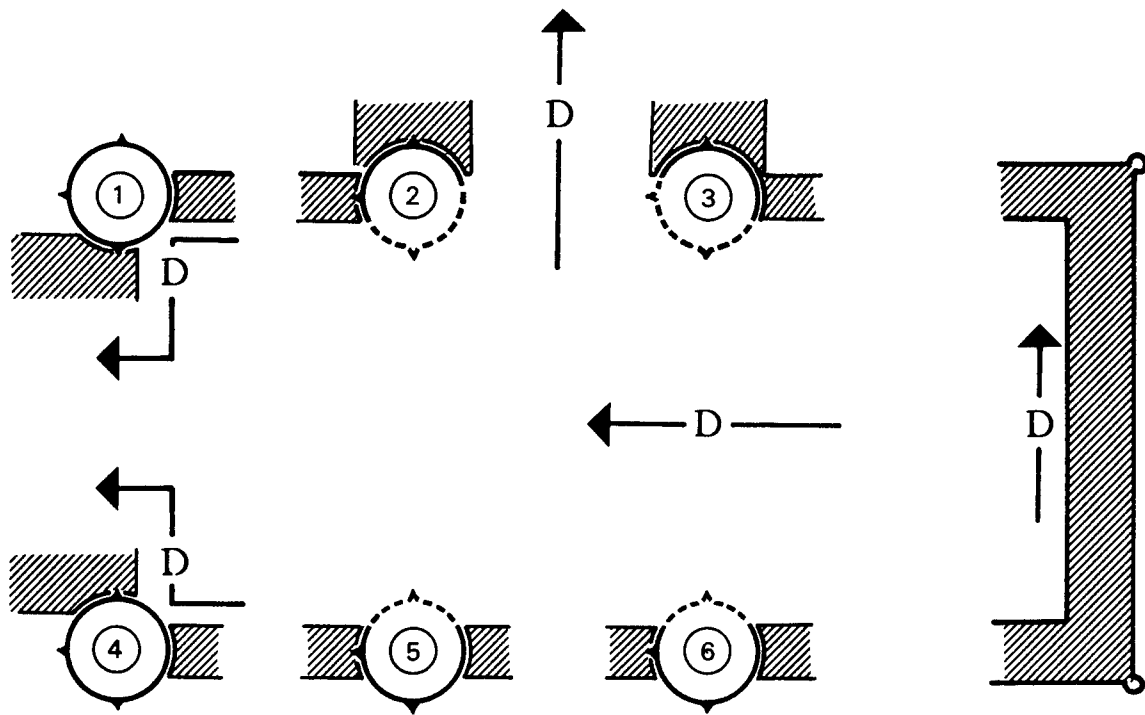
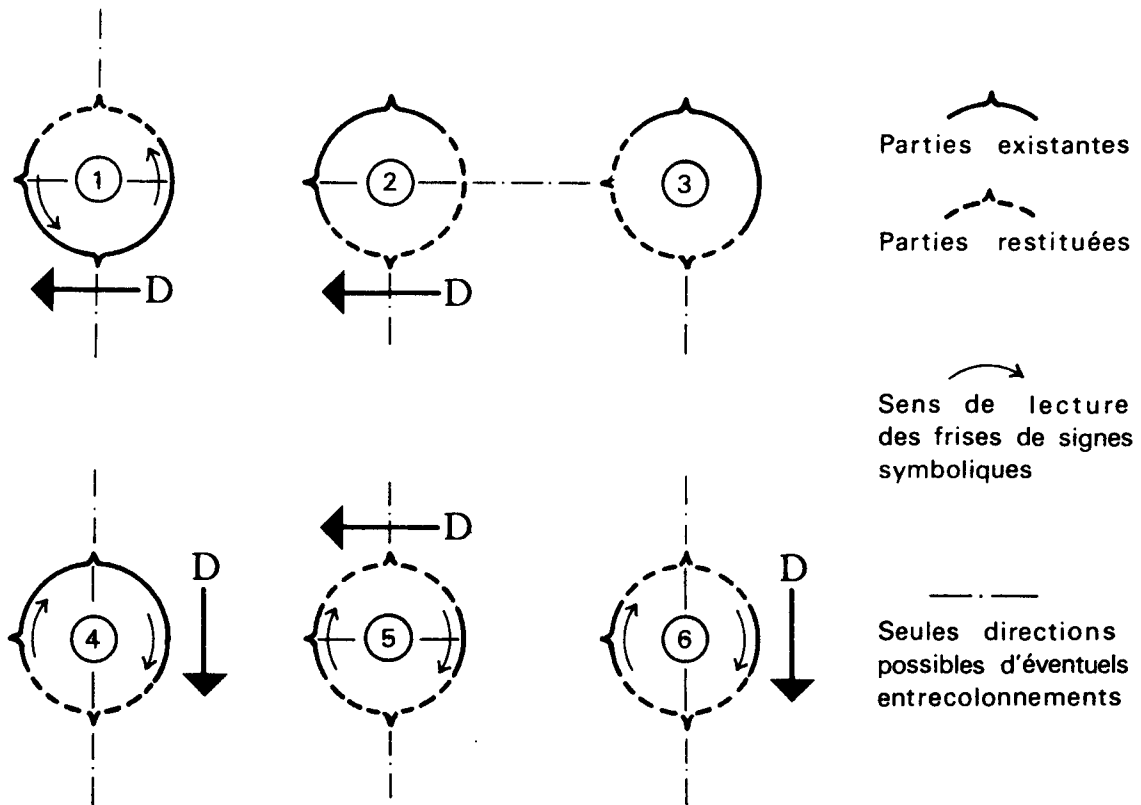


Fig. 6. Disposition relative des dieux et des nervures
 a) État XXIX^e Dynastie.
 b) État ancien.



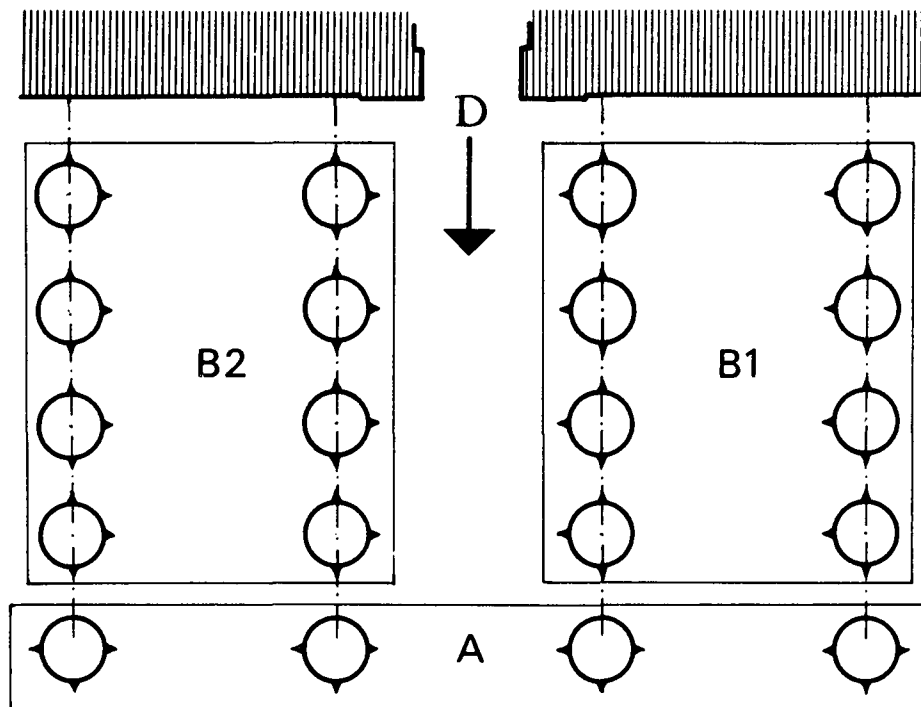
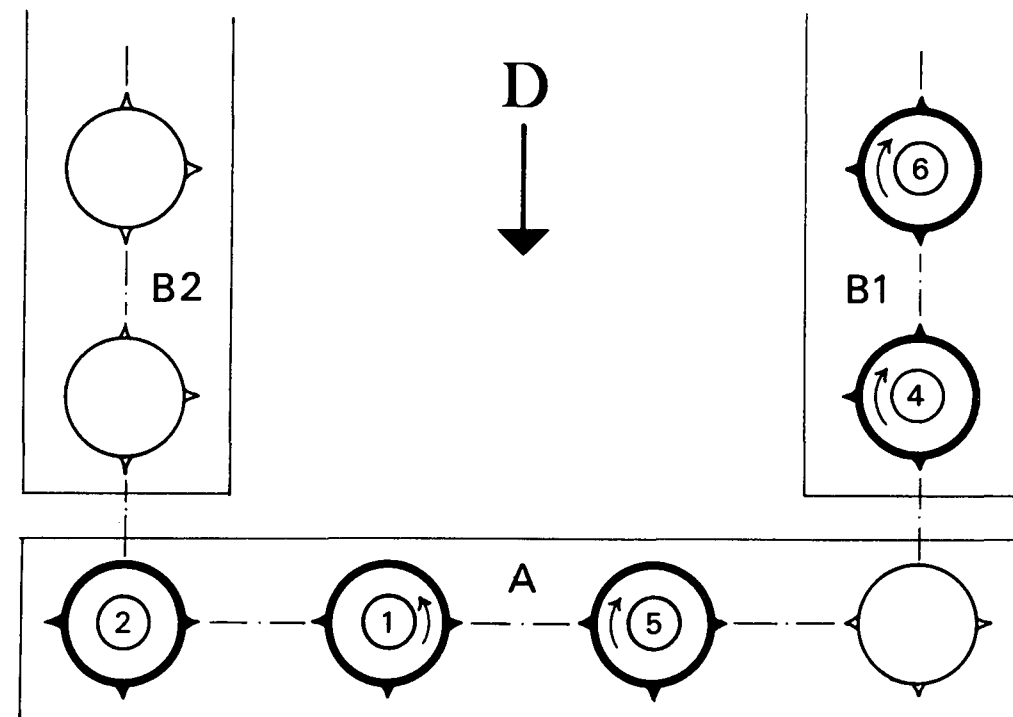


Fig. 7. Position originale des colonnes d'après les orientations des dieux et des nervures.
a) Schéma général.
b) Restitution proposée.



Plus tard, sous les Saïtes, les constructions nouvelles sont de peu d'importance (8), mais ces souverains perpétuent la tradition des inscriptions nilométriques.

De ce rapide rappel de l'histoire du site avant la XXIX^e Dynastie ressort une nette impression de continuité dans la politique des constructions. Il faut dès lors se demander si les fonctions des divers éléments de cet ensemble permettent de préciser celles du reposoir de la XXIX^e Dynastie.

Il n'y a pas lieu de revenir en détail sur le sens et l'usage du dromos, au départ parcours de procession et allée sacrée protégée par les sphinx (9), plus tard lieu de réunion et centre d'affichage (10). Les fonctions de la tribune occidentale, point d'aboutissement du dromos sont moins connues. Elle est souvent présentée comme étant le point d'embarquement et de déchargement de la barque processionnelle d'Amon au cours du transfert sur le grand bateau *Ousirhat*. Toutefois cette interprétation se heurte à de nombreuses objections d'ordre essentiellement technique. Le parapet occidental était continu, ce qui rendait cette opération fort périlleuse sinon impossible ; de plus, le niveau du plan d'eau étant nettement trop bas même pendant les fortes crues et aussi grande qu'ait été la taille du navire-*Ousirhat*, le chargement en ce point est difficilement concevable (11).

Cette hypothèse étant écartée, que peut-on dire sur l'usage de cet édifice dont les exemples ne sont pas rares (12) ? Quelques représentations de tombes nous montrent des constructions du même type surplombant un lac où se déroulent des rites de navigation (13). Un bloc découvert dans les ruines du temple de Mout montre l'arrivée de la barque de navigation d'Amon devant la tribune de Karnak occupée par des personnages en adoration (14). Il paraît donc assuré que son rôle, essentiellement liturgique, est étroitement lié aux rites qui se déroulaient sur le plan d'eau et il nous semble improbable qu'elle ait servi de reposoir pour la barque (15). En revanche, sa position ainsi que sa forme architecturale correspondent bien, du moins en ce qui concerne la barque d'Amon, au lieu de déroulement de rites d'accueil ou de départ. D'une manière plus générale, la tribune est également liée aux célébrations en relation avec le fleuve (16).

8. *Kémi* 20, 1970, p. 64 n. 14.

9. BONNET, *RÄRG*, p. 784 ; DEIBER, *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, MIFAO 10, p. 53 et 79.

10. BONNET, *o.c.*, p. 788 ; BIFAO 71, 197, p. 162 ; F. de CENIVAL, *Les associations religieuses*, I, p. 41.

11. *Kémi* 21, 1971, p. 85 ; *Karnak V*, 1975, fig. 2 en face de la page 46. Le niveau des hautes eaux se trouvait entre 2,03 et 3,84 m sous celui de la plate-forme de la tribune avec une valeur moyenne (an VI de Chéchanq de 2,85 m. Le niveau moyen des basses eaux devait se situer plus de dix mètres sous celui de la plate-forme. Voir également à ce sujet BISSON DE LA ROQUE, *Médamoud 1931 / 1932*, BIFAO 9, 1933, p. 9.

12. Par exemple, Karnak-Nord, Medamoud, Tôd, Deir el Medineh, Medinet Habou, Philae, Kalabscha, Kasr Ibrim. Pour les nilomètres, voir BORCHARDT, *Nilmesser und Nilstandsmarken* ; JARITZ, BIETAK, *MDIAK* 33, 1977, p. 47-62.

13. A. BADAWY, *Le dessin architectural*, p. 249-250 ; HÖLSCHER, *Excavations at Ancient Thebes 1930/31*, OIC 15, p. 8.

14. BENSON-GOURLAY, *The Temple of Mout in Asher*, p. 258 et pl. 22, voir aussi TRAUNECKER, *o.c.*, p. 200, n. 5.

15. Il n'y a, à ma connaissance, aucune représentation d'une barque sur une tribune de ce type. La restitution d'un support de barque sur la tribune de Karnak (*Kémi* 21, 1971, p. 83, fig. 3b et p. 92) est une pure hypothèse.

16. Sur les fêtes du Nil, voir bibliographie dans TRAUNECKER, *o.c.*, p. 209, n. 5 voir aussi PETRIE, *Egyptian Festivals and Nile Shrines (BSAE, Historical Studies)* ; CAMINOS, *L'Égypte*, II, p. 447 n. 34. L'archéologie n'a fourni, jusqu'à présent, que peu d'éléments permettant de reconstituer les rites de la tribune. Signalons : présence de daïs (Karnak, *Kémi* 21, 1971, p. 81) ; obélisques (Karnak, Médamoud où deux obélisques ornaient la face dirigée vers le plan d'eau, BISSON DE LA ROQUE, *o.c.*, pl. 1 et p. 9 ; blocs du temple de Mout, *supra*, p. 93, n. 14) ; chapelle (si l'on en croit le relevé de Lepsius LD I, 82, aucune trace conservée actuellement) ; autel (à feu ?) engagé dans le parapet (tribune de Kasr Ibrim, *JEA* 60 1974 p. 30). Ce dernier dispositif évoque fortement le Lac Sacré de Dendara avec ses deux autels pris dans les parapets nord et sud et desservis chacun par un escalier (CHASSINAT, *Dendara* I, pl. 15, 16, 25 et 26). Ces autels servaient-ils à célébrer les holocaustes pendant les navigations sacrées ou les fêtes du Nil ? Aux époques récentes les installations au bord des plans d'eaux sont appelé *tp-š*, *tp-nw* sans qu'il soit toujours possible de préciser le type d'édifice (kiosque : Alliot, *Le culte d'Horus*, I, p. 241, 245 ; lieu où est puisé l'eau, BIFAO 72, 1972, p. 206, appelé simplement *dmi n lpt-sw* sous Thoutmosis IV : *RT* 15, 1893, p. 178, terme pouvant également désigner le lieu de mesure des crues : BIFAO 72, 1972, p. 198 n. 6). Devant la pauvreté de ces indices spécifiques et l'absence de documents probants, il est impossible de préciser plus avant la fonction rituelle de la tribune. De ce fait les hypothèses avancées dans *Kémi* 21, 1972, p. 128-131 paraissent hasardeuses.

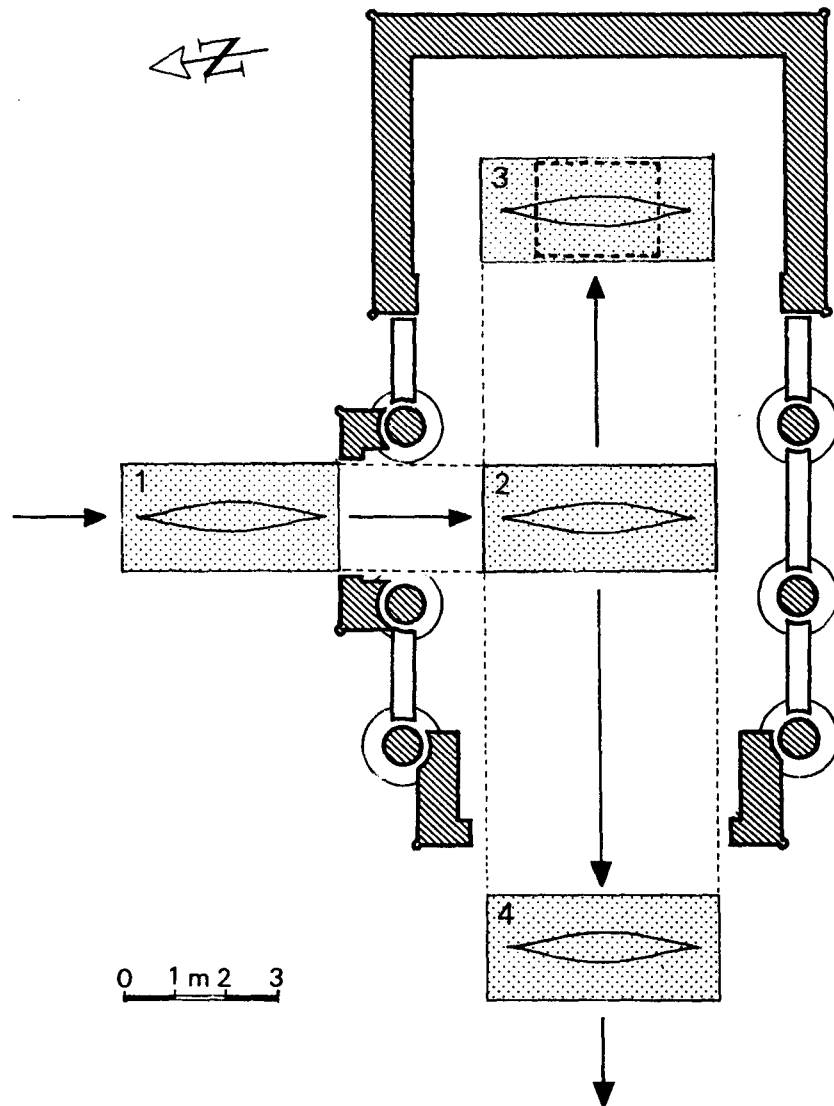


Fig. 8. Hypothèse de fonctionnement de la chapelle

1. Introduction du pavois avec la barque d'Amon.
2. Arrêt au centre du pronaos et déplacement latéral vers l'Est.
3. Dépôt sur le reposoir.
4. Translation latérale vers l'Ouest (changement de position des porteurs) et chargement sur l'Ousirhat.

Des deux rampes voisines, celle du Sud, la plus ancienne, remonte à Taharqa et nous avons déjà évoqué ses fonctions qui ressortent clairement des textes qui la décorent. L'utilisation de la rampe nord, plus récente et anépigraphie reste mystérieuse (17). Tenter d'y voir une rampe de halage de la barque – *Ousirhat* paraît pour le moins hasardeux (18).

L'ensemble de constructions à utilisation rituelle dont faisait partie la chapelle d'Achôris pouvait servir de cadre à deux types de festivités :

a. Les rites du Nil. Leur aspect spécialisé entraîne la nécessité de constructions d'un type particulier : la tribune avec ses inscriptions nilométriques dont l'échelle de mesure reste à découvrir (19) ; la rampe servant à puiser l'eau sacrée.

b. Les rites de sortie du dieu (fête d'Opet, belle fête de la Vallée). A ce dernier type on peut rattacher les navigations divines et les visites de divinités voisines (20).

2. La chapelle-reposoir et le chargement de la barque processionnelle d'Amon sur la nef *Ousirhat*.

On sait que lors des grandes sorties divines, la barque processionnelle d'Amon était chargée sur la grande nef-*Ousirhat* amarrée au quai du bassin du parvis occidental (21). Mais où se déroulait cette opération ? La chapelle de la XXIX^e Dynastie pouvait-elle lui servir de cadre ?

Sa fonction première de reposoir, d'après son décor, ne fait aucun doute. Les caractéristiques du décor de ce type de monument ont été clairement définies par D. Arnold (22). Tous les lieux de station de la barque d'Amon ne portent pas systématiquement une représentation du vaisseau sacré (23) mais, à quelques exceptions près (24), sa présence est déterminante.

La situation du monument nous paraît favorable à son utilisation comme reposoir ultime avant l'embarquement sur l'*Ousirhat*. Nous ne connaissons pas exactement les dimensions du bassin occidental mais, d'après les quelques représentations conservées, il devait être très étendu. Par ailleurs, compte tenu des dimensions de l'*Ousirhat* (25) et l'importance de la flotte

17. *Kémi* 21, 1971, p. 103-106.

18. On conçoit difficilement un édifice à fonctions profanes entre la tribune et la rampe de Taharqa. Nous verrions un port de service mieux situé à proximité de la porte dégagée par le Centre Franco-Égyptien en 1968 un peu au sud du parvis (*Kémi* 19, 1969, p. 222). On ignore où le bateau-*Ousirhat* était amarré quand il n'était pas en service. Il est probable qu'un bassin particulier et protégé par une enceinte était prévu à cet effet. Les éléments du bateau désarmé étaient conservés dans des magasins à proximité (rames-gouvernails : WRESZINSKI *Atlas*, I, 75). Il semble qu'à l'époque ptolémaïque des ancres de halage appartenant à l'*Ousirhat* étaient conservées dans le temple d'Opet (QUAEGEBEUR, dans *Orientalia Lovaniensia Periodica* 6/7 1975/1976, p. 474 ; WILCKEN, *UPZ* II, n° 199, 202). TRAUNECKER, *Les cryptes du Temple d'Opet. Voir aussi Edfou* I, 329, nom d'un canal de Memphis où était amarré le vaisseau sacré *nb ḥḥ* (MONTET, *Géographie* I, p. 46).

19. Ce nilomètre est cité sur une stèle de Kawa : LAMING MACADAM, *Kawa* I, 1949, p. 24-26, pl. 9-10 ; TRAUNECKER, *o.c.*, p. 198 n. 6. Sur les nilomètres voir aussi BELL, *The oldest Records of The Nile Floods*, dans *The Geographic Journal*, London, 136, 1970, p. 569-73 ; SOLLE, dans *Natur und Museum*, 98, 1968, Frankfurt, p. 349, fig. 12. Inscription nilométrique de la XII^e Dynastie en Nubie : STEINDORFF, *Aniba* II, p. 11 et pl. 2.

20. Ainsi par exemple, pendant la fête de la Bonne Réunion, Hathor de Dendara faisait escale à Karnak où elle visitait le temple de Mout. A El Kab, la barque accostait mais la déesse ne débarquait pas et des rites étaient célébrés à terre (ALLIOT, *o.c.*, II ; p. 448-451). A Karnak, la tribune a pu servir de cadre à des rites de ce type.

21. JOUGUET, *BIFAO* 24, 1924, p. 49-86 et pl. 1, 4, 6, 13.

22. ARNOLD, *Wandrelief und Raumfunktion*, *MÄS* 2, p. 24-42 et *LÄ* I, p. 625.

23. Par exemple la chapelle d'Alexandre du temple de Louqsor (PM II², p. 324-325). Dans certaines occasions les *h3yt* et les *d3d3* des cours des temples recevaient les barques sacrées (BARGUET, *Le papyrus N 3176* (S), p. 20 (VI, 2) et 22 (VI, 2) 20 (VI, 8).

24. Par exemple la salle à colonnes du temple de Khonsou (PM II², p. 239) dont, malgré la présence de la barque au deuxième registre, la fonction de salle reposoir n'est pas clairement démontrée (problème de circulation).

25. L'estimation de ces dimensions est très différente selon qu'elle s'appuie sur des documents iconographiques ou des textes. Selon les premiers, en extrapolant d'après les tailles des personnages ou de la barque processionnelle, l'*Ousirhat* mesurait un peu plus d'une vingtaine de mètres (Aménophis III, III^e Pylône : 20,5 m ; Ramsès II, II^e Pylône, môle sud : 20 m ; Ramsès III, reposoir de la grande cour : 24,5 m ; Hérihor, Temple de Khonsou : 19 à 23 m selon la méthode de calcul). Les textes décrivent des vaisseaux nettement plus grands : 130 coudées (68 m) sous Ramsès III (ERICHSEN, *Papyrus Harris* I, *BAe* 5, 6 1g. 5-6, p. 8 (12-18) ; 80 coudées (41,6 m) sous Montouemhat (Barque de Mout ?) (LECLANT, *Montouemhat*, p. 197 (2), 202 et 204). Landström a senti cette difficulté, (*Ships of the Pharaohs*, p. 121, fig. 370 avec une restitution démesurée de l'*Ousirhat*) il pense que les vaisseaux de la XVIII^e Dynastie étaient « somewhat smaller ».

de remorquage (26), il fallait un plan d'eau de grande taille pour permettre les manœuvres d'accostage (27). Il est à peu près assuré qu'à date ancienne la largeur du bassin égalait celle de la cour bubastide (100 m) et peut-être même celle du décrochement de l'actuelle enceinte de la XXX^e Dynastie (200 m).

Il est donc hautement probable que le bassin s'étendait, au début du IV^e siècle avant notre ère, jusqu'au niveau de la chapelle (28).

Ces quelques remarques nous ont fait entrevoir le rôle de la chapelle, mais c'est l'examen de son plan qui permettra d'étayer des hypothèses plus précises sur son fonctionnement (29) (Fig. 8).

La porte principale occupe toute la façade ouest du pronaos ; la largeur du passage (4,88 m) correspond à près des trois quarts de la largeur intérieure du monument (7,10 m). Celle de la porte nord, percée dans la façade nord du pronaos, est seulement de 2,25 m. La position dissymétrique des deux portes de ce reposoir suggère deux axes de procession orientés l'un vers le Sud, venant du dromos d'Amon, l'autre vers l'Ouest, allant vers le bassin. La chapelle d'Achôris paraît donc marquer un coude sur un tracé processionnel.

Le contraste entre l'importance de l'axe Ouest-Est et l'étroitesse relative de l'accès au Nord sont surprenants. Il est difficile de voir dans la porte nord une sorte d'entrée de service ; les dimensions et la nature du décor des piédroits s'opposent formellement à cette interprétation. En fait, la largeur de la porte nord semble commandée par la structure architecturale de l'édifice (dimensions des entrecolonnements), tandis que celle de la porte ouest devait être un impératif d'un autre ordre. Il aurait été bien plus facile, en effet, pour les constructeurs de prévoir, sur la façade ouest, deux colonnes supplémentaires encadrant une porte axiale. Cette disposition aurait été d'ailleurs plus conforme aux habitudes de l'architecture égyptienne (30). Remarquons, de plus, deux autres particularités du monument :

- Les murs d'entrecolonnement du pronaos prolongent les parois nord et sud de la salle reposoir sans aucune séparation entre la partie fermée et le portique.
- La barque, d'après les proportions de la partie close et la disposition de la fondation en granit du socle-reposoir, était orientée Nord-Sud (31) et non Est-Ouest suivant l'axe principal du monument.

26. Sous Ramsès III, d'après la scène de la paroi extérieure ouest de son reposoir, l'*Ousirhat* était tractée par une barque royale (25 m env., 36 rameurs), elle-même remorquée par six galères (20 m env., 26 rameurs chacune). Les vaisseaux des dieux parèdres mesuraient environ 10-15 m et étaient tractés chacun par deux galères (env. 13 m et 18 rameurs chacune), au total le cortège réunissait 14 vaisseaux et mobilisait 264 rameurs. Sous Aménophis III, la galère royale mesurait près de 33 m et comptait 60 rameurs.

27. Sous Ramsès III, le cortège d'Amon mesurait entre 75 m environ (*Ousirhat* et galère royale) et 150 m (6 galères supplémentaires). Ceux des divinités parèdres devaient atteindre une cinquantaine de mètres. La forme en T des bassins est fréquente, par exemple BADAWY, *o.c.*, p. 253, 258. Usage de bassin rituel de même forme : BARGUET, *o.c.*, p. 69.

28. La petite construction dont une base de colonne est encore en place à une soixantaine de mètres à l'Ouest de la chapelle d'Achôris date très probablement de l'époque romaine. Une partie du bassin était alors comblée (LAUFFRAY, *L'édifice de XXIX^e Dynastie du parvis de Karnak, Archéologie, Mobilier et architecture*, à paraître), mais cela n'exclut pas l'hypothèse selon laquelle une voie d'eau d'axe Nord-Sud le remplaçait (*infra*, p. 98) et cette construction, dans ce cas, se trouvait sur l'autre rive d'un canal d'une trentaine de mètres de large.

29. Nous avons déjà donné l'essentiel de cette démonstration dans *Karnak V*, 1975, p. 3-6. Nous soulignons toutefois qu'il ne s'agit que d'une hypothèse fondée sur l'observation et l'analyse des vestiges actuellement visibles. On ne pourra définitivement conclure que lorsqu'il sera possible d'étudier le parvis et le quai qui s'étendaient à l'Ouest de l'édifice.

30. Voir par exemple le kiosque de Trajan à Philae, le kiosque de Kertassi (BORCHARDT, *Tempel mit Umgang, BÄBA 2*, pl. 9).

31. On pourrait objecter que la barque est figurée sur les parois nord et sud, donc orientée Ouest-Est. Mais la chapelle suit la règle habituelle : dans les salles où reposait la barque, la divinité du lieu figurait sur la paroi du fond, tandis que les parois latérales étaient en relation avec le contenu de la salle. La paroi du fond est bien la paroi est, et l'orientation de la barque n'implique pas que le rituel se déroulait l'officiant tourné vers le Nord. Nous pensons donc que celui-ci était debout face à l'Est, devant la barque orientée Nord-Sud. L'orientation des représentations correspond avec celle du rite. Cf. ARNOLD, *o.c.*, p. 24 et suiv. ; DERCHAIN, *CdE 76*, 1963, p. 234-236.

A partir de l'hypothèse déjà émise, selon laquelle la chapelle a servi de station à la barque processionnelle d'Amon juste avant son chargement sur la grande nef-*Ousirhat*, ces anomalies apparentes s'expliquent aisément.

L'embarquement d'une telle barque, dont le pavois porté par trente hommes mesurait 2,20 m de large pour une longueur de 4,46 m (32), devait être une opération délicate. L'ensemble était probablement engagé dans la cabine de l'*Ousirhat* par la porte faisant face à la proue (33). Pour cela, il fallait que la barque processionnelle soit placée sur le pont avant, parallèlement à l'axe du bateau. Une rotation d'un quart de tour devait être effectuée. On imagine mal cette manœuvre, qui nécessitait une surface libre de 5,10 m de diamètre, s'opérant sur le pont du vaisseau sacré encombré d'emblèmes divers. Elle devait donc s'effectuer à terre. La chapelle d'Achôris a pu servir, entre autres, de cadre à cette opération : (Fig. 8).

La petite porte nord servait à l'introduction de la barque sacrée portée par les prêtres. Sa largeur correspond bien à celle de la largeur du pavois (34). Arrivé au milieu du pronaos, le cortège devait s'arrêter, puis sur l'ordre du prêtre qui dirigeait la manœuvre, les porteurs se déplaçaient latéralement sur une distance de six mètres environ pour venir poser la barque sur son socle, au centre de la salle formant le fond du monument (35). Il est très probable que cette station était également le cadre d'actes liturgiques (fumigations, présentations d'offrandes, etc. Nous développerons d'ailleurs ce point plus loin). Lorsque le moment était venu de charger la barque, les trente porteurs regagnaient leur poste. Mais au lieu de se tenir face vers le Sud ils se tournaient vers l'Ouest. Puis, au commandement, ils soulevaient le pavois en tenant la barre de portage devant leur visage, les coudes au corps. Un prêtre responsable rythmant la marche, la barque se déplaçait latéralement vers l'Ouest (36) et l'ensemble passait la porte ouest dont la largeur s'explique ainsi aisément (4,85 m pour un pavois de 4,45 m). Le cortège s'engageait alors sur le quai d'accostage, puis sur le pont avant de l'*Ousirhat*. Les deux premiers porteurs sud de la barre centrale s'étant retirés, un court déplacement vers le Sud permettait de déposer la barque sur son socle, au centre de la cabine.

Il faut remarquer que le dépôt de la barque sur un socle-reposoir avant l'embarquement est une nécessité technique : on imagine mal en effet les trente porteurs effectuant une marche latérale aussi longue avec la barque sur l'épaule et une mauvaise visibilité. L'embarquement, dans ces conditions, eût été une manœuvre délicate. La technique de portage décrite plus haut était sans doute un peu fatigante, mais la marche était plus aisée et surtout plus sûre. Le changement de mode de portage ne peut se faire qu'après avoir déposé la barque sur un socle. La chapelle d'Achôris jouait donc, d'après cette hypothèse, le rôle de reposoir au sens littéral du terme.

Mais d'autres problèmes se posent, ainsi celui de l'orientation de l'*Ousirhat*. La barque processionnelle sortant du temple se dirigeait vers le Sud pour atteindre la chapelle. Par conséquent, elle reposait dans l'édifice la proue vers le Sud et devait être chargée sur l'*Ousirhat* dans la même orientation. La grande nef de navigation était donc, en bonne logique, amarrée au quai, la proue vers le Sud. Au départ du cortège flottant, effectuait-on une rotation de l'*Ousirhat* vers le Nord afin d'emprunter le canal qui conduisait du bassin au Nil, dans le prolongement de l'axe

32. Nous admettons ici que le pavois comptait cinq barres de six files de porteurs (cf. *supra*, p. 81).

33. On peut également avancer l'hypothèse d'une mise en place latérale, mais dans ce cas il faudrait admettre qu'il fallait procéder au démontage de la paroi longitudinale de la chapelle si l'*Ousirhat* était, sous Achôris comme sous Ramsès III, munie d'une chapelle à décor ajouré. Sur l'*Ousirhat* de Ramsès II et Séthi I^{er}, la barque processionnelle est entièrement visible mais l'accès latéral direct est impossible en raison de la présence de deux montants de bois supportant le toit, en plus des piliers d'angle (*BIFAO* 24, 1924, pl. 4 et 6).

34. 2,25 m, pour un pavois d'une largeur en portage de 2,20 m, en admettant une largeur d'épaule moyenne de 44 cm (LEGRAIN, *BIFAO* 13, 1917, p. 7 et *supra*, p. 82).

35. Les porteurs étaient placés à l'arrière et à l'avant de la cabine, de sorte que dans un déplacement latéral il était facile de déposer la barque sur son reposoir. Peut-être cette méthode était-elle de règle lorsque la place le permettait. Pour la déposer sans déplacement latéral, la file centrale antérieure ou postérieure se retirait.

36. Legrain (*o.c.*, p. 12) pense que chaque porteur pouvait supporter une charge de 20 kg et attribue à l'ensemble un poids total de 600 kg. Ce chiffre est certainement trop élevé et ne représente que le poids maximum possible. Rappelons, pour ceux qui pourraient trouver choquant un déplacement latéral de la barque processionnelle du dieu, qu'une marche arrière était indispensable lorsque la barque regagnait son reposoir fixe au cœur du temple.

principal du temple d'Amon ou, au contraire, l'*Ousirhat* empruntant un canal parallèle à l'actuelle enceinte de Nectanébo se dirigeait-elle vers le Sud, rejoignant le Nil par un canal latéral établi plus loin (37) ? La même question se pose en sens inverse, pour l'accostage, sans qu'il soit possible, dans l'état actuel des fouilles, d'y répondre.

Cette restitution du fonctionnement de la chapelle, bien que séduisante, n'est qu'une tentative de compréhension du monument. Elle est fondée, nous l'avons vu, sur la correspondance des dimensions du pavois et des passages des portes, notamment la porte ouest. Nous nous devons de signaler une autre explication possible de la largeur anormale de cette porte. Celle-ci pourrait être une conséquence de la position de la barque dans le naos, la porte principale ouverte devant dévoiler l'ensemble de l'objet sacré. Par nécessité, ce principe est de règle dans les sanctuaires classiques, mais cette nécessité était-elle sentie comme une règle ? Le naos de la chapelle d'Achôris est d'une conception tellement particulière qu'il n'est pas tout à fait exclu qu'elle ait entraîné cette particularité de composition de la façade principale du monument. Dans cette perspective, la largeur de la porte reste tributaire de la longueur du pavois mais elle n'implique pas un déplacement latéral. Toutefois dans ce cas, la barque devant pivoter de toute façon d'un quart de tour dans le pronaos, pourquoi ne pas avoir conçu un reposoir normal (barque orientée Est-Ouest) ?

On voit qu'il reste bien des points obscurs dans cette restitution du chargement de la barque d'Amon. Ils ne pourront être éclaircis que lorsqu'il sera possible d'étudier le quai du bassin, actuellement enfoui sous la route de Louqsor et les bureaux du Centre Franco-Égyptien. Notre ignorance de la forme exacte du bassin constitue un lourd handicap à la reconstitution du détail des opérations (38).

3. Le problème des barques de Mout et de Khonsou.

Dans l'exposé qui précède, nous n'avons parlé que de la barque du grand dieu thébain, mais rappelons que sur les parois de la chapelle elle n'est pas solitaire : le bateau sacré d'Amon est accompagné de celui de sa parèdre, Mout et de celui du dieu fils-lunaire, Khonsou.

D'après la plupart des représentations anciennes les deux divinités compagnes d'Amon bénéficiaient d'une barque de navigation particulière. Sur l'*Ousirhat* d'Aménophis III, seule trône la barque processionnelle d'Amon (39). Sous Toutankhamon, la fête d'Opet met en scène trois barques de navigation pour chacun des trois grands dieux de Karnak (40), ainsi que sous Ramsès III (41) et sous Hérihor (42). Mais que penser alors des célèbres représentations de l'*Ousirhat* de la salle hypostyle de Karnak où les deux barques parèdres sont placées l'une à côté de l'autre sur le pont arrière du grand vaisseau sacré d'Amon ? Pour G. Foucart, cette présence des barques de Mout et de Khonsou sur l'*Ousirhat* de Sethi I^{er} et Ramsès II est purement symbolique (43). Son raisonnement est fondé sur l'observation du contexte souvent mythologique des représentations de la salle hypostyle. Ainsi l'*Ousirhat* est tractée par une barque très

37. La ville de Pi-Ramsès était traversée par une série de canaux reliés au Nil. BIETAK, *Tell el Daba II*, fig. 44. Le chant « archaïque » de la fête d'Opet fait allusion à un canal qu'emprunte Hapy et probablement les barques (BARGUET, *o.c.*, p. 175).

38. Si on admet que le quai était perpendiculaire à l'axe de la chapelle et se prolongeait jusqu'aux abords de la rampe de Taharqa, ses dimensions devaient avoisiner 20 à 25 m de large pour une longueur d'une cinquantaine de mètres. Ces dimensions paraissent considérables mais il ne faut pas oublier que les variations du niveau du fleuve atteignaient 7 à 9 m et qu'en conséquence le quai était probablement muni d'un dispositif permettant son utilisation quel que soit le niveau de l'eau. Les systèmes d'accès au plan d'eau peuvent être de deux types : 1. Escaliers perpendiculaires à la rive : représentations anciennes : BADAWY, *o.c.*, p. 111, 192, 250 ; conservés : rampe de Taharqa à Karnak. 2. Escaliers parallèles à la rive : quai nord de Karnak (*Kémi* 21, 1971, p. 95, 99) quais de Philae (*infra*, p. 103, n. 72). Le quai étudié par Jaritz (*MDIAK* 29, 1973, p. 183-193) présente un dispositif mixte : escalier parallèle à un étroit bassin lui-même perpendiculaire au fleuve et aménagé entre deux énormes massifs de maçonnerie.

39. *BIFAO* 24, 1924, pl. 1, 4 et 6.

40. WOLF, *Das schöne Fest von Opet*, pl. I, II, fig. 3,3.

41. *Reliefs and Inscriptions at Karnak II*, pl. 84.

42. *BIFAO* 24, 1924, pl. 13.

43. *BIFAO* 24, 1924, p. 63. Legrain (*BIFAO* 13, 1916, p. 21 et 32) et Lefébure (*Rites*, p. 136) pensaient qu'il s'agissait d'une figuration réaliste.

légère où les dieux et le roi effectuent le travail des haleurs. Cette interprétation est séduisante. En revanche, les autres représentations officielles des barques de navigation divine citées plus haut sont toutes gravées sur des parois extérieures, dans des cours ou salles de fête, places généralement réservées à des figurations réalistes. S'il paraît donc assuré qu'au Nouvel Empire, et peut-être également sous la XXV^e Dynastie (44), ces divinités disposaient de barques de navigation particulières, il est probable qu'il en était de même sous la XXIX^e Dynastie. Mais où s'effectuait le chargement des barques processionnelles de Mout et de Khonsou ?

La présence des triples reposoirs de Sethi II et de Ramsès III devant la façade occidentale du temple d'Amon montre que sous les Ramessides cette opération se déroulait sur le parvis ouest. S'il en était de même sous les souverains de Mendès, on se demande où étaient déposées ces barques quand celle d'Amon reposait dans le fond de la chapelle. La moitié antérieure du monument a-t-elle pu servir à cet usage ? Pour répondre à cette question, il convient d'abord d'étudier le problème des dimensions réelles de ces barques.

Les représentations du temple-reposoir de Ramsès III, dans la cour du temple d'Amon, sont précieuses à cet égard car il est possible de comparer les dimensions des barques dans les scènes de portage avec celles qui ornent les parois des chapelles-reposoir proprement dites, dans le fond de l'édifice. En admettant pour la taille des personnages figurés le chiffre de 1,70 m, on obtient les dimensions suivantes :

		Longueur du pavois	Hauteur
Barque de Mout portée	(45)	3,35 m	1,30 m
Barque de Mout posée	(46)	3,20 m	1,24 m
Barque de Khonsou portée	(45)	3,45 m	1,37 m
Barque de Khonsou posée	(47)	3,22 m	1,19 m
Barque d'Amon portée	(45)	4,88 m	2,09 m
Barque d'Amon posée	(48)	3,64 m	1,38 m

En fonction des données de ce tableau, il apparaît clairement que les représentations de la barque déposée dans sa chapelle ne peuvent servir de base à une restitution des dimensions du bateau sacré, car la taille de l'officiant royal dépend de la hauteur du registre. On constate surtout que les barques secondaires sont nettement plus petites que celle d'Amon. Sous Ramsès III, les barques de Mout et de Khonsou avec leur dispositif à 18 porteurs avaient une longueur de 3,40 m environ et une largeur sans porteurs d'un mètre environ pour 1,32 m en portage (49). La hauteur de l'ensemble atteignait, au niveau de la cabine, 1,20 m environ. Leurs dimensions sous Achôris restent inconnues, toutefois on peut admettre sans trop de risque qu'elles étaient semblables à celles de leurs ancêtres ramessides.

La partie antérieure du reposoir de la XXIX^e Dynastie est suffisamment vaste pour recevoir deux barques de cette taille (50). Cette hypothèse, bien que plausible, n'est cependant pas satisfaisante. On peut d'abord s'étonner que leur emplacement n'ait pas été marqué au sol ; de plus, les trois barques mises en place, il restait peu d'espace aux officiants ; enfin, d'après les thèmes de décoration, ce monument semble bien avoir été conçu pour une seule barque, celle

44. La barque de navigation divine de 80 coudées (41,6 m) citée dans l'inscription de Montouemhat (LECLANT *Montouemhat*, p. 197 (2), 202 et 204) appartenait peut-être à la déesse Mout.

45. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl. 17.

46. *idem*, pl. 66.

47. *idem*, pl. 68.

48. *idem*, pl. 56.

49. Sous Ramsès II, près d'un siècle auparavant, ces barques avaient été enrichies d'une barre de portage supplémentaire, passant ainsi de trois à quatre (LEGRAIN, *o.c.*, p. 4).

50. L'hypothèse d'une station des barques parèdres à l'extérieur du monument doit être écartée d'emblée. Une telle disparité de traitement paraît peu égyptienne.

d'Amon (51). La présence des bateaux processionnels des divinités parèdres représentés discrètement sous le pavois de la barque principale doit probablement être interprétée comme une anticipation, ou plus exactement comme une vision synthétique du rituel. De même que les formes divines de la « Litanie du soleil » évoquent les rites qui se dérouleront, se sont déroulés ou doivent se dérouler à l'Ouest, les barques de Mout et de Khonsou évoquent la présence de ces dieux aux côtés d'Amon pendant ses sorties solennelles, indépendamment du moment et du lieu où elles rejoignaient le grand dieu de Karnak.

Cette interprétation, toute provisoire d'ailleurs, implique la présence à Karnak de trois points d'embarquement propres à chaque dieu. Nous avons vu qu'à l'époque ramesside les trois barques quittaient Karnak par le parvis occidental. Mais en était-il de même pendant la troisième période intermédiaire ? On connaît, et nous reviendrons sur ce point, les déplacements des lieux de culte de Karnak à partir du premier millénaire avant notre ère. L'ensemble de Khonsou, en particulier, prend une importance considérable dans le culte. Son dromos débouchait peut-être sur une tribune complétée par un quai d'accostage qui a pu servir dans ces circonstances. On ignore où se trouvaient le quai et la tribune de Mout mais ils existaient très certainement (52). Seules de nouvelles fouilles permettront de résoudre ces énigmes.

4. Les fonctions des constructions des parvis, comparées avec celles du parvis de Karnak.

En dépit d'incertitudes de détail, la fonction principale de notre chapelle paraît assurée : dernier point de station avant l'embarquement, elle servait à la fois de « plaque tournante » et de cadre à des actes liturgiques précédant l'embarquement du dieu ou suivant son débarquement.

Par sa forme, le monument des souverains de Mendès est un lieu unique, étroitement lié à l'aspect particulier du parvis d'Amon et de son histoire. Si l'on passe en revue les édifices érigés sur les parvis d'autres temples, on constate qu'il en existe certains qui pouvaient remplir les mêmes fonctions. Par ailleurs, cette étude va nous permettre de préciser les données relatives aux fonctions du parvis du temple égyptien et intégrer le monument de Karnak dans un contexte culturel plus vaste.

Dans un article récent, Alexandre Badawy, traitant des constructions des parvis des temples de la Basse Époque (53), a proposé de distinguer trois groupes d'édifices : les porches, constructions s'appuyant sur la façade du temple ; les propylées, édifices situés entre le plan d'eau et le temple et enfin, dominant le bassin, les kiosques d'accostage.

Ce principe de classement est très commode, mais il convient de nuancer certaines attributions en tenant compte du fait que la fonction d'un édifice détermine non seulement sa localisation, mais aussi sa forme.

Les « porches » ont pour fonction, à l'origine, de protéger des ardeurs du soleil ce lieu important qu'est le débouché de l'axe processionnel sur le parvis. La forme la plus simple est composée de deux colonnes supportant un toit s'appuyant sur la façade de l'édifice (54). Cet endroit privilégié est le cadre des nombreux rites qui devaient être effectués devant le temple et, de ce fait, la nécessité de le clore sans pour autant l'intégrer dans le temple, se fit rapide-

51. On pourrait également imaginer un fonctionnement consécutif de la chapelle, où chaque barque, l'une après l'autre, est déposée dans le reposoir puis chargée sur son navire, mais cette hypothèse entraîne de nouveaux problèmes actuellement insolubles (lieux reposoirs extérieurs).

52. L'examen des photos aériennes stéréoscopiques du site ainsi qu'une prospection sur le terrain nous a permis de reconnaître l'existence d'une structure de pierre à l'Est de l'enceinte de Mout, au-delà du reposoir est actuellement disparu (PM II², pl. 24, E), marquant un tracé processionnel. S'agit-il d'une tribune ? Il est également possible qu'un port sacré de Mout ait existé à l'Ouest de son parvis actuel. Cette hypothèse trouve un début de justification dans la découverte récente par l'équipe du Musée de Brooklyn d'une importante porte éthiopienne dans le secteur sud de l'enceinte et dans l'axe du temple de Khonsou-l'enfant.

53. BADAWY, ZĀS 102, 1975, p. 80 et *Actes du XXIX^e Congrès des Orientalistes. Égyptologie I*, 1975, p. 5-8.

54. Par exemple, IV^e Pylône, Thoutmosis IV (BARGUET, *Le temple d'Amon-Ré*, p. 88-89, 110-111) ; Chapelles funéraires des divines adoratrices à Médinet Habou (PM II², p. 476, pl. 45) ; Temple de Maât à Karnak-Nord (*Karnak I*, pl. 1 et 8).

ment sentir. Ainsi apparaissent soit les enclos à murs pleins (*sbht*) (55), soit les murs d'entrecolonnement dissimulant à la vue les rites effectués tout en conservant l'éclairage (56).

De ces modèles simples, dérive toute une série de constructions : le porche à deux colonnes se transforme en une colonnade plus ou moins longue qui, fermée par des murs d'entrecolonnement, devient une sorte d'avant-cour étroite. Ce type de monument est attesté, plus ou moins développé, jusqu'à l'époque romaine (57). Il connaît un essor particulier sous les Éthiopiens : à la colonnade centrale s'ajoutent deux colonnades latérales. Le tout forme trois travées reliées par des circulations latérales (58). C'est à cette époque qu'apparaissent les entrecolonnements décorés de scènes appartenant au rituel de la Visite Royale. Ces colonnades ne sont plus de simples porches et peuvent être considérées comme de véritables lieux de culte (59).

A la XXII^e Dynastie, apparaît à Hibeh la première salle hypostyle avec une façade ouverte et munie d'entrecolonnements (60). Mais il est difficile de dire si cette forme architecturale dérive de la combinaison des *sbht* et des colonnades.

Il semble que le parvis, devant le 1^{er} Pylône de Karnak, était démuné de porche, du moins dans son état final. Si le pronaos de la chapelle peut remplir la fonction de porche, c'est par rapport au reposoir proprement dit.

Pour les édifices situés entre le plan d'eau et le temple, appelés « propylées » par A. Badawy, la dénomination de « kiosque » nous paraît plus souple. Elle permet en effet d'intégrer dans une même catégorie des monuments placés sur un cheminement processional à divers endroits, notamment à l'intérieur du temple (61).

55. Sur les *sbht*, voir *Karnak VI*, 1980, p. 195. Les *sbht* les plus monumentales sont celles du II^e et du III^e Pylône de Karnak (PM II², pl. 7 et 10 (porch) et celle à colonnes de Soleb (GIORGINI — ROBICHON-LECLANT, *Soleb I*, plan de localisation). Noter les *sbht* plus modestes ajoutées aux pylônes du sud à Karnak : X^e Pylône, XXI^e XXV^e Dynastie (PM II² p. 189 (g-j) ; IX^e Pylône, anépigraphie (PM II², pl. 15) ; VIII^e Pylône, Ramsès IX (PM II², p. 176 (p. 525-26).

56. Badawy attribue aux kiosques avec murs d'entrecolonnement une origine amarnienne (*o.c.*, p. 90), mais le dispositif architectural des murs-écran est connu dès les premières dynasties (RICKE, *BÄBA* 4, 1944, p. 4, Maison du Sud de l'ensemble de Djoser). Exemple d'un entrecolonnement appliqué à un porche simple à deux colonnes : porche ptolémaïque du petit temple de Médinet Habou (HÖLSCHER, *The Excavations of Medinet Habou I*, pl. 6 et II, p. 56-59) ; Chapelle adossée au temple de Khonsou (*Karnak VI*, 1980, p. 173).

57. XXVI^e Dynastie : chapelle de Nitocris à Karnak-Nord (*Karnak-Nord III*, p. 98 et pl. 45). XXIX^e Dynastie : Porche du petit temple de Médinet Habou (HÖLSCHER, *o.c.*, I, pl. 16 et II, pl. 10, 25, 30). XXX^e Dynastie : Temple d'Hibis (PM VII, p. 276) ; Temple haut de Karnak-Nord (PM II² pl. 4). Ptolémaïque : Temple de Ptah à Karnak (PM II², p. 198, pl. 16 (4) ; Temple de Hathor à Philae (PM VI, p. 248) ; Deir el Bahari (PM II², p. 365) ; Chapelle de Setaou à Elkab (DERCHAIN, *Elkab I*, pl. C) ; Temple de Mout à Karnak (PM II², p. 255) ; Temple de Montou à Médamoud (PM V, p. 138), Temple d'Opet à Karnak (PM II², p. 245) ; Porche ptolémaïque du mammisi de Nectanébo à Dendara (DAUMAS, *Les Mammisis de Dendara*, pl. 1) ; Mammisis d'Edfou (PM VI, p. 170). Romains : Temple d'Arensnouphis à Philae (PM VI, p. 204) ; Grand temple d'Elkab (*Fouilles d'El Kab, Documents*, I, p. 7) ; Chapelle contre le second pylône de Philae (PM VI, p. 230). Date inconnue : temple de Kamoutef à Karnak (BORCHARDT *BÄBA* 3, 1954, pl. 4).

58. Sur les trois colonnades-« porche » de Karnak : Colonnade est : LECLANT, *Recherches*, p. 54-56 ; colonnade nord : *idem*, p. 85-87 ; colonnade sud : *idem*, p. 84 et *Karnak VI*, 1980, p. 54. Le texte de Montouemhat dans la crypte du temple de Mout fait allusion à une colonnade de 24 colonnes édifée devant le temple d'une déesse, sans doute Mout. Sous les Ptolémées, ce monument a été remplacé par la colonnade actuelle, comme à Karnak-Nord (LECLANT, *Montouemhat*, p. 223). Ces édifices sont en cours d'étude par Françoise Traunecker.

59. Le système des circulations latérales est de règle dès que le monument prend quelque importance. Les édifices de la note précédente en sont tous munis. Sur le fonctionnement possible, voir *infra*, p. 103.

60. Temple d'Amon à Hibeh (Chechanq I^{er}) : RANKE, *Koptische Friedhöfe bei Karâra*, pl. 9-10 et p. 58. La plupart du temps ces parties d'édifices sont considérées comme des salles hypostyles. Noter cependant que la partie antérieure du pronaos d'Edfou et la cour sont appelés, entre autres, *sbht m^crt* (Edfou VII, 18 (9-10) ; cf. DE WIT, *CdE* 72, 1961, p. 315-316).

61. Citons pour mémoire les chapelles de terrasse placées sur un coude du parcours processional (Edfou : ALLIOT, *Le culte d'Horus*, I, pl. 2) ; Dendara (BORCHARDT, *Temple mit Umgang, BÄBA*. 2, p. 14-17 et pl. 7-8). Signalons également pour mémoire le dais installé entre les colonnes de la grande salle hypostyle de Karnak à l'époque ptolémaïque ou romaine (BARGUET, *o.c.*, p. 77).

Ces kiosques sont en général composés d'une colonnade munie de murs d'entrecolonnement avec deux portes placées sur le petit côté. On les trouve soit dans les cours (62), soit devant les façades (63), soit enfin sur les dromos, à mi-chemin entre le temple et le plan d'eau ou la tribune (64). Leurs fonctions sont moins évidentes que celles de la catégorie précédente. Ceux qui sont placés dans les cours-parvis ou directement devant le temple peuvent servir de reposoir pour l'accomplissement de rites normalement effectués dans les colonnades-porches. Les autres se rattachent probablement, quant à leur usage, aux reposoirs classiques, points de station pendant un long parcours processionnel (65).

A Karnak, nulle trace d'édifice de ce type sur le parvis, en revanche, dans la grande cour, le gigantesque kiosque de Taharqa répond tout à fait à cette définition. Nous avons d'ailleurs déjà émis une hypothèse au sujet de la fonction de cet édifice (66).

La troisième et dernière catégorie selon A. Badawy, les « kiosques d'accostage » (landing kiosks), est la plus intéressante pour notre étude. Ces constructions se présentent comme des kiosques placés au bout du dromos (67), et il est difficile de distinguer ces édifices de ceux de la catégorie précédente quand l'état des fouilles ne permet pas de préciser leur emplacement par rapport au quai. Comme le plan d'eau est parfois fictif, la dénomination de kiosque « d'accueil » est préférable à celle de kiosque « d'accostage ».

Leur forme architecturale est plus ou moins développée : il s'agit soit d'un simple kiosque à huit colonnes et deux portes (68) soit d'un édifice plus large possédant quatre colonnes en façade frontale et quatre ou cinq colonnes en façade latérale (69). Le kiosque de Kertassi est le seul, à notre connaissance, qui soit muni d'une entrée secondaire.

Deux types de rituels peuvent être célébrés dans le même secteur : rite à terre juste avant l'embarquement et la navigation du dieu et rites célébrés à partir de la tribune, au-dessus de l'eau.

Le célèbre kiosque de Nectanébo I^{er}, reconstruit par Ptolémée II à l'extrémité du dromos d'Isis à Philae (70), entre dans cette dernière catégorie. Il est muni de deux entrées latérales sur


62. Ce dispositif est fréquent à l'époque éthiopienne : Gebel Barqal, temple B500, Kiosque de Tanoutamon aménagé dans la colonnade de la seconde cour, 6 col. (2 et 3) (PM VII, p. 210) ; idem, dans la première cour, XXV^e Dynastie, (ZÄS 69, 1933, p. 76) ; Méroé du Sud, temple d'Amon, 14 col. (4 et 5), (PM VII, p. 236) ; Karnak, première cour, kiosque de Taharqa, 10 col. (2 et 5, deux entrées latérales) (PM II², p. 24-25 et *Kémi* 20, 1970 p. 111-164 ; *Karnak* V, 1975, p. 76-92).

63. Cette disposition est plus fréquente aux époques tardives : Louqsor, colonnade éthiopienne sur le parvis, plan inconnu (PM II², p. 302) ; Kawa, Kiosque ouest, 14 col. (4 et 5) (MACADAM, *The Temple of Kawa* II, pl. 9, 6 et p. 54-57) ; Gebel Barqal, Temple B500, méroïtique (PM VII p. 210) ; Naga, romain (PM VII, p. 269) ; Karanis, Temple sud, romain, 18 col. (4 et 7) (BOAK, *Karanis, The Temple... season 24-31*, p. 19-20, pl. 21, 22). Kiosque temporaire en matériaux légers (*Esna* V, p. 127). Éventuellement le kiosque-reposoir du parvis de Tôd (*BIFAO* 51, 1952, p. 81-105).

64. Karnak-Nord, chapelle du dromos (XVIII^e Dynastie ?) (PM II², p. 2 (3)) ; Naga, devant le grand temple de l'Est 10 col. (2 et 5) (PM VII, p. 270).

65. Par exemple, Kiosque de Thoutmosis III à El Kab (PM V, p. 176), de Taharqa à Kawa, 8 col. (2 et 4) (MACADAM, *o.c.*, p. 53-54, pl. 5 et 43) ; de Nectanébo à El Kab, (PM V, p. 176). Citons pour mémoire les kiosques d'Éléphantine (PM V, p. 227 et 229), de Kouban (VANDIER, *Manuel* II, p. 813). Le kiosque de Sésostris I^{er} à Karnak appartient à la série des kiosques royaux. Sur le prétendu kiosque de Thoutmosis I^{er} à Deir el Bahari (BORCHARDT, *o.c.*, pl. 14) voir LIPINSKA, *Deir el Bahari* II, p. 46.

66. *Karnak* V, 1975, p. 89-91.

67. Les textes d'Edfou signalent un tel monument (ALLIOT *o.c.*, II, p. 469, 483 ; représentation symbolique du kiosque d'accueil : *Edfou* XII, pl. 472). Le grand calendrier de Dendara cite à plusieurs reprises un  (MARIETTE, *Denderah* I, pl. 47 et ALLIOT, *o.c.*, p. 241, 245 n. 6 CHASSINAT, *Dendara* VI, p. XVIII). Ce monument était encore visible au début du siècle dernier (voir *infra*, n. 69).

68. Médinet Maadi, Ptolémée VIII Evergète II, 8 col. (2 et 4) à 120 m du premier pylône (*ASAE* 38, 1939, p. 538-543, fig. 73).

69. Qasr Qarun, romain, 12 col. (4 et 4) (BORCHARDT, *o.c.*, p. 17-18 et pl. 9), à 324,5 m du temple ; Le kiosque d'accueil d'Om el Breigât, Ptolémée XII (BORCHARDT, *o.c.*, p. 18 et PM IV, p. 103) semble être du même type (pas de plan) ; Dendara, romain, 14 col. (4 et 5) détruit, (*Description de l'Égypte*, IV, pl. 31) à 103 m de l'enceinte du temple ; Philae, Kiosque de Trajan, 14 col. (4 et 5) (BORCHARDT, *o.c.*, p. 13, pl. 5-6) ; Kertassi, romain, 14 col. (4 et 5) (BORCHARDT, *o.c.*, pl. 9).

70. PM VI, p. 206.

les faces est et ouest (6 colonnes), sa façade sud (4 colonnes) surplombe le plan d'eau et son entrée principale est au Nord. Il paraît donc fonctionner comme une tribune plutôt que comme un kiosque d'accueil. La présence d'obélisques ornant la façade sud est aussi un argument en faveur de cette interprétation (71). Un peu à l'Est du kiosque de Nectanébo, un escalier conduit au plan d'eau. Il pouvait servir d'accès pour aller puiser l'eau sacrée, dans la mesure où un tel rite est attesté à Philae. On peut d'autre part envisager l'existence, à côté de la « tribune », d'un point d'embarquement sans doute utilisé pour la navigation d'Isis vers l'île de Biggeh où elle accomplissait les rites décadaires sur la tombe de son divin époux.

A l'Est de l'île, le kiosque de Trajan, avec ses deux portes opposées sur un trajet processionnel, à proximité du plan d'eau, remplit parfaitement le rôle d'un kiosque d'accueil, tandis qu'une tribune surplombant le Nil le précède vers l'Est.

L'île possédait encore d'autres points d'accostage et tribunes : à l'Ouest, où un escalier longitudinal aboutit à la hauteur du mammisi, et au Nord avec, devant la porte de Dioclétien, une tribune et un escalier (72).

La proximité de ces constructions de formes diverses indique que l'on pouvait associer en un même lieu des édifices de fonctions bien distinctes (73).

Cependant, à des époques plus anciennes, cette multiplicité de fonctions semble avoir été remplie par une seule construction. Nous en connaissons en effet un exemple à Thèbes, devant la façade orientale de l'ensemble de Ramsès III à Médinet Habou. L'édifice, dominant le bassin d'accueil, se composait d'une tribune pourvue d'escaliers latéraux conduisant à un quai situé dans l'axe du monument et au niveau du plan d'eau (74).

En tant que tribune, sa plate-forme servait de cadre aux rites évoqués plus haut. La présence d'une inscription nilométrique (75) atteste une fonction rituelle en relation avec l'inondation et renforce le parallélisme avec le quai de Karnak. De plus, on sait qu'à Médinet Habou était célébré, comme à Karnak, le rite de remplir les vases sacrés avec l'eau du Nil (76). Ce quai d'accostage au pied de la tribune avec les escaliers qui le desservaient pouvait remplir les mêmes fonctions que la rampe de Taharqa à Karnak. Lors des panégyries d'Amon (du moins sous Ramsès III), l'*Ousirhat* accostait probablement à ce quai et les rites d'accueil, du moins dans une première phase, se déroulaient sur sa plate-forme (77).

Si nous revenons à présent à Karnak, nous constatons que devant la façade du temple du grand dieu thébain, à partir de l'époque bubastide et en particulier sous les Éthiopiens, les diverses fonctions remplies par un édifice unique à Médinet Habou sont réparties entre plusieurs petites constructions. La tribune, cadre normal des rites d'accueil et de départ célébrés à terre alors que les vaisseaux sacrés évoluaient sur le plan d'eau, servait également aux rites du Nil et de la crue comme en témoignent les inscriptions nilométriques. Elle fut complétée plus tard par la rampe d'accès à l'eau sainte (rites du Nouvel An) et par la chapelle d'Achôris, lieu où se déroulaient les festivités précédant l'embarquement ou suivant le déchargement de la barque processionnelle d'Amon. Il faut chercher dans cette spécialisation la raison d'être des caractères architecturaux particuliers de ces constructions plus tardives qui forment un cadre somptueux et inconnu ailleurs, érigé à la gloire du grand dieu de Karnak (78).

71. Dans cette perspective, il devient possible de rattacher cet édifice aux kiosques donnant sur les lacs sacrés. Par exemple Tôd (*BIFAO* 51, 1951, p. 105-110).

72. LYONS, *A Report on the Temples of Philae*, pl. 4 ; idem, *A Report on the Island and Temples of Philae*, plan 1.

73. Rappelons que sur les anciens relevés de Lepsius, la tribune de Karnak-Nord portait une chapelle (*LD* I, 82).

74. HÖLSCHER, *o.c.*, p. 25 et 30. Les volées et le quai frontal sont une restitution ; idem *OIC* 15, p. 7.

75. HÖLSCHER, *o.c.*, p. 7 et *The Excavations of Medinet Habu*, IV, p. 12.

76. TRAUNECKER, *BIFAO* 72, 1972, p. 217-219, 224-225.

77. Notons cependant que le quai et les escaliers, tels que les restitue Hölscher, paraissent bien étroits. Il n'est pas exclu qu'une extension de la fouille révèle, associé aux vestiges connus, un dispositif plus commode pour le débarquement du vaisseau sacré.

78. Cette remarque est d'ailleurs valable dans beaucoup de cas. Bien des particularités des monuments, le choix des constructeurs adoptant tel type plutôt qu'un autre, trouvent le plus souvent leur origine dans le contexte liturgique ou même théologique qui les a vu naître. La position de l'édifice par rapport aux autres lieux de culte, sa fonction propre, sa liturgie particulière et sa symbolique interne sont des facteurs déterminants.

Les principes de la fonction rituelle de la chapelle et de son cadre liturgique étant bien établis, il importe maintenant de se poser la question de savoir quelle pourrait être sa signification religieuse. Cette dernière est, de toute évidence, étroitement liée à la nature des festivités qui nécessitaient l'utilisation de l'édifice, en particulier les grandes navigations d'Amon dont les plus connues sont, on l'a dit, la fête d'Opet et la « *belle fête de la Vallée* ».

Les problèmes sont nombreux : faut-il rattacher les thèmes du décor de la chapelle de préférence à l'une ou à l'autre de ces fêtes ; ou sont-ils de règle pour toute sortie divine quel qu'en soit le but ? Son décor est-il « passe-partout » ou bien, dans l'esprit des prêtres ayant présidé à sa réalisation, fallait-il illustrer un aspect particulier de la théologie ou de la liturgie amonienne ; si oui, lequel ?

Là encore ce sont les données archéologiques qui fournissent le meilleur point d'appui pour la compréhension de l'édifice. La chapelle du parvis de Karnak est un *point de départ*. Or si l'on veut bien se rappeler que ce monument est une des rares constructions d'importance datée de la XXIX^e Dynastie dans la région thébaine, le rapprochement s'impose avec un autre temple-reposoir, situé sur la rive ouest à Médinet Habou (79). On a la preuve que ce temple occidental peut être un point d'arrivée et qu'il a fait l'objet d'attentions et de restaurations particulières sous les dynastes de Mendès.

A ce point du raisonnement, il est nécessaire d'examiner avec soin les intentions qui, sous Achôris, ont imposé la mise en œuvre de travaux au temple de la XVIII^e Dynastie de Médinet Habou.

B. Les témoins des liturgies propres aux édifices de la XXIX^e Dynastie du parvis de Karnak et de Médinet Habou, cadre des navigations d'Amon.

1. Les colonnes-étais du temple de la XVIII^e Dynastie à Médinet Habou et la théologie de Djemê.

Les constructions de la XXIX^e Dynastie à Médinet Habou sont réparties en deux secteurs bien distincts, fig. 9 :

1. Le déambulatoire entourant la chapelle-reposoir.
2. Le parvis du temple.

Les renseignements les plus précieux sont fournis par les témoins, encore visibles actuellement, des travaux entrepris dans le déambulatoire. En effet, lorsqu'il fut décidé de décorer les colonnes-étais à seize pans mises en place pour consolider le plafond d'un édifice vétuste dont l'utilisation était impérative, les prêtres se virent obligés d'innover, aucune tradition de décoration ne pouvant prévaloir dans un cas aussi particulier.

La disposition des textes sur les quatre pans correspondants aux faces du dé est des plus classiques (80). Il en va de même de leur structure : le protocole du roi dédicant est suivi d'une dédicace plus ou moins développée (81). Toutefois, il est surprenant de lire le nom de Thoutmosis III sur les bandeaux verticaux des colonnes est, ainsi que sur les bandeaux nord, est et sud des colonnes ouest. Ces étais n'étaient pas prévus dans la construction originale et ces textes ne peuvent en aucun cas être la copie d'inscriptions remontant à la XVIII^e Dynastie (82). En effet les divinités mentionnées et le contenu théologique qu'elles renferment sont caractéristiques du culte rendu à Médinet Habou à la Basse-Époque.

En mentionnant Thoutmosis III, les prêtres voulaient honorer le constructeur d'un monument important et vénérable. Par la même occasion, il leur était possible de rappeler les divers noms du temple fondé par Thoutmosis III (83). En faisant ainsi remonter à ce règne les idées

79. Les constructions d'Achôris à Louqsor, (remplois dans les bâtiments romains : *ASAE* 19, 1920, p. 171) appartiennent probablement au même programme architectural. (Cf. *BIFAO* 79, 1979, p. 413.

80. WILKINSON, *The Architecture of the Ancient Egypt*, pl. 4 (7) ; JEQUIER, *Manuel*, p. 179-181.

81. Par exemple BARGUET, *o.c.*, p. 182, 203. Sur le sens de la formule voir *MDIAK* 27, 1971, p. 227.

82. Cf. *supra*, p. 16.

83. Gravées au nom d'Achôris, ces inscriptions se seraient bornées aux formules de dédicace habituelles aux restaurations.

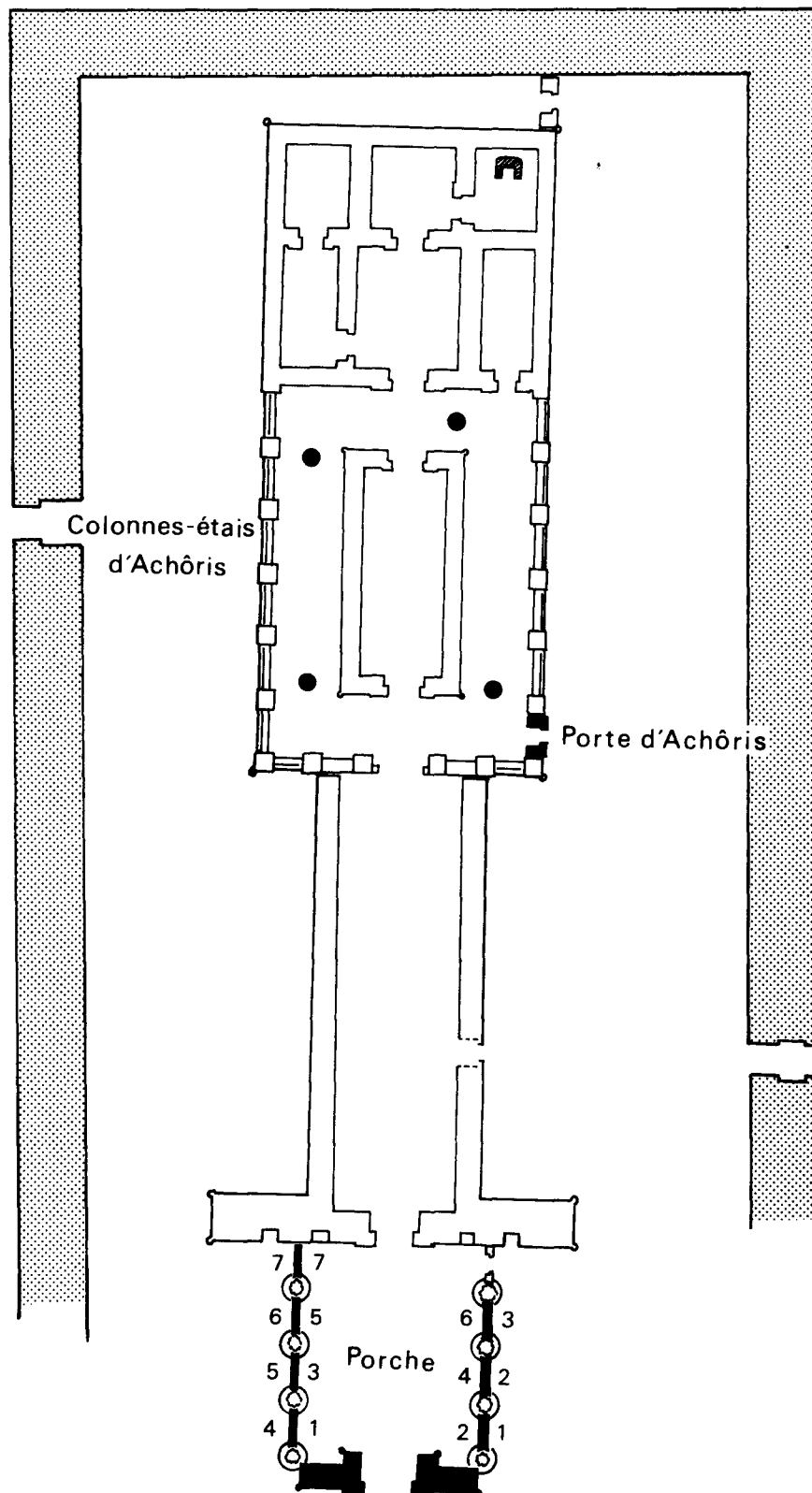


Fig. 9. Les constructions de la XXIX^e Dynastie à Médinet Habou

religieuses qui ont prévalu à la restauration du culte sous Achôris, ils donneront à celles-ci leurs lettres de noblesse tout en faisant d'Achôris l'héritier direct des grands pharaons du Nouvel Empire. D'ailleurs, les bandeaux des colonnes ouest faisant face au dieu sont au nom d'Achôris, ce qui marque bien qu'il est alors considéré comme l'initiateur de la restauration.

En étudiant l'œuvre thébaine de la dynastie, nous avons eu l'occasion de signaler la porte latérale nord-est du déambulatoire ajoutée par Achôris et nous avons vu qu'elle fonctionnait comme une porte d'introduction des offrandes liquides et solides (83 b).

Une fois dans le déambulatoire (84), il faut s'interroger sur l'ordre de lecture des textes en bandes verticales gravées sur les colonnes-étais. L'observation de la direction des hiéroglyphes (fig. 10) permet des constatations intéressantes :

1. Les signes des inscriptions des colonnes nord-est et sud-est sont tous orientés vers la droite. Cette disposition est anormale car elle ne tient pas compte de l'axe du temple. Sa prédominance devrait entraîner des sens de lecture symétrique d'une colonne à l'autre, comme par exemple il est de règle pour la décoration des obélisques (85). Cette constatation indique donc un tracé processionnel Nord-Sud, passant à l'Est des colonnes l'officiant suivant ainsi le sens de lecture des textes.

2. La colonne sud-ouest est décorée selon les mêmes règles, sauf le bandeau ouest, dirigé vers la gauche. Ici, les signes sont orientés dans le sens même de la procession ; en effet, le texte, à la différence des autres, tous au protocole de Thoutmosis III, est directement inscrit au nom de son lointain successeur, Achôris, dédicant des colonnes-étais.

3. Le cas de la colonne nord-ouest est plus complexe, les inscriptions nord, sud et ouest étant orientées vers la droite à l'inverse du texte est.

L'explication suivante peut être proposée. Un muret d'entrecolonnement empêchait le passage entre la colonne et la paroi ouest du déambulatoire. Ce muret, dont les traces sont bien visibles, a été mis en place en même temps que les colonnes-étais, car l'inscription correspondante n° 16 a été prévue suffisamment courte pour ne pas être masquée. La procession passait donc à l'Est de la colonne, passage au demeurant bien plus large que celui de l'Ouest qui fut condamné. La direction du bandeau est, est donc normale, son sens de lecture étant celui de la procession. L'inversion du sens du bandeau ouest, au nom d'Achôris, roi dédicant, paraît logique, ce texte étant traité symétriquement à celui de la face ouest de la colonne sud-ouest n° 15, également au nom de ce souverain. Les signes du texte sud sont orientés vers l'Est. La disposition de cette inscription, rédigée à la mémoire de Thoutmosis III et donc dirigée dans le sens des effigies divines, est l'indice d'un court tracé processionnel dirigé vers l'Ouest, c'est-à-dire vers le Saint-des-Saints de l'antique sanctuaire. Quant au bandeau nord, son sens de lecture (vers l'Est) est celui de la procession dans le couloir nord du déambulatoire, lorsqu'elle revenait vers son point de départ.

Remarquons pour terminer que toutes les inscriptions portant le protocole de Thoutmosis III sont considérées comme des inscriptions divines et à ce titre dirigées vers l'extérieur, c'est-à-dire dans le sens contraire de la marche de l'officiant. La porte d'Achôris avec ses textes nous donne le point de départ de la procession, et donc aucun doute n'est possible. Au contraire, les inscriptions au nom d'Achôris sont orientées comme il est de coutume pour les textes royaux.

83 b. Cf. *supra*, p. 15.

84. Les rites essentiels du culte de Djemê étant précisément la libation d'eau fraîche et l'offrande alimentaire, il est évident que les officiants pénétraient dans le déambulatoire par cette porte nord, la porte axiale étant réservée au passage du dieu. C'est pour adapter l'antique sanctuaire-reposoir de barque à cette fonction particulière qu'Achôris fit aménager la porte nord.

85. Cf. par exemple YOYOTTE, *Kêmi* 14, 1957, p. 81-91.

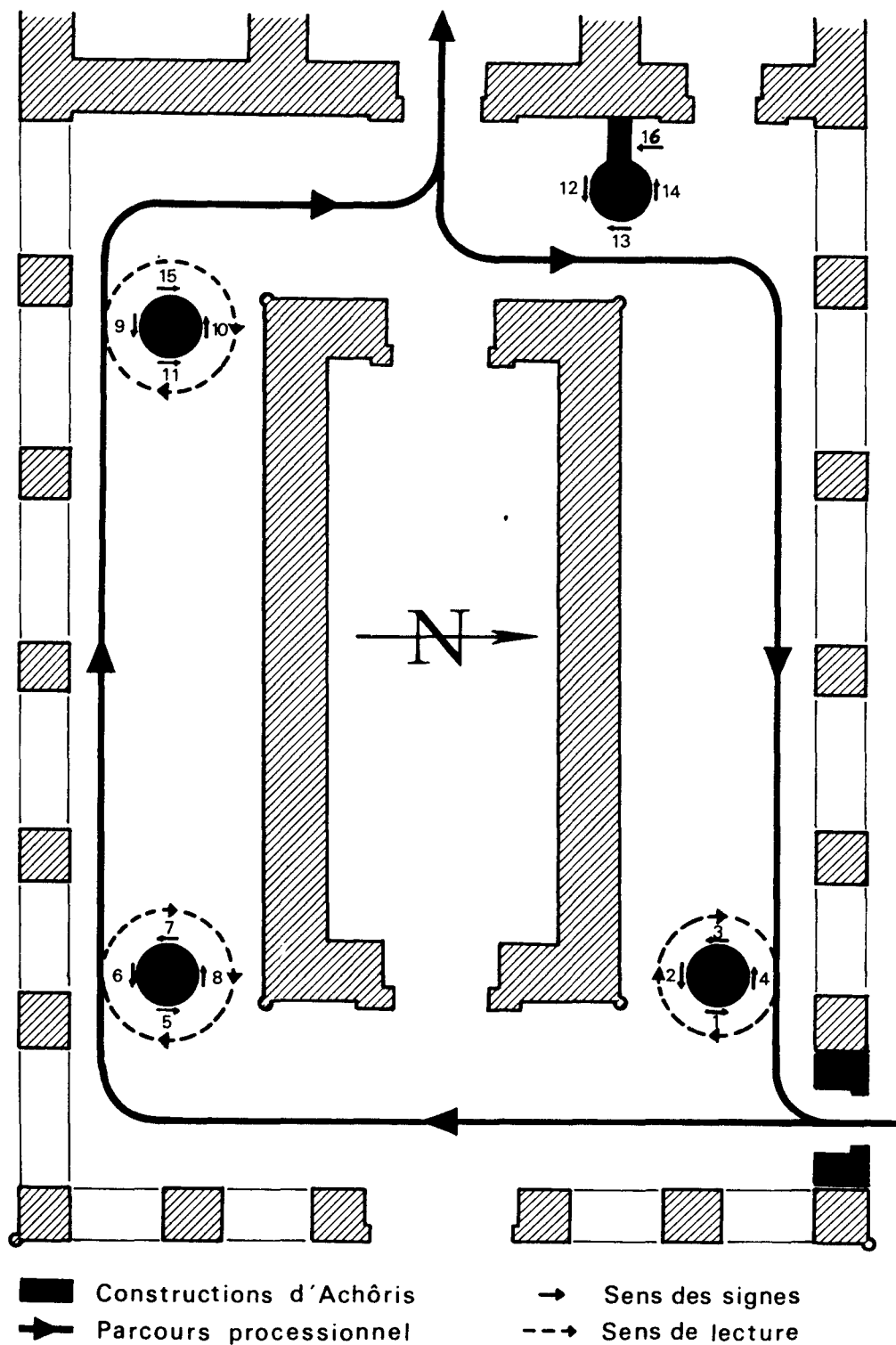


Fig. 10. Disposition des inscriptions sur les colonnes-étais et le circuit processionnel.

En conclusion, les textes doivent être lus dans l'ordre suivant :

FACE	Est	Sud	Ouest	Nord
A. Textes à la mémoire de Thoutmosis III				
Colonne nord-est	1	2	3	4
Colonne sud-est	5	6	7	8
Colonne sud-ouest		9		10
	11			
Colonne nord-ouest		12		13
	14			
B. Dédicace d'Achôris				
Colonne sud-ouest			15	
Colonne nord-ouest			16	

Il faut encore noter que ces inscriptions ont beaucoup souffert. La colonne nord-est est la seule dont les inscriptions soient intactes. Champollion (86), Lepsius (87), De Rougé (88), et Dümichen (89), n'ont publié qu'une partie de ces précieux documents, aussi est-il nécessaire de donner ici une copie collationnée de l'ensemble des inscriptions encore visibles.

Dans le groupe **A**, le protocole de Thoutmosis III est divisé en deux parties, chacune commençant sur une variante de son nom de bannière, fig. 11. Ces variantes **1** et **2** alternent sur les bandeaux des colonnes est. A l'Ouest tous les bandeaux de la colonne nord portent la variante **1** et tous ceux de la colonne sud la variante **2**.

A. TEXTES A LA MÉMOIRE DE THOUTMOSIS III (90).

Colonne nord-est : **1** – **4** (91). Fig. 12.

- 1. Est : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
- 1. Est : b. « Il a fait son mémorial pour son père Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays (à savoir) :
- 1. Est : c. l'acte de faire pour lui la Djaseret occidentale de l'horizon (a) afin de cacher son seigneur.
- 1. Est : d. Les seigneurs des Buttes de Djemê (b) jubilent à cause de (c) ce qu'il a fait à jamais ».
- 1. Est : e. Dé : « Aimé d'Amon-Rê, roi des dieux ».
- 2. Sud : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
- 2. Sud : b. omis.

86. Ch. NDII, p. 329-330.

87. L D, Text III, p. 157 B ; L D III, 284 h.

88. De ROUGÉ, *Inscriptions historiques*, p. 130.

89. DÜMICHEN, *Hist. Inschr.* II, pl. 36b. Pour la bibliographie des inscriptions originales éthiopiennes cf. LECLANT, *Recherches*, p. 160-1 ; p. 369-70 n.7.

90. Nous avons subdivisé les textes en cinq parties : a. Titulature royale ; b. formule de dédicace ; c. noms du monument ; d. actes liturgiques et réactions divines ; e. dé.

91. Dümichen (*o.c.*, pl. 36b) donne l'ensemble des textes de cette colonne sauf les dés. De Rougé (*o.c.*, p. 130) donne une copie complète de la face est et des dédicaces des autres faces. Il semblerait qu'aucun de ces textes n'était accessible à l'époque de Champollion et de Lepsius.

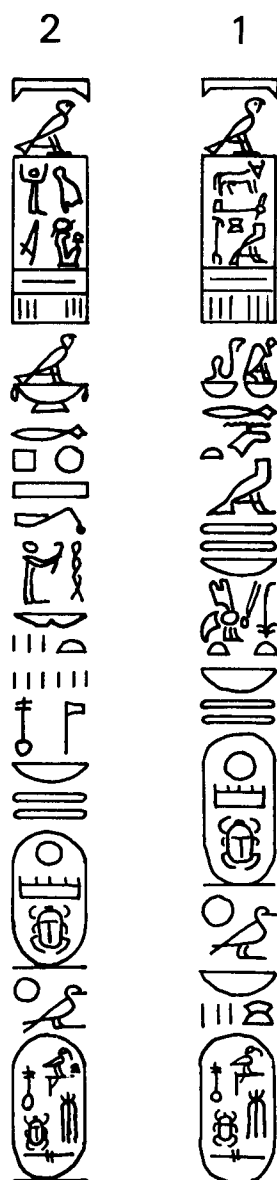


Fig. 11. Variantes du protocole de Thoutmosis III.

- 2. Sud : c. « L'acte de faire pour lui la Grande-demeure (pr-^c3) vénérable de son père Amon-Rê qui préside à son Opê (d)
- 2. Sud : d. (quand) il traverse (le fleuve) vers la Butte de Djemê au début de chaque décade afin de disposer les offrandes (e) pour le Ba de l'Égypte et (f) pour les Ba des Huit, vivant à jamais ».
- 2. Sud : e. Dé : « Aimé d'Osiris qui est à la tête de l'Occident, seigneur d'Abydos ».
- 3. Ouest : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1 (g).
- 3. Ouest : b. omis.
- c. « L'acte de faire pour [lui] le (Lieu-) d'union- (à)-l'éternité de son père Ptah-Tatenen, père des dieux, seigneur d'Ankhet, par devant son seigneur (h),
- 3. Ouest : d. lieu d'exaucer les supplications des dieux et des hommes (i), vivant à jamais ».
- 3. Ouest : e. Dé : « Aimé d'Harendotès »

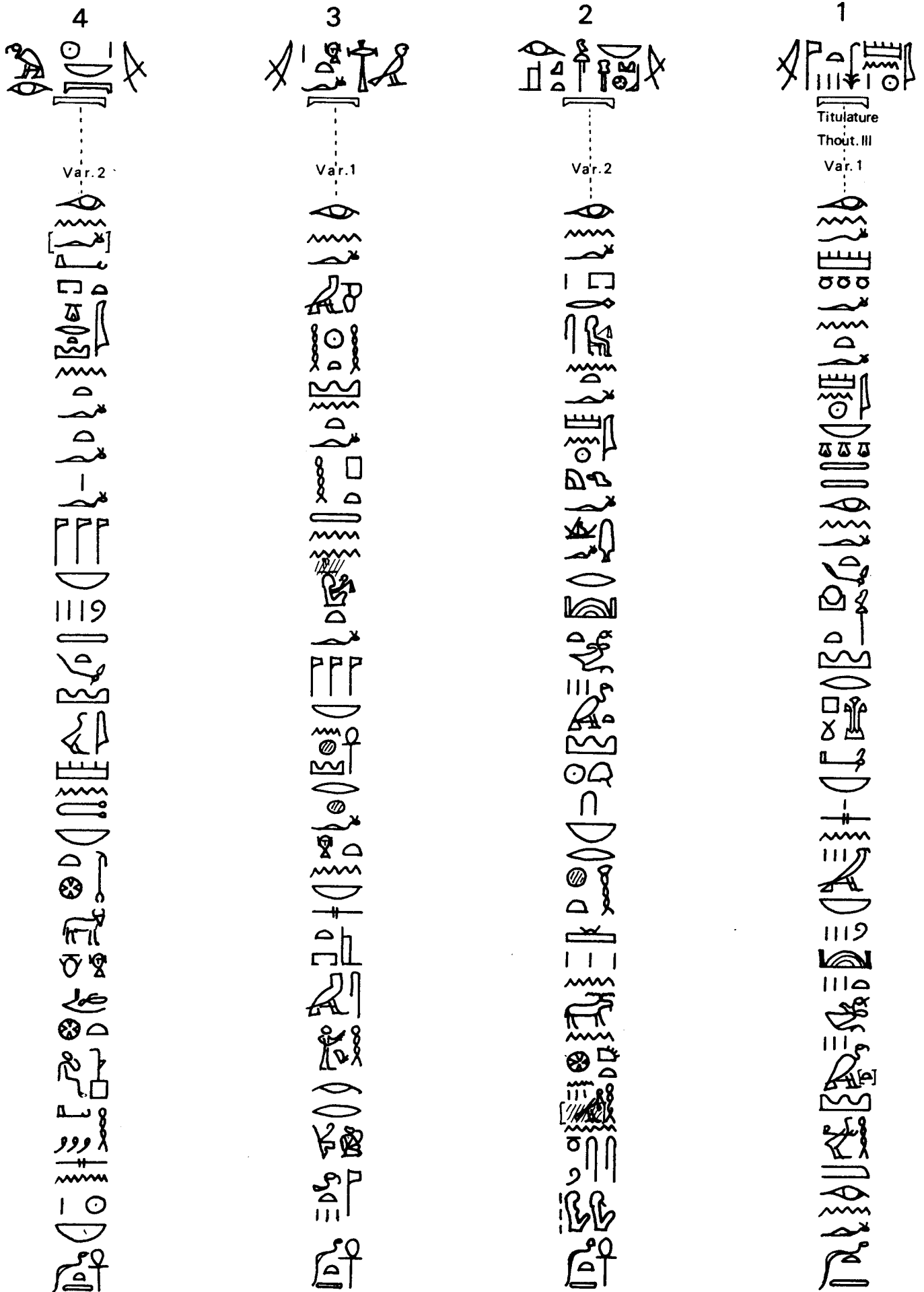


Fig. 12. Les inscriptions de la colonne nord-est.

4. Nord : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
 b. omis.
 c. « L'acte de faire pour [lui] la Salle de l'Igeret (j) du père de son père et des dieux, seigneurs de To-Djeser.
4. Nord : d. *Montou, seigneur de Thèbes, le taureau qui réside à Médamoud est (là qui) (k) rajeunit leurs corps chaque jour, vivant à jamais.* »
4. Nord : e. Dé : « *Aimé de Mout, l'œil de Rê, dame du ciel.* »

Colonne sud-est : 5 – 8 (92). (Fig. 13).

5. Est : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
5. Est : b. ? (l)
- c. « [.....
- d.] *Amon-Rê* [...] en [belle pierre] blanche de [grés (?) ce qu'il fait afin d'être doué de vie comme Rê à jamais ».
5. Est : e. Dé : « *Aimé d'Amon-Rê du Lieu-Djeseret.* »
6. Sud : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
 b. omis.
 c. [L'acte de faire pour lui un lieu] *Djeseret* [.....
- d.] *doué de vie comme Rê à jamais* ».
- e. Dé : « [Aimé de] *Khonsou dans Thèbes, Neferhotep* ».
7. Ouest : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
7. Ouest : b. omis.
 c. « L'acte de faire pour lui un temple de [...] une caverne [.....] les hommes, ce qu'il fait afin d'être doué de vie comme Rê à jamais. »
7. Ouest : e. Dé : « (Aimé d') *Amon-Rê qui réside dans Karnak.* »
8. Nord : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
 b. omis (m).
 c. « [.....
- d. ce qu'il] fait [afin d'être doué de vie] comme Rê à jamais ».
8. Nord : e. Dé : « *Aimé d'Amon-Rê, le primordial du Double Pays* ».

Colonne sud-ouest : 9 – 11 (93) (Fig. 14)

9. Sud : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
 b. « [Il a fait] son mémorial pour les pères des [dieux (n)...
- c.
- d.] »
- e. Dé : « (Aimé) d'*Harakhtès, le dieu grand, seigneur du ciel, seigneur des dieux* ».
10. Nord : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
 b. « Il a fait son mémorial pour les pères des dieux [...
- c.
- d.] »
- e. Dé : « *Aimé de Montou [Horus ?], seigneur de l'Héliopolis du Sud* ».

92. Face sud (6) reproduite par Wilkinson (*Architecture*, pl. IV (7) avec un texte inventé après *ir.n.f.*

93. Pour les textes des dés, cf. Ch. *ND* I, p. 329 bas. Titulature de Thoutmosis III dans *LD*, Text III, p. 157.

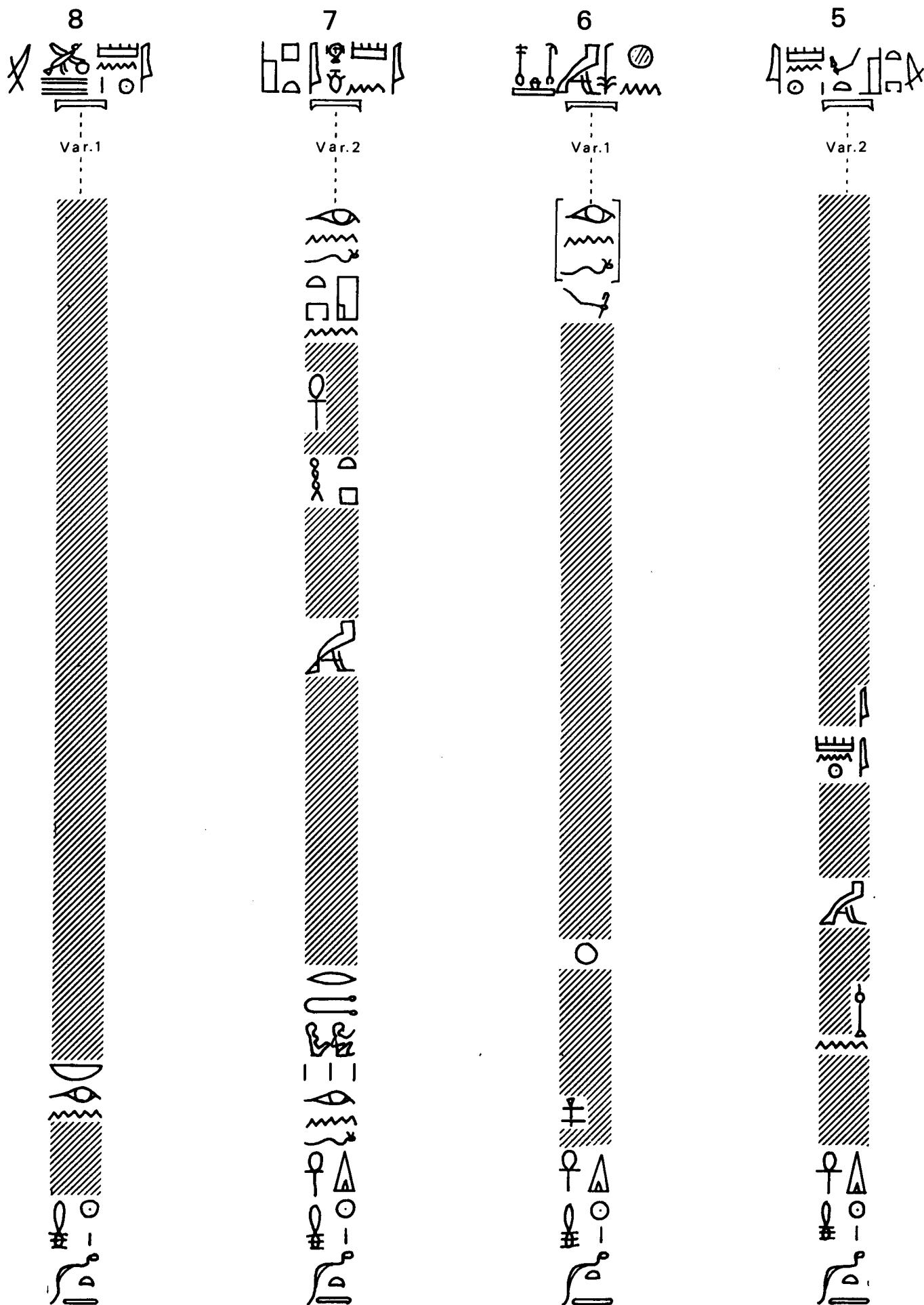


Fig. 13. Les inscriptions de la colonne sud-est.

11. Est : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 2.
 b. « *Il a fait son mémorial pour les pères des dieux [...*
 c. *.....]* »
 d. *.....]* »
 e. Dé : « *(Aimé) d'Amon-Rê, roi des dieux, souverain de Thèbes* ».

Colonne nord-ouest : 12 — 14 (94). (Fig. 15)

12. Sud : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
 b. « *[Il a fait] son mémorial pour celui qui s'engendre [lui-même] (?) et les Huit.*
 c. *[.....] (o) des grands venus à l'existence au premier temps primordial et*
d'Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays, celui qui est sur son grand
(?) (p) siège, doué de toute vie comme Rê à jamais ».
12. Sud : e. Dé : « *Aimé d'Amon-Rê (du) Lieu Djaseret* ».
13. Est : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
 b. *[.....] (q)*
 c. *.....] Kamoutef, qui préside à [son] Opê, [ce qu'il a fait afin d'être doué*
de] toute [vie], toute joie, toute stabilité et force comme Rê à jamais ».
13. Est : e. Dé : « *Aimé d'Amon-Rê Kamoutef qui préside à son Opê* ».
14. Nord : a. Titulature de Thoutmosis III, variante 1.
 b. « *[Il a fait] son mémorial pour [son père] Amon-Rê, seigneur des Trônes du*
Double Pays ;
14. Nord : c. *(l'acte de faire la Djaseret de Ptah-Sokar-Osiris qui réside à la Butte de Djemê*
[.....] doué de vie comme Rê à jamais ».
14. Nord : e. Dé : « *Aimé de Montou-Rê, seigneur de Thèbes* ».

B. DÉDICACES D'ACHÔRIS :

Colonne sud-ouest : 15 (95). (Fig. 14)

15. Ouest : a. « *Vive l'Horus, le grand de cœur, aimé du Double Pays Horus d'Or, l'élu des*
dieux
Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur du Double Pays Achôris
15. Ouest : b. *celui qui a renouvelé le monument de son père Amon-Rê seigneur des Trônes*
du Double Pays
15. Ouest : c. *le [lieu] - Djaseret [.....] »*
 e. Dé : « *(Aimé de) [Mout la grande, dame de l']cherou* » (r).

Colonne nord-ouest : 16 (96). (Fig. 15)

16. Est : a. « *Vive l'Horus, le grand de [cœur, aimé du Double Pays] [grand] (s) de monu-*
ments, celui qui accomplit [les rites,] Roi de la Haute et de la Basse-Égypte,
seigneur du Double Pays A[chôris]
16. Est : b. *Il a fait comme son mémorial pour son père Amon [.....] Khonsou dans*
Thèbes, Neferhotep, Horus seigneur de la joie, doué de vie à jamais ».
16. Est : d. Dé : « *Aimé de Khonsou dans Thèbes, Neferhotep* ».

94. Dé de l'inscription 12 : Ch. *ND* I, p. 329 haut.

95. *LD* III, 284 (h) sans dé. Pour le dé, cf. Ch. *ND* I, p. 329.

96. Texte du dé dans Ch. *ND* I, p. 329 haut.

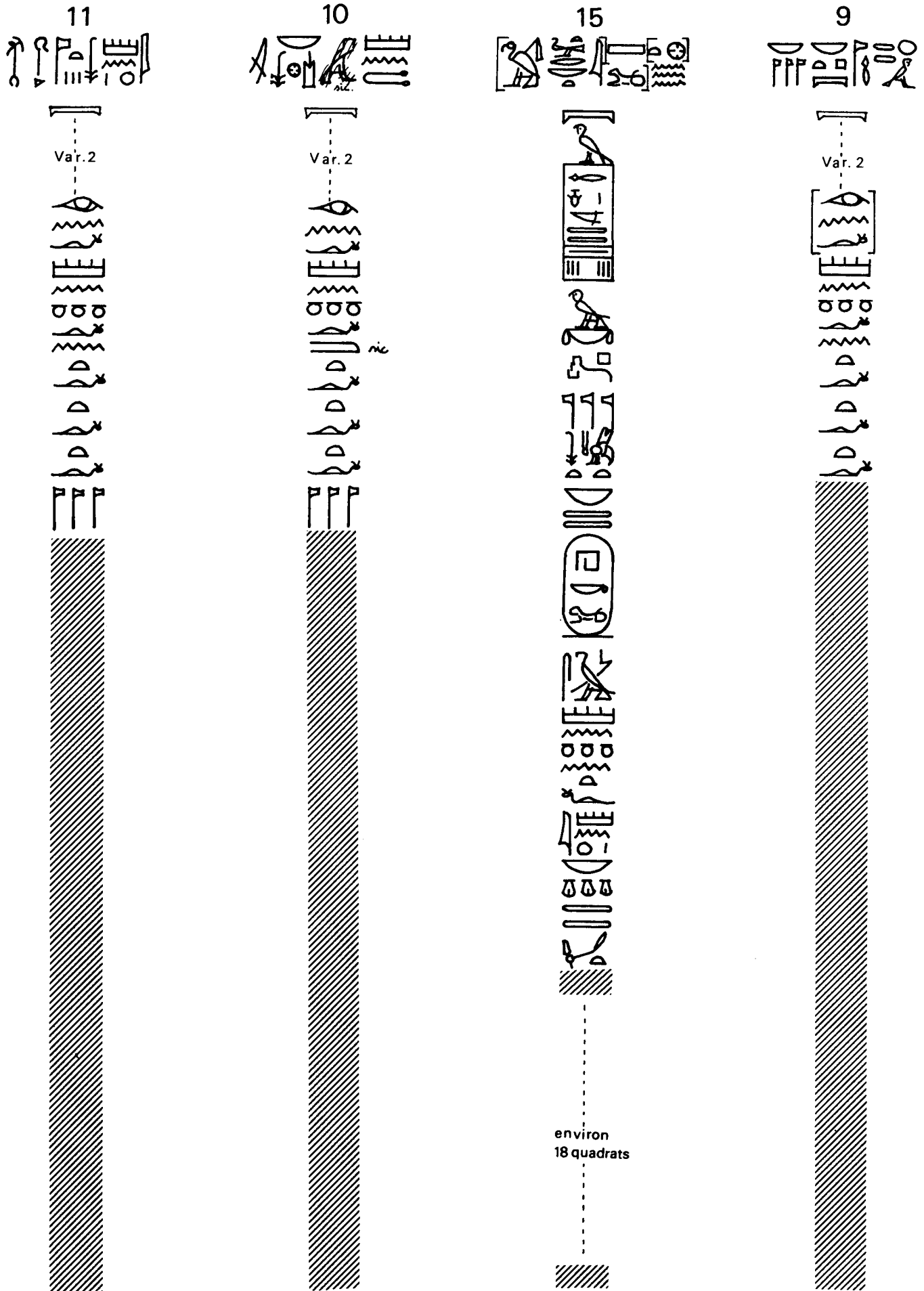
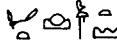
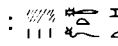


Fig. 14 : Les inscriptions de la colonne sud-ouest.

- (a) On peut également lire :  « *Djoseret de l'Horizon occidental* ».
- (b) $n\bar{z}$ *nbw i\bar{z}wt-D^c* *m* etc., tournure néo-égyptienne. *nbw i\bar{z}wt D^c m* est connu à la XXV^e Dynastie (97).
- (c) Noter l'emploi de *m* pour *n*, conjonction causale (98).
- (d) Schott avait proposé de traduire $\bar{z}/p.t$ par « *château* » en faisant remarquer que la traduction traditionnelle « *harem* » s'appliquait difficilement dans ce contexte (Mout réside à Karnak-Sud et accompagne Amon à Louqsor). Pour éviter la confusion avec des termes équivalents (*hwt*, *mnnw* etc) nous préférons utiliser une translittération (99).
- (e) $w\bar{z}h-h\bar{t}$, présentation des offrandes (100).
- (f) Graphie défective de hn^c attestée ailleurs dans un contexte semblable (101).
- (g) Variante dans la titulature de Thoutmosis III, après $s\bar{z} R^c$ on lit :  (sic).
- (h) C'est-à-dire la rive ouest (102).
- (i) Graphie défective de $s(n)m\bar{h}$. Cette lecture ressort de formules parallèles : *st snm\bar{h} m sdm sprw n n\bar{t}rw rmt* (103) ; *st snm\bar{h} sdm sprw ...* (104). Dans ce contexte *snm\bar{h} sdm*, « *écouter une prière* » paraît prendre le sens « *exaucer* » (105).
- (j) Litt. « *Salle de la zone silencieuse* ».
- (k) Restituer *hr* omis par le scribe devant *rn* (106).
- (l) L'état de l'inscription ne permet pas de savoir, si comme sur la colonne nord-est, la première inscription commençait par une formule de dédicace.
- (m) Par analogie avec **6.7.8.** et **2.3.4.**
- (n) Autre traduction possible : « *Le père des pères et les dieux...* ».
- (o) Lacune pour le nom de l'édifice ? : « *(l'acte de faire pour lui) le des grands etc.* ».
- (p) \bar{z} fautif pour \bar{z} ?
- (q) Même formulation que **12** et **14**.
- (r) Restitué d'après la traduction de Champollion.
- (s) Seul exemple connu de cette épithète dans la titulature d'Achôris (107).

Un examen rapide de ces textes détermine sans équivoque possible le contexte théologique qui a présidé à leur élaboration. La mention de l'Ogdoade, du *Grand Ba de l'Égypte* et de la fête décadaire indique que nous sommes en présence de précieux témoins de la théologie des dieux primordiaux dans sa version thébaine, plus tard amplement utilisée par les décorateurs des grandes portes ptolémaïques.

Selon cette tradition (108), les Huit Dieux Primordiaux, couples personnifiant les forces diffuses existant au sein du Noun dès les origines, sont nés de leur père Ptah-Tatenen dans l'Opé du Sud, c'est-à-dire Louqsor (109). Entraînés par l'eau, ils abordèrent à l'Île-de-Feu, lieu de

97. *ASAE* 4, 1904, p. 179.

98. JUNKER, *Grammatik der Dendaratexte*, p. 20.

99. SCHOTT, *The Feasts of Thebes*, dans *OIC* 18, p. 66.

100. *Wb* I, 253 (26) ; ALLIOT, *Le Culte d'Horus*, II, p. 518.

101. *RdE* 25, 1973, p. 93 ; De WIT, *Opet* I, 90.

102. *Karnak* V, 1975, p. 152.

103. *Wb Belegst.* IV, 166 (4).

104. *Medinet Habu* III, pl. 181 a.

105. Voir aussi *Wb* IV, 166(8).

106. JUNKER, *o.c.*, p. 115.

107. Cf. *supra*, p. C.

108. SETHE, *Amun und die acht Urgötter*, § 94-118 ; voir aussi SAUNERON, *La naissance du monde*, dans *S.O.* 1, p. 33 sq., p. 52 sq. p. 67 sq. ; KEES, *Götterglaube*, p. 307 sq. ; MORENZ, *La religion égyptienne*, p. 229 sq. ; VANDIER *La religion égyptienne*, p. 63-64 ; ERMAN, *Die Religion des Ägypter*, p. 94-95.

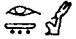
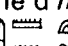
109. *Urk.* VIII, 117 (145 b) ; SETHE, *o.c.*, § 99.



Fig. 15 : Les inscriptions de la colonne nord-ouest.

naissance du soleil selon la tradition hermopolitaine (110). Dans d'autres versions du mythe, les Huit se rendirent à Memphis ou à Héliopolis pour y accomplir leur rôle de créateur de la lumière (111). Dans les versions plus spécifiquement thébaines, les dieux primordiaux abordent sur un tertre élevé (*ḳꜣyt ḳꜣ*) d'où surgit le lotus. De ce lotus, sortira la lumière en son nom d'*Amon l'ancien* (112). Puis, comme épuisés par leur acte créateur, les Huit revinrent à Thèbes pour se reposer et parvinrent à la Butte de Djemê, sur la rive occidentale, en face des sanctuaires d'Amon de la rive droite (*ḥft-ḥr-nb.s*) (112b). Là, ils s'assimilent aux ancêtres défunts et résident dans la *Douat* locale d'où ils règlent l'arrivée de la crue et la course du soleil (113).

L'universalité d'Amon dans son domaine a conduit les théologiens locaux à lui attribuer toutes les fonctions créatrices. Aussi le dieu devient-il, sous son nom de « *Grand Ba de celui-qui-a-achevé-son-temps* » (*Bꜣ ꜥꜣ n km-ꜣt.f*) également appelé le « *Grand Ba de l'Égypte* » (*Bꜣ ꜥꜣ n Kmt*) (113b), le « *père des pères* » et la « *mère des mères* », c'est-à-dire l'énergie brute dont est résultée l'existence des Huit Dieux Primordiaux ; il se substitue alors totalement à Ptah-Tatenen (114). En outre, Kematef est le père d'un mystérieux serpent, *ḳꜣm ꜣr-tꜣ*, lui aussi appelé « *père des Primordiaux* », c'est-à-dire remplissant les fonctions de Ptah-Tatenen. Ainsi, dans la perspective de la théologie thébaine, Ptah-Tatenen, le dieu originel et mystérieux du mythe, celui qui prend conscience de son existence dans l'océan primordial et transforme les forces diffuses du Noun en quatre couples divins artisans de la lumière, est supplanté par Amon qui, par le truchement de son *Ba*, insuffle son énergie créatrice à *Kematef* ou à son substitut, le serpent *Irto*.

Mais Amon créateur, l'énergie vitale de tout, doit perpétuer la création. Il semble que ce soit sous la forme d'*Irto*,  cette fois déterminé par l'image propre à Amon. Encore appelée Amon d'Opê,  cette manifestation vivante de l'antique démiurge est celle qui apparaît tous les dix jours à Louqsor. Par une sorte d'« identification rétrospective », Amon d'Opê de Louqsor assume les épithètes et la fonction de Ptah-Tatenen du mythe ancien. Ainsi se trouve mis en œuvre un circuit fictif d'énergie où les forces actuelles et vivantes entretiennent les forces originelles et assurent par là la continuité de l'existence du monde (115).

Amon d'Opê, en tant qu'héritier et garant du monde créé, doit se rendre tous les dix jours à Djemê où sont enterrés, on l'a vu, *Kematef* (ou le serpent *Irto*, le grand *Ba* de l'Égypte) ainsi que les Huit, afin d'accomplir à leur profit les rites funéraires, autre manière d'assurer encore la continuité. À ce titre, il est assimilé au fils d'Isis et devient l'acteur d'un rite de type osirien (116).

L'emprise de cette théologie, où la même entité divine sous des aspects divers assume le fonctionnement de toutes les phases du cycle, était telle que les autres grands dieux thébains se trouvèrent en position de devenir eux aussi substitués à la fois de Ptah-Tatenen et des dieux fils afin d'assurer les rites funéraires sur la tombe des dieux morts. Ainsi Montou-Rê se rend tous les 26 Khofak à Djemê pour apporter les offrandes à ses père et mère tandis que Khonsou-Chou l'Ancien accomplit le rite quotidiennement (117).

110. SETHE, *o.c.*, § 95.

111. *Urk.* VIII, 80 (95 c) ; SETHE, *o.c.*, § 100.

112. *Urk.* VIII, 117 (145 b).

112 b. Sur la localisation du village de Djemê, cf. MUSTAFA EL AMIR, *A Family archive from Thebes*, II, p. 59-65.

113. SETHE, *o.c.*, § 102.

113 b. Les deux noms sont phonétiquement semblables et recouvraient probablement pour l'Égyptien une seule notion.

114. SETHE, *o.c.*, § 106 ; *Urk.* VIII, 76 (91 c), 17 (18 h) ; DÜMICHEN, *o.c.*, pl. 36, α , β , 1.8 ; sur *Kematef*, cf. aussi SAUNERON, *Esna* V, p. 319.

115. SETHE, *o.c.*, § 110-111.

116. SETHE, *o.c.*, § 112-114. À ce stade de son exposé, Sethe propose de reconnaître deux Amon d'Opê. Le premier, Amon d'Opê (I) est assimilé à Ptah-Tatenen, le second Amon d'Opê (II) joue le rôle du dieu fils héritier. Sethe ordonne les diverses formes amoniennes liées à l'Ogdoad en quatre générations divines. Au développement de Sethe, il faut ajouter la notion de cycle et de « l'éternel retour » (SAUNERON, *S.O.* 1, p. 77-78 ; PIANKOFF, *The Litany of Rê*, p. 11, n. 2).

117. SETHE, *o.c.*, § 116-118 ; TRAUENECKER, *Karnak* VI, p. 190 et VII, sous presse.

C'est à la lumière des données de cette théologie, conservée par les textes ptolémaïques, que les inscriptions des colonnes d'Achôris trouvent leur entière signification ainsi que leur raison d'être. Elles nous donnent également d'intéressants renseignements sur les noms du monument, les dieux qui y résident, les rites accomplis et, partant, sur les intentions de ceux qui décidèrent du renouveau du culte sous le règne des souverains de la XXIX^e Dynastie.

Le premier nom rencontré, la « *Djeseret occidentale de l'Horizon* » (1) rappelle étroitement celui du temple de Thoutmosis III à Deir el Bahari (*Dsr 3ḥt*) (118). Il se rapproche d'ailleurs de celui du temple même (*Dsrt-st*) sous la XVIII^e Dynastie (119). L'autre vocable rencontré « (*Lieu*)-d'union-(à)-l'éternité (*Hnm-nḥḥ*) désigne normalement le temple de Louqsor dans les textes ramessides ou encore celui de Ramsès III à Médinet Habou (120). Pour Otto, qui cite le texte d'Achôris, il s'agit d'une erreur pour *Hnm-nḥt* qui est effectivement un nom courant du lieu de sépulture de l'Ogdoade et donc de Djemê (121). Cette apparente anomalie tombe d'elle-même si l'on prend en considération la suite du texte : le bénéficiaire du *Hnm-nḥḥ* est Ptah-Tatenen, « *Père des dieux et seigneur d'Ankhet* » (122) et il est précisé que ce *Hnm-nḥḥ* est situé sur la rive gauche (*r ḥft-ḥr n nb.s*). Nous avons vu plus haut que ce dieu est censé avoir donné naissance à l'Ogdoade à Louqsor (Opê du Sud). Dans ce texte, le temple de Médinet-Habou paraît donc être, pour Ptah-Tatenen, une sorte de substitut sur la rive gauche du temple de Louqsor (123). En outre nous verrons plus loin que ce même nom était déjà appliqué au monument de Médinet Habou dans un texte du début de la XXI^e Dynastie.

L'appellation de « *Salle de l'Igeret* » se rattache directement à la terminologie osirienne traditionnelle (124) et apparaît assez fréquemment dans les textes faisant allusion au tombeau de Kematef (125).

Le choix de ces termes s'éclaire si l'on considère les divinités bénéficiaires : la *Djeseret*, terme assez général est en relation avec « *tous les dieux seigneurs de Djemê* », la « *Salle de l'Igeret* » plus spécifiquement funéraire reçoit « *tous les dieux de la nécropole* », enfin, le « (*Lieu*)-d'union-(à)-l'éternité » est parfaitement indiqué comme lieu de résidence de Ptah-Tatenen qui, dans un endroit mythique du même nom, a donné naissance aux Primordiaux.

Le dieu évoqué dans l'inscription 2 étant Amon-Rê qui préside à son Opê, donc la forme vivante de l'Amon primordial (l'Amon d'Opê II de Sethe), celui-là même qui accomplit les rites funéraires, son temple est de ce fait une « *grande demeure vénérable* », formule connue pour désigner la nécropole, mais également le palais royal, demeure d'un personnage divin activement présent (126).

Il y a plus : les rites décrits sont eux aussi significatifs. Dans l'inscription 2, Amon d'Opê est l'officiant principal lors de l'offrande décadaire au bénéfice du *Ba* de l'Égypte et des Huit Primordiaux. Dans le texte 4 c'est Montou qui accomplit le rite afin de « *régénérer le corps des dieux morts, chaque jour* », c'est-à-dire sans fin. Il a été mentionné plus haut que Montou officiait à Djemê le 26 Khoiak (127). En outre, bénéficiant des mêmes avantages théologiques

118. *Dsr-3ḥt* ; OTTO, *Topographie des Thebanischen Gases*, p. 14, 15, 53, 61 ; LIPINSKA, *JEA* 53, 1967, p. 30-31.

119. OTTO, *o.c.*, p. 72. Pour d'autres désignations de ce type, de la nécropole, cf. J.C. GOYON, *Rituels*, p. 171, 176, 221, 316.

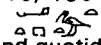
120. OTTO, *o.c.*, p. 41, 73 et 77.

121. *Urk.* VIII, 80 (95 c), 92 (113) ; J.C. GOYON, *o.c.*, p. 310 et 228.

122. Autre désignation de la nécropole, J.C. GOYON, *o.c.*, p. 64 et 69.

123. Il y a aussi l'hypothèse d'une simple assimilation avec le temple de Ramsès III voisin, mais à cette époque celui-ci était déjà abandonné.

124. Cf. par exemple BARGUET, *Le Livre des Morts*, p. 122 et 238.

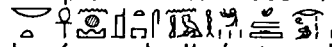
125. De WIT, *Opet* I, 90, 262 ; J.C. GOYON, *o.c.*, p. 316, 156 ; *Urk.* VIII, 77 (91h), KUENTZ-CLERE, *La porte d'Evergète I^{er}*, pl. 65 où nous proposons de lire  : voir aussi MÖLLER, *Die Beiden Totenpapyrus Rhind*, p. 32-33 (I, VI, 11-12), *igrt*, lieu où se rend quotidiennement Khonsou l'Ancien pour le culte de Djemê. Dans la version démotique, ce terme est rendu par *ḥs̄.t*, « *nécropole* ».

126. *G DG* II, p. 62 ; *Wb* I, 516.

127. SETHE, *o.c.*, § 116-117 ; BONNET, *RÄRG*, p. 475 ; OTTO, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, p. 52 sq. *Urk.* VIII, 23 (26 b).

qu'Amon, Montou-Rê est lui aussi assimilé à Kematef (128). Il ne faut pas non plus oublier que l'intervention de l'antique divinité thébaine est également en relation avec son aspect de taureau lunaire régénérateur d'Osiris (129).

Seule l'allusion à un « *lieu d'exaucer les supplications* » est étrange dans ce contexte. Il est difficile d'imaginer, en parallèle avec les rites de régénération et d'offrande funéraire aux dieux morts, des cultes de nature populaire (130). En effet, à Esna, le temple *Pr-ntr*, le tombeau de Kematef selon la tradition locale, est protégé par une série de tabous sévères (interdictions frappant les hommes, c'est-à-dire les non-officiants, les animaux et les femmes (131). L'*Abaton* de Biggeh, autre lieu de sépulture d'un dieu mort, fait l'objet d'interdits du même ordre (132). Les implorations des dieux et des hommes sont-elles des lamentations funéraires ? Peut-être la solution est-elle donnée par un texte du temple d'Opet à Karnak (133). Il mentionne que « *Nout atteint l'Opê du Sud* » toponyme assimilé au temple d'Opet en tant que lieu d'origine des Primordiaux. Après une lacune et la mention d'Amon « *qui vient à celui qui l'appelle* » suit une invocation des dieux au « *Ba qui lie les naissances*, c'est-à-dire Amon, dieu du souffle qui assiste les parturientes (133b), « *afin de faciliter (?)* » (le texte est malheureusement en lacunes) l'accouchement de Nout, mère de la lumière.

Il se pourrait alors que les supplications ne soient que la prière adressée par l'officiant au nom des dieux et des hommes au mystérieux démiurge, être à la fois inerte et garant actif de l'existence du monde, afin qu'il daigne perpétuer son geste des origines. Pour appuyer cette interprétation il faut signaler deux autres mentions du « *lieu d'exaucer les supplications* » tout à fait significatives. Nous trouverons la première à Médinet Habou, dans un bandeau extérieur du temple de Ramsès III où il est dit que celui-ci est situé « *à côté de (r-gs)* . La « *Dame de Vie* » est sans doute une métaphore pour désigner la nécropole. Il n'est pas impossible que ce texte fasse allusion au temple de la XVIII^e Dynastie. Plus convaincant est un bandeau de la cour des fêtes du temple de Louqsor où cette expression est directement associée à la célébration de la fête d'Opet et de la fête décadaire (135).

Il est malaisé de retirer autant de renseignements des textes des autres colonnes qui sont très mutilés. A peine y reconnaît-on quelques mots çà et là. Il faut signaler que l'inscription 7 contenait une allusion à la « *caverne du [Noun]* » (136), le lieu terrestre étant de ce fait assimilé au lieu mythique de la création. Les inscriptions 9 à 11 rappellent que le temple est dédié aux Primordiaux. Le texte 12 nous apprend que le monument de Médinet Habou était parallèlement consacré à celui qui s'engendre lui-même et aux Huit. Plus loin, Amon « *seigneur des Trônes du Double Pays, celui qui est sur son (grand ?) siège* » est une des formes d'Amon Kamoutef (137). Ce dieu est cité dans l'inscription suivante (13) avec le qualificatif « *qui préside à son Opê* ». Le rôle du dieu dans ce contexte est très certainement lié à ses facultés d'autogénération et permet d'introduire dans la cosmogonie des Primordiaux certains aspects de la théologie d'Amon-Min. Malheureusement les lacunes de ce texte nous masquent le rôle réel joué par Amon-Min.

128. *Urk.* VIII, 26 (30 b). Amon sous sa forme de *p3-k3-n-Kmt*, prend l'aspect d'un taureau (BRESCIANI, *La Collezione Egizia nel Museo Civico di Bologna*, pl. 37).

129. J.C. GOYON, *BIFAO* 65, 1967, p. 100, 118 n. 86 ; idem *Rituels*, p. 198, 200 n. 3 ; LAROCHE-TRAUNECKER, *Karnak* VI, p. 191.

130. Sur les dieux qui écoutent les prières : BLOK, *Kémi* 1, 1928, p. 129 et n.3 ; *Edfou* VII, 256 (6) ; GUTBUB, *Textes fondamentaux*, p. 61 n.h ; BOYLAN, *Thot*, p. 180 ; OTTO, *Gott und Mensch*, p. 29 et 111 ; BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 301 sq.

131. SAUNERON, *Esna* V, p. 319.

132. JUNKER, *Das Götterdekret über das Abaton*, p. 21-23, 31.

133. De WIT, *Opet* I, 17 (1-2), GUTBUB, *o.c.*, p. 322 et 326. Voir aussi *Opet* I, 183. En *Opet* I, 166-167, les dieux adorent Amon, créateur du souffle (SETHE, *o.c.*, § 194).

133 b. Cf. aussi DAUMAS, *Les Mammisis*, p. 342 sq.

134. *Medinet Habu* III, pl. 181e.

135. ABD EL-RAZIK, *JEA* 60, 1974, § 3 et *infra*, p. 130. Une troisième mention est signalée par le *Wb.* (*Belegst.* IV, 166 (4)) dans le temple de Ramsès II en Abydos (escalier entre la salle de l'Apparition et la salle des offrandes).

136. Les dieux primordiaux résident dans le Noun aux côtés du démiurge (*Urk.* VIII, 80 (95 c) ; SETHE, *o.c.*, § 106, voir aussi § 106, voir aussi § 140, 252, 253 ; DÜMICHEN, *o.c.*, 36 à gauche).

137. Par exemple LECLANT, *Recherches*, p. 239.

Dans l'inscription 14 après une dédicace à Amon paraît la « *Djeseret de Ptah-Sokar-Osiris* » c'est-à-dire la forme plus spécifiquement osirienne du culte de Kematef. A travers ces lambeaux de textes, on devine que les théologiens ont su réserver auprès et autour des dieux morts une place importante aux principales divinités et théologies locales. Ceci rend d'autant plus regrettable le déplorable état de conservation des inscriptions de ces trois colonnes-étais. Il est en effet probable que le même ordre régnait dans la répartition des idées religieuses que sur la colonne-étau nord-ouest, la mieux conservée.

Sa position à l'entrée du déambulatoire explique pourquoi elle a reçu des inscriptions constituant un véritable condensé de la théologie, des dieux et des cultes de Djemê sous Achôris. Leur succession et leur disposition ne sont pas laissées au hasard. L'inscription 1 contient la formule de dédicace et une description très générale (*Djeseret* occidentale et la joie de tous les dieux de Djemê), puis le texte 2 décrit le culte principal (fête décadaire) et son acteur essentiel, Amon d'Opê. L'inscription 3 fait allusion aux mythes cosmogoniques thébains, tandis que la dernière (4) met en scène Montou en tant qu'officiant, donnant ainsi un des autres aspects du culte.

Ces textes soulignent l'importance sous Achôris de la fête du début de chaque décade (138), festivité entraînant une navigation d'Amon d'Opê traversant le Nil pour venir accomplir les rites sur la tombe des dieux morts.

En liaison avec la fête de la décade à Médinet Habou et la remise en état du vieux lieu de culte amonien, entreprise par les souverains de la XXIX^e Dynastie, un autre point géographique de l'espace sacré a été l'objet de remaniements et de constructions. Il s'agit du pylône éthiopien auquel on ajouta sous la XXIX^e Dynastie un porche monumental. Ce témoin est particulièrement précieux car son décor nous a conservé des scènes rares que nous trouvons également dans la chapelle de Karnak, permettant ainsi d'établir une connection plus directe entre les deux monuments.

2. Le porche de la XXIX^e Dynastie de Médinet Habou et les représentations rituelles communes aux édifices de Karnak et de Médinet Habou.

a. Le décor des panneaux d'entrecolonnement du porche.

Nous avons déjà traité plus haut des problèmes posés par ce monument dont les entrecolonnements sont indubitablement l'œuvre de la XXIX^e Dynastie, et plus probablement d'Achôris (139). Fig. 9. Mais quel qu'ait été l'aspect du monument sous ce règne, il paraît assuré que les décors d'entrecolonnement se suivaient selon l'ordre imposé par la séquence de la Visite Royale.

L'examen des thèmes traités sur ces parois fait apparaître deux séries bien différentes : à l'intérieur se déroule le rituel de la Visite Royale, prélude à toute entrée du roi dans une demeure divine ; à l'extérieur figure une série de rites plus directement liés aux festivités de Médinet Habou.

1. Les scènes intérieures.

a. Les entrecolonnements (140).

Les panneaux se lisent d'une paroi à l'autre en commençant par la gauche :

1. Sortie du palais.
2. Purification.
3. [Couronnement]. Détruit.
4. Montée royale.

138. Sur la fête de la décade, : JUNKER, *o.c.*, p. 55-57 ; WILD, *BIFAO* 54, 1954, p. 183-185 ; WENTE, *Late Ramesside Letters*, p. 79 ; BATAILLE, *Les Memnonia*, p. 269 ; F. de CENIVAL, *Les associations religieuses*, p. 112 ; M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 113-136 ; 25, 1973, p. 121 et sq. Cf. *infra*, p. 130.

139. Cf. *supra*, p. 16.

140. Scènes inédites, PM II², p. 463 (19 et 21).

5. Présentation de la grande offrande. Le texte précise qu'il s'agit du « *souverain en personne* » qui fait l'offrande à « *Amon qui préside à son Opé* » (aspect normal et non ithyphallique).
6. Imposition des mains par Amon.
7. Amon, roi des dieux, accueille le roi et Thot adresse un discours à l'Ennéade.

Le rituel de la Visite Royale, attesté sur les monuments dès la XVIII^e Dynastie (141) a connu une grande extension sous les dynastes éthiopiens (142). Ce rite essentiel du passage du profane au divin était célébré à la porte du temple ou à l'entrée d'une division importante de la demeure divine (143). Le porche est divisé rituellement en deux parties : la moitié antérieure (scènes 1-4) consacrée aux rites que nous proposons de grouper sous la dénomination de « rites d'introduction » ; la moitié postérieure (scènes 5-7) contenant ce que nous appellerons les « rites d'accueil » (144). Cette analyse s'applique également à d'autres monuments du même type (145).

b. *Le massif d'entrée.*

Les deux scènes gravées sur la paroi intérieure du massif d'entrée appartiennent au rituel de fondation des temples :

1. Massif sud : le roi devant une déesse plante les piquets (très détruit).
2. Massif nord : le roi présente l'offrande devant les sanctuaires.

Cette séquence est réduite à sa plus simple expression puisque, seuls, l'épisode initial et l'acte final sont représentés. Sa position paraît assez banale (146) mais la dernière scène est intéressante. Le roi, muni de sa canne, consacre des offrandes essentiellement carnées (côtelettes, trois cœurs, un cuisseau, trois récipients) devant neuf sanctuaires répartis en trois rangées (147). Cette forme peu courante d'un épisode final du rituel de fondation a-t-elle un rapport avec les cultes de Djernê ? (148). Il est difficile de répondre à cette question. Ces derniers sont plus directement évoqués par les scènes extérieures.

141. BARGUET, *o.c.*, p. 312 n° 5 ; voir aussi les scènes de la chapelle rouge (GITTON, NEGRONI, *Kémi* 19, 1969, p. 303, 305, 309-310, 318). Sur ce rituel en général voir : MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 75 sq. 208, 233 ; idem, *Le rituel du culte divin journalier*, p. 23 ; GARDINER, *JEA* 36, 1950, p. 3-12 et 37, 1951, p. 111 ; BONNET, *RARG*, p. 397, 634 ; BARGUET, *o.c.*, p. 312-315 et *BIFAO* 52, 1953, p. 145-151 ; SCHOTT, *Die Reinigung Pharaos in einem memphitischen Tempel*, *NAWG* 1957, n° 3 ; ARNOLD, *o.c.*, *MÁS* 2, p. 70-77 ; LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 123-158 (colonnade est de Karnak) ; BADAWY, *ZÁS* 102, 1975, p. 84 ; voir aussi DERCHAIN, *CdE* 56, 1953, p. 260-79.

142. LECLANT, *Recherches*, p. 56, 85. Série également présente sur le mur nord de l'édifice de Taharqa au bord du lac sacré (PM II², p. 220 (19-20)).

143. Temple de Louqsor, salle XIV introduisant dans l'appartement particulier et secret d'Amon (sur cette division du temple de Louqsor : LACAU, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 43, 1941, p. 1-16) PM II², p. 328 (157).

144. Le meilleur exemple de ce type d'articulation se trouve sur la paroi sud du sanctuaire de Philippe à Karnak. La première moitié de l'édifice porte la séquence classique souvent reproduite (*BIFAO* 52, 1953, p. 151). La seconde partie est décorée de scènes que nous retrouvons parmi les variantes des rites d'accueil des colonnades éthiopiennes (pousser les quatre veaux, consécration des victimes) PM II², p. 100 (288, 291). Exemple de variantes : Édifice de Taharqa : consécration des pièces de choix ; colonnade éthiopienne de l'Est : travée centrale : pousser les quatre veaux, discours du roi et d'Amon, libation ; travée nord : consécration des pièces de choix, grande offrande ; travée sud : offrande du pain. Sur la scène finale de Médinet Habou (7) : LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 129. Dans plusieurs exemples la scène finale est en relation avec la fête *Sed* (bénéfice du culte) : VIII^e Pylône (PM II² p. 174) ; *Medinet Habu* VI, pl. 436, 457.

145. Par exemple colonnade est : rite d'introduction, travée centrale : un entrecolonnement et demi : travée nord et sud (en tenant compte des portes) : deux entrecolonnements et demi. Il faut également noter que la nature des rites d'accueil des trois travées est soigneusement différenciée : au Nord offrande de viandes, au Sud offrande de pain, au centre rites majeurs : pousser les quatre veaux, libation, discours (LECLANT, *o.c.*, pl. I).

146. A Dendara, par exemple, sur les parois extérieures du temple, le rituel de la Visite Royale est suivi des scènes du rituel de fondation (MARIETTE, *Denderah* I, pl. 9-12).

147. Cinq chapelles à toit cintré en vue frontale (type sanctuaire de Basse Égypte, BADAWY, *Le dessin architectural*, p. 49, fig. 50), trois chapelles à toiture courbe en vue latérale (type sanctuaire de Haute Égypte, BADAWY, *o.c.*, p. 47, fig. 47) et une chapelle à corniche à gorge et toit plat (type *sh-ntr*, BADAWY, *o.c.*, p. 47 et fig. 49).

148. Sur ces chapelles, voir SETTGAST, *Bestattungsdarstellungen*, *ADAIK* 3, p. 52 n. 2. Ces édifices n'ont pas une signification bien précise, soit tombe, soit chapelle, soit palais. Ils peuvent ici symboliser d'une manière archaïsante le temple honoré par le roi. Il paraît difficile d'y reconnaître les tombes des dieux morts.

2. Les scènes extérieures.

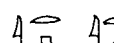
Il semble que les panneaux nord soient plus particulièrement consacrés aux rites d'offrandes (149). La dernière scène, telle une conclusion, montre le roi adorant le dieu.

1. Consécration des morceaux de choix devant Amon, « [celui] du Lieu Djoseret ».
2. Présentation d'un panneau d'offrande où sont réunis du *sh̄t* blanc et du *sh̄t* vert (150), de l'épeautre du Sud (151), du raisin (152) et du lait cuit frais (153).
3. Prière devant Amon-Rê.

Les panneaux extérieurs sud (154) réunissent des rites en partie reproduits également sur les entrecolonnements de la chapelle de Karnak :

4. Pousser les quatre veaux devant Amon.
5. Détruit.
6. Rite de défoncer le sol (*h̄bs-t̄ḫ*) (155) devant Amon.

Cette dernière scène présente ici une particularité unique : la houe royale frappe un rectangle oblong compartimenté en quatre cases où l'on peut lire :

 « vin, lait, bière, eau. »

Le rapprochement entre cette scène et les vestiges de l'entrecolonnement sud-est de la chapelle de Karnak a permis d'identifier le rite figuré à Karnak.

7. Course à l'oiseau devant Amon (156) : « *Se hâter vers son père Amon-Rê* » (157).

L'absence de la scène 5 gêne la compréhension de la séquence, d'autant plus que les relations entre les scènes nord et sud ne sont pas claires. Les scènes 4 et 6, de tendance osirienne, aboutissent à la course à l'oiseau, rite au sens relativement flou, du moins dans ce contexte (158).

Pour la première fois, nous rencontrons à Médinet Habou des rites identiques à ceux qui ornent la chapelle de Karnak : consécration des pièces de choix, « pousser les quatre veaux » et surtout le rite de « défoncer le sol ». Cette dernière scène est importante car la présence des quatre liquides, commune aux deux exemples et, semble-t-il, attestée nulle part ailleurs, souligne avec force les liens entre les deux monuments, liens déjà nettement marqués par les textes parallèles des passages de porte.

b. Le « *hwt bhs w* », rite de pousser les veaux.

A Karnak, cet acte rituel est déposé symétriquement par rapport à la scène du « *h̄bs t̄ḫ* », rite de défoncer le sol, les deux représentations se faisant face sur les entrecolonnements ouest. Ce fait marque clairement le lien qui unit les deux scènes.

149. PM II², p. 464 (27).

150. Wb IV, 267 (10-11) ; BARTA, *MÄS* 3, p. 174.

151. *bdt rsy* : Wb I, 487 ; DARBY, GHALIOUNGUI, GRIVETTI, *Food* II, p. 486-490.

152. *iḫrrt* : Wb I, 32 ; DARBY, GHALIOUNGUI, GRIVETTI, *o.c.*, p. 711. Sans doute raisin (OLIVIER BEAUREGARD, *La vigne et le vin dans l'antiquité*, p. 8, 14).

153. *irtt ps wḫd*.

154. PM II², p. 464 (26).

155. PARIBENI, *Architettura*, fig. 170 ; von BISSING, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Rê-Heiligtum des Rathures*, p. 6 pl. A3 ; JEQUIER, *l'Architecture* II, pl. 80, 3.

156. KEES, *ZÄS* 52, 1914, p. 63.

157. *it̄ ḥp* : « *s'emparer du gouvernail, se hâter* », Wb I, p. 150.

158. KEES, *Opfertanz*, p. 4-22 et *ZÄS* 52, 1914, p. 62-64 ; BONNET, *RÄRG*, p. 560. Étant donné le caractère osirien des scènes précédentes dans ce contexte, il n'est pas exclu qu'il faille accorder une valeur semblable à cet exemple de la course à l'oiseau (*Dendara* III, 5(9), 6(5) et KEES, *Opfertanz*, p. 19).

Remarquablement analysé par Blackman et Fairman (159), ce rite agraire à l'origine (fou-lage du grain) (160), est célébré normalement devant Min, puis devant Amon. Dans sa forme achevée, il remonte à la XVIII^e Dynastie. Mais rapidement cette célébration prend une teinte osirienne, aussi les auteurs distinguent-ils, d'après le contenu des légendes qui les commentent, deux groupes principaux de scènes :

A. Rite agraire de fécondité de la terre où le roi est à la fois agriculteur et pasteur, souverain du pays il en assure la subsistance.

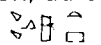
B. Rite osirien consistant à fouler la tombe d'Osiris afin de la cacher (161).

En l'absence de textes, quelle valeur faut-il attribuer au « *hwt bhsw* » dans le contexte qui nous occupe ? Remarquons pour commencer que la scène qui lui est associée tant à Karnak qu'à Médinet Habou, bien que d'origine agraire, a souvent une valeur osirienne. Nous verrons d'ailleurs plus loin qu'il en est bien ainsi à Djemê. Dans sa conception agraire, le rite de pousser les veaux fait volontiers partie d'une séquence où il est accompagné de l'offrande des coffres-*merout* et des courses royales avec vase et rame (162). Dans notre cas, ces rites complémentaires sont absents. Enfin le contexte propre à Djemê, nécropole des dieux morts, convient parfaitement à une interprétation osirienne du rite.

Deux textes d'Edfou viennent confirmer l'interprétation de type « funéraire ». Dans la salle hypostyle, le roi encense et verse la libation devant les dieux morts d'Edfou représentés sous l'aspect de neuf divinités momiformes. Parmi les rites décrits figure le « *hwt bhsw* »



« *Frapper les veaux pour fouler la tombe* » (163).

Un autre texte nous apprend que pendant la fête de la Bonne Réunion, au cours des rites célébrés à la tombe des dieux morts, les prêtres « *foulaient la tombe* »  (164).

Ainsi les quatre veaux, guidés par le roi, foulent la tombe des dieux morts ou d'Osiris afin de la cacher et de la protéger. Par cet acte, Pharaon assume les fonctions du dieu fils, donc d'Horus, fils d'Isis et par conséquent dans notre contexte celui d'Amon d'Opê (165).

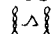
Cet aspect du rite explique peut-être ses liens très étroits avec le couronnement et la divinité du roi. Ainsi parmi les scènes du *Heb-sed* d'Osiris du cercueil 11978 de Berlin figure le *hwt bhsw* et les courses (166). Dans le fond du temple de Kawa, daté de Taharqa, la salle H est consacrée au couronnement royal. Sur ses parois, à la séquence habituelle des scènes jubilaires (montée royale, couronnement, acclamation des âmes de Pê et de Nekhen, accueil par Amon, offrande de Maât) s'ajoute précisément le rite de *hwt bhsw m hwt-ntr* (167). Il semble donc qu'à cette époque ce rite pouvait prendre une valeur fortement liée à la justification de la divinité du roi en tant qu'héritier jouant le rôle du dieu fils. C'est probablement dans cet esprit qu'il

159. *JEA* 35, 1949, p. 98-112 et *JEA* 36, 1950, p. 63-81.

160. Pour le dépiquage du blé, voir HARTMANN, *L'Agriculture dans l'Ancienne Égypte*, p. 134-139, surtout fig. 34 où l'on assiste à l'opération qui sert de modèle à l'image rituelle.

161. Dans un des cas, il s'agit de la tombe d'Horus, ce qui a amené les auteurs à reconnaître une troisième catégorie (*Edfou* I, 78 ; voir aussi CHASSINAT, *Le Mystère d'Osiris*, p. 658, n. 7). Sur ce rite et le délicat problème de sa dualité voir CHASSINAT, *o.c.*, p. 282 n° 7 et p. 655-667. Pour Alliot le rite est essentiellement osirien (*o.c.*, II, p. 463-465).

162. Par exemple salle hypostyle du temple de Ramsès III à Karnak (PM II², p. 31) ; chapelle d'albâtre d'Aménophis I^{er} (PM II², p. 63) ; cour sud du VI^e Pylône (PM II², p. 95) ; sanctuaire de Philippe (PM II², p. 100).

163. *Edfou* II, 51(12), FAIRMAN, *BJRL* 37, 1954, p. 200 (1). Chassinat qui cite le texte en entier traduit  par « chercher ». Le sens « fouler » a été établi par Blackman et Fairman (*JEA* 36, 1950), p. 78).

164. *Edfou* V, 131 (8) ; ALLIOT, *o.c.*, II, p. 519. Voir aussi *Edfou* V, 34 et CHASSINAT, *o.c.*, p. 282 n. 7.

165. A Médinet Habou, Amon bénéficiaire du rite est aussi par essence Amon d'Opê, le démiurge qui repose en ce lieu. A Karnak le rite est accompli devant Amon-Min et Isis, le couple de Coptos dont les liens avec Osiris sont bien connus.

166. MÖLLER, *ZÄS* 39, 1901, p. 71-74. Voir aussi BLACKMAN-FAIRMAN, *JEA* 36, 1950, p. 77 et CHASSINAT, *La seconde trouvaille de Deir el Bahari*, pl. 5.

167. MACADAM, *Kawa* II, pl. 22a, b, 21c.

faut interpréter la présence du *ḥwt bḥsw* dans le décor des porches éthiopiens (168). Par ailleurs, il n'est pas exclu que cet aspect du rite ait été retenu par les décorateurs de la chapelle reposoir de Karnak, monument royal par excellence.

c. Le *ḥbs-t3*, rite de « défoncer le sol ».

La scène de Médinet Habou a parfois été confondue avec l'épisode du rituel de fondation où le roi ouvre la première tranchée. Daressy voyait dans les quatre liquides un mélange entrant dans la confection des briques (169). Puisque ce rituel de fondation est brièvement évoqué sur la face interne du massif d'entrée, pourquoi cette scène aurait-elle été isolée des autres et placée dans une séquence sans rapport avec ce rituel ? Dans les scènes de piochage pour fonder les temples, le roi attaque le sol même et la confection de briques fait l'objet d'une scène particulière. L'interprétation de Daressy paraît donc devoir être écartée.

En revanche, la signification propre du *ḥbs-t3* convient bien à notre contexte. Ce rite a fait l'objet d'études relativement nombreuses (170). Il s'agit, comme pour le *ḥwt bḥsw* d'un rite à l'origine agraire, mais célébré lors des semailles (171). Le grain, assimilé à Osiris, est enterré en attendant de revivre d'une vie nouvelle en faisant fructifier le sol (172). Dans sa version sokarienne, le *ḥbs-t3* est célébré le 22 Khoiak (173), c'est-à-dire, selon le calendrier liturgique lunisellaire, vers octobre-novembre, au moment des semailles suivant le retrait de l'inondation. D'après le rituel des mystères d'Osiris à Dendara, les rites commençaient dès le 12 Khoiak et le nom de *ḥbs-t3* couvre un ensemble de cérémonies aboutissant au 30 à l'enfouissement du grain.

Dans sa signification ordinaire, le *ḥbs-t3* ne dépare pas la série des scènes extérieures du porche de Médinet Habou. La présence d'un panneau d'offrandes avec une prédominance de céréales (2) fait penser à l'existence d'une fête agraire en relation avec les grains. On ne peut s'empêcher d'évoquer les fêtes du premier Tybi, au lendemain du 30 Khoiak, fête du couronnement d'Horus (*Nehebkaou*) pendant laquelle est célébrée la croissance des semailles (175).

Il faut également se rappeler que Montou se rend à Médinet Habou, afin de rendre hommage au démiurge, le 26 Khoiak (176), c'est-à-dire, d'après le rituel de Dendara, pendant la période du *ḥbs-t3*.

Il semble donc qu'à Médinet Habou, la scène du *ḥbs-t3* s'inscrive dans le cadre de rites agraires où l'idée du renouvellement annuel de la nature est étroitement liée aux mythes osiriens. Quoi de plus naturel en un lieu où repose, sous sa forme amonienne, le démiurge lui-même ?

Il reste la présence des quatre liquides qui apparaît comme une particularité propre au *ḥbs-t3* dans le contexte cultuel unissant la chapelle de Karnak aux sanctuaires de Djemê. Or ce détail spécifique est de la plus grande importance, car grâce à la comparaison avec l'intitulé du papyrus funéraire BM 10209 (début époque ptolémaïque) il nous permet de rattacher l'ensemble culturel que nous étudions à une festivité thébaine majeure : la belle fête de la Vallée dans sa phase spécifique du culte aux dieux ancêtres de Djemê.

168. LECLANT, *BIFAO* 53, 1953, p. 138.

169. DARESSY, *Notice descriptive des ruines de Médinet Habou*, p. 7.

170. MORET, *La mise à mort du dieu en Égypte*, p. 32-40 ; THAUSING, *Das « Aufhacken der Erde »* dans *AAÄ* 1, 1938, p. 7-17 ; CHASSINAT, *o.c.*, p. 497 sq. ; BONNET, *RÄRG*, p. 167-169 ; BLEEKER, *Egyptian Festivals* p. 72-75 ; GUGLIELMI *Erdaufhacken* dans *LÄ* I, p. 1261-1263.

171. MORET, *o.c.*, p. 32-35.

172. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, p. 99 sq.

173. SCHOTT, *Fesdaten*, p. 90.

175. SCHOTT, *o.c.*, p. 93-94 ; BARGUET, *o.c.*, p. 294.

176. Cf. *supra*, p. 117 et note.



« Extrait du Rituel de la fête de la Vallée : Présentation des offrandes par le roi en personne : en bière, eau, vin, lait » (177).

D'après ce texte, au quatrième siècle avant notre ère, les quatre nourritures liquides constituaient l'offrande majeure présentée par le roi à Djemê pendant la belle fête de la Vallée. Un peu plus loin le même texte détaille l'offrande (quatre liquides plus le pain, l'encens et l'eau fraîche (178)) et ses bénéficiaires, c'est-à-dire tous les habitants de la *Douat*, les dieux (les ennéades, les Huit, les suivants d'Osiris, etc.) mais aussi les rois et reines défunts, les prêtres, etc., tous les *Ba* parfaits qui résident à l'Ouest de Thèbes.

Ainsi donc, l'image même de la tombe creusée par la houe royale dans la tristesse des cérémonies osiriennes de la fin du mois de Khoiak renferme le symbole des rites de régénération accomplis au bénéfice de tous les défunts de la nécropole thébaine, hommes ou dieux, à l'occasion de la fête de la Vallée au mois de Payni (mars-avril). Nous examinerons plus loin les problèmes posés par cette mention de la fête de la Vallée.

A l'occasion de cette grande navigation annuelle la chapelle de Karnak servait de cadre aux rites de chargement et de débarquement, aussi sur ses parois étaient évoqués les rites qui allaient être célébrés sur l'autre rive.

Les résultats de cette enquête montrent indiscutablement que ces rites appartiennent aux liturgies spécifiques des édifices étudiés.

Il convient à présent d'examiner un autre tableau du décor de la chapelle de Karnak que sa position centrale et les particularités de sa composition (présence de la *Litanie de Rê*) désignent comme un élément majeur de la liturgie propre à l'ensemble cultuel de la XXIX^e Dynastie : l'offrande litanique.

3. L'offrande litanique, image liturgique majeure de la chapelle de Karnak.

En examinant les significations multiples de ce type de sacrifice, nous verrons qu'il est fréquemment célébré à l'occasion des sorties divines mais qu'il peut également prendre une valeur funéraire. Ces fonctions s'accordent bien avec ce que nous avons pu entrevoir jusqu'à présent des usages et signification des monuments de Karnak et Médinet Habou attribuables aux souverains de Mendès.

Sa position sur les parois de la chapelle souligne éloquemment son importance (179). D. Arnold a montré la signification particulière des parois de fond des lieux de culte en Égypte, résumé des intentions théologiques du sanctuaire (180).

Dans l'exemple d'Achôris, les animaux sacrifiés constituent l'essentiel de cette scène d'offrande litanique. Junker a montré que ce type de sacrifice n'est pas un simple rite nourricier mais se double d'une valeur apotropaïque, même si les animaux ne sont pas séthiens (181). D'après cet auteur, la succession des actes rituels est résumée dans les temples ptolémaïques par quatre scènes ou groupes de scènes : 1. Abattage (*sm*Ξ, Ξ^c*d*). 2. Consécration des pièces de choix (*hwt r stpw*). 3. Offrande (*rdlt w^cb stpw*, rare) 4. Holocauste (*w*Ξ^h ^c*h*, *rdlt stpw hr wrt, ts ht hr h*Ξ^{wt}).

177. F.M. HUSSEIN HAIKAL, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin I*, *BAe* 14, p. 25 (1,1) et II, *BAe* 15, p. 16 ; pour *'In-*iw** « extrait », voir J.C. GOYON, *BIFAO* 78, 1978 fasc. 2, p. 417 n. 4.

178. F.M. HUSSEIN HAIKAL, *o.c.*, I, p. 29 (1 (10)), *kbh* en opposition à « l'eau du fleuve dont vivent les dieux » (*mw m hbbt^c nh ntrw im*).

179. On aurait pu s'attendre à l'offrande de Maât ou la grande offrande devant la triade thébaine.

180. ARNOLD, *o.c.*, *MÄS* 2, p. 10 et DERCHAIN, *CdE* 76, 1963, p. 234-236.

181. JUNKER, *Die Schlacht und Brandopfer und ihre Symbolik im Tempelkult der Spätzeit*, *ZÄS* 48, 1910, p. 69-77 et idem, *Das Brandopfer im Totenkult*, dans *Miscellanea Gregoriana* 1941, p. 109 sq.

Ce schéma nous permet d'éclaircir un premier point : les rapports entre la scène du fond du naos et le décor de la porte nord (7 et 8, *Frapper par quatre fois les morceaux de choix*). Les représentations du roi brandissant le sceptre de consécration au-dessus des animaux sacrifiés sont fréquentes (182). C'est d'ailleurs sous cette forme que le rite est présent sur les entrecolonnes du porche de la XXIX^e Dynastie à Médinet Habou (extérieur, 1).

En réalité cette consécration n'était pas effectuée sur le lieu d'abattage même. Dans l'« Abattoir pur » du grand temple de Ramsès III à Médinet Habou, on voit les artisans se presser, chargés des pièces de choix (cuisses, etc.) exhortés par un prêtre car le moment de la consécration approche (183). Une scène analogue figure dans la description des festivités d'Opet (184).

La mention du rite de consécration des pièces de choix sur un montant de porte, comme dans la chapelle de Karnak, est relativement rare. Nous en connaissons trois exemples seulement : la porte éthiopienne provenant probablement de l'édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré (185), les montants de l'avant-porte éthiopienne du X^e Pylône (186) et la porte latérale sud du porche de la XXX^e Dynastie au temple d'Hibis. Ce dernier exemple est particulièrement intéressant (187) car cette porte servait probablement à l'introduction des offrandes. On peut imaginer que la porte nord de la chapelle du parvis de Karnak servait aussi à introduire les offrandes, et en particulier des cuisses, cœurs, côtelettes et autres morceaux de choix provenant des animaux abattus, probablement sur le parvis du temple, mais en tout cas à l'extérieur de la chapelle. La consécration de cette offrande devant la barque d'Amon déposée sur son reposoir résumait l'ensemble du sacrifice.

La dernière phase du sacrifice n'est pas toujours exprimée et fait d'ailleurs défaut dans notre cas. Bonnet distingue soigneusement le « *Brandopfer* », holocauste où l'ennemi est détruit par le feu, du « *Bratopfer* » où les chairs grillées sont destinées à l'alimentation du dieu (188). De fait, l'ambiguïté de l'aspect complémentaire du sacrifice, destruction de l'ennemi ou nourriture divine, est fréquente (189). P. Derchain a montré comment un ancien rite de chasse alimentaire a pris une signification séthienne (190). Dans le cas qui nous occupe, l'absence de texte commentant la scène, incomplète par ailleurs, interdit de se prononcer mais il est probable que les deux aspects étaient évoqués.

Après avoir défini le sens fondamental du rite du sacrifice et son déroulement liturgique, il convient de s'interroger à présent sur sa signification particulière dans le contexte propre à la chapelle dite d'Achôris, reposoir du dieu pendant ses grandes sorties et ses navigations vers l'Occident.

Nous savons par d'autres sources que les rites de la grande offrande et du sacrifice étaient de règle à l'occasion de chaque grande sortie divine.

Parmi les représentations de la grande fête d'Opet du temple de Louqsor figurent les bouchers au travail sur les parvis de Karnak et de Louqsor. A l'extrémité sud de la composition (parvis de Louqsor) des personnages emportent au pas de course en direction du temple les pièces de choix à peine détachées des bêtes sacrifiées (191). Sous ce registre, huit édicules sont ali-

182. Par exemple, *BIFAO* 53, 1953, p. 140 ; MALLETT, *Le Kasr el Agoûz*, p. 53 ; *Dendara IV*, p. 10 et pl. 250.

183. *Medinet Habu III*, pl. 173.

184. WOLF, *Das schöne Fest von Opet*, pl. I, 4.

185. LECLANT, *BIFAO* 49, 1950, p. 181-183, 184 n. 3, pl. 4 et *Recherches*, p. 75, pl. 40.

186. *PM II*², p. 189 h ; LECLANT, *Recherches*, p. 81.

187. WINLOCK, *Hibis III*, pl. 65, 66.

188. BONNET, *RÄRG*, p. 123-125.

189. JUNKER, *ZÄS* 48, 1910, p. 74. Plus tard, Kees nuance un peu les théories de Junker pour qui la destruction de l'ennemi reste la signification majeure du rite (KEES, *Bemerkungen zum Tieropfer*, *NAWG*, 1942 n. 2, p. 71-88) et conclut en soulignant la difficulté de distinguer les rites d'extermination (*Schlachtopfer*) des rites alimentaires (*Brandopfer*). Voir aussi BLACKMAN, *The King of Egypt's grace before Meal*, *JEA* 31, 1945, p. 57-73. Sur le fumet de l'holocauste montant vers le dieu, voir POSENER, *De la divinité du Pharaon*, p. 18, n. 2.

190. DERCHAIN, *Le sacrifice de l'oryx*, p. 37.

191. WOLF, *o.c.*, pl. I, 4.

gnés, remplis d'offrandes diverses et une longue ligne de texte horizontale donne le titre de la scène : « faire l'offrande (*rdt m3^ct*) de toute chose bonne et pure : bœuf-ioua, bœuf-oundjou, encens, vin, farine (?), gazelle, ibex, oryx, tous beaux végétaux de la Terre du Dieu... ». Les tas d'offrandes sont fort variés mais l'autel placé devant le roi officiant est presque exclusivement chargé d'offrandes carnées (têtes, cuisseaux, côtelettes, oies) (192). Au retour de la procession à Karnak, sous la représentation du pylône, défilent cinq bœufs gras, des porteurs d'oiseaux et nous retrouvons l'autel à viandes (193).

A Karnak même, sur la face est du môle nord du III^e Pylône, la célèbre représentation des barques divines et royales naviguant à l'occasion d'une grande sortie, est précédée d'une grande scène rituelle où le roi consacre les quatre animaux sacrifiés (194). La légende reproduit approximativement la même formulation que l'inscription déjà citée du temple de Louqsor.

Des scènes analogues sont figurées dans la tombe thébaine n° 31 (Ramsès II). A l'occasion de la visite de Montou d'Erment à Tôd, un animal est sacrifié devant chaque chapelle (195).

A Esna, lors de la fête du 29 Athyr, le rite, associé à une grande offrande, est célébré sur le parvis du temple (196).

Nous avons vu plus haut que le rite du sacrifice avait souvent une double valeur, alimentaire et apotropaïque. Sa présence sur les parvis, dans quelques cas, découle de son premier aspect, ou encore est lié à l'introduction des offrandes auprès du dieu (197). Mais sa valeur apotropaïque s'applique bien au contexte des sorties divines. Tout en assurant l'alimentation du dieu pendant son voyage, on assure sa sécurité sur le parvis, endroit ouvert et vulnérable, pendant ces grandes festivités populaires.

Ainsi, l'acte rituel représenté sur la paroi principale de la chapelle-reposoir dite d'Achôris s'intègre parfaitement parmi les rites généraux de règle pour toute grande sortie divine.

Mais il y a plus. Le titre de la scène tel que nous pouvons le restituer (*wdn*, offrande litanique) ainsi que la présence des formes du Soleil de la Litanie derrière Amon indiquent un contexte liturgique qui, une fois de plus, nous transporte sur la rive occidentale.

L'offrande litanique constituait en effet un des rites essentiels de la belle fête de la Vallée au Nouvel Empire. Dans les tombes de cette époque, le défunt est représenté traditionnellement dans le passage de la porte ou sur les parois de la première salle jouxtant la porte, en train d'élever les braseros d'holocauste au-dessus d'un grand amas d'offrandes afin de les consacrer (*wdn*) à Amon à l'occasion de la fête (198).

A Djemê, sous Pinedjem I^{er}, la grande offrande et l'holocauste tiennent une place importante dans le culte décadaire. Sur le bandeau gravé au nom de ce souverain, au soubassement

192. WOLF, *o.c.*, pl. I, 5 ; II, 1.

193. WOLF, *o.c.*, pl. I, 4 et 5. Ce détail évoque les processions de bœufs gras volontiers reproduites sur les parois des cours de fête ramessides (Temple de Louqsor, cours de Ramsès II ; Temples de Séthi I et Ramsès II à Abydos). Voir J. LECLANT, *MDIAK* 14, 1956, p. 128 sq.

194. PM II², p. 62 ; *Urk.* IV, 1733.

195. DAVIES, *Seven Private Tombs*, pl. 12 et 13.

196. Voir aussi *Esna* V, p. 42, texte n° 344 (12) où le rite est nettement distinct de la grande offrande et pourrait avoir une valeur apotropaïque.

197. Élément préparatoire de l'offrande alimentaire (CHRISTOPHE, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle*, p. 132). Dans les chapelles éthiopiennes le rite figure fréquemment dans la première salle (LECLANT, *Recherches*, p. 41-47 : Osiris-Onnophris ; p. 110 : Osiris-Ptah ; et p. 20 : Osiris seigneur de vie) précédant la grande offrande représentée dans la seconde salle. Notons au passage que les porches étaient, entre autres, le lieu de consécration des offrandes solennelles avant leur introduction dans le temple : avant-porte du X^e Pylône déjà citée (*supra*, p. 126) et travées latérales des colonnades éthiopiennes (*supra*, p. 121). La grande offrande est représentée sur les premiers tableaux inférieurs des montants nord de la porte d'Evergète, donc face au parvis et à la colonnade éthiopienne du temple de Khonsou (*Urk.* VIII, 65(79) et 70(84) ; P. CLERE, *o.c.*, pl. 20, 21). C'est là une allusion aux rites du parvis et à la première purification avant l'introduction des offrandes. Pour la porte de Karnak-Nord : *Urk.* VIII, 17 (18), 20(22).

198. SCHOTT, *Das schöne Fest vom Wüstental*, p. 12 sq., 94-103 ; LECLANT, *Orientalia* 24, 1953, p. 197.

du temple de la XVIII^e Dynastie à Médinet Habou, on lit : « *Il réorganisa les offrandes alimentaires du dieu. Il augmenta la grande offrande (ꜥꜣbt). Il institua un holocauste (ḳrr) (199) pour le premier jour de chaque décade en encens, lait, vin, liqueur-chedeh, résine de térébinthe, bœuf-ioua, veau, bœuf-oundjou, oies engraisées* » (200). Or nous avons vu que l'holocauste est un rite complémentaire de l'offrande des pièces de choix.

Au temple de Qasr el Agouz près de Médinet Habou, dans la seconde salle (salle des offrandes) deux tableaux se font face, encadrant la porte donnant sur le Saint-des-saints. A gauche, le roi présente un amas d'offrandes diverses à Amon-Rê, roi des dieux (201). A droite, Evergète II consacre les animaux sacrifiés à « *Amon-Rê de To-Djeser, seigneur des Trônes du Double Pays dans Karnak, le primordial du Double Pays, créateur des Primordiaux* ». La scène est intitulée « *frapper les pièces de choix* » et la suite de la légende présente ce rite comme un rite d'anéantissement des ennemis dont les pièces de choix sont destinées à enrichir l'autel à holocauste du dieu (202). Cette répartition des rites sur une paroi où figurent les deux formes du grand dieu thébain : Amon universel et Amon de la rive occidentale, créateur des Primordiaux, est significative de l'importance des rites de sacrifice dans les cultes de Djemê et des dieux morts.

A Edfou il en est de même et les rituels de sacrifice tiennent une place de choix parmi les cérémonies célébrées sur les tombes divines de la cité d'Horus. Ainsi, au cours de la fête de la Bonne Réunion, avant d'accoster à Edfou, les vaisseaux divins venant de Dendara font escale à la « *Butte de Geb* ». Les dieux ne débarquent pas mais une suite de rites est célébrée au bénéfice du vieux dieu chthonien : la cérémonie débute par l'Ouverture de la Bouche et l'offrande ḥn, puis viennent successivement le rite de « *présenter le grand holocauste (wꜣḥ ḳrrꜥꜣ) devant le dieu vénérable* » et de placer « *le bétail sur l'autel à feu* ». Enfin, préluant au départ, on célèbre le rituel de la barque et le rituel de protection de la barque (203).

Au cours des mêmes festivités la procession divine se rend dans la zone funéraire où une présentation d'offrande (wꜣḥ-ḥt) est effectuée en l'honneur des Ba divins. Cette cérémonie, célébrée à la première Butte consiste en une grande offrande (ꜥꜣbt) (*pain bière, bœufs, volailles et toutes bonnes choses*) ainsi qu'un holocauste (ḳrr). Pendant ce temps, les assistants récitent la litanie d'offrande et les scribes divins psalmodient les formules de l'wꜣḥ-ḥt. Ces rites sont suivis du cérémonial de « *fouler la tombe* » déjà évoqué (204). Puis la procession se rend au « *Pavillon de la Maison de la Vie* » lieu sacré situé à peu de distance de la première Butte (205). Un grand holocauste (ḳrr-ꜥꜣ) d'animaux séthiens y est offert pendant la lecture de livres apotropaïques (206). Enfin, on effectue l'« *offrande litanique pour Rê en tous ses noms* ». Les festivités se poursuivent par un service ḥtp-dí-nswt et des rites royaux. (207)

La lecture de ces litanies d'offrande pendant le sacrifice rappelle la présence, dans la chapelle de Karnak, derrière le dieu, des soixante-quatorze formes de Rê.

Au Nouvel Empire, la « *Litanie* » de Rê appartient au groupe des grands rituels transférés au domaine funéraire et essentiellement utilisés au profit du roi (208). D'après les intitulés conservés, ce rituel devait être lu chaque soir, lorsque le soleil se couche, devant les images des

199. JUNKER, *o.c.*, p. 75.

200. DRIOTON, *ASAE* 40, 1940, p. 330 ; DARESSY, *RT* 13, 1890, p. 147 ; noter la présence de trois des quatre liquides.

201. MALLET, *o.c.*, p. 43-44.

202. MALLET, *o.c.*, p. 51-53.

203. *Edfou* V, 125(5-8) ; ALLIOT, *o.c.*, II, p. 446.

204. *Edfou* V, 131(6-7) ; ALLIOT, *o.c.*, II, p. 519.

205. *sh n pr-ꜥnḥ* voir DERCHAIN, *Le papyrus Salt* 825, p. 102 ; J.C. GOYON, *Confirmation du pouvoir royal*, p. 38-41.

206. Pour Junker (*o.c.*, p. 75) le ḳrr ꜥꜣ était un grand holocauste où des animaux entiers étaient détruits par le feu (cérémonie rare et célébrée à l'extérieur des temples).

207. *Edfou* V, 132 (4-6). Sur ces rites ALLIOT, *o.c.*, II, p. 520-527 et DERCHAIN, *o.c.*, p. 103-106.

208. Avec cependant l'exception de la tombe d'Ouser (*supra*, p. 57).

formes divines peintes soit sur les parois de la tombe (209), soit au sol (210), en faisant une offrande à chacune des séries constituées. Ces mêmes intitulés insistent sur les fonctions apotropaiques du texte : « *C'est le triomphe (sm³-hrw) de Rê sur ses ennemis dans l'Imenet* ». Cet aspect de la *Litanie* explique son association aux rituels de sacrifice. Dans la tombe de Montouemhat, dans une des chapelles de la première cour, le défunt officie devant les formes de la *Litanie de Rê* et, sur l'autre paroi, d'Osiris (211). Dans la chapelle voisine, on assiste à la préparation de la grande offrande avec ses scènes de sacrifice (212).

La présence de ce texte dans la tombe de Montouemhat n'est pas étonnante, car assez tôt des extraits de ce rituel apparaissent dans les papyrus funéraires d'usage privé (213). La tradition suivie par Montouemhat, rendant hommage aux dieux qui sont dans l'*Imenet*, c'est-à-dire les transformations victorieuses du Soleil descendant dans la *Douat* et les formes renaissantes d'Osiris-Soleil surgissant de l'univers souterrain au matin, demeure en plein accord avec l'acceptation ancienne.

Mais l'exemple de la chapelle dite d'Achôris se distingue de ce schéma classique par deux points :

1. L'association d'Amon et des soixante-quatorze formes.
2. Le roi, tout en consacrant le sacrifice, fait partie du groupe de divinités en tant que soixante-quinzième forme victorieuse du Soleil.

Ce dernier fait nous amène à évoquer la version de la *Litanie* gravée sur le soubassement intérieur de la chapelle de la barque de Ramsès II dans son temple abydnien. Là, la série solaire est augmentée d'une forme symbolisant les rois divinisés (214). La barque processionnelle royale conservée dans cette chapelle participait aux rites funéraires d'Abydos et devait faire partie de la procession divine parcourant la nécropole. Sur la paroi du fond, le souverain, agenouillé sur un signe *hb*, reçoit la purification d'Horus et de Thot. D. Arnold fait remarquer à juste titre que cette scène ne peut se raccorder aux purifications rituelles du culte divin et qu'il s'agit de la purification du défunt reprenant à son compte le rite spécifique d'Osiris (215). Si nous rapprochons, avec la prudence qui s'impose, ce schéma abydnien du Nouvel Empire de celui de la chapelle du parvis de Karnak, Amon, bénéficiaire de l'offrande litanique à l'occasion des processions vers la nécropole, prend la place du souverain défunt.

Ceci s'accorde bien avec la place importante occupée par la *Litanie de Rê* dans le fonctionnement du lieu de culte très spécial édifié sous Taharqa auprès du Lac Sacré de Karnak. Comme nous le verrons plus loin (216) Amon, au retour de Djemê, descend dans les profondeurs des cryptes aménagées dans le soubassement de l'édifice. Le grand dieu thébain va s'imprégner dans l'obscurité d'une salle secrète des forces primaires émanant de ses dix *Ba*. Mais en descendant vers le caveau où va s'opérer cette régénération, Amon passe devant les soixante-quatorze formes de Rê de la *Litanie*, représentées sur les parois de la descenderie qu'il empruntera plus tard pour réapparaître à la lumière, revitalisé et triomphant.

Cette étude des textes et scènes spécifiques à l'ensemble monumental restauré et complété par les souverains de Mendès nous a permis d'identifier quelques-uns des principaux thèmes liturgiques et théologiques qui se rattachent à cette œuvre : les cultes de Djemê et la fête décadaire, la belle fête de la Vallée. Mais quel aspect prenaient ces célébrations au début du IV^e siècle avant notre ère ?

-
209. HORNING, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen ÄH 2*, 1975, p. 113, *ÄH 3*, 1976, p. 75.
210. HORNING, *ÄH 2*, 1975, p. 1-2 et *ÄH 3*, 1976, p. 61.
211. PM I², p. 57, Chapel B.
212. PM I², p. 57, Chapel C ; SCHEIL, *MMAF 5*, 1894, p. 613-623. Ces scènes sont des copies du décor des parois du temple de Hatchepsout à Deir el Bahari (*ZÄS 52*, 1915, p. 90-93).
213. PIANKOFF, *The Litany of Rê*, p. 66-175.
214. Cf. *supra*, p. 58.
215. ARNOLD, *o.c.*, *MÄS 2*, p. 68-69.
216. Cf. *infra*, p. 138.

Nous savons que, dès les Bubastides et sans doute dès la XXI^e Dynastie, les cultes thébains et la théologie amonienne offrent des aspects nouveaux qui témoignent de l'évolution de la pensée religieuse. Cette évolution qui se poursuit pendant tout le premier millénaire avant notre ère est fondée sur d'antiques traditions théologiques. Néanmoins, elle fut assez forte pour entraîner d'importantes modifications des lieux de culte. Toute l'histoire monumentale de Karnak après les Ramessides est intimement liée à ce phénomène. Les constructions des souverains de la XXIX^e Dynastie sont d'importants témoins de ce processus, entre l'œuvre des Éthiopiens et les fastueuses adjonctions ptolémaïques.

Il convient à présent de reprendre certains des thèmes liturgiques discernés précédemment afin de tenter de préciser autant que possible la réalité des célébrations décadaires et des navigations d'Amon vers l'occident à l'époque d'Achôris et de ses successeurs. Puis nous essaierons de montrer la place que tiennent les constructions de la XXIX^e Dynastie et les idées religieuses qui s'y rattachent dans le cadre de l'évolution des cultes thébains à l'époque tardive.

C. La chapelle reposoir et les festivités thébaines au regard de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon.

1. Les célébrations décadaires.

D'après les inscriptions des colonnes-étais de Médinet-Habou, la restauration des lieux de célébration du culte décadaire a été une des préoccupations majeures des souverains constructeurs de la XXIX^e Dynastie. Dans quelle mesure est-il possible de préciser l'évolution de ce culte et son aspect sous Achôris et ses successeurs ?

Cette fête décadaire est citée fréquemment par les textes. L'origine du rite remonte à une date très ancienne. Il s'agissait d'une pratique funéraire consistant à verser à intervalles réguliers de l'eau sur les tombes des défunts afin que ceux-ci puissent se désaltérer (217). Le rythme de dix jours qui sépare les visites devait correspondre à la division du mois égyptien en trois décades (218).

Les attestations les plus anciennes d'un culte décadaire divin dans la région thébaine (219) remontent à l'époque ramesside et sont localisées à Louqsor. Le bandeau de la cour de Ramsès II déjà cité décrit le temple comme « une résidence de repos (*ḥt ḥtp*) pour le seigneur des dieux au cours de sa fête d'Opet afin de recevoir ses offrandes particulières au début de chaque décade. Il l'a fait sur un sol excellent, l'aire de la première fois, le lieu d'exaucer les supplications des dieux et des hommes » (220). Il est intéressant de relever ici, côte à côte, les mentions de « l'aire de la première fois » et du « lieu d'exaucer les supplications » déjà rencontrées à Médinet Habou (Ramsès III et Achôris). Une stèle de Ramsès III remployée très tardivement dans la cour du temple de Louqsor fait état de la construction d'un sanctuaire sur le parvis de Louqsor, côté occidental, servant de reposoir à Amon lors de la fête de la Décade et de la fête d'Opet (221).

217. BLACKMAN, *JEA* 3, 1916, p. 32. Les sarcophages de Kôm Esch Chougafa étaient pourvus d'un conduit permettant de désaltérer directement le défunt (BATAILLE, *Les Memnonia*, p. 265, pour les usages actuels voir aussi p. 270). Cette pratique s'est perpétuée jusqu'à nos jours (villages de bédouins sédentarisés des environs d'Adaima près d'Esna : grandes jattes placées sur les tombes et servant aux libations), voir aussi MOHAMED GALÂL, *Essai d'observation sur les rites funéraires en Égypte actuelle*, p. 198.

218. Par exemple *RT* 2, 1880, p. 15 (Amon accorde sa protection « chaque année, chaque mois, chaque décade, chaque jour, chacun des cinq jours épagomène »). Voir aussi BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 488 sq. Décade dans les textes astronomiques : idem, p. 87 B' ; 178. Certains travaux administratifs étaient fixés par décade, *Urk.* IV, 411, 1115 ; *ASAE* 39, 1939, p. 219, 399 ; F. TERRY MIOSI, *A possible Reference to the Non-Calendar Weeks*, *Newsletter SSEA* 4, n° 1, 1973, p. 2-5.

219. On connaît quelques autres mentions de rites décadaires et d'images voilées en dehors de Thèbes : Ouâdi Hammamât : Image voilée de Min d'Akhmim (COUYAT-MONTET, *Les inscriptions Hiéroglyphiques et Hiératiques du Ouâdi Hammamât*, p. 57 et pl. 15), de Min probablement de Coptos (idem, p. 74 et pl. 27) ; Coptos : porte de Caligula, procession de l'image voilée et mention des rites décadaires (inédit, en cours de publication, scènes n° 38 et 34) ; Akhmim : KAMAL, *Stèles Ptolémaïques et romaines*, CGC 22015,10.

220. ABD EL-RAZIK, *o.c.*, p. 147, § 3 et idem, *JEA* 61, 1975 p. 128. Pour *ḥnt*, « *Extrageschenk, Sondergabe* » : *Wb* IV, 289, 17 ; voir aussi WENTE, *o.c.*, p. 79 ; M. DORESSE, *RdE* 31, 1979, 37.

221. *RT* 16, 1894, p. 55-56 ; OTTO, *ZÄS* 90, 1963, p. 93-98 et *Jac. Van DIJK*, *GM* 33, 1979, p. 19-27.

Mais la nature nettement funéraire de la fête décadaire fait penser que, dès Ramsès II, la cérémonie de Louqsor était suivie d'un rite sur l'autre rive dont nous avons perdu toute trace (222). Il faut attendre Ramsès III pour trouver un indice tendant à prouver une relation entre Louqsor et Médinet Habou (223).

En tout cas, au début de la XXI^e Dynastie, le culte décadaire de Médinet Habou est bien attesté. Le papyrus de la Bibliothèque Nationale n° 198,1, (224) cite une longue liste de divinités résidant à Médinet Habou. L'auteur de la lettre recommande son correspondant à « *Amon du Lieu – Djoseret, le seigneur de l'Occident, à tous les dieux et toutes les déesses que je vois quotidiennement, à Amon d'Opê à toutes les décades lorsqu'il vient pour offrir l'eau aux grands Ba vivants qui reposent dans le Lieu d'union (à) l'éternité, au milieu de la place de l'apparition de la Décade* ». Pour E. Wente ces lieux de culte se seraient trouvés dans le temple proprement dit de Ramsès III, mais la comparaison de ce texte avec l'inscription n° 3 des colonnes-étais d'Achôris suffit pour montrer qu'il s'agit bien du temple de la XVIII^e Dynastie (225).

A la même période, le culte fait l'objet de dotations royales. A cette occasion, Pinedjem fait graver un bandeau commémoratif sur le pourtour extérieur du petit temple de la XVIII^e Dynastie. Ce texte précieux constitue la première mention sur le monument même de sa fonction décadaire. Cette inscription faisant foi des largesses royales cite le « *Ba vénérable qui est dans Thèbes, celui qui est au cœur de la Butte de Djemê* » et décrit l'institution d'offrandes et d'holocaustes au début de chaque décade (226).

Plus tard, les documents se font rares. Sous les Éthiopiens, alors que le grand temple de Ramsès III est en ruine, le petit temple est agrandi et embelli (227). Deux stèles commémoratives mentionnent seulement que les dieux honorés dans ce monument sont « *les pères des dieux, les seigneurs de la Butte de Djemê, les Primordiaux des dieux* ». A la même époque encore, la table d'offrande de Montouemhat cite les rites décadaires de Djemê et l'offrande d'invocation récitée devant les « *statues des privilégiés (ḥsw) au-dessus de l'autel de la Butte de Djemê* » (228).

Sous la XXVI^e Dynastie, les mentions de la fête de la Décade sur la rive ouest manquent. Mais il ne faut pas oublier que c'est pendant cette période historique qu'apparaissent les figurations les plus anciennes de l'Amon voilé dont M. Dorese a montré qu'il s'agissait d'une forme iconographique particulière à l'Amon d'Opê du rite de la Décade (229). Les plaques de bronze de Mitrahineh représentant l'Amon voilé de Djemê sont datées du règne de Psammétique II (230).

Nous ne connaissons aucun document contemporain de la première domination perse. Il est cependant difficile d'imaginer que le culte n'était plus célébré (231) et le temple abandonné, mais il semble que sous les souverains achéménides les grandes cérémonies thébaines aient été grandement réduites en nombre et en faste. Nous nous sommes d'ailleurs déjà expliqués sur

222. Le rite était peut-être célébré symboliquement au Ramesseum par exemple, sans qu'il y ait eu une navigation.

223. Cf. *Supra*, p. 119.

224. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, p. 66 (4-8).

225. WENTE, *o.c.*, p. 79.

226. PM II², p. 473 ; LD III, 251 (d, e-g) ; DARESSY, *RT* 13, 1890, p. 147 ; DRIOTON, *ASAE* 40, 1940, p. 330 ; *supra*, p. 128 et M. DORESE, *RdE* 31, 1979, p. 40-42.

227. LECLANT, *Recherches*, p. 145-160 ; *ASAE* 4, 1904, p. 179 ; *ASAE* 18, 1919, p. 190. Sur ces documents, « *Les dieux* » est écrit ḥḥḥḥḥ. Cf. également DÜMICHEN, *o.c.*, II, pl. 36b (Inscription de la XXV^e Dynastie provenant des tombeaux des divines adoratrices).

228. LEGRAIN, *RT* 35, 1913, p. 209 ; LECLANT, *Montouemhat* p. 140. L'inscription symétrique fait mention du rite journalier au bénéfice de Khonsou-Chou.

229. *Supra*, p. 120, n. 138 et *RdE* 31, 1979, p. 36-65.

230. DARESSY, *ASAE* 3, 1903, p. 143.

231. Un papyrus du Louvre daté du règne de Darius (E 9292, 1g.1 et 3) cité par F. de Cénival (*o.c.*, p. 129) mentionne un Amon de Djemê. Les choachytes que nous retrouverons à l'époque ptolémaïque formant l'association d'Amon d'Opê (F. de CÉNIVAL, *o.c.*, p. 103-135) sont cités par des papyrus thébains de la XXV^e Dynastie (LÜDDECKENS, *Ägyptische Eheverträge*, p. 13-15 (XXV-XXVI^e Dyn.) ; p. 17-19 (XXVII^e Dyn.).

ce sujet (232). L'image du dieu voilé de l'Ouadi Hammamât, graffite d'époque perse, ne semble pas devoir être versée au dossier car nous savons qu'elle ne se rattache pas directement au culte thébain proprement dit (233).

C'est à ce moment, après l'éviction des Perses, que se placent les travaux de la XXIX^e Dynastie, renouant avec l'œuvre de la dynastie éthiopienne. A partir du IV^e siècle avant notre ère, les mentions de la fête décadaire et de l'Amon voilé deviennent fréquentes.

A l'époque ptolémaïque (234) et romaine (235), l'image voilée d'Amon apparaît parmi les images officielles du culte thébain à côté de nombreuses figurations non officielles : graffites ou scènes surajoutées (236), stèles (237) et images votives (238). La fête décadaire est également évoquée sur les grandes portes ptolémaïques thébaines (239).

Mais très tôt cette festivité funéraire mise en œuvre au bénéfice des dieux morts a pris un sens plus large. Participer au culte divin et assister aux grandes panégyries thébaines est un souhait fréquent des défunts. Bien des Égyptiens enterrés dans la nécropole désirent vivement être associés au culte rendu par Amon d'Opê à ses ancêtres mythiques. C'est pourquoi l'image voilée et la fête décadaire figurent souvent parmi les motifs et textes décorant les statues de particuliers et les objets votifs (240), de même que la fête de la Décade et les rites de Djemê prennent une importance croissante dans la littérature funéraire tardive et surtout à l'époque romaine (241).

Malgré cette relative abondance de documents, le déroulement de la fête reste assez obscur.

Sous les Ramessides, les documents sont avares de renseignements et les épisodes des célébrations de la fête restent très hypothétiques. S'il n'est pas certain qu'une navigation ait eu lieu, il nous paraît probable que, dès cette époque, le culte de Djemê existait déjà à Médinet Habou. Sous la XXI^e Dynastie nous savons que des holocaustes et diverses offrandes étaient présentées à Djemê. Dans les textes de l'époque gréco-romaine, les rites de libation et de présentation des offrandes tiennent une place prépondérante (242), mais, en fait, dans l'état actuel

232. Cf. *supra* p. 15 et TRAUNECKER, *Karnak VI*, p. 213.

233. Cf. *supra* p. 130, n. 219.

234. Relief de Médamoud, M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 103 (n° 5).

235. Relief du temple de Deir el Chellouit, M. DORESSE, *o.c.*, p. 116-122 (n° 1) avec mention de la Décade ; idem, *RdE* 25, 1973, p. 105-106, fragment de Berlin 14616 ; représentation sur un bloc remployé de Karnak-Est (inédit).

236. M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 122-126 (n° 2, Médinet Habou) ; p. 126-129 (n° 3-4, Karnak) ; p. 134 (n° 8, graffite de Médamoud). A cette liste il faut ajouter deux graffites inédits de Karnak : enceinte de Thoutmosis III mur sud, paroi nord (n° J2, 14) ; temple de Ptah (n° BB5, 13).

237. M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 130-133 (n° 6 et 7). *RdE* 25, 1973, p. 92-93.

238. Idem, p. 136 *RdE* 25, 1973, p. 92-93. (n° 9-12, figurines votives de Karnak et Médamoud) ; *RdE* 25, p. 106 (n° 19, scarabée Curelly).

239. *Urk.* VIII, 31 (36b), 72(87b), 82(96g), 112(139k) 120(149h), 122(156) ; De WIT, *Opet I*, 25, 87, 262 ; DÜMICHEN, *o.c.*, pl. 36e ; SETHE, *o.c.*, p. 57-58 ; Stèle de Tibère (KAMAL, *o.c.*, p. 194, CGC 22198).

240. Situle du Louvre n° 908, *BIFAO* 24, 1924, p. 111 ; sarcophage d'Ankhenesneferibrê usurpé au I^{er} siècle avant notre ère (SANDER-HANSEN, *Die Religiösen Texte auf den Sarg des Ankhenesneferibrê*, p. 5) ; Statue-cube du Linjköping Museum, (M. DORESSE, *RdE* 25, 1973, p. 93) ; Statue Brooklyn 36834, (De MEULENAERE et von BOTHMER, *ZÄS* 101, 1974, p. 109-114) ; Statue Caire JE 37075 (*JEA* 20, 1934, p. 1 et M. DORESSE, *o.c.*, p. 129, XXX^e Dynastie).

241. Papyrus Rhind (MÖLLER, *o.c.*, I, VI (11-12), p. 32-33 (9^e siècle avant notre ère) ; Boulaq 2 (MARIETTE, *Papyrus Egyptiens du Musée de Boulaq I*, pl. 9, 1^{er} siècle avant notre ère) ; Boulaq 3 (SAUNERON, *Le Rituel de l'embaumement*, III, 23 ; J.C. GOYON, *o.c.*, p. 52-53) ; Berlin 3162, *Livre des Transformations* 3, 3-5 (FRANK KAMENETZKY, *OLZ* 17, 1914, p. 150). Leyde T 32, VII 8 (*OMRO* 37, 1956, p. 58) ; Papyrus Démotique du Caire 21170 et 31172 (*ZÄS* 55, 1918, p. 86-92). J.C. Goyon a réuni sous la dénomination de manuscrits du groupe dit d'« Amon d'Opê » un certain nombre de papyrus portant des versions abrégées du Livre des Respirations citant les dieux et les rites de Djemê (*o.c.*, p. 299-302) ; mentions de la fête de la Décade dans Caire 58009 (*o.c.*, p. 310) ; Caire 58019 (*o.c.*, p. 312, avec ses variantes British Museum 10111, 10112, 10108) ; Turin sans n° (*o.c.*, p. 314) ; Bruxelles E 5298 (*o.c.*, p. 312) Parme n° 107 (*o.c.*, p. 315).

242. A Deir Chellouit, le rite décadaire semble en relation avec la fertilité du pays et le roi offre à Amon d'Opê des bouquets montés (M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 117 et *RdE* 25, 1973, p. 116).

de nos connaissances, le texte 2 des colonnes-étais d'Achôris constitue la mention la plus ancienne d'une navigation.

Était-il possible que tous les dix jours une statue divine puisse traverser solennellement le fleuve pour se rendre à Médinet Habou ? Lefébure (243), H. Wild (244), E. Wente (245) sont favorables à cette idée tandis que M. Doresse (246) la soutient formellement. Pour Foucart (247) et J. Leclant (248), seul un prêtre spécialisé devait traverser le fleuve pour exécuter le rite. En l'absence de document explicite, il est difficile d'opter pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Cependant, en ce qui concerne la forme de la célébration pendant l'époque tardive, un point important peut être souligné. Il s'agit de l'utilisation de substituts des lieux de culte réels et la mise en œuvre de cérémonies de remplacement. Ainsi par exemple (249) à Karnak, le culte funéraire quotidien de Khonsou-Chou qui, normalement, devait être célébré à Djemê était en fait exécuté dans le secteur du temple de Khonsou devant une stèle encadrée sous le règne de Nectanébo I^{er} dans son mur d'enceinte (250). Dans un des textes de la porte d'Evergète mentionnant la fête de la Décade, il est dit expressément qu'Amon d'Opê « dirige son visage » vers Djemê, ce qui pourrait être l'indice d'un rite de substitution (251). D'après ces exemples, les rites décadaires pouvaient bien être célébrés tous les dix jours tant à Médinet Habou qu'à Karnak sans que l'effigie divine ait à traverser réellement le fleuve. L'existence d'une image spécialisée d'Amon d'Opê dès la XXVI^e Dynastie amène à penser que cette liturgie était régulière et indépendante. Les fréquentes évocations de la fête décadaire dans la littérature funéraire et sur les petits monuments votifs montrent assez l'importance de ce rite à partir du IV^e siècle avant notre ère. Les papyrus des confréries attestent l'existence d'un clergé spécialisé à l'époque ptolémaïque (252). Cette indépendance et ce fonctionnement régulier sont difficilement conciliables avec de grandes festivités processionnelles trois fois par mois entre Karnak, Médinet Habou et peut-être même Louqsor. Ces festivités, certainement onéreuses, mobilisaient un nombreux personnel. Les prêtres égyptiens avaient dû trouver une solution liturgiquement satisfaisante et qui permettait de résoudre ces problèmes matériels.

Cependant la navigation est bien attestée par les textes, tant d'Achôris que plus tardifs. Ainsi, sur cette même porte où nous avons trouvé l'allusion à un rite de substitution, un autre texte décrit la navigation décadaire (253). De plus, si l'on en croit les légendes gravées sur sa statue, Ahmès, le décorateur de la porte d'Evergète, était également chargé de conduire la procession de Khonsou et d'Amon d'Opê vers Djemê (254). Tous ces éléments sont en apparence contradictoires ; ils sont le reflet des complications d'un culte ayant évolué avec le temps. Mais ne serait-il pas possible pour tenter d'expliquer ces contradictions d'admettre, du moins à la Basse-Époque, l'existence de deux liturgies : une liturgie ordinaire célébrée trois fois par mois et comportant un mécanisme de substitution dont nous ignorons le détail et une liturgie solennelle célébrée une fois par an avec une grande navigation ?

Ainsi, à Edfou, le rite de libation aux dieux morts n'a lieu qu'une fois par an et le texte insiste sur la pérennité de l'action bienfaisante de la libation : « leurs Ba revivent, ils respirent en vie jusqu'à ce qu'arrive l'époque suivante de sa venue » (255).

243. LEFEBURE, *Rites Égyptiens*, Bibliothèque Égyptologique 35, p. 136.

244. WILD, *B/FAO* 54, 1954, p. 184.

245. WENTE, *Late Ramesside Letters*, p. 72.

246. *RdE* 25, 1975, p. 113 n. 4 ; *RdE* 31, 1979, p. 49 et 64.

247. *B/FAO* 24, 1924, p. 47, n. 3.

248. *Orientalia* 24, 1953, p. 197, n. 2.

249. L'édifice de Taharqa au bord du Lac Sacré et peut-être la chapelle d'Osiris-*Heqadjet* (Osorkon III) ont pu être utilisés comme substituts des cultes ou des lieux de culte de Djemê. Voir *infra*, p. 138 et 142.

250. TRAUNECKER, *Karnak VII*, sous presse.

251. *Urk.* VIII, 72 (87 b).

252. F. de CENIVAL, *o.c.*, p. 103-135.

253. *Urk.* VIII, 82(96 g).

254. *JEA* 20, 1934, pl. I, col. 5 et 6, p. 1 et pl. II, p. 3.

255. *Edfou I*, 382.

Pour cette célébration solennelle des rites décadaires à Thèbes, le trajet suivi par la procession reste tout à fait hypothétique. L'image divine était sans doute conservée à Karnak, la statue voilée d'Amon y étant bien attestée. Le reposoir de Louqsor dont il est fait état dans le texte de Ramsès III était-il encore en usage à la Basse-Époque et peut-il avoir été l'équivalent à Louqsor de la chapelle de la XXIX^e Dynastie à Karnak (256) ? Il n'est même pas certain que le culte décadaire de Louqsor fût encore réellement pratiqué à cette époque. Devant tant d'interrogations et en l'absence de véritable rituel, aucune conclusion ne peut être assurée.

2. La belle fête de la Vallée et son évolution tardive.

Alors que les cultes décadaires de Djemê semblent prendre une grande importance vers la fin du second millénaire avant notre ère, la belle fête de la Vallée paraît suivre une évolution inverse. Or nous avons vu à propos d'une des scènes les plus originales de l'ensemble cultuel de la XXIX^e Dynastie que ce thème liturgique n'était pas absent des préoccupations des théologiens thébains du IV^e siècle avant notre ère. Quel chemin a suivi son évolution et quelle place occupe-t-elle par rapport aux cultes de Djemê dans le cadre de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon ?

L'origine de cette festivité qui voyait la visite d'Amon dans la nécropole (257) remonte au début du Moyen Empire (258), mais paraît avoir connu son apogée sous les Ramessides. D'après le grand calendrier de Médinet Habou la fête durait deux jours et débutait avec la nouvelle lune du dixième mois de l'année lunistellaire (mars/avril) au moment des basses eaux. Ce mois allait d'ailleurs prendre le nom de la fête même (Payni). D'après les documents profanes, la date du jour de la fête est relativement variable (25^e, 23^e jour) (259). Une première station était probablement effectuée dans le temple de Montouhotep II, puis le dieu se reposait dans le temple du souverain régnant pour y passer la nuit. Les cierges qui veillaient le dieu étaient éteints au matin dans du lait (260). De retour à Karnak, Amon subissait les rites de l'Ouverture de la Bouche avant de réintégrer son sanctuaire (261).

Les familles des défunts de la nécropole participaient activement à la fête ; des holocaustes étaient célébrés suivis de banquets et d'offrandes de bouquets montés sanctifiés, car provenant du temple.

A partir de l'époque ramesside les documents faisant allusion à cette festivité se font rares et sont peu explicites. Pour A. Bataille, après une longue décadence significative selon lui du déclin d'Amon sous les Lagides, la fête de la Vallée ne survécut pas aux troubles qui ravagèrent Thèbes sous le règne de Sôter II en 88 avant notre ère ou, au plus tard, à la répression de Gallus en 29 (262).

Pour notre part, nous verrions plutôt dans cette apparente désaffection des festivités amoniennes connues sous le nom de la fête de la Vallée les conséquences de l'évolution tardive de la théologie d'Amon, profondément impliquée dans les cultes de Djemê.

256. Auquel cas on ne peut s'empêcher de penser aux blocs d'Achôris réemployés dans les constructions romaines à l'ouest du pylône de Louqsor (*supra*, p. 104). Ils proviennent peut-être de l'antique reposoir qu'il aurait fait restaurer. Sur l'identification de ce reposoir, voir H. Wild (*o.c.*, p. 184) qui pense y reconnaître le sanctuaire *W3h-hr-ib* cité par une statue datée du début de l'époque ptolémaïque.

257. Sur la belle fête de la Vallée au Nouvel Empire : FOUCART, *BIFAO* 24, 1924, p. 38-103 ; SCHOTT, *Das schöne Fest vom Wüstental*, (1952) ; idem, *Wall Scenes... Paser, SAOC* 30, 1957, p. 13-15 ; idem, *The Feasts of Thebes*, dans *OIC* 18, p. 73 ; F.M. HUSSEIN HAIKAL, *o.c.*, II, p. 11-14. Pour la fête à la Basse-Époque : BATAILLE, *Les Memnonia*, p. 90 sq. ; F.M. HUSSEIN HAIKAL, *o.c.*, II, p. 15-16.

258. WINLOCK, *The Rise and Fall of Middle Kingdom in Egypt*, p. 84.

259. SCHOTT, *Fesdaten*, p. 107 ; voir aussi MARCINIAK, *Les inscriptions hiéroglyphiques du temple de Thoutmosis III*, n° 3 (28 Payni), n° 31 (23 Payni), n° 32 (20 Payni) ; idem, *Études et Travaux* II, 1968, p. 25-31 ; III, 1969, p. 52-53 ; V, 1971, p. 54-64.

260. SCHOTT, *ZAS* 73, 1937, p. 1-25.

261. BARGUET, *o.c.*, p. 335-336.

262. BATAILLE, *o.c.*, p. 91, suivi par F.M. Hussein Haikal (*o.c.*, p. 15). Strabon ne fait aucune allusion à la fête thébaine.

L'antique tradition qui remonte, à Thèbes, au début du Moyen Empire voulait que les défunts se fassent enterrer à proximité de la tombe royale ou, plus tard, du temple jubilaire afin de bénéficier des cultes divins royaux. Après le déplacement du pouvoir royal et théocratique vers le Nord du pays, cet usage se trouva sans objet et c'est probablement pour cette raison que les coutumes funéraires ont subi des modifications. De par sa nature même, la belle fête de la Vallée pouvait difficilement survivre telle quelle et il a dû s'opérer un phénomène de transfert au bénéfice des cultes de Djemê. Le petit sanctuaire de la XVIII^e Dynastie à Médinet Habou se substitua sans doute au temple du roi régnant. Nous avons vu, en effet, que la première mention des cultes décadaires à Médinet Habou est précisément contemporaine du déplacement du pouvoir royal vers le Nord, à la XXI^e Dynastie (263). A la même époque l'usage de chapelles funéraires abondamment peintes, avec leurs scènes de banquet caractéristiques de la fête de la Vallée, est abandonné. De hauts personnages se font enterrer dans des caveaux aménagés dans les fondations d'anciens temples royaux ruinés et il semble que le caractère sacré du lieu prime sur le faste de la construction (264). Sous les XXV^e et XXVI^e Dynasties, les tombes des divines adoratrices se groupent autour du petit temple de Médinet Habou. La place où dorment le Ba vénérable et les dieux morts est devenue le lieu sacro-saint de la nécropole.

Tandis que les majordomes des Divines Adoratrices se font enterrer avec leur famille dans les immenses palais souterrains de l'Assassif, les momies des défunts plus ordinaires, munies des papyrus permettant leur survie (265), sont entassées dans d'anciens caveaux. Leur culte funéraire est confié à des spécialistes, les choachytes, dont on connaît les rapports étroits avec Djemê et ses cultes (266).

Ces profondes modifications des coutumes funéraires et de la géographie cultuelle de la nécropole se sont déroulées simultanément avec d'importantes transformations des liturgies solennelles d'Amon sur la rive ouest.

Nous avons avancé plus haut l'hypothèse d'une double liturgie décadaire, l'une ordinaire, l'autre au moins annuelle avec une navigation solennelle. En examinant avec soin les documents tardifs mentionnant la fête de la Vallée et les navigations d'Amon, nous sommes amenés à nous demander, devant les fréquentes allusions aux divinités et rites de Djemê, si l'antique fête de la Vallée et cette célébration solennelle n'ont pas été absorbées dans une festivité ou un groupe de festivités, unique et centré sur les cultes de Djemê.

Le premier témoin de l'assimilation de la festivité de Payni et des rites de Djemê remonte à la XXV^e Dynastie. Dans sa célèbre inscription de la crypte du temple de Mout, Montouemhat déclare : « *j'ai renouvelé les grandes offrandes (ꜥꜣbt) pour les huit Dieux, le deuxième mois de Šmw, le 28^e jour, conformément à ...* » Sous Taharqa une festivité du 28 Payni, date qui peut très bien correspondre à la traversée annuelle d'Amon, comprenait un rite d'offrande complet devant les Huit, sans doute les Primordiaux de Djemê (266 b).

Datant de la XXVI^e Dynastie, la tombe d'Aba conserve une ultime mention de la fête de la Vallée et du concours de population qu'elle entraînait. Mais quelle est la part de réalité et d'archaïsme dans l'élaboration de ce texte ? (267). Sous la domination perse, nulle trace d'une navigation d'Amon, mais on note l'existence des « *choachytes de la Vallée* » (268).

Le papyrus BM 10209 déjà cité est daté des alentours de l'an 300 avant notre ère. Cet « *Extrait du Rituel de la Fête de la Vallée* » ne donne pas de détails sur les rituels divins ni sur les

263. Sur les pouvoirs réduits des souverains thébains : KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, p. 251 sq. Il s'agit de toute évidence d'une mutation du pouvoir théocratique.

264. Par exemple, caveau du grand prêtre Horsiesis dans l'enceinte du petit temple de Médinet Habou (HÖLSCHER, *Excavations at Ancient Thebes 1930/31* ; *OIC* 15, p. 33-36 ; *The Excavations, of Medinet Habu*, p. 8).

265. J.C. GOYON, *Rituels*, p. 191.

266. Les choachytes sont chargés de verser périodiquement les libations funéraires sur les tombes des défunts dont ils ont la charge (BATAILLE, *o.c.*, p. 246-263).

266b. LECLANT, *Montouemhat*, p. 213 (6).

267. FOUCART, *o.c.*, p. 107. Cette mention paraît être la dernière de caractère civil.

268. BATAILLE, *o.c.*, p. 91.

itinéraires de procession (269). En revanche, ce texte décrit les rites d'offrande au bénéfice des défunts ; l'assimilation avec les cultes de Djemê est très sensible. Les offrandes liquides, surtout d'eau fraîche, constituent en quelque sorte le *leitmotiv* des formules d'offrande réunies sur ce papyrus (270). De plus, il est plusieurs fois fait directement allusion aux cultes de Djemê (271).

Presque contemporains (323-317 avant notre ère), les reliefs du sanctuaire de Philippe Arrhidée montrent, sous forme d'images très conventionnelles, le déroulement d'une navigation d'Amon vers la nécropole sans qu'il soit possible d'en reconstituer l'itinéraire (272). La seule légende explicative se borne à faire état de l'heureux retour d'Amon de l'Occident sans utiliser la terminologie propre à la fête de la Vallée (273).

Plus tard, le décret trilingue très fragmentaire de Ptolémée V Épiphane (192-181) découvert en 1970 au cours des fouilles du parvis d'Amon fait allusion à une traversée vers les Memnonia associée, semble-t-il, à des rites de sacrifice et des libations (274).

Sous Ptolémée VIII Evergète II, un papyrus grec appartenant au volumineux dossier du procès d'Hermias et daté de 117 avant notre ère cite à deux reprises une traversée annuelle d'Amon pendant le mois de Payni (275). Ce document souligne l'importance des choachytes pendant cette festivité. Ils étaient chargés d'ouvrir la procession et d'accomplir certains rites. Or nous savons que, sous les Lagides, les choachytes cumulent volontiers leurs fonctions avec celles de pastophore d'Amon d'Opê (276). D'après les règlements de l'association d'Amon d'Opê conservés par le papyrus démotique de Berlin 3115 presque contemporain du procès d'Hermias (110-107), tout choachyte ayant exercé plus de dix ans ses fonctions doit s'inscrire à cette association (277). Ce papyrus a conservé la liste des dates de réunion de l'association, probablement en liaison étroite avec les cultes de Djemê. En tête figure le premier jour de chaque décade, puis suit une liste où nous apprenons que la panégyrie de Djemê se célébrait le 2 Thot et que des cérémonies nécessitant des luminaires se déroulaient en Pakhons et le premier Phamenoth. En Payni, une seule date est citée : le 18. En revanche la date du 26 Khoïak, qui correspond au culte de Montou à Djemê et peut-être au *hbs-t3*, est citée par deux fois (278).

A. Bataille s'interrogeait sur les raisons qui ont motivé cette organisation des choachytes autour de Djemê (279). Quoi de plus naturel pour ces officiants chargés des libations funéraires que de se grouper sous la protection d'Amon d'Opê, forme d'Amon qui périodiquement vient célébrer le même rite sur la tombe des dieux morts ?

Datée à peu près de la même époque (Ptolémée VIII Evergète II), une inscription du temple de Deir el Médineh permet de mesurer l'interpénétration entre l'ancienne célébration de la Vallée et les rites de Djemê. Dans cet édifice, Osiris est assimilé à l'entité divine résidant à la Butte de Djemê (280). Or, le texte qui orne le passage de la porte de la chapelle nord met en

269. Cf. *supra* p. 125. Après un passage que le copiste déclare avoir trouvé mutilé (*gm wš*), une traversée est citée (F.M. HUSSEIN HAIKAL, *o.c.*, I, 1 (22-23).

270. *Idem*, *o.c.*, I, 1(16-17, 19-21, 34-37), 2(10-14, 17, 20-21, 30-31, 36-37), 3(11), 4(1). On ne retrouve nulle trace des cérémonies d'allumage des cierges ni de l'offrande des bouquets.

271. *Idem*, *o.c.*, 1 (6, 31-33), 4 (6-7, 14).

272. PM II², p. 100 (290) ; FOU CART, *o.c.*, p. 117 ; BARGUET, *o.c.*, p. 139.

273. JEQUIER, L'Architecture III, pl. 3 (derrière les porteurs de barque du registre inférieur ; *ly m htp m 'Imnt*).

274. Seuls des fragments du texte grec nous sont parvenus. Le texte fait allusion à d'autres traversées dont une le neuvième jour. WAGNER, *BIFAO* 70, 1971, p. 1-21.

275. WILCKEN, *UPZ* II, n° 162, 3(1-3), 8(19-20) et FOU CART, *o.c.*, p. 17-18. Cette traversée était importante puisque l'épistratège de la Thébàide et les stratèges du Périthèbes et des nomes environnants y assistaient. D'après deux documents de la même série, deux ancres en fer étaient conservées dans le temple d'Opet, il n'est pas impossible qu'elles aient servi au cours de la fête. Cf. *supra*, p. 95, n. 18.

276. BATAILLE, *o.c.*, p. 147.

277. F. de CENIVAL, *Les associations religieuses*, p. 103.

278. *Idem*, *o.c.*, p. 104-105 et 112-113.

279. BATAILLE, *o.c.*, p. 149.

280. PIEHL, *Inscriptions Hiéroglyphiques* I, pl. 165, 171, 182, 173, 177, pour Isis : pl. 170.

scène Amon prodiguant le souffle agréable aux narines d'Osiris « *en son temps de la fête de la Vallée* ». L'inscription symétrique montre un dieu (nom disparu), sans doute Amon de *t3-Dsr*, assimilé au *Ba* vénérable de l'Égypte « *résidant dans la salle de l'Igeret, il accorde le bon souffle du Nord aux narines d'Osiris-Onnophris* » (281). Ici encore le nom de la fête de la Vallée est appliqué à des rites se déroulant à Djemê et faisant intervenir la théologie propre à ce lieu.

Vers la fin du premier siècle avant notre ère, Diodore de Sicile donne le récit d'une festivité thébaine au cours de laquelle Amon est transporté sur l'autre rive (282).

Enfin, au premier siècle de notre ère, la Vallée est citée à deux reprises dans le « *Rituel de l'Embaumement* ». Elle n'y apparaît pas en tant que cadre de la fête qui porte son nom, mais bien des rites de Djemê, avec les libations d'Amon d'Opê et la fête décadaire (283).

Enfin, également du premier siècle, le papyrus de Leyde T 32 cite à deux reprises la fête de la Vallée en association avec les rites de Djemê (284).

Tous ces documents sont éloquents. La traversée annuelle d'Amon du mois de Payni est restée sous les Lagides une des grandes manifestations religieuses de la région thébaine (285), mais à l'ancien rituel de la belle fête de la Vallée s'est substitué un ensemble de célébrations tirant sa substance de la théologie des dieux morts. Ces fêtes sont restées vivaces jusque sous la domination romaine. Il suffit de se rappeler les importants travaux entrepris par les empereurs romains à Médinet Habou (285) pour se convaincre de la continuité des rites funéraires amoniens de Djemê. Le groupe des manuscrits dits d'Amon d'Opê, tous datés du premier siècle de notre ère (286), reflète une réalité rituelle vivante.

Bien des points restent obscurs : le texte trilingue de Karnak cite plusieurs traversées sans préciser leurs dates et seul le papyrus du procès d'Hermias mentionne le mois de Payni. Nous avons vu l'importance des rituels de Khoïak ; y avait-il à cette occasion une traversée ? Le culte décadaire solennel était-il célébré en Payni ou en Khoïak ? Que peut-on dire du parcours des processions (287) ?

Malgré ces interrogations, les intentions des spécialistes chargés de la restauration des cultes solennels au début du IV^e siècle avant notre ère sont claires. Le décor de la chapelle du parvis de Karnak, point reposoir obligatoire à chaque sortie divine, consigne par la diversité de ses allusions liturgiques la variété des circonstances qui entraînaient son usage : sacrifices de règle à toute grande sortie, allusions aux rituels de Khoïak et aux cérémonies célébrées sur la rive occidentale au cours des grandes traversées annuelles. Les constructions de la XXIX^e Dynastie sont pour nous des témoins précieux des profondes transformations des cultes amoniens, orientés vers les mythes de renaissance et les rites de régénération.

281. PIEHL, *o.c.*, I, pl. 167 H, a et b ; PM II², p. 406 (30 c et d).

282. Diodore de Sicile I, 97(9). La date n'est pas précisée. Le scholiaste d'Homère (*Illiade* I, 423) cité par Foucart (*o.c.*, p. 10) sans doute, par confusion avec la fête d'Opet, attribuait une durée de douze jours à la fête. Diodore rapporte que Zeus et Héra (Amon et Mout) se rendent sur une élévation (ὄρος) où ils reçoivent des offrandes florales. On ne peut s'empêcher de penser à la Butte des dieux morts et aux représentations de bouquets montés associés au culte de l'Amon voilé (M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, pl. 6 n° 1 ; p. 120, n° 1, 121 ; pl. 7 n° 2, 7 ; pl. 8 n° 3 et 4).

283. SAUNERON, *Le rituel de l'embaumement*, III, 22 IV, 1 et V, 14-15. J.C. GOYON, *Rituels*, p. 52-53 et 60. Noter la mention des rites de Sokaris et les cultes d'Aménophis et d'Imhotep.

284. STRICKER, *OMRO* 31, 1950, p. 57 (II, 21) ; 37, 1956 p. 58 (VII, 4). Mention de la Vallée : 31, 1950, p. 58 (II, 27). Plusieurs inscriptions de visiteurs de Louqsor sont datées du mois de Payni (cinq sur un total de huit inscriptions avec date) 2^e siècle de notre ère (ASAE 60, 1968, p. 281, 288, n° 12 : 10 Payni).

285. L'avant-cour du temple est datée d'Antonin (138-161 après J.C.). Le portique est romain (PM II², p. 461) ; voir aussi DERCHAIN, *CdE* 67, 1959, p. 21-33. Les inscriptions romaines citent les cultes de Demê. La porte sud d'Antonin mentionne une arrivée de Montou. Le temple de Deir Chellouit est à peu près contemporain (Hadrien et Antonin). Chr. ZIVIE, *BIFAO* 77, 1977, p. 151-161.

286. Cf. *supra*, p. 132, n. 241.

287. Dans le groupe des lieux de culte de Djemê, faut-il inclure le temple de Deir el Medineh et la chapelle ptolémaïque de Deir el Bahari (OTTO, *o.c.*, p. 75) ? En attendant la publication intégrale des inscriptions ptolémaïques et romaines de Médinet Habou et de Deir Chellouit, il est difficile de répondre à ces questions.

3. L'adaptation tardive de la théologie d'Amon et les célébrations de Karnak.

Nous venons d'examiner longuement les rapports entre le reposoir de la XXIX^e Dynastie et les festivités de la nécropole. Mais la chapelle du parvis de Karnak n'est qu'un lieu de passage et, dans l'enceinte même de Karnak, un lieu de culte spécialisé formait en quelque sorte un pendant au sanctuaire de Djemê. En effet, J.C. Goyon a montré que dans l'étrange édifice construit sous Taharqa au bord du Lac Sacré était célébrée l'« union mystique » d'Amon et des éléments de sa puissance créatrice et sa renaissance en tant que Rê, au retour de sa visite décadaire à Djemê (288). Ce sanctuaire fournit de très précieux renseignements sur les célébrations de Karnak et sur les fondements mêmes de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon. De plus, la présence d'un thème de décoration commun, la *Litanie de Rê*, permet d'établir un lien direct avec la chapelle dite d'Achôris.

Malgré les mutilations de l'édifice (289) (seules subsistent les cryptes aménagées dans le soubassement) J.C. Goyon, dans son essai d'interprétation, a pu dégager les caractéristiques essentielles du déroulement des cérémonies.

Amon, après avoir célébré à Djemê les cultes décadaires au profit de sa propre forme des origines, recevait le bénéfice, à son retour à Karnak, d'une série d'actes liturgiques complémentaires (290).

Tel le soleil couchant, Amon s'enfonce dans les profondeurs des cryptes de l'édifice de Taharqa. Les parois de l'escalier qui mène à ces salles mystérieuses sont décorées d'une version de la *Litanie de Rê* (291). Amon-Osiris descend dans la nuit en passant devant la série chthonienne des formes de Rê (292). Puis, après avoir traversé les premières salles et avoir subi des rites complexes qui paraissent être une sorte de rappel de ceux de l'autre rive (293), le dieu pénètre dans la dernière salle. Là, mise en présence des dix *Ba* d'Amon, émanations de la puissance créatrice amonienne des origines, l'image divine (294) s'imprègne de l'énergie vitale qui anime dix aspects de la création. Cette station constitue le moment essentiel du déroulement liturgique. Amon, après un épisode osirien, en tant que divinité défunte et descendant au tombeau, gorgé de l'énergie des origines puisée auprès de ses dix *Ba* va ressurgir, triomphant, en tant que dieu *rs-wd* (295). Empruntant à nouveau l'escalier, le grand dieu thébain passe devant la série diurne des formes de Rê de la *Litanie* et réapparaît à la lumière. Sans doute la cérémonie était-elle complétée par une Union au Disque (296).

L'importance de la *Litanie de Rê*, résumé des transformations victorieuses d'Amon-Rê, premier et ultime moment liturgique de son périple souterrain, nous ramène devant la paroi du fond de la chapelle dite d'Achôris. Il peut paraître audacieux de mettre sur un même plan liturgique deux édifices de date différente, mais n'oublions pas que la chapelle de la XXIX^e Dynastie remplace un monument éthiopien et que l'inscription du passage de la porte ouest attribuée à Taharqa l'initiative de la construction. Il est probable que l'ancien édifice portait déjà l'image-clé de l'offrande litanique. Celle-ci, célébrée devant Amon-Rê et ses formes solaires nocturnes et diurnes, résumait à la fois les rites de Djemê et les célébrations du retour à Karnak.

288. J.C. GOYON, dans PARKER, LECLANT, GOYON, *The Edifice of Taharqa*, p. 82.

289. La moitié supérieure a été arasée vers 330 de notre ère pour laisser le passage à l'obélisque du Latran (*Karnak VI*, 1980, p. 125).

290. D'après J.C. GOYON, la procession du retour empruntait le dromos sud avec une station au *pr-hnw*, devant le temple de Mout (*o.c.*, pl. 24, p. 60, n° 63). Cette hypothèse n'exclut pas l'utilisation d'une chapelle reposoir sur le parvis d'Amon.

291. PM III², p. 219 (1-2) et J.C. GOYON, *o.c.*, p. 31.

292. J.C. GOYON, *o.c.*, p. 33, pl. 15. Les formes chthoniennes sont gravées sur la paroi est.

293. Sur les linteaux. Sur les parois de l'antichambre figurent le rite *hts* de fête en relation avec la confirmation du pouvoir royal (BARGUET, *o.c.*, p. 145 ; J.C. GOYON, *o.c.*, p. 65).

294. Étant donné les dimensions des portes et des couloirs, l'objet du culte devait être un naos portatif contenant la statue d'Amon, semblable à celui d'Hathor représenté sur les parois des escaliers de Dendara (*Dendara VII*, pl. 677). La barque d'Amon était probablement déposée dans la cour et l'image divine transférée.

295. Dans le temple d'Opet, Osiris vivifié par les 10 *Ba* d'Amon appelé *rs-wd* (TRAUNECKER, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, à paraître).

296. J.C. GOYON, *o.c.*, p. 83.

Ainsi donc, le contexte liturgique et théologique qui entoure la chapelle d'Achôris est bien plus vaste qu'il n'apparaissait au premier abord. Il s'agit non seulement d'une transformation des rapports entre Amon et les cultes de la nécropole, mais d'une mutation de l'ensemble de la liturgie amonienne. En possession des éléments fournis par l'édifice de Taharqa, essayons à présent de dégager les traits marquants de cette adaptation tardive de la théologie d'Amon.

L'idée de fond est la conservation de l'ordre universel. Pour les théologiens thébains des époques tardives, celle-ci dépendait non seulement des forces divines actives régissant le monde, mais également de l'entretien des forces créatrices des origines. L'équilibre du monde exigeait une constante répétition des actes créateurs sous l'impulsion des forces divines régissant l'univers organisé. Sous son double aspect de dieu des origines et garant de l'univers, Amon est l'acteur principal de cette théologie.

Mais celle-ci implique l'unicité de la divinité réunissant en elle toutes les forces actives de la création. Pour assurer à Amon ce privilège, les Thébains ont forgé au bénéfice de leur dieu un remarquable outil théologique lui permettant d'animer tous les mythes de création : les dix *Ba*, figures clés de cette théologie et dont l'existence même était tenue secrète.

En effet, courant 1970, nous avons eu le privilège de découvrir sur les parois des cryptes du temple d'Opet un ensemble de textes et de représentations où apparaissent les dix *Ba* (297). Ce n'est certes pas un hasard si le temple d'Opet, daté d'Evergète II, remplace un sanctuaire plus ancien dédié par Taharqa (298). Là, comme dans l'édifice éthiopien, les dix *Ba* veillent dans la partie la plus secrète du temple (299). Chaque *Ba* est une émanation d'Amon, énergie pure animant et perpétuant par sa puissance créatrice constamment renouvelée un aspect de l'univers. Les cinq premiers constituent l'univers cosmique : le soleil, la lune, l'air, l'eau et le feu ; les autres animent l'univers vivant : les humains, le grand et petit bétail, les oiseaux, les êtres aquatiques, les reptiles (300).

Dans la crypte, ces dix *Ba* irradient de leur énergie une statue d'Osiris et la somme de leur puissance vivifiante est concentrée dans une nouvelle forme amonienne : Amon, « *Ba* vénérable d'Osiris ». Cet aspect synthétique de la puissance d'Amon s'incarne en un oiseau ithyphallique à tête humaine coiffé des plumes d'Amon planant au-dessus d'Osiris renaissant (301). Cet aspect est important car il va nous permettre de comprendre le mécanisme d'intervention des *Ba* et leur rapport possible avec Djemê. Un texte de la salle centrale du temple nous apprend qu'Osiris est enterré à la fois dans le temple d'Opet et à Djemê et qu'Amon est « son *Ba* vénérable » (302). Un autre texte précise qu'Amon *dsr*^c (303), le grand dieu de *Dsr-st* à Djemê est le « *Ba* caché d'Osiris » (304). Ainsi Amon, par le canal du *Ba* vénérable d'Osiris, est l'élément actif et le moteur de la résurrection du dieu, celui dont l'énergie primaire alimente le cycle osirien. Le grand *Ba* de l'Égypte, forme amonienne des origines reposant dans la crypte de Djemê au milieu des Primordiaux, est peut-être la somme de l'énergie des dix *Ba* d'Amon appliquée au mythe de Djemê.

297. L'exemple du temple d'Opet est le seul complet. Chaque *Ba* est représenté sous la forme d'un personnage au visage représenté de face lorsque celui-ci est humain. Il porte en bandoulière un très large collier de croix ansées et son corps, s'il s'agit d'un être mâle, a l'apparence de celui habituellement réservé aux génies des provinces. (TRAUNECKER, *o.c.*)

298. PM II², p. 251 ; TRAUNECKER, *o.c.*, inscription de dédicace de Taharqa au bénéfice de la déesse Opet.

299. Crypte aménagée dans l'épaisseur du mur nord du sanctuaire et accessible par une ouverture secrète donnant dans la salle nord consacrée aux mystères de la renaissance d'Osiris. (TRAUNECKER, *o.c.*, et *L'É* III, p. 825, fig. n° 5).

300. Les cinq derniers *Ba* sont qualifiés de *Ba* vivants. Le sixième est Amon, *Ba* vivant du Ka royal : le roi symbolise l'humanité habitée par la force vivifiante d'Amon.

301. De WIT, *Opet*, II, pl. 4, I, 120-121.

302. De WIT, *Opet* I, 91, III, p. 44 et p. 130 n. 168.

303. Forme d'Amon primordial dans l'Édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré. (J.C. GOYON, *o.c.*, p. 53, n. 70).

304. De WIT, *Opet* I, 31.

Le mystère entourait la nature véritable du *Ba* vénérable : aucun texte normalement accessible ne fait allusion aux dix *Ba* dont la présence active est cachée dans le secret des cryptes (305). C'est dire l'importance de ces dix entités divines dans la théologie amonienne. Par elles s'exprime la nature universelle du dieu et par elles s'explique son omniprésence dans toutes les formes des forces créatrices, quelle qu'en soit l'expression mythique. Dans Opet, elles animent le mythe osirien. Dans l'édifice de Taharqa, leur puissance régénère Amon *ḏsr-ꜥ* et les forces créatrices originelles conservées dans le tombeau des Primordiaux. Là encore, elles constituent l'influx énergétique primaire, « moteur » d'un mythe de création particulier.

Après ce rapide survol de l'exposé des principes théologiques qui paraissent régir les relations entre Amon et l'univers divin, il convient d'examiner à présent l'aspect royal de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon.

Dans l'édifice de Taharqa le roi conduit les rites mais, en tant qu'héritier de la puissance divine, il en est également le bénéficiaire (306). Ce principe est exprimé avec force dans la descenderie où la *Litanie de Rê* est récitée au bénéfice du « *filis de Rê, Taharqa* ». Le roi est non seulement initié au mystère des transformations d'Amon-Rê mais participe de celles-ci. Dans la chapelle de Karnak, le roi incarne la soixante-quinzième et ultime forme de Rê et, comme dans l'édifice de Taharqa, bénéficie de la régénération d'Amon. Cet aspect a amené J.C. Goyon à poser avec prudence le problème d'un rapport possible des rites de l'édifice de Taharqa avec la fête – *Sed* (307). On peut se demander si l'aspect régalien de la théologie amonienne tardive ne joue pas un rôle plus important qu'il n'apparaît au premier examen. Les blocs d'Osorkon III découverts récemment sur le parvis de Khonsou témoignent d'une théologie essentiellement lunaire fort complexe mettant en avant des rites propres à la Confirmation du pouvoir royal (308). Or nous retrouvons quelques éléments de ces scènes sur les parois de la chapelle d'Osiris-*Heqadjet* édifée par Osorkon III et Takeloth III dans l'angle nord-est de l'enceinte d'Amon. Dans ce même sanctuaire, les rites de Djemê tiennent une place prépondérante (309). Nous espérons que la reprise des fouilles du parvis de Khonsou permettra de découvrir d'autres blocs du même édifice et d'éclaircir les liens unissant cette chapelle jubilaire avec le sanctuaire osirien, lui-même rattaché aux célébrations de Djemê. Peut-être sera-t-il alors possible de comprendre la véritable nature des nombreux petits sanctuaires dédiés à Osiris par les souverains et les divines adoratrices des XXV^e et XXVI^e Dynasties et bâtis sur le modèle de la chapelle d'Osiris-*Heqadjet*.

Que peut-on dire de l'histoire de cette théologie ? Son ancienneté n'est pas connue mais d'après quelques indices elle pourrait remonter au Nouvel Empire (310). Quoi qu'il en soit, l'histoire architecturale de Karnak témoigne de l'importance qu'elle a prise au cours de la troisième période intermédiaire. Les dernières constructions monumentales classiques sur l'axe d'Amon remontent aux premiers souverains bubastides (311). A partir des rois de la XXIII^e Dynastie, l'expression architecturale de la liturgie amonienne change de visage : de petites chapelles et des édifices spécialisés, d'un plan nouveau, se substituent aux grandes réalisations monumen-

305. Quelques textes citent les trois premiers *Ba* : Temple d'Hibis, pronaos, trois premiers *Ba* (WINLOCK, *Hibis* III, p. 24 et pl. 31) ; Pylône de Philae, premier *Ba* (*Philä* II, p. 426 et 427, 10-17) ; Kom Ombos, troisième *Ba* (DE MORGAN, *Kom Ombo* II, n° 541 et 518). Un chant de réveil, conservé dans le temple d'Hibis (pronaos : WINLOCK, *o.c.*, III, pl. 31 ; ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete* p. 288-290) accompagne les 10 *Ba* dans la crypte de l'édifice de Taharqa, il énumère les 10 noms (*rnw*) d'Amon. La série des 10 *Ba* est le résultat d'une compilation associant la version thébaine des 4 *Ba*/Éléments de Rê et les êtres vivants (TRAUNECKER, *o.c.*). Le nombre 10 paraît être une caractéristique de la théologie thébaine (Rê à Héliopolis : 14 *Ka*, 7 *Ba*, 12 noms) Amon-Rê : 10 *Ba*, 10 noms et peut-être 10 *Ka* au total 30 ; J.C. GOYON, *o.c.*, p. 73 sq. 83.

306. J.C. GOYON, *o.c.*, p. 84.

307. J.C. GOYON, *o.c.*, p. 84.

308. *Karnak* VI, 1980, p. 56 et pl. XIII b.

309. PM II², p. 206 (22), registre inférieur. Sur la paroi nord, procession de divinités nilotiques (p. 206 (19)) commune au blocs d'Osorkon III.

310. J.C. GOYON, *o.c.*, p. 86. TRAUNECKER, *o.c.*

311. Cour bubastide, tribune occidentale (?). Le kiosque de Taharqa dans la grande cour est une construction monumentale par son ampleur mais se rattache par son programme aux adjonctions et petits monuments typiques de cette époque.

tales. Peut-être n'est-ce pas un hasard si un texte littéraire tardif dont l'intrigue témoigne, d'après nous, de l'évolution des cultes et des réactions qu'elle a pu provoquer, met en scène Pédoubastis, premier souverain de la XXIII^e Dynastie.

Ce conte démotique épique connu sous le titre de « *Kampf um das Stiftungsgut des Amon von Theben* » fait partie de la littérature gréco-égyptienne et doit être abordé avec la plus grande prudence (312). Néanmoins, il nous a paru utile d'en signaler certaines particularités qui prennent leur véritable sens à la lumière de ce que nous savons de l'évolution des cultes thébains à cette époque. L'action se passe à Thèbes où le titulaire de la charge de grand prêtre d'Amon vient de décéder. Parmi les rivaux qui se disputent la charge vacante, figure un personnage mystérieux appelé « le jeune prêtre », grand prêtre d'Horus à Bouto et fils du grand prêtre d'Amon défunt. Au cours de la grande fête d'Amon qui amène le dieu à visiter les sanctuaires de l'autre rive, « le jeune prêtre » s'empare par la force de la barque de navigation divine *Ousirhat* amarrée au débarcadère de Thèbes-Ouest pendant que le dieu parcourt la nécropole. De retour au débarcadère, Amon est dans l'impossibilité de regagner Karnak. Devant Pharaon et les prêtres d'Amon, le rebelle, pour justifier son acte, entonne un hymne au vaisseau sacré. Dans ce texte, chaque élément de la nef de navigation sacrée est comparé à un personnage du mythe osirien, mais la voilure est Amon qui dispense le souffle à Horus fils d'Isis lorsque celui-ci vient accomplir les rites au bénéfice d'Osiris (313). L'intention du jeune prêtre est claire : en tant que prêtre d'Horus de Bouto, il s'attribue des droits théologiques sur le pontificat d'Amon puisque les deux dieux, Amon et Horus fils d'Isis, comptent parmi les officiants divins des rites de régénération d'Osiris. Devant ce discours les prêtres d'Amon sont consternés. Ils déclarent que jusqu'à ce jour ils ignoraient tout de ces paroles et qu'ils ne connaissent aucun écrit reflétant ces idées. On décide alors de consulter Amon lui-même et, à la surprise de tous, par deux fois le dieu approuve l'acte d'agression à main armée perpétré envers sa propre barque de navigation et l'empêchant de regagner son temple. Le reste du récit est occupé par les nombreux combats singuliers livrés entre les divers antagonistes (314). Le dénouement est obscur ; il semble que le jeune prêtre vaincu ait droit à la clémence et que tout rentre dans l'ordre.

Jusqu'à présent l'attention des chercheurs a surtout été attirée par les influences de la littérature homérique sensibles dans ce texte (315). Mais les quelques faits exposés montrent que le fond égyptien de ce récit à clé mériterait une étude détaillée. La théologie nouvelle exposée par le jeune prêtre où, au grand étonnement du clergé en place, Amon anime la régénération osirienne, correspond bien avec ce que nous savons de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon. De plus les circonstances mêmes de l'action viennent étayer cette interprétation : tout se passe à l'occasion de la grande traversée divine dont nous avons longuement vu l'importance dans la liturgie correspondant au renouveau de la théologie amonienne.

Après avoir défini les éléments essentiels de la liturgie et quelques-uns des traits marquants de l'adaptation tardive de la théologie d'Amon, il nous reste à examiner les notions de culte de substitution et de liturgie ouverte ou fermée, aspects qui nous paraissent avoir été déterminants dans l'élaboration du programme architectural des XXV^e et XXIX^e Dynasties.

La nécessité des traversées divines pour le bon déroulement du culte devait créer des difficultés pratiques importantes. De telles manifestations entraînaient de grands frais et nous avons déjà examiné, à propos de la fête décadaire, la réalité matérielle de ces traversées répétées (316). Nous avons alors évoqué la chapelle de Nectanébo I^{er} aménagée dans l'épais-

312. SPIEGELBERG, *Der Sagenkreis des Königs Petubastis*, 1910 ; MASPERO, *Popular Stories of Ancient Egypt*, 1915 p. 243-262 ; STRICKER, *OMRO* 29, 1948, p. 71-83 ; BRESCIANI, *Letteratura e poesia dell'Antico Egitto*, 1969, p. 642-654 ; sur cette littérature, voir THISSEN dans *LÁ* II, p. 873-878.

313. SPIEGELBERG, *o.c.*, p. 15.

314. La garde personnelle du « jeune prêtre » est constituée de treize asiatiques redoutables combattants. Pour J. Schwartz, ce nombre trahirait une influence biblique (*BIFAO* 49, 1949, p. 69). Le sauveur est un prince venu d'Éléphantine, Minnebmaât venu du Sud sur un navire de guerre.

315. SCHWARTZ, *o.c.*, p. 69 ; STRICKER, *OMRO* 35, 1954, p. 47 ; VOLTEN, dans *Akten des VIII. Int. Kongresse für Papyrologie*, Wien 1956, p. 147-152. Les versions conservées de ce cycle de contes datent de l'époque ptolémaïque et romaine, mais la rédaction originale ne peut guère être antérieure à la XXVII^e Dynastie.

316. Voir *supra*, p. 133. Voir cependant M. DORESSE, *RdE* 31, 1979, p. 64, n. 158.

seur du mur d'enceinte à la hauteur du temple de Khonsou. Cet édifice servait de toute évidence de substitut liturgique dans Karnak pour le sanctuaire de Djemê lorsque Khonsou-Chou accomplit son pèlerinage quotidien à la tombe de sa forme morte (317). Il n'est pas exclu que ce principe de substitution puisse également être appliqué à l'édifice de Taharqa, autorisant ainsi la répétition fréquente à Karnak même des rites de régénération, dont une partie était célébrée solennellement au moins une fois par an à Djemê. En était-il de même de la chapelle d'Osiris –*Hegadjet* ? Dans l'état actuel de la recherche il est difficile de répondre à cette question. Cette idée de substitut culturel de lieux saints a parfois été mise au service de l'élaboration théologique, ainsi à Karnak le temple d'Opet représente les lieux saints osiriens mais repensés selon la théologie universaliste amonienne.

Cette notion de substituts culturels nous a amené à envisager l'existence de deux types de liturgie : une liturgie fermée et une liturgie ouverte. Dans la première, tous les rites essentiels sont accomplis à l'abri de l'enceinte divine, soit en raison des problèmes pratiques déjà évoqués, soit en raison des vicissitudes politiques. En effet pendant le premier millénaire avant notre ère, la région thébaine a connu de nombreuses périodes de troubles. Il fallait malgré tout assurer les rites et il est certain qu'il était difficile d'organiser et de réaliser les grandes traversées divines lorsque les factions s'affrontaient. L'incident, même fictif, relaté par le conte du cycle de Pédoubastis mentionné plus haut est révélateur des dangers présentés par de telles manifestations en période d'insécurité.

Dans les liturgies ouvertes, le dieu sort du temple et les rites sont accomplis dans les lieux saints de l'autre rive. Les constructions des Éthiopiens à Médinet Habou montrent que sous leur règne les cultes étaient célébrés dans tout leur éclat et que les rites de substitution n'étaient motivés que par des raisons pratiques.

Sous Achôris, la liturgie se veut ouverte et l'œuvre thébaine des rois de Mendès est éloquente à cet égard. Cette volonté, malgré les troubles dynastiques de l'an 393, est caractéristique des tendances nationalistes de ces souverains. En revanche nous sommes peu renseignés sur les rites du retour de Djemê. Étaient-ils encore célébrés dans l'antique édifice éthiopien ? ou faut-il chercher à Karnak un autre lieu de culte, lié à Djemê, plus proche dans le temps de la chapelle du parvis (318) ? Signalons seulement l'existence, dans une salle annexe du temple, au Nord de la cour du VI^e Pylône, d'un tableau daté de Ptolémée IX où le roi est montré faisant une libation et offrant l'encens devant Amon d'Opê. La légende divine malheureusement mutilée mentionne les rites décadaires. Quelle valeur faut-il attribuer à ce tableau pris dans une courte série (319) ? Peut-être cette pièce avait-elle un lien avec le retour du dieu ?

Quoiqu'il en soit, la chapelle du parvis d'Amon et les restaurations d'Achôris du sanctuaire de Médinet Habou ne peuvent s'expliquer que par la volonté des souverains de la XXIX^e Dynastie de redonner à Thèbes tout le prestige de ses grandes festivités.

Cet effort exprime également leur attachement à l'antique dieu dynastique et leur dessein de renouveler la royauté théocratique dans le cadre de la théologie thébaine.

317. *Karnak VII*, sous presse.

318. On peut se demander quelle place tenait le culte célébré à cette époque dans l'Akhmenou. Les scènes du sanctuaire d'Alexandre (Purification d'Amon, présence des Huit, ouverture de la bouche, dieux funéraires sur le linteau de la façade ; BARGUET, *o.c.*, p. 192-196) et l'interprétation donnée par P. Barguet du fonctionnement de l'édifice en relation avec les navigations divines (Fêtes de Khoïak et Nehebkaou) et le couronnement royal incite à les rapprocher avec les cultes que nous venons de décrire.

319. PM II², p. 104 (312, 1).

CHAPITRE IV

CONCLUSIONS

Les résultats de l'étude de la chapelle édifée par les souverains de la XXIX^e Dynastie dépassent largement le cadre de l'histoire architecturale du parvis d'Amon. Le choix du monument, sa conception et son décor reflètent un contexte historique et religieux insoupçonné.

Lorsqu'en octobre 399 avant notre ère Néphéritès, dynaste de Mendès, devient Pharaon, s'ouvre pour l'Égypte une ère de renouveau après les cent vingt années d'occupation perse et les luttes de libération menées par Amyrtée. Souverains nationalistes, lui et ses successeurs s'employèrent à donner aux festivités de l'ancienne capitale religieuse un éclat nouveau. Après le long silence perse, des chantiers royaux sont ouverts à Thèbes. Leur sollicitude pour l'antique dieu dynastique de l'empire n'est pas désintéressée : derrière la piété des nouveaux maîtres du pays, apparaît leur volonté d'appuyer leur pouvoir sur de vénérables principes théocratiques puisant leur force dans la théologie amonienne. Celle-ci avait atteint, au début du quatrième siècle, un stade d'évolution dont les constructions des dynastes de Mendès à Karnak et à Médinet Habou sont le meilleur témoignage. Partant des documents fournis par ces monuments (chapelle de Karnak, colonnes-étais et porche de Médinet Habou) en corrélation avec des sources plus anciennes (édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré), il est devenu possible de dégager les caractéristiques principales de cette « adaptation tardive de la théologie d'Amon » et de sa liturgie.

Lorsque le pouvoir royal théocratique se déplace vers le Nord, entraînant semble-t-il une transformation des coutumes funéraires thébaines, l'ancien sanctuaire de Thoutmosis III à Médinet Habou devient le point central d'un ensemble liturgique fondé sur une mythologie déjà ancienne et fixée en ce lieu. Dès les Éthiopiens au moins, sous le nom de Djemê, l'ancien temple thoutmoside sert de lieu de culte aux Dieux Primordiaux qui, comme épuisés après leur acte créateur, dorment dans le secret de la Butte de Djemê entourant Kematef, c'est-à-dire la forme démiurgique d'Amon, également appelé le Grand *Ba* de l'Égypte. L'ordre universel dépendant du constant entretien des forces des origines, Amon d'Opê se rend tout les dix jours sur la tombe de sa forme primordiale afin d'y accomplir les rites funéraires. De retour à Karnak Amon, démiurge et régent de l'univers, est confirmé dans son pouvoir universaliste en s'unissant mystiquement à Rê. Dans les profondeurs des cryptes de l'édifice de Taharqa, Amon s'imprègne de l'énergie primordiale émanant de ses dix *Ba*, expression mystérieuse et soigneusement tenue cachée de sa puissance universelle. Puis le dieu réapparaît à la lumière en tant que Rê, triomphant comme l'astre du jour de la *Litanie* gravée sur les parois de la descenderie de l'édifice. Dans ce système universaliste amonien, le roi occupe une place de choix : d'officiant, il devient bénéficiaire du rite puisqu'il incarne la soixante-quinzième forme triomphante d'Amon-Rê. Cette théologie semble remonter au Nouvel Empire ; son influence est sensible dès l'époque bubastide et paraît avoir un lien étroit avec le pouvoir royal.

Du point de vue liturgique, on assiste à une transformation de l'antique fête de la Vallée rattachée petit à petit aux cultes décadaires. Il semble d'ailleurs que ceux-ci ne soient célébrés

solennellement par Amon venu en personne de Karnak qu'une fois par an, l'ensemble du cycle liturgique étant assuré par des cultes de substitution rendus à Karnak et à Djemê. Cette perspective n'exclut pas, bien sûr, l'existence d'autres traversées. Leur importance constitue d'ailleurs un des traits marquants du culte d'Amon à cette époque.

Architecturalement, l'influence de cette évolution des cultes est très sensible. A Karnak, autour du sanctuaire, prolifèrent de petits édifices dont certains montrent un lien étroit avec les cultes de Djemê et peut-être la confirmation du pouvoir royal. Sous les Éthiopiens un vaste effort est accompli : restauration et agrandissement du sanctuaire de Djemê, aménagement du parvis de Karnak et érection d'un sanctuaire spécial pour les rites du retour. Sous la domination perse, le culte était sans doute assuré, mais en raison de la disgrâce dont l'ancienne capitale religieuse paraît avoir été l'objet, celui-ci était probablement célébré sans éclat à l'abri des enceintes, sous la forme d'une liturgie fermée usant de substituts cultuels.

Seul ce contexte politique et religieux peut rendre compréhensibles les décisions des nouveaux souverains de sang égyptien, lorsqu'ils eurent recouvré le pouvoir.

Leur première intervention porte sur un rouage vital du bon fonctionnement du temple : les magasins de consécration des offrandes, ancienne construction saïte. Ceux-ci sont agrandis et sans doute dotés à nouveau, dès Néphéritès I^{er}. En même temps, sur le parvis du temple est entreprise la construction d'un édifice somptueux, pour le temps, destiné à servir de reposoir à la barque processionnelle d'Amon avant son embarquement sur le vaisseau-*Ousirhat*. Psammouthis, pendant son éphémère règne d'un an (393), poursuit ce programme et fait décorer ces monuments. Après avoir évincé ce rival, Achôris achève leur décoration et entreprend la restauration et l'embellissement de l'antique sanctuaire de Djemê. Sur les colonnes-étais mises en place dans le déambulatoire, des inscriptions décrivent les éléments essentiels des cultes de Djemê. Les entrecolonnements d'une construction élevée sur le parvis reçoivent des scènes en relation avec d'autres aspects de la théologie locale (rites de Khoïak, fêtes agraires). Enfin, après les troubles de l'an 380, Nectanébo I^{er}, ancien rival d'Achôris et peut-être petit-fils de Néphéritès, prend le pouvoir. Il s'attribue, modifie et achève le porche d'Achôris. Cette continuité, malgré les troubles dynastiques qui peut-être entraînent en 393 l'intervention de mercenaires chypriotes sur le territoire de Karnak, témoigne de l'importance pour la royauté de ce programme de restauration et d'embellissement.

Le chantier de la chapelle du parvis de Karnak est le plus important du programme. La connaissance des éléments principaux du contexte religieux contemporain permet de discerner les intentions de ceux qui ont conçu cette chapelle et son décor.

En raison de la configuration particulière du parvis d'Amon, la chapelle-reposoir a été implantée pratiquement sur le quai d'embarquement. Il semble que ce soient les contraintes techniques propres à cette opération qui ont entraîné les particularités du plan de l'édifice : naos-reposoir ouvert sur le grand côté, porte ouest anormalement large, peut-être pour laisser le passage au pavois en translation latérale afin d'en faciliter le chargement, tracé processionnel en coude. Le pronaos offre un vaste espace de culte et a été conçu comme un kiosque d'accueil à six colonnes et murets d'entrecolonnement. Les colonnes proviennent d'un édifice éthiopien et les traces du décor ancien ont permis de restituer une partie de son plan. Le vocabulaire architectural est classique ; mais, comme bien des constructions de la Basse-Époque, la conception originale de l'édifice témoigne de sa spécialisation et de la primauté des impératifs liturgiques et cultuels sur des schémas architecturaux classiques.

Les théologiens et ritualistes chargés de la conception du décor ont adopté un parti reflétant les deux aspects fondamentaux de la fonction de l'édifice :

1. Lieu-reposoir de la barque du dieu, il devenait ainsi temporairement un sanctuaire d'Amon visité par le roi, officiant idéal.
2. Cadre d'un moment particulier de vastes liturgies solennelles, une partie de son décor se doit d'évoquer d'autres moments de ces liturgies.

C'est l'aspect reposoir qui a déterminé le choix du décor de la porte ouest, des premiers entrecolonnements, et des parois nord et sud du naos (1-6, 11, 12, 15-20). Dans l'ensemble, les éléments de ce décor correspondent aux schémas classiques, hormis quelques détails significatifs du contexte général.

Porte ouest (1-6). La face principale ouest (1-2) montre, comme de coutume, le souverain récitant le rituel de purification et de consécration des offrandes à l'entrée de la demeure divine. Par cet acte, il renouvelle les cérémonies de fondation et de consécration de l'édifice. Les textes des embrasures sont plus originaux (3-4). Ils ont une signification essentiellement royale et ont été reproduits dans le passage de la porte du porche de Médinet Habou. Au Nord, Atoum et Geb, divinités régaliennes, proclament la satisfaction d'Amon devant l'œuvre de Taharqa. Ainsi, les souverains de la XXIX^e Dynastie se montrent les héritiers du grand roi éthiopien et les continuateurs de son œuvre. Au Sud, le contenu des textes rappelle la symbolique des processions géographiques : les nomes, ici assimilés à l'ennéade d'Atoum, apportent au dieu local leurs produits, car la subsistance du dieu dépend de la prospérité du pays dans sa totalité. Au revers, le roi est accueilli par les grandes divinités locales : Amon au Sud et Montou au Nord (5-6).

Entrecolonnes (11-12) : rituel de la Visite Royale. Avant d'approcher la divinité, le souverain pénétrant dans le temple est confirmé dans sa fonction royale par le renouvellement de son couronnement : au Nord (11) on assiste à la sortie du palais et à la purification du roi, au Sud le souverain est conduit vers Amon par Atoum et Montou (12) ; la scène du couronnement décorait sans doute l'entrecolonnement disparu en face de la porte nord. Une particularité intéressante distingue cette série de ses modèles : le roi sortant du palais tient, tout comme dans les scènes de la fête – *sed*, le flagellum et le *mékès*.

Le naos (15-20). Les panneaux d'ante (15-16) reproduisent probablement un rite d'offrande royale synthétique (*vases-nou* ou symbole de Maât) et introduisent au décor du naos. Le registre supérieur fait directement suite à la séquence de la visite royale, comme en témoignent les exemples de séries semblables connues dans les temples ramessides. Les scènes 18 et 20 sont trop mutilées pour permettre d'en reconnaître la signification exacte mais elles mettent en scène des divinités portant les symboles des jubilés royaux. Elles représentent probablement un aspect théorique du culte rendu par le roi à la triade thébaine. En revanche, au registre inférieur figure l'image du culte réel rendu en ces lieux : le roi verse une libation et encense la barque processionnelle d'Amon (17 et 19). Les textes proclament l'allégresse divine devant la générosité royale.

La représentation de la barque est ici très précise et son étude a permis, tant de restituer son aspect matériel (fig. 5), que de préciser sa place dans l'évolution des caractéristiques du vaisseau sacré d'Amon. Il s'agit bien de la barque divine telle qu'elle se présentait sous Achôris et non d'une copie servile d'une représentation ramesside. Sous la barque d'Amon figurent celles de Mout et de Khonsou mais cette présence est toute théorique car il est probable qu'à cette époque le chargement des barques de ces divinités se faisait ailleurs.

C'est au second aspect des fonctions de l'édifice, que les décorateurs ont réservé la place de choix, c'est-à-dire la paroi du fond, ainsi que la porte nord et les deux entrecolonnes de la moitié est du pronaos. Il est possible de retrouver deux grands courants directeurs : les rites généraux attachés à toute grande sortie divine d'une part, et les rites spécifiques à certaines de ces festivités d'autre part.

Dans la première catégorie prend place le décor de la porte nord (7-8) : la consécration des pièces de choix et le rite même effectué par le roi sur la paroi du fond : présentation des animaux sacrifiés. Ces deux rites sont complémentaires. L'abattage effectué sur le parvis était symboliquement représenté dans la chapelle et les pièces de choix étaient introduites par la porte nord. Nous savons par ailleurs que toute grande sortie divine entraînait la mise en œuvre d'un important rituel de sacrifice sanglant et d'offrandes carnées ; ainsi en était-il pour la fête d'Opet et les sorties du dieu vers l'Occident.

Enfin, et nous approchons là des scènes majeures de cet édifice, la paroi du fond et les deux panneaux d'entrecolonnement de l'Est sont en relation directe avec le contexte particulier de la théologie amonienne et son adaptation tardive. Les deux scènes des entrecolonnes de l'édifice d'Achôris font également partie du décor extérieur du porche de Médinet Habou. La scène nord (13), rite de pousser les veaux, pourrait se rattacher à la séquence royale, ses connexions avec les rites du couronnement étant établies, mais nous savons également que ce rite faisait partie des célébrations de Djemê : à Médinet Habou il se trouve dans une séquence spécifique bien isolée de la séquence royale cantonnée à l'intérieur du monument. La valeur osirienne qui peut lui être donnée (fouler la tombe) s'accorde bien avec les rites connus de Djemê

et nous savons par les textes d'Edfou qu'il faisait partie des rituels célébrés sur la tombe des dieux morts. La scène sud (14), presque entièrement détruite, fait partie de la même séquence à Médinet Habou. Elle montre le roi piochant le sol (rite du *ḥbs-t3*). Cette célébration est caractéristique du rituel osirien de Khoiak. Rite de semaille, il possède peut-être un lien avec le panneau d'offrande végétale du porche de Médinet Habou. Dans nos deux exemples il s'accompagne d'une particularité unique : dans la fosse figure le nom des quatre liquides (vin, lait, bière, eau). Or l'offrande de ces quatre liquides fait partie des rites majeurs des festivités de la rive occidentale (évolution tardive de la fête de la Vallée).

Sur la paroi du fond (21) le roi consacre les animaux sacrifiés devant Amon et les soixante-quinze formes de Rê de la *Litanie du Soleil*. Cette offrande litanique, ici pratiquée au bénéfice des dieux de la nécropole-*Imenet*, était lui aussi un des rites accomplis sur la tombe des dieux morts. A ce titre, il prend une signification en accord avec le contexte des traversées d'Amon vers l'Occident. Mais en plus, l'association d'Amon avec les formes triomphantes de Rê, dont la soixante-quinzième est incarnée par le roi lui-même, évoque les rites du retour des festivités décadaires. La paroi du fond rappelle donc deux moments majeurs d'une vaste liturgie axée sur les cultes de Djemê.

Malgré ses particularités architecturales et l'apparente banalité d'une grande partie de son décor, la conception de cet édifice répond à une logique rigoureuse. Son étude, menée en corrélation avec celle des monuments thébains contemporains, révèle un aspect méconnu de la liturgie thébaine dont nous avons essayé de définir quelques-uns des traits caractéristiques. Il subsiste sans doute beaucoup de points obscurs et les résultats acquis ne doivent être compris que comme une première approche. Celle-ci aura cependant le mérite d'attirer l'attention sur ce renouveau des cultes thébains qui annonce déjà les fastes des Ptolémées et des Césars. Car, historiquement, à en juger d'après les adjonctions romaines faites au sanctuaire de Djemê, le culte se perpétua longtemps. Toutefois, la chapelle de Karnak, quant à elle, semble avoir été désaffectée vers la fin de l'époque ptolémaïque, le bassin étant en partie comblé. L'embarquement se faisait alors, vraisemblablement dans l'axe du temple de Khonsou. Les temps et les lieux avaient changé. Mais quel qu'ait été le destin de cet édifice, sa présence atteste la volonté de renouveau d'une dynastie dont l'importance a été sous-estimée. Elle présage le temps des Nectanébos et les Ptolémées. Par de nombreux caractères, les constructions entreprises à l'initiative des pharaons de la XXIX^e Dynastie annoncent les grandes réalisations de leurs successeurs. L'ensemble architectural édifié sur le parvis d'Amon, de même que les constructions de Médinet Habou, loin d'être comme on l'a trop souvent dit le témoin d'une période décadente, sont le produit de l'extraordinaire vitalité de la pensée religieuse égyptienne.

DEUXIÈME PARTIE

**ÉTUDE
DE PALÉOGRAPHIE
HIÉROGLYPHIQUE**

par

FRANÇOISE LE SAOUT

« Quant à l'analyse des formes diverses que chaque signe a pu prendre dans l'écriture au cours des siècles, il est inutile d'insister sur le temps qu'il faudra pour mettre de l'ordre dans les éléments d'une matière écrite aussi surabondante. Rappelons-nous que l'épigraphe et la paléographie du moyen-âge ont fait chez nous l'objet de longs traités ; or, il s'agissait seulement de suivre l'évolution de vingt-quatre lettres pendant une quinzaine de siècles. En Égypte, il faudra étudier la vie de quelque 700 signes pendant plus de trois mille ans, à travers une documentation ininterrompue. Il y a là du travail assuré pour la génération qui vient. »

(P. Lacau, Sur le système hiéroglyphique, p. 136)

« ... mener à l'élaboration d'un album de formes de signes, recueillies dans un monument donné, à une époque donnée, étape préliminaire indispensable à une étude plus générale de l'épigraphe égyptienne... »

(S. Sauneron, BIFAO 69, p. 299)

« Enfin, au-delà de la recherche des lois de l'écriture, et de celle des valeurs des signes, il y a un domaine *totalemment inexploré*, celui de l'*épigraphe* pure : quelle forme prennent les signes, selon les lieux et les temps, comment évoluent-ils, d'un texte à l'autre ; quelles mains de scribes, et quelles traditions d'écoles peut-on y déceler ? »

(S. Sauneron, Textes et langages, vol. I, p. 55-56)

I. INTRODUCTION

Si cette étude a pu voir le jour, c'est grâce aux encouragements compréhensifs et éclairés, si remplis d'humanité, que m'a prodigués Serge Sauneron.

En hommage à sa mémoire, je souhaite que cette présente étude paléographique ne reste pas ouvrage isolé, mais soit prémices d'une longue série consacrée en particulier à Karnak. Dans l'avenir, je me propose de fournir de semblables tableaux de signes pour chaque facsimilé de textes hiéroglyphiques que nous publierons.

II. COMPOSITION DES PLANCHES PALÉOGRAPHIQUES

La conception formelle de la composition des planches prend pour base celle de la *Hieratische Paläographie* de Georg Möller, la plus pratique, me semble-t-il pour la consultation et les possibilités de comparaison.

Chaque planche, double-page, est composée comme suit :

- en haut, horizontalement, une série de numéros de 1 à 21, plus une mention « blocs » pour les menus fragments, désignent les différentes parois décorées de la chapelle. Ces numéros figurent sur les deux plans-clefs de position des scènes, reproduits à la fin des planches de facsimilés hiéroglyphiques ;
- à gauche, verticalement, la liste des signes employés dans la chapelle et classés selon la liste-type de Gardiner. Les variantes ne figurant pas dans cette liste-type ont été classées immédiatement après le signe-type le plus proche : par exemple, *A. var. 40*, est en fait le signe *A. 40* portant en sus le signe *ânkh*. Les signes qui ne possèdent pas du tout de correspondant sont placés à la fin de chaque série : par exemple, la tête de jeune bovidé est classée à *F. sans n°*, ou bien *A. non dét.*, assez reconnaissable pour être de la série *A*, mais trop mutilé pour le déterminer avec précision dans le détail, même si le contexte permet d'en connaître le sens littéral. Enfin, les signes trop mutilés sont classés à la fin de la planche XII, sous la rubrique *Indéterminés*, quoique là encore, parfois, le contexte pourrait permettre d'émettre des hypothèses sur la nature de ces fragments. La planche XIII, quant à elle, est consacrée aux signes que j'appellerai *symboliques*, comme les plantes héraldiques, les *khakerou*, les enseignes, les tiges *renpet*, les façades de palais et les signes du « groupe énigmatique » placé derrière le roi en certaines circonstances.

III. LE CHOIX DES SIGNES

Dans le cas d'une représentation unique d'un signe soit dans toute la chapelle, soit dans plusieurs scènes, le signe en question, même très fragmentaire, figure dans les planches. Par exemple *D.1, F.1*, seuls de leur type dans toute la chapelle ; ou bien *H.8*, qui figure, très mutilé, en un seul exemplaire dans les scènes 13 et 17.

Quant aux représentations multiples d'un même signe, deux critères de sélection entrent en jeu : tout d'abord la notation ou non de détails internes ou externes caractéristiques ; ensuite, dans ce premier choix, un classement est effectué selon les différentes tailles et proportions, un exemplaire de chaque variante, au moins, devant figurer. Ainsi pour un signe aussi répandu que *M.17*, le plumet du roseau, le choix devait s'effectuer selon que le signe était strié ou non, puis les spécimens des uns et des autres étaient classés selon leurs différentes dimensions.

IV. CONVENTIONS DE REPRÉSENTATION DES SIGNES SÉLECTIONNÉS

Tout d'abord, il faut préciser que j'ai conservé aux signes leur direction de lecture d'origine, selon qu'ils se dirigent à gauche ou à droite dans les scènes. Leur éventuelle inversion anormale de sens sera notée plus loin, dans le paragraphe sur les différentes « mains » que l'on peut discerner dans la gravure des signes, certains praticiens se caractérisant par l'inversion systématique de certains signes.

Les signes ont été dessinés au huitième de leur dimension réelle, à partir d'une réduction photographique des fac-similés, eux-mêmes dessinés au tiers du monument original.

Les conventions adoptées pour les martelages et les repeints sont les mêmes que celles, décrites dans l'avertissement aux planches du tome II, des fac-similés. Les cassures sont simplement indiquées par l'interruption du trait.

V. DESCRIPTION DES SIGNES

La description des signes se fera bien entendu série par série, mais tous les signes ne feront pas l'objet de remarques ni de comparaison. Seuls les plus représentatifs du style d'écriture de la chapelle, ainsi que ceux donnant lieu à de nombreuses variantes au cours des temps, seront étudiés. Ils seront alors désignés par le numéro de Gardiner, mais aussi par celui de Möller, les exemples d'hiéroglyphes qu'il a donnés pouvant servir de points de comparaison. Le commentaire de description se fera en trois parties : tout d'abord l'aspect du signe dans la chapelle même ; puis, si le cas se présente, des comparaisons avec les signes contemporains de la région thébaine ; et enfin un aperçu de l'évolution au travers des temps et des lieux destiné à mettre en évidence la multiplicité quasi infinie des variantes de détails de chaque signe, parfois dans un même texte et de la même main (cf. *O.49, Dendara VI, 587-588*).

Les monuments contemporains seront essentiellement le kiosque du petit temple de Médinet-Habou, le temple de Harpré dans l'enceinte de Montou à Karnak, les magasins au Sud du Lac Sacré du grand temple d'Amon.

Les monuments antérieurs seront principalement représentés par quelques mastabas et tombes de l'époque thinite jusqu'au Nouvel Empire, par des monuments tels que le temple de Mentouhotep à Deir el-Bahari, Médamoud, la Chapelle de Sesostris I^{er} à Karnak, le petit temple d'Abou-Simbel, le temple de Ramsès III dans l'enceinte d'Amon de Karnak, le Portique Bubastide de la grande cour de Karnak, quelques monuments éthiopiens, le temple d'Hibis dans l'oasis de Khargeh et divers éléments extraits des fouilles de Petrie et d'autres archéologues.

Des monuments postérieurs aussi : depuis la XXX^e dynastie, avec Téos et les Nectanébo à Karnak, à Éléphantine ; l'époque ptolémaïque, avec la porte d'Évergète, Edfou, Dendérah ; l'époque romaine, à Éléphantine et à Esna.

Dans le cadre de cette contribution, l'on ne peut faire qu'une approche très superficielle de l'étude de l'évolution des signes, mais il peut néanmoins être intéressant de noter à cette occasion des variantes curieuses.

*
**

DESCRIPTION DES SIGNES

On trouvera ci-après la liste bibliographique et les abréviations qui seront notées au regard des signes de l'étude comparative et évolutive.

BIBLIOGRAPHIE

- Amrah* : RANDALL-MACIVER and MACE, *El Amrah and Abydos*, Londres, 1902.
- ARNOLD, *Mentuhotep*, II : ARNOLD, *Der Tempel des Königs Mentuhotep von Deir el-Bahari*. Band II. *Die Wandreliefs des Sanktuars*, Mainz, 1974.
- ASAE 52 : PILLET, *ASAE* 52 (1952), p. 77-104.
- BADAWY, *Dessin* : BADAWY, *Le Dessin architectural chez les Anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948.
- BH* III : F.LI. GRIFFITH, *Beni-Hassan III*, Londres, 1896.
- BONNET, *RÄRG* : BONNET, *Reallexikon der ägyptischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1952.
- CHAMP., *Mon.* : CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, Paris, 1835-45.
- CL-VAND. : CLÈRE et VANDIER, *Textes de la première période intermédiaire et de la XI^e dynastie*, Bruxelles, 1948.
- Cones* : DAVIES and MACADAM, *A Corpus of inscribed egyptian funerary cones*, Oxford, 1957.
- DAVIES, P.W. : DAVIES, *Picture writing in ancient Egypt*, Oxford, 1958.
- Dendara* : CHASSINAT et DAUMAS, *Le Temple de Dendara*, Le Caire, 1934-72.
- Deshasheh* : PETRIE, *Deshasheh*, Londres, 1898.
- Edfou* : CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, Le Caire, 1898-1934.
- Eg. Gr.* : GARDINER, *Egyptian Grammar*, 3rd ed., Oxford, 1969.
- Elephantine* : RICKE, *Die Tempel Nectanebos' II. in Elephantine*, et SAUNERON, *Inscriptions romaines au temple de Khnoum à Eléphantine*, Le Caire, 1960.
- Esna* : Laïla MENASSA, *Le Temple d'Esna, dessins des architraves*, ESNA IV, 2, Le Caire, 1975.
- Evergète* : P. CLERE, *La Porte d'Evergète à Karnak, MIFAO 84*, Le Caire, 1961.
- Hibis* : DAVIES, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis. PART III, The Decoration*, New York, 1953.

- Hier.* : F.LI. GRIFFITH, *A Collection of Hieroglyphs*, Londres, 1898.
- Hierakonpolis II* : QUIBELL and GREEN, *Hierakonpolis II*, Londres, 1902.
- Hyksôs* : PETRIE, *Hyksôs and the Israelite Cities*, Londres, 1902.
- JEQ. F.O. : JEQUIER, *Les Frises d'objets des Sarcophages du Moyen-Empire*, MIFAO 47, Le Caire, 1921.
- JEQ. Mat. : JEQUIER, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un Dictionnaire d'Archéologie Egyptienne*, BIFAO 19, Le Caire, 1922.
- Karnak I* : VARILLE, *Karnak I*, FIFAO 19, Le Caire, 1943.
- K.-N. IV* : ROBICHON, BARGUET, LECLANT, *Karnak-Nord IV*, FIFAO 25, Le Caire, 1954.
- Koptos* : PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896.
- LACAU, *Système* : LACAU, *Sur le Système hiéroglyphique*, BdE 25, Le Caire, 1954.
- Lahun II* : PETRIE, *Lahun II*, Londres, 1923.
- L.-C., *Sésostris* : LACAU et CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I à Karnak*, Le Caire, 1956 et 1969.
- L. D. : LEPSIUS, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, Berlin, 1849-58.
- LECLANT, *Rech.* : LECLANT, *Recherches sur les monuments Thébains de la XXV^e dynastie, dite Éthiopienne*, Le Caire, 1965.
- Louvre, C. : Stèles conservées au Musée du Louvre.
- Mahâsna* : GARSTANG, *Mahâsna and Bêt-Khallaf*, Londres, 1902.
- Médamoud* : COTTEVIEILLE-GIRAUDET, *Médamoud, les monuments du Moyen Empire*, FIFAO 9, 1933.
- Medum* : PETRIE, *Medum*, Londres, 1892.
- Memphis I* : PETRIE, *Memphis I*, Londres 1909.
- Memphis III* : PETRIE, *Meydum and Memphis III*, Londres, 1910.
- MÖLL., *Pal.* : MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, Leipzig, 1909-1912.
- NELSON, K.P. : NELSON, *Key plans showing locations of Theban Temple decorations*, Chicago, 1941.
- OIP. *Bub. Port.* : Oriental Institute of Chicago, *Reliefs and Inscriptions at Karnak, III, The Bubastite Portal*, Chicago, 1954.
- OIP. *M.H.* : Oriental Institute of Chicago, *Medinet Habu*, Chicago, 1930-1964.
- OIP. *Ramses III* : Oriental Institute of Chicago, *Reliefs and inscriptions at Karnak, I, II, Ramses' III Temple*, Chicago, 1935-36.
- Pétosiris* : LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, Le Caire, 1923-1924.
- P.-M. II, 2 : B. PORTER and R. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, II, Theban Temples*, 2d ed., Oxford, 1972.
- P.-M. VII : cf. *supra*, VII, *Nubia, the Deserts and outside*, Oxford, 1975.
- P.T., A.-S. : C. DESROCHES-NOBLECOURT et KUENTZ, *Le Petit Temple d'Abou-Simbel*, Le Caire, 1968.
- RdE 8 : LECLANT, *Revue d'Égyptologie*, 8 (1951), p. 101-120.
- RT : *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie Égyptiennes et Assyriennes*, Paris.
- Sinai* : GARDINER and PEET, *The Inscriptions of Sinai*, part I, Londres, 1917.
- VANDIER, *Man.* : VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. IV, *Bas-reliefs et Peintures*, 1^{re} partie, Paris, 1964.

Vivants : Sainte-Fare-Garnot, *L'Appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens*, RAPH 9, Le Caire, 1938.

Wb. : A. ERMAN und H. GRAPOW, *Wörterbuch der Ägyptischen Sprache*, Leipzig, 1926-1931.

ZÄS : *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Leipzig.

PLANCHE I

Les numéros des signes correspondant aux figures dans le texte seront imprimés en caractères **gras**. Pour chaque signe on aura intérêt à consulter en même temps le tableau analytique des listes paléographiques déjà publiées p. 210. Je ne redonne pas ici les références citées à propos de chaque signe par les différentes grammaires.



A.6 = Mö. I.40 (figures 1 à 25)

Quatre points essentiels pour la comparaison :

- 1) position des jambes ;
- 2) position des bras et des mains ;
- 3) forme et position du vase ;
- 4) traduction graphique du filet d'eau.

Achôris : un seul exemplaire ; le sujet est accroupi un genou à terre. Ses bras sont levés, les mains au niveau du visage, les paumes tournées vers le filet d'eau. Vase rond couché à l'horizontale, goulot vers l'avant. Le filet d'eau est rendu par une double ligne brisée, ce qui, d'après Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 442, est le plus fréquent.

Contemporains : à Médinet-Habou, l'orientation des paumes est différente, tournées vers l'avant, **1, 2, 3**, sauf en **4**. A remarquer que le filet d'eau est délimité par deux lignes continues, de règle sous l'Ancien Empire, d'après J. Sainte-Fare-Garnot, *Vivants*, VII a ; de même voir les exemples dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 46, ou bien **4**, par ligne très légèrement ondulée (voir aussi L.-C., *Sésostris*, pl. I).

- Varia** :
- 1) la position des jambes la plus courante est celle du signe d'Achôris, par exemple **5, 8, 12 à 20, 23 à 25**. Mais il y a aussi des variantes de plusieurs types : le premier en **6, 7**, le deuxième en **9**, le troisième en **10**, le quatrième en **11**, le cinquième en **22**, et le sixième, au personnage debout dans *Wb.* I, 282.
 - 2) grande diversité dans la position des bras et des mains. Ces dernières peuvent être en contact avec l'eau, **5, 10, 13, 14, 21**. Elles peuvent aussi tenir le vase lui-même, de deux mains, **6, 7, 8, 9, 11, 17**, ou d'une seule, **10**.
 - 3) le vase a des formes diverses : rond, **16, 17, 19, 21, 22** ; ovoïde, **5, 9, 13, 14, 15, 18**, ou long, **6 à 8, 10, 11, 20, 23 à 25**. Une variante originale : le vase double de **12**. La position du vase est aussi fort variable, tenu ou non par le sujet, soit au-dessus de la tête, le goulot vers l'avant ou vers l'arrière (il peut aussi être dirigé vers le bas, cf. First International Congress of Egyptology, Abstracts of papers (1976), p. 20 note 5 et fig., le personnage étant debout), soit tenu au-devant, **6, 11**.
 - 4) le filet d'eau, nous l'avons déjà vu, est en général traduit soit par une ligne continue, simple ou double, **6, 13, 15, 17, 18**, soit par une ligne brisée, **5, 12, 16, 19 à 25**, ou bien par des points de formes diverses, **8 à 11, 14**. Remarquer l'extrémité inférieure double du filet d'eau en **9**.

Bibliographie : **1 à 4** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **5** : CL.-VAND., § 27, γγ / **6** : *id.*, § 27, ε / **7** : *id.*, § 27, φ / **8** : *id.*, § 4 / **9** : *id.*, § 32 / **10** : *id.*, § 2/11 : *id.*, § 27, γγ / **12** : tombe de Imennakht, Deir el-Médineh ; cf. aussi FFAO 3 (1926), 159 ; L. D., *Text* III, 292 / **13** : *Cones*, 205 / **14** : *id.*, 273 / **15** : *id.*, 207 / **16** : sarcophage sans n^o, Musée du Caire, XXVI^e dynastie / **17** : *Pétosiris*, pl. 8 / **18** : stèle AEIN 895, ptolémaïque / **19** : *Evergète*, pl. 34 / **20** : *id.*, pl. 48 / **21** : *Dendara*, VI, pl. 583 / **22** : *Edfou*, XI, pl. 224 / **23** : *Edfou*, XII, pl. 323 / **24-25** : *id.*, pl. 405.



A.16 = Mö. I.II.III.7 (figures 26 à 45 ter)

Les principales variantes portent sur quatre points :

- 1) l'angle d'inclinaison du buste ;
- 2) celui de la tête ;
- 3) la position des bras (les mains semblent toujours tournées vers le sol).

Achôris : trois exemples, dont un fort mutilé. Une différence notable dans l'inclinaison des personnages et dans leurs proportions.

Varia : l'inclinaison du buste est fort peu prononcée en 26, par la suite, elle sera de plus en plus accentuée. La position de la tête est très redressée en 33. Le costume du sujet est le plus souvent court, quelques exceptions cependant en 42, 45 bis, 45 ter.

Bibliographie : 26 : Karnak I, pl. 29, Aménophis III / 27 : OIP, Ramses III, I, pl. 4 / 28 : OIP, Ramses III, II, pl. 92 / 29 : OIP, Ramses III, I, pl. 21 / 30 : id., pl. 35 / 31 : id., pl. 54 A / 32 : OIP, M.H., pl. 549 / 33 : id., pl. 551 / 34 : id., pl. 422 / 35 : id., pl. 522 / 36 : id., pl. 365 / 37 : id., pl. 423 / 38 : id., pl. 398 B / 39 : id., pl. 177 / 40 : id., pl. 178 / 41 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 8 / 42 : id., colonne 14 / 43 : OIP, Bub. Port., pl. 4 / 44 : Evergète, pl. 25 / 45 : Edfou, XI, pl. 244 / 45 bis : Esna, pl. 22 / 45 ter : id., pl. 9.



A.40 = Mö. I.II.45 (figures 46 à 62)

Les variantes sont moins sensibles dans ce signe que dans d'autres ; simplement pourrait-on remarquer des différences dans la perruque, la barbe, mais aussi dans l'indication, ou non, de la jambe.

Achôris : on peut ici cependant observer une grande variété dans les visages. La plupart du temps, l'on a l'indication du collier à plusieurs rangs. Une fois la barbe manque. Une caractéristique assez rare : l'indication de la jambe, dans la scène 3. Un défaut de gravure est visible dans la scène 21 : alors que le signe est répété trois fois, on a l'impression de voir le genou d'un quatrième personnage.

Contemporains : à Médinet-Habou, on verra que là aussi l'indication du mollet existe (46). Pour le reste, le signe est assez fruste.

Varia : une légère évocation de la jambe, rare pour l'époque, de 47 à 50, mais absence de barbe. Plusieurs exemples tirés de cônes funéraires (51 à 58) nous montrent la variété des barbes. A Karnak, à partir de la XXIX^e dynastie, et de rigueur à la XXX^e, le dessin de la jambe est fortement marqué (59 à 61). Ce sera constant jusqu'à l'époque romaine (62). Tout au long, remarquer les variantes de la perruque.

Bibliographie : 46 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 47 à 50 : CL.-VAND., § 27, ε / 51 : Cones, 430 / 52 : id., 426 / 53 : id., 205 / 54 : id., 127 / 55 : id., 101 / 56 : id., 72 / 57 : id., 73 / 58 : id., 222 / 59 : inscription de Téos, temple de Khonsou / 60-61 : réfection de Basse Époque, mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / 62 : Esna, pl. I.



A.51 = Mö. I.II.III.26 (figure 63 à 71 bis)

Le personnage n'est pas l'élément variable le plus important dans ce signe, simplement tient-il ou non le flagellum, d'une ou de deux mains. C'est surtout le siège qui peut être de forme et de décor différents, le plus courant étant celui à pattes d'animal.

Achôris : le siège est ici archaïque divin cubique. La barbe du personnage est aussi une barbe divine. Une séparation marque les deux jambes.

Varia : le siège est d'ordinaire un tabouret à pattes d'animal, avec petit dossier (63, 65 et MÖLL. Pal.) ; mais après le Nouvel Empire, l'on rencontre plus souvent le siège cubique, déjà sous Hérihor (64) ; cela devient constant à l'époque ptolémaïque (66, 67, 68, 70) ; un nouveau

modèle cependant qui donne l'impression qu'il s'agit d'un corps d'animal (félin) acéphale (**69, 71, 71 bis**).

Bibliographie : **63** : CL.-VAND. § 2 / **64** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 21 / **65** : temple de Khonsou, Hérihor, colonne II / **66** : *Dendara*, IV, pl. 281 / **67-68** : *Dendara*, VI, pl. 587 / **69** : *id.*, pl. 582 / **70** : *Edfou*, XII, pl. 389 / **71** : *Esna*, pl. 12 / **71 bis** : *id.*, pl. 16.



D.1 = Mö. I.II.III.79 (figures **72 à 108 bis**)

Deux « variables » :

- la perruque, qui peut parfois n'être qu'une simple calotte, est soit courte, s'arrêtant au niveau du menton, ou bien longue. Dans ces deux derniers cas, elle peut être ronde ou carrée ;
- la présence ou non d'une barbe.

Achôris : un seul exemple, à perruque courte, sans barbe.

Contemporains : à Harprê, pas de barbe non plus, mais perruque longue (**72-73**).

Varia : exemples très divers. A remarquer les **81, 82**, où il ne s'agit que d'une simple calotte. Pour le détail de la perruque, consulter L.-C., *Sésostris*, pl. 1, 2, 4 et DAVIES, *P.W.*, pl. I. Il semble que le type sans barbe soit tout aussi usuel que le type avec barbe, et ils peuvent être employés simultanément (**91**) ou dans le même monument (**92 à 100 et 108, 108 bis**). Remarque la perruque « à bourse » tardive (**102, 108 bis**).

Bibliographie : **72-73** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **74** : Sékhémib, II^e dynastie / **75** : CL.-VAND., § 27, ε / **76** : *id.*, § 19 / **77** : *id.*, § 4 / **78** : *id.*, § 17 / **79** : *id.*, § 32 / **80** : *id.*, § 22 / **81** : *id.*, § 10 / **82** : *id.*, § 13 / **83-84** : salle sud du VI^e pylône, Thoutmosis III, Karnak / **85** : *Cones*, 139 / **86** : *id.*, 138 / **87** : *id.*, 123 / **88** : *id.*, 19 / **89** : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 7 / **90** : *id.*, colonne 9 / **91** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 5 / **92** : *id.*, pl. 10 A / **93** : *id.*, pl. 11B / **94** : *id.*, pl. 11C / **95** : *id.*, pl. 10 B / **96** : *id.*, pl. 10 C / **97** : *id.*, pl. 18 / **98-99** : *id.*, pl. 21 / **100** : *id.*, pl. 5 / **101** : LECLANT, *Rech.*, pl. 52, Taharqa / **102** : inscription de Téos, temple de Khonsou / **103** : *Evergète*, pl. 46 / **104** : *id.*, pl. 30 / **105** : *id.*, pl. 18 / **106-107** : *Edfou*, XI, pl. 300 / **108** : *Esna*, pl. 2 / **108 bis** : *id.*, pl. 18.

PLANCHE II



D.9 = Mö. I.II.III.83 et II.III.85 (figures **109 à 114**)

Le rendu des sourcils et des larmes est variable.

Achôris : c'est un mélange de l'œil avec sourcil et de l'œil qui pleure. Les larmes sont rendues par une double ligne brisée, comme pour l'eau. Ce signe est plus proche de la traduction du signe hiéroglyphique où les sourcils sont bien visibles (**110 à 114**).

Varia : le type classique présente seulement les deux extrémités des sourcils (**109** et MÖLL., *Pal.* II 85), ou pas de sourcil du tout (MÖLL., *Pal.* III 85). Les larmes sont droites en général (*id.*). A l'époque ptolémaïque, même type qu'à Achôris (*Wb.* I, 96 ; II, 416-417).

Bibliographie : **109** : tombe de Séthi I^{er} / **110-111** : MÖLL., *Pal.*, II 85, XVIII^e dynastie / **112 à 114** : *id.*, III 85, XXV^e dynastie.



D.40 = Mö. I.II.III.105 (figures **115 à 129 bis**)

Ce sont surtout la forme et la longueur du bâton qui varient.

Achôris : le bâton est long et recourbé à angle droit vers le bras.

Contemporains : à Médinet-Habou, l'instrument se termine en crochet rabattu vers l'intérieur (**115-116**).

Varia : le crochet peut être insignifiant, débordant à peine du manche (**118, 119, 121, 123, 126, 127**) ; il peut être droit (**117** et ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47) ; ou au contraire très recourbé (**120, 122, 124, 125, 128, 129**), jusqu'à se confondre avec le signe *héqa* (**129 bis**).

Bibliographie : **115-116** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **117-118** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / **119** : *Dendara*, VI, pl. 587 / **120** : *Edfou*, XI, pl. 321 / **121** : *id.*, pl. 244 / **122** : *id.*, pl. 260 / **123** : *id.*, pl. 270 / **124** : *id.*, pl. 216 / **125** : *id.*, pl. 222 / **126** : *id.*, pl. 256 / **127-128** : *Elephantine*, fig. 12, époque romaine / **129** : *Esna*, pl. I / **129 bis** : *id.*, pl. 8.



D.46 = Mö. I.II.III.115 (figures **130** à **142 bis**)

Variantes dans :

- la forme générale de la main ;
- sa position (paume ou dos visible) ;
- le dessin des doigts, des ongles ;
- la position du pouce (collé aux autres doigts ; légèrement séparé, au milieu ; complètement séparé). La première phalange peut être soit droite, soit recourbée vers l'avant.

Achôris : le dessin peut en être très maladroit (scène 19), mais aussi assez bien détaillé (scène 21). En 17 et 21, proportions longues, doigts dessinés. En 6, proportions courtes.

Contemporains : à Harprê et à Médinet-Habou, le signe est plus semblable à ceux de la scène 19 (**131-130**).

Varia : une curiosité à Evergète, quant au dessin des quatre doigts (**133, 134**). On verra de nombreux détails anatomiques dans L.-C., *Sésostris*, pl. 3, 4 ; *Médamoud*, pl. 28 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47. A l'époque ptolémaïque, des formes semblables à la forme de la scène 19 (**135** à **141**). Doigts recourbés à Esna (**142**) et dessin des ongles (**142 bis**).

Bibliographie : **130-131** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **132** : *Cones*, 540 / **133** : *Evergète*, pl. 48 / **134** : *id.*, pl. 53 / **135** : *Edfou*, XII, pl. 391 / **136** : *id.*, pl. 396 / **137** : *Edfou*, XI, pl. 266 / **138** : *id.*, pl. 252 / **139** : *id.*, pl. 304 / **140** : *id.*, pl. 277 / **141** : *id.*, pl. 218 / **142** : *Esna*, pl. 2 / **142 bis** : *id.*, pl. 8.



D. 54 = Mö. I.II.III.119 et 120 (figures **143** à **167**)

Il y a trois positions à relever :

- la forme de la partie supérieure reliant les deux jambes. Cet élément de liaison pouvant être parfois absent ;
- le niveau de coupe des jambes (à mi-cuisse, au-dessus ou en dessous du genou) ;
- l'écartement des jambes.

Achôris : dans l'exemple intact, les jambes sont nettement coupées à mi-cuisse, et le mollet est bien marqué. L'élément de jonction est épais et en plateau oblique.

Contemporains : la jambe est coupée au-dessus du genou, que ce soit à Harprê (**143**) ou à Médinet-Habou (**144**). L'élément supérieur est terminé en plateau.

Varia : 1) type coupé à mi-cuisse ou au-dessus du genou :

- à terminaison aiguë (**145**) ;
- à terminaison plate (**154, 162** à **167**)b.

2) type coupé en-dessous du genou :

- à terminaison aiguë (**149, 150, 152, 153** ; *Médamoud*, pl. 29 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 26) ;
- à terminaison arrondie (**146, 148, 151** ; *Médamoud*, pl. 29) ;
- à terminaison plate (**147, 155, 158, 160, 161** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47).

A remarquer qu'un simple trait peut lier les deux jambes (**154** et *Vivants*, XIV, XIX), ou bien peut ne pas exister du tout (**156, 157, 159**). Les enjambées les plus grandes semblent être caractéristiques au Nouvel Empire, surtout à la fin de la XVIII^e dynastie et au début de la XIX^e.

Bibliographie : **143-144** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **145** : tombe de Hésirê / **146** : *Hier.* pl. 9 n° 156 / **147** : *Karnak I*, pl. 16, Aménophis III / **148** : *ib.*, pl. 20 / **149** : tombe du roi Horemheb / **150** : tombe de Ramsès I^{er} / **151** : tombe de Néfertari / **152** : *Cones*, 304 / **153** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / **154** : *Hibis*, pl. 16, Darius / **155** : *Elephantine*, fig. 5, Nectanébo II / **156** : *Evergète*, pl. 62 / **157** : *id.*, pl. 4 / **158-159** : *Edfou*, XI, pl. 269 / **160-161** : *id.*, pl. 253 / **162** : *Edfou*, XII, pl. 337 / **163** : *Edfou*, XIV, pl. 592 / **164-165** : temple de Kalabsha / **166-167** : *Esna*, pl. 3.



D.58 = Mö. I.II.III.124 (figures **168** à **172**)

La principale différence réside dans la proportion de la jambe représentée. Elle peut aussi être coupée au-dessus ou en dessous du genou, et le mollet peut ou non être dessiné. Le type le plus fréquent semble être la jambe quasiment droite sans modelé.

Achôris : les divers signes sont très irréguliers. Dans la seule scène 3, on peut avoir des proportions et des formes différentes, l'extrémité du pied est pointue. Par contre, dans la scène 21, le bout du pied est carré. Le mollet est toujours représenté.

Varia : la jambe est d'abord courte et large à l'Ancien Empire, ensuite elle s'affirme en longueur (L.-C., *Sésostri*, pl. 4, 5 ; *Médamoud*, pl. 29 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47). Parfois, on a le genou et au-dessus (**169, 172** ; MÖLL, *Pal.*, II, III). Remarquer l'allongement démesuré à l'époque de Téos et le bracelet de cheville à Esna, tout à fait exceptionnel (s'agirait-il d'une jambe de dieu, de déesse ou de femme ?).

Bibliographie : **168** : tombe de Ramose / **169** : *P.T., A.-S.*, pl. 99 / **170** : *Evergète*, pl. 72 / **171** : inscription de Téos, temple de Khonsou / **172** : *Esna*, pl. 9.



D.60 = Mö. I.II.III.500 (figures **173** à **192**)

Variantes dans :

- la forme du vase et sa position (couché sur le côté, ou le goulot en bas ; touchant ou non la jambe) ;
- le dessin du filet d'eau ;
- la forme de la jambe : plus souvent modelée que lorsqu'il s'agit du signe *b*.

Achôris : vase presque rond, à bord plat, au filet d'eau en zig-zag. La jambe est courte et large.

Varia : le vase peut être ovoïde, à fond presque rond (**177, 180, 181, 186, 187, 190, 191**) ou à fond pointu (**183**) ; il peut être long, avec pied (**175**) ou rond (**173, 174, 176, 178, 179, 182, 184, 185, 188, 189, 192**). Le filet d'eau est traité de différentes manières : en points (**173** à **175**), en ligne simple (**180, 184, 189**), légèrement ondulée (**182, 185, 188, 190**), ondulée (**181, 183**), en zig-zag (**176** à **179, 187, 191, 192**), bâtard (**186**).

Bibliographie : **173-174** : CL.-VAND., § 27, *ε* / **175** : *id.*, § 23 / **176** : *P.T., A.-S.*, pl. 60 / **177-178** : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 209 / **179** : *id.*, 120 / **180** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 18 / **181** : *id.*, pl. 19 / **182** : *Cones*, 78 / **183** : *id.*, 36 / **184** : *id.*, 204 / **185** : *id.*, 393 / **186** : *id.*, 459 / **187** : *id.*, 520 / **188** : *id.*, 523 / **189** : *id.*, 294 / **190** : *id.*, 272 / **191** : *id.*, 275 / **192** : *id.*, 465.



E.31 = Mö. (I.II).III.138 (figures **193** à **194**)

Variantes dans la forme des cornes, la longueur de la queue. Voir par exemple DAVIES, *P.W.*, pl. 2.

Achôris : une seule corne est représentée, ce qui est exceptionnel pour ce signe. L'oreille est bien visible ; la queue très courte. Pas de barbiche.

Varia : voir dans MÖLL., *Pal.*, les variantes de cornes, de queues et de barbiches. D'ordinaire les cornes sont dirigées parallèlement vers l'arrière (L.-C., *Sésostris*, pl. 6), une exception dans la stèle C.3 du Louvre (193) où elles sont divergentes, ainsi que dans (194).

Bibliographie : 193 : stèle C.3, Musée du Louvre / 194 : CL.-VAND., § 33.



E.34 = Mö. I.II.III.132 (figures 195 à 271)

Plusieurs « variables » :

- la proportion de l'animal et de ses oreilles ;
- l'existence ou l'absence de moustaches (droites, courbes ; simples ou doubles) ;
- la terminaison de la queue à plusieurs types possibles. Parfois, absence de queue (MÖLL., *Pal.*, I).

Achôris : les oreilles sont exagérément développées, elles en arrivent à faire toute la longueur du corps. Elles forment un angle d'environ 45° entre elles. La queue est terminée en fourche, ce qui est le plus courant à cette époque tardive.

Contemporains : à Médinet-Habou, les oreilles sont un peu moins longues. La queue est toujours fourchue, mais elle est disposée différemment : oblique (195, 197), presque droite (198), recourbée (196).

Varia : à l'Ancien Empire, la queue n'est pas fourchue (199). Ensuite non plus, sauf peut-être en 203. Elle peut être dirigée vers le haut, ce qui est plus normal, ou vers le bas (200 à 202, 204, 205). Pour les détails internes et les couleurs, voir ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 6 ; *Médamoud*, pl. 30. Au Nouvel Empire, le signe est bien détaillé, peut comporter les indications du pelage, et surtout le dessin d'une touffe de poil au bout de la queue, touffe (209) qui a pu donner naissance à la queue fourchue par stylisation progressive. À l'époque ramesside, on trouve les deux types de queues. Remarquer en 213 l'implantation haute de la queue. Une autre exception : une double queue imbriquée en 241. Aux époques ptolémaïque et romaine, la queue fourchue est presque seule employée. On a cependant quelquefois le type simple (250, 256, 264) ou le plumet (261). Remarquer l'implantation « à la lion » de 266 à 269.

Bibliographie : 195 à 198 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 199 : pyramide d'Ounas / 200-201 : CL.-VAND., § 2 / 202 : *id.*, § 20 / 203 : *id.*, § 18 / 204 : *id.*, § 32 / 205 : *id.*, § 24 / 206 : *id.*, § 20, α / 207 : *Hier.*, pl. 9 n° 175 / 208 : *id.*, pl. I n° 2 / 209 : DAVIES, *P.W.*, pl. 2 / 210-211 : tombe de Ramose / 212 : camouflage de l'obélisque nord d'Hatshepsout, Aménophis II, Karnak / 213 : *P.T., A.-S.*, pl. 106 / 214-215 : inscription de Ramsès II, mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak - la partie inférieure de 214 est une réfection tardive / 216 : OIP, *M.H.*, pl. 547 / 217 : *id.*, pl. 564 / 218 : *id.*, pl. 468 / 219 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 110 A / 220 : *id.*, pl. 105 C / 221 : *id.*, pl. 105 E / 222 : *id.*, pl. 98 B / 223 : *id.*, pl. 94 / 224 : *id.*, pl. 82 / 225 à 227 : tombe de Sennedjem / 228 à 230 : Sarcophage de Khonsou, XIX^e dynastie, Deir el-Médineh, Musée du Caire / 231 : temple de Khonsou, Héris-hor, NELSON, *K.P.*, 196 / 232 : *id.*, 231 / 233 : *id.*, colonne 23 / 234 : OIP., *Bub. Port.*, pl. 20 / 235 : *id.*, pl. 21 / 236 : LECLANT, *Rech.*, p. 44, fig. 15, Shapénoupet / 237 : *K.-N. IV*, fig. 130, bloc P. 23, Aménardis / 238-239 : *id.*, pl. 84, Taharqa / 240 : stèle JE. 29308, Deir el-Bahari, III^e Période Intermédiaire / 241 : stèle de Psammétique II, P.-M. II², 135 / 242 : *Elephantine*, fig. 19, Nectanébo / 243-244 : inscription de Téos, temple de Khonsou / 245 : graffite en dessous de l'inscription précédente / 246 : temple de Tôd, époque ptolémaïque / 247 : *Evergète*, pl. 3 / 248 : *id.*, pl. 4 / 249 : *id.*, pl. 7 / 250 : *id.*, pl. 60 / 251 et 253 : *id.*, pl. 53 / 252 : *id.*, pl. 68 / 254 : *Dendara*, VI, pl. 491 / 255 : *id.*, pl. 582 / 256 : *Dendara*, V, pl. 433 / 257 : *Dendara*, III, pl. 171 / 258 : *Edfou*, XIV, pl. 592 / 259 : *id.*, pl. 573 / 260 : *Edfou*, XI, pl. 248 / 261-262 : *id.*, pl. 269 / 263, *Edfou*, XII, pl. 329 / 264 : *id.*, pl. 348 / 265 : *id.*, pl. 389 / 266 à 268 : *Elephantine*, fig. 13, époque romaine / 269 : *id.*, fig. 12, époque romaine / 270 : *Esna*, pl. 3 / 271 : *id.*, pl. 17.



F.9 = Mö. I.II.III.147 (figures 272 à 286)

Le signe a pu être compris soit comme une tête de panthère, soit comme une tête de lion. Selon le cas, on pourra remarquer des différences en ce qui concerne le cou.

Achôris : dans les scènes 10 et 17, la crinière est très visible, alors qu'elle ne l'est pas dans les autres exemples. Aurait-on la double traduction précédente ?

Contemporains : dans les magasins de Psammouthis (272), c'est, semble-t-il, encore une tête de lion.

Varia : un exemple de léopard dans DAVIES, P.W., pl. 2. Même aspect en 280-281. De curieuses variantes à Médinet-Habou (273 à 279), le 277 ne présentant plus une allure de félin. Une autre curiosité : la transformation de ce signe en vase à tête de lion, au temps de Darius (283-284). La crinière a souvent été traduite comme des retombées de perruque (272, 285, 286).

Bibliographie : 272 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 273 : OIP, M.H., pl. 389 E / 274 : *id.*, pl. 182 C / 275 : *id.*, pl. 393 D / 276 : *id.*, pl. 392 / 277 : *id.*, pl. 365 / 278 : *id.*, pl. 366 / 279 : *id.*, pl. 379 / 280 : OIP, Bub. Port., pl. 12 / 281 : *id.*, pl. 15 / 282 : *Hibis*, pl. 10, Darius / 283 : *id.*, pl. 28 / 284 : *id.*, pl. 42 / 285 : *Evergète*, pl. 7 / 286 : *Edfou*, XI, pl. 226.



F.12 = Mö. I.II.III.148 (figures, 287 à 303)

Il y a deux variantes possibles :

- soit qu'il s'agisse véritablement de la tête coupée de l'animal, enfilée sur un bâton fourchu (303) ou non ;
- soit que la tête représente l'extrémité du bâton.

Achôris : il reste peu de traces. Il s'agirait du deuxième type, le bâton à tête d'animal.

Varia : le type le plus ancien semble être celui de la tête plantée sur un bâton (287-288). Mais le plus usuel demeure malgré tout le second type (L.-C., *Sésostris*, pl. 20, 24, 26 ; *Médamoud*, pl. 42 ; 290 à 299). Le 289 semble être un mélange des deux. Le premier type se retrouve au temps de Darius (300-301). Non représenté ici, il faut se souvenir du signe entrant en composition dans le nom du roi Hyksôs Séouserenrê Khian : la tête de l'animal posée sur deux jambes en marche (*Wb.*, I, 360 et MÖLL., *Pal.* I, 149 ; aussi sous Ramsès IV, KITCHEN, *Ramesside Inscriptions* VI, I, 16).

Bibliographie : 287 : Chéphren / 288 : CL.-VAND., § 20 / 289 : P.T., A.-S., pl. 22 / 290 : *id.*, pl. 25 / 291 : *Cones*, 255 / 292 : *id.*, 130 / 293-294 : *id.*, I / 295 : *id.*, 203 / 296 : *id.*, 84 / 297 : *id.*, 520 / 298 : *id.*, 355 / 299 : *id.*, 370 / 300 : *Hibis*, pl. II, Darius / 301 : *id.*, pl. 12 / 302 : *Evergète*, pl. 24 / 303 : *Esna*, pl. 8.

PLANCHE III



F.24 = Mö. I.II.III.164 (figures 304 à 324)

Variante possibles dans :

- la position du sabot ;
- la forme de l'épaule ;
- l'angle de flexion de la patte.

Achôris : deux séries différentes, l'une traitée avec plus d'élégance. Le sabot repose au sol. L'ouverture de la patte est variable.

Contemporains : à Médinet-Habou, longue épaule (304-305) et large extension de la patte.

Varia : normalement, le sabot repose sur le sol (LACAU, *Système*, p. 23), puisqu'il s'agit d'une patte de devant ; mais il peut se faire que l'on ait le cas contraire (306, 312 et peut-être 324), il s'agirait alors de la patte arrière. La forme générale tient dans un parallélépipède, mais parfois il est prolongé par le dessin de l'omoplate ou du bassin (312-324). On a parfois aussi la trace de la surface découpée d'après le corps (MÖLL., *Pal.*, I : ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; 315, 316), il s'agit donc de la face interne de la patte.

Bibliographie : 304-305 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 306 : *Karnak I*, pl. 24, Aménophis III / 307 : *id.*, pl. 18 / 308 : *id.*, pl. 16 / 309 : *id.*, pl. 30 / 310 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 112 J / 311 : *id.*, pl. 112 H / 312 : OIP, *M.H.*, pl. 639 / 313 : *id.*, pl. 598 / 314 : *id.*, pl. 600 / 315 : *id.*, pl. 393 E / 316 : *id.*, pl. 379 / 317 : OIP., *Bub. Port.*, pl. 15 / 318 : *id.*, le même, erratum / 319 : *id.*, pl. 5 / 320 : *id.*, pl. 12 / 321 : *id.*, pl. 4 / 322-323 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 2 / 324 : *Esna*, pl. 23.

Voir aussi dans *Wb.*, II, 149, l'amalgame de la patte avec une tête de bovidé, pour la valeur *msḥtjw*.



F.28 = Mö. I.III.168 (figures 325 à 339)

La forme de la peau varie, ainsi que ses détails internes. Il en est de même pour la queue.

Achôris : deux spécimens très différents, dont un plus évasé du haut dans la scène 17. Celui de la scène 6 comporte un curieux décor intérieur.

Contemporains : l'exemple 325, provenant des magasins de Psammouthis, est très allongé, proche de l'éthiopien 329.

Varia : à l'origine, la peau est souvent plus haute que large (MÖLL., *Pal.*, I ; L.-C., *Sésostris*, pl. 17), mais l'on peut aussi trouver le contraire (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47). Cependant la forme générale est toujours plus ou moins trapézoïdale, vers le haut ou vers le bas. Mais il y a d'autres formes, où les deux pointes inférieures de la peau ne sont plus ou très peu visibles (330, 333, 334, 335, — ces deux derniers semblables au signe ḥ^c — 337). Beaucoup de décors internes différents (326, 327, 330, 333, 335, 339), mais aucun ne ressemblant à celui d'Achôris. La queue peut être terminée en pointe, et plus ou moins fournie ; mais elle peut aussi être coupée carrée à son extrémité (327, 330).

Bibliographie : 325 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 326, temple de Khonsou, Hérihor, colonne 25 / 327 : *id.*, NELSON, *K.P.*, 184 / 328 : LECLANT, *Rech.*, pl. 35, Taharqa / 329 : *id.*, pl. 40 / 330 : *Hibis*, pl. 7, Darius / 331-332 : *Evergète*, pl. 74 / 333 : *Dendara*, III, pl. 116 / 334 : *id.*, pl. 126 / 335 : *Dendara*, III, pl. 183 / 336 : *Edfou*, XI, pl. 251 / 337 : *Edfou*, XII, pl. 350 / 338 : *id.*, pl. 417 / 339 : *Edfou*, XIV, pl. 571.



F.32 = Mö. I.II.III.169 (figures 340 à 425)

Ce signe est l'un de ceux qui présentent le plus de variantes, et ce, à toutes époques. Sans doute son interprétation n'était-elle pas très claire pour tous. Le hiéroglyphique présente plus de constance. Il est bien difficile de tirer des types précis de tous les exemples ici rassemblés.

Achôris : très fragmentaire, le seul exemple ne semble avoir que cinq excroissances.

Contemporains : à Médinet-Habou (340 à 343), l'un des exemples (343) est d'un type très particulier qui fait penser aux modèles éthiopiens (394 à 399), à excroissances multiples. Ici, on pourrait presque penser à la traduction d'un pelage.

Varia : ce type à « excroissances multiples » plus ou moins prononcées, existait déjà aux hautes époques (351 à 353). Par la suite, il se retrouve à la III^e Période Intermédiaire (383, 384, 388, 394 à 403, 405 à 407), puis à l'époque ptolémaïque (408, 411 à 413, 416 et 417 se rapprochant de 352, 354 et de 340 à 342). Un type en « raquette » (348, 349 ; MÖLL., *Pal.*, III) ; un autre, encore plus particulier (356). Les autres modèles ayant donné naissance au signe-type de Gardiner, avec toutes sortes de variantes internes.

Bibliographie : 340 à 343 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 344 à 347 : MÖLL., *Pal.*, I. II. III. / 348-349 : *Sinai*, pl. I, Semerkhet / 350-351 : *Mahâsna*, pl. 8, Neterkhet / 352 : mastaba d'Akhoutep, Musée du Louvre / 353-354 : Semerkhet / 355-356 : *Medum*, pl. 12 / 357 : *id.*, pl. 13 / 358 : statue de Rahotep, IV^e dynastie, Musée du Caire / 359 : pyramide de Pépi I^{er} / 360 : BADAWY, *Dessin*, fig. 9 b, p. II, Neterkhet / 361 : *Hier.*, pl. 8 n° 121 / 362 : *Sinai*, pl. 54, Moyen Empire / 363 : *id.*, pl. 51, Moyen Empire / 364 : CL.-VAND., § 28 p / 365 : *Karnak I*, pl. 41, Aménophis I^{er} / 366 : temple de Têd, Aménophis II / 367 : *Karnak I*, pl. 24, Aménophis III / 368 : *P.T., A.-S.*, pl. 36 / 369 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 110 B / 370 : *id.*, pl. 110 C / 371 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 42 A / 372 : *id.*, pl. 4 / 373 : *id.*, pl. 76 C / 374 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 90 / 375 : *id.*, pl. 105 F / 376 : *id.*, pl. 103 H / 377 : *id.*, pl. III F / 378 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 76 A / 379 : *id.*, pl. 24 / 380 : tombe d'Imenherkhepeshef / 381 : *Cones*, 89 / 382 : *id.*, 485 / 383 : *id.*, 472 / 384 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 14 / 385 : *id.*, pl. 14 / 386 : *id.*, pl. 21 / 387 : *id.*, pl. 20 / 388 : *id.*, pl. 10 C / 389 : *id.*, pl. 5 / 390 : *Koptos*, pl. 13, Osorkon / 391 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 10 / 392 : *id.*, NELSON, *K.P.*, 177 / 393 : *id.*, 178 / 394 : monument de Taharqa du Lac, Karnak / 395 : LECLANT, *Rech.*, fig. 3, p. 28 / 396 : *id.*, fig. 7, p. 32 / 397 : colonnade de Taharqa de l'Est, Karnak / 398 : *K.-N.*

IV, pl. 76, Taharqa / **399** : LECLANT, *Rech.*, pl. 79, Chabaka / **400** : numéro non attribué / **401** : *Pétosiris*, pl. 12 / **402** : réfection de Basse Époque du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **403-404** : *Hibis*, pl. 12, Darius / **405** : *id.*, pl. 23 / **406** : *id.*, pl. 48 / **407** : *id.*, pl. 49 / **408** : *Evergète*, pl. 15 / **409** : *id.*, pl. 68 / **410** : *id.*, pl. 30 / **411** : *id.*, pl. 67 / **412** : *id.*, pl. II / **413-414** : *id.*, pl. 68 / **415** : *id.*, pl. 5 / **416-417** : stèle AEIN 895, ptolémaïque / **418** : *Edfou*, XII, pl. 425 / **419** : *id.*, pl. 401 / **420** : *id.*, pl. 372 / **421-422** : *id.*, pl. 347 / **423** : *Edfou*, XI, pl. 222 / **424** : *id.*, pl. 248 / **425** : *Esna*, pl. 8.



F.34 = Mö. I.II.III.179 (figures 426 à 455)

Le cœur présente des proportions variables entre ses différents éléments, et des détails internes et externes mouvants.

Achôris : dans la scène 4, les bords verticaux sont parallèles. Détails internes et externes classiques, quoique les oreillettes soient plus hautes que larges. Forme différente dans la scène 3, de même que dans la scène 17.

Contemporains : à Médinet-Habou (**426**), le cœur est caractérisé par une sorte de col avec rebord. Cela se retrouvera aux époques ptolémaïque et romaine. Aux magasins de Psammouthis (**427**), forme ovoïde et oreillettes classiques.

Varia : aux hautes époques, on distingue bien les oreillettes, les veines et les artères (**428 à 430** — transformées ensuite en **432, 434**). Ces éléments se simplifieront, pour prendre l'aspect bien connu de **431, 440**, etc. Les détails internes apparaissent ensuite (**432, 434**) et demeurent à peu près constants (**435 à 438, 441 à 443** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 23, 25 ; *Médamoud*, pl. 29). Aux époques ptolémaïque et romaine, les oreillettes deviennent de plus en plus longues et de plus en plus pointues (**448 à 454**), et même transformées en « ailes » (**455**). Remarquer aussi la présence d'un « col » en **448, 451, 453 à 455**.

Bibliographie : **426-427** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **428** : Andjib, I^{re} dynastie / **429** : Hémaka, I^{re} dynastie / **430** : Qa'a, I^{re} dynastie / **431** : Sékhemib, I^{re} dynastie / **432** : *ASAE* 52, Snéfrou / **433** : Chéphren / **434** : *Medum*, pl. 13 / **435** : CL.-VAND., § 24 / **436** : *id.*, § 32 / **437** : stèle C.3, Musée du Louvre / **438** : *Hier.*, pl. 9 n° 166 / **439** : *id.*, pl. 4 n° 46 / **440** : *Karnak I*, pl. 17, Aménophis III / **441** : tombe du roi Horemheb / **442** : tombe de Ramose / **443** : temple de Séthi I^{er}, Abydos / **444** : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 118 / **445** : LECLANT, *Rech.*, pl. 73, Taharqa / **446** : *id.*, pl. 27 / **447** : *Hyksôs*, pl. 20, Psammétique II / **448-449** : *Edfou*, XII, pl. 324 / **450** : *Edfou*, XI, pl. 252 / **451** : *Evergète*, pl. 70 / **452** : *id.*, pl. 71 / **453** : *Esna*, pl. 7 / **454** : *id.*, pl. II / **455** : *id.*, pl. 13.



F.35 = Mö. I.II.III.180 (figures 456 à 485)

Des variantes dans :

- la forme du cœur et son décor ;
- les excroissances en haut de la trachée (simple ou double, *Vivants*, § XIX) ;
- la longueur et le décor de cette dernière.

Achôris : le cœur est très ovoïde et sa partie supérieure peut se retourner vers l'intérieur en deux demi-cercles. Excroissances peu marquées, toujours doubles. Dans la scène 19, la trachée est séparée en deux par une ligne verticale.

Contemporains : à Médinet-Habou, double (**457**) ou simple (**456**), traverse. Aspect rigide et parallèle de la trachée.

Varia : cœur à la forme et au dessin classique au Moyen et au Nouvel Empire (**458 à 460** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 8 ; *Médamoud*, pl. 29).

Variante dans les traverses :

- en oblique (**461**) ;
- absentes (**462, 463**) devaient être peintes ensuite ;
- des formes aberrantes (**465 à 467**).

A Basse Époque, plus de variétés dans les proportions générales, dans les détails. Aux époques ptolémaïque et romaine, le signe peut être assez éloigné de son prototype (**478, 483 à 485**).

Bibliographie : **456-457** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **458** : *Hier.*, pl. 9 n° 164 / **459** : CL.-VAND., § 20 / **460** : *Hier.*, pl. 4 n° 49 / **461** : *Cones*, 459 / **462** : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.* 193 / **463** : *id.*, 197 / **464** : *id.*, 199 / **465** : *id.*, 206 / **466** : *id.*, colonne 10 / **467** : *id.*, 118 / **468** : LECLANT, *Rech.*, pl. 27 / **469 à 471** : *RdE* 8, IV^e pylône, Karnak / **472** : réfection de Basse Époque du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **473** : inscription de Téos, temple de Khonsou / **474-475** : *Evergète*, pl. 69 / **476** : *id.*, pl. 70 / **477** : *id.*, pl. 6 / **478** : *Dendara*, IV, pl. 279 / **479** : *Edfou*, XI, pl. 216 / **480-481** : *id.*, pl. 250 / **482** : *Edfou*, XII, pl. 324 / **483** : *Esna*, pl. II / **484-485** : *id.*, pl. 13.



F.36 = Mö. I.II.III.181 (figures **486 à 503**)

De nombreuses dissemblances dans les différents éléments.

Achôris : un seul exemple, fort mal dessiné. Proportion courte, faisant penser à celle de l'époque ptolémaïque.

Varia : grande variété dans les *sema-taouy* royaux. Celui de Chéphren (**486**) est particulièrement allongé, et le haut est traduit par un motif floral. Un curieux échantillon en **488** (cf. aussi *Wb.*, III, 446), plus proche de la réalité ? Forme très ramassée en **489**. Le type du Nouvel Empire bien connu, dans lequel la trachée descend le plus souvent jusqu'en bas du signe (**490, 491**). Disproportion des éléments en **492**. Plus tard, le canon est plus court et plus trapu (**493, 494, 498, 503**).

Bibliographie : **486** : JEQ., *F.O.*, 226 / **487** : CL.-VAND., § 28 μ / **488** : *id.*, § 20 β / **489** : JEQ., *F.O.*, 228 / **490** : tombe de Rekhmirê / **491** : *Hier.*, pl. 4 n° 47 / **492** : tombe de Séthi I^{er} / **493** : *Evergète*, pl. 31 / **494-495** : *id.*, pl. 21 / **496-497** : *id.*, pl. 5 / **498** : *Dendara*, V, pl. 425 / **499-500** : *Edfou*, XI, pl. 308 / **501** : *id.*, pl. 227 / **502** : *Esna*, pl. 5 / **503** : *id.*, pl. 7.



F.40 = Mö. I.577-77.172 bis-III. 173 bis. (figures **504 à 586**)

Ce signe donne lieu aussi à de multiples variantes, tant dans la forme de la moelle épinière que dans celle des côtes, au nombre inconstant.

Achôris : dans la scène 17, on remarque une nette différence dans le tracé vertébral : il passe devant ou dedans la masse des côtes, au nombre irrégulier (8 et 10) ; au nombre de 7 et 9 dans les autres scènes. Le signe est peu asymétrique contrairement à d'autres époques (cf. *P.T.*, A.-S., p. 160, note 141).

Contemporains : à Médinet-Habou, un seul exemple, assez proche (**504**).

Varia : figure assez constante aux hautes époques (MÖLL., *Pal.*, I-quatre épines vertébrales-, II-deux seulement- ; **507 à 510** -de trois à deux épines- ; L.-C., *Sésostris*, pl. 6, 8, 23, 25 -à deux- ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 -deux, trois ou pas du tout- ; *Médamoud*, pl. 41 -deux à quatre épines), sans détails en **512, 513**. Des variantes apparaissent cependant : le signe **505**, très évasé ; le **506** qui se retrouvera plus tard (**520, 527, 568, 571**), pour évoluer en **578, 580, 581, 584, 586**, où la moelle épinière se transforme en double boucle. Remarquer aussi la forme asymétrique déjà citée précédemment (**515, 516**). De nombreuses variantes de détails, à l'infini, par exemple la traduction, extérieure à la masse même, du dessin des côtes (**558 à 561**). Le **563** a la moelle épinière partagée en deux, comme souvent au Moyen Empire, peut-être aussi prototype du signe à double boucle, avec le **567** (déjà une boucle au Moyen-Empire, dans *Médamoud*, *FIFAO* 5 (1928), pl. 7 et *Médamoud*, *FIFAO* 8 (1931), pl. 9). L'excroissance gauche et droite en haut des côtes est inusitée (**537 à 539**).

Bibliographie : **504** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **505** : *ASAE* 52, Snéfrou / **506** : stèle C.3, Musée du Louvre / **507** : Mentuhotep, XI^e dynastie / **508** : *Hier.*, pl. 9 n° 160 / **509** : *id.*, pl. 5 n° 61 / **510** : *Karnak I*, pl. 32, Aménophis III / **511** : *id.*, pl. 24, Aménophis III / **512-513** : *id.*, pl. 18 / **514** : tombe du roi Horemheb / **515** : *P.T.*, A.-S., pl. 52 / **516** : *id.*, pl. 44 / **517** : tombe de Néfertari / **518** : OIP, *Ramses III*, II, pl. 94 / **519** : *id.*, pl. 101 E / **520** : OIP, *Ramses III*, I, pl. 42 G / **521** : *id.*, pl. 52 C / **522** : *id.*, pl. 53 A / **523-524** : OIP, *Ramses III*, II, pl. 99 B et A / **525-526** : OIP, *Ramses III*, I, pl. 34 / **527** : *id.*, pl. 23 / **528** : temple de Khonsou, NELSON, *K.P.* 645, Ramsès III / **529** : OIP, *M.H.*, pl. 539 / **530** : *id.*, pl. 390 B / **531** : *id.*, pl. 417 B / **532** : *id.*, pl. 177 / **533** : *id.*, pl.

423 / **534** : *id.*, pl. 391 E / **535** : *id.*, pl. 379 / **536** : *id.*, pl. 379 / **537** : *id.*, pl. 366 / **538** : *id.*, pl. 327 / **539** : *id.*, pl. 608 / **540** : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 165 / **541** : *id.*, colonne 26 / **542** : *id.*, colonne 28 / **543** : *id.*, III / **544** : *id.*, colonne 15 / **545** : *id.*, colonne 24 / **546** : *id.*, colonne I / **547** : *id.*, colonne 8 / **548** : *id.*, 118 / **549** : OIP, *Bub. Port.*, pl. II B / **550** : *id.*, pl. II C / **551** : *id.*, pl. 12 / **552** à **554** : *id.*, pl. 13 / **555** : *id.*, pl. 10 A / **556** : *id.*, pl. 14 / **557** : *id.*, pl. 15 / **558** : *id.*, pl. 19 / **559** : *id.*, pl. 18 / **560** : *id.*, pl. 19 / **561-562** : *id.*, pl. 21 / **563** : LECLANT, *Rech.*, pl. 73, Taharqa / **564** : *id.*, pl. 51, Taharqa / **565** : *id.*, pl. 44, Taharqa / **566** : *id.*, pl. 58 / **567** : *Hyksôs*, pl. 20, Psammétique II / **568** : *Karnak I*, pl. 53, ptolémaïque / **569** à **571** : *Evergète*, pl. 65 / **572** : *id.*, pl. 13 / **573** : *id.*, pl. 14 / **574-575** : *id.*, pl. 69 / **576** : *id.*, pl. 71 / **577** : *id.*, pl. 22 / **578** : *Dendara*, I, pl. 81 / **579** : *Dendara*, V, pl. 436 / **580** : *id.*, pl. 442 / **581** : *Dendara*, VI, pl. 587 / **582** : *Edfou*, XI, pl. 255 / **583** : *id.*, pl. 252 / **584** : *Edfou*, XII, pl. 385 / **585** : *id.*, pl. 374 / **586** : *Esna*, pl. II.



F. sans numéro (figures 587 à 610)

D'après Lacau (*Système*), ce signe serait plus tardif que celui des narines humaines. Probablement celui-là deviendra-t-il usuel à partir de la XIX^e dynastie, ce qui explique qu'il ne soit pas répertorié par Gardiner. A Abydos, l'on trouve les deux en concomitance.

Cette tête de jeune bovidé peut être :

- sans oreille (type 1) ;
- avec oreille (type 2) ;
- avec cornes (rare).

Achôris : dans la scène 19, un exemple assez bien conservé du type 2. Dans la scène 17, deux embryons de cornes.

Contemporains : du type 2 aussi (**587, 588**), à Médinet-Habou.

Varia : au début de la XIX^e dynastie, le type 1 ne se distingue du nez humain que par l'allongement prononcé des narines (**589**). Peu à peu, le signe va se munir d'une oreille (**592**, etc.), puis de cornes. Il faut remarquer les types **607-608**, d'époque romaine, pour lesquels les cornes ne sont pas des cornes de veaux, comme dans Achôris, mais de bufflons, les « gamouses » actuelles, caractérisées par leurs cornes, à naissance large et plate, plaquées contre la tête, et à l'extrémité recourbée vers l'avant. Remarquer aussi le type tirant la langue (**609**).

Bibliographie : **587-588** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **589** : tombe de Séthi I^{er} / **590** : tombe de Néfertari / **591** : OIP, *Ramses III*, I, pl. 57 / **592** : *id.*, pl. 4 / **593-594** : OIP, *M.H.*, pl. 138 / **595** : *id.*, pl. 615 B / **596** : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 21 / **597** : *id.*, NELSON, *K.P.*, 129 / **598** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 20 / **599** : *Evergète*, pl. 69 / **600** : *Dendara*, IV, pl. 279 / **601-602** : *Edfou*, XI, pl. 253 / **603** : *id.*, pl. 276 / **604** : *Edfou*, XII, pl. 324 / **605** : *id.*, pl. 349 / **606** : *Elephantine*, fig. 13, époque romaine / **607** : *Esna*, pl. 10 / **608** : *id.*, pl. 8 / **609** : *id.*, pl. 11 / **610** : *id.*, pl. 13.



G.I. = Mö. I.192-II. III.192 B (figures 611 à 628)

Le plus souvent, ce vautour se présente comme un oiseau à la tête plate, dans une gravure peu détaillée. En fait, on remarque souvent l'adjonction d'une sorte de crête ou de collerette, suivant les cas. Le bec est tout aussi variable, long et fin, court et épais. La forme de la queue est en général constante. On a souvent l'impression cependant qu'il ne s'agit pas du même oiseau.

Achôris : exemple fort mutilés, l'un d'eux a la tête plate.

Varia : un exemple (**611**), où le doigt arrière ne dépasse pas la patte. On retrouve le type à tête plate seule en **612, 613, 628** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 8, 9, 33 ; *Médamoud*, pl. 31. La touffe de plumes en crête arrière dans **611, 617** à **622**. La collerette en **615, 616, 623, 624**. L'oiseau peut aussi avoir la tête ronde (**625** à **627**).

Bibliographie : **611** : CL.-VAND., § 2 / **612** : *id.*, § 28§ / **613-614** : *Hier.*, pl. 1 n° 4 / **615** : tombe de Rekhmirê / **616** : DAVIES, *P.W.*, pl. 4 / **617** : bloc du II^e pylône, Toutânkhamon, Karnak / **618** : Salle Hypostyle, Séthi I^{er}, Karnak / **619** : *P.T., A.-S.*, pl. 36 / **620** : *id.*, pl. 63 / **621** : OIP, *M.H.*, pl. 391 B / **622** : *id.*, pl. 393 G / **623** : *Hibis*, pl. 45, Darius / **624** : réfection de Basse Époque du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **625** : *Evergète*, pl. 6 / **626** : *Esna*, pl. 3 / **627** : *id.*, pl. 20 / **628** : *id.*, pl. 14.



G.4 = Mö, I.190 – II.III.191 (figures 629 à 636)

Cet oiseau est plus difficilement reconnaissable. Il peut être facilement confondu avec *G.1* et *G.5*. Seule, souvent, l'espèce de caroncule placée au jabot permet de l'identifier sans problème.

Achôris : diffère de *G.1*. par la forme du bec, mais aussi par l'allure générale du corps, le bas des ailes et de la queue.

Varia : le 629 a un très gros bec. Les autres exemples ont la forme du dessus du crâne variable, de plat à rond. Le 636 possède une caroncule comme repliée sur elle-même (cf. aussi MÖLL., *Pal.*, III).

Bibliographie : 629 : *Koptos*, pl. 13 / 630 : DAVIES, *P.W.*, pl. 4 / 631 : *Hier.*, pl. I n° 1 / 632 : *Karnak I*, pl. 16, Aménophis III / 633 : *id.*, pl. 25 / 634 : *id.*, pl. 30 / 635 : *id.*, pl. 31 / 636 : *Esna*, pl. 3.



G.5 = Mö. I.II.III.184 (figures 637 à 641)

Sa tête ronde et son bec court et crochu le rendent plus aisé à reconnaître. Les détails internes de sa face aussi, très nombreux en variantes.

Achôris : l'implantation du plumage est variable (scènes 3 et 19). Les autres exemples diffèrent surtout par le rendu de la tête.

Contemporains : un fragment seulement à Médinet-Habou (637). Quelques zones de plumes des ailes sont indiquées.

Varia : voir surtout ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 47 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 10, 11, 20, 33 ; *Médamoud*, pl. 31 ; DAVIES, *P.W.*, pl. 3. Un bel exemple de plumage en 638. Remarquer la curieuse « coiffure » sur la tête du signe 641.

Bibliographie : 637 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 638 : OIP, *M.H.*, pl. 389 B / 639 : *Evergète*, pl. 20 / 640 : *id.*, pl. 24 / 641 : *Esna*, pl. 7.

PLANCHE IV



G.17 = Mö. I.II.III.196 (figures 642 à 682)

Un seul détail relativement constant : pas de doigt arrière aux serres (sauf en 682). Par contre, le détail de la face se modifie considérablement, que ce soit pour une même époque ou un même monument (par exemple Médinet-Habou).

Achôris : deux types bien précis que l'on peut définir suivant le dessin de l'implantation du plumage au-dessus des yeux : celui en « M », plus ou moins ouvert (scènes 17, 18, 19, 21) ; celui de la scène 6, où un simple triangle part du sommet de la tête, pointe en bas, la face n'étant pas isolée par un trait intérieur comme pour le précédent type.

Contemporains : les détails de la face sont à peine visibles (679), à Médinet-Habou.

Varia : extérieurement à la tête, on peut avoir la présence d'appendices (642, 658). On peut aussi trouver un plumage rayonnant autour de la face (643, 673, 674) ou en partie (650, 655, 672, 676). Le type en « M » est aussi très courant (644 à 646, etc. ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 12, 34 ; *Médamoud*, pl. 32). Pour un même monument, remarquer la richesse des variantes (647 à 673). C'est alors un jeu de virtuosité et d'invention. Le décor du plumage corporel est aussi découpé en zones variables (643, 680, 682 et *o.c.*).

Bibliographie : 642 : Flabellum de Toutânkhamon / 643 : tombe de Ramose / 644 : chapelle d'albâtre d'Aménophis I^{er}, Karnak / 645 : architrave de la XVIII^e dynastie, Karnak / 646 : bloc de la XVIII^e dynastie, Karnak / 647 :

OIP, *M.H.*, pl. 390 E / **648** : *id.*, pl. 390 D / **649** : *id.*, pl. 390 E / **650** : *id.*, pl. 380 / **651** : *id.*, pl. 393 H / **652** : *id.*, pl. 391 E / **653** à **657** : *id.*, pl. 390 / **658** : *id.*, pl. 409 / **659** : *id.*, pl. 393 H / **660-661** : *id.*, pl. 391 B / **662** à **665** : *id.*, pl. 389 / **666** : *id.*, pl. 393 G / **667-668** : *id.*, pl. 393 E / **669** : *id.*, pl. 393 D / **670** : *id.*, pl. 392 C / **671-672** : *id.*, pl. 393 E / **673** : *id.*, pl. 391 D / **674** : inscription de Ramsès II, mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **675-676** : Temple de Khonsou, Ramsès IV / **677** : *id.*, Ramsès XI / **678** : *id.*, Hérihor / **679** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **680** : temple de Khonsou, Nectanébo I^{er} / **681** : *id.*, Téos / **681 bis** et **ter** : *Evergète*, pl. 74 / **682** : *Esna*, pl. 3.



G.29 = Mö. I.II.III. 208 (figures **683** à **695**)

Variétés dans :

- la forme du bec ;
- le port et la longueur du cou ;
- la forme de la caroncule (parfois omise) ;
- le traitement des pattes (longues, courtes, le plus souvent en marche, séparées).

Achôris : les quatre exemples ont le bec long, un cou relativement court et des pattes séparées.

Varia : d'ordinaire, le bec est long et pointu (L.-C., *Sésostris*, pl. 8, 34 ; **683, 684, 691, 693**) ; recourbé légèrement vers le bas (**685, 689, 692**), ou d'une manière très prononcée (**686**) ; ou bien encore, court (**687, 694, 695**). On pourra voir la longueur variable du cou dans les exemples présentés. La caroncule est de forme et d'implantation diverses : haut placée et courte (L.-C., *Sésostris*, pl. 8, 34 ; **683, 684**) ; basse et courte (**685, 689, 690, 691**) ; basse et longue (**686, 687, 692, 693**) ; très large, peu usuelle (**694, 695**). Les pattes sont en général dans l'attitude de la marche, mais elle peuvent aussi parfois être confondues, comme arrêtées (**689** à **693**).

Bibliographie : **683** : *BH* III, pl. 10 / **684** : *id.*, pl. 5 / **685** : *Karnak I*, pl. 24, Aménophis III / **686** : *P.T., A.-S.*, pl. 106 / **687** : *id.*, pl. 33 / **688** : OIP, *M.H.*, pl. 182 A / **689** : *Cones*, 468 / **690** : *id.*, 451 / **691** : *id.*, 450 / **692** : *id.*, 108 / **693** : *id.*, 215 / **694-695** : *Esna*, pl. 3. En général voir *ASAE* 30 (1930), 1-26.



G.30 = Mö. I.II.III.212 (figures **696** à **711**)

Indépendamment des variantes vues pour le signe G.29, la plus grande fantaisie règne dans la représentation du « jeu de pattes ».

Achôris : bec court, peu courbe ; une seule caroncule pour les trois. Les pattes gauches et droites se croisent à peine.

Varia : 1) les pattes peuvent ne pas passer les unes devant les autres (MÖLL., *Pal.*, I ; **696, 702** à **704** — il en manque une ! — **705, 706**).

Se croiser avec régularité (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 9 ; MÖLL., *Pal.*, III ; **697, 698, 700, 701, 707** à **711**).

Se croiser en désordre (MÖLL., *Pal.*, II ; **699**, où il semble manquer une patte).

Varia : 2) il peut y avoir les trois caroncules, une pour chaque animal, en position haute (L.-C., *Sésostris*, pl. 9 ; MÖLL., *Pal.*, I, II) ou basse (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, P. 48 ; **703**). Il peut aussi n'y en avoir qu'une seule pour les trois (**696, 697, 705** à **709, 711** ; MÖLL., *Pal.*, III).

Varia : 3) d'autres points sont à relever : par exemple le curieux « nœud » de la caroncule du **706** ; l'aigrette sur la tête du dernier oiseau du **711** : le corps du premier oiseau cachant les trois autres (**702, 704**) ; la diversité du passage des becs, devant ou derrière les uns les autres.

Bibliographie : **696** : CL.-VAND., § 28 β / **697** : *id.*, § 28 μ / **698** : *Sinai*, pl. 38, Amenemhat III / **699** : *id.*, pl. 40 / **700** : *Karnak I*, pl. 30, Aménophis III / **701** : *id.*, pl. 29 / **702** : OIP, *Ramses III*, II, pl. 101 F / **703** : OIP, *M.H.*, pl. 600 A / **704** : *id.*, pl. 606 / **705** : *id.*, pl. 526 / **706** : tombe de Payry / **707-708** : *Evergète*, pl. 17 / **709** : *id.*, pl. 19 / **710** : fragment d'obélisque de Thoutmosis III, Karnak / **711** : *Esna*, pl. 16.

PLANCHE V



H.6 = Mö. II.III.236 – I.II.III.237 (figures 712 à 718)

Des variantes dans la forme du tuyau et dans le rendu des barbes.

Achôris : aucune trace de barbes ; la partie supérieure du tuyau s'enroule très en dedans, englobant la surface des premières barbes.

Varia : la plume peut être traitée de façon réaliste (712 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 17) ; à un degré en dessous, l'on peut n'avoir que le rendu extérieur des barbes (713). La partie supérieure peut être très accentuée en débord (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48). L'enroulement ultime du tuyau est très prononcé aux époques ptolémaïque et romaine (715, 718). En fait, le cas le plus courant consiste en la plume lisse de toute indication, ou bien avec une convention de traits plus ou moins horizontaux ou obliques, et plus ou moins serrés et réguliers (L.-C., *Sésostris*, pl. 16, 17 ; 715, 716).

Bibliographie : 712 : BH III, pl. 5 n° 72 / 713 : tombe de Ramsès I^{er} / 714 : *Edfou*, XII, pl. 350 / 715-716 : *Evergète*, pl. 74 / 717 : *Esna*, pl. 5 / 718 : *id.*, pl. 7.



I.1. = Mö. I.II.III.240 (figures 719 à 729)

Les principales différences, en dehors de la proportion respective des éléments du corps entre eux, portent sur la position de la tête, de la queue, des pattes et sur le dessin et le nombre des doigts.

Achôris : deux exemples, ne comportant pas de détails. Assez rond de morphologie, la tête dans le prolongement du corps pour l'un, triangulaire portée par un assez long cou pour l'autre (cf. 729) ; les pattes antérieures dirigées vers l'avant, les postérieures vers l'arrière, ce qui est le cas le plus courant. Pas de détail des doigts.

Contemporains : d'un style très différent aux magasins de Psammouthis : cou, pattes et queue filiformes. Aucun détail (719).

Varia : le plus souvent, l'animal, gecko pour certains (DAVIES. P.W., Pl. 5), lézard pour d'autres, a un corps large (720, 721, 728, 729 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 13), parfois plus mince (722, 723, etc ; *Médamoud*, pl. 30). Le cou peut être court ou dégagé, et la tête dans le prolongement du corps. On peut parfois observer les yeux (723, 724, 728). La queue est plus ou moins longue, faisant un angle avec le corps, angle plus ou moins ouvert. Remarquer le décor interne dans L.-C., *Sésostris*, pl. 13 et un léger pointillé médian dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48. En général, la position des pattes ne varie guère : les antérieures dirigées vers l'avant, les postérieures vers l'arrière. Des exceptions cependant : dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48, les pattes arrière sont pour ainsi dire perpendiculaires au corps ; dans le même ouvrage, au n° 1222, elles sont dirigées vers l'avant. Dans MÖLL., *Pal.*, II, une seule est dirigée vers l'avant. Le détail des doigts est variable : – aucun des doigts n'est visible, à aucune des pattes ; – des doigts sont visibles, mais pas à toutes les pattes ; – ou bien ils sont tous visibles. Leur nombre varie : de trois à sept (723). Leur dessin aussi (voir ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 ; *id.*, n° 14 et 1222 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 13 ; *Médamoud*, pl. 30 ; MÖLL., *Pal.*, I.II.III).

Bibliographie : 719 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 720 : Saqqarah, IX-X^e dynasties / 721 : *Karnak I*, pl. 20, Aménophis III / 722 : *id.*, pl. 33 / 723 : architrave de la Salle Hypostyle, Karnak, Séthi I^{er} / 724 : OIP, M.H., pl. 393 G / 725 : *id.*, pl. 522 / 726 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 26 / 727 : *Evergète*, pl. 10 / 728 : *Dendara*, VI, pl. 587 / 729 : *Esna*, pl. 17.



I.8 = Mö I.II.III.244 – I.II.654 (figures 730 à 821)

Ce signe est particulièrement intéressant à suivre. A une certaine époque que l'on peut préciser, pour la même valeur phonétique, la graphie du têtard s'est transformée en grenouille, avec apparition de la deuxième paire de pattes et disparition progressive de la queue. Cette évolution est aussi sensible en hiératique.

Achôris : le têtard a déjà subi la transformation presque complète, surtout dans la scène 17 où la queue a presque disparu. Les pattes avant et arrière sont visibles, et l'animal est gras, ce qui est rare pour le têtard.

Varia : le têtard (730 à 775) propose des variantes dans la position du corps. On peut aussi avoir l'indication des yeux et de la bouche (730, 739, 759, 770, 775). La queue peut être plus ou moins longue, de même que large. La grenouille semble apparaître sous Osorkon I^{er} ; en effet, au portique bubastide sud, dans la grande cour de Karnak, ce signe se présente ainsi sous ce roi, alors que dans la partie décorée sous Sheshonq I^{er} seul le têtard figure. Ce nouveau type (777) a l'allure générale d'un têtard, mais la patte avant est visible. Möller signale aussi cette transformation en hiératique (III, 244, note 5). Ensuite, sauf rares exceptions (785), la grenouille est seule employée, avec plus ou moins de longueur de queue. La position de la patte arrière est variable, certaines fois la grenouille semblant prête à bondir. Remarquer les détails internes du 821. Ce double aspect du signe est important, il permet de distinguer les restaurations tardives dans des monuments plus anciens : ainsi la partie basse de la Salle Hypostyle de Karnak (759 et 788 voisinent à quelques dizaines de centimètres), ou bien celle du mur d'enceinte de Thoutmosis III décoré par Ramsès II (789 à 792, en bas des scènes de Ramsès II).

Bibliographie : 730 : MÖLL., *Pal.*, I, V^e dynastie / 731 à 738 : *id.*, I, 244 et 654, VI-XV^e dynasties / 739 : *id.*, II, XVIII^e dynastie / 740 à 755 : *id.*, XIX-XX^e dynasties / 756 : *Karnak I*, pl. 28, Aménophis III / 757 : scène à l'ouest du Lac Sacré, Toutânkhamon, Karnak / 758 : Salle Hypostyle, Séthi I^{er}, Karnak / 759 : Salle Hypostyle, Ramsès II, Karnak / 760 : *P.T., A.-S.*, pl. 42 / 761 : *id.*, pl. 40 / 762 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 52 B / 763 : *id.*, pl. 52 D / 764 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 98 A / 765 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 37 A / 766 : *id.*, pl. 37 C / 767 : *id.*, pl. 37 D / 768 : *id.*, pl. 37 F / 769 : *id.*, pl. 54 A / 770 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 200 / 771 : *id.*, 164 / 772-773 : *id.*, 231 / 774 : OIP, *Bub. Port.*, pl. II C, Sheshonq I^{er} / 775 : *id.*, pl. 10 C, Sheshonq I^{er} / 776 : *id.*, pl. 15, Osorkon I^{er} / 777 : *id.*, pl. 13, Osorkon I^{er} / 778 : *id.*, pl. 18 / 779-780 : LECLANT, *Rech.*, pl. 69, Tanoutamon / 781-782 : chapelle d'Osiris-Ptah, XXV^e dynastie, Karnak / 783 : ASAE 52, XXV^e dynastie, Karnak, temple de Mout / 784 : MÖLL., *Pal.*, III, XXV^e dynastie / 785 : *Hibis*, pl. 17, Darius / 786 : *id.*, pl. 45 / 787 : *id.*, pl. 67, Nectanébo / 788 : réfection de Basse Époque de la base de la Salle Hypostyle, Karnak / 789 à 792 : réfections de Basse Époque du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / 793 à 797 : MÖLL., *Pal.*, III, 244 / 798 : *Evergète*, pl. 3 / 799 : *id.*, pl. 8 / 800 : *id.*, pl. 56 / 801 : *id.*, pl. 8 / 801 bis : *id.*, pl. 43 / 802 : passage de la porte du II^e pylône, Karnak, ptolémaïque / 803 : *Edfou*, XI, pl. 266 / 804-805 : *id.*, pl. 318 / 806 à 813 : *id.*, pl. 255 / 814 : *Edfou*, XIV, pl. 572 / 815-816 : *id.*, pl. 555 / 817 : *id.*, pl. 594 / 818 : Philae / 819-820 : temple de Tôd, ptolémaïque / 821 : *Esna*, pl. 13.



I.9 = Mö. I.II.III.264 (figures 822 à 851)

Variantes dans la proportion et la forme du corps et dans la nature et la position des « cornes ».

Achôris : les exemples sont tous assez différents : longs, courts, minces, larges, avec une ou deux ondulations (scène 7), à cou court ou long (scène 19, cf. 832, 836), aux « cornes » plus que variées, certaines déjà dessinées comme à l'époque ptolémaïque ou romaine (scènes 3, 17).

Contemporains : beaucoup de diversité aussi à Médinet-Habou (822 à 825).

Varia : exemples classiques dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48, bien détaillés dans L.-C., *Sésostris*, pl. 7, 13, 17 et *Médamoud*, pl. 31. Des traces de mutilation volontaire encore dans le 826. Les mêmes remarques sont à faire concernant le corps de l'animal, mais la caractéristique la plus constante en est tout de même la brièveté et la grosseur. Des « cornes » très hautes en 826 bis. Une seule en 829. Plantées très haut à l'époque tardive (833 à 836 ; 841, 844 à 850). L'animal peut être décoré d'anneaux à l'époque romaine (848). Il peut aussi se tenir verticalement (849-850) ou bien changer totalement d'aspect et devenir un serpent à multiples

ondulations, sans « cornes » (**851**) ou avec, comme au mammisi romain de Dendérah (cf. F. DAUMAS, *Les mammisis*, p. 267).

Bibliographie : **822** à **825** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **826** : CL.-VAND., § 19 / **826 bis-827** : tombe de Séthi I^{er} / **828** : DAVIES, *P.W.*, pl. 5 / **829** : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 28 / **830-831** : *id.*, NELSON, *K.P.*, 192 / **832** : inscription de Téos / **833** : *Dendara*, IV, pl. 281 / **834** : *Dendara*, III, pl. 183 / **835** : *Edfou*, XII, pl. 401 / **836** : *Edfou*, XI, pl. 230 / **837** : *id.*, pl. 218 / **838** : *id.*, pl. 249 / **839**, *id.*, pl. 276 / **840** : *id.*, pl. 218 / **841** : *id.*, pl. 244 / **842** : *id.*, pl. 274 / **843** : *Elephantine*, fig. II / **844** : *id.*, fig. 13 / **845** : *id.*, fig. 12 / **846-847** : *Esna*, pl. I / **848** : *id.*, pl. 13 / **849** : *id.*, pl. 25 / **850** : *id.*, pl. 3 / **851** : *id.*, pl. 9.



I.10 = Mö. I.II.III.250 (figures 852 à 856)

Là aussi règne une grande variété, de taille, de décor, de position.

Achôris : grande diversité dans le traitement : longueur, épaisseur, terminaison de la queue, indication ou non de l'œil.

Varia : voir les exemples variés de ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 13, 14 ; *Médamoud*, pl. 31, surtout en ce qui concerne le décor interne (quadrillage oblique ou non, ocelles, forme de l'œil et de la tête), voir aussi **853**. Un exemple fort curieux : un cobra à moustaches (**852**). Le **854** présente une queue à plusieurs ondulations. Les **855** et **856** ont des proportions fort peu classiques.

Bibliographie : **852** : CL.-VAND., § 18 / **853** : JEQ., *F.O.* 38 / **854** : tombe du roi Horemheb / **855** : *Esna*, pl. I / **856** : *id.*, pl. 26.



K.4 = Mö. I.II.III.257 (figures 857 à 864)

Deux principales positions : en oblique, la queue à peu près dans le prolongement du corps ; ou bien, la queue dirigée vers le bas, perpendiculairement au reste du corps.

Achôris : le poisson, disposé selon la seconde position, est court et large.

Varia : MÖLL., *Pal.*, I donne un exemple du second type pour l'Ancien Empire. Il semblerait par contre qu'au Nouvel Empire ce soit surtout le premier type qui l'emporte (*id.*, II ; **857**). Ensuite, retour au second type, avec des variantes dans le nombre et le genre des nageoires.

Bibliographie : **857** : OIP, *Ramses III*, I, pl. 5 / **858** : *Evergète*, pl. 12 / **859** : *Dendara*, VI, pl. 587 / **860** : *id.*, pl. 588 / **861** : *Edfou*, XII, pl. 419 / **862** : *id.*, pl. 328 / **863** : *id.*, pl. 325 / **864** : *Edfou*, XI, pl. 244.



L.1 = Mö. I.II.III.258 (figures 865 à 895)

De multiples variantes de tous les éléments : tête, mandibules, pattes, décor du dos (ne pas oublier de rares exemples où la face ventrale est visible, comme à la porte monumentale de Dendérah).

Achôris : sa caractéristique propre réside dans le fait que la deuxième paire de pattes est collée contre l'abdomen. Les premiers exemples de ce type, dans le temps, que j'ai pu retrouver figurent sur les murs de la Chapelle d'Osiris Heqa-djet de Karnak, partie Takélot III ; puis nous avons le **865**, qui est justement de la XXIX^e dynastie. Par la suite, cela deviendra plus courant.

Contemporains : il s'agit justement de ce **865**, de Médinet-Habou, très différent du **866**, de même provenance, mais de l'époque de Nectanébo.

Varia : des exemples peu reconnaissables, les **866** à **868**. En général, les pattes avant sont dentelées (**870**, **872** à **882**, **890**). Elles peuvent se joindre (**886**, **888**, **889**, **892**). Une curiosité en **895** : dentelures d'un côté, « pinces » de l'autre. Les pattes médianes sont en général peu développées, et le plus souvent écartées du corps. Les pattes arrière, bien séparées au début, ont tendance, tardivement, à se joindre pour former un demi-cercle (**887** à **890**, **895**). Elles peu-

vent aussi être fourchues (*Médamoud*, pl. 33 ; **875, 876, 893, 894**). La tête peut donner lieu à un motif quasi floral (**872, 890, 894, 895**). Un rare décor réaliste en **874**, proche de *Medamoud*, pl. 33 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 14, 21, 22, 23, 26, 27.

Bibliographie : **865-866** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **866 bis-867** : CL.-VAND., § 23 / **868** : *id.*, § 32 / **869** : tombe de Séthi I^{er} / **870** : *Cones*, 206 / **871** : *id.*, 493 / **872** : temple de Khonsou, Ramsès IV / **873** : réfection tardive du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **874** : temple de Khonsou, Nectanébo I^{er} / **875** : *Evergète*, pl. 6 / **876** : *id.*, pl. 8 / **877-878** : *id.*, pl. 25 / **879-880** : *id.*, pl. 38 / **881** : *id.*, pl. 53 / **882** : *id.*, pl. 57 / **883** : *id.*, pl. 42 / **884** : *Dendara*, II, pl. 159 / **885** : *Edfou*, XI, pl. 216 / **886** : *id.*, pl. 222 / **887** : *id.*, pl. 223 / **888** : *id.*, pl. 225 / **889** : *id.*, pl. 22 / **890** : *id.*, pl. 293 / **891** : *id.*, pl. 318 / **892** : *edfou*, XII, pl. 323 / **893** : *id.*, pl. 417 / **894** : *Esna*, pl. 10 / **895** : *id.*, pl. 12.



L.2 = Mö. I.II.III.260 (figures 896 à 931)

Quelques points importants et variables : — les antennes ; — les ailes ; — l'abdomen ; — la troisième paire de pattes qui, le plus souvent n'existe pas ou a été mal interprétée.

Achôris : les antennes sont le plus souvent droites, sauf dans les scènes 9 et 12. La troisième paire de pattes n'est visible qu'une fois, et encore mal interprétée (cf. aussi ARNOLD, *Mentuhotep*, II, n° 4932, pl. 8). L'abdomen est en général terminé en pointe.

Contemporains : à Médinet-Habou, l'abeille est très semblable (**896 à 898**).

Varia : remarquer les **899-900** qui semblent en vol. Les antennes peuvent être droites et plus ou moins parallèles (**899, 900, 902, 910, 928 à 931** ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 14, 15, 25). Elles peuvent être courbes (**901, 904, 906 à 909, 911, 912, 914 à 927**). Semblables à des oreilles (**913**). Elles sont souvent terminées par un renflement (L.-C., *Sésostriis*, pl. 15 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48 et n° 4912, pl. 7 ; *id.*, n° 1825, pl. 8). Il faut signaler une particularité propre à Dendérah et à Edfou : derrière les deux antennes, on a la présence d'un élément semblable à une troisième antenne ou à une oreille. Ce sont les seuls endroits où, jusqu'alors, j'ai pu observer cette variante. Revenons aux généralités : la première patte peut être munie d'un crochet à son extrémité (L.-C., *Sésostriis*, pl. 14, 15, 25 ; *Médamoud*, pl. 33 ; **905, 907, 911, 915, 916**). La troisième paire de pattes est parfois dessinée, bien comprise (L.-C., *Sésostriis*, pl. 14, 15, 25 ; **902, 904, 905, 907, 918**), ou bien mal interprétée (*Médamoud*, pl. 33 ; **903, 914, 921, 922, 924, 928**). L'abdomen comporte le plus souvent un dard (**900, 904, 905, 907, 913, 914, 923 à 927, 929 à 931**). Remarquer aussi le décor interne très varié (**900 à 902, 905, 921 à 924, 926 à 931** ; *Médamoud*, pl. 39 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 14, 15, 25). Les exemples **930-931** sont particulièrement fantaisistes et n'évoquent plus guère la réalité de l'animal (plumes, bec crochu). La forme de la tête varie aussi, en général longue et pointue, elle peut aussi être plus ronde. A Dendérah, avec la fameuse « oreille » supplémentaire, on croit parfois avoir à faire à une tête de gazelle. La position des ailes mérite aussi quelques remarques : le plus souvent l'une à côté de l'autre, presque verticales, sans beaucoup d'écartement, mais parfois aussi le contraire (**912, 921**), et surtout à Dendérah où elles forment un angle droit entre elles deux.

Bibliographie : **896 à 898** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **899** : Hémaka / **900** : Semerkhet / **901** : lit de Hétephères / **902** : MÖLL., *Pal.*, I, V^e dynastie / **903** : ARNOLD, *Mentuhotep*, II, n° 4932, pl. 8 / **904** : MÖLL., *Pal.*, II, XVIII^e dynastie / **905** : tombe de Ramose / **906** : obélisque nord d'Hatshepsout, Karnak / **907** : fragment d'obélisque, Karnak / **908** : DAVIES, *P.W.*, pl. 5 / **909** : IV^e pylône, Karnak / **910-911** : *P.T., A.-S.*, pl. 124 / **912** : *id.*, pl. 33 / **913** : *Cones*, 574 / **914** : *id.*, 517 / **915** : OIP, *M.H.*, pl. 424 / **916** : *id.*, pl. 384 C / **916 bis** : *id.*, pl. 625 / **917** : III^e pylône, Ramsès III, Karnak / **918** : MÖLL., *Pal.*, III, XXV^e dynastie / **919-920** : réfection tardive du mur d'enceinte de Thoutmosis III / **921** : passage de la porte du II^e pylône, Karnak, ptolémaïque / **922** : *Evergète*, pl. 61 / **923-924** : *id.*, pl. 71 / **925** : *id.*, pl. 62 / **926** : *id.*, pl. 59 / **927** : *id.*, pl. 69 / **928** : *Edfou*, XI, pl. 219 / **929** : *id.*, pl. 282 / **930** : *Esna*, pl. II / **931** : *id.*, pl. 17.



M.4 = Mö. I.II.III. 270 (figures 932 à 946)

Cette tige végétale, qui semble être l'actuelle « gerid » ou bois de la branche de palmier effeuillée, a connu des rendus divers.

Achôris : l'élément en saillie est très haut, alors que d'ordinaire on le trouve au milieu de la tige.

Varia : ce même élément en saillie, sorte de résumé des feuilles coupées, est placé au milieu de la tige et peut être traduit de différentes manières : en arrondi plein (932 à 934, 936, 937) ; en arrondi creux (938) ; en triangle (935, 939, 941, 944). Ou bien cet élément peut être remplacé par les traces mêmes de l'élagage (940, 942, 943, 945, 946). Les deux traductions peuvent être mêlées. Présence d'une base (939, 941, 944).

Bibliographie : 932 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 110 A / 933 : *id.*, pl. III G / 934 : *ID.*, pl. III H / 935 : *id.*, pl. 112 I / 936 : *Cones*, 464 / 937 : *id.*, 459 / 938 : *Hibis*, pl. 48, Darius / 939 : *Evergète*, pl. 22 / 940 : *id.*, pl. 54 / 941 : *id.*, pl. 53 / 942 : *id.*, pl. 43 / 943-944 : *id.*, pl. 22 / 944 bis : *Edfou*, XI, pl. 248 / 945 : *Esna*, pl. I / 946 : *id.*, pl. 17.

PLANCHE VI



M.8 = Mö. I.II.III.274 (figures 947 à 972)

Une différence dans la forme du bassin : rectangulaire ou terminé en arrondi. Bon nombre de variantes dans la nature et le nombre des plantes.

Achôris : un seul exemple, bien mutilé, d'un dessin très sec.

Varia : la forme la plus ancienne du bassin est ovale (cf. LACAU, *Système*), par exemple 947 à 949 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 48. Plus tard, le bassin sera indifféremment rectangulaire ou ovale. Des lotus ou des papyrus peuvent y pousser, avec ou sans boutons. Leur alternance est variable, la plus usuelle présentant les boutons dans l'intervalle des plantes adultes, sauf en 952, 972. Un exemple curieux, dû à la position du signe par rapport au fruit d'un mur (971). Il reste toutefois compréhensible. Un autre signe comportant seulement un échantillon de chaque plante (971 bis). Un signe d'eau dans le 959.

Bibliographie : 947 : Mérérouka / 948 : JUNKER, *Giza*, I, p. 230 / 949 : CL.-VAND., § 28ξ / 950 : *id.*, § 21 / 951 : *Cones*, 474 / 952 : architrave de la Salle Hypostyle, Séthi I^{er}, Karnak / 953 : *Cones*, 444 / 954 : *id.*, 445 / 955 : OIP., *Bub. Port.*, pl. 4 / 956 : *id.*, pl. 21 / 957-958 : LECLANT, *Rech.*, p. 32, Taharqa / 959 : *Hibis*, pl. 45, Darius / 960 : *Pétoisiris*, pl. 13 / 961 : *id.*, pl. 12 / 962 : *Edfou*, XI, pl. 272 / 963 : *Edfou*, XII, pl. 324 / 964-965 : *Evergète*, pl. 3 / 966 : *id.*, pl. 4 / 967 : *id.*, pl. 10 / 968 : *id.*, pl. 30 / 969 : *id.*, pl. 49 / 970 : *id.*, pl. 56 / 971 : *id.*, pl. 63 / 971 bis : *id.*, pl. 24-25 / 971 ter : *id.*, pl. 40 / 972 : *Esna*, pl. 13.



M.16 = Mö. I.II.III.279 (figures 973 à 987)

De multiples variantes de ce signe : dans le dessin des fleurs elles-mêmes, dans leur position et leur nombre ; dans la base du signe.

Achôris : exemples dessinés avec beaucoup de sobriété, la base du signe se continuant dans les tiges des fleurs.

Contemporains : à Médinet-Habou, par contre, l'on a le dessin de ce qui a pu être pris pour les folioles des tiges, alors qu'il devait s'agir, on le verra par la suite, du dessin de l'eau dans laquelle pousse le fourré (973, 974). Signe plus simplifié à Psammouthis du Lac (975).

Varia : aux origines, la base du signe traduit nettement la portion d'eau dans laquelle pousse la plante. Plus tard, il s'agira plus souvent des folioles basses des tiges. On peut consulter pour le dessin de l'eau : MÖLL., *Pal.*, I, V^e dynastie ; Médamoud, pl. 34 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 5, 23 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, n^o 4928 et 4907, pl. 24 — p. 49, il est signalé que le bas du signe est rouge ou rouge clair avec des lignes ondulées, s'agirait-il alors de terre imprégnée d'eau ? — ; 976, 977. On peut aussi avoir la présence de fleurs en bouton, mais assez tardivement (982, 987), en passant par la phase feuille (980, 981).

Bibliographie : 973 à 975 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 976 : tombe de Ti / 977 : sarcophage d'El-Bersheh, Moyen Empire / 978 : époque de Sésostriis I^{er} / 979 : *Karnak I*, pl. 24, Aménophis III / 980 : tombe du roi Horemheb / 981 : *P.T.*, A.-S., pl. 22 / 982 : *Cones*, 494 / 983 : *id.*, 493 / 984 : *K.-N. IV*, pl. 87, Taharqa / 985 : LECLANT, *Rech.*, pl. 28, XXV^e dynastie / 986 : *Esna*, pl. 26 / 987 : *id.*, pl. 20.



M.22 = Mö. I.II.III.287 (figures 988 à 990)

Ce jonc possède d'ordinaire une seule foliole de part et d'autre de la tige. Les exemples présentés proviennent surtout du nom de la déesse Nekhebet.

Achôris : type classique.

Varia : quelques exemples sortant de l'ordinaire, des curiosités : ainsi la terminaison supérieure de 988, la double terminaison de 989 et la triple de 990. Le signe a souvent aussi été confondu avec le sw (cf. *Wb.*, II, 272).

Bibliographie : 988 : OIP, Ramses III, II, pl. 92 / 989 : tombe d'Imenherkhepeshef / 990 : OIP, *M.H.*, pl. 620.



M.30 = Mö. I.II.III.297 (figures 991 à 1013)

Ce signe a pu être confondu avec le rd, surtout à l'époque tardive (cf. *Wb.*, I, 461 ; II, 48 ; II, 462-463 ; lire aussi *Dendara*, VI, p. XI-XII). Il possède de multiples formes ; en général, il comporte trois parties : une tête plus ou moins évasée, un corps renflé, un simple ou double pendant.

Achôris : signe très simplifié : tête évasée, corps peu renflé, tige terminale simple et courte. Une exception : le signe évidé de la scène 19.

Contemporains : un fragment à Psammouthis du Lac (991), où la tête est en deux parties, un éventail et un ovale.

Varia : on trouve le même type que le 991 en 992, 994, 1000, 1002 et dans L.-C., *Sésostris*, pl. 16. Il peut aussi ressembler à ndm avec plusieurs renflements (993). Sa partie supérieure peut être décorée de traits verticaux (995, 996, 1004, 1008, 1011, 1012), ou d'éléments plus complexes (997, 1003, 1013). Un autre exemple évidé (1003).

Bibliographie : 991 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 992 : *P.T., A.-S.*, pl. 33 / 993 : *id.*, pl. 36 / 994 : tombe de Néfertari / 995-996 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 108 / 997 : *Cones*, 153 / 998 : *id.*, 39 / 999 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 206 / 1000-1001 : OIP., *Bub. Port.*, pl. 21 / 1002 : *id.*, pl. 18 / 1003 : *Hibis*, pl. 37, Darius / 1004 : *Evergète*, pl. 45 / 1005 : *id.*, pl. 25 / 1006 : *id.*, pl. 22 / 1007 : *id.*, pl. 59 / 1008 : *id.*, pl. 51 / 1009 : *id.*, pl. 23 / 1010 : *id.*, pl. 30 / 1011 : *id.*, pl. 6 / 1012 : *id.*, pl. 40 / 1013 : *Edfou*, XII, pl. 341.



N.9. = Mö. I.II.III.573 (figures 1014 à 1028)

De nombreuses variantes internes, quelques-unes externes.

Achôris : simple cercle, sans signe distinctif.

Varia : la partition interne peut se trouver à différentes positions : supérieure (1014, 1017, 1019, 1021, 1023), inférieure (1015, 1016, 1020), médiane (1024, 1028). Elle peut être plus complexe comme en 1018 ; son absence et la pointe extérieure opposée correspondante rendent le signe peu clair. Même pointe en 1019. Petite portion triangulaire en 1022 ; portions de cercle à l'intérieur de la circonférence (1025 à 1027). Voir aussi les variantes données dans *Wb.*, I, 105, 495, 496, 559, l'une ressemblant au pain allongé.

Bibliographie : 1014 : DAVIES, *P.W.*, pl. 6 / 1015 : OIP, *M.H.*, pl. 488 / 1016 : *id.*, pl. 492 / 1017 : *id.*, pl. 380 / 1018 : *id.*, pl. 138 / 1019 : *id.*, pl. 392 B / 1020 : *id.*, pl. 391 B / 1021 : temple de Khonsou, NELSON, *K.P.*, 377, Ramses IV / 1022 : *id.*, 199, Hérihor / 1023 : *id.*, 183, Hérihor / 1024 : *Hibis*, pl. 12, Darius / 1025 : *Evergète*, pl. 3 / 1026 : *id.*, pl. 6 / 1027 : *id.*, pl. 53 / 1028 : *id.*, pl. 67.

PLANCHE VII



N.14 = Mö. I.II.III.314 (figures 1029 à 1044)

Ce signe est beaucoup plus varié qu'on ne le pense.

Achôris : pas de détails, branches d'épaisseur régulière et arrondies au bout.

Varia : en passant, une variante la pointe en bas (1029). L'étoile peut avoir des branches terminées en arrondi (1029, 1031, 1033 à 1035, 1039 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 49 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 16 ; *Médamoud*, pl. 35) ; pointues (1030, 1032, 1036, 1037, 1040) ; à pan coupé (1038). Remarquer l'aspect « occidental » des 1030, 1036. Elle peut avoir un centre circulaire (1030, 1033, 1039), avec ou sans point central. A Esna, les 1043-1044 sont presque classiques, mais les 1041-1042 ont une construction d'un type tout à fait particulier.

Bibliographie : 1029 : stèle C. 187, Musée du Louvre, XII^e dynastie / 1030 : CL.-VAND., § 31 / 1031 : *id.*, § 28 λ / 1032 : *id.*, 28 μ / 1033 : tombe de Ramose / 1034 : *Cones*, 444 / 1035 : *id.*, 131 / 1036 : *id.*, 490 / 1037 : OIP, *M.H.*, pl. 390 C / 1038 : *id.*, pl. 138 / 1039 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 20 / 1040 : ASAE 52, éthiopien / 1041 : *Esna*, pl. 3 / 1042 : *id.*, pl. 1 / 1043 : *id.*, pl. 12 / 1044 : *id.*, pl. 14.



N.17 = Mö. I.II.III.317 (figures 1045 à 1050)

Ce signe présente peu de variantes, mais elles sont curieuses.

Achôris : les proportions sont très variables, et les extrémités peuvent être arrondies ou droites.

Varia : le signe peut avoir des extrémités obliques (1045). Il peut ne comporter qu'un seul point inférieur (1046). Une rare forme courbe (1047). D'une grande minceur en 1048. A Esna, lorsqu'il s'agit du signe désignant la terre même, il reste classique (1050), mais souvent, sous le mot *dt*, il est alors muni d'un croisillon vers une extrémité (1049). Considérerait-on alors qu'il s'agissait d'autre chose que du signe de la terre ?

Bibliographie : 1045 : CL.-VAND., § 3 / 1046 : *P.T., A.-S.*, pl. 33 / 1047 : *RdE* 8 / 1048 : *Evergète*, pl. 54 / 1049-1050 : *Esna*, pl. 6.



N.24 = Mö. I.III.325 (figures 1051 à 1064)

En général, les bandes horizontales du signe dépassent de chaque côté. Le rythme des verticales peut varier.

Achôris : très mutilé ; à trois barres horizontales.

Varia : les horizontales sont le plus souvent au nombre de trois (sauf en 1059 et chez MÖLL., *Pal.*, I). Les verticales ont un nombre plus variable, de trois à treize (MÖLL., *Pal.*, I), le plus courant étant cinq. Les horizontales passent en général devant les verticales, sauf en 1062. Les verticales peuvent être obliques (1059, 1061). Les horizontales peuvent l'être aussi, en même temps que les verticales (1063). En 1064, un exemple de dessin de jardin très proche de ce signe.

Bibliographie : 1051 : tombe de Ramose / 1052 : *Cones*, 448 / 1053 : OIP., *M.H.*, pl. 380 / 1054 : *id.*, pl. 380 / 1055 : *id.*, pl. 390 D / 1056 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / 1057-1058 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 24 / 1059 : *Dendara*, VI, pl. 582 / 1060 : *Edfou*, XI, pl. 247 / 1061 : *Edfou*, XII, pl. 324 / 1062 : *Evergète*, pl. 33 / 1063 : *Esna*, pl. 13 / 1064 : chapelle « blanche », Sésostriis I^{er}, Karnak.



N.28 = Mö. I.II.III.307 (figures 1065 à 1091)

Grandes variantes, surtout dans la figuration des rayons.

Achôris : proportions différentes, mais pas d'indication de rayons. Seul un demi-cercle est inscrit dans la base.

Varia : au début, le signe est fait d'un seul demi-cercle (1065), d'où peu à peu des rayons prendront naissance (1066). Par la suite, le signe sera toujours composé de deux parties. Le décor de la partie inférieure est à base de demi-cercles concentriques, imbriqués les uns dans les autres, avec parfois des hachures intérieures (1080). La partie supérieure présente plus de variétés suivant les époques. Le décor le plus constant est fait de traits perpendiculaires à la forme incurvée (1068 à 1072, 1077, 1080 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 16 : *Médamoud*, pl. 35). Cette partie supérieure peut être dentelée à Basse Époque et plus tard, avec ou non le même décor de rayons (1078, 1079, 1081, 1084 à 1088). D'autres variantes : à rayons ondulés (1075) ; d'aspect presque floral (1083, 1089 à 1091). Lire aussi *Dendara*, VI, p. XI-XII.

Bibliographie : 1065 : Khâsekhem / 1066 : Khâsekhemouy / 1067 : pectoral de Sésostriis III / 1068 : tombe du roi Horemheb / 1069 : *Memphis I*, pl. 25, Khamouas / 1070 : tombe de Ramose / 1071-1072 : mur d'enceinte de Thoutmosis III, inscription de Ramsès II, Karnak / 1073 : temple de Khonsou, Ramsès IV / 1074 : *id.*, NELSON, *K.P.*, 377, Ramsès IV / 1075 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 18 / 1076 : LECLANT, *Rech.*, pl. 72, Taharqa / 1077 : *Hibis*, pl. 12, Darius / 1078 : temple de Khonsou, Nectanébo I^{er} / 1079 : *id.*, Téos / 1080 à 1082 : réfection tardive du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / 1083-1084 : *Dendara*, VI, pl. 583 / 1085 : *Evergète*, pl. 7 / 1086 : *id.*, pl. 23 / 1087 : *id.*, pl. 29 / 1088 : *id.*, pl. 45 / 1089 : *Esna*, pl. 8 / 1090 : *id.*, pl. 26 / 1091 : *id.*, pl. 17.



N.29 = Mö. I.II.III.319 (figures 1092 à 1104)

Ses proportions changent, et surtout le dessin de la partie inférieure, plus ou moins arrondie ou pointue.

Achôris : types différents, relativement pointus en haut.

Varia : parmi les exemples donnés, signalons le 1094, au décor et à la forme peu usuels ; le 1096, évidé ; le 1104, renflé, convexe. Très pointu en bas dans *Tôd*, *FIFAO* 17 (1937), 73.

Bibliographie : 1092 : Qa'a / 1093 : pyramide de Pépi I^{er} / 1094 : sarcophage d'El-Bersheh, Moyen Empire / 1095 : JEQ., *F.O.*, 447 / 1096 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 67 / 1097 : *Cones*, 445 / 1098 : *id.*, 444 / 1099 : *id.*, 267 / 1100 : *id.*, 81 / 1101 : *id.*, 102 / 1102 : *id.*, 324 / 1103 : *id.*, 117 / 1104 : *Esna*, pl. 7.



N.31 = Mö. I.II.III.326 (figures 1105 à 1179 bis)

C'est un signe qui a subi de nombreux avatars. Il a pu osciller, au cours des siècles, de la forme ondulée (cf. LACAU, *Système*, p. 34-35) à la forme droite, la plus usuelle. Les buissons ont aussi pris des formes différentes, parfois plus proches des papyrus.

Achôris : un seul signe, bien conservé et fort intéressant, car il reprend la forme archaïque ondulée, forme que, nous le verrons par la suite, les Éthiopiens avaient remise en usage.

Varia : la forme la plus simple : deux lignes ondulées et trois monticules (1105). Ensuite, toujours dans son aspect ondulé, les deux lignes vont être limitées verticalement (1106, 1108, 1109, 1112). Il peut n'y avoir aussi qu'une seule ligne (1110). Il faut remarquer qu'en hiéroglyphique le signe gardera toujours une certaine courbe dans son tracé. Cette ondulation sera reprise par les Éthiopiens (1136, 1139, 1141 à 1144) et alternera par la suite avec la forme droite. Remarquer la courbe inversée en 1142, la partie convexe étant vers le haut ; à rapprocher du signe à l'envers (1148) où même les arbustes le sont. A l'époque tardive, les côtés du chemin deviennent des liens (1158, 1159, 1161, 1163, etc.). Les arbustes sont d'ordinaire placés deux en haut, à chaque extrémité, un en bas, au milieu, sauf exceptions : trois de chaque côté (1110) ; trois en haut (1112, 1115) ; trois en haut, un en bas (1114, 1115) ; trois en bas (1116) ; deux en bas, un en haut (1148). Un décalage de l'inférieur en 1113. Ces arbustes deviennent fleurs à l'époque tardive.

Bibliographie : 1105 : *Mahâsna*, pl. 8, Neterkhet / 1106 : *ASAE* 52, Snéfrou / 1107 : *Memphis III*, pl. 31 / 1108-1109 : *Medum*, pl. 9 / 1110 : CL.-VAND., § 20 / 1111 : *id.*, § 2 / 1112 : *id.*, § 20 β / 1113 : stèle C. 187, Musée du Louvre, XII^e dynastie / 1114 : stèle C. 19, Musée du Louvre, XII^e dynastie / 1115 : stèle C.3, Musée du Louvre,

XII^e dynastie / **1116** : stèle de Leyde, V.6. XII^e dynastie / **1117 à 1121** : MÖLL., *Pal.*, I / **1122** : Deir el-Bahari / **1123** : tombe de Séthi I^{er} / **1124** : *P.T., A.-S.*, pl. 36 / **1125** : OIP, *Ramses III*, II, pl. 82 / **1126** : OIP, *Ramsès III*, I, pl. 4 / **1127 à 1133** : MÖLL., *Pal.*, II / **1134** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 18 / **1135** : *id.*, pl. 4 / **1136** : LECLANT, *Rech.*, pl. 47, Taharqa / **1137** : *id.*, pl. 85, Aménirdis I / **1138**, *K.-N. IV*, pl. 77, Taharqa / **1139** : *id.*, pl. 67, Taharqa / **1140** : *id.*, pl. 61 / **1141** : *id.*, pl. 68 / **1142** : *id.*, pl. 71 / **1143** : *id.*, pl. 75 / **1144** : salle de Shabaka, au nord de la Salle Hypostyle, Karnak / **1145** : *Hibis*, pl. 10, Darius / **1146** : *id.*, pl. II / **1147** : *id.*, pl. 16 / **1148** : secteur oriental, chapelle de Nectanébo au nord de l'édifice de Thoutmosis III, Karnak / **1149** : *Karnak I*, Nectanébo II / **1150-1151** : *Pétosiris*, pl. 13 / **1152-1153** : *Evergète*, pl. 3 / **1154** : *id.*, pl. 46 / **1155** : *id.*, pl. 53 / **1156** : *id.*, pl. 73 / **1157** : *Dendara*, V, pl. 449 / **1158** : *Dendara*, VI, pl. 504 / **1159** : *id.*, pl. 588 / **1160** : *Dendara*, I, pl. 68 / **1161** : *Dendara*, III, pl. 187 / **1162** : *Edfou*, XIII, pl. 443 / **1163** : *id.*, pl. 480 / **1164** : *id.*, pl. 500 / **1165** : *Edfou*, XI, pl. 274 / **1166** : *Edfou*, XIV, pl. 596 / **1167** : *id.*, pl. 597 / **1168 à 1170** : *id.*, pl. 609 / **1171** : *Edfou*, XIII, pl. 436 / **1172** : *Edfou*, XI, pl. 245 / **1173** : *Edfou*, XIV, pl. 555 / **1174** : *id.*, pl. 587 / **1175** : *Edfou*, XI, pl. 226 / **1176-1177** : *Edfou*, XIV, pl. 572 / **1178** : *Esna*, pl. 1 / **1179** : *id.*, pl. 9 / **1179 bis** : MÖLL., *Pal.* III.

 **N.35 = Mö. I.II.III.391** (figures 1180 à 1189)

Beaucoup de variations quant à la proportion, la hauteur et l'amplitude des zigzags, et leur nombre (jusqu'à dix-sept dans les documents dépouillés).

Achôris : multiples variétés, mais surtout un dessin souvent maladroit et irrégulier.

Contemporains : les signes sont plus soignés à Médinet-Habou (1180 à 1182). L'angle des zigzags est variable, très aigu en 1182.

Varia : quelques curiosités, par exemple le signe vertical 1183 ; ligne droite ponctuée de petits triangles d'un seul côté (1184) ; torsadé (1185) ; très simplifié (1186) ; irrégulier (1187) ; à grand nombre de zigzags (17 en 1188 ; 14 en 1189 ; 13 dans L.-C., *Sésostris*, pl. 5 et *Médamoud*, pl. 35). Les extrémités sont toujours plus longues que le reste ou plus épaisses.

Bibliographie : 1180 à 1182 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1183 : stèle de Leyde, V.6., XII^e dynastie / 1184 : CL.-VAND., § 4 / 1185 : flabellum de Toutânkhamon / 1186 : *Cones*, 13 / 1187 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 113 / 1188 : *id.*, Nectanébo I^{er} / 1189 : *id.*, Téos.

 **O.1. = Mö. I.II.III.340** (figures 1190 à 1212)

Proportions variables. Il peut être plus large que haut ou le contraire. Il peut aussi être de dessin asymétrique.

Achôris : les exemples sont tous irréguliers, même tordus et de proportions très variables.

Varia : le signe peut très bien ne pas avoir les deux retours de façade (1192 à 1194, 1196, 1199, 1200, 1204, 1207) ou bien n'en avoir qu'un seul (1197, 1198, 1201, 1210, 1212). Ces cas sont plus fréquents qu'on ne le croit communément.

Bibliographie : 1190 : pyramide de Pépi I^{er} / 1191 : tombe de Ramsès I^{er} / 1192 : tombe d'Inherkhaou / 1193 : *Cones*, 208 / 1194 : *id.*, 213 / 1195 : *id.*, 65 / 1196 : *id.*, 415 / 1197 : *id.*, 509 / 1198 à 1200 : *id.*, 492 / 1201 : *id.*, 465 / 1202-1203 : *id.*, 448 / 1204 à 1209 : BADAWY, *Dessin*, fig. 42, p. 41 / 1210 à 1212 : *Esna*, pl. 17.

PLANCHE VIII

 **O.4 = Mö. I.II.III.342** (figures 1213 à 1227)

Même remarque que pour le signe précédent au sujet des proportions. D'autre part son sens d'écriture semble assez indifférent.

Achôris : par rapport au signe-type de Gardiner, il est le plus souvent employé à l'envers. Ici aussi, beaucoup d'irrégularités dans l'exécution.

Varia : il peut arriver que la partie rentrante du signe soit d'un niveau plus haut que le jambage vertical (1218). La partie rentrante peut aussi se refermer complètement (1220-1221). Il peut y avoir un tracé supplémentaire, créant une sorte de chicane à l'entrée de l'édifice (1226).

Bibliographie : 1213 : pyramide de Pépi I^{er} / 1214-1215 : tombe de Kherouef / 1216 : tombe de Séthi I^{er} / 1217 : P.T., A.-S., pl. 106 / 1218 : Cones, 444 / 1219 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / 1220 : *Hibis*, pl. 2, Darius / 1221 : *Pétosiris*, pl. 13 / 1222 : *Esna*, pl. 3 / 1223 à 1227 : BADAUWY, *Dessin*, fig. 43, p. 42.



O.6 = Mö. I.II.III.345 (figures 1228 à 1238)

Variantes de proportions et de décor interne.

Achôris : un seul exemple, assez élevé ainsi que le petit rectangle du décor.

Varia : le signe peut avoir son décor classique dès les plus hautes époques (1234, 1235, 1237 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 49 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 16, 17, 23 ; *Médamoud*, pl. 36), mais peut aussi être parti en deux moitiés verticales (1228), comprendre un rectangle supplémentaire interne, horizontal (1229, 1236). Le petit rectangle vertical de décor peut être évidé ou plein (1232, 1233). Sa position est le plus souvent à la partie inférieure de l'enclos, mais il peut aussi se trouver en haut (1230, 1233).

Bibliographie : 1228 : CL.-VAND., § 24 / 1229 : *id.*, § 27 γγ / 1230 : P.T., A.-S., pl. 60 / 1231 : Cones, 65 / 1232 : *Evergète*, pl. 30 / 1233 : *Esna* : pl. 22 / 1234 à 1238 : BADAUWY, *Dessin*, fig. 46, p. 46.



O.11 = Mö. I.II.III.348 (figures 1239 à 1254)

Il y a d'innombrables variantes du décor interne, ainsi que du nombre et de la nature des *khakerou* du sommet.

Achôris : à peine reconnaissable, seule sa partie supérieure est parlante.

Varia : le plus souvent, une oblique en façade (1239 à 1241, 1251 à 1253 ; MÖLL., *Pal.*, III) ou deux (1243), avec des éléments horizontaux. On a aussi l'indication d'ouvertures (1241, 1244 à 1246, 1250 ; MÖLL., *Pal.*, I). Les *khakerou* peuvent être simplement dessinés sous forme de bâtons (1239, 1240, 1243, 1254) ou en pointes (1244, 1247 à 1250). De beaux spécimens dans L.-C., *Sésostris*, pl. 16, 26, fragmentaire chez ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 49.

Bibliographie : 1239 : *Sinai*, pl. 17, Amenemhat III / 1240 : *id.*, pl. 18 / 1241 : OIP, *Bub., Port.*, pl. 21 / 1242 : *Evergète*, pl. 8 / 1243 : *Esna*, pl. 17 / 1244 à 1254 : BADAUWY, *Dessin*, fig. 45, p. 45.



O.23 = Mö. I.353 – II.354 (figures 1255 à 1314)



O. sans numéro (O.23 pour G. Lefebvre)

Le premier signe est classique, tandis que le second est un amalgame de plusieurs signes. Normalement, dans les suites alternées de ces signes données au roi par les dieux ou les déesses, on a le type O.23 qui alterne avec le O.22 pour désigner la fête *sed*. Mais ce n'est pas toujours le cas, et il peut y avoir des confusions.

Achôris : le O.23 a un toit tombé, une base plate, deux sièges et quatre poteaux. L'autre signe a un toit tombé, mais en deux parties, des sièges, quatre poteaux reposant sur le signe de l'albâtre.

Varia : de nombreuses variantes : le toit peut être plat (1258, 1269, 1281, 1294) ou bombé, une fois par influence du O.22 (1286), deux fois, le plus courant, double pavillon (1257, 1259 à 1261, 1270, 1271, etc). Normalement, le O.23 repose sur une base plate, parfois terminée par des pans obliques (1257, 1260, 1261, 1286, 1290, 1293 à 1296, 1302, 1306, 1309, 1310),

mais il est souvent influencé par le O.22, et est posé sur le signe *hb* (1258, 1269 à 1271, etc). Le O.22 lui-même peut être inversement influencé et comporter des sièges (1266, 1268, 1291, 1309). Il faut noter au passage quelques O.22 classiques, avec un seul poteau central, floral d'origine (1255, 1261 à 1263, — le curieux 1267 à toit ouvert, les toits brisés des 1264-1265, avec signes diacritiques, — 1256, 1286, 1289, 1291, 1292, 1294, 1295, — les 1296, 1307 à 1309 avec poteau central fourchu au sommet) mais apparition de poteaux supplémentaires de côté en 1303, 1311, 1313. Le O.23 a normalement quatre poteaux pointus et deux sièges (cf. ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 17). Les poteaux peuvent avoir des banderoles ; devenir floraux (1285). Remarquer des signes originaux : 1298 à 1300, 1305, 1306.

Bibliographie : 1255-1256 : BADAWY, *Dessin*, fig. 51, p. 51 / 1257 à 1260 : *id.*, fig. 52, p. 52 / 1261 : Sésostris I^{er} / 1262 : *Koptos*, pl. 9, Sésostris I^{er} / 1263 à 1265 : stèle C.3, Musée du Louvre, XII^e dynastie / 1266 : tombe de Séthi I^{er} / 1267 : *Cones*, 204 / 1268 : *P.T., A.-S.*, pl. 40 / 1269 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 52 C / 1270 : *id.*, pl. 58 / 1271 : *id.*, pl. 61 / 1272 : *id.*, pl. 52 A / 1273 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 112 N / 1274 : *id.*, pl. 112 I / 1275 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 4 / 1276 : OIP, *Ramses III*, II, pl. III F / 1277 : *id.*, pl. III G / 1278 : *id.*, pl. III H / 1279 : *id.*, pl. III G / 1280 : *id.*, pl. 125 C / 1281 : *id.*, pl. 109 / 1282 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 3 / 1283 : *id.*, colonne 26 / 1284 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 12 / 1285 : *id.*, pl. 13 / 1286-1287 : *id.*, pl. 10 C / 1288 : *id.*, pl. 18 / 1289-1290 : *id.*, pl. 10 A / 1291 à 1293 : *id.*, pl. 13 / 1294 : *id.*, pl. 11 C / 1295 : LECLANT, *Rech.*, pl. 13, XXV^e dynastie / 1296 : *id.*, pl. 23, Shabaka / 1297 : *id.*, pl. 85, Aménirdis I / 1298 : *id.*, pl. 20, XXV^e dynastie / 1299 : *Hibis*, pl. 49-50, Darius / 1300 : *id.*, pl. 59, Darius / 1301 : *id.*, pl. 67, Nectanébo / 1302 : *Evergète*, pl. 18 / 1303 : *id.*, pl. 29 / 1304 : *Dendara*, VI, pl. 583 / 1305-1306 : *Edfou*, XI, pl. 318 / 1307 : *Edfou*, XII, pl. 335 / 1308 : *id.*, pl. 324 / 1309 : *Edfou*, XI, pl. 255 / 1310 : *Edfou*, XIV, pl. 598 / 1311 : *Edfou*, XII, pl. 334 / 1312 : *Edfou*, XIII, pl. 440 / 1313 : Kalabshah / 1314 : *Esna*, pl. 7.



O.28 = Mö. I.II.III.362 (figures 1315 à 1337)

Des points de variation :

- avec ou sans base ;
- partie supérieure du fût plate ou fourchue ;
- terminaison du sommet en piquet, en croix, ou autre.

Achôris : quelques fragments ; sommet en piquet, tige centrale se continuant sur le fût.

Varia : souvent avec base plate (1315 à 1319, 1321, 1325 à 1328, 1330 à 1333, 1337). Le fût peut être à bords parallèles ou se resserrant vers le sommet. Il peut être traversé ou non par une tige centrale au bout de laquelle on a divers amortissements : en piquet (1315, 1324, 1330 à 1337 — ce dernier à une curieuse adjonction) ; en croix, avec tenon supérieur (1322, 1323, 1325, 1327, 1329) ; simple verticale (1316, 1318, 1319, 1326, 1328 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 17) ; en *tau* (1317) ; autres (1320, 1321). Le fût peut se terminer par une échancrure ou être coupé horizontalement (MÖLL., *Pal.*, I et III ; 1321, 1324 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50).

Bibliographie : 1315 : CL.-VAND., § 27 γγ / 1316 : *id.*, § 27 ε / 1317 : *id.*, § 27 δ / 1318 : *id.*, § 28 / 1319 : stèle C.3, Musée du Louvre / 1320 : flabellum de Toutânkhamon / 1321 : coffret de Toutânkhamon / 1322 : *P.T., A.-S.*, pl. 33 / 1323 : *id.*, pl. 54 / 1324 : tombe d'Imenherkhepeshef / 1325 : *Cones*, 471 / 1326 : *id.*, 238 / 1327 : *id.*, 205 / 1328 : *id.*, 446 / 1329 : *id.*, 412 / 1330 : *Evergète*, pl. 72 / 1331 : *Dendara*, IV, pl. 284 / 1332 : *Dendara*, III, pl. 182 / 1333 : *Edfou*, XI, pl. 277 / 1334 : *id.*, pl. 218 / 1335 : *Edfou*, XII, pl. 417 / 1336 : *Esna*, pl. 8 / 1337 : *id.*, pl. 16.



O.34 = Mö. I.II.III.366 (figures 1338 à 1370)

Très variable suivant les époques, peut-être reflet des verrous existants. La seule constante est, bien entendu, le double renflement central, mais il peut être transcrit de manières différentes.

Achôris : proportions et dessins variés. La tige peut être terminée en arrondi ou à pans droits. Les renflements sont irréguliers.

Varia : l'espace central peut être plus ou moins grand, accompagné d'autres éléments (double anneau en 1338 — simple en 1340, 1345 — boule en 1341 — tige en 1343, 1347, 1354, 1356, 1358, 1362). Les renflements peuvent aussi être de types différents : plutôt arrondis

(1338 à 1340, 1342, 1343, 1364 à 1368 ; *Médamoud*, pl. 36) ; en poire (1344, 1346, 1348, 1350, 1351 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 20 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50) ; triangulaires et floraux (1345, 1347, 1352 à 1358, 1360 à 1363, 1365, 1369, 1370) ; divers (1359, 1366, 1367, 1341 qui ressemble au signe de Min). Plusieurs types de tiges : de largeur égale, finissant en angle droit ou en arrondi ; d'épaisseur inégale comme en 1353, 1360, 1361, 1364, 1370.

Bibliographie : 1338 : tombe de Hésirê, III^e dynastie / 1339 : pyramide de Pépi I^{er} / 1340 : tombe de Ti / 1341 : *Medum*, pl. 16 / 1342 : sarcophage de Kaouit / 1343 : CL.-VAND., § 18 / 1344 : *id.*, § 32 / 1345 : *id.*, § 27 ε / 1346 : tombe de Ramose / 1347 : siège de Toutânkhamon / 1348 : DAVIES, P.W., pl. 7 / 1349 : tombe de Ramose / 1350 : tombe du roi Horemheb / 1351 : tombe de Séthi I^{er} / 1352 : P.T., A.-S., pl. 36 / 1353 : *id.*, pl. 44 / 1354-1355 : *id.*, pl. 58 / 1356-1357 : *id.*, pl. 25 / 1358 : *Cones*, 298 / 1359 : *id.*, 249 / 1360 : *Hibis*, pl. 8, Darius / 1361 : *id.*, pl. 16 / 1362 à 1365 : *Evergète*, pl. 7 / 1366-1367 : *id.*, pl. 46 / 1368 : *id.*, pl. 43 / 1369 : *Esna*, pl. I / 1370 : Kalabshah.

 **O.47 (O.48) = Mö. I.II.III.586** (figures 1371 à 1383)

Ce signe peut être rond ou allongé, les extrémités restant toujours arrondies. A l'intérieur, plusieurs types de décors, le plus courant consistant en deux traits obliques.

Achôris : dans la scène 19, un type unique : le signe, à double bordure, contient un élément semblable à un signe de terre.

Contemporains : trois autres exemples, à Psammouthis du Lac, tous différents. Là aussi, un type unique : celui qui englobe sept petits traits (1372). Rien de spécial pour les deux autres 1371, 1371 bis).

Varia : type courant en 1373 à 1375, 1379, 1380 ; aussi chez ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50. Type simplifié (1378, 1381, 1382). A trois lignes obliques (1376, 1383). Un dessin exceptionnel dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, n° 5031, pl. 4.

Bibliographie : 1371-1371 bis-1372 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1373 : *Karnak I*, pl. 27 / 1374 : tombe de Ramose / 1375 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 98 A / 1376 : *id.*, pl. 87 D / 1377 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 15 / 1378 : *id.*, pl. II B / 1379 : LECLANT, *Rech.*, pl. 26, XXV^e dynastie / 1380 : *id.*, pl. 28, XXV^e dynastie / 1381 : *id.*, pl. 62, XXV^e dynastie / 1382 : *Evergète*, pl. 19 / 1383 : *Dendara*, III, pl. 182.

 **O.49 = Mö. I.II.III.339** (figures 1384 à 1457)

De multiples variantes :

- 1) — sans cercle extérieur ;
 - avec une circonférence ;
 - avec deux ;
- 2) — décor cruciforme ;
 - décor quadrillé.

Achôris : plusieurs types, au moins cinq, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on voit la variété inscrite sur une même paroi de Dendérah (1423 à 1431). Simple ou double cercle ; croisillons simples ou doubles.

Contemporains : un type comparable à Médinet-Habou (1384), à double cercle et doubles croisillons.

Varia : il serait trop long de décrire tous les types que l'on peut rencontrer. Les modèles les plus anciens semblent avoir été décorés d'un quadrillage (1440, 1442, 1445, 1446, 1455, 1456). Après, seulement, les motifs en croix l'ont emporté, avec toutes sortes de combinaisons possibles (1386, 1395, 1398, 1404, 1451 rare, sur 3 partitions et non 4). Il s'agissait parfois de véritables jeux graphiques, comme on peut en voir à Dendérah dans un même texte, de la même main (1423 à 1431) ; les signes sont très soigneusement gravés, ce n'est donc pas l'effet d'une maladresse, mais peut-être cela évoque-t-il les jeux cryptographiques consistant en l'emploi d'un même signe répété avec de minimes variantes de détails (cf. Esna).

Bibliographie : 1384 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1385 : Khâsekhem / 1386 : Hésirê, III^e dynastie / 1387 : *Mahâsna*, pl. 8, Neterkhet / 1388 : *id.*, pl. 9 / 1389 : pyramide de Pépi I^{er} / 1390-1391 : *Medum*, pl. 15 / 1392 : CL.-VAND., § 27 ε / 1393-1394 : *id.*, § 23 / 1395 : *id.*, § 24 / 1396 : *id.*, § 25 / 1397 : *Koptos*, pl. 7, Antef / 1398 : *id.*, pl. 9, Sésostri I^{er} / 1399 à 1403 : *id.*, pl. 10 / 1404-1405 : stèle C.3, Musée du Louvre / 1406 : *Koptos*, pl. 13 / 1407 : Deir el-Bahari / 1408 : *P.T., A.-S.*, pl. 52 / 1409 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 222 / 1410 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 10 B / 1411 : *id.*, pl. 4 / 1412-1413 : *id.*, pl. 19 / 1414 : *id.*, pl. 20 / 1415 : LECLANT, *Rech.*, pl. 28, XXV^e dynastie / 1416-1417 : *Edfou*, XI, pl. 218 / 1418 à 1422 : *Dendara*, VI, pl. 582 / 1423 à 1431 : *id.*, pl. 587 / 1432 à 1434 : *id.*, pl. 588 / 1435 : *Elephantine*, fig. II, époque romaine / 1436-1437 : *Esna*, pl. I / 1438 : *id.*, pl. II / 1439 à 1457 : BADAWY, *Dessin*, fig. 59, p. 57.



P.5 = Mö. I.II.III.379 (figures 1458 à 1491)

De nombreux types de voiles et de gréements. On pourra consulter des compléments dans *Wb.*, I, 31 et 53 ; IV, 50.

Achôris : un seul exemple, d'un type unique par les cordages dessinés au niveau de la voile. D'ordinaire ils ne sont pas apparents.

Varia : à l'Ancien Empire, la voile est plus haute que large et l'on voit bien l'extrémité du mât double (1458, 1459 ; mais VANDIER, *Man.* V (1969), 814, avec mât simple ; MÖLL., *Pal.*, I). Ensuite, la voile s'aplatit et le mât peut être encore double ou simple, passant devant ou derrière la voile (MÖLL., *Pal.*, II). La voile est gonflée ou non par le vent. Ceci est très prononcé sous Ramsès III. A l'époque romaine, on trouve à la fois la forme traditionnelle, avec de multiples cordages (1488, 1489), mais aussi un nouveau type, plus haut que large (1490). Remarquer le 1491, où l'on ne sait s'il s'agit encore de la voile ou seulement de la représentation des cordages.

Bibliographie : 1458-1459 : pyramide de Pépi I^{er} / 1460-1461 : tombe de Paheri, El-Kab / 1462 : base d'un colosse de Ramsès II, temple de Louqsor / 1463 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 5 / 1464-1465 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 90 / 1466-1467 : OIP, *M.H.*, pl. 600 A / 1468 : *id.*, pl. 600 B / 1469 : *id.*, pl. 451 / 1470 : *id.*, pl. 473 / 1471-1472 : *Cones*, 489 / 1473 : *id.*, 214 / 1474 : *id.*, 504 / 1475 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 19 / 1476 : LECLANT, *Rech.*, fig. 35, p. 291, XXV^e dynastie / 1477 : *Evergète*, pl. 62 / 1478 : *id.*, pl. 15 / 1479 : *id.*, pl. 3 / 1480-1481 : *id.*, pl. 56 / 1482 : *id.*, pl. 73 / 1483 : *id.*, pl. 65 / 1484 : *id.*, pl. 8 / 1485 : *id.*, pl. 2 / 1486 : *Edfou*, XI, pl. 233 / 1487 : *Edfou*, *Mammisi*, pl. 63 / 1488-1489 : *Esna*, pl. 17 / 1490 : *id.*, pl. 12 / 1491 : *id.*, pl. 10.



P.6 = Mö. I.II.III.380 (figures 1492 à 1505)

Toujours à deux montants ; l'espace entre les deux peut être plein ou comporter des sortes d'échelons de nombre variable.

Achôris : peu de renseignements sur celui de la scène 21. Il semble mince et à plusieurs échelons. Par contre celui de la scène 19 est très différent, mal dessiné, court, à un seul échelon.

Varia : à l'Ancien Empire, silhouette seule, avec ou sans base de mât. Par la suite, le support des deux montants, de forme triangulaire (1494, 1495, 1497) va disparaître un certain temps, le dessin sera continu, sans le débordement du support (L.-C., *Sésostri*, pl. 20 ; 1496, 1498 à 1501, 1505). On retrouvera le type court à Basse Époque (1502). Remarquer les 1498 et 1500, 1501 où les entretoises arrivent jusqu'en haut.

Bibliographie : 1492-1493 : pyramide de Pépi I^{er} / 1494 : CL.-VAND., § 17 / 1495 : *id.*, § 31 / 1496 : *P.T., A.-S.*, pl. 42 / 1497 : tombe de Néfertari / 1498 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 82 / 1499 : tombe d'Imenherkhepeshef / 1500 : *Sinai*, pl. 76, XIX-XX^e dynasties / 1501 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 206-207 / 1502 : sarcophage de Basse Époque, Musée du Caire / 1503 : *Edfou*, XI, pl. 227 / 1504 : *id.*, pl. 216 / 1505 : *Edfou*, XII, pl. 324.



Q.1 = Mö. I.II.III.383 (figures 1506 à 1526)

Le siège peut être de proportions diverses. Il a une base bien marquée, qui dépasse ou non à l'arrière. Son décor interne varie.

Achôris : nombreux exemples, avec le caisson décoré en bas, à l'arrière du siège, sauf à la scène 20 où l'on a la curieuse exception du caisson vers l'avant. Les signes sont assez maladroits.

Contemporains : à Médinet-Habou, deux séries : avec dossier et base isolés du siège par un trait continu (1506) ; sans décor (1507).

Varia : la forme la plus curieuse est donnée par le 1510 où l'avant du siège est une courbe concave. Encore une exception, le 1509 n'a pas de base. Remarquer le décor du dossier du 1508 (à ce propos, lire *Dendera*, VI, p. XI-XII). En 1525, le caisson de décor est au milieu du siège.

Bibliographie : 1506-1507 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1508 : CL.-VAND., § 6 / 1509 : *id.*, § 4 / 1510 : *id.*, § 3 / 1511 : *Karnak I*, fig. 21, Nectanébo I^{er} / 1512 : temple de Khonsou, Téos / 1513 : *Hibis*, pl. 15, Darius / 1514 à 1516 : *Dendara*, VI, pl. 587 / 1517 : stèle AEIN, 895, époque ptolémaïque / 1518 : *Edfou*, XI, pl. 220 / 1519 : *id.*, pl. 250 / 1520-1521 : *id.*, pl. 294 / 1522 : *Evergète*, pl. 48 / 1523 : *id.*, pl. 14 / 1524 : *id.*, pl. 71 / 1525 *Esna*, pl. I / 1526 : *id.*, pl. 21.

PLANCHE IX



Q.3 = Mö. I.II.III.388 (figures 1527 à 1581)

Le signe peut être rectangulaire en hauteur ou en largeur ; il est rarement carré. Le décor est fait soit de rayures verticales, horizontales, soit d'un quadrillage.

Achôris : rectangulaire, sauf dans la scène 3. Le signe est soit uni, soit à rayures verticales, séparées horizontalement au milieu par un à trois (?) liens.

Contemporains : à Médinet-Habou, soit le signe uni (1528, 1529), soit rayé verticalement, mais avec trois (?) séries de liens (1527). A Psammouthis du Lac, seul un lien horizontal médian est dessiné (1530).

Varia : les plus anciens signes sont dessinés comme une grille (1531 à 1533). Puis les rayures simples apparaissent (1534), avec des liens en général en trois séries (1535 à 1537), mais aussi à deux (*Médamoud*, pl. 40), ou à une série. Ces liens peuvent avoir leur décor propre, parfois en arête de poisson. Ces types se poursuivront aux autres époques. Remarquer les exceptions des 1538, 1539, 1563, où une sorte de cadre est dessinée. L'oblique de *Médamoud*, pl. 40. Les décors de 1541, 1544 à 1546. Le 1552. Les quadrillages de l'époque romaine (1576 à 1581). Lorsque le signe est plus large que haut, les liens peuvent être verticaux (1541, 1545, 1547) ou horizontaux (1561, 1564, 1567, 1572, 1573, 1575).

Bibliographie : 1527 à 1530 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1531 : Nemhatep, II^e dynastie / 1532-1533 : *Mahâsna*, pl. 10, Neterkhet / 1534 : Hésirê, III^e dynastie / 1535 à 1537 : tombe de Ti / 1538 : sarcophage de Kaouit, XI^e dynastie / 1539 : CL.-VAND., § 27 φ / 1540-1541 : *id.*, § 2 / 1542 : *id.*, § 27 γγ / 1543 : *id.*, § 27 ε / 1544 : *id.*, § 28 / 1545 : *id.*, § 32 / 1546 : *id.*, § 12 / 1547 : tombe de Rekhmirê / 1548 : tombe du roi Horemheb / 1549 : temple de Séthi I^{er}, Abydos / 1550 : DAVIES, *P.W.*, pl. 9 / 1551 : tombe d'Imenherkhepeshef / 1552 : OIP, *M.H.*, pl. 411 / 1553-1554 : inscription de Ramsès II, mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / 1555 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 15 / 1556 : *id.*, pl. 18 / 1557 : *id.*, pl. II B / 1558 : LECLANT, *Rech.*, pl. 28, XXV^e dynastie / 1559 : *id.*, pl. 60, XXV^e dynastie / 1560 : *Hibis*, pl. 12, Darius / 1561 : temple de Khonsou, Téos / 1562 : *id.*, Nectanébo / 1563 : *Evergète*, pl. 19 / 1564 : *id.*, pl. 50 / 1565 : *Edfou*, XI, pl. 236 / 1566 à 1571 : *Dendara*, VI, pl. 582 / 1572 : *id.*, pl. 583 / 1573 : *id.*, pl. 584 / 1574 : *Evergète*, pl. 70 / 1575 : *id.*, pl. 50 / 1576 : *Esna*, pl. 8 / 1577 : *id.*, pl. 18 / 1578 : *id.*, pl. 1 / 1579 : *id.*, pl. 3 / 1580 : *id.*, pl. 9 / 1581 : *id.*, pl. 12 / 1581 bis : *id.*, pl. 11.



R.2 = Mö. I.II.III.551 (figures 1582 à 1593)

Signe peu répandu et dont l'interprétation a été fort diverse.

Achôris : pied et bassin assez larges ; les petits rectangles posés dessus n'évoquent ni des tranches de pain, ni les flammes d'un brasier.

Varia : à haute époque (MÖLL., *Pal.*, I), il semble qu'il s'agisse de tranches de pain. C'est encore possible en **1582**. Mais, par la suite, ce sera la version de la flamme qui sera la plus employée (**1583 à 1586**). A l'époque ptolémaïque, l'autel à cornes remplacera ce signe (**1588, 1589, 1591, 1593**). On trouvera aussi, pour la même valeur, un récipient avec des flammes (**1592**) ; une table avec des pains ronds (**1590**) et un signe semblable à celui d'Achôris (**1587**).

Bibliographie : **1582** : CL-VAND., § 13 β / **1583** : OIP, *Ramses III*, II, pl. 108 / **1584** : OIP, *Ramses III*, I, pl. 23 / **1585** : *Cones*, 405 / **1586** : *Hibis*, pl. 23, Darius / **1587-1588** : *Evergète*, pl. 6 / **1589** : *id.*, pl. 46 / **1590** : *id.*, pl. 65 / **1591 à 1593** : *id.*, pl. 66.



R.3 (figures 1594 à 1599)

Très peu employé, ce signe comporte de nombreuses variantes, tant dans la forme du support que dans les objets supportés.

Achôris : Support à deux barres horizontales. Au centre, un vase long qui dépasse la barre inférieure. De chaque côté, un vase ovoïde à bord. Les éléments intermédiaires sont-ils des entretoises ou les pieds décalés de ces vases ?

Varia : il s'agit d'ordinaire toujours de vases, encore que dans les signes **1597, 1598**, l'on puisse se demander s'il ne s'agit pas d'une représentation de pains. On trouve d'abord le type au vase central court et aux vases latéraux hauts (**1594, 1595**). Plus tard, ce sera le contraire (**1596 à 1599** ; *Wb.*, I, 394). Le type des vases est variable aussi, le plus curieux étant l'élément central de **1596**.

Bibliographie : **1594** : *Hier.*, pl. 8 n° 126 / **1595** : *Sinai*, Amenemhat III / **1596** : *id.*, pl. 76, XVIII^e dynastie / **1597** : vase n° 7017, Florence, XVIII^e dynastie / **1598** : *Cones*, 62 / **1599** : *id.*, 486.



R.4 = Mö. I.II.III.552 (figures 1600 à 1634)

Variétés :

- dans la forme du pain ;
- dans le décor de la natte.

Achôris : le pain est de forme différentes selon les scènes. Encore bien dessiné dans la scène 17, il évoque plutôt, dans la scène 19, les figurations d'époques plus tardives.

Varia : les premières représentations évoquent les grandes tables d'offrandes, creusées de cavités pour les aliments (**1600, 1601**). Puis l'on aura le dessin de la natte, avec des rayures horizontales (**1602, 1603, 1608** ; L.-C., *Sésostris*, pl. 18, 26 ; *Médamoud*, pl. 43), et des liens verticaux, le plus souvent sans les rayures horizontales (**1605, 1606, 1625, 1630** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50 ; *Médamoud*, pl. 43). La forme du pain n'est pas constante : ovoïde (**1602, 1613, 1615**) ; pointue (**1604, 1614, 1616**, etc.) ; losangique (**1618, 1621, 1625**, etc.). Il peut avoir cette forme de « brioche » assez répandue (**1603, 1606, 1608, 1612, 1619, 1627, 1628** ; L.-C., *Sésostris*, pl. 18, 26 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 50). Le pain peut être comme posé sur un récipient (**1603, 1606**, etc.), d'autres fois, il semble directement reposer sur la natte.

Bibliographie : **1600** : *Hierakonpolis II*, pl. 70 / **1601** : BADAWY, *Dessin*, fig. 46, p. 46 / **1602** : Hésirê, III^e dynastie / **1603** : ASAE, 52, Snéfrou / **1604** : CL-VAND., § 28 / **1605** : *id.*, § 18 / **1607** : *id.*, 6 / **1607** : *id.*, § 12 / **1608** : tombe de Ramose / **1609** : *Cones*, 184 / **1610** : *id.*, 101 / **1611** : *id.*, 244 / **1612** : *id.*, 296 / **1613** : *id.*, 301 / **1614** : *id.*, 148 / **1615** : *id.*, 192 / **1616** : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 4 / **1617** : *id.*, colonne 5 / **1618** : *id.*, colonne 7 / **1619** : *id.*, colonne 22 / **1620** : *id.*, colonne 24 / **1621-1622** : *id.*, colonne 25 / **1623** : *id.*, NELSON, *K.P.*, 127 / **1624** : *id.*, 130 / **1625** : *id.*, 198 / **1626** : *id.*, 209 / **1627** : temple de Khonsou, Téos / **1628** : *Evergète*, pl. 74 / **1629** : *id.*, pl. 69 / **1630** : *id.*, pl. 71 / **1631** : *id.*, pl. 72 / **1632** : *Esna*, pl. 24 / **1633-1634** : *id.*, pl. 2.



R.8 = Mö. I.II.III.547 (figures 1635 à 1652)

Décor interne très riche, mais variable selon les temps.

Achôris : le panneau horizontal est en général fort court, à part ceux décorés de rayures des scènes 4 et 19.

Varia : à l'origine, la hampe pouvait se continuer vers le bas par un cercle muni d'excroissances (1636). Les rayures du panneau sont presque toujours horizontales (1636 à 1638, 1640, 1641, 1647 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 8, 16, 17 ; *Médamoud*, pl. 42), limitées par des verticales (1644, 1645 ; *ARNOLD, Mentuhotep*, II, p. 50) ou complétées par des obliques en arêtes de poisson (1642 ; *Médamoud*, pl. 42) ; les rayures principales peuvent aussi être obliques (1639, 1650) et même verticales (1648). Les rayures peuvent descendre sur la hampe qui est le plus souvent décorée par des obliques de rythmes divers (1638, 1640 à 1642, 1644, 1646, 1647 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 8, 16, 17 ; *Médamoud*, pl. 42). Pour le décor, lire aussi *Dendara*, VI, p. XI-XII. De curieuses formes de panneaux : fendu en deux (1635), terminé en arrondi (1649) ou en pointe (1652).

Bibliographie : 1635 : *Mahâsna*, pl. 9, Neterkhet / 1636 : *BADAWY, Dessin*, fig. 46, p. 46 / 1637 : tombe de Ti / 1638 : *JEQ., F.O.*, 96 / 1639-1640 : *id.*, 97 / 1641 : *id.*, 92 / 1642 : *id.*, 90 / 1643 : tombe du roi Horemheb / 1644-1645 : tombe de Néfertari / 1646 : tombe de Ramose / 1647 : temple de Khonsou, Hérihor, *NELSON, K.P.*, 179 / 1648 : *OIP, Bub. Port.*, pl. 21 / 1649 : *id.*, pl. 20 / 1650 : *Hibis*, pl. 30, Darius / 1651 : *Evergète*, pl. 72 / 1652 : *Esna*, pl. 7.



S.33 = Mö. I.II.III.433 (figures 1653 à 1665)

Par ce signe, on peut suivre la « mode » de la forme de la semelle. En général, il y a toujours des lanières de part et d'autre, sauf en 1657.

Achôris : il n'en reste que des traces. Semelles courtes et larges.

Varia : le signe le plus curieux de toute la série est le 1653 où les doigts de pied sont dessinés et pourtant il y a bien les lanières de fixation. Les semelles peuvent être :

- en pointe (1654, 1664) ;
- en oblique (MÖLL., *Pal.*, I ; 1655 à 1657) ;
- droites (1659, 1660) ;
- arrondies (1655 bis, 1658, 1661 à 1663, 1665).

On a parfois le dessin des lanières de dessus (1657 ; MÖLL., *Pal.*, II ; *Tôd, FIFAO* 17 (1937), pl. 20.

Bibliographie : 1653 : *ASAE*, 52, Snéfrou / 1654 : *P.T., A.-S.*, pl. 36 / 1655 : *Cones*, 509 / 1655 bis : *CHAMP., Mon.*, II, 182, XVIII^e dynastie / 1656 : *OIP, Bub. Port.*, pl. 4 / 1657 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 14 / 1658 : *Evergète*, pl. 23 / 1659 : *Edfou*, XIV, pl. 598 / 1660 : *id.*, pl. 567 / 1661 : *Evergète*, pl. 7 / 1662 : *id.*, pl. 23 / 1663 : *id.*, pl. 28 / 1664 : *id.*, pl. 29 / 1665 : *id.*, pl. 68.



S.43 = Mö. I.II.III.456 (figures 1666 à 1716)

La forme a beaucoup évolué, jusqu'à pouvoir se confondre avec le signe de la rame P.8.

Achôris : c'est le cas ici, où le bas du bâton forme une large palette.

Contemporains : rien de tel à Médinet-Habou, la forme est classique, à peine renflée du bas (1666 à 1668).

Varia : le signe présente une légère arête (L.-C., *Sésostris*, pl. 16, etc. ; *Médamoud*, pl. 8 ; 1669, 1670, 1680) ; parfois non (*ARNOLD, Mentuhotep*, II, p. 50 ; 1679, 1691, 1703, 1709, 1714 à 1716). il peut avoir la forme d'une pelle (1671 à 1678), ou d'une rame, comme à Achôris

(1686, 1689, 1696, 1704, 1705, 1707 à 1709). On lui trouve parfois des adjonctions extérieures à la forme de base (1683 à 1685, 1687, 1690, 1693 à 1695, 1698, 1700, 1701, 1706). Des spécimens remarquables : 1688, 1699, 1710 à 1713.

Bibliographie : 1666 à 1668 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1669 : JEQ., *F.O.*, 406 / 1670 : *id.*, 407 / 1671 : CL.-VAND., § 18 / 1672 : *id.*, § 17 / 1673-1674 : *id.*, § 32 / 1675 : *id.*, § 23 / 1676-1677 : *id.*, § 16 / 1678 : *id.*, § 20 / 1679 : tombe du roi Horemheb / 1680 : tombe de Néfertari / 1681 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 51 A / 1682 : *id.*, pl. 51 B / 1683 : OIP, *M.H.*, pl. 538 / 1684-1685 : tombe de Imenherkhepeshef / 1686 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 127 / 1687-1688 : *id.*, 179 / 1689 : *id.*, 130 / 1690 : *id.*, 194 / 1691-1692 : *id.*, 200 / 1693 : *id.*, 209 / 1694 à 1696 : *id.*, 206-207 / 1697 : *id.*, 208 / 1698 : *id.*, 155 / 1699 : *id.*, 230 / 1700 : *id.*, colonne 18 / 1701 : *id.*, colonne 18 / 1702 : *id.*, colonne 20 / 1703 : *id.*, colonne 23 / 1704 à 1707 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 20 / 1708 : stèle de Gournah, Musée du Caire 27 / III^e Période Intermédiaire / 1709 : *Amrah*, pl. 35 25 12 et 42, III^e Période Intermédiaire / 1710 : *Hibis*, pl. 9, Darius / 1711 : *id.*, pl. II / 1712 : *id.*, pl. 13 / 1713 : *id.*, pl. 21 / 1714 : *id.*, pl. 42 / 1715 : *Esna*, pl. 24 / 1716 : *id.*, pl. 26.

PLANCHE X

 T.28 = Mö. I.II.III.397 (figures 1717 à 1809)

 W.11/12 = Mö. I.II.III.395 – I.II.III.396

Il est nécessaire de traiter ensemble ces signes. En effet, en dehors de l'hiéroglyphique, plus précis, il y a eu, en écriture hiéroglyphique, confusion entre eux. A.H. Gardiner donne pour *W.11/12* quelques précisions sur leurs différences possibles : pour la valeur *g*, à la XII^e dynastie, la base est droite ; pour la valeur *ns*, la base est légèrement incurvée à la XII^e dynastie et arrondie à la XVIII^e. J. Sainte-Fare-Garnot signale, pour *ns*, qu'à l'Ancien Empire il est à base plate (*Vivants*, § 13).

Achôris : la forme extérieure de *T.28* est la même que celle de *W.11*, cependant, dans la scène 4, le décor interne est différent pour le premier. Il y a une partition verticale qui n'existe pas pour le second. Pour les deux, sommet plat (sauf *T.28* en 19), base arrondie.

Contemporains : seulement *W.11* à Médinet-Habou (1717 à 1719), semblable aux précédents.

Varia : le tableau est composé chronologiquement : Ancien et Moyen Empire de 1720 à 1738 ; Nouvel Empire de 1739 à 1775 ; époques tardives de 1776 à 1809. Dans ce tableau, l'on voit bien qu'en hiéroglyphique il n'était pas possible de confondre les trois valeurs phonétiques. Par contre, on s'aperçoit qu'à partir des Ramessides la confusion est possible en hiéroglyphes (1756 et suivants). Une remarque cependant : un *ns* à base plate à la XII^e dynastie, et au sommet incurvé (1737). Voir aussi les exemples de ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 51 : L.-C., *Sésostris*, pl. 19 ; *Médamoud*, pl. 36.

Bibliographie : 1717 à 1719 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1720 : MÖLL., *Pal.*, I, V^e dynastie / 1721 : *id.*, III^e dynastie / 1722 : *id.*, VI^e dynastie / 1723 à 1728 : *id.*, I / 1729 : Sékhemib, I^{re} dynastie / 1730 : CL.-VAND., § 2 / 1731 : stèle C.3, Musée du Louvre / 1732-1733 : *Lahun II*, pl. 16 / 1734 : *Hier.*, pl. 8 n° 140 / 1735-1736 : CL.-VAND., § 25 / 1737 : socle d'albâtre de Sésostris I^{er}, cour dite du Moyen Empire, Karnak / 1738 : *Hier.*, pl. 9 n° 154 / 1739 : MÖLL., *Pal.*, II, XVIII^e dynastie / 1740 : *id.*, II, XVIII^e dynastie / 1741 : *id.*, II, XVIII^e dynastie / 1742 à 1747 : *id.*, II / 1748 : *Karnak I*, pl. 31, Aménophis III / 1749 : *id.*, pl. 18 / 1750 : *id.*, pl. 21 / 1751 : *id.*, pl. 29 / 1752 : *id.*, pl. 17 / 1753 : *Cones*, 516 / 1754 : *id.*, 140 / 1755 : *P.T., A.-S.*, pl. 33 / 1756 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 115 / 1757 : *id.*, pl. 122 A / 1758 : *id.*, pl. 122 D / 1759 : *id.*, pl. 101 F / 1760 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 4 / 1761-1762 : *id.*, pl. 5 / 1763 à 1765 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 94 / 1766 à 1769 : *id.*, pl. 107 / 1770 : *id.*, pl. 103 / 1771 : OIP, *M.H.*, pl. 368 / 1772 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 5 / 1773 : OIP, *M.H.*, pl. 409 / 1774 : *id.*, pl. 597 / 1775 : *id.*, pl. 533 / 1776 : MÖLL., *Pal.*, III, XXV^e dynastie / 1777 : *id.*, III, XXV^e dynastie / 1778 : *id.*, III, XXV^e dynastie / 1779 à 1784 : *id.*, III / 1785-1786 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 18 / 1787 : *id.*, pl. 19 / 1788 : *id.*, pl. 4 / 1789 : *id.*, pl. 22 / 1790 : *id.*, pl. 21 / 1791 : *id.*, pl. 13 / 1792-1793 : *id.*, pl. 19 / 1794 : *id.*, pl. 21 / 1795 : *id.*, pl. 4 / 1796 : *id.*, pl. 21 / 1797 : *K.-N. IV*, pl. 82, Taharqa / 1798 : *id.*, pl. 83 / 1799 : LECLANT, *Rech.*, pl. 27, XXV^e dynastie / 1800 : *K.-N. IV*, pl. 84, Taharqa / 1801-1802 : *id.*, pl. 86 / 1803 : *Karnak I*, fig. 25, Nectanébo I^{er} / 1804 : *Evergète*, pl. 32 / 1805 : *id.*, pl. 33 / 1806 : *id.*, pl. 41 / 1807 : *Edfou*, XI, pl. 255 / 1808 : *Elephantine*, fig. II, époque romaine / 1809 : *Esna*, pl. 8.



U.1 = Mö. I.II.III.469 (figures 1810 à 1822)

La partie de bois de la faucille est de forme très variable. On a parfois la représentation des dents de silex qui y étaient fichées.

Achôris : deux formes différentes, l'une devait avoir sa partie inférieure très longue (scène 4), l'autre est fort courte.

Contemporains : un exemple à Médinet-Habou (1810).

Varia : les premières représentations du signe nous montrent un instrument très court, tout en manche (1811, 1812). Par la suite, la courbe et la longueur de la faucille s'affirment, et l'on y voit le tracé des dents de silex (1813, 1814 ; *Médamoud*, pl. 37). Un curieux bois en 1815. Un manche courbe en 1816. Ensuite, la faucille sera plus dans un plan horizontal que vertical, et elle est alors très longue (1817 à 1820).

Bibliographie : 1810 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1811 : Hémaka / 1812 : Nemathep, II^e dynastie / 1813 : mastaba de Ptahhotep / 1814 : *Medum*, pl. 28 / 1815 : CL.-VAND., § 4 / 1816 : *P.T., A.-S.*, pl. 72 / 1817 : temple de Khonsou, Hérihor / 1818 : *id.*, Téos / 1819-1820 : *Evergète*, pl. 54 / 1821 : *id.*, pl. 29 / 1822 : *Esna*, pl. 5.



U.6 (U.7) = Mö. I.II.III.465 (figures 1823 à 1860)

L'instrument peut être oblique ou horizontal, mais cela ne change en rien sa valeur. Il faut remarquer, tout au long, la compréhension plus ou moins bonne du montage des deux pièces de bois, et le dessin de la corde à multiples variantes. Pour la période tardive, lire *Dendara*, VI, p. XI-XII.

Achôris : en 3, 16, 17, 19, l'assemblage des bois est bien visible. Le dessin de la corde de la scène 17 nous montre une torsion que l'on verra par ailleurs très couramment. Dans la scène 19, la corde semble s'être transformée en une pièce de bois supplémentaire, avec tenon.

Contemporains : trois exemples à Médinet-Habou (1823 à 1825). Leur dessin est différent, mais ils ne donnent pas beaucoup de renseignements sur la structure.

Varia : aux hautes époques, le montage est bien visible (1829, 1831, 1834, 1836, 1839 à 1842 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, n° 4906, pl. 27 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 15, 16, 18 ; *Médamoud*, pl. 37) ; par la suite, le dessin en est simplifié et peu reconnaissable, surtout quand le tenon d'assemblage ne correspond pas au bois qui le suit (1843, 1846, 1848 à 1851). La corde peut être torsadée (1829, 1831, 1842, 1854 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 51 et n° 4906 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 15, 16, 18 ; MÖLL, *Pal.*, I) ; ou bien elle forme deux ou trois boucles (1823, 1833, 1838, 1839, 1853, 1856, 1857 ; *Médamoud*, pl. 37) ; ou bien, pas de boucle du tout (1835, 1836, 1840, 1841 ; 1847, 1852 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 51 ; *Médamoud*, pl. 37). Cette même corde peut être simplifiée en un ou deux traits (1827, 1828, 1830, 1834, 1837, 1843 à 1846, 1848 à 1851, 1858, 1860). La longueur des bois est variable. L'extrémité de la partie qui travaille peut être taillée de façons différentes. Il faut signaler le rajout d'un élément probablement en métal du 1853.

Bibliographie : 1823 à 1825, d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1826-1827 : Merneith, I^e dynastie / 1828 : Qa'a, I^e dynastie / 1829 : mastaba de Ptahhotep / 1830 : sarcophage de Néfer, I^e Période intermédiaire / 1831 : *Hier.*, pl. 8 n° 177 / 1832-1833 : *Sinai*, pl. 53, Amenemhat III / 1834 : JEQ., *F.O.*, 842 / 1835 : *id.*, 843 / 1836 : *Lahun II*, pl. 16 / 1837 : *Koptos*, pl. 10, Sésostriis I^{er} / 1838 : DAVIES, *P.W.*, pl. 8 / 1839 : temple de Tôd, Thoutmosis III / 1840-1841 : *Karnak I*, pl. 39, Aménophis II / 1842 : tombe de Rehkmirê / 1843 : *P.T., A.-S.*, pl. 33 / 1844 : temple de Louqsor, Ramsès II / 1845 : tombe de Payry / 1846 : *Cones*, 55 / 1847 : OIP, *M.H.*, pl. 390 D / 1848 à 1851 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 20 / 1852 : monument de Taharqa du Lac, Karnak / 1853 : *Hibis*, pl. 48, Darius / 1854 : temple de Khonsou, Téos / 1855 : réfection tardive du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / 1856 : *Dendara*, IV, pl. 287 / 1857 : *Dendara*, III, pl. 122 / 1858 : *Dendara*, IV, pl. 284 / 1859 : *Evergète*, pl. 71 / 1860 : *Esna*, pl. 27.

 **U.15 = Mö. I.II.III.489 (figures 1861 à 1889)**

Plusieurs variantes :

- la forme des extrémités antérieures des brancards ;
- la position et le nombre des cordes ;
- le nombre d'entretoises et leur position.

Achôris : on a là aussi un véritable jeu graphique : la forme générale des brancards ne varie guère, mais le nombre des cordes et des entretoises certainement. Les entretoises peuvent être groupées une par une, deux par deux, en tout trois ou six. L'interprétation des cordes est curieuse : y avait-il encore compréhension du signe ? car si une corde est un nombre normal, on en voit aussi deux (scène 17) et même trois (scène 3), qui ne sont d'ailleurs pas toujours traitées comme il serait logique, puisque certaines forment une masse pleine.

Contemporains : à Médinet-Habou (1861), quatre entretoises et la corde traitée en disque percé d'un trou.

Varia : les brancards peuvent être terminés en pointe à l'avant (1862, 1863), mais le plus souvent en arrondi ou droit. A l'arrière en oblique dans L.-C., *Sésostris*, pl. 18, mais cela semble particulier au monument. Les entretoises sont de deux (1866, 1867, 1873, 1877) à six (1862, 1885, 1886 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 18), et en général perpendiculaires aux brancards ; mais elles peuvent aussi être placées en oblique (1865, 1868) ou mêler les deux (1873, 1881). Ceci est parfois dû à la confusion entre le bois et la corde (1880, 1881, etc.). La corde est plus ou moins bien traitée, très détaillée chez L.-C., *Sésostris*, pl. 18, passant devant ou dedans les brancards, elle semble perdre vite sa signification. Elle peut ne pas exister (*Médamoud*, pl. 38 ; 1879). Remarquer la fin de l'évolution du signe qui devient quasiment méconnaissable (1888, 1889).

Bibliographie : 1861 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1862 : pyramide d'Ounas / 1863 : *Karnak I*, pl. 31, Aménophis III / 1864 : *id.*, pl. 20 / 1865 : tombe de Séthi I^{er} / 1866 : *P.T., A.-S.*, pl. 41 / 1867 : *id.*, pl. 42 / 1868 : tombe de Néfertari / 1869-1870 : OIP, *Ramses III*, II, pl. III G / 1871 : OIP, *M.H.*, pl. 654 / 1872 : *id.*, pl. 610 / 1873 : temple de Khonsou, NELSON, *K.P.*, 645, Ramsès III / 1874 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / 1875 : LECLANT, *Rech.*, pl. 44, Taharqa / 1876 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 118 / 1877 : *id.*, 128 / 1878 : *id.*, 129 / 1879 : *id.*, 166 / 1880 : *id.*, 184 / 1881 : *id.*, 192 / 1882-1883 : *id.*, 206-207 / 1884 : *Evergète*, pl. 17 / 1885 : *id.*, pl. 18 / 1886 : *id.*, pl. 9 / 1887 : *Edfou*, XI, pl. 215 / 1888 : *Esna*, pl. 20 / 1889 : *id.*, pl. 8. Voir différents exemples dans *Mirgissa*, I (1970), 211.

 **U.21 = Mö. I.II.III.481 (figures 1890 à 1901)**

Le signe peut avoir sa valeur *stp* avec ou sans cupule inférieure.

Achôris : l'instrument est représenté seul dans les scènes 7 et 17. Avec la cupule dans la scène 16. Le signe de la scène 7 présente un double étagement de la face interne de la lame, hors du commun.

Contemporains : à Médinet-Habou (1890), là aussi le signe est sans cupule et très fruste de surcroît.

Varia : le manche en bois peut être de types divers, sans doute reflet d'objets réels de conceptions différentes. Très simple (1891, 1894, 1899), il peut prendre la forme plus complexe bien connue à l'époque classique (1892, 1893, 1895 à 1898, 1900), semblable à un cobra en 1901. L'attache de la lame est parfois bien visible et variée : des liens simples (MÖLL., *Pal.*, I ; 1892, 1899), ou bien tressés (1894). La lame peut ne pas être dessinée (1895, 1901) ; autrement, elle affecte des longueurs et des épaisseurs variées, et même des formes particulières (1899). La cupule, quand elle existe, peut être touchée par la lame (L.-C., *Sésostris*, pl. 18 ; 1892, 1893, 1897).

Bibliographie : 1890 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 1891 : pyramide de Pépi I^{er} / 1892 : *BH III*, n° 73 / 1893 : *Cones*, 304 — pour la lecture *nw* ! — / 1894 : JEQ., *Mat.*, fig. 8, tombe d'Horemheb / 1895-1896 : *P.T., A.-S.*, pl. 25 / 1897 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 118 / 1898 : *id.*, 112 / 1899 : *Hibis*, pl. 30, Darius / 1900 : temple de Khonsou, inscription de Téos / 1901 : *Esna*, pl. I.



U.22 = Mö. I.II.III.482 (figures 1902 à 1927)

Une très grande variété de formes, que ce soit celle du manche, ou bien celle du ciseau. Tous les modèles sont possibles.

Achôris : un seul exemple, horizontal, au ciseau en forme de « feuille de saule » qui deviendra constante à l'époque tardive.

Varia : toutes sortes de modèles de manches, en général allongés et à l'extrémité arrondie ; mais aussi des rectangulaires en largeur (1903, 1913) ou en hauteur (1911, 1914, 1915). Le plus étonnant est le 1927 avec son ajout supérieur. Le ciseau peut avoir une extrémité pointue ou carrée. Les deux types semblent s'équilibrer selon les époques. A la période tardive il devient arrondi (1921 à 1926).

Bibliographie : 1902 : *Lahun II*, pl. 30 / 1903 : *Sinai*, pl. 48, Amenemhat IV / 1904 : *Hier.*, pl. 6 n° 80 / 1905 : *JEQ., F.O.*, 714 / 1906-1907 : *id.*, 715 / 1908 : *id.*, 746 / 1909 : *id.*, 747 / 1910-1911 : *id.*, 750 / 1912 à 1914 : *id.*, 749 / 1915-1916 : *id.*, 751 / 1905 bis - 1906 bis : *Karnak I*, pl. 22, Aménophis III / 1907 bis-1908 bis : *id.*, pl. 23 / 1909 bis : *DAVIES, P.W.*, pl. 8 / 1910 bis : *CHAMP, Mon.*, II, pl. 180, 4, XVIII^e dynastie / 1911 bis : *OIP, Ramses III*, II, pl. 107 G / 1912 bis : *id.*, pl. 122 B / 1913 bis : *id.*, pl. 110 B / 1914 bis : *OIP, M.H.*, pl. 417 B / 1915 bis : temple de Khonsou, Ramsès IV / 1916 bis : *OIP, Bub. Port.*, pl. 18 / 1917 à 1919 : *id.*, pl. 21 / 1920-1921 : temple de Khonsou, Nectanébo I^{er} / 1922-1923 : *Edfou*, XII, pl. 337 / 1924 : *id.*, pl. 350 / 1925 : *Edfou*, XI, pl. 253 / 1926 : *Edfou*, XII, pl. 341 / 1927 : *Esna*, pl. 12.



V.17 = Mö. I.II.III.389 (figures 1928 à 1957)

L'évolution du signe a déjà été bien étudiée pour les hautes époques, à propos de son identification. L'apparition d'« oreilles » semble dater du Nouvel Empire.

Achôris : plusieurs modèles, différents par le style des « oreilles ». Classiques dans la scène 17, elles s'étagent tout le long de la boucle ou presque, dans les autres scènes, annonçant les signes ptolémaïques.

Varia : la nature de l'objet est bien détaillée aux époques anciennes. Le rouleau peut être lié à la base d'une manière tellement serrée qu'il n'y a plus qu'un pendant (1928). D'ordinaire il y en a deux, qu'il y ait des liens (1930 : *L.-C., Sésostris*, pl. 19) ou non (1929). Le signe prend peu à peu sa forme classique (1931) et l'acquiert totalement à la XVIII^e dynastie (1932, 1933) avec la présence d'« oreilles ». Le *Wb.*, III, 413, signale encore une forme simple à cette époque. Le nombre de liens est variable ou inexistant (1935, 1938). Cependant, les deux extrémités de la natte ne sont pas jointives. Elles le deviendront plus tard (1940) et pourront même de nouveau se confondre (1944 à 1946). A l'époque ptolémaïque, les extrémités semblent se croiser et les « oreilles », pointues vers le haut, font presque toute la longueur des côtés de la boucle, au-dessus des liens (1947 à 1956). Le signe est encore transformé à l'époque romaine (1957).

Bibliographie : 1928 : *ZÄS*, 44, p. 79, fig. 45 / 1929 à 1931 : *RT*, 30, pl. 5 / 1932 : temple de Louqsor, Toutânkhamon / 1933 : tombe du roi Horemheb / 1934 : tombe de Néfertari / 1935 : *OIP, Ramses III*, I, pl. 54 C / 1936 : *id.*, pl. 58 / 1937 : *OIP, M.H.*, pl. 599 / 1938 : *Cones*, 443 / 1939 : *id.*, 403 / 1940 : *id.*, 523 / 1941 : temple de Khonsou, Hérithor, *NELSON, K.P.*, 119 / 1942 : *id.*, colonne 1 / 1943 : *id.*, colonne 2 / 1944 : Pétoubastis III / 1945-1946 : *Hibis*, pl. 10, Darius / 1947 : *Evergète*, pl. 3 / 1948 : *id.*, pl. 4 / 1949 : *id.*, pl. 7 / 1950 : *id.*, pl. 45 / 1951 : *id.*, pl. 12 / 1952 : *id.*, pl. 18 / 1953 = 1949 / 1954 : *id.*, pl. 27 / 1955 : *id.*, pl. 28 / 1956 : *id.*, pl. 40 / 1957 : *Esna*, pl. I.



V.22 = Mö. I.II.III.459 (figures 1957 bis à 1982)

Ce signe a souvent été confondu avec le šd (voir *P.T., A.-S.*, note 62, p. 145 et fig. 26, p. 146).

Achôris : il affecte déjà la forme qui sera de rigueur à l'époque ptolémaïque, sorte de lien entrelacé (cf. 1974, 1976), et parfois plein avec notation de la boucle (cf. 1977).

Varia : à l'origine, le signe était torsadé sur lui-même (MÖLL, *Pal.*, I ; 1958). Il pouvait aussi avoir la lecture šd (1957 bis). Par la suite, il a été muni d'un corps renflé, d'un double élément

de tête (1959 à 1961), parfois simple (1962) et ne se distingue guère du signe *šd* à l'époque ramesside (1963 à 1965). A côté, un type de *šd* classique (1966). Juste avant et pendant l'époque ptolémaïque, le signe prend cette forme de corde vaguement entrelacée, les passages se faisant de manières variées (1970 à 1976, 1978 à 1982).

Bibliographie : 1957 bis : *Deshasheh*, pl. 25 / 1958 : *ZÄS*, 35, p. 106, Hésirê / 1959 à 1965 : *P.T., A.-S.*, p. 146, fig. 26 / 1966 : tombe de Séthi I^{er} / 1967 : tombe de Néfertari / 1968 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 25 / 1969 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / 1970 : *Pétosiris*, pl. 13 / 1971 : *Edfou*, XII, pl. 347 / 1972 : *Edfou*, XI, pl. 244 / 1973 : *Edfou*, XII, pl. 347 / 1974-1975 : *Edfou*, XI, pl. 249 / 1976 : *Dendara*, VI, pl. 582 / 1977 : *id.*, pl. 585 / 1978 : *id.*, pl. 589 / 1979-1980 : *id.*, pl. 582 / 1981 : *Esna*, pl. 17 / 1982 : *id.*, pl. 9.



V.38 = Mö. I.II.III.525 (figures 1983 à 2112)

Ce signe a subi de multiples avatars, mais reste en général reconnaissable : le nombre d'entrelacs, leur passage l'un devant l'autre, formant boucle ou non, tout cela varie.

Achôris : le signe semble avoir toujours trois boucles, mais leur passage peut être régulier comme dans la scène 17 (devant, derrière, etc.) ou non comme dans la scène 8.

Varia : certains montrent bien la nature de l'écheveau (1992, 2031 ; L.-C., *Sésostriis*, pl. 19). D'autres peuvent comporter une barre transversale au pied (1986, 2018 à 2021). Ils forment parfois plusieurs boucles avec un espace entre elles, c'est le type le plus courant ; mais ils peuvent avoir simplement une boucle supérieure, le reste de l'écheveau étant resserré ; ou bien ils donnent l'aspect d'une véritable torsade, sans boucle. Le nombre des boucles et des torsades varie : de deux (1983, 2016, 2042 à 2051, 2056 à 2058, 2065, 2072, 2077, 2095) à dix (2002). Une forme est caractéristique à la fin de la XVIII^e dynastie et au début de la XIX^e (2023 à 2030) : une boucle et trois torsades. Le signe peut simplement évoquer les boucles par le contour extérieur, sans qu'elles existent réellement d'une manière graphique (2064, 2065, 2070, 2072). Quelques formes exceptionnelles : 2007, 2008, 2010.

Bibliographie : 1983-1984 : Hémaka/1985 : Nemathep/1986 : Semerkhet/1987 : Khâsekhem/1988 : Hor-Aha/1989 : Hésirê, III^e dynastie/1990 : *Mahâsna*, pl. 10, Neterkhet/1991-1992 : pyramide de Pépi I^{er}/1993 : tombe de Ti/1994 : pyramide d'Ounas/1995 : tombe de Merérouka/1996 : CL-VAND., § 2/1997 : *id.*, § 17 α/1998 : *id.*, § 18/1999 : *id.*, § 27 η/2000 : *id.*, § 27 ε/2001 : *id.*, § 27 μ/2002 : *id.*, § 27 γ/2003 : *id.*, § 20 α/2004 : *id.*, § 27/2005 : *id.*, § 31/2006 : *id.*, § 24/2007 : *id.*, § 23/2008 : *id.*, § 4/2009 : Sésostriis I^{er}/2010 : sarcophage du Moyen Empire/2011 : sarcophage d'El-Bersheh/2012-2013 : stèle C.3, Musée du Louvre/2014 à 2016 : stèle C 187, Musée du Louvre, XII^e dynastie/2017 : *Medum*, pl. 15/2018-2019 : *Sinai*, pl. 10. Amenemhat III/2020-2021 : *id.*, pl. 33/2022 : *id.*, pl. 110/2022 bis : Deir el-Bahari/2023-2024 : tombe de Kherouef/2025 : *Karnak 1968-1969*, extrait de *Kêmi*, Aménophis IV/2026 : bloc de Toutânkhamon, Karnak/2027 : *City of Akhenaton*, III, 2, pl. 78/2028 : *Karnak V*, Aménophis III/2029 : flabellum de Toutânkhamon/2030-2031 : tombe du roi Horemheb/2032 à 2036 : tombe de Séthi I^{er}/2037 : *P.T., A.-S.*, pl. 33/2038 : tombe de Néfertari/2039 : OIP, *Ramses III*, I, pl. 57/2040 : OIP, *M.H.*, pl. 598/2041 : *id.*, pl. 599/2042 à 2046 : tombe d'Imenherkhepeshef/2047 : tombe d'Inherkhaou/2048 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 230/2049 : *id.*, 194/2050-2051 : *id.*, 192/2052 : *id.*, 195/2053-2054 : *id.*, 192/2055 : *id.*, colonne 25/2056 : *id.*, 101/2057 : *id.*, 195/2058 : *id.*, 129/2059 : *id.*, 179/2060 : *id.*, 177/2061 : *id.*, 120/2062 à 2068 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 21/2069 à 2071 : *id.*, pl. 18/2072-2073 : *id.*, pl. 19/2074 à 2076 : *id.*, pl. 4/2077 : *id.*, pl. 18/2078 : *id.*, pl. 4/2079-2080 : *id.*, pl. 5/2081 : *id.*, pl. 13/2082 : *id.*, pl. 12/2083 : *Edfou*, XII, pl. 386/2084-2085 : *id.*, pl. 374/2086-2087 : *id.*, pl. 324/2088-2089 : *id.*, pl. 332/2090-2091 : *id.*, pl. 341/2092 : *Edfou*, XI, pl. 227/2093 : *id.*, pl. 228/2094-2095 : stèle AEIN.895, ptolémaïque/2096 à 2103 : *Dendara*, VI, pl. 588/2104-2105 : *id.*, pl. 587/2106 à 2108 : *id.*, pl. 583/2109 : *Evergète*, pl. 28/2110 : *Esna*, pl. 7/2111 : *id.*, pl. 1/2112 : *id.*, pl. 17.

PLANCHE XI



W.11/12 : voir à T.28



W.15 = Mö. I.II.III.503 (figures 2113 à 2132)

Deux options :

- le liquide sort logiquement du vase (par le bec, par le haut, par les deux) ;
- le liquide sort illogiquement (par le haut, alors que le bas existe) ;

Il peut arriver aussi que, pour une même lecture, l'eau ne soit pas représentée.

Achôris : le signe de la scène 19 est du type logique. Il porte sur la panse un trait horizontal. Le vase de la scène 17 est plus mal dessiné et plus mal conservé. Pas d'eau venant du bec. Sortait-elle du côté opposé, de la partie supérieure ?

Varia : plusieurs types :

- 1a.I) le liquide sort par le bec (2117, 2119, 2121, 2123, 2125 à 2127, 2130, 2132 ; MÖLL., *Pal.*, III).
- 1a.II) le liquide sort à la fois par le haut et par le bec (2120).
- 1b.I) le liquide sort par le haut (2113 ; MÖLL., *Pal.*, I).
- 1b.II) un peu bâtard : le liquide sort par le haut, mais sur le côté du bord du vase (2114, 2118, 2122, 2128, 2129 ; MÖLL., *Pal.*, II).
- 2.I) le liquide sort par le haut alors qu'il y a un bec (2115 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 19 ; cf. LACAU, *Système*, p. 58) ; il est à remarquer que le filet semble dans ce cas toujours sortir du côté opposé au bec.
- 2.II) la même chose, mais comme dans 1b.II, le liquide sort de l'épaisseur du rebord (2116).
- 2.III) l'eau sort de la panse, bien qu'il n'y ait pas de bec (2131).
- 3) aucun liquide ne sort du vase (2124).

Le vase est souvent posé sur un support (2114 à 2116, 2122, 2124 ; MÖLL., *Pal.*, I ; L.-C., *Sésostris*, pl. 19). Le filet d'eau est aussi traduit de manières différentes, et peut être multiplié (2123). Sur la panse du vase 2127, il y a le dessin d'une « étiquette ».

Bibliographie : 2113 : ASAE, 52, Snéfrou / 2114 à 2116 : pyramide de Pépi I^{er} / 2117 : *Hier.*, pl. 8 n° 127 / 2118 : DAVIES, *P.W.*, pl. 9 / 2119 : tombe de Séthi I^{er} / 2120 : temple de Séthi I^{er}, Abydos / 2121 : OIP, *Ramses III*, II, pl. 110/2122 : OIP, *M.H.*, pl. 492 / 2123 : *id.*, pl. 530 / 2124 : *id.*, pl. 561, (le même avec de l'eau pl. 563) / 2125 : *id.*, pl. 549 / 2126 : *id.*, pl. 512 / 2127 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 14 / 2128 : *id.*, colonne 5 / 2129 : *id.*, colonne 18 / 2130 : *Edfou*, XI, pl. 274 / 2131 : *Edfou*, XIV, pl. 575 / 2132 : *Edfou*, XII, pl. 404.



W.18 = Mö. I.II.III.504 (figures 2133 à 2157)

D'après LACAU, *Système*, p. 45, le plus ancien type est à quatre vases, et serait exceptionnel à l'époque classique. Il peut aussi arriver que l'on trouve les deux types (trois et quatre vases) dans le même texte. Les supports latéraux ont pu être compris comme des filets d'eau.

Achôris : du type archaïque à quatre vases. Le support horizontal passe devant la panse de chacun ; les supports latéraux ne vont pas jusqu'au pied. Les bords des vases sont confondus.

Contemporains : deux exemples à quatre (2133, 2134). Bords confondus pour le 2134. Les supports latéraux, seuls visibles, vont jusqu'au pied. Ces deux signes proviennent de Médinet-Habou.

Varia : jusqu'au Nouvel Empire, les supports latéraux sont considérés en tant que tels ; ensuite, il y a deux interprétations possibles : support ou jet de liquide. Des curiosités : le 2153, de forme inusitée ; le 2157, dans lequel les supports se sont transformés en autant de becs. Certains vases sont munis de bouchons (2135 à 2138, 2140 à 2145, 2148 à 2150, 2153 à 2157 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 19 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 51 ; *Médamoud*, pl. 39). Les vases peuvent se toucher ou non. Comme nous l'avons vu plus haut, leur nombre varie de trois à quatre et dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 51 et *Médamoud*, pl. 39, on a les deux à la fois.

Bibliographie : 2133-2134 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 2135 : ASAE, 52, Snéfrou / 2136-2137 : pyramide de Pépi I^{er} / 2138 : CL.-VAND., § 27 ε / 2139 : *id.*, § 27 δ / 2140 : *id.*, § 20 / 2141 : *Karnak I*, pl. 21, Aménophis III (à la planche 16, il s'agit du signe à trois vases) / 2142 : *id.*, pl. 22 / 2143 : tombe de Néfertari / 2144 : *P.T., A.-S.*, pl. 70 / 2145 : temple de Khonsou, Hérihor, colonne 27 / 2146-2147 : *id.*, colonne 18 / 2148 : *id.*, colonne 5 / 2149 : OIP, *Bub. Port.*, pl. 4 / 2150 : *RdE*, 8 / 2151 : LECLANT, *Rech.*, pl. 72, Taharqa / 2152 : *Karnak I*, fig. 25, Nectanébo I^{er} / 2153 : *Pétosiris*, pl. 43 / 2154 : *Edfou*, XIV, pl. 592 / 2155 : *Evergète*, pl. 9 / 2156 : *id.*, pl. 74 / 2157 : *Esna*, pl. 15.



W.19 = Mö. I.II.III.509 (figures 2158 à 2180)

La cordelette de suspension n'a guère de variantes, sinon en proportions. Par contre, le vase et le filet sont traités de manières différentes.

Achôris : dans l'ensemble, il y a seulement une question de proportions variables. Cependant dans la scène 16, le filet n'est pas représenté.

Contemporains : à Médinet-Habou (2158 à 2160), peu de différences. Seul le bord du vase est de formes variables.

Varia : le bord du vase n'est pas toujours représenté (2162, 2168, 2169, 2171, 2172, 2179, 2180). Le fond du vase présente quelquefois une sorte de tenon carré ou rectangulaire (2163, 2166, 2167) ou même un pied (2180). C'est le dessin du filet qui est le plus variable, représenté par des croisillons (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 13, 19 ; *Médamoud*, pl. 39) ou bien, sans détails, par une ligne simple (2164, 2168), double (2167, 2169 à 2171, 2173 à 2176, 2178 ; MÖLL, *Pal.*, I.II.III), par les deux à la fois (2162) ; parfois, absence de filet (2163, 2165, 2166, 2177). La traduction la plus curieuse est celle des 2179, 2180, qui fait penser aux 453, 454, 1957.

Bibliographie : 2158 à 2161 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 2162 : *Sinai*, pl. 44, Amenemhat III / 2163 : *P.T., A.-S.*, pl. 46 / 2164 : *id.*, pl. 48 / 2165 : *id.*, pl. 50 / 2166 : *id.*, pl. 52 / 2167 : *id.*, pl. 78 / 2168 à 2170 : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, *K.P.*, 194 / 2171 : *id.*, 199 / 2172 : *id.*, colonne 26 / 2173 : *Edfou*, XI, pl. 274 / 2174 : *id.*, pl. 255 / 2175 : *id.*, pl. 249 / 2176 : *id.*, pl. 218 / 2177 : *id.*, pl. 216 / 2178 : *Edfou*, XII, pl. 335 / 2179 : *Esna*, pl. 3 / 2180 : *id.*, pl. 18.



W.24 = Mö. I.II.III.495 (figures 2181 à 2189)

Variantes dans la forme générale du vase, ainsi que dans le dessin du bord et du col, quand il y en a un.

Achôris : vase relativement rond, sans col, à bord plat, avec souvent une ligne médiane horizontale (d'ordinaire, il est noir en haut, rouge en bas — cf. *Hier.* — mais il peut être uni et d'autre couleur — bleu dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52).

Contemporains : un exemple (2181) plus ovoïde à Psammouthis du Lac.

Varia : la forme la plus courante est ronde (2182, 2183, 2185, 2187 à 2189 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 17 ; *Médamoud*, pl. 39), la plupart du temps sans col. Ce col ne semble apparaître que tardivement (2187 à 2189), (voir pourtant à W.25, les 2191 et 2192 de la XII^e dynastie). L'évidement du 2185 est inhabituel (voir aussi le 1003 et le 2193 bis). Décor « à bretelles » du 2188, qui porte d'ailleurs un curieux bord en arc de cercle, le décor habituel étant une simple ligne médiane horizontale.

Bibliographie : 2181 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 2182 : Deir el-Bahari / 2183 : LECLANT, *Rech.*, pl. 28, XXV^e dynastie / 2184 : sarcophage, Musée du Caire, XXVI^e dynastie / 2185 : *Hibis*, pl. 22, Darius / 2186 : *Dendara*, III, pl. 185 / 2187 : *Evergète*, pl. 53 / 2188 : *Esna*, pl. 17 / 2189 : *id.*, pl. 10.



W.25 = Mö. I.II.III.496 (figures 2190 à 2199)

Le rendu des jambes est très varié. Le vase suit les mêmes évolutions que précédemment.

Achôris : deux exemples mutilés, cependant le dessin des genoux encore visible est très réaliste. Les vases sont légèrement différents.

Contemporains : même style à Médinet-Habou (2190).

Varia : les jambes font un écart d'amplitudes diverses : au repos (2194 à 2196, 2198) ; écartement normal (2191, 2193 bis, 2197 bis, 2199) ; grande enjambée (2192, 2197). En général, les jambes ont des détails anatomiques réalistes (2191, 2192, 2197), mais elles peuvent être simplifiées (2193, 2193 bis). Vase rond à décor de bande (2197) ; ou bien encore évidé (2193 bis). Avec col parfois (2191, 2192, 2199).

Bibliographie : 2190 : d'après l'original, XXIX^e dynastie / 2191-2192 : stèle V.6, Musée de Leyde, XII^e dynastie / 2193 : *Karnak I*, pl. 24, Aménophis III / 2193 bis : OIP, *M.H.*, pl. 610 / 2194 : *K.-N. IV*, pl. 86, Taharqa / 2195 : *id.*, pl. 81 / 2196 : LECLANT, *Rech.*, pl. 60, XXV^e dynastie / 2197 : *Hibis*, pl. 18, Darius / 2197 bis : temple de Khonsou, Téos / 2198 : *Edfou*, XI, pl. 263 / 2199 : *Esna*, pl. 22.

 X.4 = Mö. I.II.III.555 (figures 2200 à 2210)

La variété réside sinon dans la forme, du moins dans le décor intérieur.

Achôris : décor du type « classique » (quatre fragments de cercle, répartis à l'intérieur, contre chaque côté).

Varia : plus ou moins allongé, le décor, quand il y en a, peut se limiter à un petit rectangle ou trapèze (MÖLL., *Pal.*, I.III. ; 2200, 2204) qui peut être multiplié (2201 à 2203). Souvent, le pain est fendu (*Médamoud*, pl. 43) ou bien est décoré de traits (2208) et se confond parfois avec le *hn* (2206). Puis le type classique décrit plus haut, avec en plus quelquefois des pointillés (2205, 2210 ; *Médamoud*, pl. 43) et des variantes (2209). Souvent aucun décor (MÖLL., *Pal.*, II ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52).

Bibliographie : 2200 : sarcophage d'El-Bersheh, Moyen Empire / 2201 : CL-VAND., § 20 / 2202 : *id.*, § 2 / 2203 : *id.*, § 6 / 2204 : *id.*, § 27 θ / 2205 : tombe de Séthi I^{er} / 2206 : OIP, *M.H.*, pl. 366 / 2207 : non attribué / 2208 : OIP, *M.H.*, pl. 443 / 2209 : *Esna*, pl. 21 / 2210 : *id.*, pl. 23.



 Y.1/2 = Mö. I.II.III.538 (figures 2211 à 2233)

Le rouleau de papyrus peut être :

- sans décor ;
- avec liens verticaux ;
- avec liens verticaux et obliques.

Le sceau est représenté soit seul, soit avec un double lien.

Achôris : pas de décor, mais toujours le cachet et le lien débordant de chaque côté. L'un des signes de la scène 17 a l'un des liens un peu recourbé vers le papyrus. Cette forme est surtout employée à l'époque tardive.

Contemporains : à Médinet-Habou, un exemple au lien recourbé (2211) et un au lien droit (2212). A Psammouthis du Lac, les trois éléments se confondent (2213, 2214). Aucun de ces signes n'a de décor interne.

Varia : à haute époque, seul le cachet est dessiné (MÖLL., *Pal.*, I ; 2215 à 2218 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52 — mais un lien au n° 4931, pl. 52). Puis apparition de ce lien par la suite. Les décors du papyrus sont en général sur le même modèle, mais à des rythmes variables :

- à liens verticaux (2215, 2217 ; *Médamoud*, pl. 40) ;
- à liens verticaux et obliques (2216, 2218 à 2221, 2223, 2227 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 15, 19) ;
- à liens obliques seulement, rare (*Médamoud*, pl. 40) ;
- à lien horizontal seulement (*Wb.* I, 387).

Mais beaucoup n'ont pas de décor interne. Le sceau est d'ordinaire semi-circulaire, mais il peut arriver qu'il soit triangulaire (**2225, 2229, 2233** ; *Médamoud*, pl. 40). Il a pu aussi être confondu avec le lien (**2230**). Les liens supérieurs sont d'ordinaire rigides, terminés en rond ou en carré, mais il peut arriver qu'ils s'assouplissent (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, pl. 52, n° 4931 ; **2230, 2231**).

Bibliographie : **2211** à **2214** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **2215-2216** : ASAE, 52, Snéfrou / **2217** : CL.-VAND., § 24 / **2218** : JEQ., F.O., 708 / **2219** : *id.*, 709 / **2220** : *id.*, 710 / **2221** : tombe de Rekhmirê / **2222** : tombe de Ramose / **2223** : *Cones*, 457 / **2224** : *id.*, 456 / **2225-2226** : temple de Khonsou, Hérihor, NELSON, K.P., 197 / **2227** : *id.*, colonne 14 / **2228** : *id.*, 117 / **2229** : *id.*, colonne 8 / **2230** : *Dendara*, IV, pl. 287 / **2231** : *Elephantine*, fig. 12, époque romaine / **2232** : *id.*, fig. 13 / **2233** : *Esna*, pl. II.

PLANCHE XII



Y.5 = Mö. I.II.III.540 (figures **2234** à **2271**)

Il s'agit le plus souvent de la représentation d'un jeu. Cependant certains signes feraient plutôt penser, comme le suggère A. Badawy, à une palissade en clayonnage. Le nombre des cases est très variable, peut-être moindre lorsqu'il s'agit du jeu. Le nombre et la nature des « pions » diffèrent aussi.

Achôris : le signe est le plus souvent sans décor. Une seule fois avec des cases (scène 15) ; trois fois avec un dessin comme celui d'une natte (liens verticaux, fibres horizontales dans les scènes 19 et 20. Le nombre des pions varie de 5 à 10. Ils sont tous à sommet plat.

Contemporains : un à Médinet-Habou (**2234**), sans décor, et avec 7 pions.

Varia : au début, les pions étaient de deux types alternés (**2235** à **2240, 2249** ; *Médamoud*, pl. 40), ou semblables mais de deux couleurs (**2246** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52). Ensuite ils furent en général tous semblables, quelquefois arrondis (**2235, 2243, 2252, 2253** ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52 ; *Médamoud*, pl. 40 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 15), le plus souvent carrés (**2246 bis, 2247, 2247 bis, 2248 bis, 2250, 2251, 2254, 2254 bis, 2255** à **2257** ; *Médamoud*, pl. 40). D'autres formes peu usuelles (**2242, 2244, 2248, 2249**). Le nombre des cases varie : rangées horizontales de 3 ou 4 ; rangées verticales de 4 à 13. Les types **2251, 2255, 2256** ne semblent pas être des jeux. Le **2243** est seulement partagé en deux horizontalement. De **2258** à **2271**, je donne le tableau d'A. Badawy, dans lequel il présente des modèles de jeux, aussi bien que de ce qui paraît être des palissades.

Bibliographie : **2234** : d'après l'original, XXIX^e dynastie / **2235** : ASAE, 52, Snéfrou / **2236** : tombe de Ti / **2237** : *Medum*, pl. 13 / **2238** à **2240** : pyramide de Pépi I^{er} / **2241** : CL.-VAND., § 27,00 / **2242** : *id.*, § 3 / **2243** : *id.*, § 22 β / **2244** : *id.*, § 23 / **2245** : tombe de Rekhmirê / **2246** : coffret de Toutânkhamon / **2247** : *Cones*, 487 / **2248** : *id.*, 439 / **2249** : *id.*, 506 / **2246 bis** : OIP, *Bub. Port.*, pl. 20 / **2247 bis** : *id.*, pl. 15 / **2248 bis** : *id.*, pl. 15 / **2249 bis** : *Hibis*, pl. 48, Darius / **2250** : temple de Khonsou, Téos / **2251** : réfection tardive du mur d'enceinte de Thoutmosis III, Karnak / **2252** : temple de Khonsou, Téos / **2253** : *id.*, Nectanébo I^{er} / **2253 bis** : *Evergète*, pl. 6 / **2254** : *Elephantine*, fig. 12, époque romaine / **2255** : *Esna*, pl. 16 / **2256** : *id.*, pl. 12 / **2257** : *id.*, pl. 11 / **2258** à **2271** : BADAWY, *Dessin*, fig. 61, p. 60.

□ □ □ **Z.2 = Mö. I.II.III.561** (figures **2272** à **2278**)

Ces bâtons peuvent avoir gardé leur image première d'agrafe de bois ou « queue d'aronde » et être concaves sur leurs longs côtés, ou bien être représentés par de simples rectangles verticaux plus ou moins allongés.

Achôris : Ce sont toujours des rectangles, fort mal dessinés en général. Remarquer le groupement du pluriel de la scène 19, 2 en haut, 1 en bas, ce sera assez fréquent à l'époque tardive (**2274, 2275, 2278**).

Varia : le type classique est celui de la « queue d'aronde » (2272, 2273 ; L.-C., *Sésostris*, pl. 15, 18). Ensuite, ce seront la plupart du temps des rectangles, parfois fort courts (2274 à 2278), cependant des exemples anciens dans ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52.

Bibliographie : 2272 : *Hier.*, p. 7, n° 88 / 2273 : *Cones*, 540 / 2274 : *Evergète*, pl. 8 / 2275 : *id.*, pl. 6 / 2276 : *Dendara*, VI, pl. 588 / 2277 : *Edfou*, XII, pl. 347 / 2278 : *id.*, pl. 351 / 2279 : numéro non attribué.

☉ **Z.7 = Mö. I.II.III.200 B** (figures 2280 à 2284)

Variante dans la manière dont la corde est enroulée.

Achôris : l'extrémité inférieure est dirigée vers le bas.

Varia : parfois cette extrémité est presque horizontale (2280, 2283). D'autres fois, la corde est enroulée très serrée (2281, 2282), ou au contraire d'une manière très lâche (2284). Möller donne des exemples beaucoup plus allongés.

Bibliographie : 2280 : *Elephantine*, fig. 15, Nectanebo II (?) / 2281-2282 : *Edfou*, XI, pl. 218 / 2283 : *Esna*, pl. 2 / 2284 : temple de Khonsou, Téos.



Z.11 = Mö. I.II.III. 264 (figures 2285 à 2289)

L'entrecroisement est très varié. L'épaisseur de chaque partie est en général identique.

Achôris : l'un des signes a une très courte barre horizontale. L'autre plus longue.

Varia : le rapport entre les deux éléments peut aller de une à quatre fois la barre horizontale dans la verticale.

- 4 fois : 2286 ;
- 2,5 fois : L.C., *Sésostris*, pl. 19 ;
- 2 fois : *id.*, pl. 27 ; 2288 ;
- 1,5 fois : 2285 ;
- 1 fois : MÖLL., *Pal.*, I ; 2287, 2289.

Le croisement peut être visible (2288).

Bibliographie : 2285 : tombe de Séthi I^{er} / 2286 : *P.T., A.-S.*, pl. 36 / 2287 : Thotemhat, XXIII^e dynastie / 2288 : *Evergète*, pl. 53 / 2289 : *Esna*, pl. 2.

⊗ **Aa.1 = Mö. I.II.III.574** (figures 2290 à 2298)

Plusieurs décors internes. J. Sainte-Fare-Garnot, dans *Vivants*, signale qu'à l'Ancien Empire, le signe a toujours des raies horizontales et qu'il peut aussi parfois être plein.

Achôris : aucun décor.

Varia : certains signes donneraient à penser au crible, ainsi 2290. Au Moyen Empire aussi les raies sont horizontales (L.-C., *Sésostris*, pl. 24 ; *Médamoud*, pl. 40). Parfois, pas de décor (ARNOLD, *Mentuhotep*, II, p. 52). Au Nouvel Empire, on a souvent encore des traits horizontaux (2292), obliques un peu (2291) ; sans décor (2293 – remarquer la forme curieuse, très allongée). Ensuite le signe est parfois bordé d'un anneau, avec des stries obliques (2294, 2295) ou non (2293 bis). Il y a quelquefois un groupement des stries, leur donnant une épaisseur (2297, 2298).

Bibliographie : 2290 : *Hierakonpolis II*, pl. 70 / 2291 : tombe de Néfertari / 2292 : tombe de Ramose / 2293 : *Cones*, 531 / 2294 : *RdE* 8 / 2295 : *Esna*, pl. 2 / 2296 : *id.*, pl. 3 / 2297 : *id.*, pl. 1 / 2298 : *id.*, pl. 2.



Aa.2 = Mö. II.III.566/I.II.III.582 (figures 2299 à 2307)

Sa traduction a été fort diverse au cours des temps. Mais en général il s'agit d'une forme ovoïde avec une excroissance de chaque côté.

Achôris : type classique ovoïde.

Varia : ce sont surtout les figures **2299 à 2304** qui sont curieuses. On a l'impression que l'objet représenté n'était pas fixé, mal connu ? Trois d'entre eux se ressemblent (**2299, 2300, 2302**) et auraient pu donner la forme finale, avec **2303, 2304**.

Bibliographie : **2299** : CL.-VAND., § 32 / **2300** : *id.*, § 27 ε / **2301** : *id.*, § 4 / **2302** : *id.*, § 27 τ / **2303** : *id.*, § 6 / **2304** : *id.*, § 3 / **2305** : *Karnak I*, pl. 29, Aménophis III / **2306** : *Cones*, 389 / **2307** : *Esna*, pl. 16.



Aa.11 (cf. Mö. I.II.III.469 B) (figures 2308 à 2311)

D'après J. Sainte-Fare-Garnot (*Vivants*, XIII), la forme ancienne du signe serait rectangulaire (*Vivants*, II, III) et encore en usage à la Première Période Intermédiaire ; la forme nouvelle, elle, étant triangulaire, deviendra par la suite la sorte de piédestal que nous connaissons bien. Cette forme triangulaire fera son apparition déjà sous Pépi I^{er}.

Achôris : quelques traces peintes : proportions larges et courtes.

Varia : à la fin de la Première Période Intermédiaire, la forme triangulaire **2310** fait place au rectangle terminé en oblique sur un côté (**2308, 2309**). Le signe prendra des proportions variées pouvant, à l'époque tardive, être très courtes (**2311**). Consulter aussi *Dendara*, VI, p. XI-XII.

Bibliographie : **2308-2309** : stèle C.19, Musée du Louvre, XII^e dynastie / **2310** : CL.-VAND., § 27 ε / **2311** : *Esna*, pl. 12.



Aa. 15 (13) (figures 2312 à 2325)

Ce signe peut avoir ses deux côtés horizontaux rectilignes ; ou bien un seul le sera, ou bien aucun, le ou les côtés, dans ces derniers cas, étant cintrés.

Achôris : du type rectiligne.

Varia : les proportions varient, ainsi que le dessin :

- deux côtés rectilignes : **2312, 2321, 2323, 2325** ;
- un seul : **2314, 2315, 2320, 2322, 2324** ;
- deux côtés cintrés : **2313, 2316 à 2319**.

Remarquer la terminaison en pointe (**2316**) moins usuelle. Comparer avec le **2321**, qui est le ξ sans boucles.

Bibliographie : **2312** : tombe de Ramose / **2313** : *Cones*, 556 / **2314** : *id.*, 304 / **2315** : *id.*, 305 / **2316** : *id.*, 516 / **2317** : *id.*, 297 / **2318** : *id.*, 259 / **2319** : *id.*, 199 / **2320** : *id.*, 448 / **2321** : *id.*, 449 / **2322-2323** : *Evergète*, pl. 49 / **2324-2325** : *Esna*, pl. I.

PLANCHE XIII

(figures **2326 à 2382**)

Pour terminer la description, je donnerai une collection de décors de *srh* des premières époques. Pour les autres, consulter entre autres L.-C., *Sésostris ; Kêmi III*, pl. 2 face à la page

52 ; ARNOLD, *Mentuhotep*, II ; *Médamoud*. Certains de ceux représentés ici sont tirés de BADAUWY, *Dessin*, p. II, 71-73 :

2326 à 2328 : Narmer
2329 à 2338 : Hor-Aha
2339 à 2342 : Djer
2343 à 2347, 2370 à 2372 : Oudimou
2348, 2349, 2375 : Andjib
2350, 2351, 2374 : Sémerkhet
2352 à 2355, 2368, 2369 : Ouadji
2356 à 2358, 2373 : Qa'a
2359 : Hotep-Sékhemoui
2360 : Raneb
2361 : Nineter
2362, 2376 : Sékhemib
2363 à 2365 : Khâsékhem
2366, 2367 : Khâsékhemoui
2377 : Néterkhet
2378 : Péribsen
2379 : Chéphren
2380 à 2382 : Sahourê.

N'oublions pas de noter à Achôris que tous les exemples sont de types différents, ce qui tendrait à démontrer une multiplicité de « mains », et aussi le goût du détail avec les verrous du signe de la scène 19.

SUPPLÉMENT A LA DESCRIPTION DES SIGNES

(figures **2383** à **2462**)

Voici quelques remarques supplémentaires recueillies dans divers ouvrages, anciens ou de parution récente, et auprès de M. Jean-Claude Goyon qui a bien voulu relire ce texte et me faire part de quelques précisions que l'on trouvera ci-après. Je l'en remercie avec gratitude.

pages

- 160 **A. 40** : le détail du dieu représenté sans barbe a été relevé plusieurs fois au cours de l'ouvrage de P. LACAU et H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak, I.*
- 163 **D. 58** : à propos du signe **172**, pour des exemples de bracelets de chevilles portés par des divinités, voir OIP, *M.H.*, VI, 427, 435, 443, 446, 450.
- 164 **F. 9** : M. J.C. GOYON me signale que l'animal représenté pourrait être un guépard plutôt qu'un lion (crinière et oreilles différentes) ou une panthère (importation du Sud). Le guépard existait anciennement dans presque toute l'Égypte. L'aspect longiligne du signe (cou haut et long, petites oreilles rondes) est caractéristique d'un coureur.
- 165 **F. 12** (figure **2383**) : dans la série « tête plantée sur un bâton », il faut signaler le sceptre tenu par Ramsès II divinisé dans le temple de Dêrr, en fait élément d'un jeu de mots graphique sur son nom (CHAM., *Mon.* I, 41, 2).
- 166 **F. 32** (figures **2384** à **2395**) : j'aimerais proposer ici ce qui pourrait être l'un des prototypes de ce signe, l'un des modèles pris dans la réalité (ce serait directement le cas pour les **355, 358, 363, 380, 381, 386, 391** et par extension pour les **356, 384, 388**). Dans plusieurs tombes de l'Ancien Empire, l'on voit des cuisiniers faisant rôtir à la broche des volailles ou des poissons. De la représentation la plus réaliste (**2388** à **2390, 2394**) à celle déjà empreinte de stylisation (**2392** et surtout **2391**), on ne peut nier une certaine ressemblance avec le signe qui nous intéresse : la partie horizontale rigide pouvant être la broche, les décors intérieurs correspondraient alors à l'éventration de la bête et les bourgeonnements extérieurs représenteraient donc les moignons des ailes et des pattes (pas plus de quatre en hiératique, ainsi que dans l'exemple hiéroglyphique extrait du Décret de Coptos de Nétéribaou -HAYES, *J.E.A.* 23-). Par curiosité graphique, j'ai noté aussi l'ostracôn à la tortue (?) (**2395**) dont le décor interne fait penser aux **360** et **366**. Par extension, j'ai relevé également les **356, 384** et **388**, car il pourrait s'agir d'autres aliments enfilés sur une broche.

Bibliographie : **2384-2385** : VANDIER, *Man.*, IV, fig. 116 / **2386** à **2388** : *id.*, fig. 117 / **2389** : L. D., II, 52 / **2390** : *id.*, 10 / **2391** : *id.*, 20 / **2392** : *id.*, 87 / **2393** : *id.*, 77 / **2394** : *id.*, 66 / **2395** : ostracon n° 2828 dans J. VANDIER D'ABBADIE, *Catalogue des Ostraca Figurés de Deir el-Médineh* (4^e fasc., 1959), pl. 114.

Pages

- 167 **F.34** : il faut citer le tableau de ce signe aux époques thinites dressé par G. GODRON, *ASAE* 54, fig. 7 face à la page 198, et ses commentaires des pages 198 à 206, dans lesquels il montre bien les deux groupes de figurations : réaliste et stylisé. Noter aussi ses remarques (p. 205-206) sur la reproduction de la réalité et sa transformation en répertoires de signes.
- 168 **F.36** : (figures **2396** à **2404**) : à propos du **488**, comparer avec la série **2399-2404**, cœur et poumons fraîchement arrachés des bêtes de sacrifice (OIP, *M.H.*, III, 136, 144, 172 et VI, 438). D'autres formes, extraites de JANSSEN, *De traditioneele Egyptische Autobiografie*, I, p. 146.
- 171 **G. 29** : (figure **2405**) : l'oiseau est totalement différent des autres exemples, extrait de JANSSEN, *o.c.*, p. 138.
- 174 **I.10** (figure **2406**) : à propos du cobra « à moustaches » (**852**), M. J.C. GOYON se demande s'il ne s'agirait pas plutôt de « barres » destinées à l'empêcher de nuire. Dans ce cas, l'on peut signaler le **2406**, provenant de Médinet-Habou (OIP, *M.H.*, VI, 422 A, l. 1).
- 174 **K.4** (figures **2407** à **2413**) : trois exemples différents (**2407-2409**) dans JANSSEN, *o.c.*, p. 90 ; de plus classiques (**2410-2413**) dans P. MONTET, *Géographie de l'Égypte Ancienne*, I, p. 143. L'hésitation visible entre ces divers exemples permet de distinguer parfois les éléments de poissons à l'origine bien différents : la dangereuse épine supérieure du poisson *bw* (K. 1), le long nez du $\underline{h}\overline{3}$ ou son corps à angle droit, sans compter le gonflement du K.7 ou Tetrodon.
- 174 **L. 1** (figure **2414**) : un cas où la deuxième paire de pattes du scarabée est tournée vers l'avant (*ASAE* 60, pl. 31 après la page 46). Autre cas, où ces mêmes pattes sont collées le long du corselet, comme à Heqa-djet ou Achôris : dans le tombeau de Pétoiris (*BIFAO* 59, pl. 1, face page 80).
- 175 **M. 4** : lire le commentaire de P. LACAU dans *Une chapelle d'Hatshepsout...*, § 449, note 1, selon lequel les encoches seraient soit des folioles supprimées, soit des entailles volontaires.
- 177 **M. 30** : (figures **2415** à **2418**) : des exemples extraits de JANSSEN, *o.c.*, p. 18 et 139.
- 178 **N. 28** (figures **2419** à **2430**) : signes variés, certains remarquables (**2421**, **2426** à **2429**), pris dans B. BRUYERE, *Rapport sur les Fouilles de Deir el Médineh (1934-1935)*, p. 187, fig. 81.
- 179 **N.31** (figures **2431-2432**) : signes saïtes (Psammétique I^{er}) issus de la reprise faite par la XXV^e dynastie de l'ondulation archaïque (*ASAE* 54, p. 180).
- 181 **O. 23** (figure **2433**) : le signe simple comporte d'ordinaire des colonnettes terminées en pointes, or, ici, nous avons des chapiteaux floraux épanouis (Nectanébo I^{er}, *ASAE* 53, fig. 16, face page 464).
- 182 **O. 28** (figures **2434** à **2445**) : divers exemples, tous différents, extraits de JANSSEN, *o.c.*, p. 136-137.
- 183 **O. 47** (figures **2446** à **2451**) : des exemples issus du nom du nome, tirés de P. MONTET, *o.c.*, II, p. 41. Remarquer le décor du **2449**.
- 183 **O. 49** (figure **2452**) : ce signe surmonte la tête de la déesse Nout représentée à l'intérieur d'un sarcophage ptolémaïco-romain. Il semble qu'il y ait un jeu graphique sur *Nwt* et *niwt*, mais la partition du signe est en cinq éléments (comme l'étoile) au lieu de quatre pour la ville. Cependant le décor interne est tout à fait comparable à celui du **1399**. Extrait du *BIFAO* 62, 93.

Pages

- 184 **P. 5** (figure **2453**) : modèle très précis en ce qui concerne les cordages, du tombeau de Pétosiris (*BIFAO* 59, pl. 1, face page 80).
- 185 **R. 2** : le brasier de type **1588-1589** est déjà usuel dans la chapelle d'Hatshepsout (LACAU-CHEVRIER, *o.c.*, § 540, note 2). B. BRUYERE cite différents signes de « lampes » dont celui-là (*Rapport sur les Fouilles de Deir el Médineh, 1924-1925*, p. 15).
- 186 **R.3** (figure **2454**) : du Moyen Empire, avec pain central et table monopode, dans *BIFAO* 75, 316, fig. 2.
- 187 **S. 43** (figures **2455 à 2460**) : exemples variés extraits de JANSSEN, *o.c.*, pl. 69 et 110. La forme en rame est aussi notée par P. LACAU dans la chapelle d'Hatshepsout, § 218 et note 2.
- 189 **U. 6** (figure **2461**) : un bel exemple tiré de LEPSIUS (L., *D. Text.* II, 102).
- 192 **W. 11** (figure **2462**) : très curieux dessin, extrait de JANSSEN, *o.c.*, p. 159.
- 196 **Y. 5** : pour la bibliographie de ce signe, ajouter PILLET, *De l'objet représenté par le signe MN*, *REA* I, 1927, 157-175, et A. SCHARFF, *Archäologische Beiträge zur Frage der Entstehung der Hieroglyphenschrift*, *SBAM* Heft 3, 1942, p. 57.
- 198 **Serekh** : on a parfois la représentation, peu courante, de la façade de palais au centre des trônes divins, au lieu du décor connu de plumes ou autres éléments (fleurs, etc.) placé à l'arrière ; voir, par exemple OIP, *M.H.*, VI, 417, 423, 447, 449, 456, 460, et sans doute d'autres, mais qui, étant simplement peints, ont disparu. Quelle est la signification du trône dans ce cas très particulier ?
- N.-B. : sur l'épigraphie tardive lire : S. SAUNERON ; *Esna* I (1959), 43-50 et pl. 6-9 ; *Esna* II (1963), XXIII-XXXVIII et *Esna* III (1968), XVIII-XXI.

ESSAI DE MISE EN ÉVIDENCE DES « MAINS » OU ÉQUIPES DE TRAVAIL RELEVÉES DANS LA CHAPELLE.

L'on aura pu remarquer, lors de la consultation des planches de signes, les différentes singularités qui existent d'une paroi à l'autre de la chapelle. Certains de ces signes sont rigoureusement « classiques » et ne dépareraient pas des reliefs de la XVIII^e dynastie. Par contre, d'autres annoncent déjà l'époque ptolémaïque par la recherche de détails. Certains continuent des formes archaïques reprises par les Éthiopiens.

Il faut aussi observer le manque d'unité dans la composition des textes et dans leur graphisme. Tantôt ils sont bien « mis en page », équilibrés, tantôt ils sont lourds, débordant du cadre des colonnes de texte, ou bien encore trop maigres, flottant dans ces mêmes colonnes. Tout cela, ainsi que la présence de certaines graphies remarquables, souvent fautives, peut amener à définir certaines équipes de travail.

État de la gravure

L'épaisseur des signes n'est pas constante, non plus que celle des personnages ou des barques. Pour la paroi sud, l'épaisseur moyenne des signes est de 1 mm ; l'épaisseur de la barque de 2 mm et du roi de 3 mm ; les quadrats sont peu réguliers : ils vont de 9 à 11 cm. Sur la paroi est, la moitié sud a les caractéristiques suivantes : l'épaisseur des signes est de 1 mm environ, celle des personnages divins de la *Litanie* est de 3 mm ; la moitié nord : Amon a une épaisseur de 1,5 cm, le roi de 1 cm et les signes de 5 mm. Les quadrats sont différents : en haut, au centre, ils sont d'environ 21 cm ; au Nord, de 17 à 19 cm ; au Sud, de 12 à 13 cm. Pour la paroi nord, les textes de l'Ouest ont 1,5 mm d'épaisseur, ceux de l'Est, 2 mm. Le roi est épais

de 2 mm et la barque de 5 à 6 mm. Les quadrats de la moitié ouest sont de 10 cm et ceux de l'est, de 9 à 12 cm.

Les équipes

Scènes 1 à 16 : on peut remarquer des signes « gras » et des signes « maigres ». La répartition suit une logique de distribution de travail. Pour certaines scènes, comme la 12 et la 13, très mutilées, il est bien difficile de décider définitivement entre les « gras » et les « maigres ».

En voici la répartition géographique :

15	16
13	14
7	
9	?
10	
8	
11	12
5	6
3	4
1	2

Schéma des équipes :

- scènes 1, 3, 5, 7, 9, 12, 13, 15 : signes « maigres » ;
- scènes 2, 4, 6, 8, 10, 11, 14, 16 : signes « gras ».

Scènes 17 à 21 : le problème est plus complexe. Plusieurs « mains » sont intervenues.

Scènes 17-18 (paroi nord) : le registre supérieur et la moitié est semblent être de la même main. La composition est claire, équilibrée. Les signes sont élégants et réguliers. La moitié inférieure ouest possède des signes plus détaillés, notamment les *i*. Des différences entre les signes des deux « mains » :

- les deux *3W* ne sont pas traités de la même façon ;
- les *i* non plus, ainsi que les *tm* ;
- les *n* sont plus réguliers à l'Est ;
- à l'Ouest, le *m* (« côté de gazelle ») est à l'envers, alors qu'il est dans le bon sens à l'Est.

Scènes 19-20 (paroi sud) : d'une facture très différente et d'une composition beaucoup moins équilibrée. Le registre supérieur et la moitié ouest paraissent être de la même main. Les signes sont très détaillés, minces. La composition est assez aérée. La moitié inférieure est à une composition beaucoup plus maladroite. Les signes sont lourds et débordent sur les lignes de séparation de textes.

Des différences entre les signes :

- les *i*, les *p*, les *mn* sont différents ;
- les *n* sont réguliers à l'Ouest ;
- le *k* a une anse pleine à l'Est, évidée à l'Ouest ;
- mais surtout, le scribe de l'Ouest écrit systématiquement à l'envers certains signes : le *k*, le *mp*, le *s* (« tissu »), le *m* (« côte »), ainsi que des groupes de signes, *h3w*, *pr*, *sm3*.

Scène 21 (paroi est) : il est difficile de dire s'il y a des rapports d'exécution avec toutes les autres scènes. Le style en est encore différent, l'échelle de gravure n'est pas la même. Peut-être quelques ressemblances avec la paroi nord, mais aucun détail ne peut le prouver.

Entre la paroi nord et la paroi sud, on ne peut pas trouver de ressemblance de « mains », non plus qu'avec les scènes précédentes (1 à 16).

Il y aurait donc eu environ 6 ou 7 « mains » différentes. Deux dans les scènes de 1 à 16, deux pour la paroi nord, deux pour la paroi sud, et peut-être une autre pour la paroi est. On ne peut pas donner plus de précisions.

CONCLUSION

Pour le cas particulier d'Achôris, on s'aperçoit qu'une grande liberté graphique existait. Tant de différences parmi les signes est assez extraordinaire sur une si petite surface décorée. On y trouve aussi bien des graphies classiques que ptolémaïques d'esprit. Cela peut être la conséquence d'une exécution étirée dans le temps, mais aussi de la liberté d'interprétation personnelle laissée à chaque scribe.

Cette part d'interprétation est encore plus sensible lorsque l'on s'arrête à l'étude de quelques signes bien précis, durant toute la période de l'histoire d'Égypte. Ainsi pour le *F.32* : pourquoi y a-t-il autant de types différents ? Les dessinateurs savaient-ils vraiment ce qu'il signifiait ? On pourrait en douter à voir la diversité des rendus. Des confusions aussi, des amalgames ont eu lieu : ainsi entre *T.28* et *W.11/12*. Il y a bien entendu aussi une évolution stylistique, ainsi pour le *F.40*, pour lequel, à partir d'une certaine époque, c'est une forme bien précise qui l'emporte sur la forme classique. De même pour le *I.8*, le tétard devenant grenouille ! Ou bien encore, l'intervention de la mode avec les différentes formes de sandales.

Il y a aussi un autre élément dont il faut tenir compte : l'esprit de jeu. Comment pourrait-on autrement expliquer, dans un même monument, d'une même époque, parfois dans un même texte, une telle diversité de rendu d'un même signe. Par exemple le *G.17* à Médinet-Habou (**647** à **673**), où l'on trouve de multiples modèles de têtes ; ou bien le *O.49*, dans un même texte de Dendérah (**1423** à **1431**). Les jeux graphiques semblaient passionner les graveurs au même titre que les jeux de mots.

En résumé, trois points peuvent être mis en avant :

- évolution stylistique ;
- interprétation personnelle ;
- jeu graphique.

Rien de figé ni de monotone là-dedans. Il y eut toujours un perpétuel renouvellement des idées et des formes.

Comme exemple d'une liberté extrême d'invention graphique, on pourrait citer le temple d'Hibis ou bien le temple de Dendérah qui réservent à chaque pas une mine de graphismes nouveaux d'une invention et d'une fantaisie sans limite.













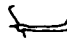

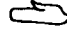


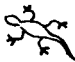


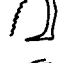

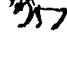


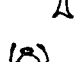













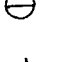
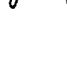



Tout ceci, au point de vue pratique, n'aide guère pour la datation d'un fragment de texte, à moins, évidemment, de retrouver sur cet écrit une forme rare ou caractéristique. De plus, le rôle du matériau du support n'est pas négligeable.

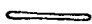
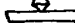
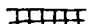





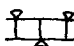
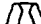













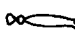

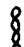
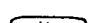
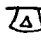



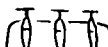
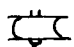
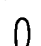




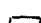

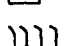

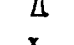

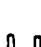
Certains détails importants, sur un signe à petite échelle, ne peuvent guère être dessinés sur certains matériaux (granit, basalte, etc.), alors que c'est possible sur d'autres (bois, calcaire, grès). L'on doit pouvoir cependant arriver à dater approximativement un grand texte grâce à des signes-clefs (têtard/grenouille, route droite/route ondulée, etc.), mais s'il n'y sont pas, rien n'est plus aléatoire, le style de la gravure n'étant pas toujours d'une aide suffisante. Il faut donc être très circonspect et ne pas attendre de la paléographie hiéroglyphique (au contraire de l'hiératique) plus qu'elle ne peut donner.

LISTE DES SIGNES EMPLOYÉS DANS LA CHAPELLE

- A. 6. 16. 17. 28. 40. 51. s.n°
- B. 1.
- D. 1. 2. 4. 9. 21. 36. 37. 40. 46. 49. 54. 58. 60.
- E. 23. 31. 34.
- F. 9. 12. 18. 24. 28. 32. 34. 35. 36. 40. 46. s.n°
- G. 1. 4. 5. 7. 14. 15. 17. 20. 29. 30. 35. 36. 38. 39. 43. 45.
- H. 6. 8.
- I. 1. 8. 9. 10. 12/13.
- K. 4.
- L. 1.2.
- M. 4. 7. 8. 11. 13. 14. 16. 17. 18. 22. 23. 24. 26. 30.
- N. 1. 5. 9. 14. 17. 21. 24. 25. 27. 28. 29. 31. 33. 35. 37. 40.
- O. 1. 4. 6. 8. 11. 23. 28. 29. 34. 47. 49. 50. s.n°
- P. 5. 6.
- Q. 1. 3.
- R. 2. 3. 4. 7. 8. 11. 19.
- S. 3. 23. 29. 33. 34. 38. 40. 43.
- T. 3. 28.
- U. 1. 6. 15. 21. 22.
- V. 9. 13. 17. 22. 28. 30. 31.
- W. 3. 9. 10. 11/12. 14. 15. 18. 19. 21. 24. 25.
- X. 1. 4. 8.
- Y. 1. 5.
- Z. 1. 2. 4. 7. 11.
- Aa. 1. 2. 11. 15.

LISTE DES SIGNES SÉLECTIONNÉS

			Pages				Pages
	A.6	planche I	159		F.s.n°	planche III	169
	A.16	planche I	160		G.1	planche III	169
	A.40	planche I	160, 200		G.4	planche III	170
	A.51	planche I	160, 200		G.5	planche III	170
	D.1	planche I	161		G.17	planche IV	170
	D.9	planche II	161		G.29	planche IV	171, 201
	D.40	planche II	161		G.30	planche IV	171, 201
	D.46	planche II	162		H.6	planche V	172
	D.54	planche II	162		I.1	planche V	172
	D.58	planche II	163, 200		I.8	planche V	173
	D.60	planche II	163, 200		I.9	planche V	173
	E.31	planche II	163, 200		I.10	planche V	174, 201
	E.34	planche II	164		K.4	planche V	174, 201
	F.9	planche II	164, 200		L.1	planche V	174, 201
	F.12	planche II	165, 200		L.2	planche V	175
	F.24	planche III	165, 200		M.4	planche V	175, 201
	F.28	planche III	166		M.8	planche VI	176
	F.32	planche III	166, 200		M.16	planche VI	176
	F.34	planche III	167, 201		M.22	planche VI	177
	F.35	planche III	167, 201		M.30	planche VI	177, 201
	F.36	planche III	168, 201		N.9	planche VI	177, 201
	F.40	planche III	168, 201		N.14	planche VII	178

				Pages					Pages
	N.17	planche VII	178, 201		R.4	planche IX	186		
	N.24	planche VII	178, 201		R.8	planche IX	187		
	N.28	planche VII	178, 201		S.33	planche IX	187		
	N.29	planche VII	179		S.43	planche IX	187, 202		
	N.31	planche VII	179, 201		T.28	planche X	188		
	N.35	planche VII	180		U.1	planche X	189		
	O.1	planche VII	180		U.6	planche X	189, 202		
	O.4	planche VIII	180		U.15	planche X	190		
	O.6	planche VIII	181		U.21	planche X	190		
	O.11	planche VIII	181		U.22	planche X	191		
	O.23	planche VIII	181, 201		V.17	planche X	191		
	O.28	planche VIII	182, 201		V.22	planche X	191		
	O.34	planche VIII	182, 201		V.28	planche X	192		
	O.47	planche VIII	183, 201		W.11	planche XI	188, 192, 202		
	O.49	planche VIII	183, 201		W.15	planche XI	193		
	O.s.n°	planche VIII	181		W.18	planche XI	193		
	P.5	planche VIII	184, 202		W.19	planche XI	194		
	P.6	planche VIII	184, 202		W.24	planche XI	194		
	Q.1	planche VIII	184, 202		W.25	planche XI	194		
	Q.3	planche IX	185		X.4	planche XI	195		
	R.2	planche IX	185, 202		Y.1	planche XI	195		
	R.3	planche IX	186, 202		Y.5	planche XII	196, 202		
					Z.2	planche XII	196, 202		


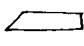
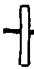
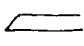






















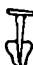




			Pages				
	Z.7	planche XII	197		Aa.11	planche XII	198
	Z.11	planche XII	197		Aa.15	planche XII	198
	Aa.1	planche XII	197	Serekh		planche XIII	198-199 202
	Aa.2	planche XII	198				

TABLEAU ANALYTIQUE DE














GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	A.6	40. I	p. 46
	A.16	7. I.II.III	
	A.40	45. I.II	
	A.51	26. I.II.III	
	D.1	79. I.II.III	
	D.9	83. I.II.III 85. II.III	
	D.40	105. I.II.III	p. 47
	D.46	115. I.II.III	p. 47
	D.54	119. I.II.III 120. I.II.III	p. 47
	D.58	124. I.II.III	p. 47
	D.60	500 I.II.III	p. 47
	E.31	138. [I.II]. III	

PLAQUES PALÉOGRAPHIQUES








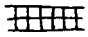


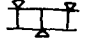
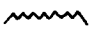

SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
pl. 1			
pl. 1, 5, 32	pl. 27		
		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 147	
pl. 1, 2, 5, 24, 36			pl. 1, n° 6
		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 122	
pl. 3, 4, 5	pl. 28	<i>BH</i> III, pl. 4, n° 53 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 192	
pl. 26	pl. 29	<i>Hier.</i> , pl. 9, n° 156	pl. 11, n° 1
pl. 4, 5, 20, 23, 36	pl. 29		
		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 131, 132	
pl. 6, 33			pl. 2, n° 1

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	E.34	132. I.II.III	p. 47
	F.9	147. I.II.III	
	F.12	148. I.II.III	
	F.24	164. I.II.III	p. 47
	F.28	168. I.III	p. 47
	F.32	169. I.II.III	
	F.34	179. I.II.III	p. 47
	F.35	180. I.II.III	p. 47
	F.36	181. I.II.III	p. 47 pl. 3, n° 5027
	F.40	577. I 172 bis. II 173 bis. III	p. 47
	F. sans n°		
	G.1	192. I 192 B. II.III	p. 47
	G.4	190. I 191. II.III	





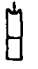

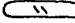






SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
pl. 6	pl. 30	<i>Hier.</i> , pl. 1, n° 2 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 175	pl. 2, n° 8 pl. 11, n° 1
			pl. 2, n° 2
pl. 20, 24, 26	pl. 42	<i>Hier.</i> , pl. 9, n° 187	
		<i>BH III</i> , pl. 4, n° 55	
pl. 17		<i>Hier.</i> , pl. 9, n° 167	
pl. 8	pl. 29	<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 121	
pl. 23, 25	pl. 29	<i>Hier.</i> , pl. 4, n° 46 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 164	
pl. 8, 19, 26, 27	pl. 29	<i>Hier.</i> , pl. 4, n° 49 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 164	
		<i>Hier.</i> , pl. 4, n° 47	
pl. 6, 8, 23, 25	pl. 41	<i>Hier.</i> , pl. 5, n° 61 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 160	
pl. 8, 9, 33	pl. 31	<i>BH III</i> , pl. 2, n° 13 <i>Hier.</i> , pl. 1, n° 4 <i>Hier.</i> , pl. 6, n° 73 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 120	pl. 4, n° 1
		<i>Hier.</i> , pl. 1, n° 1 <i>Hier.</i> , pl. 6, n° 75	pl. 4, n° 3

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	G.5	184. I.II.III	p. 47
	G.17	196. I.II.III	p. 48
	G.29	208. I.II.III	
	G.30	212. I.II.III	p. 48
	H.6	236. II.III 237. I.II.III	p. 48
	I.1	240. I.II.III	p. 48 pl. 7, n° 1222 pl. 44, n° 14 pl. 51, n° 5011
	I.8	244. I.II.III 654. I.II	
	I.9	263. I.II.III	p. 48
	I.10	250. I.II.III	p. 48
	K.4	257. I.II.III	
	L.1	258. I.II.III	
	L.2	260. I.II.III	p. 48 pl. 7, n° 4912 pl. 7, n° 1825 pl. 8, n° 4932
	M.4	270. I.II.III	cf. p. 48



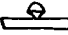






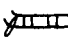



SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
pl. 10, 11, 20, 33, 36	pl. 31	<i>BH</i> III, pl. 2, n° 5	pl. 3, n° 2 pl. 7, n° 9
pl. 12, 20, 25, 26, 34	pl. 32	<i>BH</i> III, pl. 2, n° 7 <i>Hier.</i> , pl. 2, n° 7 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 183, 185	pl. 4, n° 7
pl. 8, 34		<i>BH</i> III, pl. 2, n° 3, 10 <i>Hier.</i> , pl. 6, n° 74	
pl. 9			
pl. 16, 17		<i>BH</i> III, pl. 5, n° 72	
pl. 13	pl. 30	<i>BH</i> III, pl. 3, n° 24	pl. 5, n° 1
	pl. 1, 5		
pl. 5, 7, 13, 17, 23, 24, 25, 26	pl. 31	<i>BH</i> III, pl. 5, n° 69. <i>Hier.</i> , pl. 3, n° 35 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 151	pl. 5, n° 8 pl. 11, n° 1 pl. 12
pl. 5, 13, 14, 23 24, 25, 26, 27, 28	pl. 31	<i>Hier.</i> , pl. 2, n° 16 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 173	
pl. 14, 21, 22, 23, 26, 27	pl. 33		pl. 5, n° 7
pl. 14, 15, 25	pl. 33		pl. 5, n° 6
	cf. pl. 34	cf. <i>Hier.</i> , pl. 6, n° 69	

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	M. 8	274. I.II.III	p. 48
	M. 16	279. I.II.III	p. 49 pl. 24, n° 4907 4928, 4983
	M.22	287. I.II.III	p. 49
	M.30	297. I.II.III	
	N.9	573. I.II.III	
	N.14	374. I.II.III	p. 49
	N.17	317. I.II.III	p. 49
	N.24	325. I.III	
	N.28	307. I.II.III	p. 49
	N.29	319. I.II.III	p. 49
	N.31	326. I.II.III	
	N.35	331. I.II.III	p. 49
	O.1	340. I.II.III	p. 49










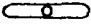

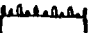

SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
			pl. 6, n° 3
pl. 5, 23	pl. 34	<i>BH III</i> , pl. 3, n° 16 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 143	
pl. 4		<i>BH III</i> , pl. 3, n° 17 <i>Hier.</i> , pl. 6, n° 66	
pl. 16			
			pl. 6, n° 15
pl. 16	pl. 35	<i>Hier.</i> , pl. 3, n° 31	pl. 6, n° 16
pl. 13, 14, 19, 23 24, 25, 27		<i>BH. III</i> , pl. 6, n° 95	
pl. 20, 36	pl. 36	<i>BH III</i> , pl. 1	pl. 6, n° 7
pl. 16	pl. 35	<i>Hier.</i> , pl. 3, n° 37 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 137	
pl. 21, 22	pl. 35	<i>Hier.</i> , pl. 6, n° 71	
pl. 4, 5, 15, 20, 23 25, 27, 28, 36	pl. 35	<i>Hier.</i> , pl. 2, n° 12	pl. 11, n° 1 pl. 12
pl. 16, 17, 23		<i>BH III</i> , pl. 4, n° 56 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 193	pl. 12

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	O.4	342. I.II.III	
	O.6	345. I.II.III	p. 49
	O.11	348. I.II.III	p. 49
	O.23	353. I 354. III	p. 50
	O.28	362. I.II.III	p. 50
	O.34	366. I.II.III	p. 50
	O.47	586. I.II.III	p. 50 pl. 4, n° 5031
	O.49	339. I.II.III	p. 50
	O. sans n°		
	P.5	379. I.II.III	
	P.6	380. I.II.III	
	Q.1	383. I.II.III	p. 50
	Q.3	388. I.II.III	p. 50





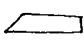
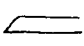
SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 146	
pl. 16, 17, 23	pl. 36		pl. 7, n° 5
pl. 16, 26		<i>Hier.</i> , pl. 3, n° 30 <i>Hier.</i> , pl. 7, n° 89 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 119	pl. 7, n° 3
pl. 17		<i>Hier.</i> , pl. 2, n° 8	
pl. 17			
pl. 20, 24, 26	pl. 36	<i>BH</i> . III, pl. 4, n° 49 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 139	pl. 7, n° 11
pl. 17, 18, 19, 23	pl. 36	<i>BH</i> III, pl. 5, n° 76 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 142	pl. 7, n° 10
pl. 20			
pl. 18, 23	pl. 36	<i>BH</i> . III, pl. 6, n° 86	
pl. 15, 16, 18, 26, 36	pl. 40	<i>Hier.</i> , pl. 7, n° 95	pl. 9, n° 11

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	R.2	551. I.II.III	
	R.3		
	R.4	552. I.II.III	p. 50
	R.8	547. I.II.III	p. 50
	S.33	433. I.II.III	
	S.43	456. I.II.III	p. 50
	T.28	397. I.II.III	
	U.1	469. I.II.III	p. 51
	U.6	465. I.II.III	p. 51 pl. 27, n° 4906
	U.15	489. I.II.III	p. 51
	U.21	481. I.II.III	
	U.22	482. I.II.III	
	V.17	389. I.II.III	

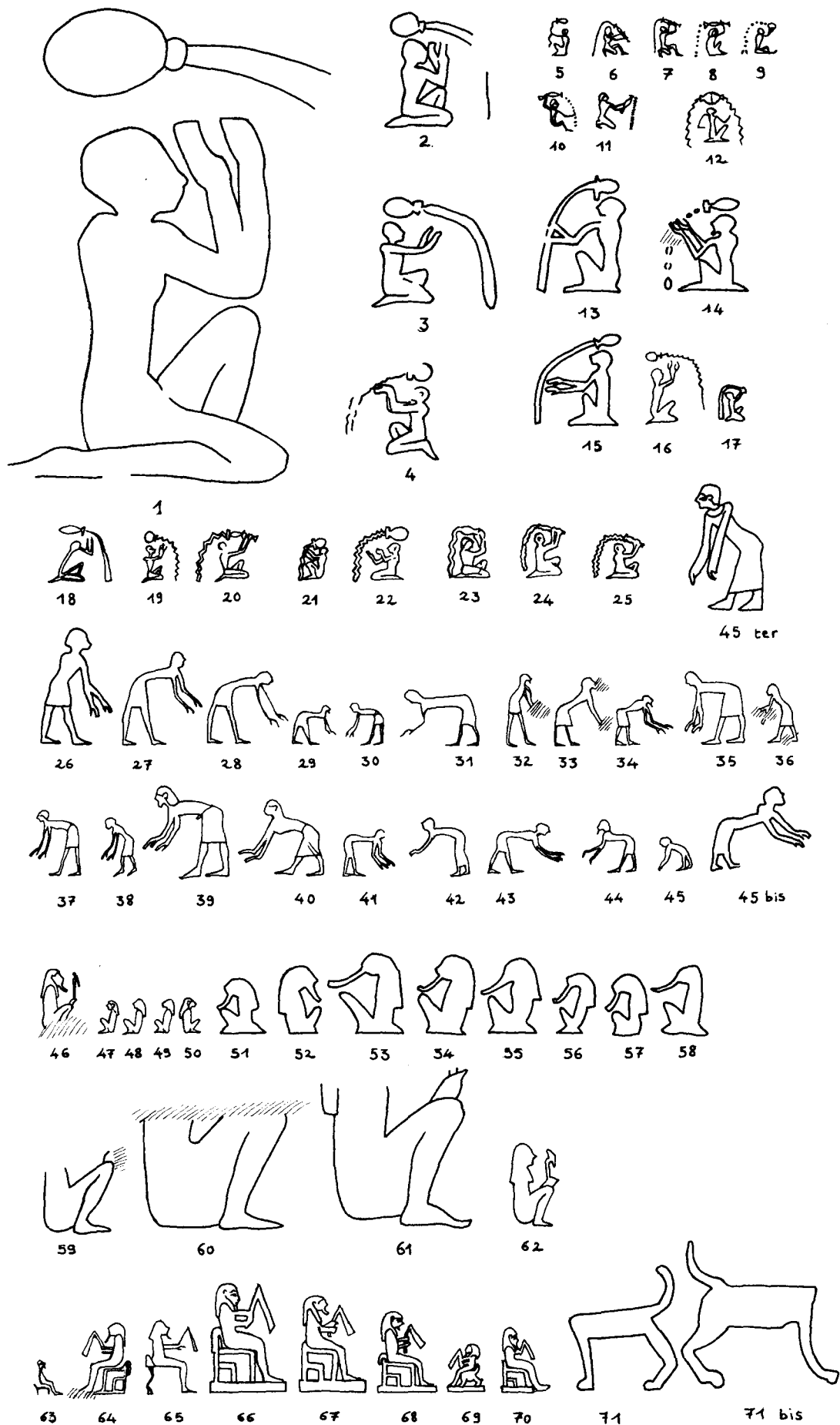
SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
		<i>BH.</i> III, pl. 3, n° 21 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 126	
pl. 18,26	pl. 43	<i>Hier.</i> , pl. 7, n° 94	pl. 11, n° 2
pl. 8, 16, 17, 23, 26, 27	pl. 42	<i>BH.</i> III, pl. 5, n° 75 <i>Hier.</i> , pl. 3, n° 26, 27 <i>Hier.</i> , pl. 5, n° 60 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 114	pl. 10, n° 11, 13
pl. 5, 13, 14, 27, 28	pl. 38	<i>Hier.</i> , pl. 2, n° 17 <i>Hier.</i> , pl. 5, n° 62 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 179	
		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 140	
pl. 18	pl. 37	<i>Hier.</i> , pl. 3, n° 33 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 113	pl. 8, n° 8
pl. 15, 16, 18, 23, 37	pl. 37	<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 117	pl. 8, n° 5
pl. 18	pl. 38		
pl. 18		<i>BH.</i> III, pl. 5, n° 73	pl. 8, n° 11
		<i>Hier.</i> , pl. 6, n° 80	pl. 8, n° 7
pl. 19			

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	V.22	459. I.II.III	
	V.28	525. I.II.III	p. 51
	W.11	395. I.II.III	p. 51
	W.12	396. I.II.III	
	W.15	503. I.II.III	
	W.18	504. I.II.III	p. 51
	W.19	509. I.II.III	p. 52
	W.24	495. I.II.III	p. 52
	W.25	496. I.II.III	P. 52
	X.4	555. I.II.III	p. 52
	Y.1/2	538. I.II.III	p. 52 pl. 52, n° 4931
	Y.5	540. I.II.III	p. 52
	Z.2	561. I.II.III	p. 52

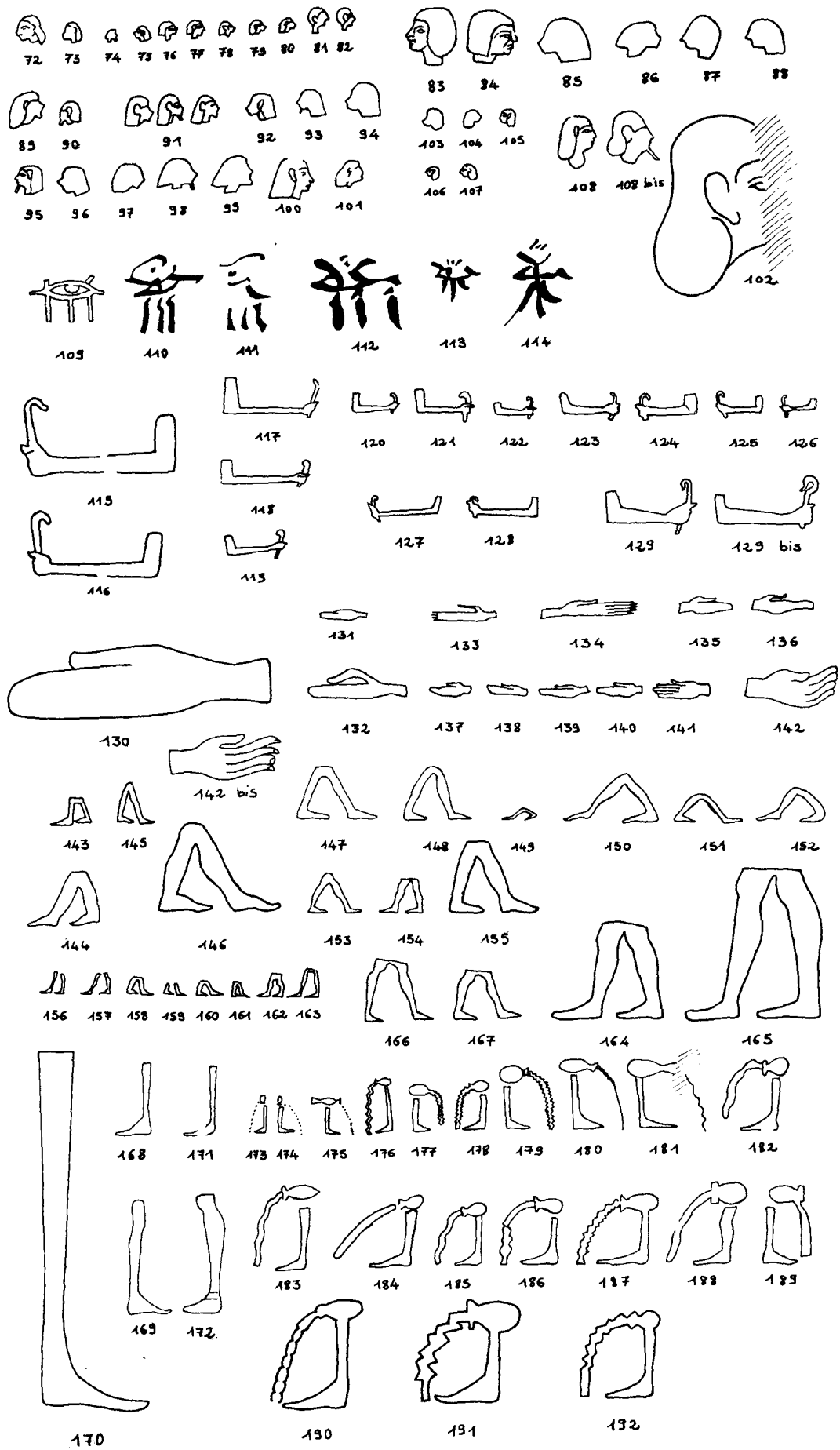
SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
		<i>Hier.</i> , pl. 6, n° 77	pl. 9, n° 13
pl. 19, 24, 27		<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 124	
pl. 19	pl. 36	<i>Hier.</i> , pl. 9, n° 154	
		<i>Hier.</i> , pl. 9, n° 154	
cf. pl. 19		<i>BH.</i> III, pl. 4, n° 48 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 127	pl. 9, n° 2
pl. 19, 26, 36	pl. 39	<i>Hier.</i> , pl. 2, n° 6	
pl. 13, 19, 23, 24, 25	pl. 39	<i>Hier.</i> , pl. 3, n° 40 <i>Hier.</i> , pl. 8, n° 133	pl. 9, n° 7
pl. 17	pl. 39	<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 141	
pl. 5		<i>BH.</i> III, pl. 6, n° 94	
	pl. 43		pl. 8, n° 14
pl. 15, 19	pl. 40	<i>BH.</i> III, pl. 4, n° 61 <i>Hier.</i> , pl. 4, n° 44 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 153	pl. 8, n° 9 pl. 12
pl. 15, 24, 27	pl. 37	<i>Hier.</i> , pl. 8, n° 144	pl. 9, n° 12 pl. 11, n° 2
pl. 15, 18, 23, 27		<i>BH.</i> III, pl. 4, n° 41 <i>Hier.</i> , pl. 7, n° 88, 105	pl. 11, n° 1

GARDINER		MÖLLER	MENTUHOTEP
	Z.7	200 B. I.II.III	
	Z.11	564. I.II.III	
	Aa.1	574. I.II.III	P. 52
	Aa.2	566. I.II.III 582. I.II.III	
	Aa.11	cf. 459 B. I.II.III	
	Aa.15		
<i>Srḥ</i>	(O.33)		pl. 8, n° 3246 pl. 26, n° 4977 pl. 49, n° 1808, 3651, 3883 bis pl. 51, n° 2075

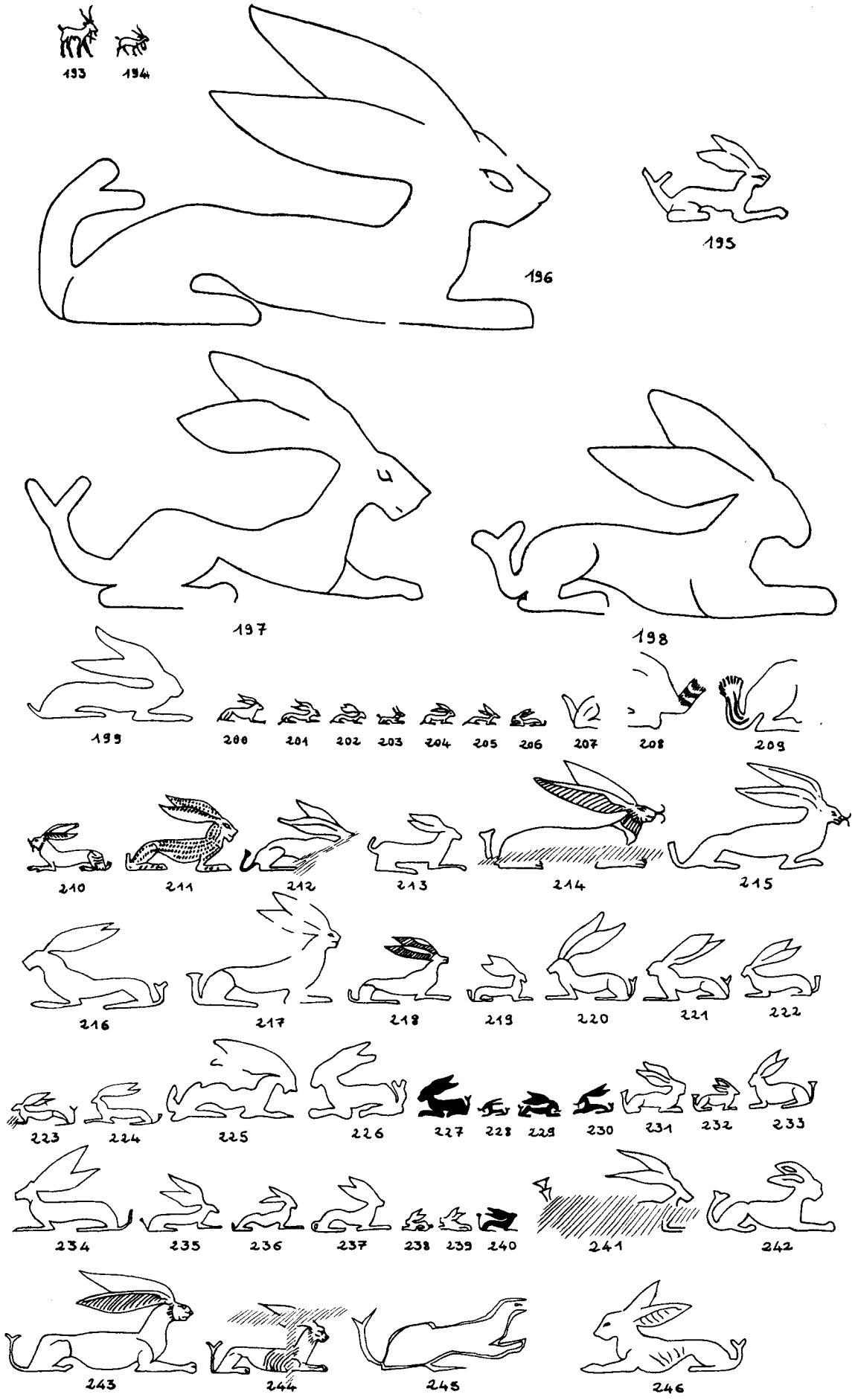
SESOSTRIS	MEDAMOUD	GRIFFITH	DAVIES
pl. 19, 27		<i>Hier.</i> , pl. 6, n° 78 <i>Hier.</i> , pl. 9, n° 169	
pl. 24	pl. 40		
		<i>Hier.</i> , pl. 5, n° 55	pl. 12
		<i>BH.</i> III, pl. 4, n° 47	
pl. 10	pl. 3, 4		



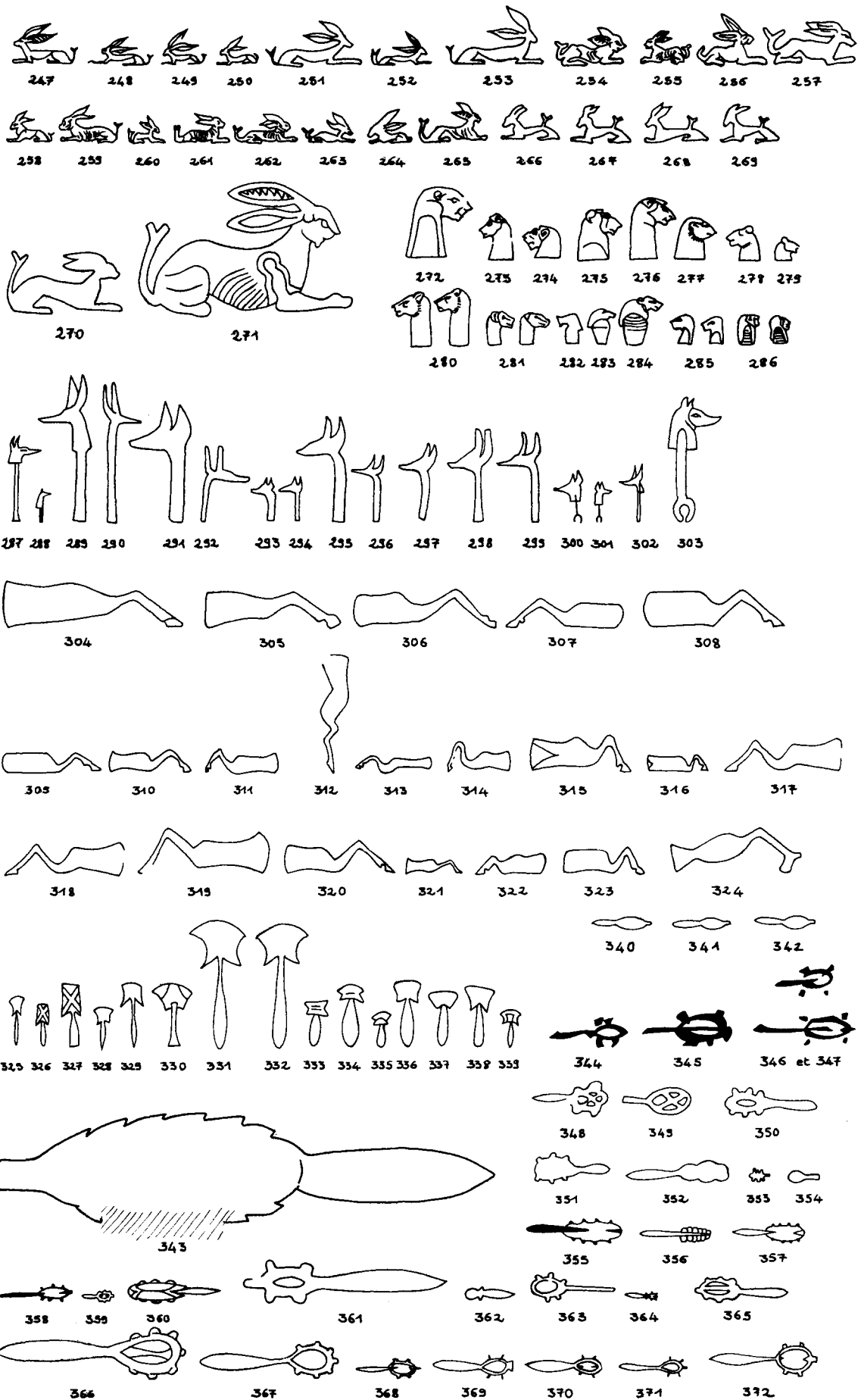
Figures 1 à 71 bis



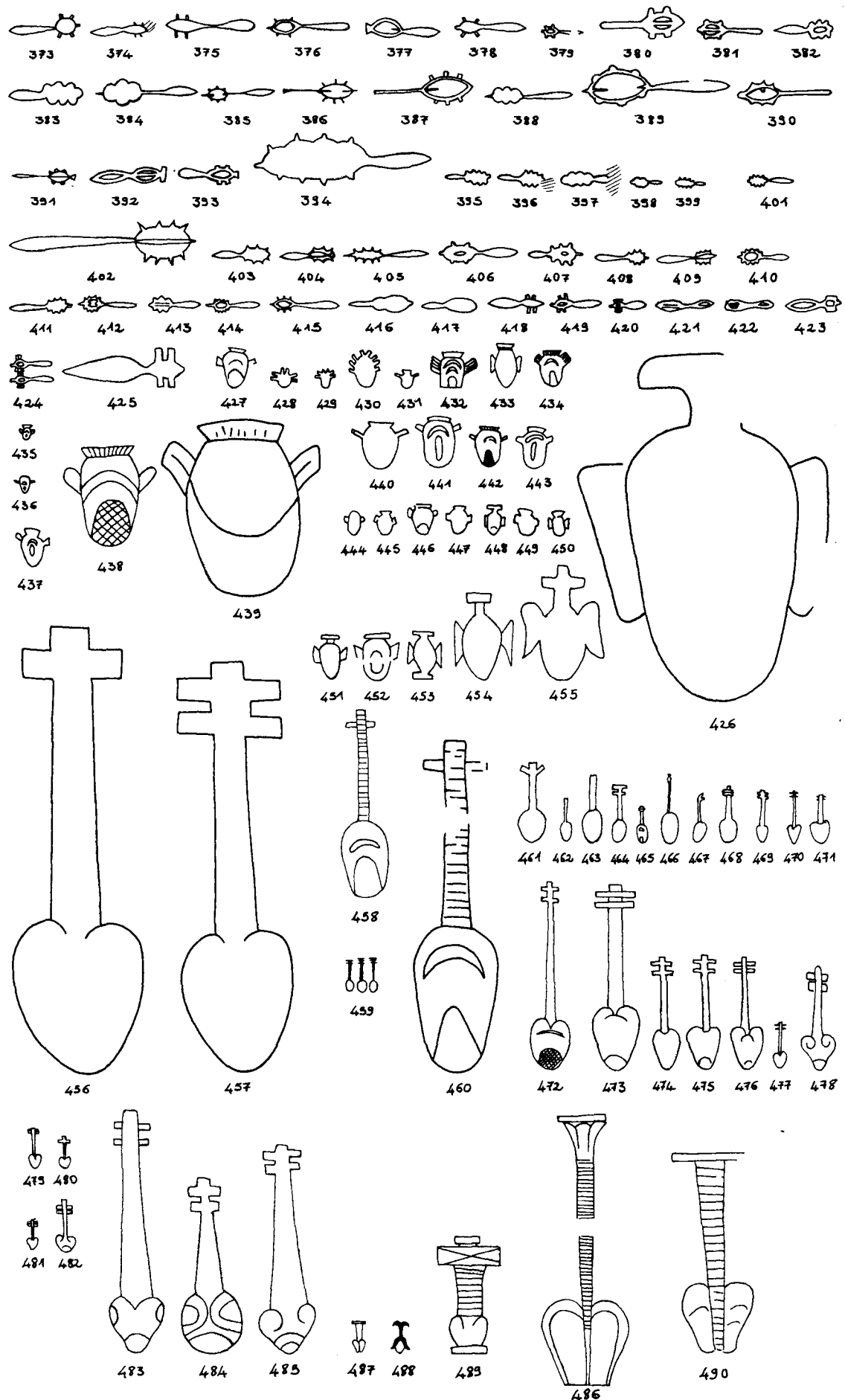
Figures 72 à 192



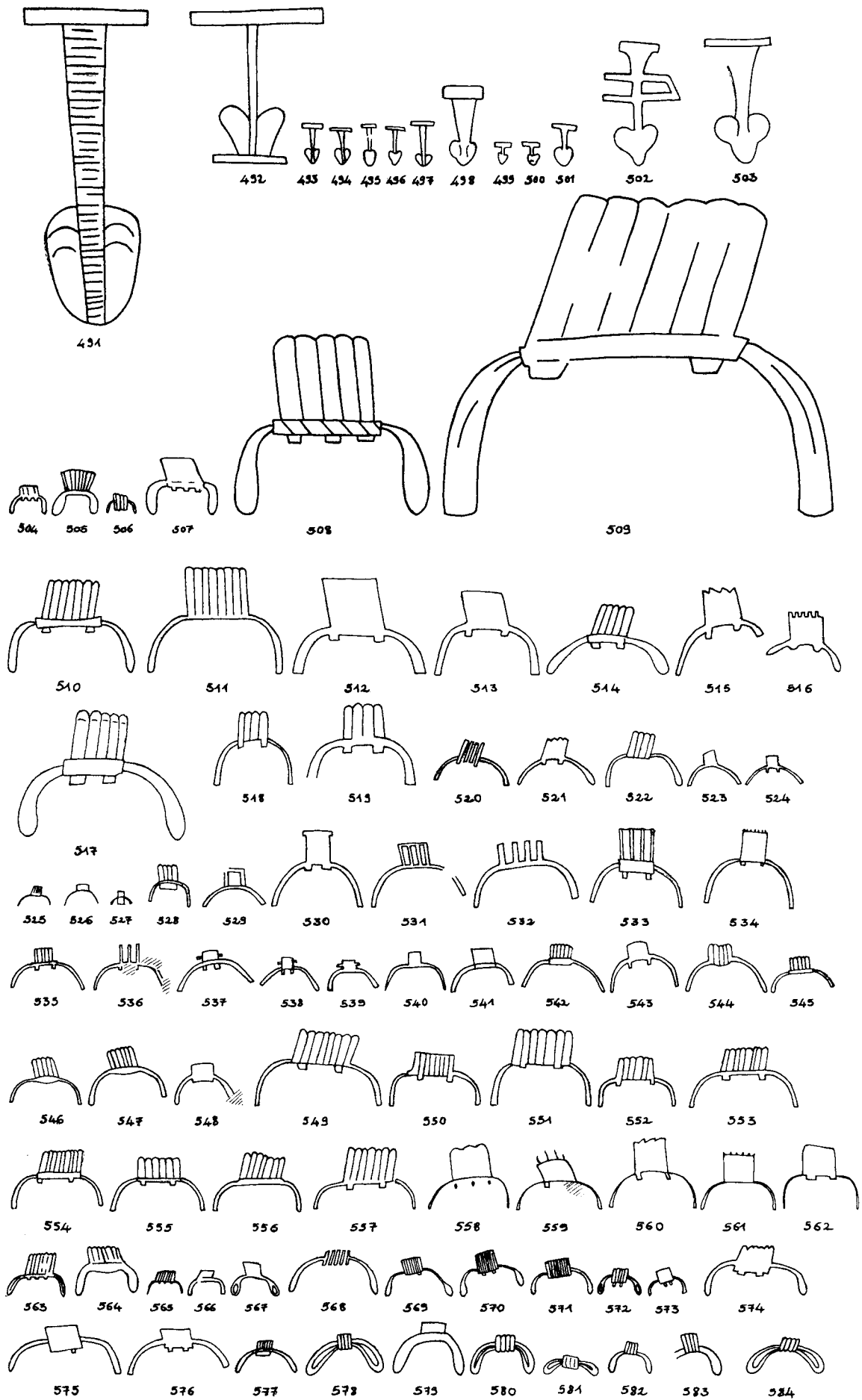
Figures 193 à 246



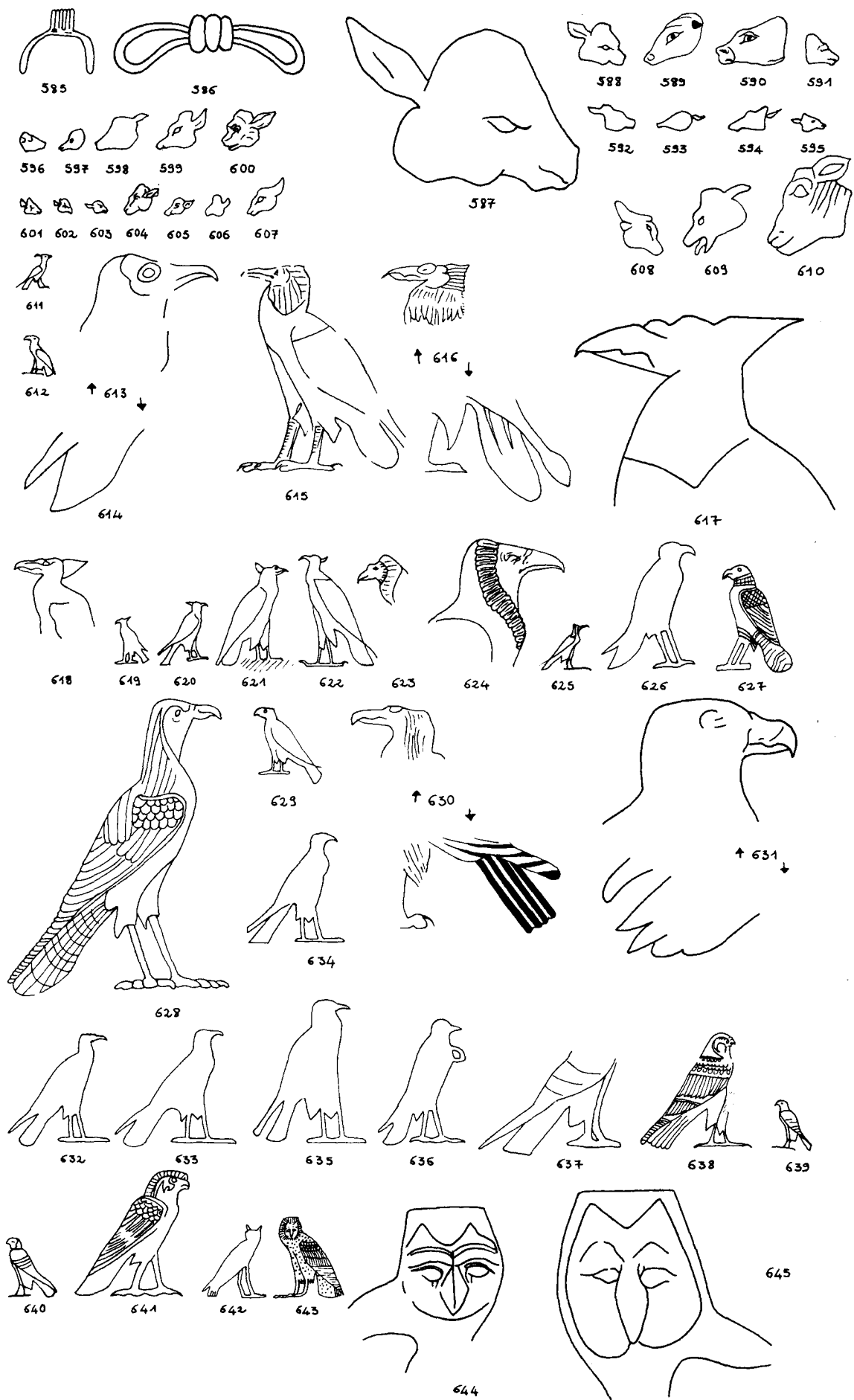
Figures 247 à 372



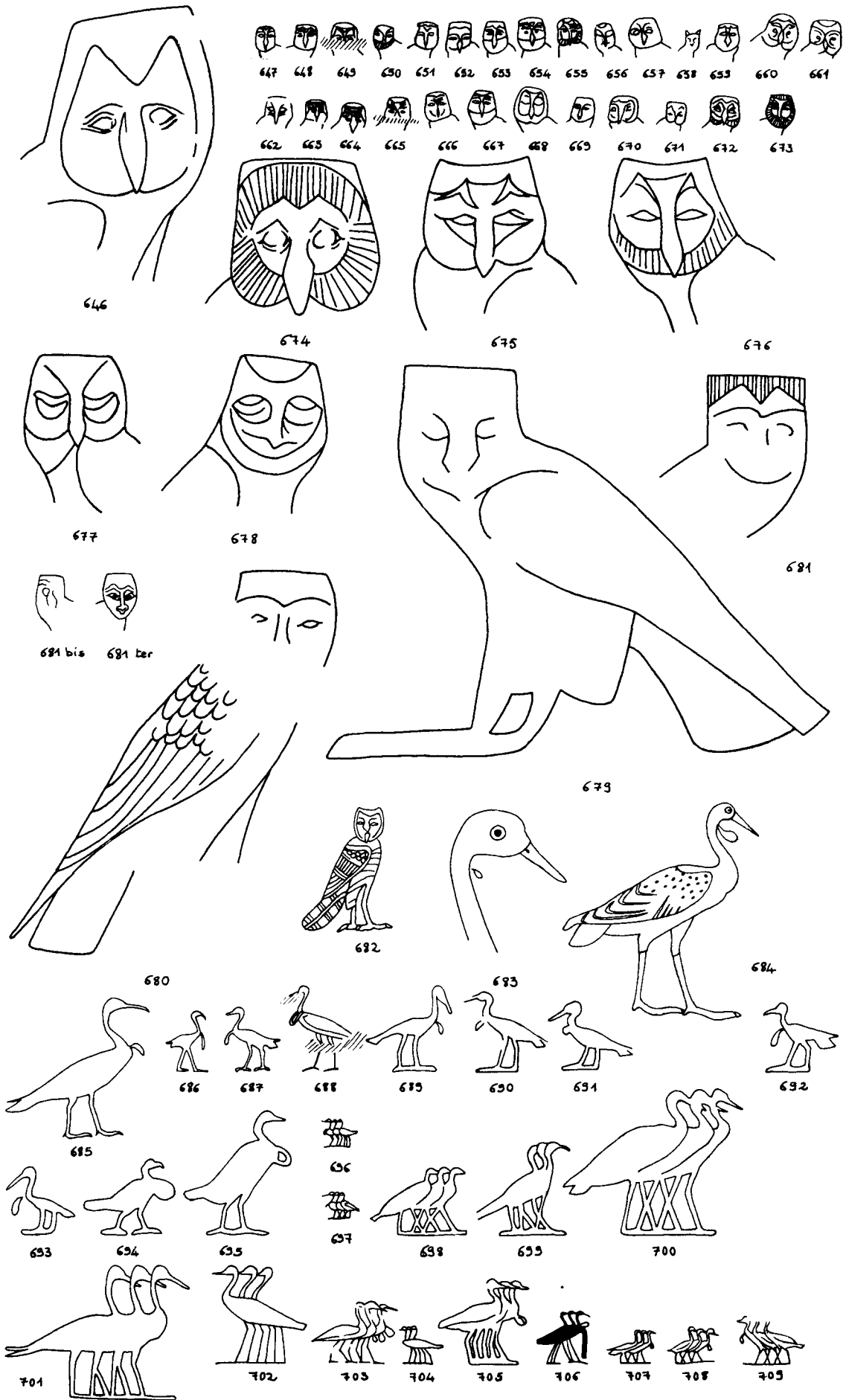
Figures 373 à 490



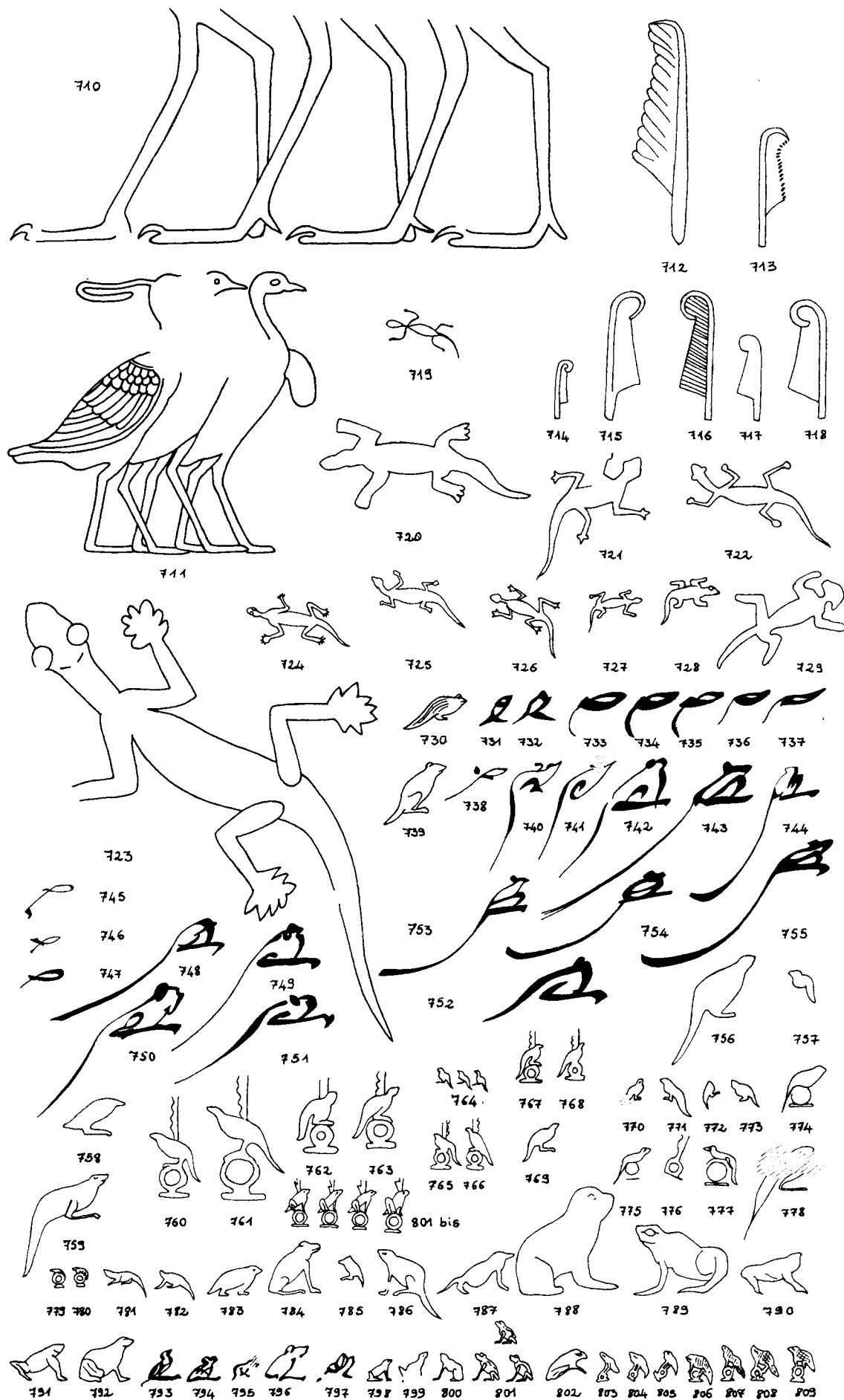
Figures 491 à 584



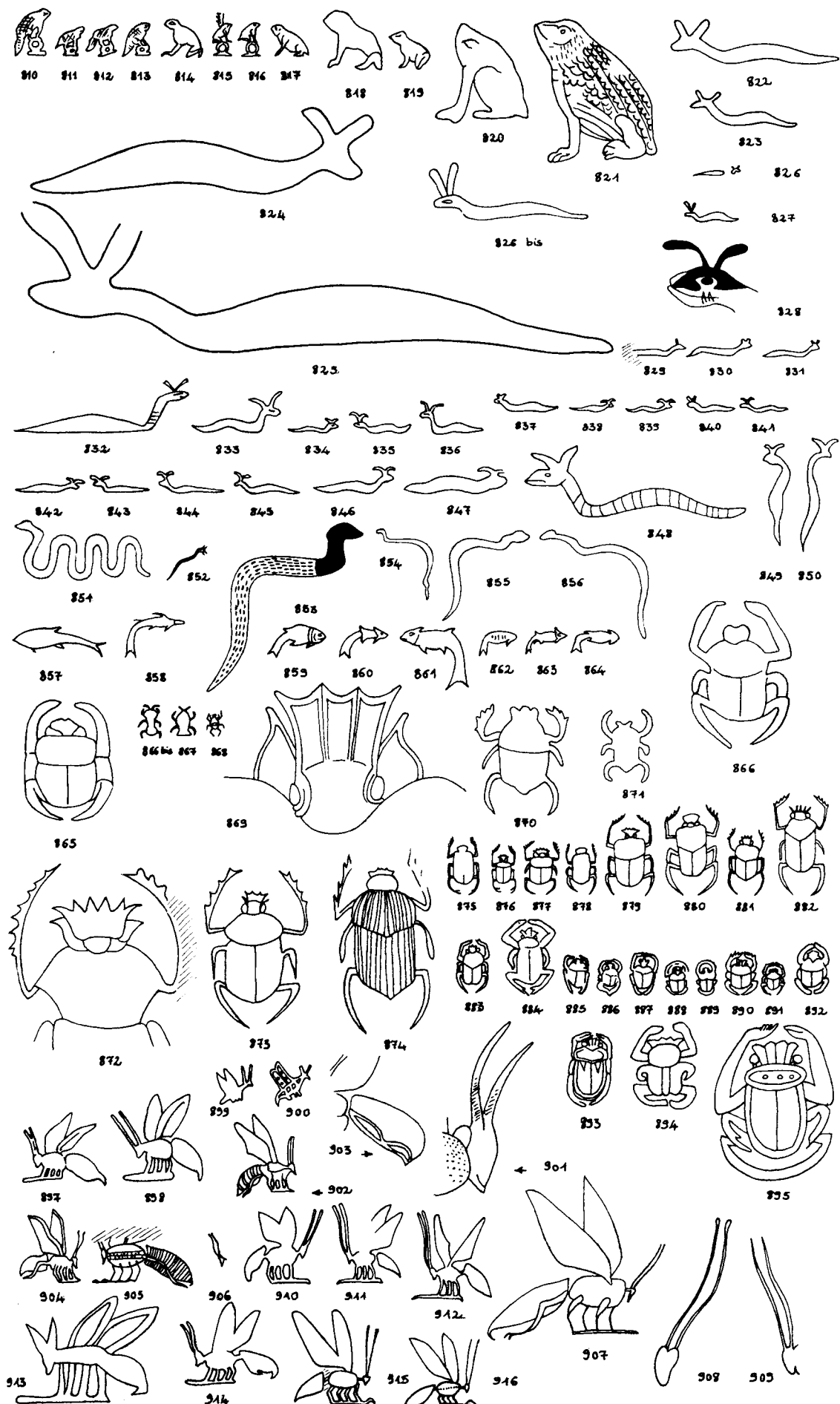
Figures 585 à 645



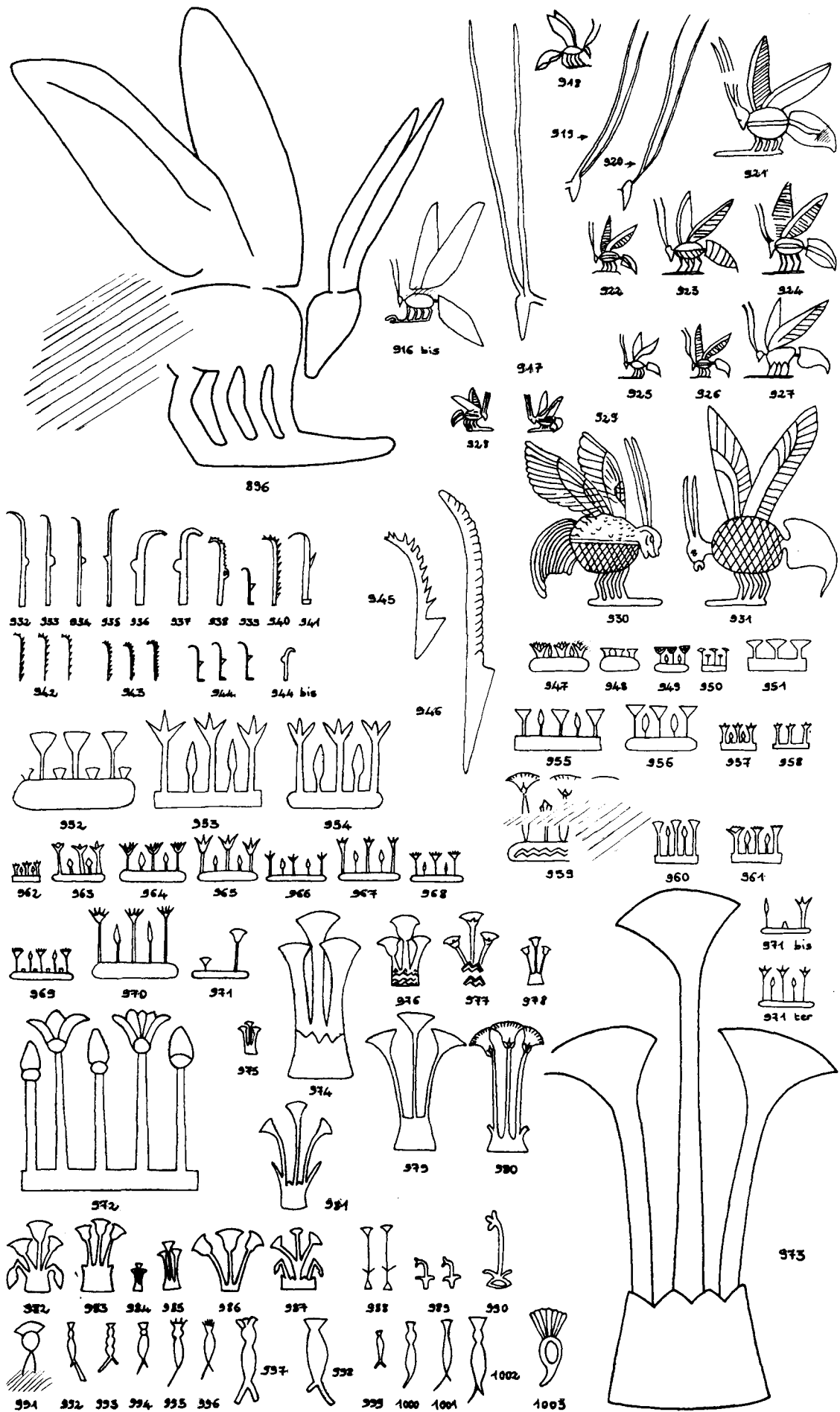
Figures 646 à 709



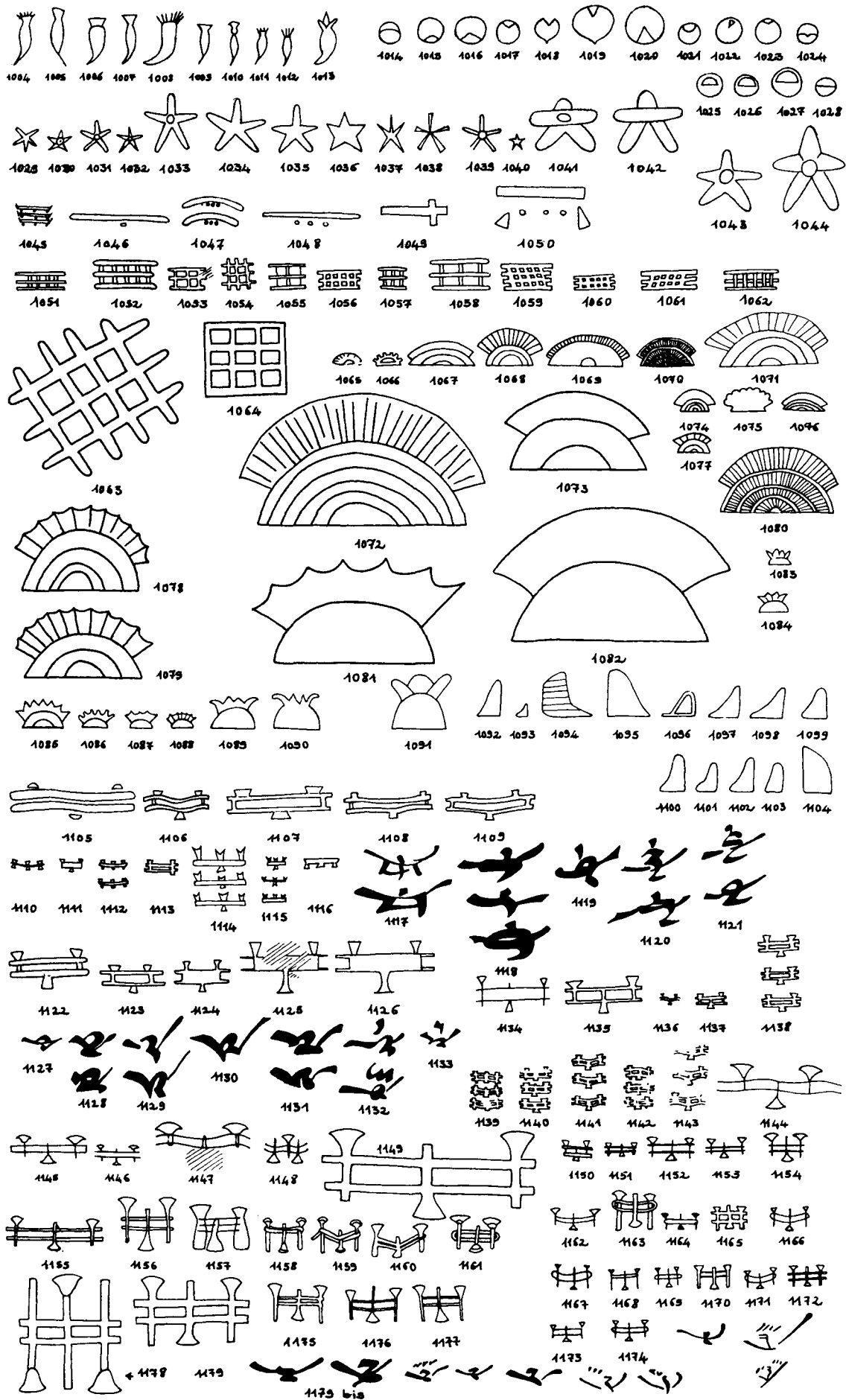
Figures 710 à 809



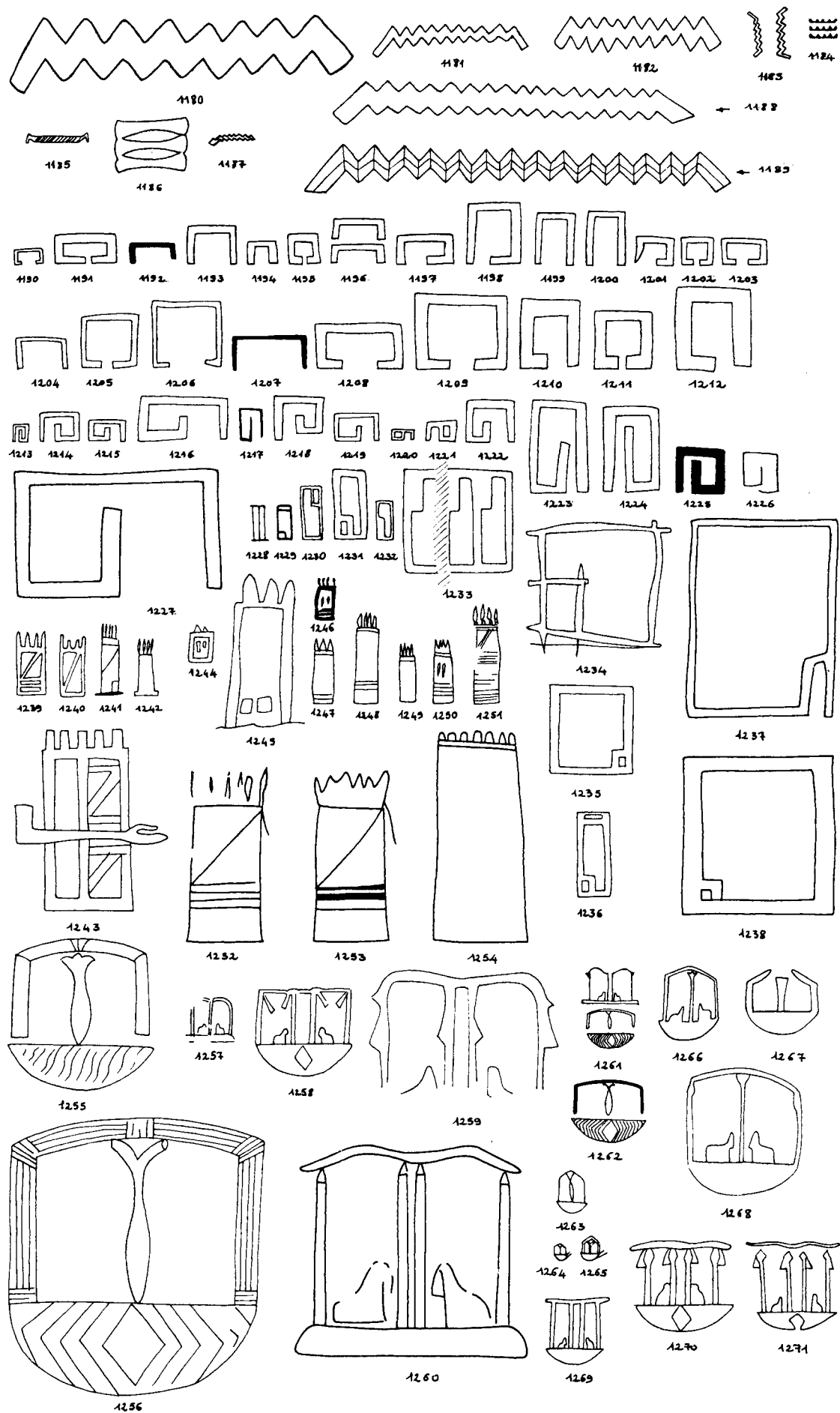
Figures 810 à 916



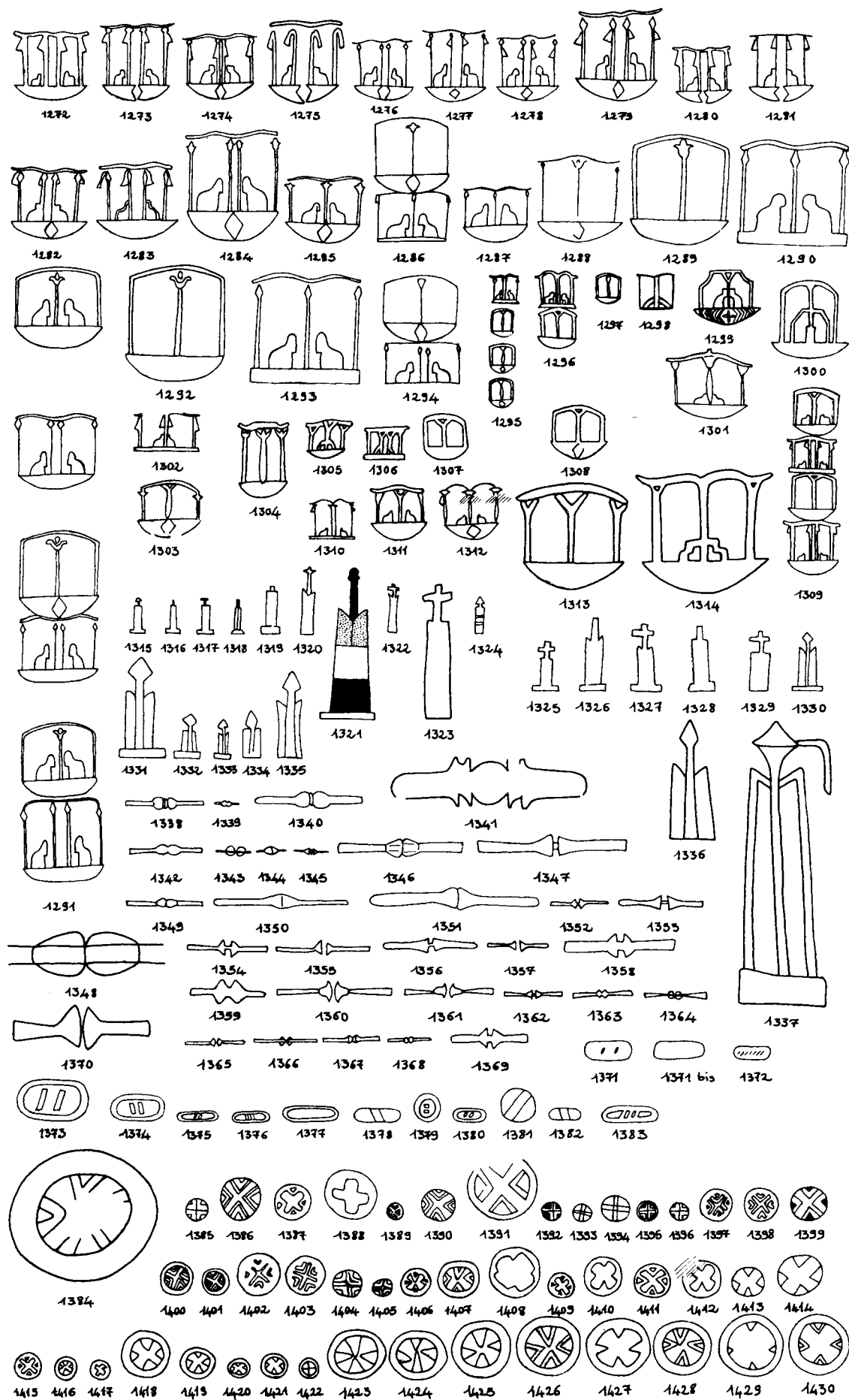
Figures 916 bis à 1003



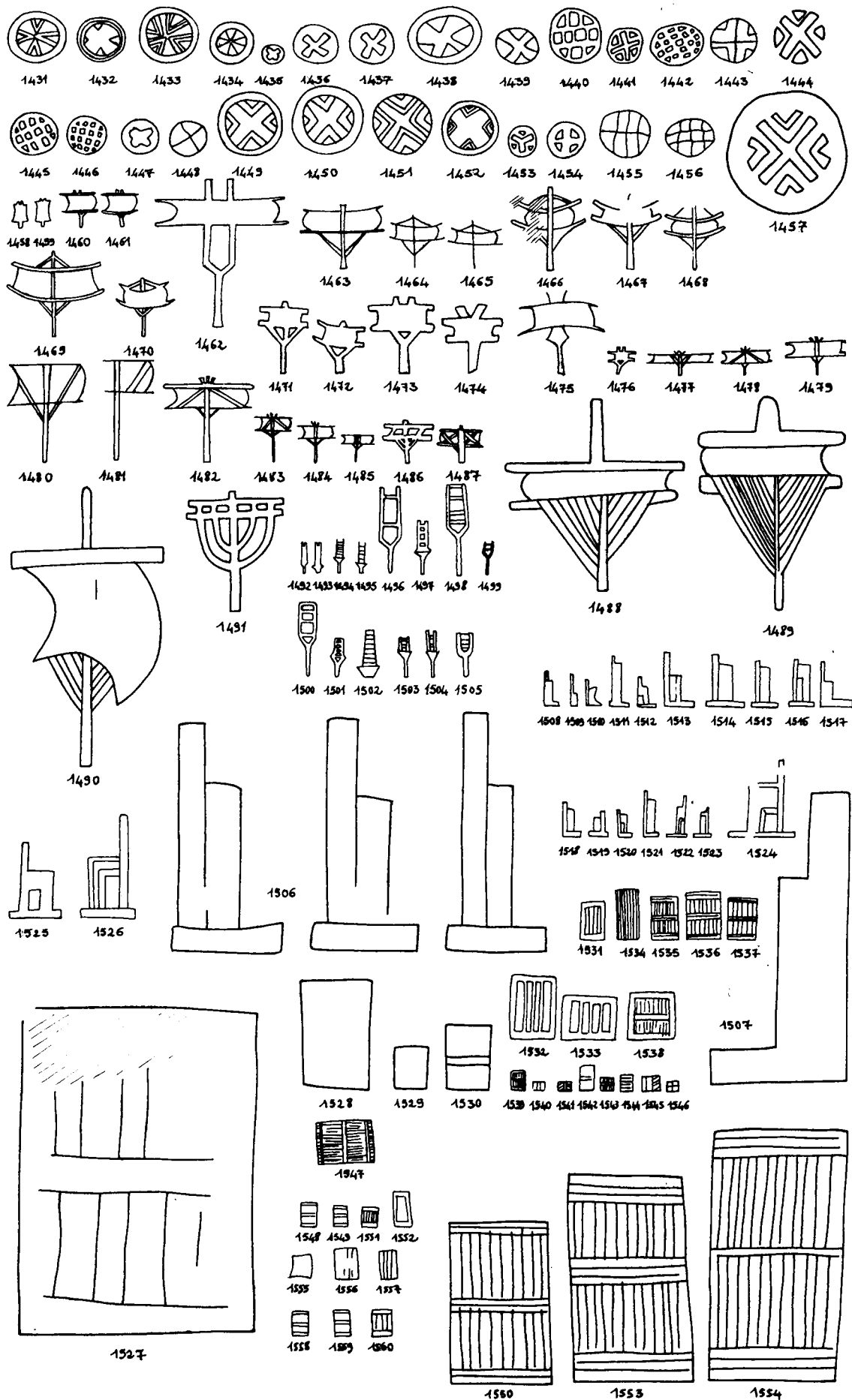
Figures 1004 à 1179 bis



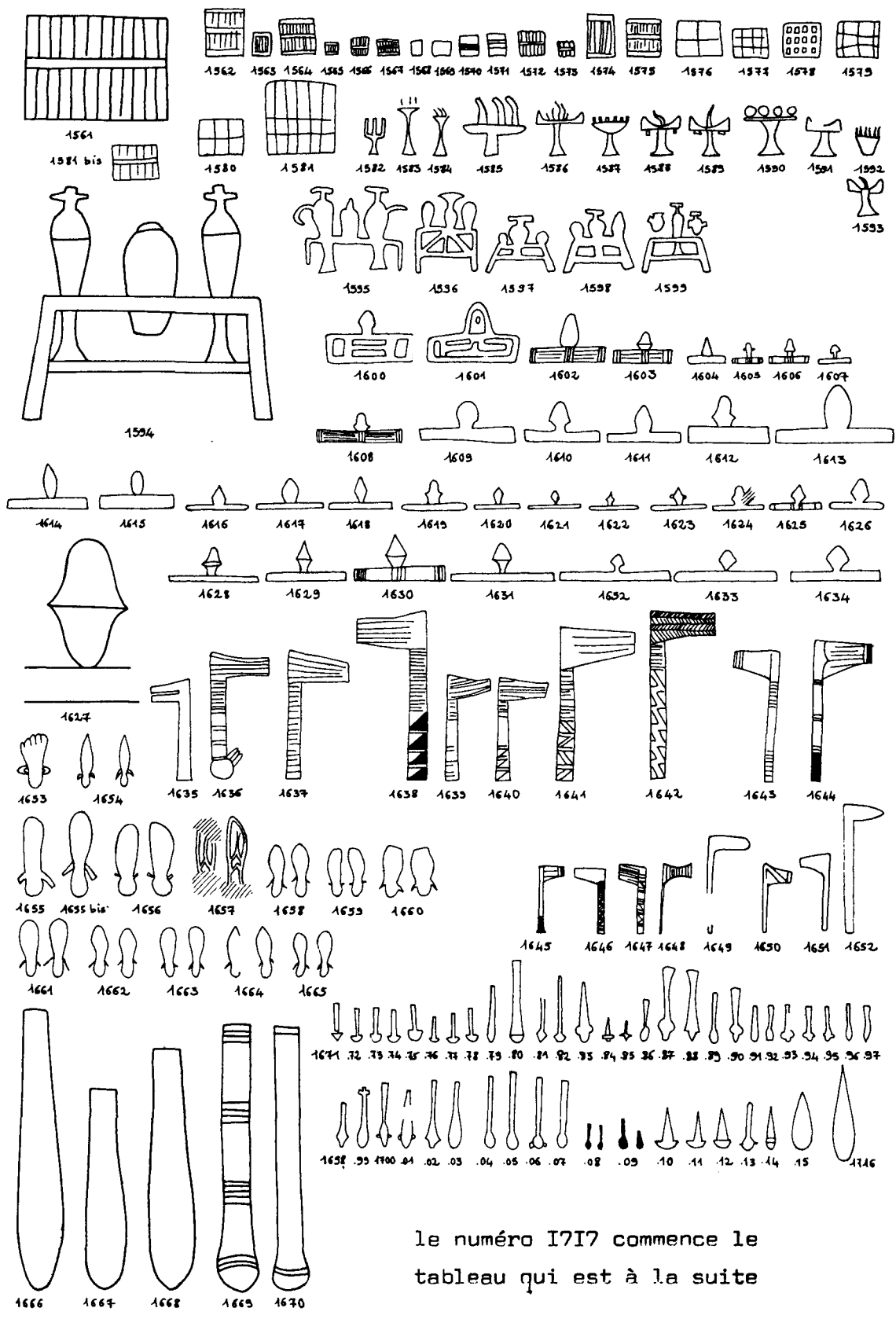
Figures 1180 à 1271



Figures 1272 à 1430



Figures 1431 à 1560

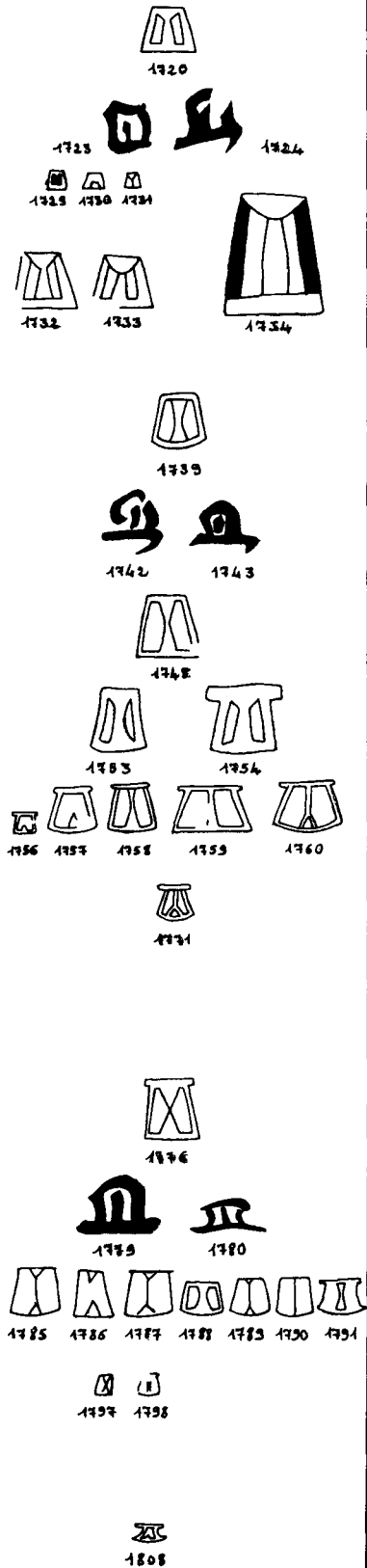


le numéro I7I7 commence le
tableau qui est à la suite

Figures 1561 à 1716

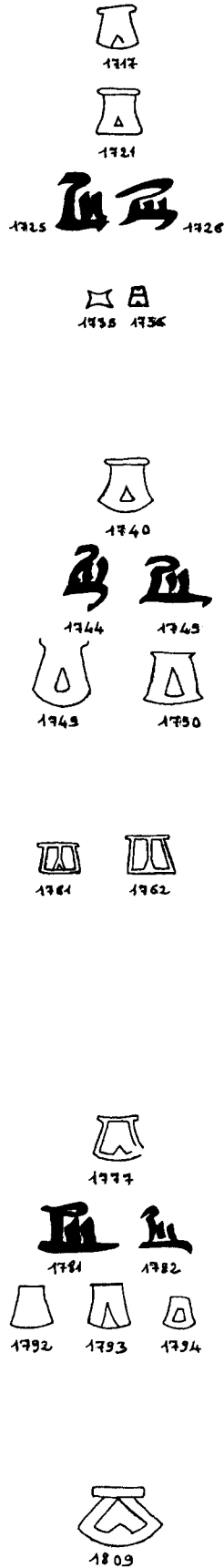
T.28

hr



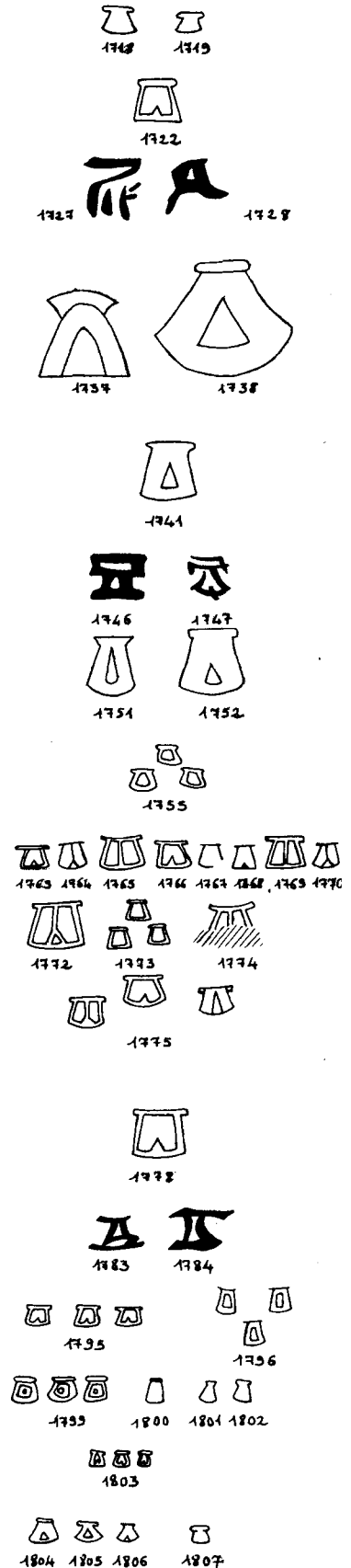
W.II / W.I2

g

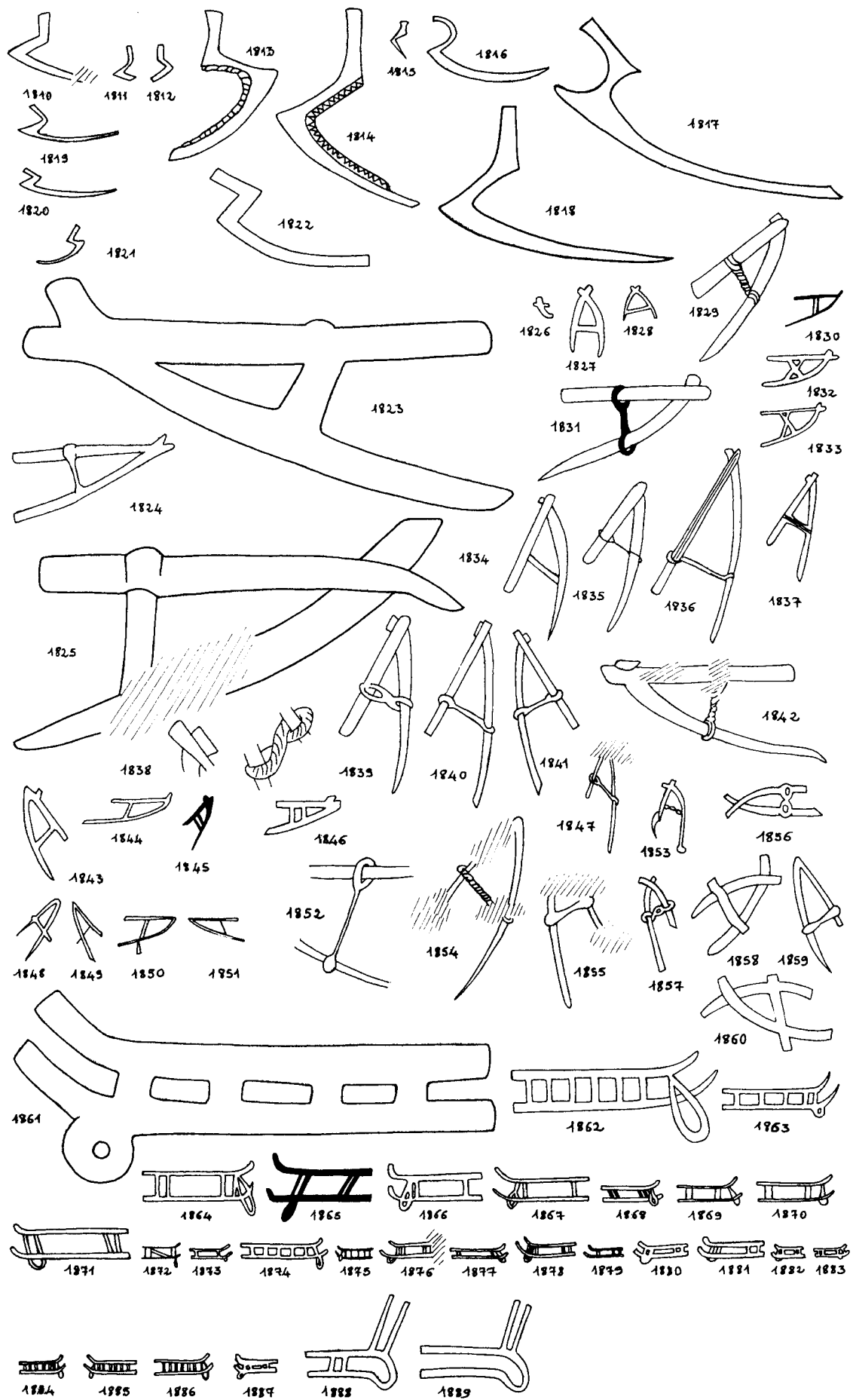


W.TI / W.I2

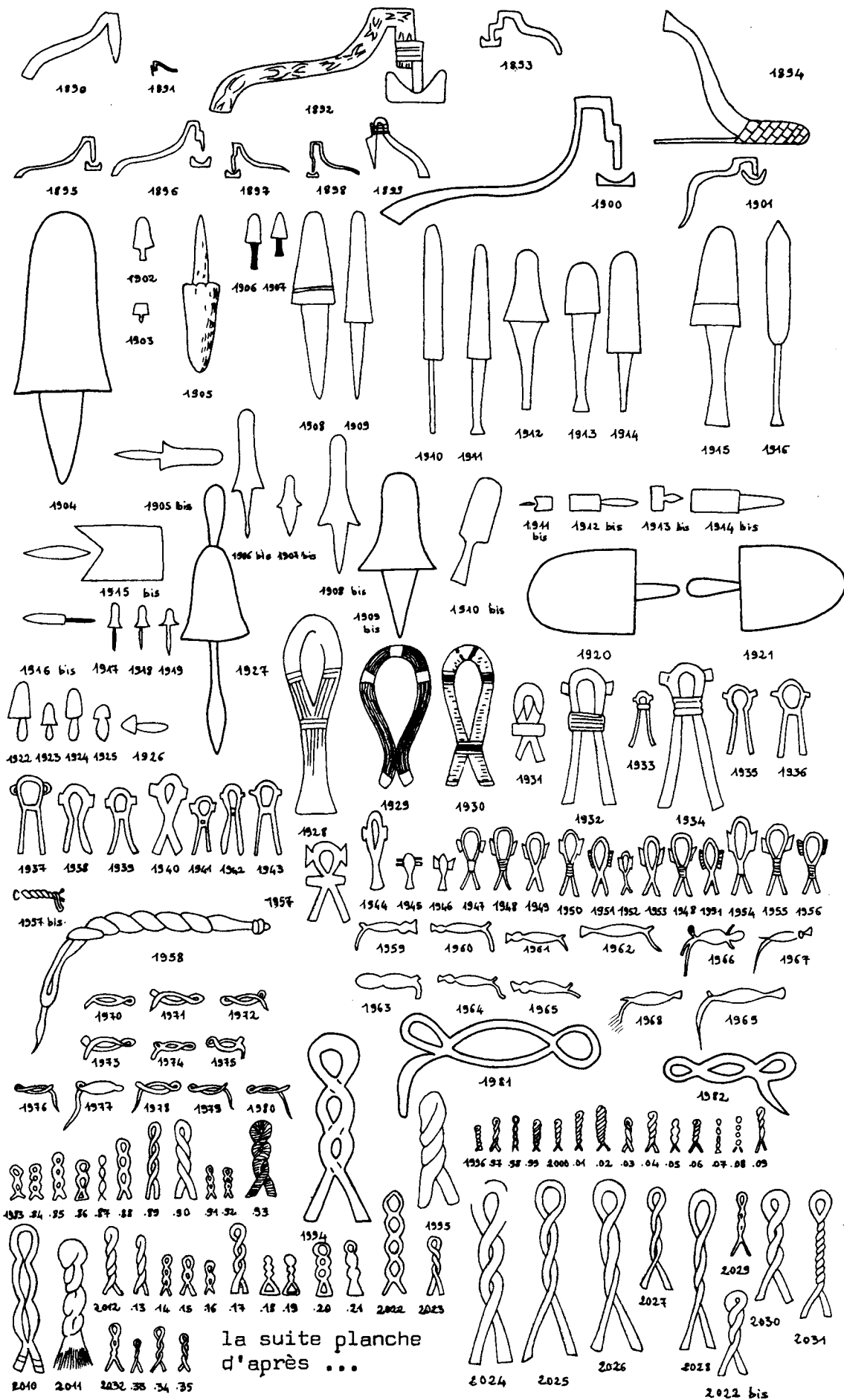
ns



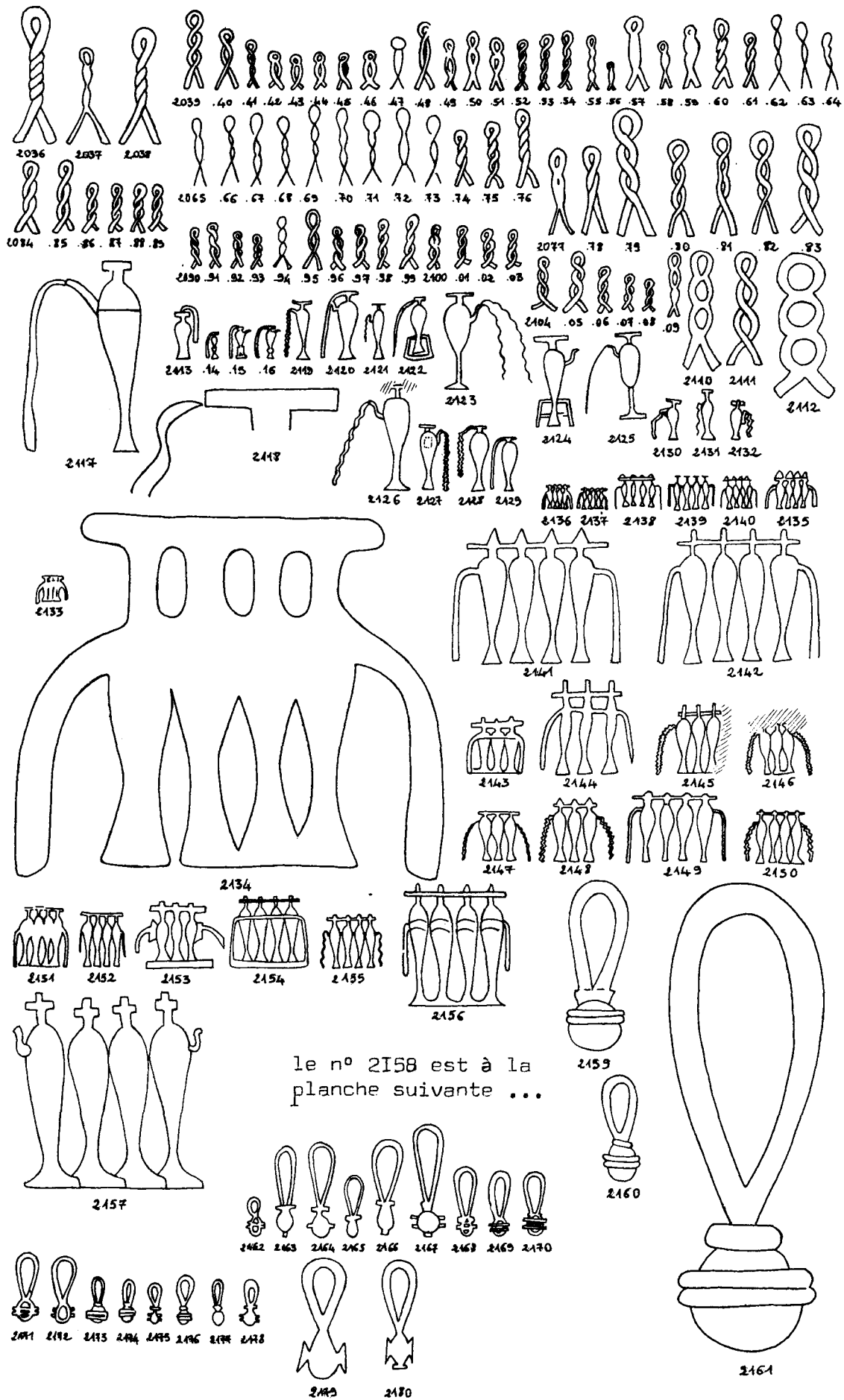
Figures 1717 à 1809



Figures 1810 à 1889



Figures 1890 à 2035



Figures 2036 à 2180

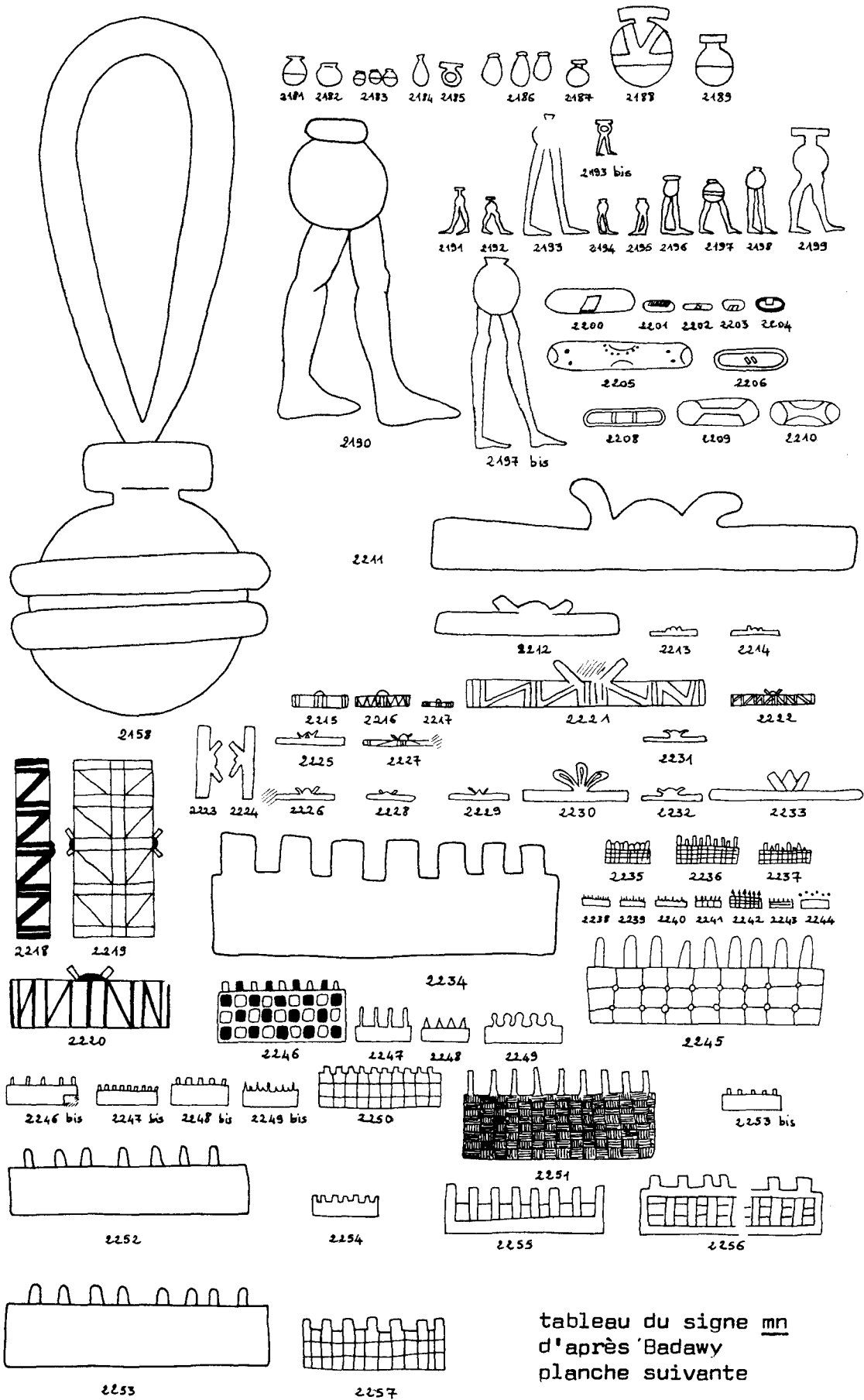
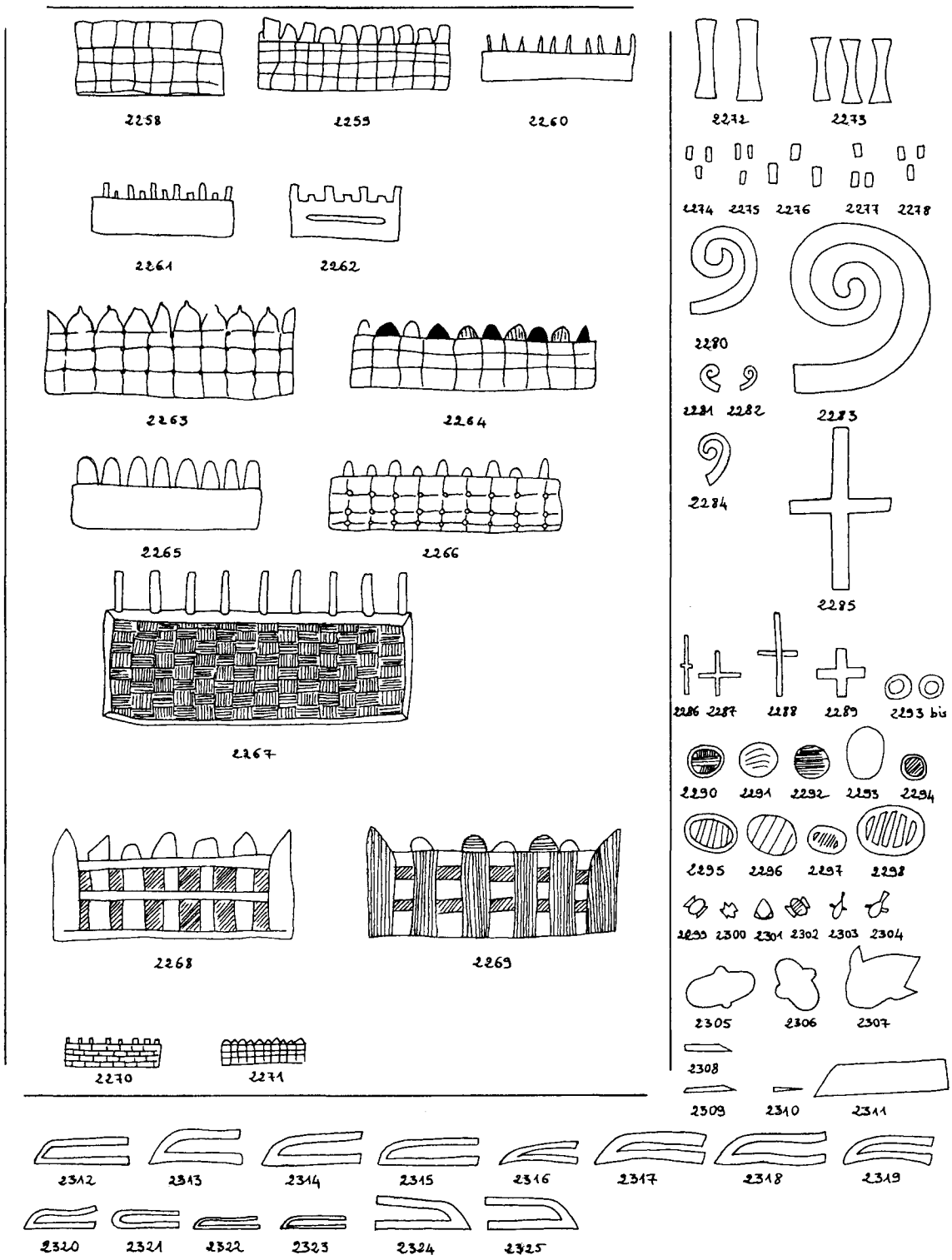
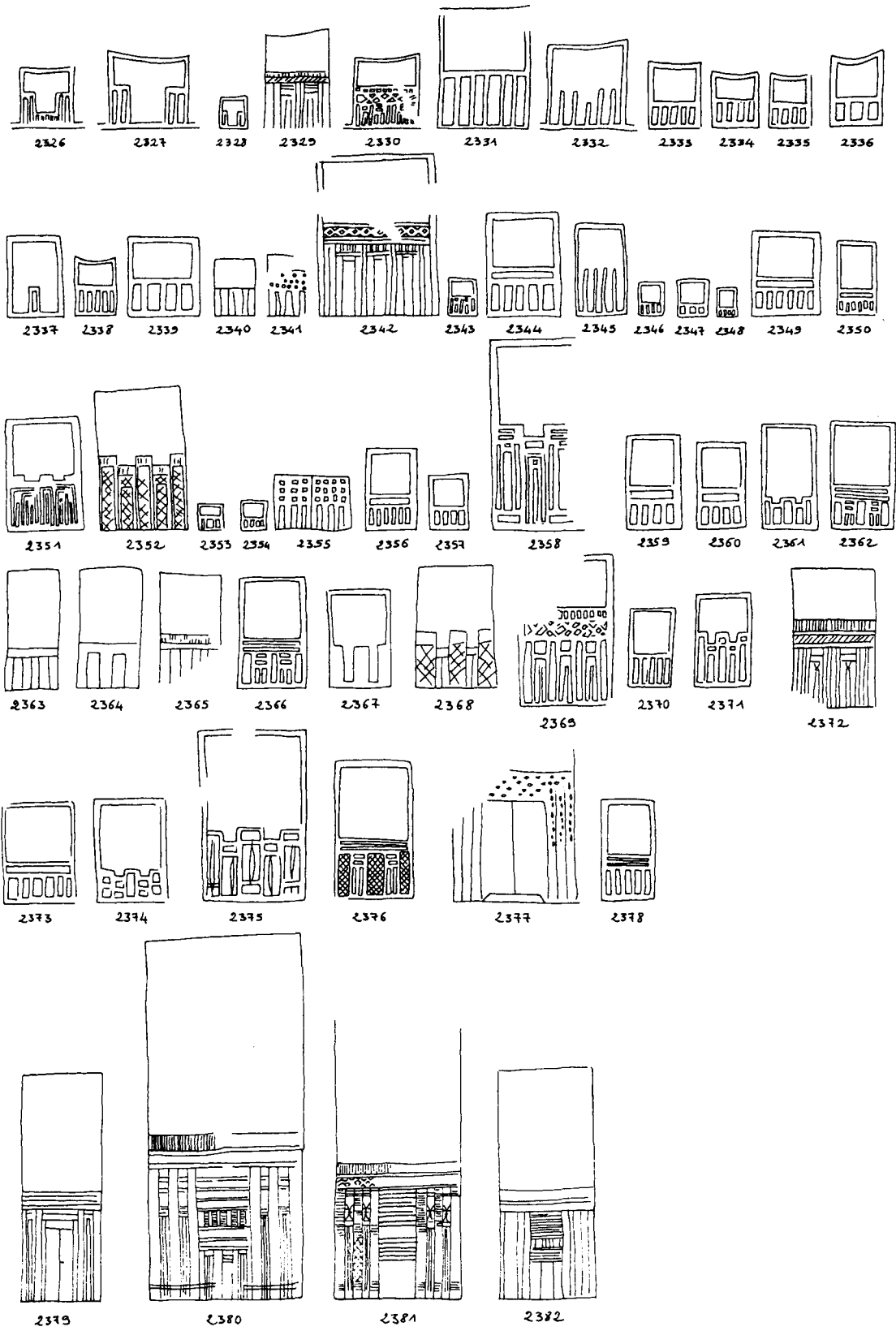


tableau du signe mn
d'après 'Badawy
planche suivante

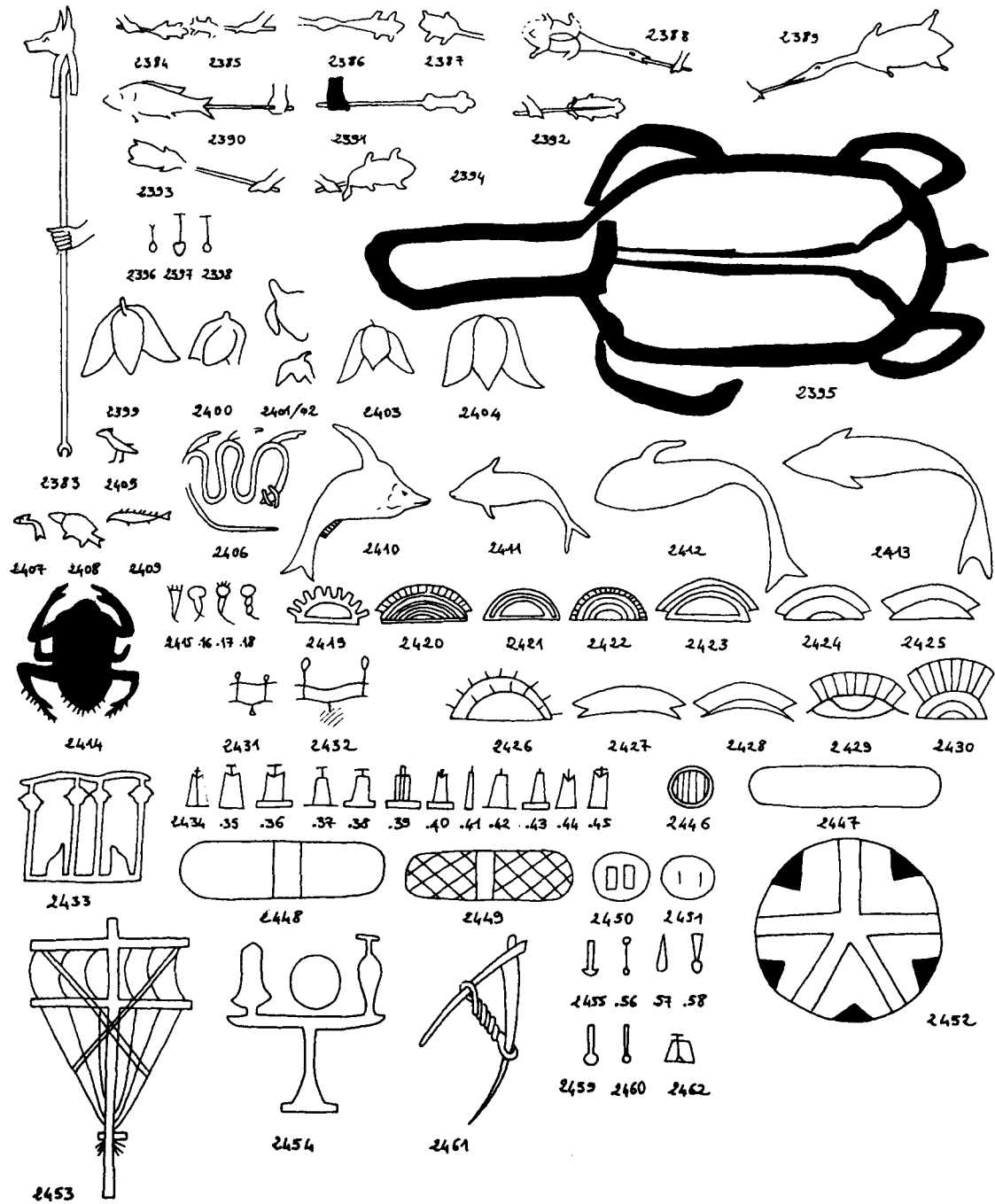
Figures 2181 à 2257



Figures 2258 à 2325



Figures 2326 à 2382



Figures 2383 à 2462

TROISIÈME PARTIE

**LES GRAFFITES CHYPRIOTES
ALPHABÉTIQUES ET SYLLABIQUES**

par

OLIVIER MASSON

Dessins de **FRANÇOISE LE SAOUT**

LA DÉCOUVERTE

La présence de graffites grecs sur les murs extérieurs de la chapelle d'Achôris, tout à fait insoupçonnée durant longtemps, n'a été révélée que peu à peu. En 1919, G. Daressy publie¹ le graffite alphabétique de Balsamôn (ici, n° 1), qui avait été dégagé sur la plus haute assise du mur est, mais en majuscules et sans aucun commentaire². Trente ans après, à la suite des travaux de déblaiement du temple effectués par H. Chevrier, P. Lacau découvre l'existence de nombreux graffites syllabiques et de quelques autres alphabétiques, et en prend des copies soignées. Quelques années plus tard³, je fus chargé par ce savant d'assurer une première publication de ces inscriptions, une documentation photographique complémentaire ayant été réunie, à cette occasion, par plusieurs érudits⁴. En 1961, une section de mes *Inscriptions chypriotes syllabiques*⁵ contenait donc une série de plus de trente-six signatures, 421 à 453, avec quelques dessins (fig. 141 à 147) et des reproductions photographiques (pl. LXIV-LXX).

Mais cette édition était provisoire, et je souhaitais, dès 1961, la réalisation de travaux qui permettraient le dégagement complet du monument (une partie restait encastrée sous la route moderne qui borde le site)⁶. Grâce à l'activité du Centre Franco-Égyptien d'étude des temples de Karnak, cette tâche a pu être accomplie de 1972 à 1974, sous la direction de M. Jean Lauffray. Le dégagement du mur sud a révélé alors quelques graffites supplémentaires ; des photographies nouvelles ont été faites, ainsi que des estampages au latex. Enfin, j'ai pu venir moi-même à Karnak (26-30 octobre 1975)⁷, pour examiner *in situ* l'ensemble des inscriptions et vérifier les passages difficiles ; à cette occasion, un bon nombre de signatures mal lues ou insoupçonnées ont pu être collationnées. Un peu plus tard, une « couverture » photographique complète du mur est, le plus riche en textes, a permis d'ultimes vérifications, ainsi que l'élaboration d'une précieuse série de dessins nouveaux, réalisés sous mon contrôle par Mlle F. Le Saout (fig. 1 à 11). Enfin, un bloc isolé a été retrouvé en 1977.

1. *ASAE* 18 (1919), p. 48.

2. Ultérieurement, transcription chez Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch*, 6698. J'ai essayé d'en montrer l'intérêt historique dans *Rev. Phil.* 1958, p. 92-93.

3. Voir *Rev. Phil.* 1958, p. 92-94.

4. Photographies communiquées par F. Daumas, Ch. Nims, S. Sauneron.

5. Paris, 1961, p. 373-387 ; ouvrage cité par la suite *ICS*. Pour d'autres abréviations bibliographiques, voir plus loin, p. 259.

6. Voir *ICS*, p. 374 et n. 2.

7. Grâce à une mission de l'Institut Français d'archéologie orientale du Caire, alors dirigé par le regretté S. Sauneron. Je remercie vivement M. Lauffray, alors Directeur du Centre de Karnak, ainsi que tous ceux qui m'ont aidé sur place pour cette entreprise : Mlle Françoise Le Saout, qui a exécuté les dessins avec la plus grande compétence ; MM. Bellod, Dewachter et Traunecker ; enfin J. Yoyotte, qui s'intéresse depuis longtemps à ces documents.

Ainsi, après de nombreux tâtonnements et des retards imprévus, une nouvelle édition des graffites est présentée dans ce chapitre. Les signatures ont reçu une numérotation nouvelle, **1 à 5a** pour les graffites alphabétiques, **6 à 60** pour les graffites syllabiques¹. En écartant les répétitions et les textes obscurs, on peut dénombrer environ cinquante-cinq signataires identifiables. La grande majorité des signatures figure sur le mur est (**1 à 5a, 6 à 49**), quelques autres sur des portions du mur sud (**50 à 55, 59-60**) et du mur nord (**55a à 58**) ; rien n'a été gravé à l'intérieur du monument².

PROBLÈMES HISTORIQUES

L'ensemble des graffites grecs de la chapelle d'Achôris, qui est unique en son genre par sa cohésion, pose divers problèmes d'ordre historique : date des signatures, origine de leurs auteurs, raison de leur présence à Karnak. Malheureusement, aucun des graffites ne répond directement à toutes ces questions³, et l'on est obligé de formuler diverses hypothèses. Une réalité, cependant, se dégage de l'étude des textes : ils sont probablement tous l'œuvre d'hommes originaires de l'île de Chypre. Ceci est évident pour les signatures accompagnées d'ethniques, et pour tous les graffites rédigés dans l'écriture syllabique propre aux Chypriotes, mais c'est aussi vraisemblable pour les rares signatures alphabétiques qui sont dépourvues d'ethniques (**2a, 4 et 5a**). L'unité de l'ensemble est donc frappante : il ne s'agit pas, comme à Abydos, dans la Vallée des Rois, ou ailleurs, d'un monument visité à des époques diverses, voire pendant des siècles, mais d'un lieu bien circonscrit où, à un moment précis, un groupe d'hommes qui étaient venus de Chypre jusqu'à Karnak a trouvé le loisir nécessaire pour couvrir d'inscriptions les parties les plus accessibles de ces murs⁴ ; ces signatures ne se chevauchent jamais et se respectent les unes les autres, sans additions postérieures qui indiqueraient le passage d'autres visiteurs⁵.

Dans ces conditions, il m'a semblé, dès le début des recherches sur ces textes, qu'ils devaient avoir pour auteurs des mercenaires grecs, et plus précisément, des soldats chypriotes, qui auraient été stationnés à Karnak durant un certain laps de temps⁶.

Or, la chronologie de l'édifice lui-même, qui porte des cartouches du pharaon Achôris (392-380), oriente vers le premier quart du IV^e siècle avant notre ère. Si la paléographie des textes syllabiques ne nous permet pas de faire des hypothèses précises, celle des inscriptions alphabétiques (notamment **2, 3**) n'est pas en désaccord avec une telle datation. D'autre part, ce n'est probablement pas un hasard si un passage de Diodore de Sicile, XV, 29, nous apprend comment Achôris avait engagé des étrangers pour l'aider à lutter contre les Perses, et notamment « beaucoup de Grecs », ces troupes ayant été placées sous le commandement du célèbre Chabrias⁷. Il me paraît impossible de décider s'il agissait effectivement, dans la région de

1. A la suite de divers remaniements, plusieurs textes inédits ont reçu des numéros *a, b, c* : il y a donc plus de soixante inscriptions. D'autre part, des signes isolés n'ont pas été numérotés ; ils sont simplement signalés.

2. J'indique ici une question de terminologie : dans cette édition, j'ai employé indifféremment les termes « graffites », « signatures », « inscriptions », en suivant l'exemple de Perdrizet et Lefebvre, auteurs du beau recueil *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*. Pour ces textes, en effet, la frontière est indécise entre les notions d'« inscription » et de « graffite » ; à ce propos, voir Chr. Desroches-Noblecourt, « La quête des graffiti », *Textes et Langages de l'Égypte pharaonique, Hommage à Champollion ...*, II (1973), notamment p. 154 sq., 170 sq.

3. On ne dispose pas ici d'une inscription en forme de bref récit historique, tel que le grand graffite d'Abou-Simbel, republié par A. Bernard et O. Masson, *Rev. Ét. Gr.* 70 (1957), p. 3-10, n° 1.

4. Essentiellement les assises III, IV et V du mur est, situées à hauteur d'homme : une exception curieuse est le texte 7 (par Balsamôn de Lédra), placé en haut de l'assise VII du même mur (à environ 3 m du dallage antique).

5. Certaines signatures ont été garnies de couleur, par exemple 33 et 34 (peinture rouge). Sur cet usage (avec prédominance du rouge), remarques et bibliographie de J. et L. Robert, *Bull. Epigr.* 1974, n° 692. Ultérieurement, peut-être à l'époque ptolémaïque (J. Lauffray), les murs ont été recouverts d'un enduit blanc, ce qui a facilité parfois la lecture des inscriptions qui avaient été gravées peu profondément.

6. Il y avait naturellement des Grecs habitant Thèbes à cette époque, mais ils n'ont rien à voir avec nos hommes de Karnak. Pour Thèbes, voir J. Quaegebeur, *Orientalia Lovaniensia Periodica* 6-7 (1975-76), notamment p. 462-463.

7. Détails et bibliographie dans *ICS*, p. 375 ; notamment, F.K. Kienitz, *Die politische Geschichte Aegyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert ...*, Berlin, 1953, p. 84-85 (il y aurait eu trois ans de combats, 385-383). Pour une étude récente et détaillée de l'histoire de la XXIX^e dynastie, et en particulier au sujet du règne d'Achôris, daté de 392 à 380, voir Cl. Traunecker, *BIFAO* 79 (1979), p. 395-436 ; p. 400 et 431, allusions aux mercenaires grecs d'Achôris et aux graffites chypriotes de la chapelle.

Thèbes, d'une guerre contre les Perses, ou plutôt d'une participation à des troubles intérieurs, comme l'a proposé J. Yoyotte¹. Quoi qu'il en soit, on pourrait placer vers 385 (date correspondant au texte de Diodore) le séjour de nos Chypriotes à Karnak, à proximité du monument d'Achôris.

CONTENU DES GRAFFITES

A première vue, les signatures semblent révéler un contenu assez monotone : « un tel, fils d'un tel, de tel endroit », ou « un tel, fils d'un tel », ou le simple nom. Heureusement, d'assez nombreux ethniques et des indications d'origine moins claires, que j'appellerai « démotiques » pour la commodité, viennent varier et préciser ce tableau. On trouve ainsi neuf personnages qui sont des Lédriens, venus de la cité et du royaume de Lédra, au centre de l'île² : **1, 3, 5, 6 à 9, 29, à 31** (ce dernier précisant fièrement : « Lédrien de Chypre »). Ensuite apparaissent les Paphiens : **42, 43 a et b, 44, 53, 55**. Un seul Salaminien est identifiable, avec plusieurs signatures : la « digraphe » **2 et 15**, sans doute **2a et 7**. La présence d'un homme de Lapéthos, avec un ethnique abrégé, est plausible, **38**. Enfin, la cité de Kition semble mentionnée dans **49**.

D'autre part, il existe un certain nombre de « démotiques », dont plusieurs, quoique inconnus par ailleurs, sont susceptibles d'être expliqués par la toponymie. Il y avait un Limnisien, **12 et 16**, venu d'une localité « Limniti », sur la côte nord-ouest, à l'ouest de Soloi ; des environs de Soloi même devaient arriver deux Soliopotaméens, **18 et 19** et deux Kariopotaméens, **59-60**. Les autres démotiques, beaucoup plus difficiles à interpréter³, correspondent peut-être à des appellations de dèmes ou de tribus, qui seraient formées éventuellement à partir d'anthroponymes : voir **20, 41, 48 et 58, 51, 57**, avec les commentaires respectifs⁴.

L'onomastique, de son côté, est assez variée. Il y a certes des noms dépourvus d'originalité, comme *Aristodamos* ou *Glaukos*. Mais beaucoup sont plus ou moins caractéristiques de l'onomastique chypriote. On voit des noms en *-kypros*, comme *Onasikypros*, *Philokypros* ; des noms en *Onasi-* ou *Ona-*, dont certains fort rares, comme *Onasis* (**13 et 32b**), *Onás* (**16**, peut-être **31b**), *Onamenos* (**47**), à côté des plus fréquents *Onasilos* et *Onasas*. Tout à fait typiques, également, sont *Kilikás* (**37**) et *Pnytos* (**29a**). Enfin, il y a aussi des noms nouveaux et des formes difficiles. Un seul est étranger, et clairement phénicien, celui d'un Lédrien, *Balsamôn* (**1**) qui témoigne, jusqu'à Karnak, de l'importance de l'élément phénicien à Chypre.

PALÉOGRAPHIE

La grande majorité des graffites de Karnak sont rédigés en syllabaire commun et gravés de droite à gauche. Étant donné qu'ils doivent tous dater d'une même brève période, la cohésion de ce répertoire de signes est intéressante pour la paléographie syllabique. Naturellement, les « mains » sont aussi nombreuses que les scripteurs, mais dans l'ensemble, les variations ne sont pas considérables, si l'on excepte la présence de quelques formes « cursives ». Ainsi, on obtient, pour le premier quart du IV^e siècle, un tableau presque complet du syllabaire commun (fig. 1). Manquent totalement sauf erreur, les signes rares suivants : *lu, tu, za ?*. Ne sont représentés que par un à trois exemples : *yo* (voir plus loin) ; *wi* (**31b** ; **48a**) ; *ru* (**20** ; probablement **9 et 52a**) ; *mu* (**16d**, iv) ; *nu* (**29a**) ; *so* (**19**) ; *su* (**20**) ; *xe* (**49**).

1. *ICS*, p. 375, note 4.

2. Sur cette ville qui a précédé l'actuelle Nicosie, voir *ICS*, p. 229-232.

3. L'étude de ces dénominations est rendue malaisée par la précarité extrême de notre documentation : pour Chypre, voir déjà mes remarques dans *ICS*, p. 405-406 et *BCH* 1968, p. 400. Pour certaines régions de la Grèce, on sait maintenant que de telles appellations étaient nombreuses : voir par exemple, pour l'Épire, la liste des « ethniques et phylétiques » donnée récemment par P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Paris, 1976, p. 134-141.

4. Je remercie vivement A. Heubeck pour les suggestions faites à ce propos et pour l'échange de correspondance qui en a résulté ; G. Neumann m'a également communiqué des suggestions intéressantes. Par la suite, A. Heubeck a publié une étude sur ces problèmes, « *Kypriaka* », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 23 (1976), p. 255-261 ; elle sera citée plus loin comme : *Kypriaka*.

	a	e	i	o	u
	⌘ ⌘⌘ ⌘⌘	⌘⌘⌘⌘⌘⌘	⌘ ⌘	⌘⌘ ⌘⌘ ⌘⌘	⌘ ⌘
y	∇ ∇			∇∇ ∇∇	
w	⌘⌘	⌘	⌘⌘	⌘⌘	
r	∇ ∇	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘
l	⌘	⌘⌘	⌘	+	
m	⌘⌘ ⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘
n	⌘	⌘⌘ ⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘
p	⌘	⌘⌘	⌘⌘⌘⌘	⌘⌘⌘	⌘
t	⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	
k	⌘⌘	⌘	⌘	⌘⌘	⌘⌘
s	∇	⌘⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘	⌘⌘
z				⌘⌘ ⌘⌘	
x		⌘			

Fig. 1 - Karnak, syllabaire commun.

	a	e	i	o	u
	✱	⌈	✕	⊥ L L	∧
y	ƒ (?)				
w	✕				
r	Σ	∩	Υ (?)		
l				+	
m				⊕ ∇	
n	̄		Σ		
p	†		γ γ		
t	†	±		⌘	
k		⌘		⌘	
s	∨ Υ	Υ Υ	⌘ ⌘		
z					
x					

Fig. 2 - Karnak, syllabaire paphien.

Pour un certain nombre de signes, on est en présence de deux types de tracé, de dessin anguleux ou de dessin incurvé : ainsi pour *a, ra, le, ma, mo, ne, ni, po, zo*.

Quelques signes appellent des remarques particulières :

e : il y a des formes très simplifiées, soit que le petit élément horizontal, à droite, paraisse manquer, soit que le signe, dont le tracé normal est complexe, soit réduit à trois éléments verticaux, accompagnés d'un élément horizontal plus ou moins long (voir **14, 34, 39**).

o : les variantes sont connues, et se retrouvent dans le tracé du *pi* ; l'unique exemple du *so* (**19**) a le tracé le plus normal.

yo : on possède plusieurs attestations (**30, 31, 58, 59, 60**), qui montrent que le tracé régulier consistait en deux V accolés, placés sur un trait horizontal.

me : dans la partie inférieure de l'X, l'élément incurvé peut se trouver orienté vers la droite (le plus souvent) ou vers la gauche.

po : une troisième forme rare est intéressante (**49**, cf. **31**) : ressemblant à un lambda incliné, ce dessin cursif est connu dans le syllabaire de Kafizin, au III^e siècle, dans la toute dernière période du syllabaire¹.

ka : noter une variante avec la haste verticale inclinée à gauche.

ko : les deux tracés, en forme de *pi* ou de *lambda* majuscules, se rencontrent indifféremment.

se : la troisième forme, cursive, peut être très étirée ; elle se trouve aussi à Kafizin.

D'autre part, un fait notable est la présence d'environ sept signatures de Paphiens, normalement rédigées en syllabaire paphien, incisées de gauche à droite (**42, 43 a-b, 44, 53 et 55**). Ici, le répertoire conservé est naturellement beaucoup moins riche : cependant, on retrouve une série de vingt-trois signes de ce syllabaire de l'ouest de Chypre (fig. 2). Il s'agit, en gros, de la variété définie par T.B. Mitford comme « paphien moyen »².

Voici des remarques sur quelques signes :

e et *i* : formes normales.

o : les deux formes de cette époque sont attestées, en forme de T renversé ou de L, droit et couché.

ya : le dessin donné ici, sous réserve, pourrait être attribué à un *ya* dans le graffiti **44**, signe 9, le contexte paraissant imposer cette valeur. Il s'agissait peut-être d'un tracé en forme de rectangle ; de toute manière, les formes de ce signe sont assez mal connues en paphien, voir le commentaire.

wa : bel exemple dans **53**.

re : dans **55**, forme typique de cette époque³.

ri : probable dans **55**.

ni : dans **53**, on aurait, semble-t-il, une forme simplifiée (un élément horizontal en moins).

pi : formes typiques pour cette époque.

sa : les tracés habituels en V ou en Y.

se et *si* : tracés déjà connus.

DIALECTE

Les graffiti syllabiques sont naturellement rédigés dans le dialecte chypriote du début du IV^e siècle, tout à fait vivant à cette époque. Étant donné la nature de ces textes très brefs, ils ne nous apportent que peu de nouveautés sur les caractéristiques du dialecte.

Pour la phonétique, on notera cependant ce qui concerne le *digamma*. Il est attesté une fois en position initiale (**20**), plus souvent (mais pas toujours) en position intérieure (**10, 16, 17, 20, 24, 48a, 51, 56, 58**), une fois par « hypercorrection » (**15**).

Au chapitre de la morphologie nominale, on retrouve trois spécialités du chypriote : 1) le génitif singulier en $-\omega\nu$, qui apparaît, très sporadiquement, à côté du génitif banal en $-\omega$ (ainsi **23, 31 et 51, 1**) ; 2) le génitif en $-\tilde{\alpha}(F)\\omicron\varsigma$ pour les diminutifs en $-\tilde{\alpha}\varsigma$ (ainsi **7 et 15**, avec le texte alphabétique **2 ; 16** et peut-être **31b**) ; 3) plus rarement, le génitif en $-\omega F\omicron\varsigma$ pour les noms en $-\omega\varsigma$ (**17, 20, 51**).

1. Voir le tableau des signes de ce site qui a été publié par T.B. Mitford, dans *Minoica, Festschrift J. Sundwall*, Berlin, 1958, p. 273 et surtout du même, *The Nymphaeum of Kafizin*, Berlin, 1980, p. 283.

2. Voir les tableaux publiés par T.B. Mitford, *Studies* pl. XXII et XXIV, avec les p. 31 sqq.

3. Par exemple chez Mitford, *op. cit.*, pl. XXII, n^{os} 3, 4, 10.

En outre, il y a un fait nouveau notable. Si notre interprétation des démotiques qui figurent à la fin de **18-19** et **59-60** doit être retenue, on voit ici des exemples inédits du passage des noms en *-εύς* à une flexion en *-ής*, le nominatif *-ποταμής* étant comparable à celui de *ιερής* et de *βασιλής*.

Les signatures de Karnak ne contiennent pratiquement pas de forme verbale¹. Parmi les formes dialectales diverses, on notera la conjonction *κάς* (**51**, 2 et **56**) ; en outre, si l'interprétation est correcte, le comparatif *ὀλίγων* (**13**) et la préposition *πός* (**49**).

On notera, enfin, qu'aucune signature ne peut être considérée avec certitude comme non grecque, c'est-à-dire étéochyprite² ; toutefois, le texte incompréhensible **54**, 2 pourrait donner lieu à une telle hypothèse³.

LA PRÉSENTE ÉDITION

La nouvelle édition qui est donnée ici comprend, outre des lectures améliorées en certains points, environ trente-deux signatures inédites, de longueur variable. Pour les textes syllabiques, on a conservé les mêmes conventions d'édition que dans les *ICS*⁴, avec notamment la transcription en caractères italiques pour les signes de lecture certaine, en romains pour les signes plus ou moins reconnaissables. Le commentaire des textes déjà connus a été abrégé, avec renvoi systématique aux *ICS* pour des problèmes déjà discutés en détail.

En ce qui concerne l'illustration, on a essayé de donner ici une documentation complète. D'une part, la totalité des graffites édités a été reproduite dans des dessins qui ont été réalisés, avec talent et minutie, par Mlle Françoise Le Saout, en collaboration constante avec l'éditeur. Ce sont des fac-similés, mais une part d'interprétation demeure inévitable, lorsqu'il s'agit de signes difficiles ou de graffites très endommagés⁵ ; ces dessins, isolés ou en groupe, compléteront le texte (fig. 3 à 11). D'autre part, une série de photographies prises avec le plus grand soin par M. Alain Bellod sont reproduites en planches (pl. I-IV). Les philologues disposeront ainsi, nous l'espérons, de tous les éléments souhaitables pour l'appréciation de nos lectures.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES (quelques ouvrages non égyptologiques)

BCH = *Bulletin de correspondance hellénique*.

Bechtel, HPN = F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen*, Halle, 1917 (réimpression, 1964).

Heubeck, *Kypriaka* = A. Heubeck, « Kypriaka », dans *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 23 (1976), p. 255-261.

IG = *Inscriptiones Graecae*, Berlin.

ICS = O. Masson, *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris, 1961.

Mitford, *Studies* = T.B. Mitford, *Studies in the Signaries of South-Western Cyprus*, dans : Institute of Classical Studies, London, *Bulletin Supplement No. 10* (1961).

Perdrizet-Lefebvre = P. Perdrizet et G. Lefebvre, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, Nancy-Paris-Strasbourg, 1919.

Sammelbuch = Presikge et autres, *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten*, 1913 et suiv.

SEG = *Supplementum epigraphicum graecum*, I, Leyde, 1923, et suiv.

1. Une exception probable en **16C** avec *ήμί*, mais la lecture n'est pas totalement assurée.

2. Dans l'ensemble, bien moins cohérent, des graffites d'Abydos, on considère à juste titre une seule signature, *ICS* 388, comme étéochyprite.

3. Voir les rapprochements, assez vagues, évoqués dans le commentaire.

4. Voir *ICS*, p. 91. Pour les graffites déjà publiés, la numérotation de ce recueil est donnée en parenthèse après le nouveau numéro.

5. Pour des graffites presque illisibles, comme **55a** et **b**, les dessins présentés sont donnés comme de simples tentatives.

A. GRAFFITES GRECS ALPHABÉTIQUES

1. Mur est ¹, septième assise, bloc 5. Près du sommet actuel, graffite de trois lignes ; lignes 1 et 2, longueur 14 cm., ligne 3, 9 cm.

Relevé et publié par G. Daressy, *ASAE* 18 (1919), p. 48 (en majuscules) ; d'où transcription chez Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch*, 6698. D'après une copie de P. Lacau, O. Masson, *Rev. Phil.* 1958, p. 92-93 (sans reproduction), puis *ICS*, p. 229 et 374 (*id.*) ; O. Masson et M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, 1972, p. 101-102 et pl. XXI, 1 (photo B. Letellier).

Βαλσαμων Φιλοδήμου Λέδριος

Signature de Balsamōn, fils de Philodēmos, de Lédra. L'auteur est un Chypriote de la ville de Lédra, issu d'une famille phénicienne hellénisée, qui a employé le grec alphabétique, comme ses concitoyens Timagoras, **3**, et Aristodamos, **5**, alors que d'autres Lédriens, **6**, **8**, etc., se sont servis de préférence de l'écriture syllabique. Le père porte un nom banal, mais le signataire a reçu un nom phénicien, transcrit ici en grec, Βαλσαμων qui correspond à B^c LSM^c, « Ba^c al a entendu » ; c'est le seul exemple, apparemment, en graphie grecque, mais plus tard, la transcription latine *Balsamo* est assez répandue en Afrique du Nord, *CIL*, VIII, 12331, etc. En dernier lieu, détails chez Masson-Sznycer, *loc. cit.*

L'intérêt de l'ethnique Λέδριος, qui se rapporte à la ville antique de Lédra, au centre de Chypre (correspondant à peu près au site de la capitale moderne, Nicosie) a été dégagé par O. Masson, *Rev. Phil.*, *loc. cit.* ; ensuite, *ICS*, p. 229-232². Les hommes de Lédra stationnés à Karnak ont été assez nombreux, voir **3**, **5**, **6**, **8**, **29**, **30**, **31**, alors qu'aucune signature de Lédrien n'est apparue à Abydos.

2 (427, a)³. Cinquième assise, bloc 6, partie droite, à la droite de deux grandes cupules verticales⁴. Grand graffite de cinq lignes, bien disposé de haut en bas du bloc, en deux écritures (texte digraphe) : d'abord, trois lignes alphabétiques⁵ ; longueur de la l. 1,47 cm. ; ensuite, deux lignes syllabiques (sinistroverses), plus loin, **15**. Pl. I.

D'après des copies de P. Lacau et des photographies, publié par O. Masson, *Rev. Phil.* 1958, p. 93-94 (*SEG* XVIII, 707b), puis *ICS* 427, a, fig. 141 et pl. LXV, 2 (d'où P. Roesch, *Salamine de Chypre*, IV, *Anthologie salamiennne*, Paris, 1973, p. 83-84, fig. 35-36).

1. Tous les graffites alphabétiques qui subsistent se trouvent sur le mur est ; noter la position exceptionnelle de **1**, à 3 mètres du sol ; le scripteur a dû se placer sur les épaules d'un de ses camarades.

2. Voir aussi T.B. Mitford, *Am. Journ. Arch.* 65 (1961), p. 136-138, § *Ledroi*, et en dernier lieu O. Masson, *BCH* 1980, p. 232-235.

3. Le numéro placé ici en parenthèse correspondant à celui des *ICS*.

4. Les murs du temple sont incisés par de très nombreuses cupules de ce genre.

5. Lettres du début du IV^e siècle : *sigma* à branches divergentes, *phi* à boucle triangulaire ; *oméga* large et très ouvert.

Φιλοκρέων Τιμᾶος Σαλαμίνιος

Signature de Philokréon, fils de Timâs, de Salamine. Le même personnage a aussi écrit son nom sur le même bloc, **2a** (alphabétique) et sur un autre bloc, **7** (syllabique). Ici, on a un ensemble *digraphe* qui est unique en Égypte¹. L'emploi des deux écritures est accompagné d'un dosage des éléments dialectaux : le texte alphabétique est rédigé, peut-on dire, en langue commune, sauf pour le génitif du patronyme, Τιμᾶος, qui est épichorique en chypriote² (correspondant à Τιμᾶ). Pour les autres traits dialectaux, voir le commentaire du texte syllabique, **15**. Le seul nom remarquable est celui du père, Τιμᾶς; il est déjà connu pour un Chypriote, un Paphien qui a signé à Abydos, Perdrizet-Lefebvre 234, il est rare ailleurs (Bechtel, *HPN*, p. 430).

On remarquera que Philokréon est le seul Salaminien qui ait indiqué son ethnique à Karnak ; des hommes de cette cité ont signé en plus grand nombre à Abydos, *ICS*, 385, 392, 393, 395, etc.

2a. Même bloc, à gauche des cupules, à la même hauteur que la ligne 1 et 2, une ligne alphabétique, longueur 26 cm.

Inédit.

Φιλοκ(ρ)έων

Signature de Philokréon. Il s'agit évidemment du même signataire que pour **2** ; même type de lettres, notamment pour le *phi* et l'*oméga*. Le scripteur avait oublié le *rho*, qui a été ajouté au-dessus de la ligne, entre *kappa* et *epsilon* ; le *nu*, devant la première cupule, est petit et écrasé, comme si la place avant manqué³.

3. Quatrième assise, bloc 2, partie gauche, vers le haut. Grand graffite disposé régulièrement sur trois lignes. Traces de couleur rouge dans les lettres⁴ ; longueur de la ligne 1,29 cm. Pl. I.

D'après des copies de P. Lacau et des photographies, publié par O. Masson, *Rev. Phil.* 1958, p. 92-93 (*SEG* XVIII, 707a), puis *ICS*, p. 381, à propos de 433, fig. 144 et pl. LXVII, 1.

Τιμαγόρας Πέτρωνος Λέδριος

Signature de Timagoras, fils de Pétrôn, de Lédra. Le premier nom est fréquent à Chypre ; à Karnak même, voir **5**, **23**. Le patronyme Πέτρων est beaucoup plus remarquable : c'est le seul exemple pour Chypre, et en Grèce même, on ne le trouve que sporadiquement⁵.

4. Même bloc plus bas, une ligne au-dessus du joint, longueur actuelle 36 cm.

Inédit.

[Φι]λοκράτης

Signature de Philokratès. Nom banal, dans sa forme non dialectale ; la forme épichorique Φιλοκρέτης est attestée à Marion, *ICS* 119.

5. Même bloc, plus à droite, une longue ligne incisée assez irrégulièrement, depuis la fin de **3** jusqu'au graffite syllabique **30** ; début très effacé, longueur primitive environ 60 cm⁶.

Inédit.

1. Sur les inscriptions digraphes, voir *ICS*, p. 46-47.

2. Comparer Πραξιδημος Σεσμᾶος chez Dittenberger, *Orientalis Graeci Inscr.*, I, 17 (Larnaka-tis-Lapithou) ; *ICS*, p. 182, etc.

3. En dessous de ce graffite, traces de signes syllabiques, notamment *se* à droite.

4. Même type de lettres que précédemment ; *pi* à branches inégales, *oméga* très large, un peu écrasé.

5. On peut signaler : en Thessalie, *IG IX 2*, 234 et 732 ; en Acarnanie, *IG IX 1*², 638, n° 4, 23. Un exemple littéraire en Sicile, pour un philosophe d'Himère, Bechtel, *HPN*, p. 538, que cet érudit rattache à un toponyme local Πέτρα ; une explication similaire est sans doute valable pour les autres régions où le nom est employé.

6. Ce graffite en partie « évanide » a longtemps échappé à l'attention. Un éclairage à l'ultra-violet a permis de mieux voir certaines lettres, les traces d'enduit devenant luminescentes à cause de la présence de sulfate de calcium (remarque communiquée par Cl. Traunecker).

Ἄριστόδ[α]μος ὁ Τιμαγόραν Λέδρι (ος)

Signature d'Aristodamos (?), fils de Timagoras, de Lédra. L'ethnique semble avoir été écrit en abrégé à cause de la présence du graffite syllabique 30¹. Le premier nom, très effacé, est restitué avec vraisemblance, voir ici 16 a, 25, etc. Le patronyme est précédé de l'article, comme dans les signatures syllabiques, ainsi 17 à 20. Le nom Τιμαγόρας est banal à Chypre ; mais on remarquera le génitif dialectal en -αν, dont c'est, jusqu'ici, la seconde attestation alphabétique ; comparer Θεμίαν à Golgoi, ICS, 302 et commentaire.

5a. Même assise, bloc 7, au-dessus des graffites 42 - 44, une ligne en grands lettres, inachevée ; longueur 41 cm.

Inédit.

Φιλόξ [ενος]

Signature de Philoxénos. Elle paraît être inachevée, plutôt que mutilée.

B. GRAFFITES CHYPRIOTES SYLLABIQUES

a. Mur Est

6 (421). Sixième assise, bloc 6, au milieu. Une ligne en caractères assez fins, gravée de droite à gauche², longueur 37 cm.

Publié dans ICS (sans reproduction).

a-ke-se-sa-ta-sa-ko-ra-u-le-ti-ri-o-se

Ἄγης Στασαγόραν Λέδριος

Signature d'Agès, fils de Stasagoras, de Lédra. Le même personnage a répété plus bas sa signature, 8. Pour le nom rare Ἄγης, déjà attesté à Chypre, voir ICS, 252 et 409. Le nom du père est plus banal ; pour Karnak, voir 53. Au sujet de l'ethnique de Lédra, voir 1, 3, etc.

7 (422). Cinquième assise, bloc 3, vers le haut ; début vers le milieu du bloc, une ligne, longueur 45 cm. environ. Pl. II.

Publié en partie dans ICS.

pi-lo-ke-re-o-[ne]-ti-ma-[o]-se

Φιλοκρέω[ν] Τιμά[ο]ς

Signature de Philokréon, fils de Timás, déjà auteur de 2, 2a, 15. Le patronyme est maintenant assuré, mais il n'y avait pas d'ethnique. Pour les noms, voir le commentaire de 15 ; noter que le premier nom a la forme normale, sans adjonction d'un *digamma* dans le second élément.

8 (423). En dessous, une ligne en caractères plus petits, longueur 33 cm environ.

Publié en partie dans ICS.

a-ke-se-sa-ta-sa-ko-ra-u-le-ti-ri-o-[se]

1. Même genre de lettres que précédemment ; *sigma* à branches divergentes.

2. Sauf indication contraire (pour les graffites paphiens), toutes les signatures syllabiques sont incisées de droite à gauche.

Ἄγης Στασαγόρου Λέδριω [ς]

Autre signature d'Agès de Lédra, comme 6. L'ethnique est maintenant reconnaissable ; le dernier signe a dû disparaître dans une fente.

9. En dessous, une ligne assez détériorée, petits caractères, longueur environ 30 cm¹.

Inédit².

ka-ru-?-se-o-zo-ko-ra-u-le-ti-[ri]-o-se

..... ὁ Ζωγόρου Λέδ [ρι]ος

Signature d'un Lédrien. Le graffite est très difficile à déchiffrer ; l'ethnique se devine et le patronyme semble reconnaissable, mais le nom initial demeure obscur : lecture hypothétique pour le s. 3³.

Le second nom est plausible, avec un *zo* étroit, un *ko* en forme de *lambda* majuscule, *ra* et *u* assez effacés. Heureusement, une épitaphe de Marion, 162c, où T.B. Mitford a cru lire le même génitif *zo-ko-ra-u*, peut être invoquée, les deux lectures se prêtant un appui mutuel. On est alors obligé d'admettre un nominatif Ζωγόρας, contracté de Ζωαγόρας ; pour le nom Ζωφαγόρας voir *ICS*, 399 et commentaire.

10 (424). Sous le groupe des précédents, commençant dans le même axe, mais descendant fortement vers la gauche, une ligne, longueur 39 cm. Pl. II.

Publié dans *ICS*

zo-wa-li-o-se-sa-pa-la-se-le-[- - Ζωφάλιος

Signature de Ζώβαλιος. Les signes transcrits sont extrêmement lisibles : après le dernier, un grand creux dans la pierre. Mais seule l'interprétation du nom initial est facile. Il s'agit de Ζωφάλιος qui est très rare et paraît uniquement chypriote : *ICS* 24, un roi de l'Ancienne-Paphos (monnaie du V^e s.) ; 204, à Vouni ; en outre, Ζωάλιος, signature alphabétique d'un Paphien à Abydos ; voir *ICS* 24, commentaire⁴. Ensuite, la séquence *sa-pa-la-se* semble évidente (traits horizontaux adventices sur les deux premiers signes), mais je suis incapable de l'interpréter : démotique en *-ας?* ou génitif féminin pour un métronyme ??⁵. La fin du graffite manque : le *le* qui subsiste pourrait indiquer l'ethnique de Lédra.

11 (425). Encore plus bas, mais commençant beaucoup plus à droite, dans une zone endommagée (presque au début du bloc)⁶, une ligne peu régulière, longueur environ 50 cm.

Publié en partie dans *ICS*.

pa-?-?-te-o-na-si-a-na-to-?-pe-se-?

Graffite difficile, car le début (apparemment un *pa*) et la fin demeurent très obscurs. Au milieu, une séquence en Ὀνασι- ; plutôt qu'à Ὀνασίας, on songerait à un génitif Ὀνασιάνατ(τ)ος valant *-άνακτος*, avec une assimilation qui est connue en chypriote⁷. Il s'agirait alors du patronyme.

1. Je ne considère pas comme un signe le dessin assez grand, en forme de bourse, qu'on voit à l'extrême droite, devant 8 et 9 ; d'ailleurs, le premier signe des trois graffites superposés, 7 à 9, se trouve exactement dans le même axe vertical.

2. Mentionné dans *ICS*, p. 376, note 4.

3. Le s. 2 est très probablement un *ru*. Ceci fait songer au nom rare *Kāρυξ*, *ICS*, 260 (Golgoi), mais on devrait avoir *ka-ru-xe*. Après une ultime révision (mars 1981), il semble qu'on puisse apporter des précisions complémentaires. Le *re* qui apparaît après *ru* sur les photographies (d'où notre dessin) correspond plutôt à des cassures de la pierre, et on ne peut rien lire. Dans ces conditions, je me demande si le nom auquel j'avais pensé n'aurait pas été écrit *ka-ru-[ke]-se*, avec une graphie exceptionnelle.

4. J'ai essayé d'élucider la formation de ce nom dans *Beiträge zur Namenforschung* 8 (1957), p. 166.

5. A vrai dire, je ne connais pas de parallèle dans l'épigraphie chypriote syllabique pour une formule métronymique. Voir aussi la fin de 50 ?

6. Cette région est très endommagée : les signes visibles plus haut et plus à droite semblent constituer une autre signature, 13 a.

7. Voir O. Masson, *Kadmos* 2 (1963), p. 140-141.

12 (426). Tout en bas du bloc, sous la fin du précédent, le long de la jointure des blocs, longueur 30 cm. Pl. II.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXV, 1.

o-na-si-i-se-o-li-mi-ni-[si-o-se]

Ὀνασις ὁ Λιμνί[σιος]

Signature d'Onasis le Limnisien. Le nom masculin Ὀνασις, avec une graphie irrégulière *si-i* pour *si*, est assuré ; le nom est déjà connu à Chypre, *ICS*, 11, 166, 390, et reparaît à Karnak même, **32b**. Il n'est pas possible de voir au s. 4 *a* au lieu de *i*, qui fournirait une graphie plus régulière, avec un autre nom, Ὀνασίας. Il n'y a pas de patronyme ; l'ethnique, mutilé, est restitué d'après **16**.

12a. Vers le haut, à l'extrême-droite, à cheval sur les blocs 4 et 5, entre des cupules à droite et une zone d'enduit à gauche.

Inédit.

] -ra-o-?-se

13. Plus haut, partie droite du bloc, à droite des graffites **8** et **9**, graffite de deux lignes, grands signes ; longueur de la l. 1, 28,5 cm. Pl. II.

Inédit¹

(1) *a-ri-si-ta-ko-ra-se* (2) *ni-ko-ta-mo-o-li-zo-ne*

Ἀρισταγόρας Νικοδάμω ὀλίζων

Graffite d'Aristagoras, fils de Nikodamos. En dépit de l'érosion de la pierre, tous les signes sont reconnaissables ; les derniers signes sont de grande taille et hardiment tracés, surtout le *zo* et le *ne* (ce dernier clair, malgré un trait horizontal adventice). Le nom du signataire, Ἀρισταγόρας est banal ; celui de son père, Νικόδαμος, est déjà attesté à Chypre pour un roi de Salamine, *ICS*, 423. Le troisième élément du graffite est plus curieux et plus difficile. La transcription n'est pas ambiguë et oblige à retrouver le comparatif ὀλίζων, avec le vocalisme *i* qui est connu par Homère et les poètes, et représente sans doute la forme originelle². Pour le sens, il doit s'agir d'ὀλιγος « petit » (valeur homérique), au comparatif *minor natu*, ou « Aristagoras le Jeune ». Un parallèle à cette structure inhabituelle est apporté maintenant par **32b**, avec νέος³

13a. A quelque distance sous le précédent, petit graffite d'une ligne, début sur le bloc 4, fin au-dessus de **11**, longueur 14 cm.

Inédit.

... ?-?-ni-ko-ne

... νικων

Obscur. Nominatif en *-ων ?* ou bien génitif en *-ων* (cf. **23**), en supposant que le début, sur le bloc 4, a disparu ?

14. Même assise, bloc 5, partie droite, en bas, ligne 1, 47 cm. ; en dessous, début sur le bloc 6, à gauche, ligne 2, longueur environ 108 cm, y compris ce qui devrait être détaché comme **14a**.

Inédit⁴.

1. Signalé brièvement dans *Annuaire E.P.H.E. (IV^e section) 1975-76*, p. 306.

2. Dans ce sens P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique*, p. 791, qui adopte les conclusions de H. Seiler, *Die primären griechischen Steigerungsformen*, Hambourg, 1950, p. 102-103. L'apparition de la forme chypriote apporte un argument nouveau dans la discussion.

3. Voir A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 256.

4. Signalé dans *ICS*, p. 378, note 2.

(1) *ni-ko-me-to-ta-?-o-ko-?-?* (2) *e-?-me-se-to-ro-se*

----- E [ὐ] μήστορος (?)

Graffite difficile : il semble bien qu'à la l. 2, à partir du s. 8, on ait une autre signature, **14a**.

L. 1. On attendrait un nom commençant par *Nko-* mais la suite est très obscure : le s. 3 paraît être un *me* ; le s. 6, en forme d'E, est déconcertant ; les s. 9 et 10 sont très endommagés.

L. 2. La séquence des s. 3 à 6 fait penser au génitif d'un nom en *-μήστωρ* (Bechtel, *HPN*, p. 317). Étant donné que le s. 1 se présente comme un *e* de forme simplifiée, on pourrait proposer *u* pour le s. 2. On obtient alors le génitif d'un composé nouveau mais plausible, *Εὐμήστωρ*.

14a. Graffite faisant suite à la l. 2 de **14**, sans solution de continuité, et se poursuivant peut-être vers la gauche (vagues traces de signes).

Inédit.

ti-mo-ke-le-e-[se]-[? ?]

Τιμοκλή[ς]...

Signature de Timoklèès, peut-être incomplète. Après le très grand *se* de **14**, l. 2, s. 8, la présence probable de ce nominatif invite à distinguer ce graffite. Au s. 4, on reconnaît bien la base d'un *le*, et le s. 5 doit être un *e* simplifié (comme **14**, l. 2, s. 1). La lecture *Τιμοκλή[ς]* est alors très plausible ; pour ce nom, cf. *ICS* 396, 402, etc.

15 (427, *b*). Bloc 6, à droite ; partie syllabique du grand graffite digraphe (la partie alphabétique, en haut, transcrite ci-dessus, **2**) ; deux lignes, longueur 46 et 36 cm. Pl. I.

Publié *ICS*, avec fig. 141, pl. LXV, 2.

(1) *pi-lo-ke-re-wo-ti-ma-o-se* (2) *se-la-mi-ni-o-se*

Φιλοκρέων(ν) Τιμαῖος Σελαμίνιος

Seconde signature, syllabique, de Philokréon, fils de Timas, Salaminien. On doit la comparer avec **2** (et **2a**), ainsi que **7**. Le personnage a écrit ici son nom avec un second élément *-κρέων*, soit avec un *W* ou *digamma* non étymologique (comparer déjà *ICS* 353, génitif *-κρέωντος*)¹, mais sans notation de la nasale finale devant la consonne initiale du mot suivant ; orthographe différente dans **7**.

Pour le patronyme, même orthographe que dans **2** et probablement **7**, avec génitif épichorique en *-ᾶος* ; comparer *ICS* 168, *Σεσμαῖος*, la forme la plus courante étant *-ᾶφος*, comme plus loin dans **16**, *Ἵναῖφος*.

L'ethnique de Salamine a la forme épichorique, début *Σελα-*, voir *ICS*, 323, a, etc.

15a. Bloc 7, au milieu à droite, devant des cupules, quatre signes, longueur 14 cm.

Inédit.

ku-ti-lo-se

Κυδίλος

Signature de Kydilos. Graffite isolé, avec le même nom rare que dans **31** ; il s'agit probablement du même personnage.

16 (428). Quatrième assise, bloc 1, tout à fait en haut, à gauche ; longueur de la l. 1, 49 cm.

Publié dans *ICS*, avec fig. 142, pl. LXVI, 1.

(1) *o-na-si-ku-po-ro-se-o-na-wo-se* (2) *li-mi-ni-si-o-se*

Ἵνασίκυρος Ἵναῖφος Λιμνίσιος

1. L'insertion du *digamma*, de manière sporadique, doit être due à un souci d'hypercorrection, qui trahit aussi une fragilité du phonème, notamment devant voyelle de timbre *o* (on a ensuite *Τιμαῖος*).

Signature d'Onasikypros, fils d'Onâs, Limnisien. L'ensemble est parfaitement lisible. Le nom du signataire est caractéristique pour Chypre, *ICS*, 175, 217, etc., et à Karnak même, **51**. Le patronyme Ὀναῖς est un hypocoristique du groupe des composés en Ὀνασι-, également typique : voir *ICS*, 210 et 427, commentaire¹.

L'ethnique ou plutôt démotique², Λιμνίσιος « Limnisien » est nouveau (le début déjà dans **12**). Il pose un problème géographique et historique, et je renvoie à mes remarques dans *ICS*, p. 379 et 404 (addenda). La conclusion est en faveur d'une localisation du toponyme vers l'embouchure de la rivière encore nommée *Limniti*, à l'ouest de la cité de Soloi. La forme doit représenter un plus ancien Λιμνίτιος.

16a. Sous le précédent, juste à partir de la fin de la l. 2, en caractères moins apparents, longueur 20, 5 cm.

Inédit.

a-ri-si-[to]-ta-mo-se

Ἄρισ[τό]δαμος

Signature d'Aristodamos. Lecture assurée, quoique plusieurs signes soient presque effacés. Le nom est courant : ici même voir **5**, **16a**, **25**, etc.

16b. Sous le précédent, contre le boudin du bloc, traces de cinq fins de lignes superposées, reliquat de graffites disparus postérieurement.

Inédit.

(i) ---]-ro-we-se (ii) se (iii) lo-se (iv) se (v) la

16c. En dessous de **16**, début (?) plus haut à droite, devant **18**, graffite qui semble comporter huit signes, longueur 31 cm.

Inédit.

e-mi-ti-mo-ke-re-te-se

ἤμί (?) Τιμοκρέτης

Signature de Timokrétès ; le nom est banal à Chypre, *ICS*, 80, etc. Tout à fait à droite et plus haut, je crois lire e-mi, donc ἤμί, avec un e simplifié, plutôt que e-u ; pour la structure, comparer alors *ICS* 377, à Abydos.

16d. Plus bas, une série de débuts ou de traces de graffites, sur cinq lignes, reliquat de textes effacés.

Inédit.

(i) ?-te-mi-si-[(ii) illisible (iii) ?-pi-ta (iv) mu-ke-i (v) ti-?-to-le

Zone obscure, les deux premières lignes faisant immédiatement suite aux derniers signes de **18**, **2** et **19** ; en outre, striures verticales. En (i), on pourrait songer au début d'un nom en Θεμιστ-, voir **18**, etc., mais un signe peu clair à droite. En (iv), le *mu* (signe rare) est très clair.

17 (429). Même bloc, partie droite, tout à fait en haut, non loin de l'angle supérieur droit, une ligne, longueur 33 cm³ Pl. III.

Publié dans *ICS*, avec fig. 143, pl. LXVI, 2.

ta-mo-ti-ya-se-o-ta-mo-wo-se

Δαμοθίγας ὁ Δάμωφος

1. En outre, ma note sur « Onâs le Chypriote », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 27 (1977), p. 255-257.

2. Comme on sait, le démotique est utilisé pour des localités qui n'ont pas le statut d'une cité ou *polis* ; pour Chypre même, voir la discussion dans *ICS*, p. 405-406. A Karnak même, voir **18**, **19**, etc. En dernier lieu, A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 255-261.

3. On mentionnera, pour mémoire, des signes ou tracés qui sont visibles à gauche de la fin de **17** : (a) un *o* très effacé ; encore plus à gauche, sur le stuc (b) un *re* isolé, puis un *ni*.

Signature de Damothias, fils de Damôs, sans ethnique. Lecture évidente ; s. 4, *ya* en forme de *delta* renversé. Il est remarquable que les deux noms soient nouveaux, le premier revenant en **19**. Il s'agit d'abord d'un dérivé en *-éας, -ίας* (noté *-ιγας*) du composé connu *Δαμό-θεος*¹ ; le patronyme, en rapport « étymologique » avec le nom du fils (premier élément) doit représenter un hypocoristique en *-ως*, génitif *-ωφος* du groupe des noms en *Δαμο-* ; pour cette formation voir ici **20, 51**.

18 (430). Juste en dessous du précédent, deux lignes en caractères assez réguliers, longueur de la l. 1, 43 cm, Pl. III.

Publié dans *ICS*, avec fig. 143, pl. LXVI, 2.

(1) *pa-si-ti-ya-se / o-te-mi-si* (2) *ti-ya-u / (so)-li-o-po-ta-me-se /*

Πασιθίας ὁ Θεμιστίαν (Σ)ολιοποταμής

Signature de Pasithias, fils de Thémistias, Soliopotaméen. Ici encore, le nom du signataire est nouveau : c'est *Πασιθίας* dérivé en *-έας, -ίας* d'un composé rare *Πασίθεος* (comparer le nom initial de **17**). Le patronyme *Θεμιστίας* est nouveau à Chypre, mais connu en Arcadie, *IG V 2, 318, 27* ; noter aussi *Θεμιστίος* sur un vase de Soloi, *BCH 1966, p. 355*.

Quant au démotique final, c'est l'élément le plus remarquable de ce graffiti : on a la même forme à la fin de **19**, ce qui amène à corriger en *(so)* le signe initial, clairement incisé comme *o* ici², mais *so* en **19**. D'autre part, il est possible de déceler dans ces signatures voisines le démotique d'une localité proche de Soloi, connue seulement par un texte hagiographique comme le lieu de naissance de St. Auxibios, le premier évêque de Soloi, soit *Σολοποτάμιον* ou *Σολοποταμία*³. On doit avoir ici une forme plus ancienne commençant par *Σολιο-* ; le second élément est formé sur *ποταμός*, donc « Soliopotaméen ». En effet, la découverte des graffiti **59** et **60** en 1977 m'a permis, semble-t-il, d'élucider le problème posé par l'avant-dernier signe de **18** et **19** : dans ces deux textes il s'agit d'un *me*, au dessin un peu maladroit ou détérioré⁴. La finale obtenue, en *me-se*, est déconcertante au premier abord. On ne peut l'expliquer qu'en admettant, en **18-19** comme en **59-60**, une forme *-ποταμής* valant *-ποταμεύς*, avec le traitement connu en arcado-chypriote pour certains mots en *-εύς* qui ont un nominatif secondaire en *-ής*, ainsi *ιγερής* dans *ICS 4*, dont la lecture a été confirmée⁵. En outre, le démotique *Καριγοποταμής* de **59-60** appartient clairement, lui aussi, à la région de Soloi, ce qui permet de rattacher à un même groupe les signataires de **18-19** et **59-60**⁶.

19 (431). Sous le précédent, commençant un peu plus à droite, une ligne en caractères un peu moins grands, longueur 56 cm, Pl. III.

Publié dans *ICS*, fig. 143 et pl. LXVI, 2.

ta-mo-ti-ya-se-o-ta-mo-ke-le-o-se-so-li-o-po-ta-me-se

Δαμοθίας ὁ Δαμοκλέος Σολιοποταμής

Signature de Damothias, fils de Damoklês, Soliopotaméen. Le signataire porte le même nom que celui de **17**, avec un patronyme différent : ce sont des concitoyens. On note aussi, comme dans **17**, un rapport « étymologique » entre le nom du père et celui du fils. Pour la lecture de l'avant-dernier signe et pour l'interprétation du démotique, voir le commentaire de **18**.

1. Ou bien d'un autre composé en *Δαμο-Θ* ; voir Bechtel, *HPN*, p. 124, avec *Δάμοθος* et *Δαμοθίδας*. Une forme *Δαμοτίας* me paraît moins plausible.

2. En **18**, un espace assez grand est visible entre le V inférieur et le trait horizontal ; le scripteur a pu oublier de tracer un second trait (pour un cas analogue, voir *ICS*, p. 220, note 1).

3. Les détails donnés en 1961 dans *ICS*, p. 405 (addenda pour 430 et 431) sont revus et complétés dans un article, *Report Dept. Antiquities Cyprus*, 1979, p. 218-220. Les meilleurs manuscrits de la *Vie* du Saint ont *ἀπό Χωρίου Σολοποταμίονου ἀπό Σολοποταμίας*.

4. Le schéma essentiel, en forme de X, est reconnaissable, surtout pour **19**.

5. Pour le détail de cette démonstration, voir *Bull. Soc. Ling.* 73 (1978), p. 287-281, ainsi que la nouvelle édition d'*ICS 4* dans *Studies Presented in Memory of Porphyrios Dikaios*, Nicosie, 1979, p. 159-161.

6. Voir plus loin le commentaire de **59-60**, et l'article cité plus haut, note 3.

20 (432). Sous le début du précédent, deux lignes en caractères plus petits et plus fins : longueur de la l. 1, 31 cm, Pl. III.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXVII, 1.

(1) *wa-na-ka-sa-ko-ra-se-o-pi-lo-wo-se* (2) *e-u-ru-su-te-a-ta-se*

Φαναξαγόρας ὁ Φίλωτος Εὐρυσθεάδας (?)

Signature de Wanaxagoras, fils de Philôs (?). La lecture du nom initial est évidente : *Φαναξαγόρας*, avec son digamma initial ancien, comme en Crète, *l. Cret.* II, § XII (Eleutherna), n° 26. Le patronyme est plus difficile : si le second signe est bien un *lo*, on obtient le génitif en *-ωτος* d'un nom nouveau *Φίλωτος*¹ ; ce serait un exemple supplémentaire de diminutif en *-ως* tel *Δάμωτος*, voir 17.

Pour le démotique de la l. 2, il est aujourd'hui clair que le signe initial est un *e* simplifié : on obtient ainsi un début satisfaisant en *Εὐρυσθ-* ; noter la présence des signes rares, *ru* et *su*. La finale doit-elle être transcrite par *-εάτας* (type *Τεγεάτας*) ou par *-εάδας* ? A. Heubeck penche pour la seconde explication, qui permettrait d'y voir le dérivé d'un nom d'homme *Εὐρυσθεύς*, pour un démotique ou phylétique².

Il faut cependant ajouter qu'un toponyme assez proche de notre forme semble avoir existé à Chypre. Étienne de Byzance cite comme lieux de culte du dieu chypriote Apollon Hylatès les petites localités de *Ἀμαμασσός*, *Ἐρύσθεια* et *Τέμβρος*³, ce qui correspond exactement à un fragment des *Bassarika* de Dionysios, fr. 2, et à un passage de Nonnos, *Dionys.* 13, 444-445. Aucun de ces toponymes n'est connu par ailleurs et les essais d'identification des modernes paraissent sans réalité, mais cette érudition doit avoir quelque fondement solide⁴. Toutefois, *Ἐρύσθεια* n'est pas exactement *Ἐρύσθεια* et l'ethnique attendu serait *Ἐρυσθεύς* (type *Οἰάνθεια Οἰανθεύς*).

21. Même assise, bloc 2, partie gauche, tout-à-fait en haut sous la jointure des blocs, traces de signes recouverts de stuc.

A part une séquence *ro-re*, demeure illisible.

22 (433). Juste au-dessous, et au-dessus du graffiti alphabétique **3**, une ligne en bon état, longueur 28 cm, Pl. I.

Publié dans *ICS*, fig. 144 et pl. LXVII, 1.

sa-ta-sa-to-ro-se-ke-ra-me

Στάσα(ν)δρος Κεραμε . . . (?)

Signature de Stasandros, Κεράμ... (?). Le nom est déjà connu à Chypre, *ICS*, 21, 105. Il n'y a pas de patronyme, car le mot suivant est assurément un démotique ou un phylétique inscrit en abrégé (une protubérance de la pierre est visible après le dernier signe). L'interprétation est malaisée ; cependant, la présence d'une finale en *me*, éclairée par la découverte des graffiti **59-60** et l'élucidation de **18-19**, permet d'envisager deux compléments, soit *me-(u-se)*, soit seulement *me-(se)*, avec un démotique inconnu *Κεραμεύς* ou *-μής*⁵.

1. Au dernier moment, je peux ajouter que le nom, avec le même génitif *pi-lo-wo-se*, est aussi attesté à l'Ancienne-Paphos, inscription du VI^e s. (Mitford, pierre « SM 20 »), document qui sera publié ultérieurement. Cette rencontre est précieuse.

2. Communication d'octobre 1975, ensuite *Kypriaka*, p. 257 et 260. On sait par ailleurs qu'à Sparte, les descendants d'*Εὐρυσθεύς* étaient les *Εὐρυσθειδαί*.

3. Notamment s.v. *Ἐρύσθεια πόλις Κύπρου*, etc.

4. Pour d'autres régions, voir les remarques de L. Robert sur Nonnos et les légendes érudites, les toponymes rares, etc., *Journal des Savants* 1974, p. 170 sqq., *BCH* 1977, p. 113.

5. La présence d'une abréviation, pour nous bien gênante, interdit de décider : on pourrait avoir également une forme en *-ειος*, en supposant *Ἐκεράμειος*. De toute manière un démotique tel que *Ἐκεραμεύς* est admissible, voir déjà sur ce point A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 261, n. 15. On songe, naturellement, au dème attique des *Κεραμείς*, bien que la formule régulière soit l'expression *ἐκ Κεραμέων* *IG* II², 6313 à 6344, pour éviter toute confusion avec le nom de métier lui-même (qui est probable en II², 11954). A Argos, on connaît le nom de tribu *Κεραμής*, accolé au nom suivi du patronyme, *SEG* XIII, 241. D'autre part, comme je l'ai indiqué dans *ICS*, p. 380, n. 1, il existe des témoignages tardifs, concernant une localité non identifiée et de nom incertain, dite *Kirboia*. *Kermia* ou même *Keramaia*, mais on ne peut rien en tirer d'assuré, cf. G. Hill, *History of Cyprus*, I, p. 262, n. 5.

22a. A droite, au milieu du bloc, sous la jointure, traces d'une ligne à peu près illisible.

Inédit.

Au début, peut-être un *se* ; la suite trop effacée.

23 (434). En dessous, une ligne en meilleur état, longueur 22 cm.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXVII, 2.

ti-ma-ko-ra-se-o-na-si-lo-ne

Τιμαγόρας Ὀνασίλων

Signature de Timagoras, fils d'Onasilos. La lecture est assurée ; les deux noms sont fréquents à Chypre. Le seul point remarquable est la présence du génitif singulier en *-ων* pour le patronyme : rare à Karnak, il se retrouve en **31** et **51**, 1. Comme dans les graffites suivants, aucun ethnique ou démotique.

24 (435). En dessous, une ligne, longueur 27 cm.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXVII, 2.

e-se-la-ko-ra-se-ti-mo-wa-na-ko-to-se

Ἐσλαγόρας Τιμοφάνακτος

Signature d'Eslagoras, fils de Timowanax. La première lecture est confirmée. Le premier nom commence bien par un *e* (petit élément horizontal, à droite, peu visible), et non pas par un *a* ; on obtient alors un nom à premier élément Ἐσλο- pour Ἐσθλο-, d'un type bien connu à Chypre¹. Le patronyme, avec digamma conservé, est déjà attesté, *ICS*, 150, 405, 406.

25 (436). En dessous, une ligne, longueur 27,5 cm.

Publié dans *ICS*, pl. LXVII, 2.

o-na-si-lo-se-a-ri-si-to-ta-mo

Ὀνασίλος Ἀριστοδάμω

Signature d'Onasilos, fils d'Aristodamos. Le graffite est endommagé au milieu, mais la lecture est certaine, avec deux noms dépourvus d'originalité.

26. En dessous, une ligne très mutilée, de même longueur.

Inédit.

Ce graffite, comme le suivant, est gravement endommagé par de nombreuses petites cavités. Début illisible, quelques signes plus ou moins reconnaissables vers la fin, apparemment ... *ta-?-?-ro-u* (?).

27. En dessous, une ligne très mutilée, un peu plus longue.

Inédit.

Trop endommagé. A droite, on distingue une séquence *o-?-la* ; à gauche, une finale *ti-yo* est probable (avec un *yo* de forme YY).

28 (437). Encore plus bas, partie inférieure du bloc, sous le graffite alphabétique 5, graffite en caractère beaucoup plus grands, longueur 90,5 cm.

Publié en partie dans *ICS*.

ka-la-u-ko-se-e-re-ma-o | o-?-o-se

Γλαῦκος Ἑρμα(ί)ω - - -

Signature de Glaukos, sans doute fils d'Herma(i)os. La lecture du premier nom est désormais certaine ; grands signes clairs, *ko* en forme de *lambda*. Le nom Γλαῦκος se retrouve en

1. Sur les noms de cette série, voir mon article dans *Beiträge zur Namenforschung* 13 (1962), p. 75-80.

52. Le s. 6 est un *e* (comparer **24**, s. 1), la suite est claire. Le nom 'Ερμαῖος¹ est connu depuis peu pour l'épigraphie syllabique, grâce à un bronze de Delphes, *BCH* 1971, p. 302-304, et ici-même, en **57**. Je pense qu'on a ici une forme de ce nom, avec un *i* disparu par suite d'un accident phonétique². La fin est obscure : les signes sont fort grands, zone d'incertitude (un signe ou bien deux ?) entre les deux *σ*³.

29. Même bloc, à droite, en haut, une ligne irrégulière, longueur 37,5 cm.

Inédit.

te-na-o-se-o-pa-u-o-le-ti-ri-o-se

- - - ος ὁ Φαύω Λέδριος

Signature d'un Lédrien, fils de Phauos. Graffite incisé de manière assez négligente, avec des signes de dimensions différentes, mais pratiquement tous reconnaissables ; s. 9, un grand *le* presque effacé. Le nom du signataire demeure obscur : le s. 1 est clairement un *te*, on ne voit rien avant.

Après l'article, on a le génitif de Φαῦος, nom rare (Bechtel, *HPN*, p. 436, en Crète), mais déjà connu à Chypre, *ICS*, 328 (pierre gravée)⁴. A la fin, ethnique de Lédra, comme dans **30**, mais avec *σ* et non *γο*.

29a. Sous le précédent, plus à droite, cinq signes, longueur 18 cm.

Inédit.

pu-nu-to-se . ?

Πνῦτος . . .

Signature de Pnytos. Ce nominatif isolé est intéressant, car il apporte la première attestation du nom simple Πνῦτος, appartenant à la série des composés comme Πνυταγόρας, qui est caractéristique de l'onomastique chypriote⁵. Bien que le s. 3 ait presque disparu dans un creux, la lecture est assurée, avec les signes rares *pu* et *nu*. A la fin, un signe peu distinct (*u*, ou *la* sans base ?) ne peut être interprété : abréviation ?

29b. Sous la fin de **29**, traces de quatre signes, sur 8 cm⁶.

Inédit.

- - -]-to-ta-mo

Fin d'un graffite, probablement - - - Ἄρισ]τοδάμω

30. Juste sous **29a**, deux lignes, signes espacés, longueur 19 et 21 cm.

Inédit.

(1) *ti-yo-ta-o-se* (2) *le-ti-ri-yo-se*

Θιοδα(ι)ος Λέδριγος

Signature d'un Lédrien. Son nom correspond vraisemblablement à Θιοδαῖος, c'est-à-dire Θεοδαῖος avec passage de *e* à *i* devant *σ* ; comparer plusieurs formes comme θιός à Idalion, *ICS*, 217, 27, etc. Ordinairement, on a Θεο- dans les noms propres déjà attestés de cette série, *ICS*,

1. Le nom assez répandu 'Ερμαῖος figure effectivement chez Bechtel, *HPN*, p. 527, mais cité sous la forme éolienne.

2. Dans ce cas, on songe à la réduction possible d'une diphtongue en *-i-* devant voyelle, phénomène qui est connu sporadiquement : pour le lesbien, Bechtel, *Griech. Dial.* I, p. 17-18, type Πρωταγόρα(ι)ος ; pour l'ionien, *ibid.*, III, p. 41 (exemples variés) ; en Cyrénaïque, Νικαῖος écrit Νικαος, *SEG* IX, 402 et 679 (génitif).

3. Le contexte ne paraît donc pas favorable à l'ingénieuse conjecture d'A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 256, qui retrouverait ici *o-[ne]-o-se*, comme dans **32b**.

4. Voir également *BCH* 1979, p. 81, où l'on ajoutera cet exemple.

5. Première étude dans *Beitrag zur Namenforschung* 7 (1956), p. 238-241 ; ensuite *ICS*, *passim* (index p. 414 et 417) ; *Report Dept. Antiquities Cyprus* 1974, p. 157-158, avec cet exemple à ajouter ; une forme tardive dans *BCH* 1979, p. 374.

6. Autres traces plus bas, juste au-dessus du graffite **5**, avec de droite à gauche, *si-ta-ko* ; peut-être à mettre en rapport avec **27** ?

88 et 311. La finale fait difficulté : on est obligé de supposer $-\delta\alpha(\iota)\sigma$ comme $\text{Ἐρμα}(\iota)\sigma$, ci-dessus, **28** ? Le nom $\Theta\epsilon\omicron\delta\alpha\iota\omicron\sigma$ doit être un dérivé de $\Theta\epsilon\omicron\delta\alpha\tilde{\sigma}$ ou $\Theta\epsilon\upsilon\delta\alpha\tilde{\sigma}$ (Bechtel, *HPN*, p. 203). Dans l'éthnique, noter l'utilisation du signe $\gamma\omicron$, cf. **31**¹.

31 (438). Bloc 4. Début en haut, descendant vers la gauche, avec le dernier signe sur le bloc 3, une ligne, longueur 51,5 cm.

Publication partielle dans *Rev. Phil.* 1958, p. 93 ; ensuite, dans *ICS*, avec fig. 145, pl. LXVII, 3.

ku-ti-lo-se-le-ti-ri-yo-se-ta-se-ku-po-ro-ne

$\text{Κυδίλος Λέδριος τᾶς Κύπρων}$

Signature de Kydilos, « Lédrien de Chypre » ; du même, signature plus courte en **15a**. Signes bien lisibles : noter, s. 8, un grand $\gamma\omicron$; s. 13, un $\rho\omicron$ en forme simplifiée, comme dans **49**. On a ici l'un des graffites les plus intéressants de cet ensemble, à cause de la mention précise « Lédrien de Chypre ». Le nom du signataire, Κυδίλος , est très rare : on connaît à Mélos le féminin correspondant, *IG XII 3*, 1190.

Pour la tournure employée avec l'éthnique, du type « Laodicéen de Syrie », etc., voir le commentaire dans *ICS*². On doit encore noter ici la seule attestation connue du nom de Chypre en écriture syllabique ; en outre, emploi du génitif singulier en $-\omega\nu$, comme dans **23** et **51**, 1.

31a. Sous le début du précédent, commençant plus à droite, traces de signes.

Graffites illisible.

31b. Plus bas, une très longue ligne qui semble bien commencer à la gauche de **35** et venir se terminer sous le s. 11 de **31**, longueur environ 75 cm.

Inédit.

pa-ti-?-se-?-ta-na-ko-o-na-o-se-sa-ta-si-te-?-?-?-ra-to-?-wi-a-ta-se

Graffite très difficile. Le début est obscur ; à partir du s. 9, il semble bien qu'on ait le génitif $o-na-o-se$, Ἰονᾶος , comparer **16**. Ensuite, un nom en $\Sigma\tau\alpha\sigma\iota-$ qui devrait être $\Sigma\tau\alpha\sigma\iota\theta\epsilon\mu\iota\varsigma$ ³, mais il y a une zone de grande incertitude après le s. 16. La fin, avec un wi qui paraît clair, pourrait contenir un démotique en $-\text{Φιάτας}$ ou $-\text{Φιάδας}$ ⁴.

31c. Sous le début du précédent et se terminant apparemment sous le s. 10, une ligne plus courte, longueur 29,5 cm.

Inédit.

o-se-re-?-?-ta-na-si-o.

Ce graffite demeure obscur.

32. Même bloc, partie inférieure gauche, assez loin en dessous de la fin de **31**, cinq signes, longueur 18 cm.

Inédit.

o-na-si-mo-se

Ἰονάσιμος

1. Plus bas que **30**, sous le $\gamma\omicron$ de la l. 2, on voit un se isolé.

2. On ajoutera, à propos de l'expression « Kymé d'Éolide », la remarque pénétrante de J. et L. Robert, *Bull. Épig.* 1978, n° 403 : « Ce souci d'exacte identification va naturellement avec le patriotisme civique et la fierté des origines » ; elle s'applique particulièrement bien au cas présent.

3. Il serait tentant de retrouver ici ce nom, qui serait parfaitement « chypriote » par ses deux éléments. Or, il ne semble être attesté que dans des inscriptions de Lycie : K. Hauser, *Grammatik der griech. Inschr. Lykiens*, Bâle, 1916, p. 28 (avec les références). Le premier élément a visiblement conservé l'alpha long de quelque dialecte : on peut se demander si ce nom rare ne représenterait pas, en Lycie, un apport onomastique venu de Chypre, possibilité déjà envisagée par Hauser. Mais voir la note suivante.

4. Une reconstitution hypothétique de l'ensemble est proposée par A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 257 et 260, avec deux signataires comme : a) Πά(ν)τι[μο]ς [Ἄ] θανάκω b) $\text{Ἰονα(ι)ος Στασιθέ[ων]}$ (génitif en $-\omega\nu$) [$\Sigma\tau\rho\alpha\tau\omicron[\lambda\alpha]\text{Φιάδας}$ (démotique, à partir de $\text{Ἄ}\Sigma\tau\rho\alpha\tau\omicron\lambda\alpha\text{Φίς}$).

Signature d'Onasimos. Le début est très peu lisible, toutefois l'ensemble est cohérent¹. Le nom Ὀνάσιμος, ionien-attique Ὀνήσιμος (Bechtel, *HPN*, p. 512) n'était pas encore connu en graphie syllabique, mais il y a un Ὀνάσιμος Σαλαμίσιος à Abydos, 531 Perdrizet-Lefebvre.

32a. En dessous du précédent, six signes, longueur 19 cm.

Inédit.

o-na-sa-ko-ro-se

Ὀνασάγορος

Signature d'Onasagoros. Tous les signes sont assurés. Ce nom est intéressant du point de vue de la morphologie. On sait qu'il existe des noms propres composés en *-ἀγόρας* (Bechtel, *HPN*, p. 15-19), et, en nombre plus réduit, des noms en *-ἄγορος -ἡγορος* (*ibid.*, p. 19). Or, d'après les génitifs qui sont en *-ω*, on a déjà remarqué la présence de plusieurs de ces noms dans l'onomastique de l'île : voir *ICS*, 249, 374, 387, 402, 403, et surtout les monnaies du roi « Evagoras » de Salamine, 325, qui devait s'appeler ΕὐFάγορος. Le nouveau graffite apporte pour la première fois à Chypre un nominatif de ce type.

32b. A droite du précédent, au-dessus de la jointure, en partie sur une fracture de la pierre, sept signes sur deux lignes ; l. 1, longueur 24 cm.

Inédit.

(1) *o-na-si-se-ne* (2) *o-se*.

Ὀνασις νέος

Signature d'Onasis. Les s. 1 et 2 sont certains, malgré la fracture de la pierre ; s. 1, grand *o* avec élément horizontal prolongé ; noter, au-dessus du s. 2, un autre exemplaire, intact, d'un *o* de même dessin ; début de graffite ou répétition intentionnelle ? Le masculin Ὀνασις se trouve déjà à Karnak, ci-dessus 12. Ensuite, on a νέος, forme plus récente que νέφος (voir *ICS*, 220, 2). La présence de cette épithète est remarquable, les formules de ce genre étant rarissimes dans nos graffites : comparer ὀλίζων en 13. Il doit s'agir d'un « Onasis le jeune », qui a voulu se différencier d'un homonyme, apparemment son père. L'emploi de νέος dans ce sens, qui n'est pas relevé spécialement dans les dictionnaires, a été précisé par L. Robert : « Le mot νέος distingue le fils du père homonyme ; ailleurs νεώτερος distingue deux frères du même nom »². Pour le comparatif, souvent abrégé, l'usage est banal en épigraphie ; pour l'adjectif même, on connaît des exemples d'époque impériale³, et le présent graffite pourrait offrir, sauf erreur, la plus ancienne attestation.

33 (439). Partie droite du bloc, en haut, cinq signes colorés en rouge, longueur 21 cm.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXVIII, 1.

ni-ko-la-o-se

Νικόλαος

Signature de Nikolaos⁴. On connaît Νικόλαφος à Tamassos, *ICS*, 214.

34 (440). En haut également, plus à droite, cinq signes colorés en rouge, longueur 22,5 cm.

Publié *ibid.*

1. En outre, ce n'est peut-être pas un hasard si les trois graffites courts de ce secteur, 32, 32a et b, fournissent tous des noms du groupe de Ὀνασ(ι).

2. L. Robert, *Studii Clasice* [Bucarest], 16 (1974), p. 78. Détails dans *Hellenica* XI-XII (1960), p. 549 ; à propos d'emplois en Cyrénaïque (voir note suivante).

3. Plusieurs références sont données par L. Robert, article cité, p. 75 et 78, pour Claros ; *Hellenica*, *loc. cit.*, pour la Cyrénaïque, *SEG* IX, 128, 268, 270, etc., ou l'Asie Mineure, *OGI*, 487 (le père et le fils, à Erythrées ; voir maintenant Engelmann-Merkelbach, *Inscriben von Erythrai ...*, I (1972), n° 125). Ajouter des exemples en Laconie, *IG*, V 1, 116, 17 ; 163, 6 ; 168, 9 (cf. *l'index verborum*, s.v. « minor natu »). Il doit en exister d'autres.

4. Les n° 33 à 37 forment un groupe de nominatifs isolés, de même que 32 à 32b.

e-ri-me-ne-se

Ἐπιμένης

Signature d'Épiménès ; peut-être le même nom dans **42** (Paphien).

35 (441). En dessous, à gauche, sous **33**, quatre signes, 20 cm.

Publié *ibid.*

?-me-ne-se

—μένης

Signature de ... ménès. La lecture proposée dans *ICS* est à écarter, mais le s. 1 demeure obscur (en partie surchargé ?) ; le s. 2 semble bien être un *me* (élément inférieur tourné à droite). Autre nom en —μένης .

36 (442). Plus à droite, au-dessous de **34**, cinq signes, 25 cm.

Publié *ibid.*

ti-mo-ni-ko-se

Τιμόνικος

Signature de Timonikos. Nom bien connu, dont c'est le premier exemple syllabique.

37 (443). Juste sous le précédent, quatre signes, 18,5 cm.

Publié *ibid.*

ki-li-ka-se

Κιλικᾶς

Signature de Kilikas. Lecture certaine : s. 3, un *ka* dont la partie verticale s'incline à gauche. Le nom Κιλικᾶς ou « le Cilicien » est typique à Chypre : voir *ICS*, 87, 251, 336, etc.¹.

38. Immédiatement à gauche du précédent, lettres plus petites, 22 cm.

Signalé dans *ICS*, commentaire de 443.

o-na-si-lo-se. la-pe

Ὄνασίλος Λαπή(θιος?)

Signature d'Onasilos, de Lapé(thos) ? Encore un exemple d'Ὄνασίλος. L'intérêt du graffiti vient des deux signes, très clairs, qui suivent le nom, abréviation d'un ethnique ou d'un démotique (comparer **22**). Dans le premier cas, on songe aussitôt à Lapéthos. Une difficulté vient du fait que le nom épichorique de cette cité n'apparaît pas dans l'épigraphie syllabique². J'ai soutenu naguère que ce devait être Λάπαθος, à cause surtout de Strabon, XIV, 682, en face d'une forme commune Λάπηθος, dans la majorité des témoignages³. Cependant, P. Perdritz a déjà affirmé que la « vraie orthographe » était Λάπηθος⁴. On pourrait aujourd'hui accepter cette forme, en invoquant à l'appui la formule ἐν Λαπήθῳ Delphes⁵, ainsi que le nom de l'association rhodienne des « Lapéthiastes », gén. Λαπήθιαστῶν, avec *e* long et non pas *a* long⁶. En conséquence, on aurait bien ici l'ethnique Λαπή(θιος)⁷.

1. Après la publication des *ICS*, j'ai étudié spécialement ce nom dans *Kypriakai Spoudai* 32 (1968), p. 9-15 ; autres compléments dans *Report Dept. Antiquities Cyprus*, 1974, p. 159-160 et 161-162.

2. On connaît la forme phénicienne, Masson-Szycer, *Les Phéniciens à Chypre*, p. 99.

3. *ICS*, p. 267.

4. *BCH* 1896, p. 348 ; mais la forme Λαπήθια dans l'épigraphie alphabétique (époque hellénistique, etc.) ne prouve rien.

5. Dans la grande liste des théarodoques, A. Plassart, *BCH*, 1921, p. 4, où une orthographe ionienne-attique n'est pas plausible.

6. D'une part, *IG* XII 1, 867 (Lindos) ; d'autre part, *Clara Rhodos* II (1932), p. 203-204, n° 36 (Rhodes).

7. Je résume ici une argumentation qui a été développée dans *BCH*, 1977, p. 327-328.

39 (443a). Débutant juste sous le précédent, une ligne de seize signes, qui se termine sous **31c**, longueur 62,5 cm.

Lecture provisoire dans *ICS*.

e-?-ke-le-e-se-?-?-?-si-ka-a-le-pe-o-se

E[ύ]κλέης - - - κά(ς) Ἴαλφείος (?)

Apparemment, signature d'Eukléès. Le milieu du graffite est très difficile à interpréter. Les s. 1 et 5 doivent être des *e*, le s. 4 un *le* en forme de 8 « carré » : on obtient ainsi le nom Εὐκλέης, cf. Εὐκλέης dans *ICS*, 58. La suite est beaucoup moins claire, avec notamment les s. 8 et 9 qui sont très aberrants. A partir du s. 11, un *ka*, la lecture est à peu près assurée. On pourrait proposer κά(ς) Ἴαλφείος « et Alphéios », en comparant **51** et **56** pour la structure ; sur le nom, nouveau à Chypre, voir Bechtel, *HPN*, p. 555. Mais je ne sais rien tirer de la partie médiane, s. 7 à 10 ; je doute que le s. 7 puisse représenter un *ka*, même mal dessiné¹.

40. En dessous du milieu du précédent, cinq ou six signes, 25 cm.

Signalé dans *ICS*, commentaire de 443a.

a-ko-ro-se-ta-?

Ἄκρος - -

Signature d'Akros ? Il est clair qu'il ne s'agit pas de la fin d'un composé en *-άγορος* (hypothèse dans *ICS*), mais d'un nom complet : on reconnaîtra alors Ἄκρος (Bechtel, *HPN*, p. 500). A gauche, un ou deux signes : en partant de *ta*, on pourrait songer à un ethnique abrégé, Τά(μασσιος) (?)².

41 (444). Bloc 5, partie inférieure, juste au-dessus de la troisième assise, deux lignes très régulières, 20 et 38 cm.

Publié dans *ICS*, avec pl. LXVIII, 2

(1) *pi-lo-ku-po-ro-se* (2) *o-li-le-se-ko-le-a-ta-se*

Φιλόκυρος ὁ Λιησκολεάδας (??)

Signature de Philokyros. L. 1, le s. 3 est gauchement tracé, mais la lecture est évidente ; pour le nom, caractéristique à Chypre, voir *ICS*, 217 et 67, aussi *SEG* XXIII, 657. La l. 2 est très lisible, mais d'interprétation malaisée. Dans *ICS*, j'ai proposé de transcrire avec un démotique, assez étrange et tout à fait inconnu, tel *Λιησκολεάτας* ou *-λεάδας*. On peut essayer de découper autrement, soit avec un patronyme, *Λιησκω(?)λεάδας(?)*, soit avec un second nom (?), ὁ *Λλ(λ)ης(?)Κωλεάδας(?)*, d'après une suggestion de G. Neumann, mais le résultat n'est guère plus satisfaisant³. La prudence s'impose donc.

42 (444a). Même assise, bloc 7, partie inférieure, sous un graffite alphabétique en grandes lettres inachevé, **5a**, un groupe de graffites en caractères paphiens, incisés de gauche à droite. Première signature, quinze signes, longueur 45 cm, Pl. III.

Publié dans *ICS*, fig. 146 et pl. LXIX, 1.

o-na-sa-se-o-e-pi-?-?-o-se-pa-pi-o-se

Ὀνάσας ὁ Ἐπι...ος Πάφιος

Signature d'Onasas, fils d'Épi..., Paphien. Même structure que les signatures suivantes (notamment **44**) et même nom initial que dans **44** ; pour le premier nom et pour l'ethnique, la lecture est facilitée par la comparaison avec **44**, qui a été tracé en caractères plus grands et qui

1. En me suggérant le nominatif Ἴαλφείος, A. Heubeck (1976) avait songé à une structure comportant trois nominatifs, avec au milieu une séquence telle que κά(ς) Ἴνασι(ς) .

2. Il faut ajouter que, sous le *ro* de **40**, on voit nettement un *ti*, et à sa gauche, une barre verticale.

3. Incertitude également chez A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 257, qui songe ensuite avec réserve, p. 260, n. 14, à une forme *Κολ(λ)εάδας (?).

est mieux conservé. Les signes ont les formes du syllabaire paphien dit « moyen », avec *o* en forme de L, *e*, *pi* et *se* de forme caractéristique¹.

Le nom Ὀνάσας est très fréquent dans l'onomastique de Paphos, *ICS*, 15*b*, 83, etc. ; noter à Abydos une signature alphabétique Ὀνάσας... Πάφιος, 104 Perdrizet-Lefebvre (accentuer ainsi). Le patronyme est difficile, les s. 8 et 9 étant détériorés : c'est un composé en Ἐπι-, génitif en -εος (tel que Ἐπιμένεος, etc.).

43 (444*b*). *Ibid.*, seconde et troisième signatures, juste en dessous, mais commençant plus à gauche, et se continuant plus loin à droite, atteignant la fin du bloc 7 et le dépassant, avec un signe final sur le bloc 8, longueur environ 72 cm, Pl. III.

Publié en partie² dans *ICS*, avec fig. 146 et pl. LXIX, 1.

(*a*) a-?-?-o-o-na-sa-to-se-pa-pi-o-se

. . . . Ὀνάσα(ν)τος Πάφιος

(*b*) a-te-?-to-se-pa-pi-o-se

. . . . τος (?) Πάφιος

Un meilleur « déchiffrement » des traces aujourd'hui visibles montre que l'on doit avoir deux signatures qui se suivent sur la même ligne, sans solution de continuité ; le dernier mot, à cheval sur les blocs 7 et 8, est encore l'ethnique « Paphien ». Malheureusement, les noms initiaux demeurent obscurs.

Pour (*a*), un nom initial très court, probablement un petit *a* comme signe 1 ; un nom en trois syllabes, du type de Ἄγης³. Le patronyme est clair, voir **42** et **44**. L'ethnique est très lisible.

Pour (*b*), début apparent en *a-te*, finale en *to-se*, -τος ; pas de patronyme. L'ethnique se laisse reconnaître.

44 (444*c*). *Ibid.*, troisième ligne, commençant juste sous le précédent, signes plus grands, longueur 55 cm. Pl. III.

Publié dans *ICS*, fig. 146 et pl. LXIX, 1.

o-na-sa-se-o-sa-ta-si-ya-u-pa-pi-o-se

Ὀνάσας ὁ Στασίαν Πάφιος

Signature d'Onasas, probablement fils de Stasias, Paphien. On a le même nom initial qu'en **42**. Le patronyme pose un problème, à cause du s. 9, qui apparaît comme un E dont l'élément médian serait incliné. La structure du nom et la présence assurée d'un *u* en finale, pour le génitif, imposent une syllabe en *-a* ; on ne peut alors songer qu'à un *ya*, qui est proposé ici. Notre Paphien aurait-il voulu graver une sorte de *ya* rectangulaire, en plaçant très maladroitement un trait médian ? De toute manière, la forme du *ya*, qui est O en paphien ancien⁴, est mal connue en paphien moyen et récent⁵.

On obtient avec cette lecture un nom Στασίας qui est très satisfaisant : il est déjà connu à Soloi, *ICS*, 211 et 212, et depuis peu, dans la région de Paphos⁶. L'ethnique final est très lisible, bien que le *pi* soit simplifié et réduit à la forme d'un Y.

45 (445). Troisième assise, bloc 2. Dans un rectangle grossièrement tracé (49 × 19 cm environ), débordant sur le bloc 1, trois signatures montant vers la gauche. La première est mutilée, environ 24 cm.

1. Voir ci-dessus, fig. 2, et les tableaux de signes paphiens dans *ICS*, p. 67, fig. 6 (paphien récent) ; T.B. Mitford, *Studies*, pl. XXII et XXIV (paphien moyen) ; XXV (paphien récent).

2. J'ai cru alors que le graffite s'arrêtait au s. 18 ; en fait, il semble avoir comporté environ vingt-deux signes.

3. Les traces relevées sur le dessin définitif ne sont pas défavorables à cette hypothèse.

4. *ICS*, p. 66, fig. 5 ; Mitford, *Studies* pl. IV et VIII.

5. *ICS*, p. 67, fig. 6 (case vide) ; Mitford, *Studies*, pl. XXII, XXIV, XXV (*id.*).

6. Sur un vase, mis au jour dans la région de Paphos en 1975, je lirais le nominatif Στασίας ; voir *BCH*, 1976, p. 850. A Kourion, T.B. Mitford, *The Inscriptions of Kourion*, Philadelphie, 1971, n° 24, a supposé une forme Στησίια(ς) (*sic*), qui serait influencée par la *koiné* ; il s'agit d'un fragment, et cette interprétation me semble très douteuse.

Publié dans *ICS*, avec fig. 147 et pl. LXIX, 2.

e-le-ka-?-?-re

Nom en partie effacé, impossible à restituer. Il est clair que le s. 1 est un *e*, non pas un *a* comme proposé dans *ICS*.

46 (446). Sous le précédent, montant vers la gauche, environ 45 cm.

Publié *ibid*.

a-ke-sa-to-ro-se . o-?-?-?-no-to-se

Ἀκέσανδρος ὁ (ν)τος

Signature d'Akésandros ; pour ce nom, voir *ICS*, 241. Ensuite, le patronyme est mutilé ; s. 8, peut-être un *pa*, alors Πα[ρμέ]νο(ν)τος (?)

47 (447). Sous le précédent, une ligne complète, 45 cm.

Publié *ibid*.

a-ri-si-to-ta-mo-se-o-o-na-me-no

Ἀριστόδαμος ὁ Ὀναμένω

Signature d'Aristodamos, fils d'Onaménos. Le premier nom est banal. Dans le patronyme, l'avant-dernier signe doit être un *me*, avec l'élément inférieur incurvé. On obtient alors un nom, probablement nouveau, Ὀνάμενος ; voir le commentaire détaillé dans *ICS*.

48 (448). Même assise, bloc 5. Graffite commençant en haut, au milieu du bloc, et se terminant apparemment contre la fente (ce qui paraissait la continuation, à gauche sur le bloc 4, est maintenant **48a**). Longueur 27 cm.

Publié en partie dans *ICS*, pl. LXIX, 3.

ra-a-se-te-lo-a-te-o-se

Graffite obscur, bien que presque tous les signes soient lisibles. Le s. 1 semble être un *ra* (déjà Lacau) ; ensuite le s. 2, comme le s. 6, est un *a* (avec éléments incurvés), non un *wi* (supposition de Lacau ; comparer un *wi* très clair en **48a**).

48a (448). A gauche du précédent, partie supérieure du bloc 4, onze signes, longueur 33 cm.

Publié en partie *ibid*.

ti-mo-se-o-pi-lo-na-wi-te-o-se

Τίμος(?) ὁ ΦίλοναΦιδέος(?)

Signature de Timos. Si l'on dissocie ce graffite de **48**, on obtient la séquence nominatif plus article plus démotique, qui est satisfaisante. Le nom initial, de lecture assurée (déjà Lacau), représente soit Τίμος cf. *ICS* 146, 341a, soit Τίμως, cf. 341¹. La lecture de ce qui suit, avec des signes assez endommagés, est facilitée par la comparaison avec le graffite **58** (mur nord) : on voit ici ΦίλοναΦιδέος et sur l'autre texte, Φίλοναιδέφος ; ce seraient des variations pour un même démotique ? Voir alors le commentaire de **58**.

49 (449). Bloc 5, sous **48**, commençant à droite après la fente, sur deux lignes ; longueur de la l. 1, 36,5 cm.

Publié dans *ICS*, pl. LXIX, 3.

(1) *ni-ka-se .? e-xe-te-u-a-se* (2) *ta-se .? po-se-ke-ti-o*

Νικᾶς ἐξ τᾶς πὸς Κετίω

1. Même hésitation pour Ἄριστος ou Ἀρίστως, plus loin, 57 ; voir le commentaire de 51, 3. A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 257, préfère ici Τίμως.

Probablement signature de Nikās. Avec la trace d'un *se* pour le *s*. 3 et la présence possible d'un point de séparation, on obtient un nom Νικᾶς. Ce diminutif en *-ās* du groupe des noms en Νικο- (Bechtel, *HPN*, p. 331-335) est connu déjà à Chypre en graphie alphabétique, *SEG* XX, 124 (région de Salamine) ; il existe ailleurs en Grèce, ainsi à Pharos (Dalmatie), L. Robert, *Hellenica* XI-XII, p. 510¹ ; en Cyrénaïque, *SEG* IX, 611, et XX, 740 *b* (fin) ; pour un monétaire de Kios, en Bithynie² ; aussi en Égypte.

La suite du graffite, quoique très lisible, est difficile à interpréter. L. 1, le *s*. 5 est un *xe* évident (déjà reconnu par Lacau). On est alors amené à comprendre *έξ*, suivi d'un génitif féminin, repris par l'article *τᾶς* : il s'agirait d'un toponyme inconnu, tel *Δενα*, *Θεῦα*. L. 2, le signe en forme de *lambda* minuscule doit bien être un *po*, dans la graphie cursive qui est attestée à Kaphizin³. Dans ces conditions, la lecture *τᾶς πὸς Κετίω* « celle près de Kition », déjà suggérée dans *ICS*, demeure séduisante, malgré l'absence de parallèle dans nos graffites. La forme du nom de la ville serait la forme épichorique, déjà attestée, *ICS* 220, 1, peut-être 256. Pour la préposition *πὸς*, valant *πρός* voir *ICS* 217, 19 ; Bechtel, *Griech. Dial.* I, p. 381 et 440 ; construction au génitif indiquant la position géographique.

b. Mur Sud

50. Face sud de la porte ouest. Quatrième assise, sur le bloc 2 et une partie du bloc 1. Trois lignes montant vers la gauche ; longueur de la première environ 22 cm. Pl. IV.

Inédit.

(1) ?-si-ko-ke-le-we-se (2) o-na-sa-ko-ra-u (3) pa-la-se-sa

--- κλέφης Ὀνασαγόραν ---

Graffite difficile. Le début du premier nom est obscur : c'est un composé en *-κλέφης*, mais un début Νικο- n'est pas plausible, encore moins Ἀριστο-. En revanche, le patronyme est assuré, malgré le mauvais état du premier et du dernier signe : nouvel exemple d'Ὀνασαγόρας. La troisième ligne demeure obscure : il devrait s'agir d'un démotique, mais l'interprétation échappe. Comparer la fin de **10** ?

51. Même endroit, troisième assise, en dessous du précédent, grand graffite assez bien disposé sur la partie gauche du bloc 1. Quatre lignes, dont la dernière est très endommagée ; longueur de la première, 42,5 cm. Pl. IV.

Inédit⁴.

(1) zo-wa-to-ro-se-o-na-si-ku-po-ro-ne

(2) e-u-ru-la-wi-te-o-se-ka-o-na-si-ma-se

(3) o-a-ri-si-to-wo-se-o-na-si-ke-re-te-se

(4) o-a-?-?-to-o-se-po-?-le-o-se

Ζώφα(ν)δρος Ὀνασκύπων

Εὐρυλαφιδέος (?) κά(ς) Ὀνασιμᾶς (?)

ὁ Ἀρίστωφος. Ὀναοκρέτης

ὁ Ἀ[ρίσ]τωος (?) ----

1. Commentaire *ibid.* p. 516, avec des références ; supposé déjà chez Bechtel, *HPN*, p. 331 (Νίκας).

2. L. Robert, *loc.cit.* ; R. Münsterberg, *Die Beamtennamen auf den griech. Münzen*, réimpr. Hildesheim, 1973, p. 62 et 219.

3. D'après les tableaux de T.B. Mitford.

4. Signalé, avec transcription du début, dans *Annuaire E.P.H.E. (IV^e section) 1975-1976*, p. 306. D'autre part, plusieurs passages ont été étudiés par A. Heubeck, *Kyprika*, p. 257 sqq., parfois avec une lecture qui était encore provisoire.

Ce graffiti représente une suite de signatures, probablement trois, dont l'organisation n'est claire qu'au début.

L. 1. On a douze signes, de lecture évidente : le nom et le patronyme sont très clairs. Le premier signataire est *zo-wa-to-ro-se*, Ζώ(ν)δρος ; noter le *to* en forme de F, mais dont la haste verticale est très inclinée vers la droite (cf. ligne 3, s. 5 ; peut-être ligne 4, s. 5). On obtient la première attestation de Ζώ(F)ανδρος, avec *digamma* noté ; ce nom (Bechtel, *HPN*, p. 186) semble assez peu répandu¹. Le patronyme est aussi clair et nous apporte un nouvel exemple de Ὀναοίκυρος ; on remarquera le génitif singulier en *-ων*, comme en 23 et 31.

L. 2. Elle est probablement composée de quatorze signes. Les onze premiers sont très clairs, mais la fin, à gauche, est difficile. La séquence des huit premiers fournit un nominatif en *i-te-o-se* : d'après la structure du graffiti, il est évident que ce mot se rapporte à Zōwandros, et doit représenter un nouveau démotique ou phylétique. J'ai d'abord songé à une formation reposant sur un toponyme inconnu, avec premier élément en *e-u-ru*, Εύρυ-, tel Εύρυμεναί pour une cité de Thessalie, mais le reste du mot serait difficile à expliquer. C'est pourquoi je préfère une explication suggérée par A. Heubeck². Il y aurait ici une suffixation rare en *-ιδέος* (cf. ἀδελφιδέος « fils du frère », etc.), à partir d'un nom de tribu ou de phratrie qui serait Ἐύρυλαφίς, tiré lui-même de l'anthroponyme Εύρύλαφος ; on expliquerait de manière analogue le mot final de 48 et 58.

La seconde partie de la ligne commence avec un *ka*, s. 9, qui représente clairement la conjonction κά(ς), suivie d'un autre nominatif, nom d'un second signataire : pour la structure, comparer 56. C'est encore un nom en *o-na*, mais la suite est difficile³ : on croit reconnaître les traces d'un *si*, un signe de forme) (qui pourrait être un *ma* mutilé ; ensuite, la partie inférieure d'une grande cupule, et à l'extrême droite, la fin d'un *se*. En admettant que ce dernier signe avait un dessin très large (comparer l. 1 et l. 3, au milieu), mutilé plus tard par la cupule, on obtient un nominatif très plausible *o-na-si-ma-se*, Ὀνασιμᾶς ; pour ce nom rare, cf. *ICS*, 304 (génitif).

L. 3. Elle est endommagée au début et à la fin. A droite, on lit bien *o-a* et *si-to-wo-se* ; comme s. 3, le sommet d'un *ri* est possible. On obtient alors l'article et le génitif *a-ri-si-to-wo-se* ou Ἀρίστωφος, génitif d'un nouveau nom chypriote en *-ως*, *-ωφος*, d'un type déjà étudié dans *ICS*, à propos de Τίμως, gén. *-ωφος*, à Marion, 341 (cf. ici 48a ?)⁴ et de Δάμως gén. *-ωφος*, à Karnak même, ici 17 (voir encore 20 ?).

Ensuite, une séquence assez bien conservée correspond à un autre nominatif, *o-na-si-ke-re-te-se*, donc Ὀναοικρέτης. Il doit s'agir du nom du troisième signataire du graffiti, placé ici sans conjonction, ni point de séparation⁵. Malgré le mauvais état de la pierre, tous les signes sont assurés, sauf le dernier, qui paraît bien être un large *se* dont la partie droite serait endommagée par la fin de la cupule.

L. 4. La plus détériorée, donc la plus obscure, à cause de plusieurs cavités. La structure ressemble à celle du début de la l. 3, soit *o-a*, lacune, *to-o-se*. On est alors tenté de restituer *a-[ri-si]-to-o-se* (?), soit le même patronyme au génitif, mais sans notation du digamma, ce qui étonne ; aurait-on affaire à deux frères, fils du même Ἀρίστως, avec une variante orthographique ? Tout ceci est proposé avec grande réserve⁶. La fin est particulièrement difficile : *po* (plutôt que *ro*), un signe très mutilé, puis *le-o-se* ; apparemment un démotique en *-λεος* ?

1. J'ai déjà étudié rapidement ce nom, *Beitr. zur Namenforschung*, 8 (1957), p. 162-163, note 16. On a des exemples en Eubée, *IG XII 9*, 246B, 132 ; 625 ; à Samos, *SEG I*, 367 c, 11 ; curieusement, trois attestations en Haute-Macédoine, dans les listes d'éphèbes de Derriopos (I^{er} s. de notre ère), N. Vulic, *CRAI* 1939, p. 222, l. 22 et 30, p. 225, l. 31.

2. Communication d'octobre 1975 : développée ultérieurement dans *Kypriaka*, p. 258-260.

3. Dans une première tentative, j'ai cru retrouver *o-na-[se]*, Ὀνά[ς] ; texte reproduit chez Heubeck, *Kypriaka*, p. 257, n. 6.

4. Voir aussi *Kypriakai Spoudai* 31 (1967), p. 3, autre exemple à Marion. Avec A. Heubeck, *o.c.* p. 258, il est naturellement possible de lire aussi Ἀρίστως pour le nom initial de 57, mais au nominatif, l'écriture syllabique ne permet pas de faire la distinction.

5. Les signes 7 et 8 sont très rapprochés ; le trou visible dans l'intervalle est évidemment accidentel.

6. Comme le montre le dessin définitif, la lacune est assez large et a pu renfermer trois signes. Pour ce passage, les hypothèses envisagées chez A. Heubeck, *o.c.*, p. 257, n. 6, sont dépassées.

51a. Même endroit, colonne de la porte, quatrième tambour, restes de quatre lignes presque entièrement effacées, penchées vers la gauche.

Inédit.

Graffite illisible.

52. Même endroit, troisième tambour, sur deux lignes irrégulières, longueur de la deuxième ligne, 37,5 cm.

Inédit.

(1) -- *pa* (2) {*ka*}-*ka-la-u-ko-se-o-ti-mo-ke-le-o-se-?*

Γλαῦκος ὁ Τιμοκλέος

Signes isolés en haut. En dessous, signature de Glaukos. Au début de la l. 2, on a visiblement deux *ka* qui se suivent : le premier assez petit, le second plus grand et plus hardi (haste verticale prolongée vers le bas) ; je suppose que le scribe a recommencé et qu'on a une ditto-graphie. Le s. 5 est un *ko* en forme de *lambda* majuscule : on obtient ainsi Γλαῦκος, comme dans **28**. Ensuite l'article et le patronyme ; même génitif Τιμοκλέος qu'à Marion, *ICS*, 98.

52a. Juste sous le précédent, longueur 43 cm.

Inédit.

me-ru-se-o-sa-?-ri-?-?-o-to-se

Μῆρως (?) ὁ Σ ο(ν)τος

Cette signature a la même structure que la précédente : nominatif, article, patronyme au génitif, mais les noms sont obscurs. Pour le premier, *me* est certain (élément inférieur tourné vers la gauche) ; ensuite *ru* probable (dessin incurvé)¹. Aurait-on un nom tel que Μῆρως ? Le patronyme doit être une forme en *-ων*, génitif *-ο(ν)τος* (cf. **46**).

53. Même tambour, à droite, le bas à cheval sur le tambour inférieur. Graffite de quatre lignes en caractères paphiens, dextroverses ; ligne 1, longueur 24 cm., hauteur de l'ensemble, 27 cm. Pl. IV.

Inédit.

(1) *sa-ta-sa-ko-ra-se*

Στασαγόρας

(2) *o-ta-mo-pi-lo-se*

{ ὁ Δαμοφίλω Σε () (?)
ὁ Δάμω φίλος (?)

(3) *i-ni-wa*

(4) *o-na-si-pa-to*

Ὀνασίφα(ν)το(ς)

Signature de Stasagoras, rédigée en caractères paphiens ; comparer le groupe **42 - 44** et plus loin, **55**. Le graffite est très bien gravé, en caractères hardis et clairs, sauf à la l. 4, où l'on a écrit sur une surface irrégulière, à la jointure des pierres ; cette ligne, d'ailleurs, est peut-être due à un autre scribe paphien. Les signes sont du type dit « paphien moyen »² *sa* de forme Y (mais haste verticale droite) ; *ko* aplati au sommet ; *se* de forme Y, plus un petit trait à l'intérieur ; *pi* plutôt simplifié ; *o* en forme de L. Pour l'identification, on peut hésiter à propos du s. 2 de la l. 3 ; on doit songer à un *ni* simplifié (deux éléments à gauche, au lieu de trois), mais, de toute manière, je ne comprends par cette partie du texte.

L. 1, le nom Στασαγόρας est évident ; à Karnak même, voir **6** et **8** (au génitif), **60** ; pour la région de Paphos, déjà *ICS* 82 (génitif).

L. 2. Aucune difficulté de lecture, mais interprétation difficile³. (a) Comprendre ὁ Δαμοφίλω « fils de Damophilos » (cf. Bechtel, *HPN*, p. 126) paraît obvie. Mais alors, que

1. La structure générale de forme) (est claire ; on ne peut pas songer à un *nu*, qui aurait donné un nom plus satisfaisant comme Μένυς (Bechtel, *HPN*, p. 312).

2. On peut comparer les formes du « paphien moyen » chez Mitford, *Studies*, pl. XXII.

3. Naturellement, une transcription ὁ ⋆δαμόφιλος, avec un adjectif, est à exclure, car ce mot n'existe pas en grec.

faire du *se* final ? Le joindre à la l. 3, elle-même obscure, ne mène à rien. Aurait-on un démotique en abrégé, soit $\Sigma\epsilon(\)$? On comparerait alors *ICS*, 378, à Abydos, où l'on considère habituellement le *so* final comme l'abréviation $\Sigma\acute{o}(\lambda\iota\omega\varsigma)$, « Solien » ; et 403, 383, où le *se* final vaudrait $\Sigma\epsilon(\lambda\alpha\mu\acute{\iota}\nu\iota\omega\varsigma)$ « Salaminien ». Enfin, ici même, peut-être 38. Si cette explication est correcte, il faudrait supposer la présence d'un toponyme paphien inconnu, correspondant à un démotique en $\Sigma\epsilon(\)$. (b) Une solution plus simple serait peut-être de comprendre : $\delta\ \Delta\acute{\alpha}\mu\omega\ \varphi\acute{\iota}\lambda\omicron\varsigma$, « l'ami de Damos ». Un nom simple $\Delta\acute{\alpha}\mu\omicron\varsigma$ est connu en grec et déjà probablement à Chypre, voir *ICS*, 65 et 299, commentaire. Pour la présence de $\varphi\acute{\iota}\lambda\omicron\varsigma$ on comparerait un graffite alphabétique d'Abydos, 445 Perdrizet-Lefebvre : $\Theta\alpha\rho\upsilon\sigma\theta\acute{\epsilon}\nu\acute{\epsilon}\varsigma, \Theta\acute{\iota}\acute{o}\kappa\rho\iota\tau\omicron\varsigma\ \delta\ \varphi\acute{\iota}\lambda\omicron[\varsigma]$; selon Perdrizet, il s'agirait de mercenaires crétois, unis par « l'amitié à la crétoise ».

L. 3. La lecture *i-ni-wa*, malgré une légère incertitude pour le s. 2, paraît incontestable ; noter le *wa* final, de grande dimension ; ensuite, rien sur la pierre. Le sens de cette séquence et son rapport avec le reste du graffite me demeurent incompréhensibles.

L. 4. Malgré la détérioration de la surface, la lecture proposée est très plausible. Au début, *o* paphien en L ; *na* et *si* assez reconnaissables, *pa* évident, *to* paphien lisible (malgré la fente médiane). Dans ces conditions, ce n'est sans doute pas un hasard si l'on obtient un nom paphien très rare, Ὀνασίφαντος ; un seul autre exemple est connu, précisément à l'Ancienne-Paphos, *ICS*, 11 c, avec comme ici un nominatif sans *sigma* final noté¹. En conclusion, je suppose que cet Onasiphantos, un autre Paphien, a ajouté son nom au-dessous de la signature de son concitoyen Stasagoras.

54 (453). Mur sud, cinquième assise, bloc 5 (le dernier à droite). Sur une surface assez détériorée, graffite de deux lignes ; longueur de la seconde, 70 cm.

Pas de transcription dans *ICS*.

(1) ?-?-?- - - -te-?

(2) *pa-te-i-sa-ta-na-ka-mo-pe-ra-ka*

Ensemble incompréhensible. L. 1, signes difficiles à identifier. L. 2, signes assez fins mais reconnaissables, malgré les rayures de la pierre. Une interprétation n'apparaît pas. Avec prudence, on pourrait se demander s'il ne s'agirait pas ici d'une signature non grecque, éventuellement étéochypriote² : comparer alors des séquences comme *ta-na*, *ICS*, 192, ou *ta-ka-na*, *ibid.*, 196.

55. Même secteur, quatrième assise, bloc 4, au milieu. Deux lignes en petits caractères paphiens, dextroverses ; longueur de la l. 1, 27 cm.

Inédit.

(1) *sa-ta-si-ke-re-te-se-ka-ri-ta-mo-pa-pi-o-se*

(2) *a-?-?-to-ta- - -pa-pi- - -te-pa-se-?*

$\Sigma\tau\alpha\sigma\kappa\rho\acute{\epsilon}\tau\eta\varsigma\ \text{Χαριδάμω Πάφιος}\ \text{Ἄ}\ \text{-----}$

En raison de la petite taille des signes et de nombreuses striures obliques, ces deux lignes, constituant un double graffite paphien, sont de lecture difficile, presque impossible à la seconde ligne.

L. 1. Signature du Paphien Stasikrétès. Le nom est entièrement reconnaissable, ainsi que l'ethnique. On a ici des signes du type « paphien moyen », avec *pi*, *re*, *se*, *si* de forme caractéristique ; peut-être *ri* (s. 9) ; le *o* (s. 14) est en forme de L, avec élément horizontal prolongé³.

Pour le nom $\Sigma\tau\alpha\sigma\kappa\rho\acute{\epsilon}\tau\eta\varsigma$, voir *ICS*, 211, commentaire ; un Paphien $\Sigma\tau\alpha\sigma\kappa\rho\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ est attesté à Delphes, *Griech. Dial. Inschr.* 2613. Ensuite, on a une zone difficile dans laquelle se trouve le patronyme. Seul le dernier signe est évident, un *mo* de forme triangulaire⁴. Le premier,

1. Ce phénomène est fréquent en paphien ; voir mes remarques au sujet d'*ICS* 11c ; également T.B. Mitford, *Studies*, p. 14, etc.

2. Comme on sait, il existe à Abydos un graffite étéochypriote assuré, *ICS*, 388.

3. Mitford, *Studies*, pl. XXII, « Middle Paphian ».

4. Mitford, *ibid.*, avec un dessin presque triangulaire.

s. 8, paraît être un *ka* ; ensuite, on pourrait voir un *ri* paphien, et un *ta*, plutôt qu'un *si*¹. On obtient alors le génitif de *Χαρίδαμος*, nom qui est déjà connu dans l'onomastique de Paphos (*ICS*, 28, légende monétaire, roi incertain du IV^e siècle).

L. 2. Elle est extrêmement endommagée. Au début, un *a*, puis, s. 5, un *ta* ; on est amené alors à considérer le s. 4, en forme de F, comme un *to*² ; l'ensemble fournirait *a-[ri-si]-to-ta-[mo-se]*, nouvel exemple du nom *Ἀριστόδαμος* si fréquent, mais cette proposition doit être présentée avec beaucoup de réserve. Après le s. 5, un trou dans la pierre. Plus loin, si ce n'est pas une illusion, traces de l'ethnique de Paphos, avec *pa-pi*, l'ethnique aurait alors figuré tout de suite après le nom du signataire. Vers la droite, plusieurs signes lisibles, mais dont l'interprétation échappe³.

C. Mur Nord

55 a. Cinquième assise, bloc 3, vers l'angle inférieur gauche, à gauche d'une grande cavité, restes de quatre lignes courtes, 18,5 à 22,5 cm.

Inédit.

(1) - - -u- - - (2) - - -wi-ti-o (3) no-wi-ti-se-? (4) - - -ki-yo-o-se

Restes misérables, pour lesquels la transcription proposée n'est qu'une tentative très hasardeuse⁴.

55b. Quatrième assise, bloc 3, tout à fait à droite, restes de six lignes courtes, longueur de 16 à 22 cm.

Inédit.

(1) *ti-mo-te-o-se* (2) *o-?-?-a-o* (3) *ta-?-?-ra-?-se* (4) *to-o-re-u-?* (5) *i-?-?-?-?-mo-se* (6) - - - -

Restes également très difficiles. L. 1, un nom au nominatif ; les traces peuvent correspondre au nom *Τιμόθεος*. La suite est trop endommagée.

56 (450). Même assise, bloc 4. Partie gauche d'un graffite incisé en grands caractères, la partie droite (début) ayant disparu ; longueur 76 cm.

Publié dans *ICS*.

-----]-we-se ka-a-ri-si-to-ta-mo-se

.....] *Φης κά(ς) Ἀριστόδαμος*

Signature incomplète de deux hommes, ...wès et Aristodamos. La lecture proposée dans *ICS* est complètement confirmée, ainsi que l'hypothèse d'après laquelle le début a disparu. Le bloc suivant a été entièrement creusé de cupules verticales. On avait donc deux signatures au nominatif, réunies par *κά(ς)* ; pour une structure analogue (mais dans un graffite plus long), voir **51** ; peut-être aussi **39**, de lecture difficile.

Le premier nom était un composé en *-κλέΦης* ; pour *Ἀριστόδαμος* qui est fréquent à Karnak, voir **5**, **16a**, **25**, etc.

57 (451). Même secteur, plus bas, à cheval sur la quatrième et la troisième assises, blocs 4 et 3. Trois lignes, longueur de la ligne 1, 23 cm.

Publié partiellement dans *ICS*.

1. Tels sont les tracés qui ont été adoptés pour le dessin définitif, mais j'ai longtemps pensé que le *ta* avait davantage l'aspect d'un *si* paphien simplifié, comparable au s. 3. Les striures de la pierre sont très gênantes.

2. Comme on sait, ce n'est pas la forme normale du *to* paphien. Cependant, des exemples de Rantidi, chez Mitford, *Studies*, pl. VIII, pourraient fournir un élément de comparaison.

3. On laisse complètement de côté quelques signes, plus grands que ceux de **55**, qui se voient à droite de la ligne 2, soit, de gauche à droite, *i-ka-?-?-?*

4. Pour ce graffite et le suivant, les transcriptions correspondent à peu près aux tracés adoptés pour les dessins définitifs, eux-mêmes réalisés à la suite de nombreux tâtonnements.

- (1) *a-ri-si-to-[se]* Ἄριστο[ς]
 (2) *e-re-ma-i-[o]* Ἑρμαί[ω]
 (3) *ko-re-te-a-ta-se* Κορητεάδας

Signature d'Aristos, fils d'Hermaios. L. 1. Les signes conservés sont lisibles ; à la fin, un seul a presque complètement disparu, sans doute un *se*, donc Ἄριστο[ς] nom admis dans *ICS*, 102, 118, ou bien Ἀρίστω[ς] attesté ici par 51, 3 (génitif) ; voir le commentaire¹.

L. 2. Écrite en montant vers la gauche, à cheval sur le joint. D'abord un *e* simplifié, puis *re*, un *ma* coupé en deux par le joint, un *i* également coupé et la trace probable d'un *o*. Au total, Ἑρμαί[ω] ; pour ce nom, voir plus haut 28 (probable), et l'exemple syllabique de Delphes, *BCH* 1971, p. 303-304.

L. 3. Ici, la lecture est évidente, avec un *ko* en forme de *pi* grec, un *se* final cursif, très allongé. Il s'agit encore d'un démotique ou phylétique. Plutôt qu'une forme en *-εάτας* (type *Τεγεάτας*), admise dans *ICS*, ce doit être une forme en *-εάδας* tiré d'un anthroponyme, comme l'envisage A. Heubeck², en rapprochant le nom mythique *Κορήτας* à Delphes (Bechtel, *HPN*, p. 477).

57a. Porte de la face nord, quatrième assise, restes de deux lignes ; longueur de la l. 2, 28 cm.

Inédit.

- (1) - - - - (2) *a-[ri]-si-to-ta-mo*

Ἄ[ρι]στοδάμω

Le nom du signataire est illisible. A la l. 2, on reconnaît comme patronyme un nouvel exemple d'Ἀριστόδαμος, voir 5, etc.

58 (452). Même porte, même assise. Deux lignes à la base du bloc : l. 1, 28 cm., l. 2, 45,5 cm.

Lecture provisoire dans *ICS*.

- (1) *ne-a-pi-ri-yo-se* (2) *o-na-si-lo pi-lo-na-i-te-wo-se*

Νεά(μ)βριγος (?) Ὀνασίλω Φιλοναϊδέφος (?)

Signature de Neambrios (?), fils d'Onasilos. Ce graffiti, somme toute assez bien conservé, avait été déchiffré en partie seulement par P. Lacau et nous-même, d'où plusieurs lectures inexactes dans *ICS*.

L.1. Au début, certainement un *ne* (et rien avant) ; le s. 5 est un beau spécimen de *yo*, formé de deux V accolés et placés sur un grand trait horizontal ; cette forme est très bien attestée à Karnak. Le nominatif obtenu apporte à l'évidence un nom nouveau : il faut maintenant le rapprocher du nom qui peut être lu dans la deuxième partie d'un graffiti d'Abydos, *ICS*, 399, après révision d'octobre 1975, soit : *o-ne-wa-pi-ri-o-se*. Pour rendre compte de ces formes, G. Neumann³, propose ingénieusement un composé *NeFa-* ou *Νεά(μ)βριγος* formé sur un degré réduit de *ἡμέρα* ; bien que ce type soit inédit, dans les composés ordinaires ou dans l'anthroponymie, on peut retenir cette explication⁴.

L. 2. Le patronyme est aussi clair que banal, avec encore Ὀνασίλω.

L. 3. Le dernier mot représente évidemment un démotique ou phylétique, qu'il faut rapprocher de 48a, *pi-lo-na-wi-te-o-se* ; il est probable, en outre, que cette dernière forme est la plus

1. A. Heubeck, *Kypriaka*, p. 258 et n. 7, donne la préférence à Ἀρίστως.

2. *O.c.*, p. 260, n. 14.

3. Communication de février 1976 ; étude parue dans *Kadmos* 16 (1977), p. 84-85.

4. Les composés, ordinaires ou noms propres, sont en *-ἡμερος/-ημερος* pour les noms (peu nombreux), voir Bechtel, *HPN*, p. 191. Il faut alors, avec G. Neumann, faire intervenir le traitement du substantif *μεσημβρία* « midi ».

correcte, et que le scribe de **58** a interverti le digamma. Une formation analogue se trouve en **51, 2** : comme on l'a vu, il serait séduisant, selon la suggestion d'A. Heubeck¹, d'admettre ici une formation en *-ιδέος* à partir d'un nom de tribu ou de phratrie **ΦιλοναFίς* reposant lui-même sur le nom d'homme *ΦιλόναFος*, ionien-attique *Φιλόνεως* (Bechtel, *HPN*, p. 326).

58a. Même porte, passage intérieur, montant est, face ouest, quatrième assise, quelques signes.

Inédit.

na-xe-?-?

Obscur : fin d'un nom en *-ναξ*, début et suite disparus.

d. Bloc isolé (mur Sud)

Les documents qui précèdent étaient déjà rassemblés, lorsqu'une découverte inattendue a permis d'ajouter encore deux signatures à cet ensemble ; malgré leur brièveté, elles sont intéressantes à plusieurs titres.

Il s'agit d'un bloc isolé, portant trois lignes syllabiques, qui a été retrouvé et identifié en 1977² ; l'histoire de cette pièce, conservée dans une réserve du Temple de Karnak, n'est pas connue, mais il est évident qu'elle provient de la chapelle d'Achôris, ayant été recueillie à une date non déterminable. En voici une description³.

« Il pourrait s'agir d'un bloc de corniche d'un des murs d'entrecolonnement. Les graffites sont incisés sur une face lisse, légèrement courbe, qui pourrait être une corniche. Au revers, deux cupules profondes. La gravure est semblable à celle des autres inscriptions ; le doute ne peut guère subsister quant à la provenance de ce bloc. Dimension : longueur en haut 44 cm. ; hauteur de la partie lisse (inscrite), 24,5 cm ; épaisseur en haut 16,5 cm, en bas 14 cm. »

« Nouvelle remarque (mars 1979) : après étude en vue de la restauration des murs d'entrecolonnement (à cette date, remontés), ce bloc provient de la corniche extérieure du mur central sud. Sa face inférieure était à 1,48 m du niveau du sol antique. »

59. Sur la partie supérieure, deux lignes, longues respectivement de 16,5 et 25 cm.

Inédit.

(1) *mi-si-to-se* (2) *ka-ri-yo-po-ta-me-se*

Μίσθος Καριγοποταμής

Signature de Misthos, Kariopotaméen. L'ensemble est assez bien conservé. Le nom du signataire apparaît difficile ; les signes 2 et 3 sont très probablement un *si* de forme assez simple (un *ka* serait plus haut, voir l. 2) et un *to*, avec la barre médiane prolongée à gauche. Cette lecture donne alors un nom *Μίσθος* correspondant au substantif *μισθός* « salaire », bien connu en chypriote, *ICS*, 217, 5, etc. Un tel anthroponyme, fondé peut-être sur le sens de « récompense » (Homère, Platon, etc.), semble nouveau mais tout à fait concevable : il est d'ailleurs postulé en Béotie par le dérivé *Μισσθίδας*⁴, fourni par une liste de noms de Tanagra (V^e s.), *IG VII*, 585 = Schwyzer, *Exempla* 451, etc.⁵.

Le démotique qui vient ensuite est de lecture assurée, grâce au parallèle fourni immédiatement par **60**, ces deux signatures venant de deux Chypriotes originaires de la même localité, qui ont signé ensemble (cf. **18-19**, etc.). Après un grand *ka*, hardiment tracé, on a un *ri* endommagé, un *yo* de la forme bien connue à Karnak, etc. ; l'avant-dernier signe est confirmé comme *me*, grâce au témoignage de **60**. Le démotique obtenu *Καριγοποταμής* doit être étudié

1. Communication d'octobre 1975, développée dans *Kypriaka*, p. 258-260.

2. Le mérite en revient à Françoise Le Saout, qui m'a fourni toutes les informations désirables.

3. D'après des notes de Françoise Le Saout.

4. Graphie avec deux *sigma* (type *Ἀρισστος*), attestée plusieurs fois dans cette inscription.

5. Réédition par J. Venencie, *BCH* 1960, p. 611-615, qui confirme la lecture. Aucun autre exemple n'est connu en Béotie (communication de P. Roesch).

en liaison avec celui de **18** et **19**, *Σολιοποταμής*, les deux formations venant s'apporter un mutuel appui. Comme on l'a indiqué au sujet de **18**, la présence d'un *me* dans une finale *me-se* est maintenant acquise pour les quatre graffites. Le second élément des deux démotiques, *ρο-τα-me-se*, peut s'expliquer comme *-ποταμής*, variante chypriote de *-ποταμεύς*¹.

Reste à élucider le premier élément pour les nouveaux graffites. Pour celui de **18** et **19**, le thème *Σολιο-* est évidemment en rapport avec le nom de la ville de Soloi. Or, s'agit-il d'un hasard si un fleuve antique de la même région porte précisément le nom de *Κλάριος* d'après un texte unique, Plutarque, *Solon*, § 26 ? La tentation est grande de corriger ce passage et de lire *Κάριος* en retrouvant le premier élément *Καριο-* de notre démotique. Ceci d'autant plus qu'on a déjà proposé d'identifier le « Klarios » avec un fleuve qui a son embouchure à l'est de Soloi ; dénommé actuellement *Karyotis*², il se serait même appelé antérieurement *Κάρης* ou *Karis*³, ce qui correspondrait très exactement à *Κάριος*⁴.

60. A quelque distance sous le précédent, sur une ligne, longueur 32,5 cm.

Inédit.

sa-ta-sa-ko-ra-se-ka-ri-yo-po-ta-me-se

Στασαγόρας Καριοποταμής

Signature de Stasagoras, Kariopotaméen. L'ensemble est assez bien conservé, sans marque de séparation (des incisions entre le nom et le démotique sont apparemment fortuites). Avec le même démotique que dans **59**, l'auteur du graffite est évidemment un compatriote du précédent signataire ; les écritures ne sont pas absolument identiques : notamment, de grands *se* anguleux en **59**, un *se* à éléments incurvés à la fin de **60**. Le nom du signataire est aussi clairement lisible qu'il est banal chez les Chypriotes, et c'est le quatrième exemple de *Στασαγόρας* à Karnak, voir **6**, **8** et **53**.

1. Pour le problème morphologique, voir *Bull. Soc. Ling.* 73 (1978), p. 287-291. En outre, une forme *βασιλής* valant *βασιλεύς* est maintenant connue à l'Ancienne-Paphos voir *Kadmos* 19 (1980), p. 75.

2. Sakellarios, *Kypriaka*, I, I^{re} éd. (1855), p. 28-29 et 116 ; 2^e éd. (1890), p. 19-20. Pour Oberhammer, *Abhandlungen... W. von Christ dargebracht*, Munich, 1891, p. 95, ainsi que *Cypern*, p. 151, et *RE*, s.v. *Kypros* 1, carte, col. 97-98, le « Klarios » serait plutôt le *Kambos* ou *Kambu*, immédiatement à l'ouest de Soloi ; il ne semble pas exister d'autre argument que la proximité.

3. Sakellarios, *ibid.*, insistant sur l'importance de la rivière *Κάρης* du point de vue des Chypriotes contemporains ; d'autre part, Oberhammer, *Cypern*, p. 152, n. 1, indique le nom *Caris* pour le XV^e siècle chez Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*.

4. Je résume ici une étude plus détaillée, « Fleuves et villages de la région de Soloi », *Report Dept. Antiquities Cyprus*, 1979, p. 218-220.

INDEX

1. INDEX DES SITES ET DES MONUMENTS.

- Abou Simbel, temple : 80.
- Abydos, temple de Ramsès II : 58, 129.
 – – temple de Séthi I^{er} : 80.
- Biggeh (île de —) : 103.
- Bouto : 13.
- Chypre : 14, 18.
- Coptos : 15 n. 8.
 – – chapelle de Cléopâtre : 85.
 – – porte de Caligula : 130.
- Deir Chellouit : 132 n. 242.
- Deir el Bahari :
 – – édifice du parvis : 103 n. 65
 – – sanctuaire : 101 n. 57
 – – temple de Mentouhotep : 134.
- Deir el Médineh, temple : 136.
- Dendara, temple : 80.
 – – chapelle de terrasse : 101 n. 61.
 – – colonnade du mammisi : 101 n. 57.
 – – kiosque sur le dromos : 103 n. 67, 68.
- Edfou, temple : 80.
 – – chapelle de terrasse : 101 n. 61.
 – – colonnade du mammisi : 101 n. 57.
 – – kiosque sur le dromos : 102 n. 67.
- Eléphantine : 14.
 – – kiosques : 102 n. 65.
- EIKab : 14.
 – – chapelle de Setaou : 101 n. 57.
 – – grand temple : 101 n. 57.
 – – kiosque de Nectanébo : 102 n. 65.
 – – kiosque de Thoutmosis III : 102 n. 65.
- Esna : 127
 – – kiosque temporaire : 102 n. 63.
- Gebel Barqal, kiosques : 102 n. 63, 63.
- Héracléopolis : 14.
- Hibeh, salle hypostyle du temple : 101 n. 60.
- Karanis, kiosque romain : 102 n. 63.
- Karnak : **passim**
 – – temple d'Amon :
 – – Akhmenou : 46.
 – – bassin occidental : 95.
 – – chapelle de la XXIX^e Dynastie : **passim**
 – – chapelle adossée au temple de Khonsou :
 101 n. 56.
 – – chapelle blanche : 102 n. 65.
 – – chapelle d'albâtre : 77.
 – – chapelle rouge : 77.
 – – chapelle de Ankhnesneferibrê : 15 n. 7.
 – – chapelle de Nitocris : 15 n. 7.
 – – chapelle de Nectanébo I^{er}, dans
 le mur d'enceinte : 133, 142.
 – – chapelle d'Osiris-Heqadjet : 140, 142.
 – – colonnade éthiopienne de l'Est : 101 n. 58.
 – – colonnade éthiopienne de la cour du X^e Pylône :
 63 n. 214.
 – – colonnade éthiopienne du temple de Khonsou :
 101 n. 58.
 – – colonnade du temple d'Opet : 101 n. 57, 142.
 – – dais de la salle hypostyle : 101 n. 61.
 – – dromos ouest : 93.
 – – édifice de Taharqa auprès du Lac Sacré : 55, 58,
 126, 129, 138, 142.
 – – enceintes : 18.
 – – kiosque de Taharqa : 102, n. 62.
 – – lieu d'embarquement : 93, 95-98.
 – – magasin d'offrandes, au Sud du Lac Sacré : 14,
 16, 46.
 – – marques nilométriques : 89, 93, n. 16, 95,
 n. 19, 103.
 – – monument éthiopien à colonnes sur le parvis : 90.
 – – parvis d'Amon : 89 sq.
 – – porche du temple de Ptah : 101 n. 57.
 – – porte d'Evergète : 68, 133.
 – – Pylône, I^{er} : 89 sq.
 – – Pylône, II^e : 15.
 – – Pylône III^e : 127.
 – – Pylône IV^e : 100 n. 54.
 – – Pylône VI^e : salle annexe, Nord : 142.
 – – Pylône VIII^e : 77, 101 n. 55.
 – – Pylône, IX^e : 101 n. 55.
 – – Pylône, X^e : 68, 101 n. 55, 126.
 – – quai : III. n. 98 n. 38.
 – – rampe anépigraphie du parvis ouest : 95.
 – – rampe de Taharqa : 17, 89.
 – – salle hypostyle : 78.
 – – sanctuaire-reposoir de Philippe Arrhidée :
 79, 136.

- temple de Khonsou : 79, 133.
- temple d'Opet : 18 n. 38, 139.
- temple de Ramsès III : 72.
- tombeau d'Osiris : 15 n. 7.
- tribune occidentale : 17, 89, 93.
- Karnak-Nord :**
 - chapelle de Nitocris : 15 n. 7, 101 n. 57.
 - chapelle sur le dromos : 102 n. 64.
 - colonnade éthiopienne : 101 n. 58.
 - édifice de Nitocris à Malgatta : 15 n. 7.
 - porte ptolémaïque : 68.
 - temple de Harprê : 15 n. 12, 69.
 - temple de Maât : 100 n. 54.
 - temple de Thot : 15 n. 7.
 - temple d'Osiris-Pamérès à Malgatta : 15 n. 7.
 - temple haut : 101 n. 57.
- Karnak-Sud :**
 - chapelle d'Osiris-Ptah (Tanoutamon) : 55, 56.
 - colonnade éthiopienne : 101 n. 58.
 - colonnade ptolémaïque : 101 n. 57-58.
 - sanctuaire d'Amon-Kamoutef : 15 n. 7.
 - temple de Kamoutef : 101 n. 57.
 - temple de Mout : 100 n. 52.
 - temple crypte : 135.
- Kawa, temple :** 123.
 - kiosque de Taharqa : 102 n. 65.
 - kiosque ouest : 102 n. 63.
- Kertassi ; kiosque :** 102 n. 69.
- Kharga :** 14.
 - temple d'Hibis ; porche de Nectanébo : 68, 101 n. 57, 126.
- Kouban, kiosque :** 102 n. 65.
- Létopolis :** 14.
- Louqsor, temple :** 14, 117.
 - colonnade éthiopienne : 102 n. 63.
 - monument d'Achôris : 14, 15, 102 n. 63, 104 n. 79.
- Masara, carrières :** 14.
- Médamoud :** 14.
 - colonnades : 101 n. 57.
- Médinet Maadi, kiosque :** 102 n. 68.
- Médinet Habou :** **passim**
 - « abattoir » dans le temple de Ramsès III : 125.
- chapelles des divines adoratrices : 100 n. 54.
- quai d'accostage : 103 n. 77.
- porche de la XXIX^e Dynastie : 16, 25, 26, 101 n. 57, 120.
- porche ptolémaïque : 101 n. 56.
- temple de la XVIII^e Dynastie : 14, 15, 131 sq.
- colonnes-étais : l. 6 ; 15, 104 sq.
- porte du déambulatoire : 15, 106.
- Memphis :** 14.
- Mendès :** 13.
- Méroé, temple du Sud :** 102 n. 62.
- Naga, kiosque de l'Est :** 102 n. 64.
 - kiosque romain : 102 n. 63.
- Nécropole thébaine :** 57, 135.
- Om el Breigât, kiosque :** 102 n. 69.
- Ouadi Hammamât :** 130 n. 219, 132.
- Philae :**
 - chapelle contre le II^e pylône : 101 n. 57.
 - escaliers d'accès au plan d'eau : 103.
 - kiosque de Nectanébo I^{er} et Ptolémée II : 103.
 - kiosque de Trajan : 102 n. 69, 103.
 - points d'accostage : 103.
 - porte de Nectanébo : 72.
 - temple d'Arsénouphis : 101 n. 57.
 - temple de Hathor : 101 n. 57.
- Qasr el Agouz :** 128.
- Qasr Qarun, kiosque :** 102 n. 69.
- Saqqara :** 13, 14.
 - maison du Sud de l'ensemble de Djoser : 101 n. 56.
- Sebennytos :** 14.
- Sohag :** 13, 14.
- Soleb, colonnade :** 101 n. 55.
- Tanis :** 79.
- Tell el Maskhouta :** 14.
- Thèbes :** **passim**
- Tôd :** 14, 103 n. 71, 127.
 - kiosque-reposoir : 102 n. 63.
- Toura, carrières :** 14.

2. INDEX ARCHÉOLOGIQUE.

- ancre de halage (?) : 95 n. 18, 136 n. 275.
- Atef :** 34 n. 59, 73.
- bandeau de soubassement : 61.
- barque d'Amon, description : 39-43.
 - dimensions et portage : 77, 81-85, 97.
 - évolution, d'Aménophis I^{er} à l'époque ptolémaïque : 77-81.
 - façade du naos : 84-85.
 - pavois et socle : 42.
- barques de Mout et de Khonsou : 43, 98-100.
 - dimensions et portage : 99.
 - points d'embarquements : 100.
- bâton (nabout) : 23.
- bâtons sacrés d'Amon (les 10 —) : 42.
- bœuf – **iousa** : 55.
- bœuf – **neg** : 55.
- boucle de l'urêus : 39, 73.
- bouquet monté : 134, 132 n. 242.
- braséro : 54.
- cannes : 76.
- chapelle-reposoir, colonnes éthiopiennes : 16, 17, 61-65, 90-95.
 - colonnes à pans coupés : 17.
 - dépôts de fondation : 18.
 - fonctionnement : 93-98.
- circulations latérales : 101 n. 59.
- cœur de l'animal sacrifié : 54-55.
- coffres – **merout** : 123.
- collier d'Amon : 75.
- colonnades :

— — éthiopiennes, fonctionnement : 121 n. 144-145.
 corselet à bretelles : 74.
 costumes : 73-76.
 couronnes : 33 n. 51, 73.
 couronne de Haute et de Basse-Egypte : 73.
 cryptes : 129-139.
 décor des portes : 66-69.
 encensoir : 38.
 enseigne *hns* : 31.
 — — d'*Wp-w3wt* : 31.
Falkenjacke : 74.
 flagellum : 30.
 flotte de remorquage : 95-96.
 gazelle : 55.
 graffiti chypriotes : 13, 16, 18.
 ivoires orientaux : 81 n. 123, 84.
Khakerou : 31, 57.
Khepresh : 72, 73.
 Kiosques : 101-103.
 kiosque d'accostage : 17.
 kiosque d'accueil : 102-103.
 kiosque-reposoir : 102 n. 63.
 main droite, son importance : 27, 28, 38, 53.
 massue : 76.
mekès : 30.
 ménat : 15.
 murs-écrans : 101 et n. 56.
 naos portatif : 41.

naos-sceau : 81.
 nervures des colonnes : 62-63, 90.
 orientations : 39-40, 71.
 oryx : 55.
Ousirhat : 93-99.
 coup de main sur l' — : 141.
 dimensions : 95 n. 29.
 hymne à l' — : 141.
 pagnes : 75.
 — — à grand rabat triangulaire : 75.
 — — sans grand rabat triangulaire : 75.
 panneaux protocolaires : 70-72.
 parvis, leur fonction : 100-104.
 pectoral d'Amon : 76.
 plaque de bronze ajourée : 15.
 plumes d'Amon : 28 n. 28.
 porches : 100-103.
 quais : 98 n. 38.
 emploi, technique : 61.
 représentation symbolique du palais : 31.
 robe royale : 75.
sbht : 68, 101 n. 55.
sbht m^crt : 101 n. 60.
 signes symboliques derrière le roi : 53.
 symétrie des scènes : 27, 28, 29, 38, 53.
 tribune : 89-90.
 — — représentations : 93.
 — — rites sur la — : 93 n. 16, 102.
 vase-*hs* : 38.
 vases sacrés : 90, 103.

3. INDEX DES NOMS DE ROIS ET DE DYNASTIES.

Achôris : **passim**.
 Amasis : 15 n. 7.
 Aménophis II : 14.
 Amyrtée : 13.
 Apriès : 15 n. 7.
 Chéchanq I^{er} : 89.
 Darius : 15, 131 n. 231.
 Dynastie, XXI^e : 131.
 — — XXV^e (éthiopienne) : 14-17, 131.
 — — XXVI^e (saïte) : 13-16, 93, 131.
 — — XXIX^e : **passim**.
 Hatchepsout : 17 n. 34.
 Montouhotep II : 17 n. 34, 133.
 Mouthis : 13.
 Nectanébo I^{er} : 14, 18, 16.
 — — II : 17 n. 33.
 Nékao : 15 n. 7.
 Néphéritès I^{er} : 13-14, 16 n. 12.
 — — II : 14.

Osorkon III : 89, 140.
 Pédoubastis (conte) : 141-142.
 Perses : 13, 15, 135.
 Pinedjem I^{er} : 127, 131.
 Psammétik : 14-15 n. 17.
 — — I^{er} : 15 n. 7.
 — — II : 15 n. 7, 131.
 — — III : 15 n. 7.
 Psammouthis : **passim**
 Ptolémées : 79-80.
 — — V, Epiphane : 136.
 — — VIII, Evergète II : 128, 136.
 — — IX, Sôter II : 14, 134, 142.
 Ramessides : 78-79.
 Romains : 137.
 Taharqa : 16-17, 25-26, 89-90.
 Takélot III : 89, 140.
 Téos : 14.
 Thoutmosis III : 16, 104-116, 118.

4. INDEX DES NOMS DE PARTICULIERS.

Aba : 135.
 Ahmès : 133.

Diodore de Sicile : 137 et n. 282.
 Divines Adoratrices : 14-15.

Evagoras de Salamine : 14.
Gallus : 134.
Montouemhat : 54-58, 129, 131, 135.

Nakht-Djehouty (artisan restaurateur de barques) : 82 n. 128.
Nitocris : 15 n. 7.
Ouser (vizir) : 57.

5. INDEX DES DIVINITÉS ET DE LEURS ÉPITHÈTES.

Amon l'ancien : 117.
-- **Ba** qui lie les naissances : 119.
-- **Ba** vénérable d'Osiris : 139.
-- celui qui est sur son siège : 119.
-- d'Opê : 117, 123, 131-133, 142.
-- d'Opê I : 117 n. 116.
-- d'Opê II : 117 n. 116, 118.
 du lieu Djoseret : 15.
-- primordial : 15.
-- qui vient à celui qui l'appelle : 119.
-- seigneur des Trônes du Double Pays : 119.
-- voilé : 131-132.
-- **dsr-^c** : 139-140.
-- **nswt-nt^rw nb nswt t³wy** (alternance) : 37.
-- **rs-wd³** : 138.
Amon-Kamoutef : 119.
Amon-Min : 39, 119.
Amon-Osiris : 138.
Amon-Rê, de **To-Djeser** : 108-118.
 -- du lieu — **Djeseret** : 11, 122, 131.
 -- le primordial du Double Pays : 111.
 -- qui préside à son Opê (*ḥnty-ipt. f*) : 109, 118, 119.
Ba, les — : 117, 128-133.
 -- les — des Huit (**B³w n ḥmnw**) : 108.
 -- les 10 — d'Amon : 129, 138-140.
 -- les 10 — de l'Égypte (**B³ n kmt**) : 118.
le Grand **Ba** de l'Égypte : 115, 117, 139.
Grand **Ba** de celui-a-achevé-son-temps (voir Kematef) : 117.
Ba vénérable de l'Égypte : 137.

Ba vénérable qui est dans Thèbes : 131.
Ba caché d'Osiris : 139.
dieux morts d'Edfou : 123, 128, 133.
Ennéade : 121.
Horus de Bouto : 141.
 -- fils d'Isis : 123, 141.
Irto : 117.
Isis : 35, 117.
Kematef : 117, 119, 120.
Khonsou : 111.
Khonsou-Chou, l'ancien : 117, 133, 142.
Min : 123.
Montou : 69, 117, 119, 127.
 -- seigneur de Thèbes : 111.
 -- taureau lunaire : 119.
 -- taureau qui réside à Médamoud : 111.
Mout : 111.
Nout : 119.
Ogdoad : 115.
Osiris : 14, 123, 136-141.
 -- qui est à la tête de l'Occident : 109.
 -- Onnophris : 137.
Ptah-Sokar-Osiris ; qui réside à la Butte de Djemê : 113.
Ptah-Tatenen : 109, 115-118.
Primordiaux (les Huit dieux —) : 115, 118-119, 142 n. 318.
 -- seigneurs des Buttes de Djemê : 108, 118.
Thot : 46.

6. INDEX DES SANCTUAIRES ET LIEUX MYTHOLOGIQUES.

Abaton de Bigeh : 119.
Butte de Djemê : 117, 131, 136.
Butte de Geb : 128.
caverne du Noun : 119.
Dame de Vie : 119.
Djemê : *passim*. 108 sq.
Djeseret occidentale : 120
 -- occidentale de l'Horizon.
 -- (**Dsrt³ ḥt imnt**) : 118
 -- de Ptah-Sokar-Osiris **drst Pth Skr Wsir** : 120.
Douat : 117, 125, 129.
Esna, temple **Pr-nt^r** : 119.
Grande-demeure vénérable : 118.
Héliopolis : 117.

Ile-de-Feu : 115.
Imenet, nécropole : 129.
Ipetsout : *passim*.
Lieu-Djeseret (**Dsrt-st**) : 118, 131.
Lieu d'exaucer les supplications des dieux et des hommes
 (st **snmḥ sḏm sprw n rmtw ntrw**) : 119, 130.
Memphis : 117
Noun : 117
Opê du Sud : 115, 118, 119.
Pavillon de la Maison de la Vie : 128.
Salle de l'Igeret : 118, 137.
To-Djeser (t³-Dsrt) : 137.
Temple d'Opet : 119.

7. INDEX DES FAITS DE RELIGION.

abattage : 54-56, 68.
 -- rite (**sm³**, **s^cd**) : 125.
ablation du cuisseau : 54.
accolade divine : 27-28, 68-69.

adaptation tardive de la théologie d'Amon : 138-142.
association d'Amon d'Opê : 136.
Athyr (fête du 29 —) : 127.
barque (rituel de la —) : 128.

Bonne Réunion (fête de la —) : 123, 128.
Brandopfer : 126.
Bratopfer : 126.
 chargement de la barque : 95-100.
 choachytes : 131 n. 231, 135-136.
 choachytes de la Vallée : 135.
 coffres-merout : 34, 123.
 Confirmation du pouvoir royal : 140.
 couronnement : 32.
 course à l'oiseau : 122.
 — — royale, avec Flagellum et **Mékès** : 30.
 — — avec vase et rame : 123.
 Décade (fête de la —) : 115, 119, 120 n. 138, 127, 130-134, 138, 142.
 — — à Louqsor : 130, 134.
 défoncer le sol (**hbs-t**) : 122, 124-125, 136.
 Djemê (rites de —) : 106 n. 84, 132 sq.
 — — (retour de —) : 129, 138, 142.
 donner la maison à son maître : 67.
 Embaumement (rituel de l' —) : 132 n. 241, 137.
 épéautre du Sud : 122.
 évocation d'un souverain ancien : 14, 17.
 fondation (rituel de —) : 124.
 formule invitatoire : 67.
 fouler la tombe : 123, 128.
 grande offrande (**m**³**t**³) : 56.
 — — offrande **bt**³**t** : 56, 128, 135.
 — — consécration (**hrp**³**bt**) : 56, 67.
 — — présentation (**sm**³**bt**) : 56.
 holocauste : 54, 56, 125, 134.
 — — alimentaire : 126.
 — — apotropaïque : 126, 128.
 — — **Krr** : 128.
 interdits : 119.
 jour épagomène, 1^{er} : 90.
 Khoiak, mois : 137.
 — — 12 : 124
 — — 22 : 124
 — — 26 : 117, 118, 124, 136.
 — — 30 : 124.
 lait cuit frais : 122.
 libation d'eau fraîche : 133-137.
 Litanie de Rê : 52-60, 128-129, 138, 140.
 Litanie d'Osiris : 129.
 Liturgie ouverte ou fermée : 141-142.
 lotus : 117.
 mystères d'Osiris à Dendara : 124.
 navigation d'Amon d'Opê : 120, 132-134.
 navigation divine : 142 n. 318.
 Nehebkaou : 124, 142 n. 318.

Nouvel An : 17.
 offrande alimentaire (monuments éthiopiens) : 127 n. 197.
 — — litanique : 56, 67, 125-130, 138.
 — — — — pour Rê, en tous ses noms (**irt wdn**) : 128.
 — — royale (**nswt di htp**) : 67, 128.
 Opet, la (grande) fête : 104, 119, 126.
 Ouverture de la Bouche : 128, 134, 142 n. 318.
 pain blanc, offrande : 32.
 Pakhons, mois : 136.
 pastophore d'Amon d'Opê : 136.
 papyrus de Leyde : 132.
 — — funéraire, B.M. 10209 : 124, 135.
 — — — — B.N. n° 198 : 131, 132 n. 241.
 Payni, mois : 136-137.
 — — 18 : 136.
 — — 23, 25 : 134.
 — — 28 : 135.
 perennité du rite : 133.
 Phamenoth, 1^{er} : 136.
 pièces de choix ; consécration : 122.
 — — frapper (**hwt-r stpw**) : 56, 125, 129.
 — — offrande (**rdit w³b stpw**) : 125.
 porte du temple (rite à la —) : 67-68.
 pousser les veaux (**hwt bhsw**) : 34, 122-124.
 présentation des offrandes (**w³h ht**) : 115, 128.
 protection de la barque (rituel de —) : 128.
 purification rituelle : 90.
 quatre liquides : 36, 122, 125.
 raisin : 122.
 réunion mystique d'Amon et de Rê : 138.
 sacrifice : 125.
Sed, fête : 30, 50, 52, 123.
Heb-sed d'Osiris : 123.
 semailles : 124.
sh blanc et vert : 122.
 sortie du dieu : 95, 126
 soulever le ciel : 39-40
 substitution (culte de —) : 133, 141-142.
 Thot, mois, 2 : 136.
 traversée annuelle d'Amon : 136.
 Tybi, 1^{er} : 124.
 Union au Disque : 138.
 Vallée, la (belle) fête : 56, 104, 124-125, 127, 134-137.
 veaux : voir « pousser ».
 Visite Royale : 30-34, 101, 120-121.
 — — rites d'accueil : 121.
 — — d'introduction : 121.

8. INDEX DES FAITS DE LANGUE ET D'ÉCRITURE.

assonance : 48.
 confusion **nswt bity** et **s³R^c** : 26.
 formule **ir.f di^c nh** : 29.
 formule **s³n** : 31, 32, n. 44, 71-72.
 inversion de signes : 45.
 structure des textes accompagnant les barques : 50.
nh w³s : 32 n. 44.

r r³-^c : « jusqu'à » 48.
 r pour m d'équivalence : 47.
hr w³t.s nb : 49.
hn^c : 115.
K pour **K** : 35.
 t fautif : 52.

9. INDEX DES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

TEXTES DE LA CHAPELLE-REPOSOIR DE KARNAK (K n° scène)
ET DES COLONNES-ÉTAIS DE MEDINET-HABOU (M n° texte)

A. OFFRANDES ET ACTES RITUELS

<i>irp (rdit)</i>	K. 16 7, 20
<i>ᶜᵏ r Hwt-ntr</i>	K. 2
<i>wdn (irt)</i>	K. 21
<i>wdn ḥt (irt)</i>	K. 2
<i>wṣḥ ḥt</i>	M. 2
[<i>bs nswt</i>]	K. 12
<i>Nswt-di-ḥtp (irt)</i>	K. 2, col 2.
<i>rnp ḥᶜw.sn</i>	M. 4.
<i>ḥṣp nl:s</i>	M. 1.
[<i>hwt bhsw</i>]	K. 13
<i>ḥwt sp 4 r stpw</i>	K. 7, 8
<i>ḥᶜ m ᶜḥ</i>	K. 11
[<i>ḥbs tṣ</i>]	K. 14
<i>sntr (irt)</i>	K. col. 1.
<i>sntr ḳb (irt)</i>	K. 17, 19
<i>ḡṣi r 'lṣt-Dṣmt tp hrw 10</i>	M. 2

B. DIVINITÉS ET ÉPHITÈTES DIVINES (sauf dieux de la Litanie de Rê)

<i>ṣst wrt, nbt pt, ḥnwt tṣwy</i>	K. 13
<i>ᶲlmm-Rᶜ</i>	K. Col 1, 2, 12, 13
<i>ᶲlmm-Rᶜ...</i>	M. 5.
<i>pṣwty-tṣwy</i>	M. 8.
<i>m ᶲlpt-swt</i>	K. 18
<i>nb pt</i>	K. 18
<i>nb nswt tṣwy</i>	M. 1, 14, 12. K. 2, 3, 9, 15, 16, 19 (2), 19 (3), 19 (4) 17 (5), 18, M Col. 1
<i>nswt ntrw</i>	M 1, 11. K, 4 10
<i>ḥry ib ᶲlpt-swt</i>	M. 7.
<i>ḥry st.f</i>	M. 12.
<i>ḥḳṣ Wṣst</i>	M. 11.
<i>ḥnty ᶲpt.f</i>	M. 2, 13. K. 19 (2), 19, (17) (5)
<i>ḥnty ᶲlpt-swt</i>	M. 5.
[<i>n</i>] <i>Dsr-st</i>	M. 13
<i>Kṣ-mwt.f</i>	M. 13
<i>ᶲlmm</i>	K 4, 19, 4, 17, 6, 18.
<i>nb Hwt-ᶜṣt</i>	K. 3
<i>nb tṣwy ᶜlwnw</i>	K. 1. 7. 13.
<i>Wṣdyt</i>	15. 17. (IIb, p. 9)
<i>Wsr nb ṣbdw</i>	M. 2.
<i>ḥnty ᶲlmm</i>	M. 2.
<i>Bṣ-ᶜṣ-n-Kmt</i>	M. 2.
<i>Bṣw n ḥmnw</i>	M. 2.
<i>Psdṯ ntrw</i>	K. 4.
<i>Pth-Skr-Wsr</i>	
<i>ḥry-ib ᶲlṣt-Dṣmt</i>	M. 14
<i>Pth-Tṣtnn it ntrw</i>	M. 3.
<i>nb ᶜnḥt</i>	M. 3.
<i>Mwt irt Rᶜ</i>	M. 4.
<i>wrt</i>	M. 15.
<i>nbt pt</i>	M. 4.

<i>nbt ᶲlṣrw</i>	M. 15.
<i>Mnt nb ᶲlwnw ṣmᶜ</i>	M. 10.
<i>nb Wṣst</i>	M. 4. 14 K 5.
<i>nb pt</i>	K. 5.
<i>ntr ᶜṣ</i>	K. 5
<i>Kṣ ḥry-ib Mṣdw</i>	M. 4.
<i>nṣ nbw ᶲlṣwt Dṣmt</i>	M. 1.
<i>nbw Tṣ-dsr</i>	M. 4
<i>Nḥbt</i>	K. 2. 6. 8. 16. 19 (II b 9)
<i>ntrw imyw ᶲlmm</i>	K. 21
<i>Rᶜ</i>	K. 1, 2, 3, 7-8, 11, 12, 13, 14 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
<i>Hr</i>	K. 3, 12, 13, 20, 18.
<i>ṣḥty ntr-ᶜṣ</i>	M. 9.
<i>nb pt</i>	M. 9.
<i>nb ntrw</i>	M. 9.
<i>Hr-nd-it.f</i>	M. 3.
<i>ḥmnw</i>	M. 12.
<i>ḥnsw m Wṣst Nfrḥtp</i>	M. 6. 16
<i>nb ṣwt-ib</i>	M. 16. K 13 (?)
<i>Gb iry-pᶜ t ntrw</i>	K 3

C. NOMS DE LIEUX

<i>ṣbdw</i>	M. 2.
<i>ṣḥt-n-pt</i>	K. 19, 4.
<i>ᶲlṣwt-Dṣmt</i>	M. 1. 14.
<i>ᶲlṣt-Dṣmt</i>	M. 2.
<i>ᶲlwnw</i>	K. 12.
<i>ᶲlwnw ṣmᶜ</i>	M. 10.
<i>ᶲlpt-swt</i>	K. 19, 2. 19, 4. 17, 5 18
<i>ᶲlmm</i>	M. 2, K. 21.
<i>ᶲlṣrw</i>	M. 15.
<i>ᶜnḥt</i>	M. 3.
<i>ᶜt-igr</i>	M. 4.
<i>Wṣst</i>	M. 4, 11, 6, 14 K. 4, 5.
<i>Pr-ᶜṣ ṣpsy</i>	M. 2.
<i>Mṣdw</i>	M., 4.
<i>Mḥt</i>	K. 17,5
<i>Hwt-ᶜṣt</i>	K. 3.
<i>Hwt-n-/////</i>	M. 7.
<i>Hwt-ntr</i>	K. 2.
<i>ḥft hr nbs</i>	M. 3.
<i>ḥnm-nḥḥ</i>	M. 3.
<i>spwt</i>	M. 4.
<i>st-snmḥ-sḡm-sprw</i>	
<i>ntrw-rmtw</i>	M. 3.
<i>rst</i>	K. 17,5
<i>Tṣ-dsr</i>	M. 4.
<i>Tḫt/////</i>	M. 7.
<i>Dsr</i>	M. 14.
<i>Dsrt/////</i>	M. 6.
<i>Dsrt-ṣḥ (t)-ᶲlmm</i>	M. 15.
<i>Dsrt-st</i>	M. 1.
	M. 5, 12.

INDEX

A. ANTHROPONYMES

(les renvois concernent les numéros en caractères gras du catalogue).

- Ἄγης : 6 ; 8
Ἀκέσσανδρος : 46
Ἄκρος : 40
Ἄλφεός (?) : 39
Ἀναξαγόρας, voir Φαναξ—
Ἀρισταγόρας : 13
Ἀριστόδαμος : alph. 5 ; syll. 16a ; 47 ; 56 ;
 gén. —ω 25 ; 57a
Ἀριστο[ς] (?) : 57 (ou bien Ἀρίστω[ς] ?)
Ἀρίστω[ς] : gén. —ωΦος 51,3 ; —ωος (?) 51,4
Βαλσάμων : alph. 1
Γλαῦκος : 28 ; 52
Δαμοθίγας : 17 ; 19
Δαμοκλῆς : gén. —έος 19
Δᾶμος : gén. —ω (?) 53,2
Δαμόφιλος : gén. —ω (?) 53,2
Δάμω[ς] : gén. —ωΦος 17
Ἐπι . . . : 42
Ἐπιμένης : 34
Ἐρμαῖος : gén. αἰ[ω] 57 ; —α(ί)ω (?) 28
Ἐσλαγόρας : 24
Εὐκλέης : 39
Εὐμήστωρ : gén. —ορος (?) 14,2
Φαναξαγόρας : 20
Ζωγόρας : gén. —αυ 9
Ζωφάλιος : 10
Ζώφανδρος : 51,1
Θεμιστίας : gén. —ίγαν 18
Θιοδα(ῖ)ος (?) : 30
Κιλικάς : 37
Κυδίλος : 15a ; 31
Μίσθος : 59
Νεάμβριγος (?) : 58
Νικᾶς : 49
Νικόδαμος : gén. —ω 13
Νικόλαος : 33
Ὀνα [.. : 51,2
Ὀνάμενος : 47
Ὀνάς : gén. —ᾶΦος 16 ; —ᾶος (?) 31b
Ὀνασαγόρας : gén. —αυ 50
Ὀνασόγορος : 32a
Ὀνάσας : 42 ; 44 ; gén. —αντος 43a
Ὀνασκρέτης : 51,3
Ὀνασίκυπρος : 16 ; gén. —ων 51,1
Ὀνασίλος : 25 ; 38 ; gén. —ω 58 ; gén. —ων 23
Ὀνασιμᾶς (?) : 51,2
Ὀνάσιμος : 32
Ὀνασις : 12 ; 32b
Ὀνασίραντος : 53,4
Πασιθίγας : 18
Πέτρων : alph. 3
Πνῦτος : 29a
Στασαγόρας : 53 ; 60 ; gén. —αυ 6 ; 8
Στάσανδρος : 22
Στασίας : gén. —ίγαν 44
Στασιθε ... (?) : 31b
Στασκρέτης : 55
Τιμαγόρας : alph. 3 ; syll. 23 ; gén. alph. —αυ 5
Τιμᾶς : gén. alph. —ᾶος 2 ; gén. syll. 7, 15
Τιμο . . . : 55a
Τιμοφάναξ : gén. —ακτος 24
Τιμοκλέης : 14a ; gén. —έος 52
Τιμοκρέτης : 16c
Τιμόνκος : 36
Τίμος (?) : 48a (ou bien Τίμω[ς] ?)
Φαῦος : gén. —ω 29
Φιλόδημος : alph. 1
[Φι]λοκράτης : alph. 4
Φιλοκρέων : alph. 2 ; 2a ; syll. 7 ; 15
Φιλόκυπρος : 41
Φιλόξ[ενος] : alph. 5a
Φίλω[ς] : gén. —ωΦος (?) 20
Χαρίδαμος : gén. —ω 55
... κλέφης : 50
... μένης : 35
... νίκων : 13a
... τοδάμω : 29b

B. ETHNIQUES et « DÉMOTIQUES »

ΕύρυλαΦιδέος (?) : 51,2
Εύρυσθεάδας : 20
Καριγοποταμής : 59 ; 60
Κεραμε... : 22
Κέτιον : gén. -ω 49
Κορητεάδας (?) : 57
Κύπρος : gén. -ων 31
Λαπή (θιος?) : 38
Λέδριος : alph. 1 ; 3 ; 5 ; syll. 6 ; 8 ; 9 ; 29 ; -ιγος 30 ; 31
Λιησκολεάδας : 41
Λιμνίσιος : 12 ; 16
Πάφιος : 42 ; 43a, b ; 44 ; 55
Σαλάμνιος : alph. 2 ; Σελαμίνιος syll. 15,2
Σολιοποταμής : 18 ; 19
ΦιλοναΦιδέος (?) : 48a ; -ναϊδέΦος (?) 58

C. DIVERS

ήμί (?) : 16c
κ(ά)ς : 39 (?) ; 51,2 ; 56
νέος : 32b
ὀλίζων : 13
πός : 49
φίλος (?) : 53,3

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	5
PREMIÈRE PARTIE (CLAUDE TRAUNECKER)	
AVANT-PROPOS	9
I. INTRODUCTION	11
II. LE DÉCOR DE LA CHAPELLE REPOSOIR	19
A. Descriptions et traductions	21
I. Les portes.	23
II. Les murs d'entrecolonnement.	30
III. Le naos.	36
IV. Les colonnes.	61
B. Études iconographiques.	66
I. Le décor des portes.	66
II. Les panneaux protocolaires.	70
III. Les costumes.	73
IV. Les objets manipulés.	76
V. La barque processionnelle d'Amon.	77
III. FONCTIONS RITUELLES ET SIGNIFICATION RELIGIEUSE	87
A. La chapelle-reposoir, élément fonctionnel du parvis d'Amon.	89
B. Les témoins des liturgies propres aux édifices de la XXIX ^e Dynastie.	104
C. La chapelle-reposoir et les festivités thébaines.	130
IV. CONCLUSIONS.	143

INDICES

1. Index des sites et des monuments.	287
2. Index archéologique.	288
3. Index des noms de rois et de dynasties.	289
4. Index des noms de particuliers.	289
5. Index des divinités et de leurs épithètes.	290
6. Index des sanctuaires et lieux mythologiques.	290
7. Index des faits de religion.	290
8. Index des faits de langue et d'écriture	291
9. Index des textes hiéroglyphiques de la chapelle-reposoir et des colonnes-étais de Médinet Habou.	292
A. Offrandes et actes rituels.	292
B. Divinités et épithètes divines.	292
C. Noms de lieux.	292

LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE

1. Ordre de lecture des textes accompagnant la barque, paroi sud.	44
2. Ordre de lecture des textes accompagnant la barque, paroi nord.	44
3. État du décor des colonnes remployées.	62
4. Les éléments du panneau protocolaire.	70
5. Vue restituée en perspective de la barque processionnelle d'Amon à l'époque d'Achôris.	83
6. Les colonnes éthiopiennes remployées : disposition relative des dieux et des nervures.	91
7. Position originale des colonnes d'après les orientations des dieux et des nervures.	92
8. Hypothèse de fonctionnement de la chapelle.	94
9. Les constructions de la XXIX ^e Dynastie à Médinet Habou.	105
10. Disposition des inscriptions sur les colonnes-étais, le circuit processionnel.	107
11. Le protocole royal de Thoutmosis III sur les colonnes-étais d'Achôris.	109
12. Les inscriptions de la colonne nord-est.	110
13. Les inscriptions de la colonne sud-est.	112
14. Les inscriptions de la colonne sud-ouest.	114
15. Les inscriptions de la colonne nord-ouest.	116

DEUXIÈME PARTIE (FRANÇOISE LE SAOUT)

INTRODUCTION ET AVERTISSEMENT

I. Introduction	153
II. Composition des planches paléographiques	153
III. Le choix des signes	154
IV. Conventions de représentation des signes sélectionnés	154
V. Description des signes	154

DESCRIPTION DES SIGNES

Abréviations bibliographiques	157
Description : planche I	159
planche II	161
planche III	165
planche IV	170
planche V	172
planche VI	176
planche VII	178
planche VIII	180
planche IX	185
planche X	188
planche XI	192
planche XII	196
planche XIII	198
Supplément à la description des signes	200
Essai de mise en évidence des « mains » ou équipes de travail, relevées dans la Chapelle	202

CONCLUSION

205

Liste des signes employés dans la Chapelle

206

Liste des signes sélectionnés

207

Tableau analytique de listes paléographiques

210

Figures

226

TROISIÈME PARTIE (OLIVIER MASSON)

La découverte	253
Problèmes Historiques	254
Contenu des graffites	255
Paléographie	255
Dialecte	258
La présente édition	259
Abréviations bibliographiques	259
A — Graffites grecs alphabétiques	260
B — Graffites chypriotes syllabiques	262
Index (anthroponymes, etc.)	293

COLLECTION
RECHERCHE SUR LES GRANDES CIVILISATIONS

Publications A.D.P.F., 9, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris

« Recherche sur les grandes civilisations » rassemble les publications de chercheurs des Instituts ou missions archéologiques dépendant du ministère des Relations extérieures.

TITRES PARUS 1980-1981

Les Cahiers :

Le R.I.D.A. (Réseau d'Information et de Documentation Archéologique) par J. Le Maître, B. Lequeux, A.-M. Richaud, D. Trousson-Liberatore. 21 × 29,7; 250 p., 12 annexes, 4 tableaux, 14 fig. *Cahier n° 1*, 1980. ISBN 2-86538-005-X.

Harpons paléo-esquimaux de la région d'Iglouluk, par D. Stordeur-Yedid. 21 × 29,7; 107 p., 10 pl. Photos. *Cahier n° 2*, 1980. ISBN 2-86538-007-6.

Les Mémoires :

Suse et l'Elam, par F. Vallat. 21 × 29,7; 18 p., 5 cartes couleur. *Mémoire n° 1*, 1980. ISBN 2-86538-001-7.

La Nécropole « K » de Byblos, par J.-F. Salles. 21 × 29,7; 137 p., 31 pl. dessins, 23 pl. photos. *Mémoire n° 2*, 1980. ISBN 2-86538-002-5.

Pensées politiques de l'Ayatollah Khomeyni; présentation thématique de ses écrits et discours depuis 1941, par Y.-A. Henry. 21 × 29,7; 78 p. *Mémoire n° 3*, 1980. ISBN 2-86538-006-8.

Le Sarnyere Dogon, archéologie d'un isolat (Mali), par A. Gallay. 21 × 29,7; 242 p., 23 pl. dessins, 2 plans, 48 pl. photos. *Mémoire n° 4*, 1981. ISBN 2-86538-016-5.

Un site néolithique précéramique en Chypre : Cap Andreas-Kastros par A. Le Brun. 21 × 29,7; 226 p., 57 fig., 14 pl. photos, *Mémoire n° 5*, 1981. ISBN 2-86538-003-3.

Les vertébrés fossiles de la formation Pisco (Pérou), deux nouveaux Monachinae (Phocidae, Mammalia) du Pliocène de Sud Sacaco, par Ch. de Muizon. 21 × 29,7; 162 p., 11 pl. photos, *Mémoire n° 6*, 1981. ISBN 2-86538-013-0.

Fouilles à Umm-Jidr (Bahrain), par S. Cleuziou, P. Lombard,

J.-F. Salles. 21 × 29,7; 36 p. texte français/anglais, 12 pl. dessins, 18 pl., photos. *Mémoire n° 7*, 1981. ISBN 2-86538-009-2.

La maison de Shaykh Isa à Bahrain, par Cl. Hardy et Ch. Lalande. 21 × 29,7; 90 p. texte français/anglais, 42 fig. *Mémoire n° 8*, 1981. ISBN 2-86538-015-7.

Amathonte II, par A. Hermary, avec une contribution de V. Tatton-Brown. 21 × 29,7; 95 p., 22 pl. *Mémoire n° 10*, 1981. ISBN 2-86538-017-3.

Les Synthèses :

Le Tâlech, une région ethnique au Nord de l'Iran, par M. Bazin. 21 × 29,7; Tome I : 220 p., 67 fig., 9 tabl., 34 pl. photos. Tome 2 : 314 p., 94 fig., 7 tabl., 34 pl. photos, *Synthèse n° 1*, 1980. ISBN 2-86538-004-1.

Aux origines du Nationalisme Turc; Yusuf Akçura (1876-1935), par F. Georgeon. 21 × 29,7; 154 p., *Synthèse n° 2*, 1980. ISBN 2-86538-008-4.

Le Panthéon de Yazilikaya, nouvelles lectures, par E. Masson. 21 × 29,7; 77 p., 21 pl., *Synthèse n° 3*, 1981. ISBN 2-86538-012-2.

La Genèse de l'Espace équatorien, essai sur le territoire et la formation de l'État national, par J.-P. Deler, 21 × 29,7; 280 p., 24 pl., *synthèse n° 4*, 1981. ISBN 2-86538-014-9.

Hors collection :

Bulletin des Études portugaises et brésiliennes n° 41. 15 × 22; 315 p., 1981. ISBN 2-86538-080-7.

Colloque de la Casa Velazquez : Livre et lecture en Espagne et en France sous l'ancien régime. 21 × 29,7; 170 p.; 1981. ISBN 2-86538-018-1.